UNIVERSITE CATHOLIQUE DE LOUVAIN

Faculté de Philosophie, Arts et Lettres

Commission doctorale Histoire de l'Art et Archéologie

Institut des Civilisations, Arts et Lettres

L'ORGANISATION FONCTIONNELLE ET SPATIALE DES AGGLOMERATIONS DANS LE NORD DE LA GAULE AU HAUT-EMPIRE

Un miroir des étapes de l'acculturation dans les cités des Ménapiens, des Nerviens et des Tongres

Vol. 2 – Catalogue et annexes

Thèse présentée en vue de l'obtention du grade de Docteur en Histoire de l'Art et Archéologie

Erika WEINKAUF

Sous la direction du Professeur Laurent VERSLYPE, promoteur

et du Professeur émérite Raymond BRULET, co-promoteur

Louvain-La-Neuve

2021

TABLE DES MATIERES

INDEX **5**

Classement alphabétique des agglomérations par cité…… 7
Classement des agglomérations par niveau de fiabilité en fonction de chaque cité…….. 8
Classification des agglomérations en fonction de chaque cité……... 9

CATALOGUE **11**

CITE DES MENAPIENS…….. 13

7. Kerkhove……..... 15
16. Tournai…… 33
20. Wervik……. 77

CITE DES NERVIENS…….. 95
21. Asse……. 97
28. Famars……. 123
38. Sains-du-Nord……. 157
39. Velzeke-Ruddershove……. 187

CITE DES TONGRES……... 215
41. Amay-Ombret……. 217
42. Braives…… 245
44. Claviez (Vervoz)……. 269
46. Grobbendonk……... 293
47. Jupille-sur-Meuse…… 323
49. Kontich…… 349
50. Liberchies…… 371
51. Maastricht……..... 413
52. Namur…….. 439
58. Tirlemont……. 477

TABLE ET SOURCES DES ILLUSTRATIONS **507**

ANNEXES **527**

TABLE DES ANNEXES **551**

INDEX

CLASSEMENT ALPHABETIQUE DES AGGLOMERATIONS PAR CITE

Agglomérations de la cité des Ménapiens		Agglomération de la cité des Nerviens		Agglomérations de la cité des Tongres	
1	Bléharies-Hollain	21	Asse	41	Amay-Ombret
2	Bouvines	22	Bermerain	42	Braives
3	Courtrai	23	Blicquy (Camp romain)	43	Ciney
4	Destelbergen	24	Cambrai	44	Clavier (Vervoz)
5	Gand	25	Elewijt	45	Dinant
6	Harelbeke	26	Escautpont	46	Grobbendonk
7	Kerkhove	27	Etroeungt	47	Jupille-sur-Meuse
8	Kruishoutem	28	Famars	48	Kemexhe
9	Merendree	29	Flobecq	49	Kontich
10	Oudenburg	30	Givry	50	Liberchies (Bons-Villers)
11	Ploegsteert	31	Gouy	51	Maastricht
12	Steene	32	Kester	52	Namur
13	Taintignies	33	Montay	53	Rumst
14	Templemars	34	Nimy-Maisières	54	Sauvenière (Baudecet)
15	Thiennes	35	Pommerœul	55	Strée
16	Tournai	36	Pont-sur-Sambre	56	Taviers
17	Waasmunster (Pontrave)	37	Les Rues-des-Vignes	57	Theux
18	Watten	38	Sains-du-Nord	58	Tirlemont
19	Wenduine	39	Velzeke-Ruddershove	59	Tourinnes-Saint-Lambert
20	Wervik	40	Waudrez	60	Vodecée

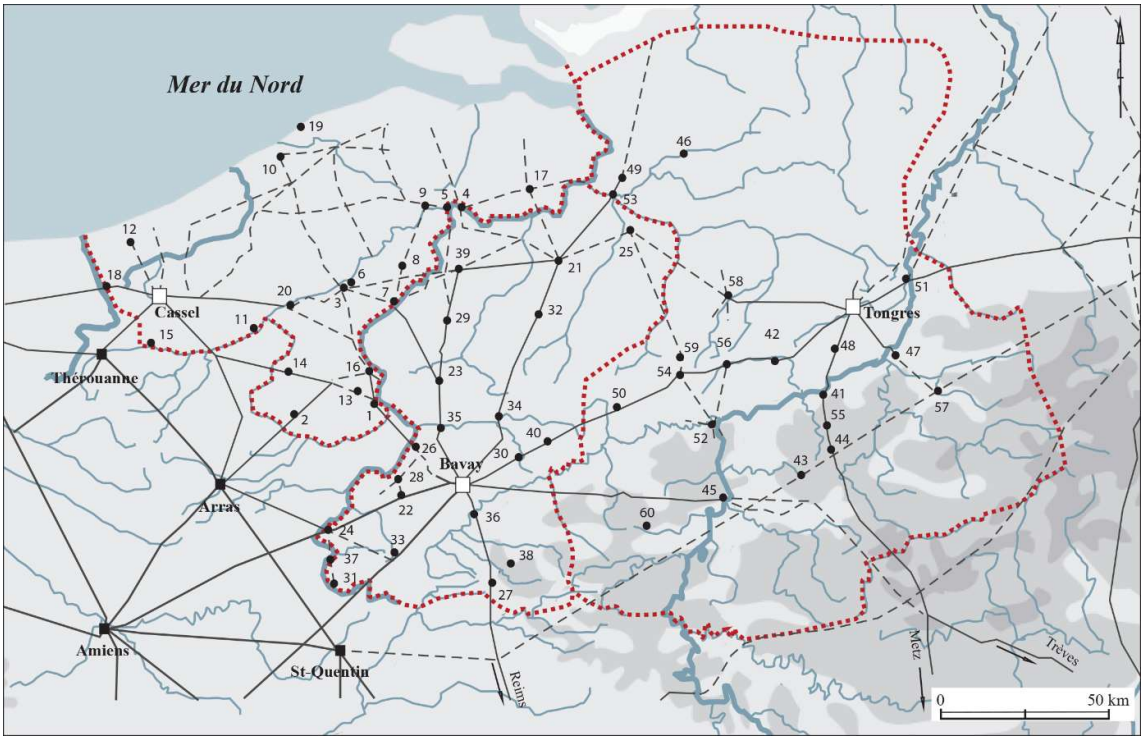

Fig. 1. Localisation des agglomérations ménapiennes, nerviennes et tongres. Les numéros attribués à chaque site se rapportent à ceux établis dans les listes ci-dessus (Infographie © UCLouvain-CRAN).

CLASSIFICATION DES AGGLOMERATIONS EN FONCTION DE CHAQUE CITE

Cité des Ménapiens

Classe 1

16 Tournai

Classe 2

/

Classe 3

10 Oudenburg

Classe 4

3 Courtrai
2 Bouvines
20 Wervik
8 Kruishoutem
4 Destelbergen
7 Kerkhove
17 Waasmunster (Pontrave)

Classe 5

6 Harelbeke
1 Bléharies-Hollain
14 Templemars
9 Merendree

Classe 6

5 Gand
12 Steene
11 Ploegsteert
13 Taintignies
19 Wenduine
15 Thiennes
18 Watten

Cité des Nerviens

Classe 1

28 Famars

Classe 2

38 Sains-du-Nord
39 Velzeke-Ruddershove

Classe 3

24 Cambrai
21 Asse
35 Pommerœul
25 Elewijt (Zemst)

Classe 4

37 Les Rues-des-Vignes
40 Waudrez
23 Blicquy (Camp romain)
32 Kester

Classe 5

36 Pont-sur-Sambre

Classe 6

34 Nimy-Maisières
30 Givry
29 Flobecq
31 Gouy
27 Etroeungt
22 Bermerain
26 Escautpont
33 Montay

Cité des Tongres

Classe 1

52 Namur
51 Maastricht

Classe 2

50 Liberchies (Bons Villers)
58 Tirlemont

Classe 3

46 Grobbendonk
47 Jupille-sur-Meuse
44 Clavier (Vervoz)
41 Amay-Ombret
42 Braives

Classe 4

49 Kontich
59 Tourinnes-Saint-Lambert

Classe 5

43 Ciney
57 Theux
45 Dinant
56 Taviers
60 Vodecée

Classe 6

54 Sauvenière (Baudecet)
55 Strée
53 Rumst
48 Kemexhe

CLASSEMENT DES AGGLOMERATIONS PAR NIVEAU DE FIABILITE EN FONCTION DE CHAQUE CITE

Cité des Ménapiens

Agglomérations avérées

2	Bouvines
3	Courtrai
4	Destelbergen
6	Harelbeke
7	Kerkhove
8	Kruishoutem
9	Merendree
10	Oudenburg
14	Templemars
16	Tournai
17	Waasmunster (Pontrave)
20	Wervik

Sites d'agglomération

1	Bléharies-Hollain
5	Gand
11	Ploegsteert
12	Steene
13	Taintignies
15	Thiennes
18	Watten
19	Wenduine

Cité des Nerviens

Agglomérations avérées

21	Asse
23	Blicquy (Camp romain)
24	Cambrai
25	Elewijt (Zemst)
28	Famars
32	Kester
35	Pommerœul
37	Les Rues-des-Vignes
38	Sains-du-Nord
39	Velzeke-Ruddershove
40	Waudrez

Sites d'agglomération

22	Bermerain
26	Escautpont
27	Etroeungt
29	Flobecq
30	Givry
31	Gouy
33	Montay
34	Nimy-Maisières
36	Pont-sur-Sambre

Cité des Tongres

Agglomérations avérées

41	Amay-Ombret
42	Braives
44	Clavier (Vervoz)
46	Grobbendonk
47	Jupille-sur-Meuse
49	Kontich
50	Liberchies (Bons Villers)
51	Maastricht
52	Namur
58	Tirlemont
59	Tourinnes-Saint-Lambert
60	Vodecée

Sites d'agglomération

43	Ciney
45	Dinant
48	Kemexhe
53	Rumst
54	Sauvenière (Baudecet)
55	Strée
56	Taviers
57	Theux

CATALOGUE

Cité des Ménapiens

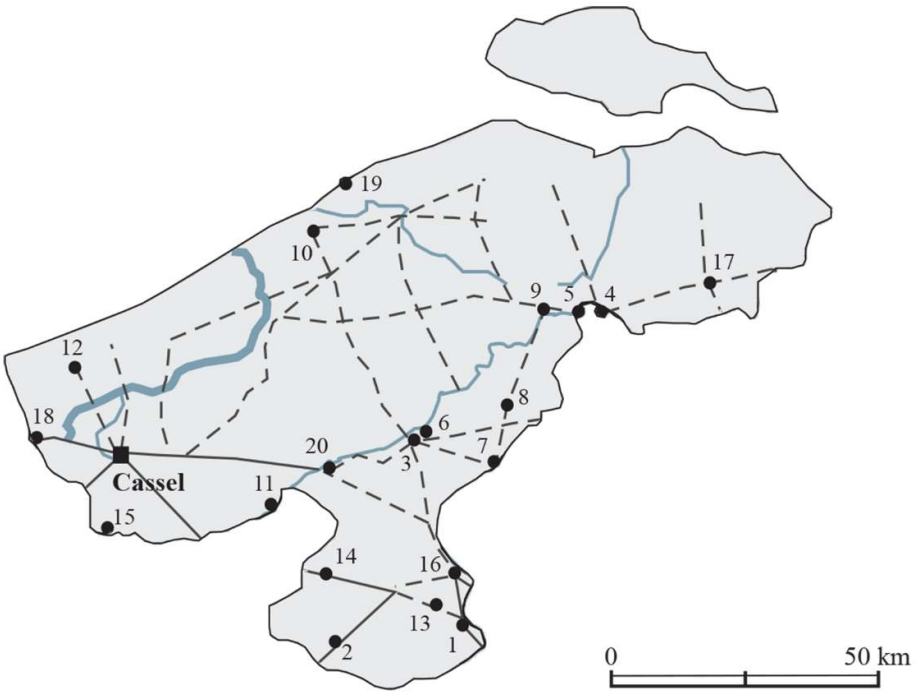

1	Bléharies-Hollain
2	Bouvines
3	Courtrai
4	Destelbergen
5	Gand
6	Harelbeke
7	**Kerkhove**
8	Kruishoutem
9	Merendree
10	Oudenburg
11	Ploegsteert
12	Steene
13	Taintignies
14	Templemars
15	Thiennes
16	**Tournai**
17	Waasmunster (Pontrave)
18	Watten
19	Wenduine
20	**Wervik**

NB. En gras, les agglomérations présentées dans le catalogue

7. KERKHOVE

CITÉ DES MÉNAPIENS

BELGIQUE
Province de Flandre occidentale
Arrondissement de Courtrai
Entité de la commune d'Avelgem

1. Cadres géomorphologique et topographique

1.1. Situation

Le site est implanté au sud-ouest de l'actuelle localité de Kerkhove, en bordure de l'Escaut, au sein d'un secteur tourné vers le développement d'infrastructures fluviales (écluses). À l'époque romaine, l'Escaut joue le rôle de frontière naturelle entre les Ménapiens et les Nerviens. En étant placée à gauche de son cours, la bourgade est ainsi clairement établie à la limite occidentale du territoire ménapien, à 69,86 km au nord-ouest de Cassel, son chef-lieu au Haut-Empire.

1.2. Topographie et altitude

Le site archéologique se développe dans la plaine alluviale de l'Escaut, sur la rive gauche de son cours qui s'élève à cet endroit à une altitude moyenne de 14 m. La bourgade s'étend à l'ouest d'une chaussée qui la connecte, au nord, à l'agglomération ménapienne de Kruishoutem (n° 8) et, au sud, à l'agglomération nervienne de Blicquy (*Camp romain*) (n° 23)[1]. En suivant ce tracé, cette voie franchit donc l'Escaut grâce à la présence supposée d'un pont, devant être construit à quelques dizaines de mètres au sud-est de l'occupation romaine[2]. Les campagnes environnant l'agglomération sont assez bien desservies en établissements ruraux. L'une des plus proches *villae* se situe à Tiegem, à 2 km au nord-ouest de la bourgade[3].

1.3. Environnements pédologique et géologique

L'agglomération repose sur un épais substrat du quaternaire formé de sable léger et très fin auquel s'ajoutent des plages limoneuses et des dépôts tourbeux aux abords de l'Escaut et du Rijt. Ces sédiments se développent sur la formation dite de Courtrai dont l'origine remonte à l'Eocène inférieur. Cette dernière se caractérise par une argile limoneuse très fine, comprenant de minces couches d'argile limoneuse grossière ou de limon argileux très fin, ainsi que par des sables argileux ou sableux, contenant de la glauconite et des argiles limoneuses compactes[4].

[1] SERGANT *et al.*, 2019, p. 155-156.
[2] SERGANT *et al.*, 2019, p. 156, fig. 11.
[3] DE COCK, 1988.
[4] DE COCK & ROGGE, 1988, p. 13 ; MESTDAGH & GLABEKE, 2013, p. 10.

1.4. Réseau hydrographique

L'Escaut, fleuve navigable, est le principal axe fluvial desservant l'agglomération romaine. La canalisation de son cours, au début du XX^e^ siècle, ne semble pas avoir fondamentalement altéré son lit d'origine à son passage au niveau de Kerkhove[5]. En revanche, l'aménagement des écluses a profondément modifié le paysage en rive gauche. Parallèlement à l'Escaut, coule le Rijt. Cette rivière se jette dans le fleuve à environ 250 m au nord et jouera un rôle certain dans le développement du site[6].

2. Historique des recherches

Si la littérature mentionne déjà au XVII^e^ siècle quelques trouvailles fortuites et isolées au sein de la localité, c'est bien au début du XX^e^ siècle que le public prend réellement connaissance du passé antique et même préhistorique de la commune grâce à la plume d'un religieux local, J. Claerhout. Ce dernier ne fait pas que « rapporter » les découvertes, il s'implique aussi personnellement dans la prospection de Kerkhove entre 1913 et 1920[7].

Ces diverses trouvailles sont relayées par M. Rogge qui écrit sa thèse au début des années 1970. Ce travail universitaire constitue par la suite une base documentaire précieuse pour les opérations de terrain menées au sein de la commune. L'une des plus importantes interventions est sans nul doute celle réalisée dans le secteur des écluses où, pendant 25 ans, la Vereniging voor Oudheidkundig Bodemonderzoek in West-Vlaanderen (VOBOW) en collaboration avec la Katholieke Universiteit Leuven de Courtrai (KULAK) vont mettre au jour les différentes structures de l'agglomération romaine[8].

3. Sources écrites

3.1. Sources textuelles (**Aucune donnée**)

3.2. Itinéraire et document géographique (**Aucune donnée**)

3.3. Sources épigraphiques (**Aucune donnée**)

3.3.1. Inscriptions lapidaires

Bornes

Publiques

Religieuses

Funéraires

[5] MESTDAGH & GLABEKE, 2013, p. 13.
[6] DE COCK & ROGGE, 1988, p. 13, fig. 1.
[7] DE COCK, 1996, p. 80.
[8] MESTDAGH & GLABEKE, 2013, p. 18.

Indéterminées

3.3.2. Inscriptions sur *instrumentum*

3.3.3. Graffites

4. Chronologie

4.1. Antécédents

Les premières traces humaines repérées sur le site remontent à l'Âge de la pierre et sont soit attribuables au Mésolithique soit au début du Néolithique. Elles se déclinent en quelques éléments de mobilier, des haches polies, des lances et des silex travaillés pour l'essentiel. Rien cependant qui permette d'identifier clairement la nature de l'occupation jusqu'à l'Âge du Bronze[9].

4.2. Occupation romaine du Haut-Empire

L'occupation romaine remonte au milieu du I^er^ siècle après J.-C. et prend la forme d'une petite bourgade tournée principalement vers les activités portuaires. L'ensablement progressif du Rijt, qui se produit au cours de la première moitié du II^e^ siècle, n'empêche toutefois pas l'agglomération de se développer jusqu'à la fin de ce siècle et de devenir un centre important de redistribution de produits céréaliers. À la fin du II^e^ siècle, la bourgade est détruite. Sur ses ruines, une nouvelle occupation est assez vite construite et qui perdure au moins jusque dans le troisième quart du III^e^ siècle. Les traces archéologiques se raréfient à partir de cette date, suggérant sans doute une désertion de l'agglomération[10].

4.3. Occupation ultérieure

Cette désertion de la bourgade ne sonne cependant pas le glas d'une présence humaine sur le site. En effet, un bâtiment et une tombe à inhumation sont encore attestés au IV^e^ siècle à Kerkhove[11]. Ce n'est qu'à la moitié du V^e^ siècle ou dans la première moitié du siècle suivant, que l'archéologie atteste à nouveau l'émergence d'un nouveau noyau habité au nord-est de l'ancienne agglomération romaine[12].

[9] MESTDAGH & GLABEKE, 2013, p. 16-17.
[10] DE COCK & ROGGE, 1988, p. 13-14 ; MESTDAGH & GLABEKE, 2013, p. 19-20.
[11] DE COCK & ROGGE, 1988, p. 13 ; DE COCK & ROGGE, 1988, p. 13.
[12] ROGGE, 1981, p. 100.

5. Restitution du paysage construit

5.1. Les données archéologiques

Tous les vestiges associés à l'occupation romaine ont été découverts dans le secteur dit des écluses de l'Escaut, ou *Scheldesluizen*, situé au sud-ouest de l'actuelle localité de Kerkhove.

5.1.1. Les vestiges liés à la fonction de communication (COMMU)

Les fouilles ont permis d'appréhender plusieurs axes de communication dont le premier n'est autre que la route reliant Blicquy (*Camp romain*) à Kruishoutem et qui poursuit ensuite son trajet jusqu'à Merendree (n° 9). Le deuxième axe est un diverticule qui devait longer la rive gauche de l'Escaut et le troisième correspond une rue interne desservant l'agglomération.

La route **Blicquy-Kruishoutem-Merendree** a été recoupée deux fois au niveau de la localité (**07-001**[13] et **07-002**[14]) (Fig. 2). Il s'agit d'un axe de circulation encadré par des fossés, orienté nord-ouest/sud-est juste après son passage de l'Escaut en venant de Blicquy. Cette route opère ensuite un changement de direction, soit nord-est/sud-ouest, à la hauteur de l'agglomération romaine de Kerkhove qui se développe un peu plus à l'ouest. La largeur de la route est estimée entre 7 m et 8 m. En terre battue, la chaussée devait sans doute être renforcée par des planches en bois aux abords du fleuve car la zone est assez marécageuse à cet endroit. Cette route est sans doute construite peu avant le milieu du I^er^ siècle après J.-C., soit au cours du règne de Claude (41-54).

Du **diverticule** (**07-003**[15]) (Fig. 2), il ne subsiste que les fossés qui le flanquaient de part et d'autre. Entre ces éléments routiers, on distingue la présence de sillons de charriots larges d'1,70 m, suggérant ainsi un revêtement final en terre. Cet axe se greffe obliquement à la voie Blicquy-Kruishoutem et continue probablement vers le sud-ouest, le long de la rive gauche de l'Escaut. Ce diverticule est sans doute contemporain de la chaussée et peut donc remonter peu avant le milieu du I^er^ siècle après J.-C.

Un tronçon d'une **rue interne** (**07-004**[16]) (Fig. 2) a été découvert à l'est de l'agglomération, peu après sa séparation avec la route Blicquy-Kruishoutem. On dispose de peu d'information concernant cet axe. En terre battue selon toute vraisemblance, il présente une largeur d'au moins 5 ou 6 m. Son tracé au sein de l'agglomération n'a pas été appréhendé, mais vu l'angle qu'il forme à l'entrée de la bourgade, il doit la traverser selon une orientation nord-

[13] SERGANT *et al.*, 2019, p. 151-153.
[14] SERGANT *et al.*, 2019, p. 155-156 et p. 155, fig. 10.
[15] SERGANT *et al.*, 2019, p. 153.
[16] SERGANT *et al.*, 2019, p. 155-156 et p. 155, fig. 10.

ouest/sud-est. Tout comme les autres voies de communication repérées dans le secteur, cette rue est sans doute aménagée peu avant le milieu du I^er^ siècle après J.-C.

5.1.2. Les vestiges liés à une fonction « publique » (PUB) (**Aucune donnée**)

5.1.3. Les vestiges liés à la fonction religieuse (REL) (**Aucune donnée**)

5.1.4. Les vestiges liés à la fonction militaire (MIL) (**Aucune donnée**)

5.1.5. Les vestiges liés à la fonction résidentielle (RESID)

Les vestiges relatifs à la fonction résidentielle sont les plus nombreux et leur bon état de conservation permet d'appréhender au moins dix-huit plans complets de maisons. En fonction des matériaux de construction employés et de la forme prise par les bâtisses, ces dernières peuvent être distinguées en trois phases chronologiques distinctes.

Les maisons allongées en bois et en torchis (HB) – La mise au jour de plusieurs alignements de trous de poteaux ont permis clairement de reconstituer le plan d'au moins six habitats en bois et torchis (HB1 = **07-005** à HB6 = **07-010**[17]) (Fig. 2). La plupart de ces maisons sont construites les unes à côté des autres et suivent une trajectoire nord-est/sud-ouest, se calquant ainsi sur le tracé hypothétique de la rue interne. Leur long côté doit être tourné en conséquence vers la voirie. Seule la maison en bois 5 (**07-009**) est construite parallèlement à cet alignement résidentiel. Les demeures répondent à un plan allongé et sont subdivisées en deux ou trois nefs. Leurs dimensions moyennes sont de 9,6 m à 15,4 m de largeur pour 22 m de longueur. Ces maisons sont accompagnées de puits, de fosses et de silos. Elles sont construites dès le milieu du I^er^ siècle après J.-C. et perdurent jusqu'à la fin de ce siècle.

Les maisons longues sur fondations en pierre (HP) – Sept maisons de forme allongée (ou *Streifenhaüser*) et construites sur des fondations en pierre ont été découvertes (HP1 = **07-011** à HP7 = **07-017**[18]) (Fig. 2). Elles succèdent aux demeures en bois de la phase chronologique précédente et certaines maisons, comme la 2 (**07-012**), la 3 (**07-013**) et la 4 (**07-014**), sont d'ailleurs érigées sur d'anciennes parcelles, à cheval sur le périmètre habité précédant (HP2) ou parallèlement à ce dernier (HP3 et HP4). La plupart de ces nouvelles maisons gardent ainsi l'orientation nord-est/sud-ouest qui caractérisait l'habitat en bois. Une demeure fait office d'exception (**07-011**) en étant aménagée perpendiculairement à ce tracé et suivant ainsi une orientation nord-ouest/sud-est. Concernant les dimensions des habitats, leurs largeurs oscillent en moyenne entre 8 m et 12,3 m et leurs longueurs entre 17 m et 25,7 m. Leur subdivision

[17] DE COCQ & ROGGE, 1988, p. 13-14 ; DE COCQ, 1996, p. 83.
[18] DE COCQ & ROGGE, 1988, p. 14-15.

interne est plus complexe, agencée entre deux à cinq pièces, placées parfois en enfilade (ex. HP 2). Ce type de maison est construit dès le début du II^e^ siècle après J.-C. et restera en place jusqu'à la fin du siècle, date à partir de laquelle la bourgade est détruite.

Les halles barlongues sur fondations en pierre – Les fouilles ont mis en lumière cinq maisons construites sur des fondations solides, répondant à un type d'habitat dénommé « halle barlongue »[19] (HP8 = **07-018** à HP12 = **07-022**[20]) (Fig. 2). Ces maisons gardent l'orientation nord-est/sud-ouest constatée depuis le début de l'occupation et sont aménagées sur des parcelles précédemment occupées, mais toujours en décalage par rapport au périmètre des anciennes demeures. Ces nouvelles habitations présentent des dimensions beaucoup plus imposantes, de l'ordre de 18,8 m de largeur pour 32,24 m de longueur. Leur organisation interne associe plusieurs groupes de pièces placées en enfilade et aménagées parfois sur hypocauste. Le mobilier découvert dans les remblais atteste d'un certain standing, comme le prouvent les fragments d'enduits peints et de colonnes. Ces maisons s'inscrivent enfin dans un espace habité encadré d'une palissade, doublée d'un fossé externe, signe sans doute d'une volonté de protéger au mieux ces maisons de dangers extérieurs. Ces halles sont construites dès le début du III^e^ siècle et se maintiennent jusque dans le troisième quart de ce siècle, soit jusqu'à la fin de l'occupation de la bourgade au Haut-Empire.

5.1.6. Les vestiges liés à la fonction commerciale (COM)

Un ***horreum*** a été découvert à l'ouest des habitats (**07-021**[21]) (Fig. 2). Il s'agit d'un vaste édifice érigé sur des fondations en pierre, de forme rectangulaire. Sa largeur mesure 17,60 m tandis que sa longueur atteint 35 m. Il présente plusieurs divisions internes, placées dans le sens longitudinal. Cet entrepôt, ayant pour fonction de récolter les céréales produites dans les environs de la bourgade, est construit dans le courant du II^e^ siècle et est sans doute détruit à la fin de ce siècle comme le reste des habitats datés de cette période.

5.1.7. Les vestiges liés à la fonction artisanale (ART) (**Aucune donnée**)

5.1.8. Les vestiges liés à la fonction de services (SERV) (**Aucune donnée**)

5.1.9. Les vestiges liés à la fonction de loisirs (LOIS) (**Aucune donnée**)

5.1.10. Les vestiges liés à la fonction funéraire (FUN) (**Aucune donnée**)

[19] AUVERTIN, 2018, p. 270-276.
[20] DE COCQ & ROGGE, 1988, p. 14-15.
[21] ROGGE & VANDOORSELAER, 1977 ; DE COCQ & ROGGE, 1988, p. 14.

5.1.11. Tableau récapitulatif des données

N°	Description	Id1	Fonction	Id2	Interprétation	Id3	Parc. cadast.	X	Y	Niv Loca	Chrono1	Chrono 2	M.S. (valeur)
001	Fossés parallèles	2	COMMU	1	Blicquy-Kruishoutem-Merendree	1	/	88304	164825	1	[< Claude]	[< 2]	■
002	Route en terre	1	COMMU	1	Blicquy-Kruishoutem-Merendree	1	0269	88337	165128	1	[< Claude]	[< 2]	■
003	Fossés parallèles	1	COMMU	1	Diverticule	1	/	88230	164758	1	[< Claude]	[< 2]	■
004	Chemin en terre	1	COMMU	1	Rue interne	1	0269	88311	165121	1	[< Claude]	[< 2]	■
005	Bâtisse sur poteaux	1	RESID	1	Habitat bois 1	1	0269	88246	165064	1	Ic-Id	2-3	■
006	Bâtisse sur poteaux	1	RESID	1	Habitat bois 2	1	0269	88222	165051	1	Ic-Id	2-3	■
007	Bâtisse sur poteaux	1	RESID	1	Habitat bois 3	1	0269	88190	165019	1	Ic-Id	2-3	■
008	Bâtisse sur poteaux	1	RESID	1	Habitat bois 4	1	0269	88121	164959	1	Ic-Id	2-3	■
009	Bâtisse sur poteaux	1	RESID	1	Habitat bois 5	1	0269	88127	164945	1	Ic-Id	2-3	■
010	Bâtisse sur poteaux	1	RESID	1	Habitat bois 6	1	0269	88047	164894	1	Ic-Id	2-3	■
011	Bâtisse sur fondations en dur	1	RESID	1	Habitat pierre 1 (*Streifenhaus*)	1	0269	88259	165035	1	IIa-IIc	4	■
012	Bâtisse sur fondations en dur	1	RESID	1	Habitat pierre 2 (*Streifenhaus*)	1	0269	88202	165021	1	IIa-IIc	4	■
013	Bâtisse sur fondations en dur	1	RESID	1	Habitat pierre 3 (*Streifenhaus*)	1	0269	88150	164911	1	IIa-IIc	4	■
014	Bâtisse sur fondations en dur	1	RESID	1	Habitat pierre 4 (*Streifenhaüser*)	1	0269	88055	164875	1	IIa-IIc	4	■
015	Bâtisse sur fondations en dur	1	RESID	1	Habitat pierre 5 (*Streifenhaus*)	1	0269	88036	164856	1	IIa-IIc	4	■
016	Bâtisse sur fondations en dur	1	RESID	1	Habitat pierre 6 (*Streifenhaus*)	1	0269	88004	164830	1	IIa-IIc	4	■
017	Bâtisse sur fondations en dur	1	RESID	1	Habitat pierre 7 (*Streifenhaus*)	1	0269	88189	164878	1	IIa-IIc	4	■
018	Bâtisse sur fondations en dur	1	RESID	1	Habitat pierre 8 (Halle barlongue)	1	0269	88266	165089	1	IIIa-IIIc	5	■
019	Bâtisse sur fondations en dur	1	RESID	1	Habitat pierre 9 (Halle barlongue)	1	0269	88184	165053	1	IIIa-IIIc	5	■
020	Bâtisse sur fondations en dur	1	RESID	1	Habitat pierre 10 (Halle barlongue)	1	0269	88121	164959	1	IIIa-IIIc	5	■
021	Bâtisse sur fondations en dur	1	RESID	1	Habitat pierre 11 (Halle barlongue)	1	0269	88047	164894	1	IIIa-IIIc	5	■
022	Bâtisse sur fondations en dur	1	RESID	1	Habitat pierre 12 (Halle barlongue)	1	0269	88177	164881	1	IIIa-IIIc	5	■
023	Édifice sur fondations en dur	1	COM	1	*Horreum*	1	0269	88007	164825	1	IIa-IIc	4	■

Légende : < (à partir de).

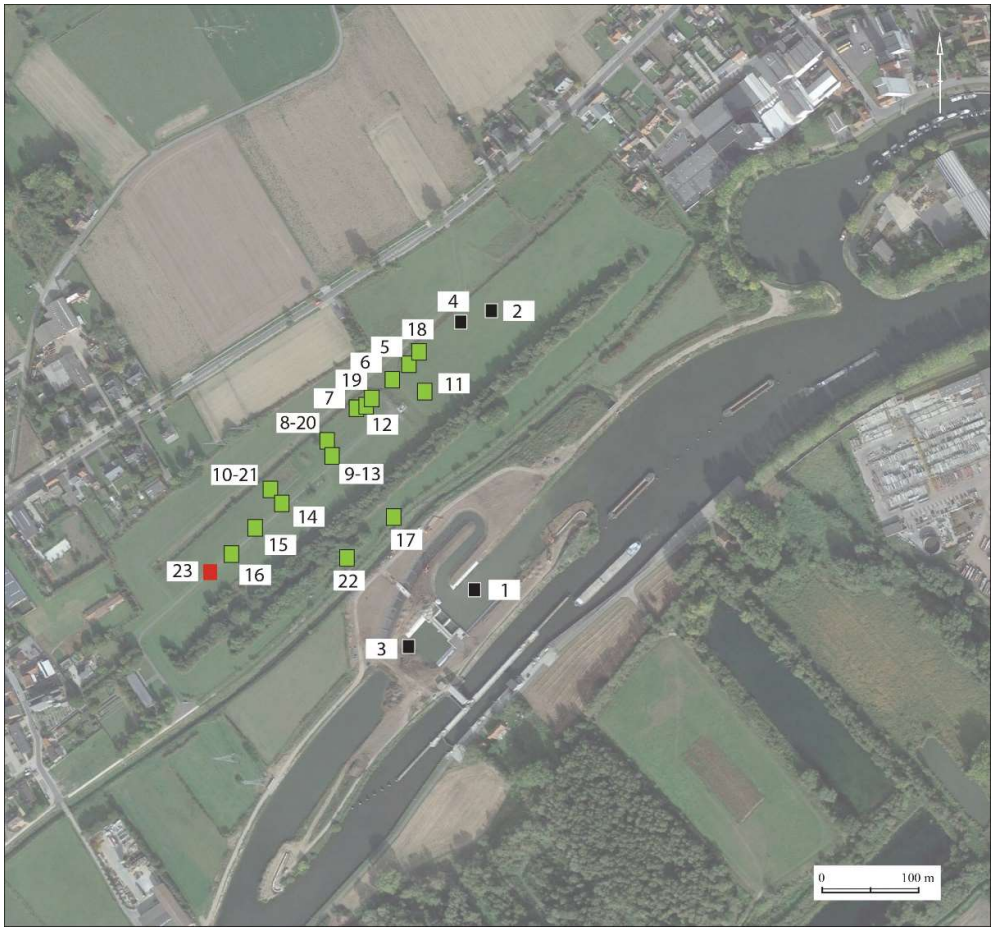

Fig. 2. Répartition des vestiges au sein de la topographie actuelle, pointés dans la couleur correspondant à leur valeur en tant que marqueurs spatiaux : inclusive (vert), exclusive (rouge) et neutre (noir) (fond de carte Google Earth Pro © 2019, image satellite datée du 18/10/2018).

5.1.12. Niveau de fiabilité accordée à l'occupation : **agglomération avérée.**

5.2. Les phases topo-chronologiques

5.2.1. Phase 1 (-20/-15 à + 40) /

5.2.2. Phase 2 (40-60/70) et phase 3 (69/70-100) (Fig. 3 & Fig. 4)

L'organisation fonctionnelle des phases 2 et 3 étant similaires, ces dernières ont été traitées ensemble.

Superficie supposée du centre habité – 1,7 ha.

Distance centre habité-zone périphérique – /

Découpage spatial – Les axes routiers appréhendés par les fouilles, à savoir la route reliant Blicquy à Kruishoutem, le diverticule et la rue interne, le long de laquelle l'habitat va se développer, sont aménagés dès le règne de Claude (41-54).

Limites des propriétés – L'orientation et la position des maisons en bois les unes par rapport aux autres indiquent un découpage spatial prenant la forme de parcelles allongées, dont le long côté est orienté vers la voirie. Un espace de quelques mètres est laissé entre les habitats, hormis pour les maisons en bois 1 (**07-005**) et 2 (**07-006**) qui sont presque mitoyennes. On peut ainsi estimer la longueur de ces propriétés entre 45 m et 70 m. Concernant leur profondeur, elle est difficile à observer, même si la construction rapprochée des maisons 4 (**07-008**) et 5 (**07-009**) peut signifier que les parcelles ne devaient peut-être pas être très profondes.

Topographie des zones fonctionnelles – Les premières maisons en bois sont construites à partir du milieu du I^{er} siècle après J.-C. (**07-005** à **07-010**). Elles sont aménagées sur la partie haute du site, en contre-haut d'une zone marécageuse située entre le Rijt et la rive de l'Escaut. Les fouilleurs pensent que ce premier noyau habité devait être principalement tourné vers le commerce fluvial, favorisé sans doute par un lien étroit entre le Rijt et l'Escaut. La population aurait dès lors développé un petit port sur le Rijt dont les installations restent toujours à trouver[22].

[22] MESTDAGH & GLABEKE, 2013, p. 19.

Phase 2 (40-69/70) et phase 3 (69/70-100)

Fig. 3. Répartition des marqueurs spatiaux (vert = inclusifs) et estimation de la superficie habitée (Infographie © UCLouvain-CRAN).

Fig. 4. Restitution du paysage construit en fonction des axes de circulation associés et de l'axe fluvial sous sa forme canalisée (Infographie © UCLouvain-CRAN).

5.2.3. Phase 4 (100-172/174) (Fig. 5 & Fig. 6)

Superficie supposée du centre habité – 3 ha.

Distance centre habité- zone périphérique –

- Secteur périphérique sud-ouest (**07-023**) : à la limite de l'espace habité.

Découpage spatial – Le réseau des voies de communication se maintient en l'état.

Limites des propriétés – Les nouvelles demeures désormais érigées sur des fondations en pierre s'inscrivent dans un parcellaire assez similaire à la phase en bois précédente. On note cependant une modification du découpage spatial dans le secteur habité nord-est, proche de la voie Blicquy-Kruishoutem, où la maison en pierre 1 (**07-011**) est construite perpendiculairement aux autres.

Topographie des zones fonctionnelles – Le II^e^ siècle est marqué par un changement dans la manière de bâtir les maisons qui s'élèvent désormais sur des fondations en pierre. Certaines (**07-012**, **07-013** et **07-014**) sont construites sur les ruines mêmes d'anciennes demeures en bois, à cheval ou légèrement décalées par rapport à leur périmètre. Cette période est aussi synonyme d'un développement important de l'espace habité qui s'étire dans les directions nord-est, sud-ouest et sud-est. Le secteur sud-est, siège probable d'une activité portuaire à la période précédente, est ainsi réinvesti par de l'habitat (**07-017**). La cessation de ce lieu commercial supposé est sans doute liée à la sédimentation progressive du cours du Rijt durant la première moitié du II^e^ siècle, ayant par ce fait entraîné une coupure de la connexion entre la rivière et l'Escaut. La bourgade n'en reste pas moins un centre commercial important. Un vaste *horreum* (**07-023**) est en effet construit sur l'un des points les plus élevés du site, en périphérie occidentale proche. La présence de cet édifice suggère donc que le site devient un centre de distribution de céréales provenant des nombreux établissements ruraux implantés dans les campagnes environnantes[23]. À la fin du II^e^ siècle, le site est détruit.

[23] DE COCQ & ROGGE, 1988, p. 13 ; MESTDAGH & GLABEKE, 2013, p. 19.

Phase 4 (100-172/174)

Fig. 5. Répartition des marqueurs spatiaux (vert = inclusifs ; rouge = exclusifs) et estimation de la superficie habitée (Infographie © UCLouvain-CRAN).

Fig. 6. Restitution du paysage construit en fonction des axes de circulation associés et de l'axe fluvial sous sa forme canalisée (Infographie © UCLouvain-CRAN).

5.2.4. Phase 5 (172/174-270/275) (Fig. 7 & Fig. 8)

Superficie supposée du centre habité – 6,3 ha.

Distance centre habité- zone périphérique – /

Découpage spatial – Le réseau des voies de communication se maintient en l'état.

Limites des propriétés – De nouveaux habitats sur fondations en pierre sont aménagés et s'inscrivent toujours en fonction de l'implantation initiale remontant au milieu du I^{er} siècle après J.-C. et orientée nord-est/sud-ouest.

Topographie des zones fonctionnelles – Sur les ruines de l'occupation du II^{e} siècle, de nouvelles demeures (**07-018** à **07-022**) sont aménagées dès le début du siècle suivant. Elles dénotent complètement avec la modestie de l'habitat antérieur. Relevant en effet d'un certain standing, ces bâtisses sont construites selon des dimensions assez imposantes et révèlent un plan des pièces assez complexe. Elles sont également dotées de tous les agréments de l'époque, à savoir le chauffage par hypocauste et une décoration recherchée, soulignée par la présence de colonnades et d'enduits peints. Ces résidences mises à part, aucune autre fonction attribuable à cette époque n'a encore été enregistrée sur le site. Ces riches maisons sont encadrées par une palissade doublée d'un fossé. La superficie habitée ainsi formée est la plus importante enregistrée pour le site. Cette augmentation spatiale résulte notamment de l'intégration du secteur périphérique sud-ouest, précédemment occupé par l'*horreum* (**07-023**). La construction de cette palissade soulève de nombreuses questions quant à sa fonction réelle. Selon les chercheurs, la plus logique serait d'y voir un ouvrage de protection aménagé au cours d'une période qui deviendra de plus en plus instable dans la région[24]. Ces précautions n'empêcheront toutefois pas la désertion de l'agglomération dans le courant du troisième quart du III^{e} siècle.

[24] DE COCK & ROGGE, 1988, p. 13 ; MESTDAGH & GLABEKE, 2013, p. 19-20.

Phase 5 (172/174-270/275)

Fig. 7. Répartition des marqueurs spatiaux (vert = inclusifs) et estimation de la superficie habitée (Infographie © UCLouvain-CRAN).

Fig. 8. Restitution du paysage construit en fonction des axes de circulation associés et de l'axe fluvial sous sa forme canalisée (Infographie © UCLouvain-CRAN).

6. Analyse de l'organisation des espaces fonctionnels

6.1. Délimitation de la zone tampon

L'observation de la zone tampon établie à partir du noyau habité primitif permet préalablement de constater que (Fig. 9) :

- Les marqueurs spatiaux à valeur inclusive qui permettent d'appréhender le centre habité ne s'alignent pas en fonction de la route Blicquy-Kruishoutem, mais selon un axe nord-est/sud-ouest, correspondant à une rue interne greffée à la chaussée. Le site prend ainsi la physionomie d'une agglomération qui s'**étire** le long de cette rue durant toute la durée de l'occupation ;
- Le seul marqueur spatial à valeur exclusive que l'on observe au sein de l'espace habité ne constitue pas une anomalie, mais résulte de la variation de la superficie de ce dernier ;
- La dispersion et l'implantation des marqueurs spatiaux répondent donc parfaitement à la valeur inclusive ou exclusive dont ils sont porteurs.

Fig. 9. Délimitation de la zone tampon et répartition des marqueurs spatiaux (vert = inclusifs ; rouge = exclusifs), toutes phases chronologiques confondues (Infographie © UCLouvain-CRAN).

6.2. Modélisation de la trajectoire individuelle de l'occupation

Phase 1 (-20/-15 à +40)	**Phase 2** (40-69/70)	**Phase 3** (69/70-100)
	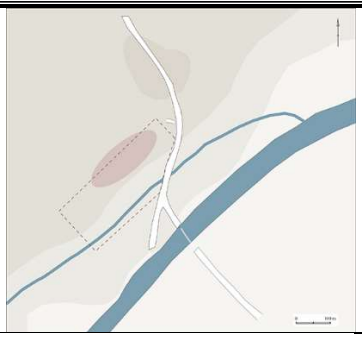	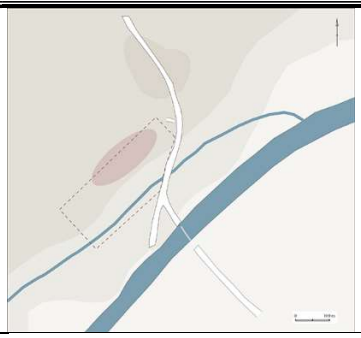
	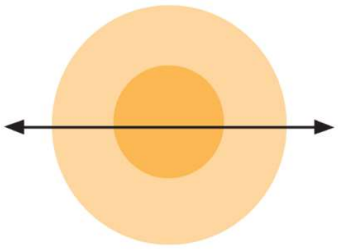	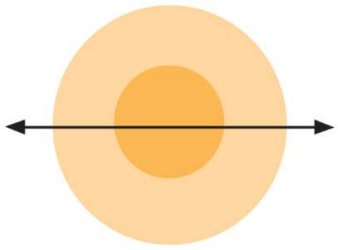
Phase 4 (100-172/174)	**Phase 5** (172/174-270/275)	
	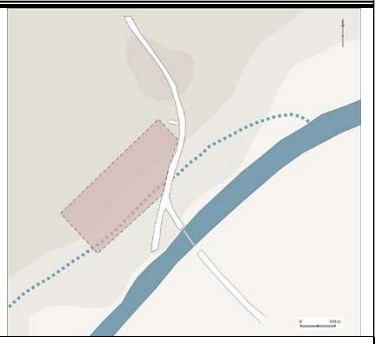	**Légende** : - Espace habité (orange foncé) - Zone tampon (orange clair) - Fonction commerciale (blanc cerné de vert).
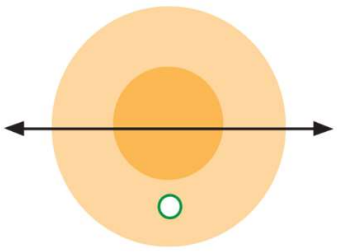	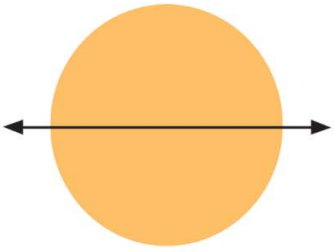	

6.3. Analyse des zones fonctionnelles

Les fonctions intégrées au centre habité – La fonction résidentielle est la seule reconnue au sein de la zone habitée.

Les fonctions situées hors du centre habité – La seule périphérie attestée se situe au sud-ouest de l'occupation et relève de la fonction commerciale. Il s'agit d'un vaste entrepôt, ou *horreum* (**07-023**), placé dans la catégorie des marqueurs spatiaux à valeur exclusive. Il

aménagé au IIe siècle (phase 4) sur l'une des parties les plus élevées du site et devait sans doute être accessible via la rue interne.

Les anomalies fonctionnelles – /

Les fonctions associées – /

Les secteurs fonctionnels spécifiques – /

Les lieux fonctionnels réaffectés et/ou déplacés – /

Les lieux fonctionnels à la datation imprécise – /

7. Bibliographie

AUVERTIN R., 2018. *Habiter dans les agglomérations du nord de la Gaule (Ier-IIIe s.). Analyse architecturale de la maison romaine*, thèse de doctorat présentée à l'Université Charles-de-Gaulle – Lille 3, Lille (J. Arce & X. Deru, directeurs).

DE COCK S., 1988. Onderzoek van een gallo-Romeinse *villa* te Tiegem (gem. Anzegem), *Westvlaamse Archaeologica*, 4/3, p. 76-83.

DE COCK S., 1996. Van archeologische site tot openluchtmuseum. De Gallo-Romeinse baanpost en Merovingische nederzetting van Kerkhove, ca. midden 1e eeuw – late Middeleeuwen, dans VAN ROEYEN 1996, p. 79-88.

DE COCK S. & ROGGE M., 1988. De V.O.B.o.W.-activiteiten te Kerkhove (gem. Avelgem) in 1986-1987 : Romeinse bewoning, *Westvlaamse Archaeologica*, 4/1, p. 13-19.

MESTDAGH B. & GLABEKE E., 2013. *Archeologische opgraving Waarmaarde Aquafintracé (prov. West-Vlaanderen)*, Rapport Monument Vandekerckhove 2013/ 14, Ingelmunster.

En ligne : https://oar.onroerenderfgoed.be/publicaties/ROEV/440/ROEV0440-001.pdf

ROGGE M., 1981. Een Merovingische nederzetting te Avelgem – Kerkhove (West-Vlaanderen), dans VAN DOORSELAER 1981, p. 67-102.

ROGGE M. & VAN DOORSELAER A., 1977. Kerkhove (W-Vl.) : Romeinse nederzetting, *Archéologie*, 2, p. 98.

SERGANT J. *et al.*, 2019. De Schelde-oversteek van de weg bavay-Aardenburg te Kerkhove Multidisciplinair onderzek naar Romeinse sporen in het Scheldealluvium (W.-Vl.), *Signa*, 8, p. 149-159.

En ligne : https://signaromana.wordpress.com/publications/

VAN DOORSELAER A. (éd.), 1981. *De Merovingische Beschaving in de Scheldevallei*, Courtrai.

VAN ROEYEN J.-P., 1996. *Uit Vlaamse bodem. 10 archeologische verhalen*, catalogue d'exposition, Sint-Niklaas.

16. TOURNAI

CITÉ DES MÉNAPIENS
Turnacum / Turnaco
BELGIQUE
Province de Hainaut
Arrondissement de Tournai-Mouscron
Commune de Tournai

1. Cadres géomorphologique et topographique

1.1. Situation

Le site est implanté de part et d'autre de l'Escaut, sous l'actuelle ville urbanisée de Tournai. À l'époque romaine, le fleuve joue le rôle de frontière naturelle entre les Ménapiens et les Nerviens. La bourgade est donc à cheval entre ces deux cités, mais son développement plus important en rive gauche lui vaut d'être traditionnellement rattachée au territoire ménapien[25]. Elle est ainsi établie à 65,75 km au sud-est de Cassel, son chef-lieu au Haut-Empire.

1.2. Topographie et altitude

Le site archéologique se développe dans la vallée fluviale de l'Escaut. Cette dernière forme, à la hauteur de la localité de Tournai, un espace asymétrique dont le dénivelé tire son origine de la faille Gaurain-Ramecroix située transversalement au fleuve. La rive gauche présente un relief plus escarpé, s'élevant à l'altitude de 50 m, tandis que la rive droite culmine à 25 m, puis descend en pente douce en direction du fleuve. La bourgade romaine est établie au carrefour de deux chaussées. La première vient de Bavay et se dirige ensuite au nord-ouest, en direction de l'agglomération de Wervik (n° 20) avant d'atteindre Cassel. L'origine de la deuxième voie est Arras. La route croise, à Tournai, la Bavay-Cassel avant de se diriger vers l'Escaut. Le fleuve ne pouvant être franchi facilement à gué, un pont ou un service de bacs ont dû être mis en place. La voie continue ensuite vers le nord-est, en territoire nervien, où sa destination reste inconnue[26]. L'agglomération se développe également au sein d'un terroir riche. Les campagnes environnantes sont ainsi occupées par plusieurs établissements ruraux, dont le plus proche est la *villa* de Froyennes établie à un peu moins de 250 m au nord-ouest[27].

1.3. Environnements pédologique et géologique

L'agglomération repose sur un substrat formé de tuffeaux, ou sables argileux calcaires, et de sables homogènes. Ces sédiments sont à leur tour placés sur des marnes turoniennes, ou

[25] BRULET & COQUELET, 2008, p. 368.
[26] BRULET & COQUELET, 2008, p. 368-369.
[27] BRULET & COQUELET, 2008, p. 368 ; COULON, 1977.

roches argilo-calcaires plus ou moins argileuses ou crayeuses, qui prennent elles-mêmes place sur des dépôts à caractère continental, à savoir des résidus de l'altération du socle inférieur paléozoïque pour l'essentiel. Ce socle paléozoïque est constitué de la pierre de Tournai, ou calcaire de Tournai, qui est connue pour affleurer au sud-est de la localité. La bourgade romaine se situe donc en aval d'un bassin carrier dont les gisements sont sans doute exploités dès la période antique, ce qui en fait un lieu de trafic lié à l'exercice de cette activité. Les versants encadrant le passage de l'Escaut sont, quant à eux, recouverts d'une couche irrégulière de limons éoliens, ou *loess*, tandis que la plaine alluviale est constituée de sables alluviaux sur lesquels reposent des limons, des argiles et des tourbes[28].

1.4. Réseau hydrographique

L'Escaut, fleuve navigable, est le seul axe fluvial lié à la bourgade romaine. Si la canalisation moderne de ce dernier n'a pas fondamentalement altéré son lit, elle a néanmoins réduit drastiquement la largeur de son cours et modifié le paysage de la rive droite de Tournai[29]. Cet aménagement a, en revanche, élargit son cours au niveau du Luchet d'Antoing, noyant par ce fait une portion de la rive droite et les vestiges antiques associés[30].

2. Historique des recherches

La richesse archéologique du sous-sol tournaisien est mise en lumière dès le milieu du XVII^{e} siècle, lorsque la sépulture de Childéric, roi mérovingien et père de Clovis, est fortuitement mise au jour aux abords de l'église Saint-Brice, établie en rive droite. Malgré l'engouement engendré par cette découverte, il faut attendre deux siècles pour que des érudits locaux entreprennent de sonder plusieurs secteurs de la ville, tout en étant malheureusement animés par des motivations diverses et employant des méthodes de fouilles parfois très discutables[31].

Un moment-clé de la recherche archéologique tournaisienne se situe au sortir de la seconde Guerre mondiale. Les bombardements ont en effet laissé un paysage urbain meurtri et des secteurs complètement éventrés. Ces ouvertures offrent une chance unique aux archéologues de sonder le sous-sol de la ville. C'est ainsi que le Commissaire général à la Reconstruction du Pays charge M. Amand de nettoyer et de cataloguer les vestiges archéologiques de Tournai[32]. Ce travail ainsi que les nombreuses interventions que ce dernier

[28] BRULET & COQUELET, 2008, p. 368 ; HENNEBERT, 2012, p. 46-47.
[29] VERSLYPE, 1999.
[30] AMAND, 1968a.
[31] VANDEKERKOVE, 1990, p. 15.
[32] LEMAN, 2017, p. 26.

dirige des dizaines d'années plus tard, notamment en collaboration avec J. Mertens et sous l'égide du Service national des Fouilles (SNF), amènent à une meilleure connaissance du passé urbain et de son occupation romaine.

Au cours des années 1970 et 1980, l'association de la Société tournaisienne de Géologie, Préhistoire et Archéologie, du Service SOS Fouilles et du Centre de Recherches d'Archéologie nationale de l'Université catholique de Louvain donne un nouvel élan à l'archéologie tournaisienne et procure de nouvelles informations précieuses sur les diverses occupations du lieu[33].

Tournai fait depuis l'objet d'une attention particulière en raison de son patrimoine remarquable. On ne compte plus les fouilles programmées, les interventions préalables et de sauvetage, menées notamment à l'initiative de la Société tournaisienne de Géologie, Préhistoire et Archéologie et du Service Public de Wallonie[34].

3. Sources écrites

3.1. Sources textuelles

Tournai est mentionnée dans les sources littéraires du V^e^ siècle après J.-C. L'agglomération, qui acquiert à l'époque le statut de chef-lieu de cité, est ainsi reprise dans la *Notitia Galliarum* en tant que centre urbain de la Belgique Seconde[35]. Elle apparaît également dans la *Notitia Dignitatum*, où la ville est présentée comme étant le siège d'un atelier impérial (une fabrique de vêtements militaires)[36] et comme lieu d'accueil d'une division militaire[37]. Enfin, saint Jérôme, ou Jérôme de Stridon, évoque Tournai dans l'une de ses correspondances où il narre les désastres des invasions de 406[38].

3.2. Itinéraire et document géographique

Le nom latin de Tournai nous est également parvenu par les itinéraires antiques. La bourgade est ainsi désignée à plusieurs reprises dans l'Itinéraire d'Antonin par le vocable *Turnacum*[39] et par celui de *Turnaco* dans la Table de Peutinger, où ce nom n'est d'ailleurs pas associé à un pictogramme.

---

[33] VANDEKERKOVE, 1990, p. 15.
[34] BRULET & COQUELET, 2008, p. 369.
[35] *Notitia Galliarum*, VI, 1 et 7-8.
[36] *Notitia Dignitatum*. *In partibus Occidentis. XI. Insignia viri illustris comitis sacrarum largitionum*, 45 et 57.
[37] *Notitia Dignitatum. In partibus Occidentis. XXVIII. Comes litoris Saxonici per Britanniam*, 15.
[38] SAINT JÉRÔME, *Ad Geruchiam*, CXXIII, 15.
[39] *Itineraria Antonini Augusti (Itinéraire d'Antonin)*, 376, § 2-8 ; 377, § 1 ; 377, § 2-5 ; 378, § 9-11.

3.3. Sources épigraphiques

3.3.1. Inscriptions lapidaires

Bornes

Publiques : 2 inscriptions recensées[40].

Religieuses

Funéraires : 2 inscriptions recensées[41].

Indéterminées

3.3.2. Inscriptions sur *instrumentum* (**Aucune donnée**)

3.3.3. Graffite : 1 graffite recensé[42].

4. Chronologie

4.1. Antécédents

La période précédant l'occupation romaine reste assez mal appréhendée. Aucun vestige n'est associé à l'époque de l'Indépendance, mais quelques trouvailles mobilières dispersées et extrêmement ténues attestent cependant d'une fréquentation antérieure du lieu[43].

4.2. Occupation romaine du Haut-Empire

Les premières traces pouvant être associées à l'époque romaine sont encore discutées. Le site de « La Loucherie » a en effet livré un fossé dont le caractère défensif est indéniable. Ce dernier pourrait être associé à un ouvrage militaire augustéen tout comme il pourrait correspondre à une initiative de défense indigène encore plus ancienne. En revanche, ce dont on est certain, c'est qu'une bourgade civile se développe à partir du règne de Claude (41-54). Son plein essor se situe au II^e^ siècle, période au cours de laquelle elle est dotée d'un urbanisme de base lui conférant la physionomie d'une petite ville sans en avoir cependant le statut officiel. La bourgade maintient ce niveau tout au long du III^e^ siècle[44].

4.3. Occupation ultérieure

L'Antiquité tardive est une période de mutation positive pour Tournai. Grâce à sa position stratégique, soit au carrefour d'une voie fluviale navigable et de deux chaussées

[40] **INS003-MEN** = *ILB²*, 3 ; **INS004-MEN** = COQUELET & WEINKAUF, 2011, p. 51-52.
[41] **INS005-MEN** = *CIL*, XIII, 3566 ; *ILB²*, 2 ; **INS006-MEN** = *CIL*, 3665 ; *ILB²*, 1.
[42] **INS007-MEN** = *CIL*, XIII, 3565. Ce graffito sur gobelet en sigillée du III^e^ siècle révèle également le nom latin de Tournai. Or, son authenticité reste contestée. Sur l'authenticité de l'inscription voir DE LONGPERIE, 1853 et sur les raisons d'en douter voir SCHUERMANS, 1871, p. 70-80.
[43] BRULET & COQUELET, 2008, p. 370.
[44] BRULET & COQUELET, 2008, p. 371-374.

importantes, l'agglomération accède à une promotion administrative majeure en devenant chef-lieu de cité au détriment de Cassel. Ce nouveau statut favorise un développement exceptionnel qui constitue ensuite un atout pour sa nomination en tant que siège d'un évêché. Son importance demeure à l'époque mérovingienne et c'est d'ailleurs en son sein qu'est inhumé le roi Childéric, sans qu'on en connaisse encore les raisons précises[45].

5. Restitution du paysage construit

5.1. Les données archéologiques

5.1.1. Les vestiges liés à la fonction de communication (COMMU)

Le dossier archéologique relatif aux axes de communication est assez maigre. Le tracé intramuros de la chaussée Bavay-Cassel et celui de la route Arras-territoire nervien sont ainsi essentiellement reconstitués à partir d'hypothèses, alimentées par l'observation de l'alignement et de l'orientation des structures relevées. En revanche, les indices concernant les axes internes sont plus nombreux et permettent de reconnaître au moins cinq rues, toutes placées perpendiculairement ou parallèlement aux deux voies importantes susmentionnées.

La voie **Bavay-Cassel** n'a pas été recoupée, mais il est certain qu'elle devait traverser l'agglomération sur la rive gauche de l'Escaut. Son passage au sein de la localité est établi à partir des points de rencontre supposés avec les rues internes 1 (**16-003**), 2 (**16-004**) et 3 (**16-005**), sensées s'y greffées perpendiculairement. Par ce jeu de restitution, la voie prend ainsi une orientation nord-ouest/sud-est, soit un tracé parallèle à l'Escaut. Depuis l'actuelle rue Madame, elle devait traverser la rue de la Tête d'Or et suivre ensuite le tracé des rues Gallait, de la Cordonnerie et du Curé Notre Dame, puis continuer en ligne droite jusqu'à la rue de Courtrai où elle reprenait sans doute le tracé de la rue Bourbon Saint-Jacques, après une légère bifurcation vers l'ouest (Fig. 10).

La route **Arras-territoire nervien** est un peu mieux appréhendée, du moins, la section située en rive droite de l'Escaut, découverte sous l'actuelle rue de Pont qui suit encore son tracé (**16-001**[46]) (Fig. 10). La voie romaine y est orientée nord-est/sud-ouest et est large d'au moins 8,80 m. Elle est encadrée de part et d'autre par une canalisation, à fond dallé et à parois formées de murs en moellons, et devait être scandée de portiques dont il subsiste que la base des piliers. La route présente un revêtement de petites dalles plates. Ce niveau pavé est par la suite couvert d'une recharge, constituée d'un remblai de pierrailles, de cailloux concassés, de tuileaux et de blocs de mortier, qui condamne par la même occasion les canalisations bordant la chaussée.

[45] BRULET & COQUELET, 2008, p. 374.
[46] AMAND, 1973, p. 33-35, p. 37 et p. 42.

L'excellent état du dallage primitif incite à voir dans ce travail de rehaussement une montée progressive du niveau de l'Escaut. Concernant la section routière établie sur l'autre rive du fleuve, les indications sont beaucoup moins précises et on sait tout au plus que la voie est recoupée, en 1846, dans la rue Saint-Martin (**16-002**[47]) (Fig. 10). En ce sens, la chaussée devait préalablement passer la Porte des Primes et, à partir de la rue Saint-Martin, continuer son parcours en direction du nord-est jusqu'à la rue de la Tête d'Or où elle croisait alors la Bavay-Cassel[48].

Les maigres connaissances accumulées pour ces axes majeurs, du moins à leur passage au sein de la localité, empêchent de leur octroyer une chronologie précise. Une datation augustéenne semble néanmoins très probable pour la Bavay-Cassel[49]. Quant à la voie Arras-territoire nervien, si son aménagement en dur remonte dans le courant de la seconde moitié du I^er^ siècle après J.-C., son tracé en tant que tel doit être plus ancien[50]. Son passage à la hauteur de l'agglomération de Bouvines (n° 2) est d'ailleurs bien attesté au début du I^er^ siècle après J.-C. [51]

Au sein de la littérature, ces deux routes sont assimilées au *cardo* et au *decumanus*. Cette identification vient du fait qu'au début du II^e^ siècle après J.-C., l'agglomération se dote, en rive gauche, d'un maillage régulier de rues dont l'orientation se calque sur celles de ces deux chaussées. L'espace habité est donc quadrillé à l'image de celui des chefs-lieux de cité. De ce réseau de voiries, il n'en reste que quelques tronçons, trop insuffisants malheureusement pour restituer de manière détaillée cette organisation orthogonale qui devait être orientée 38° ouest – 52° est[52]. Concrètement, les fouilles ont permis d'appréhender cinq rues internes (RI), recoupées au Vieux-Marché-aux-Jambons (RI1 = **16-003**[53]), à la rue des Clairisses (RI2 = **16-004**[54]), à la rue Madame (RI3 = **16-005**[55]), à la rue de la Wallonie (RI4 = **16-006**[56]) et sur le site de « La Loucherie » (RI5 = **16-013**[57]) (Fig. 10). Les quatre premières sont placées perpendiculairement à la Bavay-Cassel (*decumanus*) tandis que la dernière est perpendiculaire à l'Arras-territoire nervien (*cardo*).

[47] LESENNE, 1981, p. 45.
[48] BRULET & COQUELET, 2008, p. 371.
[49] BRULET, 2008, p. 68.
[50] AMAND, 1973, p. 45.
[51] LEPLUS, 2014, p. 49.
[52] BRULET & COQUELET, 2008, p. 371.
[53] AMAND, 1973, p. 47.
[54] AMAND, LAMBERT & D'HAYER, 1972, p. 63-64 ; AMAND, 1973, p. 47.
[55] AMAND & EYKENS-DIERICKX, 1960, p. 112 ; AMAND, 1973, p. 26 et p. 27, fig. 9.
[56] AMAND, 1968b, p. 15.
[57] NYNS, 1981, p. 32-33.

De la rue **interne 1** (**16-003**), on dispose d'aucune description. En revanche, la **rue interne 2** (**16-004**) a fait l'objet d'une observation de son aménagement, mais à travers une fenêtre assez étroite, large de 3 m. Le revêtement final est ainsi composé de petites dalles présentant à certains endroits des traces d'usure. Ce niveau surmonte un empierrement de 0,30 m d'épaisseur, fait de cailloux auxquels se mélangent des éclats de pierres concassées et des fragments de tuileaux. Cette couche repose sur une assiette d'argile grasse damée, incluant du charbon de bois, des débris de torchis et des ossements d'animaux et qui est elle-même placée sur un dernier niveau sédimentaire de nature argileuse renfermant du charbon de bois et des ossements d'animaux.

La **rue interne 3** (**16-005**) n'a pas été à proprement recoupée, mais a été appréhendée grâce à une section de canalisation qui devait la longer. Tapissé de *tegulae*, ce système d'évacuation des eaux était placé contre le parement extérieur d'un épais mur d'une habitation (**16-032**) et formait un angle de 40° par rapport à l'actuelle rue Madame.

La **rue interne 4** (**16-006**) a fait l'objet d'une observation en coupe, à l'aide d'une fenêtre d'intervention réduite à 2,10 m de largeur et entravée par des constructions postérieures. On a néanmoins pu apercevoir une couche de cailloutis très oxydés recouvrant le revêtement dallé de la voirie. Ce dernier était aménagé sur un niveau sédimentaire de nature argileuse, lui-même disposé sur une couche de concassés.

Enfin, la **rue interne 5** (**16-007**) est un chemin large de 6 m à 7 m et bordé d'une rigole de 0,25 m de largeur et de 0,15 m de profondeur. Son aménagement compte deux niveaux empierrés, formés tous deux de cailloutis de pierre bleue mélangés à quelques rognons de silex épars et séparés par une couche de terre argileuse de teinte gris brun de 0,25 m d'épaisseur.

5.1.2. Les vestiges liés à une fonction « publique » (PUB)

L'agglomération compte un édifice public à caractère administratif. Ce dernier a été repérée en rive gauche, sur le site de « La Loucherie » (**16-008**[58]) (Fig. 10). Interprétée comme étant une **basilique de marché**, elle se présente sous la forme d'un bâtiment monumental relativement fermé sur lui-même et qui épouse une forme rectangulaire de dimensions importantes, soit 20 m de largeur pour 50 m de longueur. L'édifice se compose d'une grande cour centrale dallée, entourée d'une colonnade à six pilastres placés sur les longs côtés, et de deux grandes salles latérales. Le parement de ses murs est très soigné, formé de petits blocs taillés en calcaire entrecoupés d'arases de deux assises de terres cuites d'hypocauste. Ils sont recouverts d'enduits peints dont certains fragments sont historiés. Deux colonnes décorent le

[58] MERTENS & RÉMY, 1974, p. 12-22.

centre du mur extérieur. Elles présentent un diamètre de 0,42 m et leurs bases sont à double tore. L'édifice connaît, par la suite, quelques transformations. Ces dernières sont visibles au niveau de la cour centrale, désormais réduite et pourvue de nouvelles colonnades, et du couloir de circulation qui est remplacé par un passage dallé plus étroit et non axial. Un fragment d'inscription, des fragments d'une statue monumentale et un Mercure en bronze ont également été découverts dans les environs immédiats de l'édifice. Ce dernier est érigé au début du II^e^ siècle après J.-C. et reste sans doute en fonction jusqu'à la fin du siècle suivant.

5.1.3. Les vestiges liés à la fonction religieuse (REL) (**Aucune donnée**)

5.1.4. Les vestiges liés à la fonction militaire (MIL)

Un fossé au profil V, au caractère défensif assuré, a été découvert sur le site de « La Loucherie », situé en rive gauche (**16-009**[59]) (Fig. 10). Cette structure présente un plan en L, dont la plus longue section a été suivie sur distance de 55 m et, la plus courte, sur 15 m. Leur largeur oscille entre 2,20 m et 5 m. Ce fossé a longtemps été identifié aux restes d'un camp claudien de la conquête de la Bretagne[60], mais cette hypothèse ne tient plus, et ce, en raison d'un mobilier bien plus précoce retrouvé dans son remblai, de son creusement stratigraphiquement antérieur à toutes traces de constructions locales et d'une orientation qui ne se conforme pas à la structuration postérieure des chaussées. Ces divers arguments poussent donc à l'interpréter comme étant une infrastructure militaire augustéenne, voire un ouvrage de défense indigène plus ancien[61].

5.1.5. Les vestiges liés à la fonction résidentielle (RESID)

Les opérations archéologiques ont mis au jour de nombreuses zones attribuables à la fonction résidentielle. Malgré la multiplication de ces découvertes, les indices restent assez pauvres concernant les plans des maisons. Les raisons sont multiples. Si les bombardements de la seconde Guerre mondiale puis l'urbanisation intensive de l'après-conflit ont participé à l'éradication de nombreux vestiges, l'arasement des structures du Haut-Empire, notamment au cœur de l'actuelle localité, débute déjà dès l'Antiquité tardive lorsque l'agglomération devient chef-lieu de cité et qu'elle est emmuraillée[62]. À cela s'ajoutent, milieu urbain oblige, des fenêtres d'observation très réduites qui ne facilitent aucunement la restitution complète des habitats. Les données sont, en revanche, suffisantes pour déterminer un emploi différent de

[59] MERTENS & RÉMY, 1974, p. 10-11.
[60] MERTENS & RÉMY, 1974, p. 29.
[61] BRULET & COQUELET, 2008, p. 371.
[62] BRULET & VERSLYPE, 1999, p. 27.

matériaux dans la mise en œuvre des habitats. La bourgade connaît ainsi une première phase du bâti en matériaux légers et une seconde, caractérisée par un bâti en dur.

Les maisons en bois et en torchis – Les connaissances relatives à cette phase de construction sont assez lacunaires et, au regard des données, il n'est pas toujours aisé de distinguer clairement les contours d'un seul habitat (HB). Cela laisse donc la possibilité d'y voir deux maisons potentielles voire même plusieurs (ZHB). Huit maisons en matériaux légers et deux zones d'habitats en bois ont été pointées sur les deux rives de l'Escaut. En rive gauche, elles ont été découvertes sur le site de « La Loucherie » (ZHB1 = **16-010**[63]), à la rue de la Tête d'Or (HB1 = **16-011**[64]), sous l'église Saint-Piat (HB2 = **16-012** ; HB3 = **16-013** ; HB4 = **16-014**[65]), dans le jardin du Séminaire (HB5 = **16-015**[66]), à la rue des Clairisses (HB6 = **16-016**[67]), à la rue Soil de Moriamé (HB7 = **16-017**[68]) et à la rue des Choraux (HB8 = **16-018**[69]). En rive droite, elles ont été exclusivement appréhendées à la rue de Pont (HB9 = **16-019** ; ZHB2 = **16-020**[70]) (Fig. 10).

De ces maisons en bois et torchis, ne subsistent généralement que quelques trous de poteau, des niveaux de torchis, des assemblages de poutres voire le plancher (ex. HB2, HB3, HB4 et HB6). Leur plan reste donc difficile à établir, même si une forme rectangulaire est parfois annoncée (HB1 et HB7). M. Amand assimile d'ailleurs certaines de ces constructions à des fonds de cabane ou à des huttes (ZHB1, HB1 et HB7). On note enfin la présence de dépotoirs ou de petits celliers dans les alentours immédiats de ces maisons (ex. HB7 et HB8). Cette phase de construction en matériaux légers prend cours à partir de l'époque claudienne (41-54) et persiste jusqu'aux Flaviens (69-96). Seuls la zone d'habitats en bois 1 (**16-010**) et l'habitat en bois 2 (**16-012**) sont détruits au début de la seconde moitié du I^{er} siècle après J.-C.

Les maisons sur fondations en pierre – Les données concernant cette phase de construction sont bien plus nombreuses et plus aisées à identifier en raison de la nature des éléments maçonnés mis en œuvre. Mais là encore, des plans complets ou même partiels des maisons peinent à émerger du sol. Dans l'ensemble, les archéologues ont pu déterminer la présence d'un habitat (HP), mais dans certains cas, l'enchevêtrement des murs sans lien

[63] MERTENS & RÉMY, 1974, p. 11-12.
[64] AMAND & EYKENS-DIERICKX, 1960, p. 111.
[65] **HB2** = AMAND, LAMBERT & ROOSENS, 1980, p. 20 et p. 21, fig. 7, n° 4 ; **HB3** = *Idem*, p. 20 et p. 21, fig. 7, n° 4 ; **HB4** = *Idem*, p. 20 et p. 21, fig. 7, n° 4.
[66] AMAND & EYKENS-DIERICKX, 1960, p. 128.
[67] AMAND, LAMBERT & D'HAYER, 1972, p. 66.
[68] AMAND & EYKENS-DIERICKX, 1960, p. 113 ; AMAND, 1984, p. 31-35.
[69] MOULAERT, 2015, p. 154-155 ; MOULAERT & INGELS, 2015, p. 201-202.
[70] **HB8** & **ZHB3** = AMAND, 1973, p. 32-33.

apparent n'a pas facilité la lecture et les a incités à émettre l'hypothèse de plusieurs maisons (ZHP). Une probable *domus*, vingt-neuf maisons au moins et deux zones d'habitats sur fondations maçonnées ont été pointées de part et d'autre de l'Escaut. En rive gauche, la probable *domus* a été pointée à la rue de l'Hôpital Notre Dame (**16-021**[71]), tandis que les autres habitats ont été relevés sur le site de « La Loucherie » (HP1 = **16-022** ; HP2 = **16-023**[72]), à la rue du Vieux-Marché-au-Beurre (HP3 = **16-024** ; HP4 = **16-025**[73]), à la rue de la Tête d'Or (HP5 = **16-026** ; HP6 = **16-027** ; HP7 = **16-028**[74]), à la rue des Clairisses (HP8 = **16-029**[75] ; HP9 = **16-030**), à la rue des Carliers (HP10 = **16-031**[76]), à la rue Madame (HP11 = **16-032**[77]), au Quai Taille Pierre (ZHP1 = **16-033**[78]), à la Place Paul Émile Janson (HP12 = **16-034** ; HP13 = **16-035** ; HP14 = **16-036**[79]), dans le jardin de l'Évêché (HP15 = **16-037**[80]), situé le long de la rue des Orfèvres, à la rue du Curé Notre Dame (HP16 = **16-038**[81]), à la rue de Courtrai (HP17 = **16-039**[82]), à la rue des Choraux (HP18 = **16-040**[83]), à la rue des Orfèvres (HP19 = **16-041**[84]), sur le site de l' « Ancien Théâtre » (HP20 = **16-042**[85]), établi le long de la rue Perdue, à la place Saint-Pierre (HP21 = **16-043**[86]), à la rue de l'Hôpital Notre Dame (HP22 = **16-044**[87]) et à l'impasse du Cygne (HP23 = **16-045**[88]). En rive droite, elles ont été appréhendées à la rue de Pont (HP24 = **16-046**[89]) et sur le site du Luchet d'Antoing (HP25 = **16-047** ; HP26 = **16-048** ; HP27 = **16-049** ; HP28 = **16-050** ; HP29 = **16-051** ; ZHP2 = **16-052**[90]) (Fig. 10).

L'identification du vaste bâtiment découvert à la rue de l'Hôpital Notre Dame comme étant une ***domus*** est toujours hypothétique. Ce manque de certitude vient du fait qu'une partie seulement du plan de la bâtisse a pu être étudiée et, plus précisément, sa façade s'ouvrant sur la

[71] AMAND & BAPTISTE, 1981, p. 29-31.
[72] **HP1** = MERTENS & RÉMY, 1974, p. 12 ; **HP2** = *Idem*, 1974, p. 12 ; NYNS, 1981, p. 30 (cave).
[73] **HP 3** = AMAND & EYKENS-DIERICKX, 1960, p. 104-105 (n° **1**) ; **HP4** = *Idem*, p. 106 (n° **3**).
[74] **HP5** = AMAND & LAMBERT, 1976 ; **HP6** & **HP7** = AMAND, 1973, p. 15.
[75] **HP8** = AMAND & EYKENS-DIERICKX, 1960, p. 111-112 ; **HP9** = AMAND, LAMBERT & D'HAYER, 1972, p. 66.
[76] GHEENE-DUBOIS, 1990, p. 80 ; DERAMAIX & SARTIEAUX, 2001, p. 82.
[77] AMAND, 1951, p. 402.
[78] INGELS, 2000 ; INGELS, 2001.
[79] **HP12** = AMAND & EYKENS-DIERICKX, 1960, p. 116-118 ; **HP13** & **HP14** = *Idem*, p. 118.
[80] AMAND & EYKENS-DIERICKX, 1960, p. 113-116.
[81] AMAND & EYKENS-DIERICKX, 1960, p. 118 et p. 120.
[82] AMAND & EYKENS-DIERICKX, 1960, p. 120.
[83] AMAND, 1956, p. 429-432 ; AMAND & EYKENS-DIERICKX, 1960, p. 121.
[84] AMAND & EYKENS-DIERICKX, 1960, p. 118.
[85] GHENNE-DUBOIS, 1984, p. 182-185.
[86] BRULET & VERSLYPE, 1999, p. 29.
[87] AMAND & BAPTISTE, 1981, p. 29.
[88] AMAND & EYKENS-DIERICKX, 1960, p. 125.
[89] AMAND, 1973, p. 40-42.
[90] **HP25** = AMAND, 1968a, p. 34-37 (Bassin **B**, plage **b**) ; **HP26** = *Idem*, p. 34-37 (bassin **B**, plage **c**) ; **HP27** = *Idem*, p. 39-43 (bassin **B**, plage **d**) ; **HP28** = *Idem*, p. 48-50 (bassin **C**) ; **HP29** = *Idem*, p. 50-53 (bassin **C**) ; **ZHP2** = *Idem*, p. 37-39 (bassin **A**).

Bavay-Cassel. Cette dernière est pourvue d'un seuil monumental de 3,75 m de largeur, constitué de trois dalles épaisses de 0,35 m de longueur inégale. À 0,30 m devant ces dalles, on note la présence d'une ligne de démarcation servant de battée aux deux vantaux du portail. Cette porte d'entrée donne ensuite accès à la pièce centrale large de 7,15 m, au sol formé d'un dallage et aux murs recouverts de deux couches superposées d'enduit rose. Enfin, la présence d'autres murs indique que plusieurs pièces devaient s'aligner perpendiculairement à la façade. La probable résidence est érigée dès le II^e^ siècle après J.-C., mais la durée de sa mise en service reste indéterminée. L'usure des dalles indique cependant un usage sur du long terme.

Murs (HP4, HP7, HP14, HP15, HP16, HP20, HP21, HP22 et HP23), angles de murs (HP8 et HP17), niveaux de sol (HP9, HP13, HP16 et ZHP2), pièces chauffées par hypocauste (HP6, HP12, HP19 et HP25) ou présence d'un bain et de foyers (ZHP1) sont les principaux éléments construits sur lesquels reposent l'identification de la majeure partie des habitats. Pour le reste, on dispose de quelques plans partiels laissant entrevoir des maisons répondant à des plans rectangulaires (HP1, HP2, HP11, HP18, HP28 et HP29), subdivisées en plusieurs pièces dont certaines chauffées par hypocauste (HP5, HP24, HP26 et HP27). Seul l'habitat en pierre 3 (**16-024**) présente une forme légèrement trapézoïdale de 5,50 m de côté, aux murs soigneusement appareillés au mortier rose et au double sol en béton.

Cette phase du bâti en dur se généralise à Tournai à partir du II^e^ siècle après J.-C., mais on note déjà, de manière assez marginale, l'apparition de fondations maçonnées dès l'époque flavienne (HP1 et HP2)[91]. Si les chercheurs peuvent aisément dater le début de l'aménagement de ces maisons, il leur est plus difficile d'en évaluer leur période d'usage. On peut par ailleurs supposer que ces demeures restent en place jusqu'à la fin du Haut-Empire au moins, époque après laquelle une fortification vient enserrer le centre urbain et réduire l'espace habité.

Les caves isolées – À cette liste d'habitats, on peut ajouter quatre caves (C) et une zone de celliers (ZC). Ces vestiges relevant de la fonction résidentielle n'ont pu être reliés à aucune structure domestique voisine. Ces celliers ont été mis au jour en rive gauche, sur le site du « Grand Bazar » (ZC = **16-053**[92]), entre les rues de la Tête d'Or et le Vieux-Marché-au-Beurre, et à la rue des Choraux (C1 = **16-054**[93]) ; les trois autres sur l'autre rive, à la Terrasse Saint-Brice (C2 = **16-055** ; C3 = **16-056**[94]) et à la rue de Pont (C4 = **16-057**[95]) (Fig. 10). Ces caves se présentent sous la forme de structures rectangulaires à la mise en œuvre variable : simples

[91] BRULET & COQUELET, 2008, p. 371.
[92] AMAND, 1973, p. 8-12.
[93] AMAND & EYKENS-DIERICKX, 1960, p. 120-121.
[94] **C3** = VILVORDER, 1990, p. 38 et p. 40 (**XIII**) ; **C4** = VILVORDER, 1990, p. 37 (**II**).
[95] AMAND, 1951, p. 399.

fosses creusées dans le sol en place (ZC), celliers aux parois maçonnés (ZC, C1 (?) et C4) ou taillées dans le rocher (C2 et C3). Leur dimensions moyennes sont de l'ordre de 1,9 m de largeur et de 2,4 de longueur. Toutes ces structures n'ont pu être datées avec précision. On sait par ailleurs que la zone de celliers (**16-033**) est la plus ancienne et remonte à l'époque flavienne, tandis que les caves 2 (**16-055**) et 4 (**16-057**) sont aménagées au cours du II^e^ siècle après J.-C.

5.1.6. Les vestiges liés à la fonction commerciale (COM)

Des baraquements en matériaux légers ont été découverts au « Luchet d'Antoing », sur la rive droite de l'Escaut (**16-058** et **16-059**[96]) (Fig. 10). Ils ont été interprétés comme étant des **entrepôts** en bois (ou *horrae*). De ces derniers, il ne subsiste que les niveaux de circulation identifiés par la présence de planchers, auxquels s'ajoutent des trous de poteaux et des parois encore en élévation, érigées à l'aide de planches. Aucun plan de ces baraquements n'a pu être établi car les observations ont principalement été réalisées à l'aide des profils. Ces derniers ont d'ailleurs mis en évidence plusieurs niveaux d'aménagement de ces entrepôts, certainement causés par la fluctuation du niveau de l'Escaut. Pour M. Amand, la position de ces infrastructures commerciales en bordure d'un fleuve parfois capricieux n'avait pas que des inconvénients. En plaçant ces zones de stockage au plus près de la rive, on évitait en effet des manipulations inutiles. Les céréales, les produits manufacturés ou encore les calcaires provenant des carrières de la région d'Antoing pouvaient de cette manière passer directement des bateaux aux entrepôts et inversement[97]. Ces *horrea* ont été érigés dès le règne de Claude (41-54) et ont été en usage jusqu'à la fin de la période flavienne.

5.1.7. Les vestiges liés à la fonction artisanale (ART)

Huit ateliers artisanaux (A) et une zone comprenant des indices artisanaux indirects (ZA) ont été repérés sur le site. Les activités concernées sont principalement tournées vers les artisanats du feu (travail de la céramique et de la pierre), mais on note également des artisanats tournés vers la transformation des matières animales (activité de tannerie) et des matières végétales (activité de panification).

Les artisanats du feu – Le **travail de la céramique** a été repéré sur les deux rives de l'Escaut. En rive gauche, il se décline en une officine de potiers (A1 = **16-060**[98]), mise au jour à la rue des Choraux, et en un atelier de tuiliers (A2 = **16-061**[99]), signalé sur le site du « Grand Bazar », entre les rues de la Tête d'Or et le Vieux-Marché-au-Beurre, tandis qu'en rive droite,

[96] AMAND, 1968a, p. 11-27 (bassin **A**).
[97] AMAND, 1968a, p. 58-59.
[98] AMAND & LAMBERT, 1978, p. 50.
[99] AMAND, 1973, p. 12-14.

il se manifeste sous la forme d'un second atelier de tuiliers mis au jour sur le site du « Luchet d'Antoing » (A3 = **16-062**[100]) (Fig. 10).

L'**atelier de potiers** (**16-060**) est matérialisé par une sole de four très abîmée, longue de 2,20 m. La présence de cette dernière se manifeste par une couche d'1 cm d'épaisseur, formée d'argile cuite posée sur le sol vierge et portant des traces rougies sous l'action de la chaleur. La production de ce four reste une inconnue. En revanche, la découverte d'une moitié de bol Drag. 36 dans les remblais de la structure permet d'estimer son usage au début du II^e^ siècle après J.-C.

L'**atelier de tuiliers 1** (**16-061**) est composé d'un four dont le gueulard a bien été étudié. Ce dernier a été suivi sur une distance de 2 m et était orienté au nord-ouest. Sa paroi nord-est, épaisse de 0,40 m, était formée de moellons et de *tegulae*, tandis que la paroi opposée était réalisée en carreaux de terre cuite de 0,31 m de côté. Le tout était posé sur le sol en place de nature sableuse et soutenu par des pieux de 0,13 m à 0,15 m de diamètre. Les matériaux pour cette mise en œuvre étaient calcinés et vitrifiés. Ce canal de chauffe était sans doute voûté. Ce four est daté du début du II^e^ siècle après J.-C.

L'**atelier de tuiliers 2** (**16-062**) comporte deux fours, dont l'un est toutefois à peine identifiable. La première structure de chauffe présente une longueur totale de 5,40 m. Elle comprend une gueule en déclivité, prolongée d'un canal voûté dont la base est constituée de deux murets, hauts de 0,85 m de haut et formés de carreaux de remploi. La chambre de chauffe est également conservée. Elle est de forme ovale (1,30 m x 3,30 m) et est délimitée par une double paroi de débris de carreaux et de *tegulae* que maintiennent une couche d'argile et une gangue de moellons grossiers. Cette double paroi est le signe d'un remaniement du four et d'une période d'utilisation prolongée, dépassant, en ce sens, une saison. Du four 2, n'étaient visibles que des traces de la gangue en moellons ainsi qu'une lentille de briquaillons et d'argile noire. Le tout reposait sur un amas de chaux et sur une couche de terre grise avec du charbon de bois. Cet atelier est daté du II^e^ siècle après J.-C.

La **production de chaux** est également attestée sur les deux rives de l'Escaut. En rive gauche, ce ne sont pas moins de deux ateliers de chaufourniers qui ont été découverts à la place Paul-Émile Janson (A4 = **16-063**[101]) et dans le jardin de l'Évêché (A5 = **16-064**[102]), situé le long de la rue des Orfèvres. La proximité de ces lieux de production a d'ailleurs poussé certains archéologues à soupçonner la présence d'une carrière dans les environs, localisée peut-être à

[100] AMAND, 1968a, p. 27-29 (bassin **A**).
[101] AMAND & EYKENS-DIERICKX, 1960, p. 95 et p. 116.
[102] AMAND, 1951, p. 393 ; AMAND & EYKENS-DIERICKX, 1960, p. 95-96.

proximité de la rue des Orfèvres où la roche affleure à 6 m de profondeur[103]. En rive droite, un seul atelier a été relevé à la Terrasse Saint-Brice (A6 = **16-065**[104]) (Fig. 10).

De l'**atelier de chaufourniers 1** (**16-063**), il ne subsiste qu'un four en forme de cuve hémisphérique et luté à l'argile, daté de la seconde moitié du I^er^ siècle après J.-C.

L'**atelier de chaufourniers 2** (**16-064**) est également composé d'un four de plan circulaire d'un diamètre de 4 m. Sa cuve est de forme hémisphérique, longue d'1,50 m environ et aux parois lutées d'une couche d'argile rougie. La gueule du four est orientée au nord-ouest et il était encore rempli de chaux éteinte mélangée à de nombreux morceaux de bois carbonisés et des agglomérats d'argile rougie. Ce four est contemporain du premier décrit et remonte donc dans la seconde moitié du I^er^ siècle après J.-C.

L'**atelier de chaufourniers 3** (**16-065**) est le mieux étudié. Il est aménagé dans la roche à une profondeur d'1,60 m et présente un plan circulaire d'un diamètre intérieur de 4 m à la base. Sur ses parois internes est plaqué un parement de moellons en pierre bleue tapissé d'une fine couche de chaux. Le canal de chauffe est situé sur le côté occidental de la chambre de cuisson et présente une ouverture large de 0,48 m. L'aire de chauffe extérieure dessine un plan quadrangulaire de 0,90 m de largeur sur 1,20 m de longueur. La fosse est creusée en déclivité vers le gueulard. En outre, on note la présence de trois trous de poteaux, repérés dans les environs immédiats du four et qui suggèrent l'aménagement d'un auvent de protection. Le comblement de la structure comprend des blocs d'argile cuite mélangés à des moellons et à quelques fragments de tuiles. La datation du four a été déterminée par archéomagnétisme et cette approche suggère une utilisation de ce dernier entre le deuxième quart du II^e^ siècle et la fin du IV^e^ siècle après J.-C.

Les artisanats liés à la transformation des matières animales – Le travail du cuir et des peaux de bêtes est attesté par la présence d'une tannerie supposée (**16-066**[105]), découverte sous l'église Saint-Piat, en rive gauche, et d'une zone de dépotoir liée à cette activité ou à celle des cordonniers (**16-067**[106]), localisée de l'autre côté de l'Escaut, à la rue de Pont (Fig. 10).

La **tannerie** présumée (**16-066**) se décline en trois fosses creusées dans l'argile en place, présentant la forme d'un haricot. Ces fosses sont remplies de cendres blanchâtres et de charbons de bois, mélangées avec nombreuses cornes de bovidés empilées, signes d'une activité de tannage. Ces installations artisanales sont datées de la période flavienne.

[103] AMAND & EYKENS-DIERICKX, 1960, p. 95.
[104] VILVORDER, 1990, p. 38 (**XII**).
[105] AMAND, LAMBERT & ROOSENS, 1980, p. 20 et p. 21, fig. 7, n° 1.
[106] AMAND, 1973, p. 32.

Concernant la **zone dépotoir** associée au travail des **tanneurs** ou des **cordonniers** (**16-067**), elle comprend un niveau de remblai tourbeux qui renferme une grande quantité de déchets de cuir, associé à un niveau de plancher en bois. Cette mise en relation permet de présumer la datation de ce niveau à caractère artisanal entre l'époque claudienne et la période flavienne.

Les artisanats liés à la transformation des matières végétales – Une **boulangerie** est fortement soupçonnée sous l'actuelle place Saint-Pierre (**16-068**[107]) (Fig. 10), et ce, en raison de la découverte de trois fours circulaires, disposés en batterie et identifiés comme étant de probables fours à pain. Le premier four en pierres de Tournai est mal conservé, mais présente encore un diamètre de 0,90 m. Les deux fours suivants sont similaires et construits à l'aide de fragments de *tegulae*, disposées de telle manière à constituer les parois de deux cuves circulaires (diam. 0,70 m). Le centre de ces foyers, de même que leurs couloirs et leurs aires de chauffe sont dallés de pierres de Tournai. La gueule des foyers est ouverte au nord-est et les couloirs d'alimentation sont aménagés grâce à l'alignement de dalles d'environ 0,30 m de large sur une longueur de 1,40 m. Des niveaux de sol en béton sont associés à ces structures de chauffe. Cette boulangerie supposée est en acticité au cours du II^{e} siècle après J.-C.

5.1.8. Les vestiges liés à la fonction de services (SERV)

Deux dépotoirs ont été découverts à la rue des Choraux et sont associés à une zone de **décharge** à caractère public (**16-069** et **16-070**[108]) (Fig. 10). La première fosse (**16-069**) présente un diamètre de plus de 8 m. Son comblement contient de nombreux restes osseux de chevaux, soit sept individus au moins, et le crâne complet d'un probable chien. Certaines parties des squelettes d'équidés sont encore en connexion anatomique, principalement des tronçons de rachis, associés parfois à un enchevêtrement de côtes. Stratigraphiquement, le dépôt est recouvert par une colluvion sablonneuse phosphatée de teinte vert-de-gris, tandis que les déversements suivants sont tapissés d'un remblai de limon sablonneux gris-brun foncé, incluant une grande quantité de déchets de construction, de la céramique et sans doute des restes de chaussures. La deuxième fosse (**16-070**) se situe à moins d'1 m au nord-ouest de la première et a également livré des os de chevaux. Elle présente un contour ovale et des dimensions plus petites, sa largeur étant d'1 m environ. Aux côtés des restes fauniques, des fragments de tuiles et des moellons de calcaire bleu ont été exhumés de son remblai sablonneux.

Le contenu très particulier de ces fosses, ici des chevaux auxquels s'ajoute sans doute un chien, permet d'interpréter ces structures fossoyées comme étant des décharges. Ces

[107] BRULET & VERSLYPE, 1999, p. 29-30.
[108] MOULAERT, 2015, p. 154-155 ; MOULAERT & INGELS, 2015.

dernières sont souvent placées aux portes des villes et accueillent, outre les ordures ménagères, les restes d'animaux de traction (ex. les équidés) ou encore d'animaux de compagnie (ex. les chiens) qui ne font pas partie de la chaîne alimentaire et qui sont donc traités différemment[109]. Ces fosses sont aménagées après l'abandon de l'habitat en bois, soit dans le courant du II^e^ siècle après J.-C., et leur utilisation perdure sans doute jusqu'à l'aménagement du bâtiment romain tardif en *opus africanum*.

5.1.9. Les vestiges liés à la fonction de loisirs (LOIS)

Plusieurs ensembles thermaux ont été découverts au sein de l'agglomération romaine, mais il n'est pas toujours aisé de distinguer les initiatives publiques des aménagements privés[110]. Cinq ensembles ont néanmoins pu être pointés. Deux d'entre eux se situent en rive gauche, sous l'église Saint-Piat (**16-071**[111]) et à la rue du Vieux-Marché-aux-Jambons (**16-072**[112]), tandis que les trois autres sont localisés sur la rive opposée, sous le quai Vifquin (**16-073**[113]) et sous le site du « Luchet d'Antoing » (**16-074**[114] et **16-075**[115]) (Fig. 10).

L'**ensemble thermal 1** (**16-071**) reste hypothétique car il n'en subsiste que trois citernes et des niveaux de sol associés[116]. La première citerne est de plan trapézoïdal (petite base : 1,25 m) et est accolée à une deuxième citerne de 2,50 m de largeur et de 3 m au moins de longueur. Leurs murs sont réalisés en briques et en moellons bien équarris, liés au mortier rose et recouverts de béton sur leur parement intérieur. Deux pavements sont associés à ces citernes. Ils sont en béton rose et reposent sur un radier très épais. Ils sont séparés et limités par des murs, dont l'un fait partie d'une troisième citerne, large d'1,60 m, avec quart-de-rond sur les côtés. Un troisième pavement a également été dégagé, réalisé en béton blanchâtre placé sur un radier en morceaux de *tegulae*. Cet ensemble construit a été aménagé dans le courant du II^e^ siècle après J.-C.

L'**ensemble thermal 2** (**16-072**) est une bâtisse importante orientée sud-est/nord-ouest. Elle comprend trois pièces dont deux sur hypocauste, deux baignoires, l'une ovale (1 m x 1,87 m), l'autre rectangulaire (1,42 m x 2,53 m) tapissée de feuilles de marbre blanc et

[109] LEPETZ, 2003, p. 213.
[110] BRULET & COQUELET, 2008, p. 372. Pour C. Coquelet, une initiative publique est sans doute à l'origine des thermes repérés au quai Vifquin et sur le site du « Luchet d'Antoing », ce qui n'est sans doute pas le cas de l'ensemble thermal de l'église Saint Piat et de celui de la rue du Vieux-Marché-aux-Jambons, dont les aménagements suggèrent plutôt des constructions de type privé (COQUELET, 2006, p. 36).
[111] AMAND, LAMBERT & ROOSENS, 1980, p. 22-24.
[112] AMAND & EYKENS-DIERICKX, 1960, p. 124-125.
[113] VERSLYPE, 1996-1997, p. 66-67.
[114] AMAND, 1968a, p. 30-31 (bassin **A**).
[115] AMAND, 1968a, p. 43-46 (bassin **B**, face à la plage **b**).
[116] BRULET & COQUELET, 2008, p. 372.

surmontée d'une frise d'enduit peint, d'une canalisation faite de *tegulae* et de deux puits, sans doute des cuves circulaires, qui n'ont pas été vidées de leur contenu. Cette bâtisse est détruite à la fin du II^e^ siècle après J.-C.

L'**ensemble thermal 3** (**16-073**) a été identifié grâce à la découverte de la baignoire de son *frigidarium* qui devait atteindre une superficie évaluée entre 10 m² et 14 m². Les maçonneries présentent un appareil régulier et comportent une arase de carreaux de terre cuite sur le prolongement de laquelle est coulé le béton d'étanchéité. L'aménagement d'une banquette et des quarts-de-rond est assuré par le coulage d'un béton de fond. Enfin, un conduit traversait le mur extérieur et aboutissait directement dans le fleuve, assurant ainsi la vidange de la baignoire. Cet ensemble thermal est daté des II^e^ et III^e^ siècles après J.-C.

L'**ensemble thermal 4** (**16-074**) est lui aussi appréhendé par une baignoire. De forme rectangulaire, cette dernière présente une largeur de 1,20 m. Elle est composée d'un pavement en béton à forte teneur de chaux et des parois épaisses reliées au fond par un quart-de-rond. La baignoire est encastrée dans une cuve en moellons maçonnés et dont la base repose sur des pierres posées en hérisson. Ces bains sont détruits à la fin du II^e^ siècle après J.-C. voire au début du siècle suivant au plus tard.

De l'**ensemble thermal 5** (**16-075**), une piscine large de 3,5 m a été dégagée. Elle est composée d'un pavement en béton, relié au parement interne de ses murs par un quart-de-rond. Un de ses murs est d'ailleurs placé contre une canalisation grossière au fond dallé et faisant partie du même ensemble. Cet ensemble thermal est érigé au cours du II^e^ siècle après J.-C.

5.1.10. Les vestiges liés à la fonction funéraire (FUN)

L'agglomération romaine du Haut-Empire est encadrée par au moins cinq nécropoles, auxquelles peuvent s'ajouter trois sépultures à incinération isolées.

La **nécropole 1** est le plus vaste champ funéraire que compte la bourgade. Établie en rive gauche, elle s'étend en effet de la Grand-Place actuelle jusqu'à la rue Perdue, couvrant de cette manière une superficie évaluée à au moins 1,5 ha. Elle n'a pas été entièrement fouillée, mais appréhendée à partir de plusieurs noyaux localisés sous la Grand-Place (**16-076**[117]), la rue de l'Yser (**16-077**[118]), l'église Saint-Quentin (**16-078**[119]) et la rue Perdue (**16-079**[120]/**16-080**[121]/**16-081**[122]) (Fig. 10). Ces différentes ouvertures ont permis de mettre au jour 461

[117] SOIL DE MORIAMÉ, 1916.
[118] SOIL DE MORIAMÉ, 1916, p. 167-168 (n° **CXXIII**).
[119] MERTENS & RÉMY, 1972.
[120] SOIL DE MORIAMÉ, 1916, p. 169 ; AMAND & EYKENS-DIERICKX, 1960, p. 50.
[121] BOUCHE, ESPEL & WEINKAUF, 2011, p. 14 (n° **224**).
[122] BRULET & COULON, 1977 (secteurs **A** & **B**) ; BRULET, 1996 (secteur **C**) ; BOUCHE, ESPEL & WEINKAUF, 2011 (secteur **D**).

sépultures, se partageant en 68 incinérations, 367 inhumations (dont deux comportent des sarcophages[123]) et 27 tombes au rite indéterminé. Les sépultures sont généralement accompagnées d'un mobilier varié (céramique, verrerie, effets personnels du défunt, offrandes alimentaires et pièces de monnaies) qui permet de donner une chronologie assez précise de l'usage de ce champ funéraire et de son évolution. Les plus anciennes tombes sont à incinération et sont creusées dès l'époque claudienne sous l'actuelle Grand-Place (**16-076**). À partir de cet épicentre, le champ funéraire se développe vers le nord (**16-077**) et le nord-est (**16-078**) dès le milieu du I^er^ siècle. Il reste cantonné à ce secteur élargi jusqu'à la fin du siècle suivant, même si l'on note la présence d'une incinération isolée datée de l'époque flavienne au sein de la rue Perdue (**16-080**). À partir du III^e^ siècle, la nécropole connaît une généralisation du rite d'inhumation et une nouvelle phase d'extension en direction du nord-est, où elle englobe désormais tout le secteur de la future rue Perdue (**16-078/16-079** et **16-081**). Ce champ funéraire reste en usage jusque dans la seconde moitié du IV^e^ siècle.

La **nécropole 2** est située en rive droite. Les connaissances relatives à ce champ funéraire sont très partielles, alimentées par la découverte de deux noyaux funéraires, l'un situé aux angles des rues Monnel et Childéric (**16-82**[124]), l'autre à la rue Bayeart (**16-83**[125]) (Fig. 10). Ces lieux ont ensemble permis d'observer au moins 70 sépultures à incinération, souvent creusées en pleine terre et riches en mobilier. Ce champ funéraire est utilisé à partir du milieu du I^er^ siècle après J.-C. jusqu'à la fin du siècle suivant.

La **nécropole 3** est également située en rive droite de l'Escaut, au hameau Allain (**16-084**[126]) (Fig. 10). Très peu de choses sont connues de ce champ funéraire et on sait tout au plus qu'y étaient creusées des tombes à incinération et à inhumation. Le mobilier associé à ces sépultures indique une fréquentation du lieu entre la fin du I^er^ siècle après J.-C. et le IV^e^ siècle.

La **nécropole 4** est implantée sur la rive opposée du fleuve, sous le site de la citadelle (**16-085**[127]) (Fig. 10). Elle n'a été que partiellement observée et fouillée. Il semble que les premières tombes (à incinérations ?) sont creusées au II^e^ siècle après J.-C., mais très peu d'indices relatifs à cette première période d'occupation ont été récoltés. En revanche, les données se multiplient à partir du III^e^ et, plus précisément, à partir de la seconde moitié de ce siècle et du siècle suivant, attestant par ce fait une utilisation intensive du lieu. Ces sépultures

[123] BRULET, 1990b.
[124] AMAND & EYKENS-DIERICKX, 1960, p. 35-43.
[125] AMAND & EYKENS-DIERICKX, 1960, p. 35-43.
[126] SOIL DE MORIAMÉ, 1886, p. 291 ; AMAND & EYKENS-DIERICKX, 1960, p. 33-34.
[127] AMAND & EYKENS-DIERICKX, 1960, p. 78-85.

plus tardives sont toutes à inhumation et sont accompagnées de mobilier céramique et d'offrandes alimentaires.

La **nécropole 5** est également implantée sur la rive gauche, au niveau de la rue Saint-Eleuthère (**16-086**[128]), mais sans plus de précisions rendant difficile toute localisation. On y a découvert plusieurs sépultures en pleine terre (incinérations ?), accompagnées de quelques pièces de mobilier. Ces éléments permettent de dater l'usage de ce champ funéraire dans la seconde moitié du II^e^ siècle après J.-C.

Trois tombes sans lien avec l'une des nécropoles présentées ci-dessus ont été pointées sur le site. Deux de ces **sépultures isolées** (SEP) ont été mises au jour en rive gauche, à la rue des Augustins (SEP1 = **16-087**[129]) et à la rue de la Ture (SEP2 = **16-088**[130]), et, la troisième, sur la rive opposée, à la rue Saint-Brice (SEP 3 = **16-089**[131]) (Fig. 10). Ces tombes sont toutes à incinération et les deux premières sont, plus précisément, protégées par des *tegulae*. La première sépulture (**16-087**) est datée de la seconde moitié du II^e^ siècle, tandis que la troisième (**16-089**) de la fin de ce siècle. La chronologie à accorder à la deuxième sépulture (**16-088**) est plus problématique car elle n'était accompagnée d'aucun mobilier. Pour M. Amand et I. Eyckens-Dierickx, elle doit être antérieure au milieu du III^e^ siècle après J.-C.

[128] AMAND & EYKENS-DIERICKX, 1960, p. 34.
[129] AMAND & EYKENS-DIERICKX, 1960, p. 32.
[130] AMAND & EYKENS-DIERICKX, 1960, p. 32-33.
[131] AMAND & EYKENS-DIERICKX, 1960, p. 32.

5.1.11. Tableau récapitulatif des données

N°	Description	Id1	Fonction	Id2	Interprétation	Id3	Parc. cadast.	X	Y	Niv Loca	Chrono1	Chrono 2	M.S. (valeur)
001	Route dallée	1	COMMU	1	Arras-Tournai-pays nervien	1	409c	81011	144535	1	[IA]	[< 1/2]	
002	Route	1	COMMU	1	Arras-Tournai-pays nervien	1	/	80341	144033	2	[IA]	[< 1/2]	
003	Chemin	1	COMMU	1	Rue interne 1	1	/	80481	144640	2	< IIa	< 4	
004	Chemin dallé	1	COMMU	1	Rue interne 2	1	121c	80895	144324	1	< IIa	< 4	
005	Canalisation	1	COMMU	1	Rue interne 3	1	239n	80975	144295	1	< IIa	< 4	
006	Chemin dallé	1	COMMU	1	Rue interne 4	1	394c	80611	144328	1	< IIa	< 4	
007	Chemin empierré	1	COMMU	1	Rue interne 5	1	441b	80719	144211	1	< IIa	< 4	
008	Édifice rectangulaire sur fondations en pierre	1	PUB	1	Basilique de marché	1	/	80665	144254	1	IIa-IIId	4-5+	
009	Fossé en V	1	MIL	2	Infrastructure militaire ou ouvrage défensif	2	420p	80682	144241	1	Auguste ou avant	1	
010	Traces de fonds de cabane	2	RESID	1	Zone d'habitats bois 1	1	420p	80673	144257	1	Ib-Ic	2	
011	Hutte	1	RESID	1	Habitat bois 1	1	12e	80811	144330	1	Ib/Ic-[Id]	2-[3]	
012	Plancher	1	RESID	1	Habitat bois 2	1	117g	80888	144225	1	Ib/Ic	2	
013	Plancher	1	RESID	1	Habitat bois 3	1	117g	80881	144232	1	Ib/Ic-Id	2-3	
014	Plancher	1	RESID	1	Habitat bois 4	1	117g	80883	144239	1	Ib/Ic-Id	2-3	
015	Torchis brulé	2	RESID	1	Habitat bois 5	1	596d	80900	144085	2	Ic-[Id]	2-[3]	
016	Plancher	1	RESID	1	Habitat bois 6	1	158p2	80875	144316	2	Ib/Ic-Id	2-3	
017	Fond de cabane	2	RESID	1	Habitat bois 7	1	564b/563g	80718	144357	1	[Ib/Ic]-Id	[2]-3	
018	Poteaux	1	RESID	1	Habitat bois 8	1	761a	80502	144607	1	Ib/Ic-Id	2-3	
019	Poteaux	1	RESID	1	Habitat bois 9	1	27f	80977	144474	1	Ib/Ic-[Id]	2-[3]	
020	Poteaux	1	RESID	1	Zone d'habitats bois 2	1	/	81006	144511	1	IbIc-[Id]	2-[3]	
021	Bâtisse sur fondations en pierre (plan partiel)	1	RESID	1	*Domus*	2	331b	80696	144521	1	II-[III]	4-[5+]	
022	Bâtisse partielle sur fondations en dur	1	RESID	1	Habitat pierre 1	1	441b	80687	144227	1	Id	3	
023	Bâtisse partielle sur fondations en dur	1	RESID	1	Habitat pierre 2	1	441b	80695	144224	1	Id	3	
024	Bâtisse sur fondations en dur	1	RESID	1	Habitat pierre 3	1	/	80729	144248	1	[II-III]	[4-5]	
025	Mur	1	RESID	1	Habitat pierre 4	1	/	80733	144261	1	[II-III]	[4-5]	
026	Bâtisse partielle sur fondations en dur	1	RESID	1	Habitat pierre 5	1	529h	80769	144347	2	[II-III]	[4-5]	
027	Hypocauste	1	RESID	1	Habitat pierre 6	1	4l	80757	144288	2	II-[III]	4-[5]	
028	Mur	1	RESID	1	Habitat pierre 7	1	4l	80779	144303	2	II-[III]	4-[5]	
029	Angle de murs	1	RESID	1	Habitat pierre 8	1	4l	80837	144314	1	[II-III]	[4-5]	
030	Sol	1	RESID	1	Habitat pierre 9	1	158p2	80875	144316	2	[II-III]	[4-5]	
031	Murs	1	RESID	1	Habitat pierre 10	1	158n2/136b	80901	144359	2	II-[III]	4-[5]	
032	Bâtisse partielle sur fondations en dur	1	RESID	1	Habitat pierre 11 (*Streifenhaus*)	1	247s	81018	144327	2	[II-III]	[4-5]	
033	Baignoire et foyers	1	RESID	1	Zone habitats pierre 1	1	412e2	81336	143903	1	[II-III]	[4-5]	
034	Hypocauste	1	RESID	1	Habitat pierre 12	1	/	80700	144469	1	IIa-IId	4-5	
035	Sol	1	RESID	1	Habitat pierre 13	1	/	80664	144491	1	[II-III]	[4-5]	
036	Murs	1	RESID	1	Habitat pierre 14	1	/	80691	144450	1	[II-III]	[4-5]	
037	Mur	1	RESID	1	Habitat pierre 15	1	/	80664	144491	1	[II-III]	[4-5]	
038	Sol	1	RESID	1	Habitat pierre 16	1	622	80643	144517	2	[II-III]	[4-5]	
039	Angle de murs	1	RESID	1	Habitat pierre 17	1	119c	80595	144572	1	[II-III]	[4-5]	
040	Bâtisse partielle sur fondations en dur	1	RESID	1	Habitat pierre 18 (*Streifenhaus*)	1	21g	80516	144528	2	[II-III]	[4-5]	
041	Hypocauste	1	RESID	1	Habitat pierre 19	1	/	80510	144479	1	[II-III]	[4-5]	
042	Murs		RESID	1	Habitat pierre 20	1	710b	80320	144457	1	[II]	[4]	
043	Murs	1	RESID	1	Habitat pierre 21	1	/	80810	144457	1	II-[III]	4-[5]	
044	Mur	1	RESID	1	Habitat pierre 22	1	331b	80696	144521	1	II	4	
045	Mur	1	RESID	1	Habitat pierre 23	1	175e2	80568	144711	2	[II-III]	[4-5]	
046	Bâtisse partielle sur fondations en dur	1	RESID	1	Habitat pierre 24	1	/	81006	144511	1	II-[III]	4-[5]	
047	Hypocauste	1	RESID	1	Habitat pierre 25	1	/	81309	144103	2	II-[III]	4-[5]	
048	Bâtisse partielle sur fondations en dur	1	RESID	1	Habitat pierre 26	1	/	81295	144128	2	II-[III]	4-[5]	
049	Bâtisse partielle sur fondations en dur	1	RESID	1	Habitat pierre 27	1	/	81283	144154	2	II-[III]	4-[5]	

050	Bâtisse partielle sur fondations en dur	1	RESID	1	Habitat pierre 28 (*Streifenhaus*)	1	/	81377	143980	2	II-[III]	4-[5]	
051	Bâtisse partielle sur fondations en dur	1	RESID	1	Habitat pierre 29 (*Streifenhaus*)	1	/	81367	143996	2	II-[III]	4-[5]	
052	Sols	1	RESID	1	Zone habitats pierre 2	1	/	81251	144207	2	II-[III]	4-[5]	
053	Fosses et cellier maçonné	1	RESID	1	Zone de caves	1	4l	80784	144249	1	Id	3	
054	Cellier	1	RESID	1	Cave isolée 1	1	83f	80483	144543	2	Romain	/	
055	Cellier taillé dans le rocher	1	RESID	1	Cave isolée 2	1	/	81046	144628	1	IIa-IIc	4	
056	Cellier taillé dans le rocher	1	RESID	1	Cave isolée 3	1	471d	81051	144662	1	HE	/	
057	Cellier maçonné	1	RESID	1	Cave isolée 4	1	416p	81031	144574	2	IIa-IId/IIIa	4-5	
058	Baraquements bois	1	COM	1	Zone d'*horrea*	1	/	81238	144211	2	Ib-Id	2-3	
059	Baraquements bois	1	COM	1	Zone d'*horrea*	1	/	81245	144203	2	Ib-Id	2-3	
060	Sole de four	1	ART	1	Atelier 1 de potiers	1	79g	80510	144582	2	IIa	4	
061	Four	1	ART	1	Atelier 2 de tulliers	1	4l	80798	144255	1	IIa	4	
062	Fours	1	ART	1	Atelier 3 de tuiliers	1	/	81244	144226	2	II	4	
063	Four	1	ART	1	Atelier 4 de chaufourniers	1	/	80682	144476	2	Ic-Id	2-3	
064	Four	1	ART	1	Atelier 5 de chaufourniers	1	627d	80572	144442	2	Ic-Id	2-3	
065	Four	1	ART	1	Atelier 6 de chaufourniers	1	/	81052	144632	1	IIc-IVd	4-5+	
066	Trois « cuves »	1	ART	1	Tannerie 7	2	117g	80888	144225	1	Id	3	
067	Déchets (chutes de cuir)	2	ART	1	Travail du cuir (tannerie ou cordonnerie)	2	/	80977	144474	1	[Ib-Id]	[2-3]	
068	Fours en batterie	1	ART	2	Boulangerie 8	2	/	80810	144457	1	II	4-[5]	
069	Dépotoir	1	SERV	1	Décharge « publique »	1	761a	80503	144599	1	II-[III]	4-[5]	
070	Dépotoir	1	SERV	1	Décharge « publique »	1	761a	80503	144599	1	II-[III]	4-[5]	
071	Cuves et sols	1	LOIS	2	Ensemble thermal 1	2	117g	80875	144248	1	II-[III]	4-5	
072	Bâtiment thermal sur fondations en dur	1	LOIS	1	Ensemble thermal 2	1	64d/60g	80517	144651	1	[IIa]-IId	[4]-5	
073	Baignoire	1	LOIS	1	Ensemble thermal 3	1	/	80982	144454	1	II-III	4-5	
074	Baignoire	1	LOIS	1	Ensemble thermal 4	1	/	81253	144205	2	[IIa]-IId/IIIa	[4]-5	
075	Piscine	1	LOIS	1	Ensemble thermal 5	1	/	81287	144099	2	II-[III]	4-5	
076	Incin. et inhumations	1	FUN	1	Nécropole 1	1	/	80433	144441	1	Ib-IV	2-5+	
077	Incinération	1	FUN	1	Nécropole 1	1	/	80448	144497	2	[HE]	/	
078	Incin.et inhumations	1	FUN	1	Nécropole 1	1	676f	80378	144462	1	Ic-IV	2-5+	
079	Incin.et inhumations	1	FUN	1	Nécropole 1	1	678f	80330	144459	1	III-IV	5-5+	
80	Incinération	1	FUN	1	Nécropole 1	1	/	80313	144526	1	Flaviens	3	
081	Incin.et inhumations	1	FUN	1	Nécropole 1	1	/	80282	144495	1	IIIa-IVB	5-5+	
082	Incinérations	1	FUN	1	Nécropole 2	1	464m	81040	144751	1	Ic-Id	2-5	
083	Incinérations	1	FUN	1	Nécropole 2	1	564g/f, 565b/h/g/k	81210	144831	1	Ic-Id	2-5	
084	Incin.et inhumations	1	FUN	1	Nécropole 3	1	164t	81590	143785	2	Id-IV	3-5+	
085	Incin. (?) et inhumations	1	FUN	1	Nécropole 4	1	1078	80968	143547	2	II-IV	4-5+	
086	Incinérations (?)	1	FUN	1	Nécropole 5	1	/	/	/	3	IIB	4-5	
087	Incinération	1	FUN	1	Tombe isolée 1	1	619d2	80001	144724	2	IIB	4-5	
088	Incinération	1	FUN	1	Tombe isolée 2	1	/	80727	144227	2	av. IIIc	5	
089	Incinération	1	FUN	1	Tombe isolée 3	1	339a	81148	144582	1	IId	5	

Légende : < (à partir de) ; HE (Haut-Empire) ; incin. (incinération).

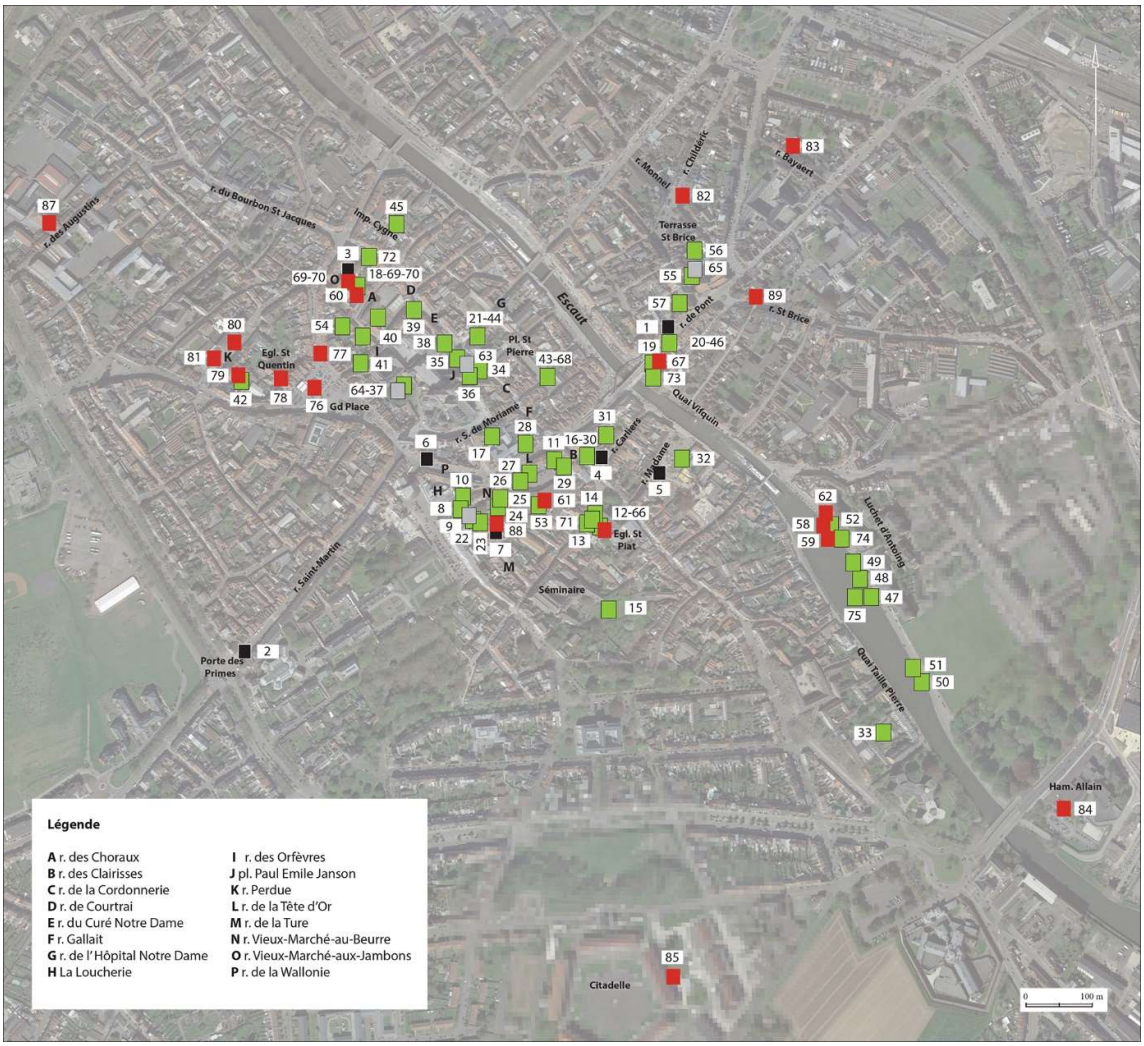

Fig. 10. Répartition des vestiges au sein de la topographie actuelle, pointés dans la couleur correspondant à leur valeur en tant que marqueurs spatiaux : inclusive (vert), exclusive (rouge), indéterminée (gris) et neutre (noir) (fond de carte Google Earth Pro © 2019, image satellite datée du 17/04/2018).

5.1.12. Niveau de fiabilité accordée à l'occupation : **agglomération avérée.**

5.2. Les phases topo-chronologiques

5.2.1. Phase 1 (-20/-15 à + 40) (Fig. 11 & Fig. 12)

Superficie supposée du centre habité – /

Distance centre habité- zone périphérique – /

Découpage spatial – Le seul axe routier pouvant prétendre à une datation haute est la chaussée Bavay-Cassel, sans doute aménagée dès l'époque augustéenne.

Limites des propriétés – /

Topographie des zones fonctionnelles – Les traces les plus anciennes et les plus significatives repérées sur le site remontent bien avant l'époque claudienne (41-54). Elles sont matérialisées par un fossé défensif (**16-009**), érigé en retrait de la rive gauche de l'Escaut, dans une zone assez élevée pour dominer le cours de l'Escaut. Cette position stratégique lui vaut d'être attribué à un ouvrage militaire augustéen ou une infrastructure défensive indigène, sans que l'une ou l'autre de ces hypothèses ne soit encore affirmée avec certitude.

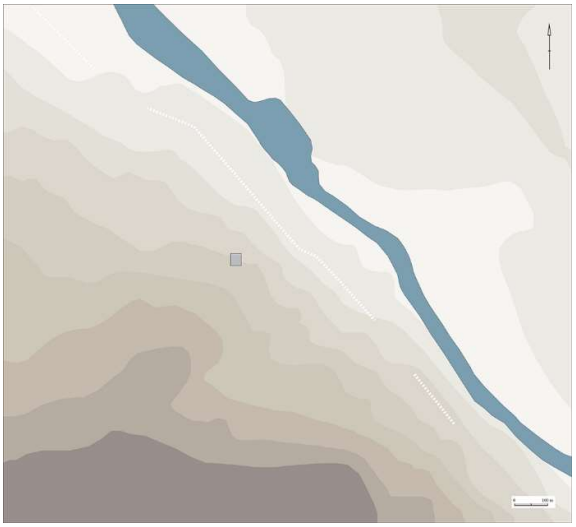

Phase 1 (-20/-15 à + 40)

Fig. 11. Implantation du marqueur spatial (gris = indéterminé) (Infographie © UCLouvain-CRAN).

Fig. 12. Restitution du paysage construit en fonction de l'axe de circulation associé et de l'axe fluvial dans son lit d'origine (Infographie © UCLouvain-CRAN).

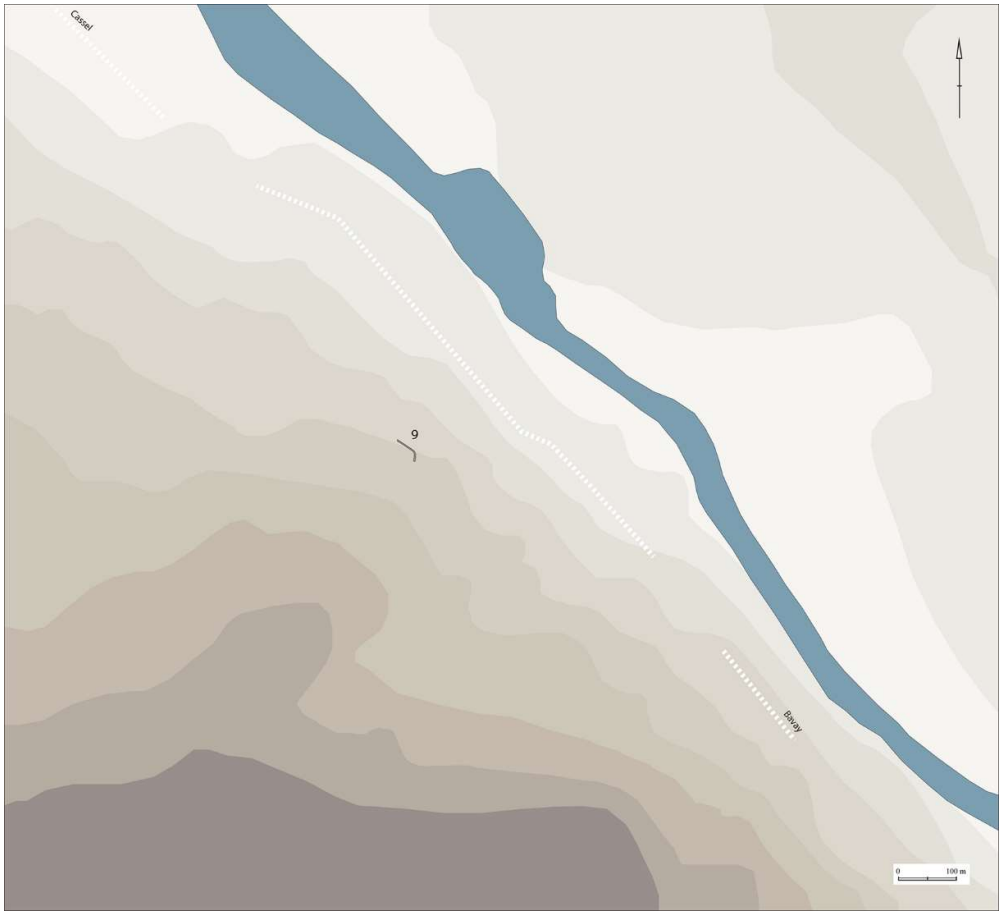

5.2.2. Phase 2 (40-60/70) (Fig. 13 & Fig. 14)

Superficie supposée du centre habité – 13,3 ha (rive gauche Escaut) et 0,6 ha (rive droite). Total : 13,9 ha.

Distance centre habité- zone périphérique –

À partir du noyau habité en rive gauche de l'Escaut :

- Secteur périphérique nord-ouest (**16-076** à **16-078**) : à la limite de l'espace habité.

À partir du noyau habité en rive droite de l'Escaut :

- Secteur périphérique nord-ouest (**16-082/16-083**) : à 100 m ;
- Secteur périphérique sud-est (**16-058** et **16-059**) : à 300 m.

Découpage spatial – En rive gauche, l'occupation s'organise désormais autour d'un carrefour routier, formé par la Bavay-Cassel déjà en place et par l'aménagement d'une nouvelle chaussée qui relie Tournai à Arras. Cette dernière se prolonge en rive droite, en direction du territoire nervien, où elle y joue le rôle d'axe structurant principal.

Limites des propriétés – /

Topographie des zones fonctionnelles – La présence d'un premier noyau d'occupation « civile » est attestée sur la rive gauche du site dès le règne de Claude (41-54). Les plus anciens habitats en bois reconnus (**16-010**), assimilés à des fonds de cabanes ou à des huttes, investissent en effet la zone précédemment occupée par la structure défensive (**16-009**) et profitent sans doute du passage de l'Aras-Tournai nouvellement aménagé. Les autres maisons en matériaux légers qui fleurissent à leur suite s'organisent davantage en fonction de la chaussée Bavay-Cassel (**16-011** à **16-014**, **16-016** et **16-018**), sans toutefois pouvoir donner une orientation précise de leur architecture au regard de la voie. Cette première occupation s'agglomère ainsi autour du croisement des deux axes routiers, placé de manière avisée en léger contre-haut par rapport au cours du fleuve. La rive droite est également occupée au I^{er} siècle après J.-C. Les quelques vestiges en bois à caractère résidentiels relevés (**16-019** et **16-020**) s'établissent, quant à eux, le long de l'axe routier courant en direction du territoire nervien, mais ils demeurent assez proches de la rive, dans une zone potentiellement sujette aux caprices de l'Escaut.

À l'aube de la période flavienne, la bourgade présente déjà une certaine ampleur. Ce développement important est favorisé par l'implantation de plusieurs zones d'activités ayant dû dynamiser son économie. Deux ateliers de chaufourniers (**16-063** et **16-064**) sont ainsi placés en rive gauche, dont l'un est d'ailleurs aménagé non loin de l'axe Bavay-Cassel (**16-063**). Ces lieux artisanaux sont sans doute alimentés par une carrière établie dans les environs ou par une matière première venue des zones d'extraction de la région, transportée par bateau puis acheminée jusqu'à l'agglomération à partir des entrepôts commerciaux érigés en bordure droite

du fleuve (**16-058** et **16-059**). Sur la même rive, mais plus en amont, au point d'arrivée de l'Arras-Tournai après son passage sur l'Escaut, on note la présence d'un dépotoir rempli de chutes de cuir (**16-067**) qui atteste de l'activité d'une tannerie ou d'une cordonnerie dans le secteur. Enfin, chaque noyau d'occupation est associé à une nécropole. Celle de la rive gauche borde déjà le centre habité (**16-076** à **16-078**), tandis que le champ funéraire placé de l'autre côté du fleuve se développe à une bonne centaine de mètres des habitations (**16-082/16-083**).

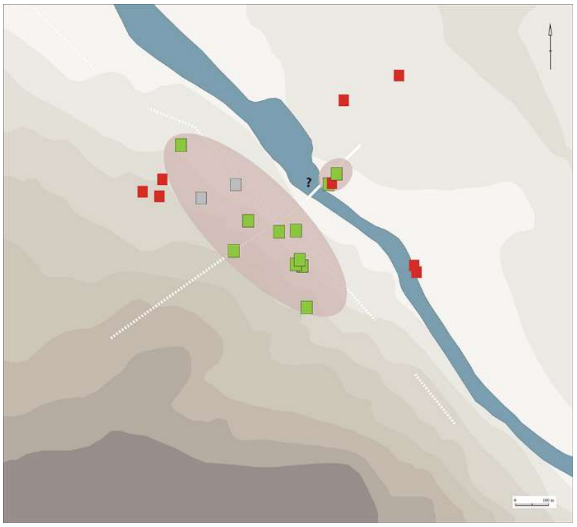

Phase 2 (40-69/70)

Fig. 13. Répartition des marqueurs spatiaux (vert = inclusifs ; rouge = exclusifs ; gris = indéterminés) et estimation de la superficie habitée (Infographie © UCLouvain-CRAN).

Fig. 14. Restitution du paysage construit en fonction des axes de circulation associés et de l'axe fluvial dans son lit d'origine (Infographie © UCLouvain-CRAN).

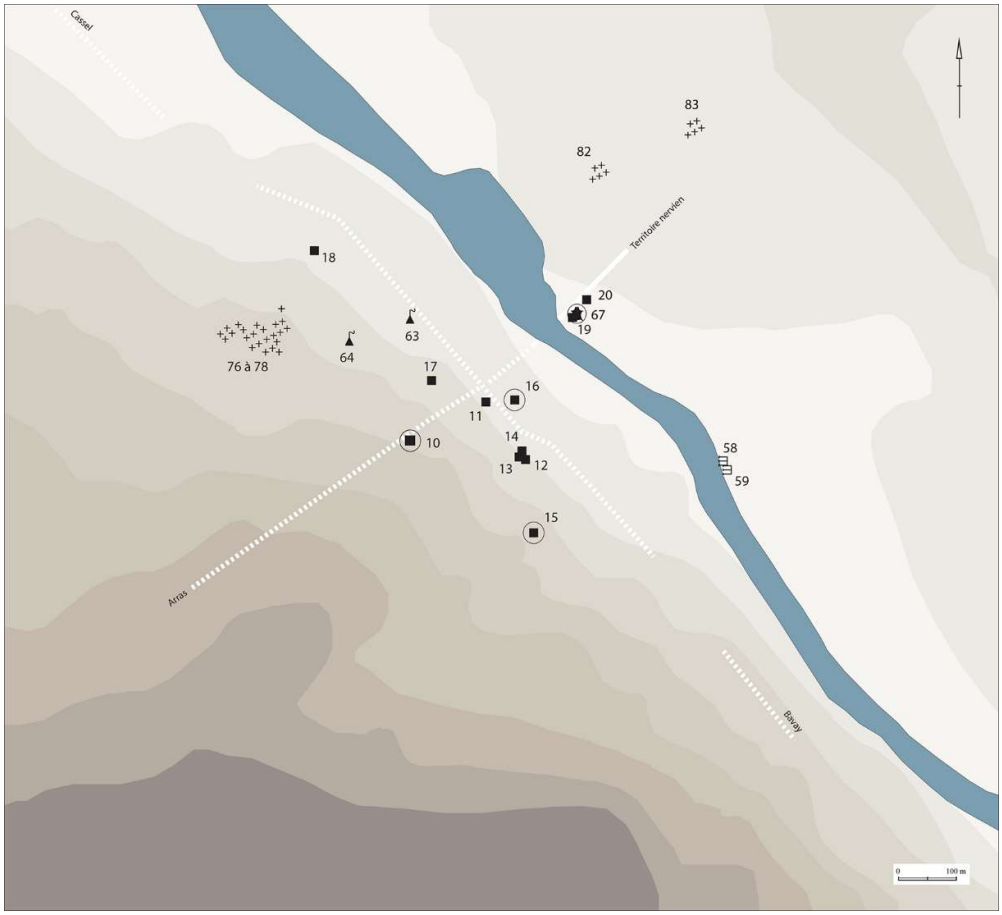

5.2.3. Phase 3 (69/70-100) (Fig. 15 & Fig. 16)

Superficie supposée du centre habité – La superficie évaluée pour chaque noyau reste inchangée, soit une surface totale de 13,9 ha.

Distance centre habité- zone périphérique –

À partir du noyau habité en rive gauche de l'Escaut :

- Secteur périphérique nord-ouest (**16-076** à **16-078**) : à la limite de l'espace habité.

À partir du noyau habité en rive droite de l'Escaut :

- Secteur périphérique nord-ouest (**16-082/16-083**) : à 100 m ;
- Secteur périphérique sud-est (**16-058** et **16-059**) : à 300 m.

Découpage spatial – Le réseau des voies de communication se maintient en l'état.

Limites des propriétés – /

Topographie des zones fonctionnelles – L'époque flavienne ne s'ouvre pas sur de profonds changements. Au niveau de l'habitat en rive gauche, les fonds de cabane ou les huttes (**16-010**) laissent place à des maisons sur fondations maçonnées (**16-022** et **16-023**) et cette manière de construire anticipe déjà la généralisation du bâti en dur du II^{e} siècle après J.-C. Dans le même secteur, on note l'émergence d'une nouvelle zone d'activité, identifiée comme étant une tannerie (**16-066**). Cette dernière est aménagée non loin de la Bavay-Cassel et est intégrée au sein de l'espace habité. Sur l'autre rive, les modifications concernent les périphéries, où on observe l'apparition d'un nouveau champ funéraire, placé en amont du fleuve (**16-084**).

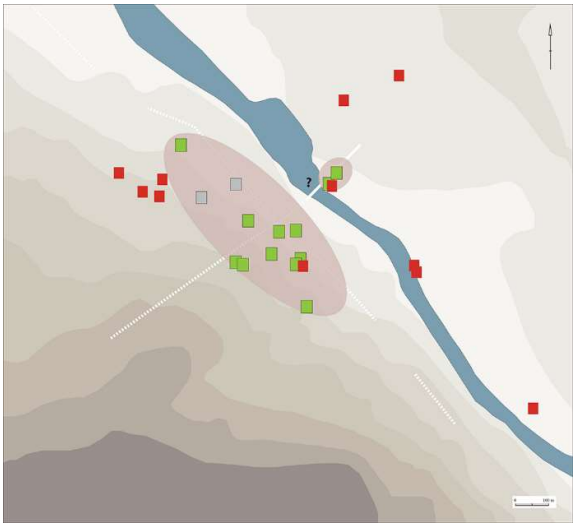

Phase 3 (69/70-100)

Fig. 15. Répartition des marqueurs spatiaux (vert = inclusifs ; rouge = exclusifs ; gris = indéterminés) et estimation de la superficie habitée (Infographie © UCLouvain-CRAN).

Fig. 16. Restitution du paysage construit en fonction des axes de circulation associés et de l'axe fluvial dans son lit d'origine (Infographie © UCLouvain-CRAN).

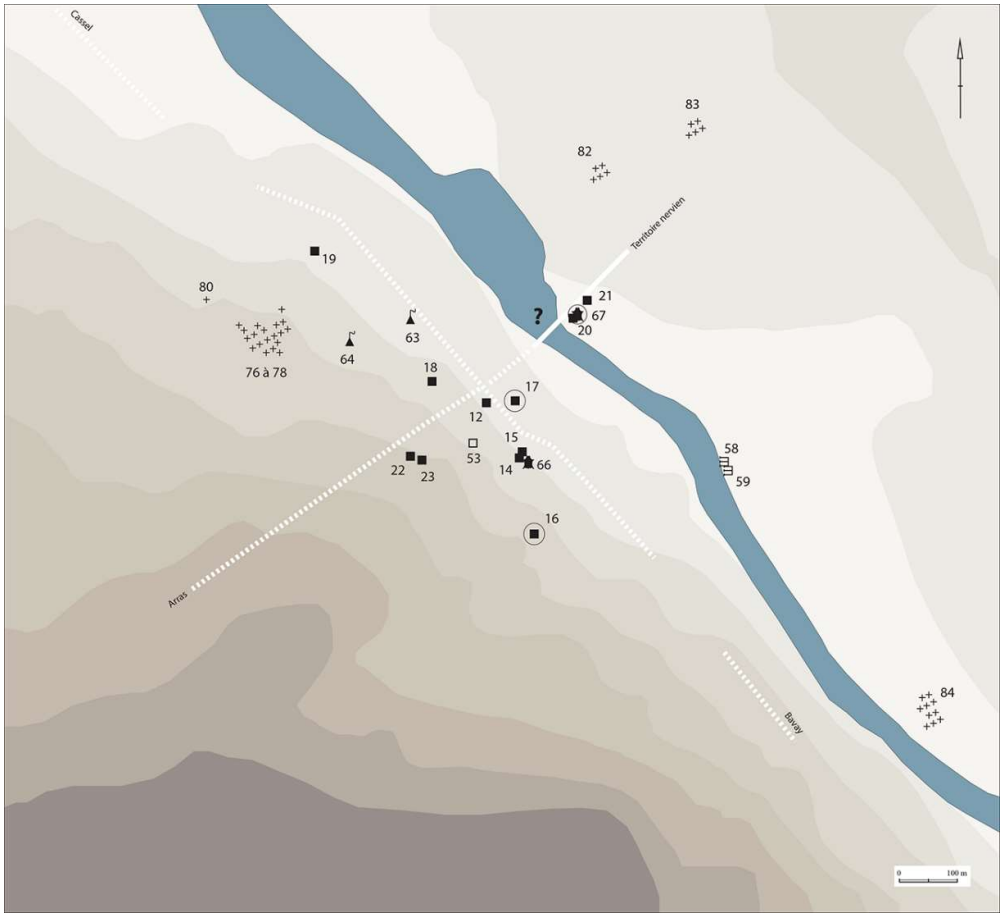

5.2.4. Phase 4 (100-172/174) (Fig. 17 & Fig. 18)

Superficie supposée du centre habité – 25,6 ha (rive gauche Escaut) et 8 ha (rive droite). Total : 33,6 ha.

Distance centre habité- zone périphérique –

À partir du noyau habité en rive gauche de l'Escaut :

- Secteur périphérique nord-ouest (**16-076** à **16-078**) : à la limite de l'espace habité ;
- Secteur périphérique sud-est (**16-085**) : à 330 m.

À partir du noyau habité en rive droite de l'Escaut :

- Secteur périphérique nord-ouest (**16-082/16-083**) : à 45 m ;
- Secteur périphérique sud-est (**16-084**) : à 190 m.

Découpage spatial – Au II^e^ siècle, l'agglomération se dote, en rive gauche, d'un réseau de rues internes dont le tracé se calque sur celui des deux chaussées principales. À partir de ces quelques données, on peut présumer de l'existence d'un quadrillage urbain orienté 38° ouest - 52° est. En rive droite, la voie filant vers le territoire nervien reste le seul axe de circulation attesté et on prend un soin particulier à l'aménager, en le pavant et en le bordant de trottoirs scandés de portiques.

Limites des propriétés – /

Topographie des zones fonctionnelles – Le II^e^ siècle est marqué par un nouvel essor de l'agglomération. Les traces associées à cette période sont en effet très nombreuses et permettent de restituer l'image d'une bourgade doublant presque sa superficie et qui déjà dotée d'un certain urbanisme, à l'image de celui des chefs-lieux de cité[132].

En rive gauche, la mise en place du système de rues internes permet à l'habitat de s'écarter des axes principaux et de désormais investir autant les terrains dominant la vallée que les rives mêmes de l'Escaut. Le nœud routier et ses environs restent toutefois des secteurs très prisés par l'occupation. De ce phénomène, résulte un espace densément habité et de forme dilatée à ces endroits, avant que le bâti ne se relâche et revienne s'établir sur les abords de la Bavay-Cassel, en amont de l'Escaut. En rive droite, l'axe routier et les rives du fleuve demeurent des éléments attractifs pour l'occupation. La présence de caves (**16-055** et **16-057**), placées le long de la voie, montre que le noyau habité s'étend à présent jusqu'à la limite de la nécropole nord-ouest (**16-082**/**16-083**), avant de s'étirer le long des berges jusqu'à l'ancienne zone portuaire désormais reconvertie en secteur résidentiel (**16-047** à **16-052**).

Au II^e^ siècle, l'emploi de la pierre dans la mise en œuvre des fondations des maisons et des édifices est généralisé. Si la forme complète des demeures reste souvent une énigme (**16-024** à **16-052**), sauf peut-être pour la probable *domus* (**16-021**), l'observation de leur plan partiel atteste néanmoins, et ce, dans plusieurs cas, d'un certain niveau d'agrément par la présence

[132] BRULET & COQUELET, 2008, p. 371.

d'hypocaustes. La bourgade se dote également d'un édifice à caractère public qui s'intègre parfaitement au tissu urbain. La probable basilique de marché (**16-008**) est ainsi aménagée en rive gauche, avec son pignon directement tourné vers la voirie principale. Elle se situe précisément le long de la chaussée Arras-Tournai, en bordure méridionale de l'espace habité, marquant par ce fait sa limite à cet endroit. À ce bâtiment administratif, s'ajoutent une série d'ensembles thermaux dont le caractère public peut, dans certains cas, être discuté. En dépit de cela, ces thermes se fondent dans le paysage urbain. En rive gauche, ces bains sont érigés non loin de la voie Bavay-Cassel (**16-071** et **16-072**), dont l'un (**16-072**) est, plus précisément, placé aux portes septentrionales de l'agglomération. En rive gauche, les berges de l'Escaut sont des lieux privilégiés pour l'implantation de ces édifices et cette proximité avec le fleuve joue un rôle important dans l'aménagement de leur système d'évacuation des eaux usées. Le premier ensemble thermal (**16-073**) est le premier édifice rencontré après la traversée du fleuve depuis la rive gauche. Il inaugure donc l'entrée de cette section de la voie Arras-pays nervien désormais pourvue de portiques, ce qui ajoute un aspect monumental à l'ensemble. Les deux autres bâtiments thermaux (**16-074** et **16-075**) investissent, quant à eux, le nouveau secteur résidentiel de l'agglomération (**16-047** à **16-052**), aménagé à l'extrémité sud de l'occupation.

Dans ce panorama urbain, l'artisanat n'est pas en reste. Si la supposée boulangerie (**16-068**) trouve logiquement sa place au cœur de l'occupation, l'intégration d'une série d'activités liées aux artisanats du feu pose question et particulièrement pour les deux ateliers de tuiliers (**16-061** et **16-062**) situés de part et d'autre du fleuve. Or, si on se penche sur leur chronologie, il semble que ces derniers ont une durée d'utilisation limitée, suggérant par ce fait une activité temporaire qui a dû répondre à un besoin précis en matériaux de construction. En ce qui concerne l'atelier de potiers (**16-060**), placé en rive gauche, et celui des chaufourniers (**16-065**), de l'autre côté du fleuve, ils ne sont pas, à proprement parler, aménagés dans des secteurs densément habités, mais érigés à la limite de l'occupation. Tel est le cas également de la décharge publique (**16-069**/**16-070**), établie non loin de l'officine de potiers (**16-060**).

Les périphéries demeurent principalement le siège des champs funéraires. Aux trois nécropoles précédentes (**16-076** à **16-078/16-080**, **16-082/16-083** et **16-074**), s'ajoute une quatrième (**16-085**), dont les premières tombes sont creusées sur l'un des points le plus élevé du site dominant toute l'agglomération. On signale également une tombe à incinération (**16-087**) dans le secteur nord-ouest, mais elle reste une découverte isolée. Enfin, une zone périphérique résidentielle se développe au sud-ouest de l'occupation (**16-042**), en bordure de la plus vaste nécropole de l'agglomération (**16-076** à **16-078/16-080**).

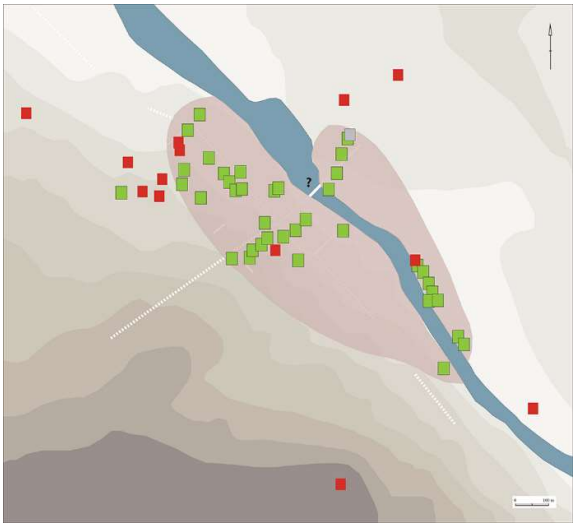

Phase 4 (100-172/174)

Fig. 17. Répartition des marqueurs spatiaux (vert = inclusifs ; rouge = exclusifs ; gris = indéterminés) et estimation de la superficie habitée (Infographie © UCLouvain-CRAN).

Fig. 18. Restitution du paysage construit en fonction des axes de circulation associés et de l'axe fluvial dans son lit d'origine (Infographie © UCLouvain-CRAN).

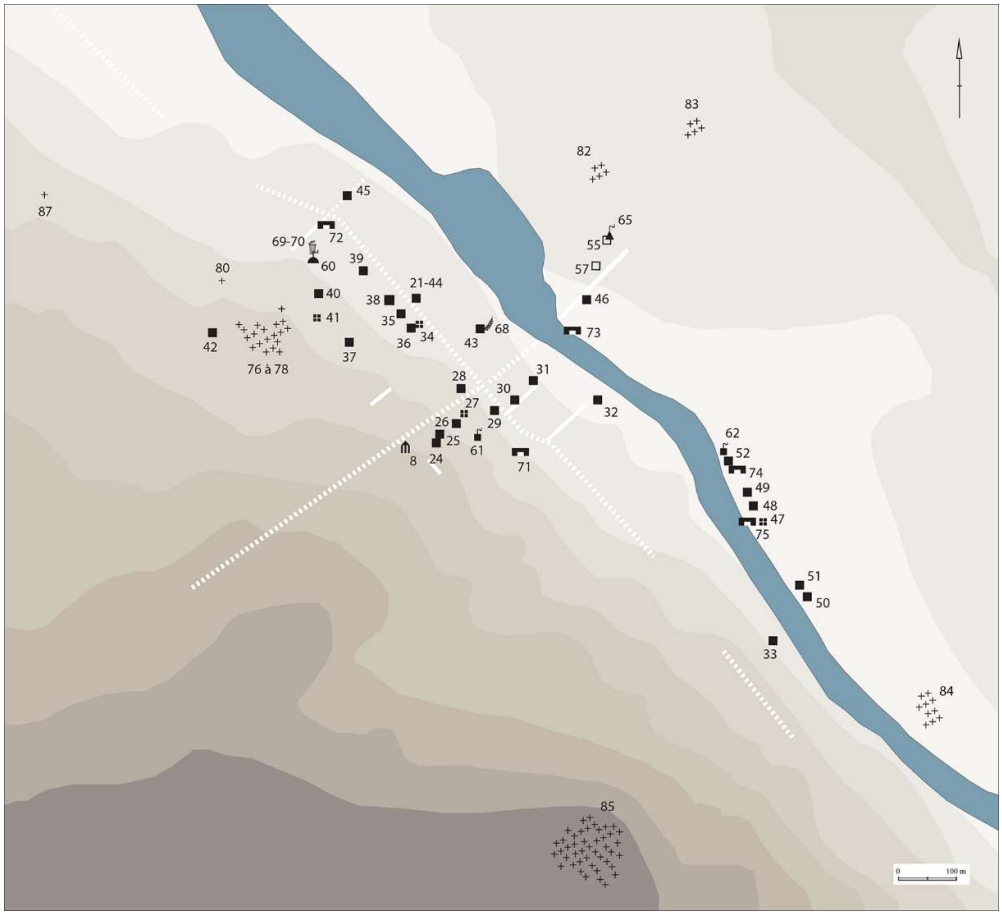

5.2.5. Phase 5 (172/174-270/275) (Fig. 19 & Fig. 20)

Superficie supposée du centre habité – La superficie évaluée pour chaque noyau reste inchangée, soit une surface totale de 33,6 ha.

Distance centre habité- zone périphérique –

À partir du noyau habité en rive gauche de l'Escaut :

- Secteur périphérique nord-ouest (**16-076** à **16-081**) : à la limite de l'espace habité ;
- Secteur périphérique sud-est (**16-085**) : à 330 m.

À partir du noyau habité en rive droite de l'Escaut :

- Secteur périphérique nord-ouest (**16-082/16-083**) : à 45 m ;
- Secteur périphérique sud-est (**16-084**) : à 190 m.

Découpage spatial – Le réseau des voies de communication se maintient en l'état.

Limites des propriétés – /

Topographie des zones fonctionnelles – Jusqu'à l'aube de l'Antiquité tardive, la physionomie de l'occupation et son organisation fonctionnelle se maintiennent globalement en l'état. On note toutefois quelques modifications, à commencer par la suppression de certaines zones fonctionnelles. Les officines de potiers (**16-060**) et de tuiliers (**16-061** et **16-062**) disparaissent ainsi de l'espace habité, de même que le secteur résidentiel périphérique (**16-042**) qui s'était développé à la phase précédente et qui est désormais englobé par la plus importante nécropole de l'agglomération (**16-076** à **16-081**). On observe ensuite le creusement de sépultures à incinérations isolées en bordure de l'espace habité tant en rive gauche (**16-088**) qu'en rive droite (**16-089**), signes peut-être d'une régression de la superficie de l'occupation qui reste difficile à appréhender.

Ce paysage urbain est totalement transformé au cours du IV^{e} siècle, lorsque la bourgade accède au rang de chef-lieu de cité et emmuraille son espace habité en rive gauche. Ce dernier est désormais réduit au secteur couvrant les alentours du carrefour routier qui constituait auparavant le cœur de l'agglomération du Haut-Empire.

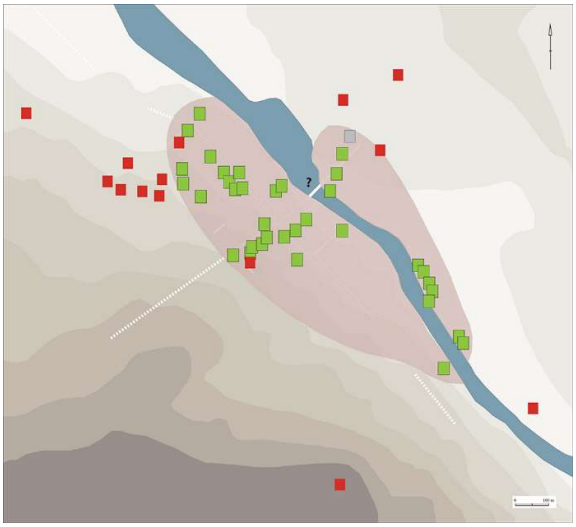

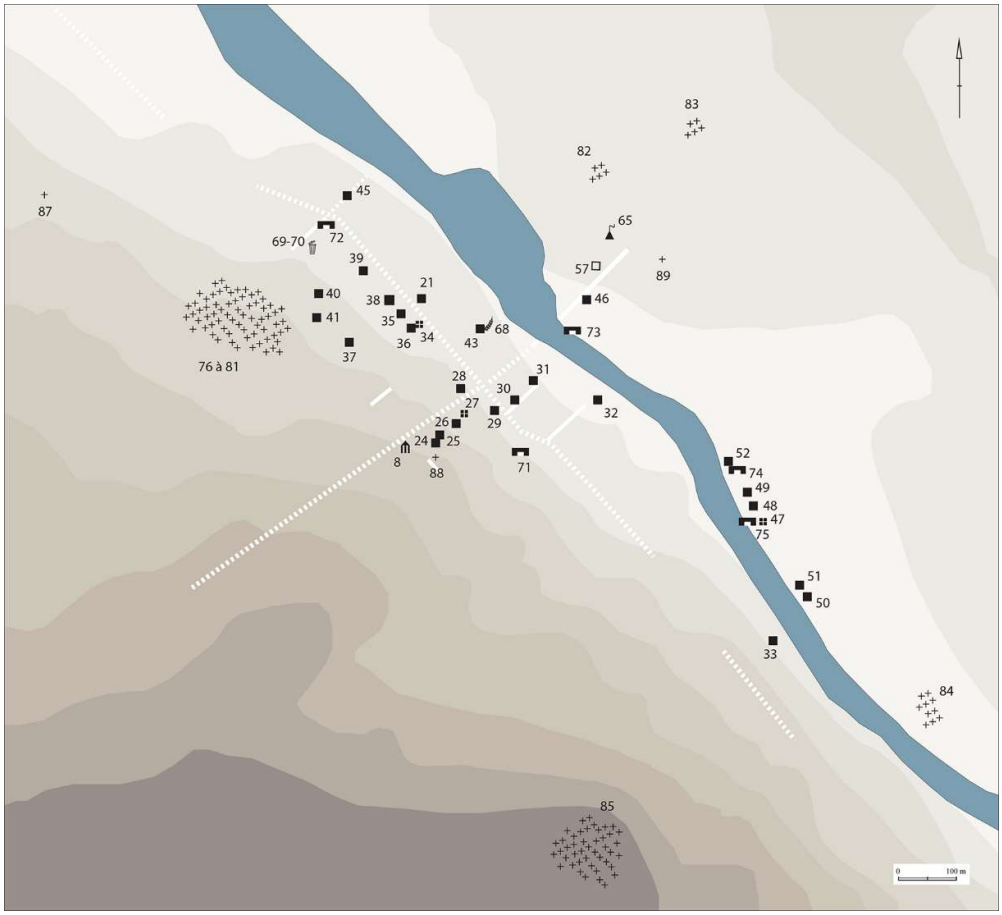

Phase 5 (172/174-270/275)

Fig. 19. Répartition des marqueurs spatiaux (vert = inclusifs ; rouge = exclusifs ; gris = indéterminés) et estimation de la superficie habitée (Infographie © UCLouvain-CRAN).

Fig. 20. Restitution du paysage construit en fonction des axes de circulation associés et de l'axe fluvial dans son lit d'origine (Infographie © UCLouvain-CRAN).

6. Analyse de l'organisation des espaces fonctionnels

6.1. Délimitation de la zone tampon

L'observation de la zone tampon établie à partir des deux noyaux habités primitifs, l'un en rive gauche de l'Escaut, l'autre sur la rive opposée, permet préalablement de constater que (Fig. 21) :

- Quelle que soit la rive concernée, les marqueurs spatiaux à valeur inclusive qui permettent d'appréhender l'espace habité s'égrènent d'abord en fonction des axes circulation principaux que sont la Bavay-Cassel et l'Arras-pays nervien. Cela donne, en rive droite, la forme d'une occupation qui s'**étire** en fonction de la seule voie reconnue, tandis qu'en rive gauche, la présence du carrefour routier lui donne déjà un aspect plus **dilaté**. Ces deux physionomies ne feront que s'accentuer par la suite. Dans un cas, l'espace habité continuera à s'étendre le long de la route puis de l'Escaut, tandis que dans l'autre, l'aménagement de rues internes ne fera qu'accroître cet effet de distension de l'occupation ;
- Plusieurs marqueurs spatiaux à valeur exclusive sont observés au sein de l'espace habité et ils constituent tous des anomalies au regard de l'organisation des zones fonctionnelles romaines ;
- Le marqueur spatial à valeur inclusive repéré dans la périphérie sud-ouest correspond à une zone résidentielle qui se développe indépendamment du centre habité ;
- Hormis ces quelques éléments relevés, la dispersion et l'implantation des marqueurs spatiaux répondent assez bien à la valeur inclusive ou exclusive dont ils sont porteurs.

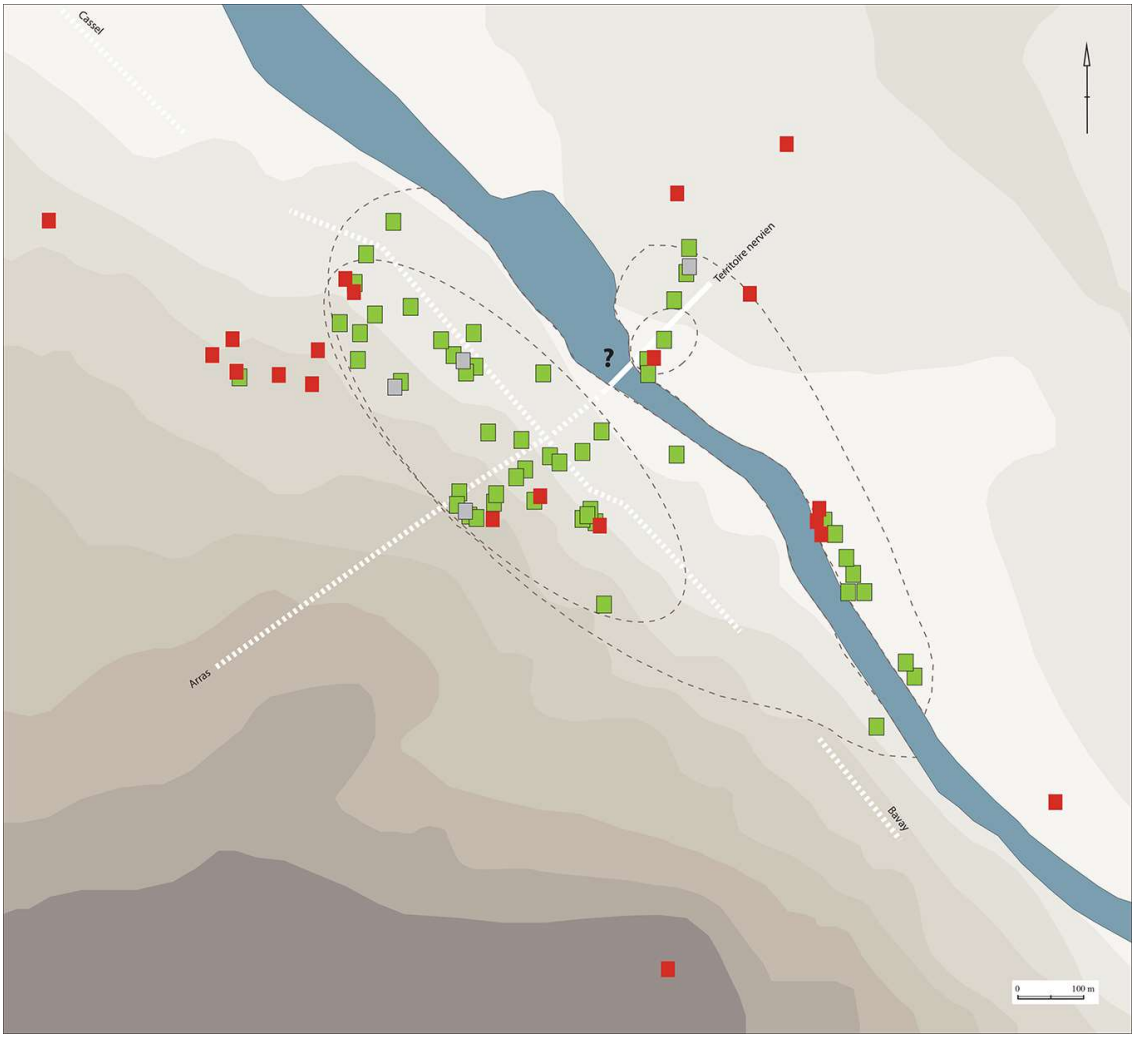

Fig. 21. Délimitation de la zone tampon et répartition des marqueurs spatiaux (vert = inclusifs ; rouge = exclusifs ; gris = indéterminés), toutes phases chronologiques confondues (Infographie © UCLouvain-CRAN).

6.2. Modélisation de la trajectoire individuelle de l'occupation

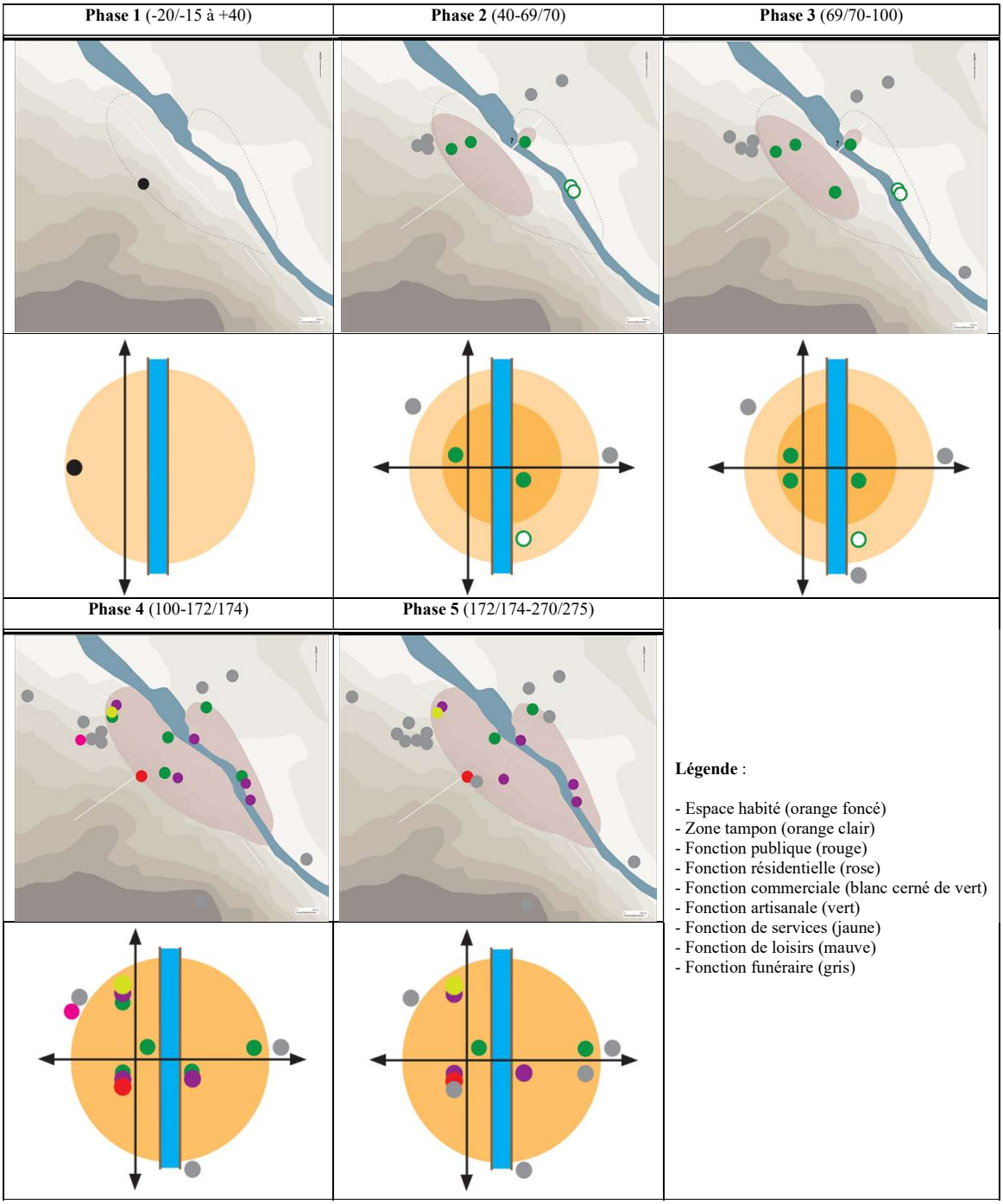

6.3. Analyse des zones fonctionnelles

Les fonctions intégrées au centre habité – La fonction résidentielle mise à part, les traces relevées dans la zone habitée sont liées aux fonctions publique, artisanale, de services, de loisirs et funéraire :

- La fonction « publique » : elle représentée par une basilique de marché probable (**16-008**), relevant de la catégorie des marqueurs spatiaux à valeur inclusive. Ce lieu n'apparaît pas avant le II^e^ siècle après J.-C. (phase 4) et est érigé le long d'un des axes de communication majeurs, à la limite méridionale de l'occupation ;
- La fonction artisanale : elle est identifiée par plusieurs lieux de production (**16-060** à **16-066** et **16-068**) et par un secteur ayant livré des déchets d'activités (**16-067**). De toutes ces zones artisanales, seule la boulangerie présumée (**16-068**), aménagée au II^e^ siècle (phase 4), entre dans la catégorie des marqueurs spatiaux à valeur inclusive. Pour le reste, si on ne peut attribuer une quelconque valeur aux ateliers de chaufourniers (**16-063** à **16-065**) qui développent leurs activités durant tout l'occupation du site (phases 2 à 5), les officines de potiers (**16-060**) et de tuiliers (**16-061** et **16-062**) sont bien des marqueurs à valeur exclusive qui constituent, en ce sens, des anomalies dans l'organisation générale des fonctions. Or, comme souligné précédemment, les ateliers de tuiliers ont une durée d'utilisation assez courte au regard de l'histoire globale du site et répondent sans doute, au II^e^ siècle (phase 4), à un besoin spécifique en matériaux de construction. Quant à l'officine de potiers, si elle se retrouve à la même époque (phase 4) dans le giron habité, elle en occupe néanmoins une position en retrait, à la limite septentrionale de l'occupation. Cet atelier est en outre desservi par une rue interne qui le met directement en lien avec la Bavay-Cassel ;
- La fonction de services : elle est associée à deux dépotoirs (**16-069** et **16-070**) qui, au vu de leur contenu, ne peuvent relever d'une activité artisanale. Dès le II^e^ siècle (phase 4), ils forment un secteur réservé à une décharge publique et sont, en ce sens, des marqueurs spatiaux à valeur exclusive. Leur intégration au sein de l'espace habité constitue donc une anomalie, mais, comme pour l'atelier de potiers (**16-060**) situé non loin, ils occupent une position en retrait, aux portes septentrionales de l'agglomération ;
- La fonction de loisirs : elle est liée à cinq ensembles thermaux (**16-071** à **16-075**), considérés comme des bâtiments urbains par excellence. Ces derniers fleurissent dès le II^e^ siècle (phase 4) de part et d'autre de l'Escaut, aménagés en fonction du tracé de la Bavay-Cassel sur la rive gauche (**16-071** et **16-072**), en fonction des berges de l'Escaut sur la rive opposée (**16-073** à **16-075**) ;

- La fonction funéraire : elle est réduite à deux tombes à incinérations isolées (**16-088** et **16-089**), répertoriées parmi les marqueurs spatiaux à forte valeur exclusive. Ces lieux sépulcraux sont creusés aux limites habitées tant de la rive gauche (**16-088**) que de la rive droite (**16-089**) à partir de la seconde moitié du II^e^ siècle (phase 5) et constituent peut-être les premiers signes d'une régression de l'occupation qui reste difficile à appréhender.

Les fonctions situées hors du centre habité – Les périphéries sont le siège de lieux relevant de la fonction résidentielle, commerciale et funéraire :

- La fonction résidentielle : elle se résume à un noyau habité (**16-042**) qui se développe en bordure sud-ouest de la vaste nécropole (**16-076** à **16-081**) qui la sépare, en ce sens, du reste de l'agglomération. Si elle se développe dans ce secteur à partir du II^e^ siècle (phase 4), elle sera très vite abandonnée et son espace réoccupé par les tombes plus tardives du champ funéraire (phase 5) ;
- La fonction commerciale : elle est désignée par la découverte de deux zones d'*horrea* en bois (**16-058** et **16-059**), relevant des marqueurs spatiaux à valeur exclusive. Ces entrepôts commerciaux sont érigés dès le I^er^ siècle après J.-C. (phase 2) sur la rive droite du fleuve, en amont de l'occupation de l'époque, et continueront à y être présents jusqu'à la fin de l'époque flavienne (phase 3) ;
- La fonction funéraire : elle est déterminée par quatre nécropoles (**16-076** à **16-081** ; **16-082/16-083** ; **16-084** et **16-085**), des marqueurs spatiaux à forte valeur exclusive. Ces champs funéraires gravitent autour de l'agglomération et apparaissent progressivement au cours de l'histoire du site (phases 2 à 5). Les axes de communication majeurs ne constituent pas des éléments attractifs pour l'aménagement des sépultures, hormis peut-être pour la nécropole nord-ouest établie en rive droite (**16-082/16-083**), dont l'extension maximale devait sans doute atteindre la voie menant au territoire nervien. Pour les nécropoles nord-ouest (**16-076** à **16-081**) et sud-est (**16-085**), localisées en rive gauche, une situation élevée par rapport au niveau de l'Escaut semble avoir dicté leur emplacement, tandis que pour le dernier champ funéraire (**16-084**), placé sur l'autre rive, sa position en bordure du fleuve, au sein d'une zone inondable, laisse de nombreuses questions en suspens.

Les anomalies fonctionnelles – Les anomalies détectées au sein de l'organisation fonctionnelle du site concernent la présence de marqueurs spatiaux à valeur exclusive, des lieux artisanaux (**16-060** à **16-062**, **16-066** et **16-067**), une décharge (**16-069**/**16-070**) et deux sépultures isolées (**16-088** et **16-089**), au sein de l'espace habité (cf. supra).

Les fonctions associées – Plusieurs lieux fonctionnels peuvent être liés et combinés comme suit :

- Lieux résidentiels et lieux artisanaux : la maison en pierre 21 (**16-043**) et la boulangerie présumée (**16-068**) sont clairement associés, attestant de l'existence d'au moins un habitat-atelier au sein de l'agglomération au cours des II^e^-III^e^ siècles (phases 4 à 5). Le lien unissant les ateliers de tuiliers (**16-061** et **16-062**) avec les zones résidentielles environnantes relève d'un autre type. Ils ne fonctionnent en effet pas ensemble, mais les premiers fournissent sans doute aux seconds des matériaux de construction durant une période limitée (phase 4).

Les secteurs fonctionnels spécifiques –

- Un secteur commercial : les entrepôts en bois (**16-058** et **16-059**) établis en amont de l'Escaut, sur la rive droite du fleuve, sont les témoins d'une activité portuaire précoce voisine qui fonctionnera à cet endroit jusqu'au moins la fin de l'époque flavienne (phases 2 à 3) ;
- Un secteur artisanal ? : si les lieux de productions artisanales (**16-060** à **16-066** et **16-068**) s'avèrent être assez dispersés au sein des deux noyaux de l'occupation, les deux ateliers de chaufourniers (**16-063** et **16-064**) qui se développent dans la seconde moitié du I^er^ siècle après J.-C. (phases 2 à 3) sont toutefois assez proches pour former un secteur artisanal cohérent et spécialisé ;
- Un lieu de décharge : les deux dépotoirs retrouvés à la limite septentrionale de l'occupation en rive gauche (**16-069** et **16-070**), montrent bien la mise d'un système d'évacuation des déchets urbains, notamment des carcasses d'animaux non consommables, et donc d'une décharge aux portes de l'agglomération dès le II^e^ siècle après J.-C. (phase 4) ;
- Des secteurs funéraires : les quatre nécropoles qui forment une couronne autour des espaces habités en rive gauche (**16-076** à **16-081** et **16-085**) et en rive droite (**16-082/16-083** et **16-084**) constituent des zones bien isolées qui n'entrent en interaction avec aucune autre fonction.

Les lieux fonctionnels réaffectés et/ou déplacés – Au moins six réaffectations d'un lieu fonctionnel par un autre et un déplacement d'activité ont été constatés :

- L'espace occupé par une zone d'habitats en bois 1 (**16-010**) (phase 2) est remplacé par les maisons en pierre 1 (**16-022**) et 2 (**16-023**) (phase 3) et qui seront à leur tour arasées et leur espace occupé par la probable basilique de marché (**16-008**) (phases 4 à 5 +) ;

- L'habitat en bois 2 (**16-012**) (phase 2) est remplacé par une tannerie supposée (**16-066**) (phase 3) ;
- L'espace occupé par l'habitat en pierre 20 (**16-042**) (phase 4) est réinvesti par la nécropole nord-ouest située en rive gauche (**16-076** à **16-081**) (phases 2-5+) ;
- L'habitat en pierre 22 (**16-044**) (phase 4) est très vite remplacé par la probable *domus* (**16-021**) (phases 4-5) ;
- Les deux zones d'entrepôts en bois (**16-058** et **16-059**) (phases 2 à 3) sont remplacées par des structures résidentielles, dont les plus proches concernent la zone d'habitats en pierre 2 (**16-052**) (phases 4 à 5) ;
- Les ateliers de chaufourniers 1 (**16-063**) et 2 (**16-064**) (phases 2 à 3) sont arasés et leur espace réoccupé par les habitations de la rive gauche (phases 4 à 5) ;
- La production de chaux ne cesse pas avec la suppression des deux ateliers de chaufourniers précédemment mentionnés (**16-063** et **16-064**) (phases 2 à 3), mais cette activité est simplement déplacée de l'autre côté de l'Escaut, en rive droite (**16-065**) (phases 4 à 5+).

Les lieux fonctionnels à la datation imprécise – Les lieux fonctionnels datés non précisément sont au nombre de deux et concernent deux caves isolées, l'une retrouvée en rive gauche (**16-054**) et l'autre en rive droite (**16-056**). Elles sont toutes deux intégrées au sein des espaces habités, à leur stade de développement maximal.

7. Bibliographie

AMAND M., 1951. Turnacum Romanum, *L'Antiquité Classique*, 20, p. 383-408.

AMAND M., 1956. Nouvelles substructions d'époque gallo-romaine à Tournai, *Archéologie*, 2, p. 428-433.

AMAND M., 1968a. *Un nouveau quartier romain à Tournai. Les fouilles du Luchet d'Antoing*, Bruxelles (Archaeologia Belgica, 102).

AMAND M., 1968b. Tournai : rue de la Wallonie, *Archéologie*, 1, p. 13-16.

AMAND M., 1973. *L'approvisionnement en eau du Tournai romain*, Bruxelles (Archaeologia Belgica, 143).

AMAND M., 1984. Fouilles à Tournai en 1941-42, *Vie archéologique*, 22, p. 31-43.

AMAND M. & BAPTISTE F., 1981. Bâtiment public d'époque romaine à Tournai, dans *Conspectus MCMLXXX*, Bruxelles (Archaeologia Belgica, 238), p. 27-31.

AMAND M. & EYKENS-DIERICKX I., 1960. *Tournai romain*, Bruxelles (Dissertationes Archaeologicae Gandenses, V).

AMAND M. & LAMBERT H., 1976. Bâtiments et fosses d'époque romaine à Tournai, dans *Conspectus MCMLXXVII*, Bruxelles (Archaeologia Belgica, 186), p. 76-79.

AMAND M. & LAMBERT H., 1978. Traces d'occupation romaine, rue des Coraux à Tournai, dans *Conspectus MCMLXXVII*, Bruxelles (Archaeologia Belgica, 206), p. 48-50.

AMAND J., LAMBERT H. & D'HAYER A., 1972. Tournai : vestiges d'époque romaine à la rue des Clairisses, *Archéologie*, 2, p. 63-66.

AMAND M., LAMBERT H. & ROOSENS H., 1980. *Le sous-sol archéologique de l'église Saint-Piat à Tournai*. I. *Vestiges romains et édifices religieux*, Bruxelles (Achaeologia Belgica, 222).

BALLET P., CORDIER P. & DIEUDONNÉ-GLAD N. (dir.), 2003. *La ville et ses déchets dans le monde romain : rebuts et recyclages*, actes de colloque, Poitiers, 19-21 septembre 2002, Montagnac (Archéologie et Histoire romaine, 10).

BOUCHE Y., ESPEL G. & WEINKAUF E., 2011. *Tournai. Rue Perdue. Fouilles archéologiques préventives liées au projet d'aménagement de parkings souterrains sous la rue Perdue*, Rapport de fouilles, Louvain-la-Neuve, inédit.

BRULET R. (dir.), 1990a. *Les fouilles du quartier Saint-Brice à Tournai*. 1. *L'environnement funéraire de la sépulture de Childéric*, Louvain-La-Neuve (Publications d'Histoire de l'Art et d'Archéologie de l'Université catholique de Louvain, LXXIII ; Collection d'Archéologie Joseph Mertens, III).

BRULET R., 1990b. *Le sarcophage gallo-romain de Tournai*, Louvain-la-Neuve (Collection Joseph Mertens, 4).

BRULET R. (dir.), 1990c. *Tournai, une ville face à son archéologie. 10 ans d'archéologie urbaine (1979-1989)*, catalogue d'exposition, Tournai, 27 avril au 3 juin 1990, Tournai.

BRULET R., 1996. *La nécropole du Bas-empire romain de la rue Perdue à Tournai*, Louvain-la-Neuve (Publication d'Histoire de l'art et d'archéologie de l'Université catholique de Louvain, 91).

BRULET R. (dir.), 2006. *La Belgique romaine*, Dijon (*Dossiers Archéologie*, 315).

BRULET R. (dir.), 2008. *Les Romains en Wallonie*, Bruxelles.

BRULET R. (dir.), 2012a. *La cathédrale Notre-Dame de Tournai. L'archéologie du site et des monuments anciens*. 1. *Cadres généraux, structures et états*, Namur (Études et Documents. Archéologie, 27).

BRULET R. (dir.), 2012b. *La cathédrale Notre-Dame de Tournai. L'archéologie du site et des monuments anciens*. 2. *Matériaux et céramiques*, Namur (Études et Documents. Archéologie, 28).

BRULET R. & COQUELET C., 2008. Tournai, Tournai, dans BRULET 2008, p. 368-379.

BRULET R. & COULON G., 1977. *La nécropole gallo-romaine de la rue Perdue à Tournai*, Louvain-la-Neuve (Publications d'Histoire de l'Art et d'Archéologie de l'Université de Louvain, 7).

BRULET R. & VERSLYPE L., 1999. *La place Saint-Pierre de Tournai. Archéologie d'un monument. Archéologie d'un quartier*, Louvain-la-Neuve (Publications d'Histoire de l'Art et d'Archéologie de l'Université de Louvain, 99).

CIL = **HIRSCHFELD O. & ZANGEMEISTER C. (éd.), 1888-1943**. *Corpus Inscriptionum Latinarum*. XIII. *Inscriptiones trium Galliarum et Germaniarum Latinae*, Berlin.

COQUELET C., 2006. Les balnéaires, dans BRULET 2006, p. 36-39.

COQUELET C. & WEINKAUF E., 2012. Éléments architectoniques gallo-romains, dans BRULET 2012b, p. 44-55.

COULON G., 1977. Froyennes : substructions romaines, *Archéologie*, 1, p. 15-16.

DE LONGPERIER A., 1853. Notice sur un vase gaulois de la collection du Louvre, *Bulletin de la Société historique et littéraire de Tournai*, 3, p. 207-213.

En ligne : https://books.google.be/

DERAMAIX I. & SARTIEAUX P., 2001. Tournai/Tournai : fouilles préventives à la rue des Puits l'Eau, *Chroniques de l'Archéologie wallonne*, 9, p. 82.

En ligne : http://lampspw.wallonie.be/dgo4/site_caw/index.php/numeros

GHENNE-DUBOIS M.-J., 1984. Fouilles sur le site de l'Ancien théâtre à Tournai, *Activités du SOS Fouilles*, 3, p. 181-199.

GHENNE-DUBOIS M.-J., 1990. Quartier 9 : rue des Carliers, dans BRULET 1990c, p. 79-80.

HENNEBERT M., 2012. Le contexte géologique, dans BRULET 2012a, p. 44-61.

ILB² = **DEMAN A. & RAPSEAT-CHARLIER M.-Th., 2002**. *Nouveau recueil des inscriptions latines de Belgique (ILB²)*, Bruxelles (Latomus, 264).

INGELS D., 2000. Tournai : recherches archéologiques dans le périmètre du couvent des Frères Mineurs, *Chroniques de l'Archéologie wallonne*, 8, p. 84.

En ligne : http://lampspw.wallonie.be/dgo4/site_caw/index.php/numeros

INGELS D., 2001. Tournai/Tournai : recherches archéologiques dans le périmètre du couvent des Frères mineurs, *Chronique de l'archéologie wallonne*, 9, p. 57.

En ligne : http://lampspw.wallonie.be/dgo4/site_caw/index.php/numeros

Itineraria Romana. 1. *Itineraria Antonini Augusti et Burdigalense*, édité par O. Cuntz, Leipzig, Teubner, 1929.

LEMAN P., 2017. *Archéologues des Hauts-de-France de 1790 à nos jours*, Villeneuve d'Ascq (Archaiologia).

En ligne : https://books.openedition.org/

LEPETZ S., 2003. Gérer les déchets de boucherie et les cadavres animaux dans les villes de Gaule romaine, dans BALLET, CORDIER & DIEUDONNÉ-GLAD 2003, p. 209-217.

LEPLUS S., 2014. Bouvines. Rue de Gruson, *Bilan scientifique de la région Nord-Pas-de-Calais*, p. 48-49.

En ligne : https://www.culture.gouv.fr/Regions/Drac-Hauts-de-France/Ressources-documentaires/Les-publications-du-Nord-Pas-de-Calais-du-Service-regional-de-l-archeologie-SRA

LESENNE M., 1981. *Répertoire des trouvailles archéologiques à Tournai*, Bruxelles (Répertoires archéologiques. Série A : répertoires bibliographiques, XII).

MERTENS J. & RÉMY H., 1972. *La nécropole antique sous l'église Saint-Quentin à Tournai*, Bruxelles (Archaeologia Belgica, 137).

MERTENS J. & RÉMY H., 1974. *Tournai. Fouilles à la Loucherie*, Bruxelles (Archaeologia Belgica, 165).

MOULAERT V., 2015. Tournai/Tournai : fouille préventive dans le centre historique. Premier état de la question, *Chronique de l'Archéologie wallonne*, 23, p. 154-158.

En ligne : http://lampspw.wallonie.be/dgo4/site_caw/index.php/numeros

MOULAERT V. & INGELS D., 2015. Tournai : fouille préventive dans le centre historique. Découverte d'ossements d'équidés et d'un bâtiment en *opus africanum*. Premier état de la question, *Signa*, 4, p. 201-205.

En ligne : https://signaromana.wordpress.com/publications/

Notitia dignitatum *accedunt Notitia urbis Constantiopolitanae et latercula prouinciarum*, édité par O. Seeck O., Frankfort am Main, Minerva, 1962 (édition anastatique de 1876) (cet ouvrage comprend la *Notitia Galliarum*).

NYNS C.-H., 1981. Le sauvetage du quartier de La Loucherie à Tournai, *Activités 80 du SOS Fouilles*, 2, p. 29-43.

SAINT JÉRÔME, *Lettres*, texte établi et traduit par J. Labourt, Paris, Les Belles Lettres (Collection des Universités de France), 1961.

SCHUERMANS H., 1871. *Genius TURNACENSIUM*, *Bulletins des commissions royales d'Art et d'Archéologie*, 10, p. 23-49.

En ligne : http://ialg.be/ebibliotheque/bcrmsf.html

SOIL DE MORIAMÉ E.-J., 1916. Le cimetière romain de la Grand'Place, fouilles de 1821, 1853, 1895, 1905 et 1914, *Annales de la Société royale d'Histoire et d'Archéologie de Tournai*, 16, p. 128-235.

VANDEKERKOVE A., 1990. Dix années de fouilles à Tournai, dans BRULET 1990c, p. 15-21.

VERSLYPE L., 1996/1997. Tournai. Sondage au Quai Vifquin. Un ensemble thermal public du Haut-Empire sur la rive droite de l'Escaut ?, *Chroniques de l'archéologie wallonne*, 4-5, p. 66-67.

En ligne : http://lampspw.wallonie.be/dgo4/site_caw/index.php/numeros

VILVORDER F., 1990. L'occcupation gallo-romaine. Les structures, dans BRULET 1990a, p. 36-60.

20. WERVIK

CITÉ DES MÉNAPIENS
Viroviacum, Virovinum
BELGIQUE
Province de Flandre occidentale
Arrondissement d'Ypres
Commune de Wervik

1. Cadres géomorphologique et topographique

1.1. Situation

Le site est implanté sous l'actuelle localité urbanisée de Wervik qui se développe en rive gauche de la Lys. Quelques découvertes ont été réalisées sur la rive opposée, à Wervicq-Sud, en territoire français, mais elles ne sont pas associées à la bourgade[133]. L'occupation est donc placée à 39,04 km à l'est de Cassel, son chef-lieu au Haut-Empire.

1.2. Topographie et altitude

Le site archéologique se déploie dans la vallée fluviale de la Lys, à sa confluence avec le Sint Jansbeek, à l'endroit précis où s'élève une crête dont l'altitude oscille entre 15 m et 17 m. L'agglomération est établie de part et d'autre de la Bavay-Cassel qui, en provenance de la bourgade de Tournai (n° 16), est interrompue par le cours de la Lys. Un système de franchissement de la rivière a donc dû être installé et a pu se décliner en un pont ou en un service de bacs. Au nord de l'occupation, la chaussée forme ensuite un carrefour avec la voie reliant Cassel à Tongres.

1.3. Environnements pédologique et géologique

L'agglomération repose sur un substrat sablo-limoneux très fertile[134].

1.4. Réseau hydrographique

Le site de Wervik et ses environs sont desservis par plusieurs cours d'eau dont le principal reste la Lys, cette rivière navigable et affluent de l'Escaut. Son cours est depuis canalisé, mais cet aménagement ne semble pas avoir profondément affecté son lit à son passage au niveau de l'actuelle localité. Une série de ruisseaux plus modestes encadrent l'agglomération romaine. On retrouve ainsi le Sint Jansbeek à l'est et l'Hoge Plankebeek et le Kapellebeek à l'ouest.

[133] DENIMAL, 2009.
[134] BONCQUET & DE GRYSE, 2014, p. 11.

2. Historique des recherches

Une implantation romaine au sein de la localité est pressentie au XVII^e siècle, lorsqu'un certain J.-B. Gramaye soupçonne une origine antique au sanctuaire dédiée à saint Martin[135]. Aucune recherche n'est cependant entreprise pour affirmer cette hypothèse. Les premières interventions archéologiques ne sont, en effet, menées qu'à la fin de la seconde Guerre mondiale, notamment sur le site du « Sint-Janshospitaal » (hôpital Saint-Jean) bombardé en 1940[136]. Elles sont prises en charge par des amateurs locaux qui ne publient généralement pas le fruit de leurs travaux, à l'exception de J. Carpentier. Ce dernier diffuse ses découvertes (sondages, fouilles et prospections) par le biais d'articles et de notes. Son témoignage reste ainsi l'un des plus précieux pour cette première période d'activités de terrain[137].

Au cours des années 1950, la localité est en plein boom urbanistique. Les reconstructions et les aménagements programmés permettent aux archéologues de prospecter les terrains visés par les terrassements. Dans ce contexte favorable, le Service national des Fouilles entreprend des recherches sur deux sites importants : le « Sint-Janshospitaal », à nouveau investigué, et la place encadrée par la rue du Steenakker. Ces lieux révèlent, au final, une partie de l'agglomération romaine et l'un de ses ateliers artisanaux[138].

Les campagnes de fouilles se poursuivent et sont notamment conduites, entre 1989 et 1991, par la Vereniging voor Oudheidkundig Bodemonderzoek in West-Vlaanderen (VOBOW), en collaboration avec le cercle folklorique local, De Stedelijke oudheidkundige Commissie (STOC)[139]. Depuis, des sociétés d'archéologie privées ont parfois pris le relais et surveillent les divers chantiers urbains tant à l'intérieur qu'en dehors de la zone habitée présumée. Chaque donnée enregistrée apporte son lot d'informations précieuses, mais les fenêtres d'observation octroyées aux archéologues sont souvent très réduites, entraînant systématiquement l'impossibilité de reconstituer le plan complet des structures mises au jour[140].

[135] WANKENNE, 1972, p. 29.
[136] GOEMINNE, 1970, p. 9.
[137] VERBRUGGE, 2005, p. 85.
[138] GOEMINNE, 1970, p. 9 ; VERBRUGGE, 2005, p. 85.
[139] VERBRUGGE, 2005, p. 85.
[140] BONCQUET & DE GRYSE, 2014.

3. Sources écrites

3.1. Sources textuelles (**Aucune donnée**)

3.2. Itinéraire et document géographique

Le nom latin de Wervik nous est parvenu grâce aux itinéraires antiques[141]. L'agglomération est désignée sous le vocable *Viroviacum*[142] selon l'itinéraire d'Antonin et sous celui de *Virovinum* selon la table de Peutinger, où ce nom n'est d'ailleurs associé à aucun pictogramme.

3.3. Sources épigraphiques (**Aucune donnée**)

3.3.1. Inscriptions lapidaires

Bornes

Publiques

Religieuses

Funéraires

Indéterminées

3.3.2. Inscriptions sur *instrumentum*

3.3.3. Graffites

4. Chronologie

4.1. Antécédents

Grâce aux indices archéologiques découverts, on sait que la localité de Wervik est intensément fréquentée à partir de l'Âge du fer (800 avant J.C. - 57 avant J.-C.). La qualité du sol, limoneux et fertile, n'y est sans doute pas étrangère et a certainement constitué un élément prépondérant dans l'implantation de ces groupements humains[143].

4.2. Occupation romaine du Haut-Empire

L'occupation romaine du site remonte à l'époque augustéenne et revêt un caractère militaire. Un camp est en effet fortement suspecté à l'ouest de la future agglomération, le long de la Cassel-Tongres récemment aménagée[144]. L'implantation civile est un peu plus tardive et ne débute pas avant le règne de Claude (41-54). Ce noyau se développe au plus près des rives de la Lys et atteint déjà son plein épanouissement au cours de la période flavienne. Les indices

[141] CARPENTIER, 1953, p. 50.
[142] *Itineraria Antonini Augusti (Itinéraire d'Antonin)*, 376, § 2.
[143] BONCQUET & DE GRYSE, 2014, p. 11.
[144] VERBRUGGE, 2010, p. 57-59.

liés à l'occupation du III^e siècle deviennent plus rares, sans que l'on en sache réellement les raisons[145].

4.3. Occupation ultérieure

Le mobilier céramique mis au jour atteste que le site reste au moins fréquenté au cours du IV^e siècle[146]. Il est, en revanche, bien réoccupé aux périodes mérovingiennes et carolingiennes suivantes[147].

5. Restitution du paysage construit

5.1. Les données archéologiques

5.1.1. Les vestiges liés à la fonction de communication (COMMU)

Les différentes opérations archéologiques menées sur le site ont permis de mettre en lumière des tronçons de la chaussée Cassel-Tongres, une section de la voie Bavay-Cassel ainsi que le début de l'embranchement d'un diverticule dont la destination reste toujours inconnue.

La chaussée **Cassel-Tongres** a été recoupée quatre fois au niveau de la localité actuelle de Wervik, soit sur le site « De Pionier » (**20-001**/**20-002**[148]), le long de la Komenstraat (**20-003**[149]) et sous la Duivenstraat (**20-004**[150]) (Fig. 22). C'est néanmoins au sein du premier site (**20-001**/**20-002**) que son aménagement a le mieux été observé et pour lequel on ne compte pas moins de cinq phases. La route est à l'origine une voie en terre battue de 12 m de large. Elle est encadrée de part et d'autre d'un fossé qui délimite une zone publique au sein de laquelle on ne peut construire. Cet aménagement routier témoigne d'une planification très élaborée et très organisée qui ne peut être réalisée que par les ingénieurs de l'armée. Dans un deuxième temps, la voie est réduite à une largeur de 5 m et est flanquée de deux canaux de drainage. Le revêtement est fait d'une épaisse croûte de fer mélangée à des fragments de pierres et de tuiles. Au-dessus de cette couche, vient un deuxième niveau sédimentaire sur lequel on observe des traces des sillons de chariots. Au cours de la troisième phase, la route, toujours en terre battue, est légèrement surélevée et sa largeur est également augmentée. Sur son revêtement, on voit clairement les traces laissées par le charroi. Elles sont distantes d'1,40 m. L'avant-dernier aménagement de la route se marque par un niveau de couleur gris clair mélangé à des taches de couleur rouille qui est sans doute associé à une phase d'inondation. Les traces laissées par les

[145] GOEMINNE, 1970, p. 64-67.
[146] BONCQUET & DE GRYSE, 2014, p. 14.
[147] BONCQUET & DE GRYSE, 2014, p. 15.
[148] VERBRUGGE, LAMBRECHT & MAZEREEL, 2010, p. 49-59 ; VERBRUGGE, 2010, p. 55 et p. 57.
[149] TERMOTE, 1991, p. 163 ; VERBRUGGE, LAMBRECHT & MAZEREEL, 2010, p. 49, fig. 43.
[150] BONCQUET & DE GRYSE, 2014, p. 63.

charriots montrent que la chaussée, même boueuse, a continué à être employée pendant un certain temps. Enfin, tout indique que des travaux d'entretien ou de renforcement de la route et/ou de ses bas-côtés ont été entrepris au cours de la dernière phase. Si dans ce secteur, la voie reliant Cassel à Tongres reste en en terre battue, il s'avère qu'à l'approche de la bourgade (**20-003**), on prend la peine de paver son revêtement final de bloc de silex. Si ce pavement est mis en place au cours de la première moitié du II^e^ siècle, la route elle-même est tracée dès l'époque augustéenne.

La voie **Bavay-Cassel** a été appréhendée au niveau du Sint-Janshospitaal (**20-005**[151]) et du Steenakker (**20-006**[152]). La route y est orientée nord-sud et présente une largeur d'au moins 7 m. Son revêtement final fait environ 0,10 m d'épaisseur et est composé de pierres, de fragments de tuiles et de scories de fer. La route est datée par les fouilles avant le II^e^ siècle. Elle peut toutefois prétendre à une datation assez haute et, en ce sens, être contemporaine de la voie Cassel-Tongres[153].

Le **diverticule** a été exhumé sous le site « De Pionier » (**20-007**[154]). Il s'agit d'une route en terre battue, greffée obliquement à la Cassel-Tongres. Cette voie est orientée nord-ouest/sud-est et présente une largeur de 3,50 m. Ce diverticule étant mal conservé, il n'a pas été possible de distinguer clairement les différents stades de son aménagement. Il est néanmoins contemporain de la Cassel-Tongres à laquelle il est greffé et remonte en conséquence à la période augustéenne. Il reste en usage jusqu'au III^e^ siècle au moins.

5.1.2. Les vestiges liés à une fonction « publique » (PUB) (**Aucune donnée**)

5.1.3. Les vestiges liés à la fonction religieuse (REL) (**Aucune donnée**)

5.1.4. Les vestiges liés à la fonction militaire (MIL)

La présence d'un **camp militaire** est fortement soupçonnée sur le site « De Pionier » (**20-008**/**20-009**[155]) (Fig. 2). Cette hypothèse est appuyée sur la découverte de deux tronçons d'un large fossé prenant, en plan, la forme de la lettre L. Ce fossé mesure entre 4,20 m et 6,15 m de large et est creusé entre 2,40 m et 2,80 m de profondeur sous le niveau de sol actuel. Le plus long côté (**20-008**) a une longueur conservée de 140 m, tandis que celle du plus petit côté (**20-009**) fait 35 m. Une ouverture est observée à l'angle de ces deux tronçons. Qu'il

[151] GOEMINNE, 1970, p. 11-12 (tranchée **6**).
[152] GOEMINNE, 1970, p. 11-12 (tranchée **8**).
[153] BRULET, 2008, p. 68.
[154] VERBRUGGE, LAMBRECHT & MAZEREEL, 2010, p. 47-49 ; VERBRUGGE, 2010, p. 57.
[155] VERBRUGGE, LAMBRECHT & MAZEREEL, 2010, p. 89-106 ; VERBRUGGE, 2010, p. 57-59.

y ait eu un camp à cet endroit n'est pas inconcevable, étant donné la situation stratégique du lieu sur la route Cassel-Tongres et à proximité de la Lys. Ce camp présumé est daté de l'époque augustéenne.

5.1.5. Les vestiges liés à la fonction résidentielle (RESID)

En raison de l'étroitesse des tranchées de fouilles, il n'a pas été permis aux archéologues de restituer un seul plan d'habitat. Par ailleurs, ce qu'ils ont pu observer est que le bois et le torchis sont les matériaux privilégiés dans la construction des maisons, et ce, durant toute la durée de l'occupation. Les zones résidentielles (ZHB[156]) les plus anciennes, celles qui remontent dès l'époque claudienne, ont été découvertes non loin de la rive de la Lys, dans la Nieuwstraat (ZHB 1 = **20-010**[157]), à la Sint-Maartensplein (ZHB 2 = **20-011**[158]) et le long de l'Ooievaarstraat (ZHB 3 = **20-012**[159]), tandis que les plus récentes, débutant à l'époque flavienne, se situent plus au nord, au Steenakker (ZHB 4 = **20-013**[160]) ou dans des secteurs plus décentrés, comme celui de l'Oosthove Motte (ZHB 5 = **20-014**[161]) (Fig. 22).

Les vestiges liés à la fonction résidentielle se déclinent le plus souvent sous la forme d'alignements incomplets de trous de poteaux ou peuvent également être associés à des structures fossoyées, identifiées à des sous-sols (ou caves), accessibles parfois par un escalier (ex. ZH2). Ces restes domestiques sont souvent accompagnés d'annexes, de puits et de fosses dépotoirs pour l'essentiel.

5.1.6. Les vestiges liés à la fonction commerciale (COM) (**Aucune donnée**)

5.1.7. Les vestiges liés à la fonction artisanale (ART)

Plusieurs lieux fonctionnels ont été repérés sur le site et se déclinent en trois ateliers avérés (A) et en trois zones comprenant des indices artisanaux indirects (ZA). De toutes les activités à y être travaillées, seule celle des potiers est identifiée avec certitude. Pour le reste, la nature du travail demeure indéterminée.

Le travail des potiers – Deux ateliers sont associés à leurs activités. La première officine a été découverte au Steenakker (A1 = **20-015**[162]), tandis que la seconde a été appréhendée dans la Nieuwstraat (A2 = **20-016**[163]) (Fig. 22).

---

[156] Zone d'habitats en bois.
[157] BONCQUET & DE GRYSE, 2014, p. 120 (**S27** à **S30**).
[158] TERMOTE & DEBONNE, 1991, p. 97.
[159] OPSTEYN, 1996, p. 175.
[160] GOEMINNE, 1970, p. 14.
[161] *Centraal archeologische inventaris (CAI) Databank* : n° 76182 (https://cai.onroerenderfgoed.be/).
[162] GOEMINNE, 1970, p. 12 (tranchée **10**).
[163] BONCQUET & DE GRYSE, 2014, p. 68-69 (**S6**) et p. 88.

L'**atelier de potiers 1** (**20-015**) se décline en un four dont la chambre de chauffe circulaire fait environ 1,35 m de diamètre. Le canal de chauffe est encore visible et présente une longueur de 1,15 m. Cette structure, appartenant au type de four à languette centrale, est aménagé dans le sol et ses parois sont en argile. Il produisait des céramiques en *terra rubra* au milieu du I^er^ siècle après J.-C.

De l'**atelier de potiers 2** (**20-016**) ne subsiste également qu'un four, mais étudié en coupe, à travers une étroite fenêtre d'observation. Il se présentait ainsi sous la forme d'une fosse, renforcée par des « briques » brûlées sous l'action du feu et son remblai comprenait de l'argile verte et du charbon de bois. Sa fonction a été déterminée par la découverte d'une fosse à proximité qui contenait encore des rebus de cuisson. Le mobilier et les tessons de céramique associés n'ont malheureusement donné aucune datation précise. On sait tout au plus que ce four a fonctionné au cours de la période romaine.

L'atelier associé à une activité indéterminée – Le troisième atelier repéré sur le site a été mis au jour dans la Donkerstraat (A3 = **20-017**[164]) (Fig. 22). Les conditions de sa fouille sont en tous points similaires à celles de l'officine de potiers 2 (**20-016**). De ce lieu de travail ne subsiste qu'une structure de chauffe, aménagée dans une fosse de grandes dimensions qui servait à l'extraction de l'argile. Le remblai du four se compose de charbon de bois brûlé et de paquets d'argile. Aucun indice apporte malheureusement d'information sur l'activité artisanale qui y était pratiquée. Ce four a été utilisé au cours des II^e^ et III^e^ siècles.

Les zones artisanales à l'activité indéterminée – Trois zones de ce type ont été repérées dans l'Ooievaarstraat (**20-018**[165]) et dans la Nieuwstraat (**20-019**[166] et **20-020**[167]) (Fig. 22). Là encore les conditions de l'intervention n'ont pas été optimales et les archéologues n'ont pu observer que le profil de fosses qui contenaient encore des fragments d'argile brûlée et du charbon de bois. Ces restes ne pouvaient pas être associés à des habitats incendiés, mais bien à des activités artisanales non identifiées pratiquées dans les environs. Le mobilier découvert n'a pas procuré une dation précise, mais a été assez suffisant pour affirmer que ces structures fossoyées remontaient bien à la période romaine.

5.1.8. Les vestiges liés à la fonction de services (SERV) (**Aucune donnée**)

5.1.9. Les vestiges liés à la fonction de loisirs (LOIS) (**Aucune donnée**)

[164] BONCQUET & DE GRYSE, 2014, p. 32-33 (**S3**) et p. 39.
[165] BONCQUET & DE GRYSE, 2014, p. 98-99 (**S41** & **S42**).
[166] BONCQUET & DE GRYSE, 2014, p. 112-113 (**S1**).
[167] BONCQUET & DE GRYSE, 2014, p. 115 (**S20**).

5.1.10. Les vestiges liés à la fonction funéraire (FUN)

Une **nécropole** a été appréhendée sur le site « De Pionier » (**20-021** à **20-023**[168]) (Fig. 22). Il s'agit d'un champ funéraire dont seules onze tombes à incinération ont été mises au jour. Cette nécropole devait être beaucoup plus étendue et se développer le long de axes routiers formés par la Cassel-Tongres et le diverticule. Quelques éléments de mobilier associés à ces sépultures ont été découverts (bol en sigillée, perle de verre bleu, une tuile de grès et médaille représentant Mercure) ainsi qu'un monument funéraire (**20-023**), placé à l'angle du carrefour routier. Cette nécropole a été utilisée dès le règne de Claude jusqu'au III^{e} siècle.

5.1.11. Tableau récapitulatif des données

N°	Description	Id1	Fonction	Id2	Interprétation	Id3	Parc. cadast.	X	Y	Niv Loca	Chrono1	Chrono 2	M.S. (valeur)
001	Route en terre	1	COMMU	1	Cassel-Tongres	1	0525	55317	164467	1	< Auguste	< 1	
002	Route en terre	1	COMMU	1	Cassel-Tongres	1	0525	55462	164428	1	< Auguste	< 1	
003	Route empierrée	1	COMMU	1	Cassel-Tongres	1	0538	56039	164233	1	< Auguste	< 1	
004	Route	1	COMMU	1	Cassel-Tongres	1	/	56268	164223	1	< Auguste	< 1	
005	Route empierrée	1	COMMU	1	Bavay-Cassel	1	/	56533	164105	1	[< Auguste]	[< 1]	
006	Route empierrée	1	COMMU	1	Bavay-Cassel	1	/	56536	164140	1	[< Auguste]	[< 1]	
007	Route en terre	1	COMMU	1	Diverticule	1	0525	55378	164521	1	Auguste-III	1-5+	
008	Fossé en V 1	1	MIL	1	Camp militaire	2	0525	55476	164575	1	< Auguste	< 1	
009	Fossé en V 2	1	MIL	1	Camp militaire	2	0525	55521	164667	1	< Auguste	< 1	
010	Trous de poteaux	1	RESID	1	Zone habitats bois 1	1	/	56382	163985	1	[Claude]	[2]	
011	Trous de poteaux	1	RESID	1	Zone habitats bois 2	1	/	56571	163926	2	Ib-III	2-5	
012	Trous de poteaux	1	RESID	1	Zone habitats bois 3	1	0367	56503	163905	2	Claude-II	2-5	
013	Trous de poteaux	1	RESID	1	Zone habitats bois 4	1	/	56565	164104	1	Flaviens-IIB	3-5	
014	Trous de poteaux	1	RESID	1	Zone habitats bois 5	1	0864	56859	163924	2	HE	[3-5]	
015	Four 1	1	ART	1	Atelier 1 de potiers	1	/	56561	164096	1	milieu I	2	
016	Four 2	1	ART	1	Atelier 2 de potiers	1	/	56286	163969	1	Romain	/	
017	Four 3	1	ART	1	Atelier 3 (activité indéterminée)	2	/	56295	164193	1	II-III	4-5	
018	Charbon & argile brûlés	2	ART	1	Travail artisanal (activité indéterminée)	2	/	56415	163848	1	Romain	/	
019	Charbon & argile brûlés	2	ART	1	Travail artisanal (activité indéterminée)	2	/	56411	163867	1	Romain	/	
020	Charbon & argile brûlés	2	ART	1	Travail artisanal (activité indéterminée)	2	/	56391	163937	1	Romain	/	
021	Incinérations	1	FUN	1	Nécropole	1	0525	55401	164599	1	Ib-III	2-5	
022	Incinérations	1	FUN	1	Nécropole	1	0525	55394	164512	1	Ib-III	2-5	
023	Monument funéraire	1	FUN	1	Nécropole	1	0525	55446	164437	1	Ib-III	2-5	

Légende : < (à partir de) ; HE (Haut-Empire).

[168] VERBRUGGE, LAMBRECHT & MAZEREEL, 2010, p. 114-121 ; VERBRUGGE, 2010, p. 60-61.

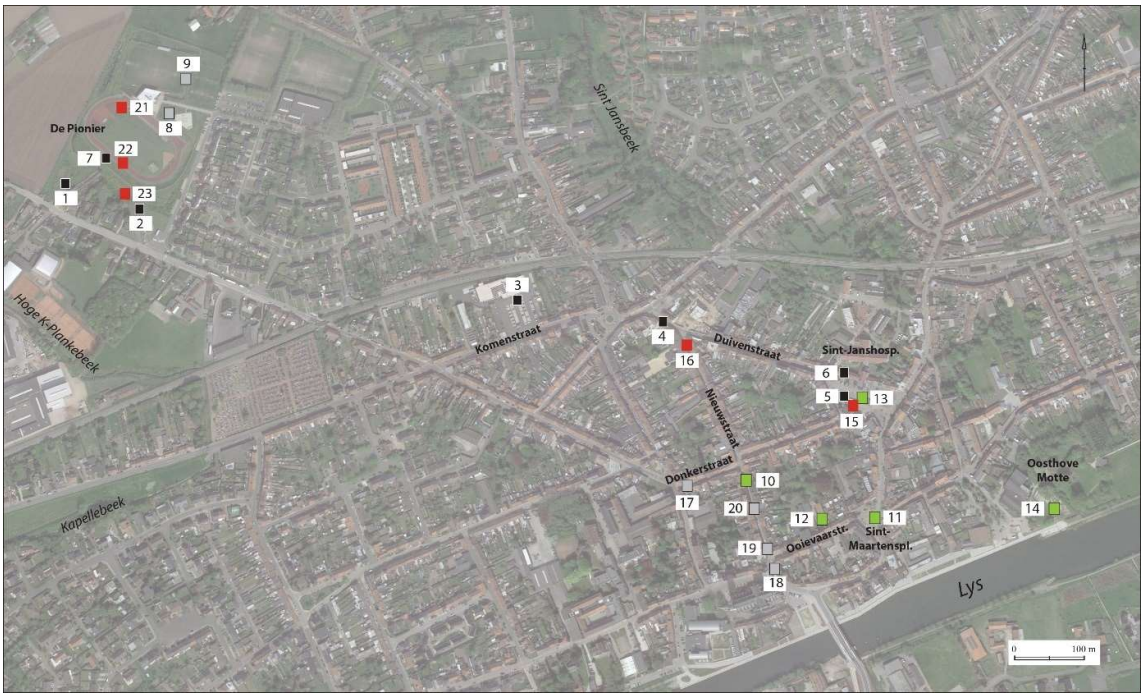

Fig. 22. Répartition des vestiges au sein de la topographie actuelle, pointés dans la couleur correspondant à leur valeur en tant que marqueurs spatiaux : inclusive (vert), exclusive (rouge), indéterminée (gris) et neutre (noir) (fond de carte Google Earth Pro © 2019, image satellite datée du 21/04/2018).

5.1.12. Niveau de fiabilité accordée à l'occupation : **agglomération avérée.**

5.2. Les phases topo-chronologiques

5.2.1. Phase 1 (-20/-15 à + 40) (Fig. 23 & Fig. 24)

Superficie supposée du centre habité – /

Distance centre habité- zone périphérique – /

Découpage spatial – La chaussée Cassel-Tongres et le diverticule qui lui est greffé sont aménagés dès la période augustéenne. Le réseau routier est sans doute complété à la même époque par la voie Bavay-Cassel.

Limites des propriétés – /

Topographie des zones fonctionnelles – Au cours de la période augustéenne, le site de Wervik est le siège d'une occupation militaire qui est implantée à l'angle formé par la Cassel-Tongres et le diverticule. De cette occupation, ne sont conservés que deux fossés (**20-008/20-009**), interprétés comme les vestiges d'un camp. L'endroit choisi pour ériger cet ouvrage militaire supposé est, dans tous les cas, réfléchi et stratégique. Cette zone est en effet la plus élevée du site et se situe sur la trajectoire d'une chaussée importante venant du chef-lieu de cité.

Cette position dominante permet également de surveiller les terrains placés en bordure de la Lys.

Phase 1 (-20/-15 à + 40)
Fig. 23. Implantation du marqueur spatial (gris = indéterminés) (Infographie © UCLouvain-CRAN).
Fig. 24. Restitution du paysage construit en fonction des axes de circulation associés et de l'axe fluvial sous sa forme canalisée (Infographie © UCLouvain-CRAN).

5.2.2. Phase 2 (40-60/70) (Fig. 25 & Fig. 26)

Superficie supposée du centre habité – 3,5 ha.

Distance centre habité- zone périphérique –

- Secteur périphérique nord (**20-015**) : à 50 m ;
- Secteur périphérique nord-ouest (**20-021** à **20-023**) : à 1,2 km.

Découpage spatial – Le réseau des voies de communication se maintient en l'état.

Limites des propriétés – Même si aucun plan de maisons en bois n'a pu être déterminé à partir des alignements incomplets des trous de poteaux, on observe une orientation de ces structures en fonction de la route Bavay-Cassel[169].

Topographie des zones fonctionnelles – Une occupation civile fleurit peu avant le milieu du I^er^ siècle après J.-C. D'après les données récoltées, la population établit ses premiers

[169] OPSTEYN, 1996, p. 175.

habitats en bois non loin des rives de la Lys, de part et d'autre de la voie Bavay-Cassel (**20-010**, **20-011** et **20-012**). À ce noyau, sont associés deux secteurs périphériques. Le premier est situé à environ 50 m au nord des maisons, toujours le long de ladite route, et consiste en un atelier de potiers (**20-015**). La seconde zone périphérique est bien plus éloignée, à un peu plus d'1 km, et se décline en une nécropole (**20-021** à **20-023**) qui se développe à l'emplacement même de l'ancien camp militaire supposé (**20-008/20-009**), le long de la Cassel-Tongres et du diverticule.

Phase 2 (40-69/70)
Fig. 25. Répartition des marqueurs spatiaux (vert = inclusifs ; rouge = exclusifs) et estimation de la superficie habitée (Infographie © UCLouvain-CRAN).
Fig. 26. Restitution du paysage construit en fonction des axes de circulation associés et de l'axe fluvial sous sa forme canalisée (Infographie © UCLouvain-CRAN).

5.2.3. Phase 3 (69/70-100) (Fig. 27 & Fig. 28)

Superficie supposée du centre habité – 5,8 ha.

Distance centre habité- zone périphérique –

- Secteur périphérique sud-est (**20-014**) : à 200 m ;
- Secteur périphérique nord-ouest (**20-021** à **20-023**) : à 950 m.

Découpage spatial – Le réseau des voies de communication se maintient en l'état.

Limites des propriétés – Pas de changements notables à ce sujet. Si l'on ne peut toujours pas clairement observer un découpage parcellaire de l'espace, les quelques éléments résidentiels mis au jour restent orientés en fonction du passage de la voie Bavay-Cassel.

Topographie des zones fonctionnelles – L'époque flavienne est caractérisée par quelques changements en matière d'organisation fonctionnelle. La zone habitée s'étend désormais en direction du nord en suivant le tracé de la Bavay-Cassel. L'habitat (**20-013**) profite de la cessation de l'activité des potiers (**20-015**) pour récupérer la place laissée libre par ces artisans. En périphérie, la nécropole (**20-021** à **20-023**) se développe toujours au croisement formé par la Cassel-Tongres et du diverticule et on assiste à l'émergence d'un nouveau noyau périphérique au sud-est. Ce dernier est une occupation à caractère résidentiel (**20-014**) qui choisit plutôt de s'installer sur les berges même de la Lys, à une certaine distance de l'espace habité se concentrant sur la voie Bavay-Cassel.

Phase 3 (69/70-100)
Fig. 27. Répartition des marqueurs spatiaux (vert = inclusifs ; rouge = exclusifs) et estimation de la superficie habitée (Infographie © UCLouvain-CRAN).
Fig. 28 Restitution du paysage construit en fonction des axes de circulation associés et de l'axe fluvial sous sa forme canalisée (Infographie © UCLouvain-CRAN).

5.2.4. Phase 4 (100-172/174) et phase 5 (172/174-270/275) (Fig. 29 & Fig. 30)

L'organisation fonctionnelle des phases 4 et 5 étant similaires, ces dernières ont été traitées ensemble.

Superficie supposée du centre habité – La superficie est inchangée : 5,8 ha.

Distance centre habité- zone périphérique –

- Secteur périphérique ouest (**20-017**) : à 120 m ;
- Secteur périphérique sud-est (**20-014**) : à 200 m ;
- Secteur périphérique nord-ouest (**20-021** à **20-023**) : à 950 m.

Découpage spatial – Le réseau des voies de communication se maintient en l'état.

Limites des propriétés – Pas de changements à noter en la matière par rapport aux phases chronologiques antérieures.

Topographie des zones fonctionnelles – Le II^{e} siècle n'est pas caractérisé par de profonds bouleversements, du moins à partir des données archéologiques datables relevées. Le seul élément notable relatif à cette période concerne l'apparition d'un nouveau lieu de production artisanal en périphérie occidentale, proche de l'espace habité (**20-017**), et pour lequel l'activité qui y était pratiquée reste une inconnue. Il faut par ailleurs souligner que cet atelier est implanté dans une zone où de nombreuses traces artisanales indirectes ont été découvertes (**20-018** à **20-019**), elles aussi indéterminées et non datées avec précision. Cette concentration d'éléments à caractère économique suggère donc fortement que ce secteur périphérique occidental devait sans doute être principalement tourné vers l'artisanat. Au III^{e} siècle, les traces archéologiques relatives à l'occupation deviennent plus rares. Quelques habitats subsistent toutefois (**20-011**) ainsi que l'atelier indéterminé (**20-017**) et la nécropole associée à la bourgade (**20-021** à **20-023**).

Phase 4 (100-172/174) et phase 5 (172/174-270/275)

Fig. 29. Répartition des marqueurs spatiaux (vert = inclusifs ; rouge = exclusifs ; gris = indéterminés) et estimation de la superficie habitée (Infographie © UCLouvain-CRAN).

Fig. 30. Restitution du paysage construit en fonction des axes de circulation associés et de l'axe fluvial sous sa forme canalisée (Infographie © UCLouvain-CRAN).

6. Analyse de l'organisation des espaces fonctionnels

6.1. Délimitation de la zone tampon

L'observation de la zone tampon établie à partir du noyau habité primitif permet préalablement de constater que (Fig. 31) :

- Les marqueurs spatiaux à valeur inclusive qui permettent d'appréhender le centre habité se concentrent principalement sur les abords de la Bavay-Cassel, mais certains ont aussi tendance à s'en écarter, suggérant la présence probable de rues internes permettant de connecter ces lieux à la chaussée. Le site prend ainsi la physionomie d'une agglomération qui se **dilate** à partir de l'axe de circulation principal durant toute la durée de l'occupation ;
- Le seul marqueur spatial à valeur exclusive que l'on observe au sein de l'espace habité ne constitue pas une anomalie, mais résulte de la variation de la superficie de ce dernier ;

- Le marqueur spatial à valeur inclusive repéré dans la périphérie sud-est correspond à un habitat isolé qui se développe tout-à-fait en retrait d'agglomération ;
- De manière générale, la dispersion et l'implantation des marqueurs spatiaux répondent donc assez bien à la valeur inclusive ou exclusive dont ils sont porteurs.

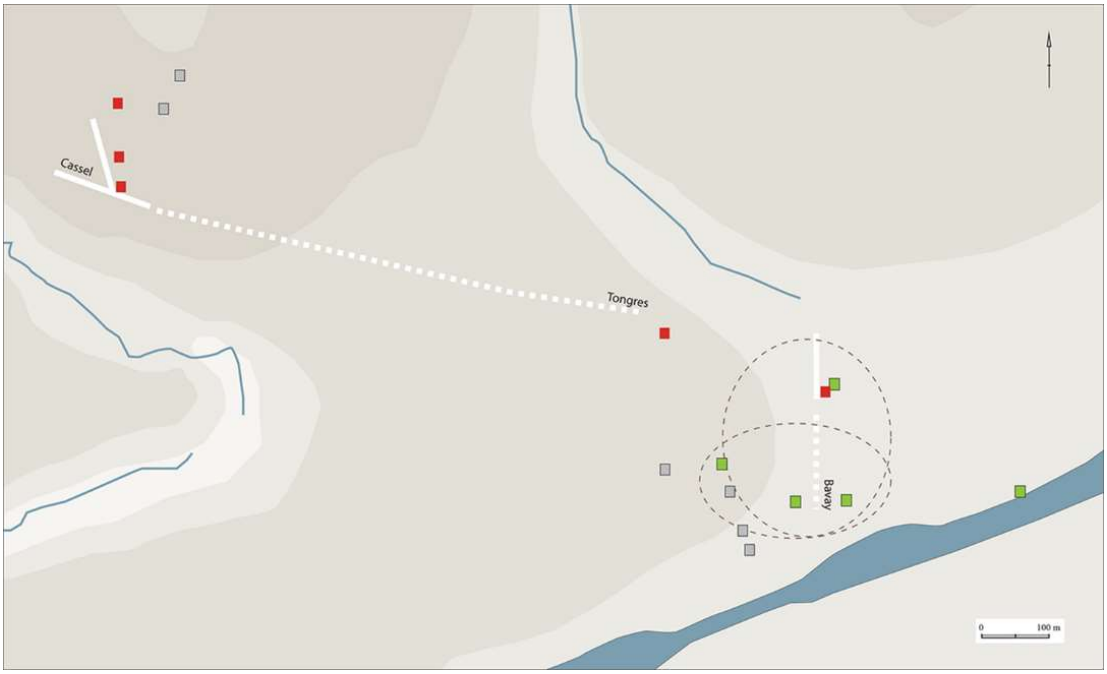

Fig. 31. Délimitation de la zone tampon et répartition des marqueurs spatiaux (vert = inclusifs ; rouge = exclusifs ; gris = indéterminés), toutes phases chronologiques confondues (Infographie © UCLouvain-CRAN).

6.2. Modélisation de la trajectoire individuelle de l'occupation

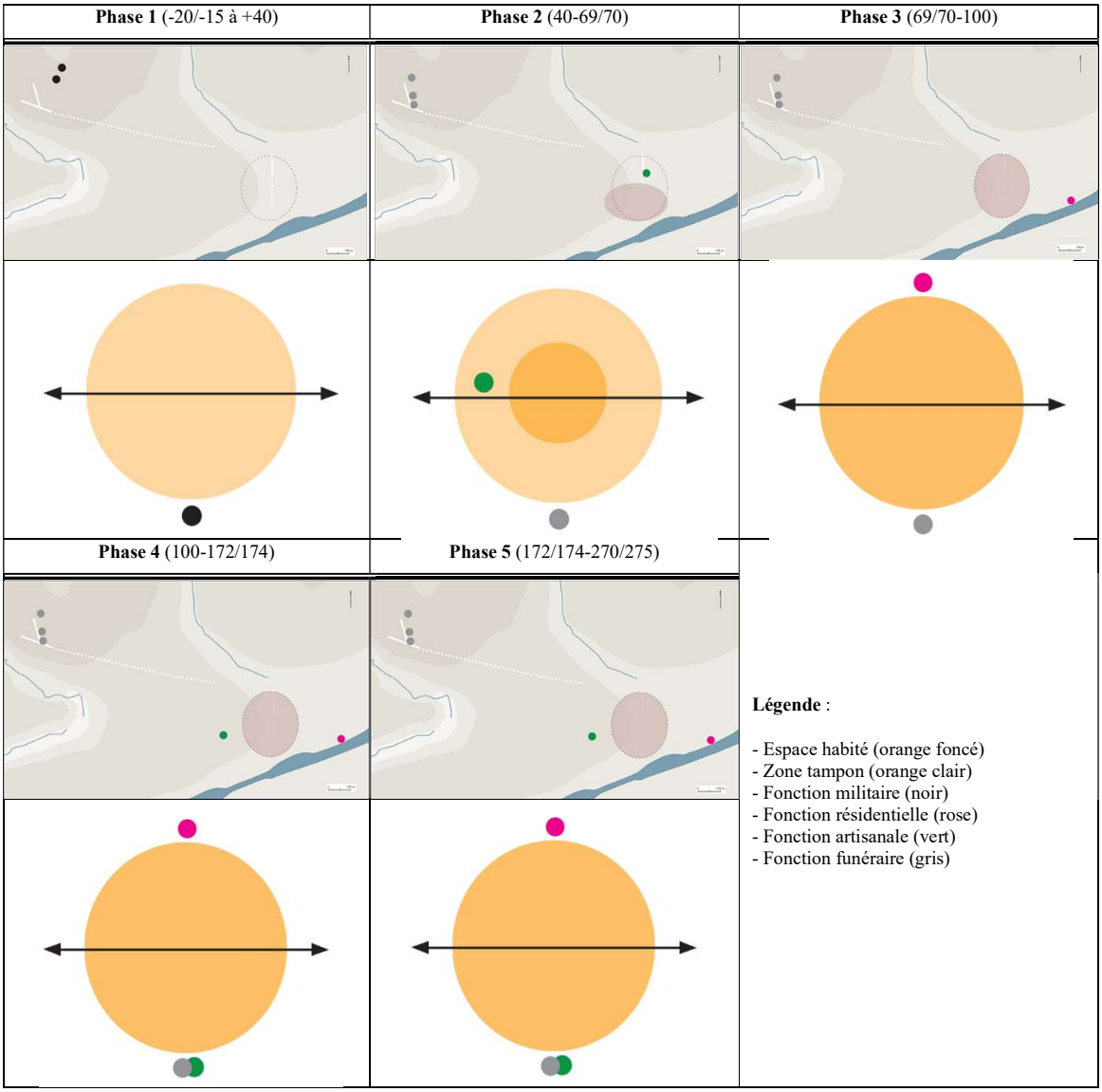

6.3. Analyse des zones fonctionnelles

Les fonctions intégrées au centre habité – La fonction résidentielle est la seule reconnue au sein de la zone habitée.

Les fonctions situées hors du centre habité – Les périphéries sont le siège de lieux relevant de la fonction résidentielle, artisanale et funéraire.

- La fonction résidentielle : elle est déterminée par un secteur d'habitats en bois (**20-014**), qui, malgré la valeur inclusive qu'il revêt en tant que marqueur spatial, ne peut être associé à l'espace habité. Cette zone se développe dès l'époque flavienne (phase 3), le long des berges de la Lys ;

- La fonction artisanale : elle se manifeste par la présence de deux ateliers. Le premier est associé au travail des potiers (**20-015**) et fait clairement partie des marqueurs spatiaux à valeur exclusive. Il entre en activité au milieu du I^{er} siècle après J.-C. (phase 2) et est aménagé le long de l'axe Bavay-Cassel. Le second est un atelier à l'activité indéterminée (**20-017**), intégrant en ce sens les marqueurs spatiaux à valeur indéterminée. Il se développe au cours des II^{e} et III^{e} siècle (phases 4-5), en retrait de la voie susmentionnée ;
- La fonction funéraire : cette fonction est représentée par une nécropole (**20-021** à **20-023**), marqueur spatial à forte valeur exclusive. Elle est implantée dès le début de l'occupation civile (phase 2) au carrefour formé par la Cassel-Tongres et du diverticule courant vers le nord-ouest. Ce champ funéraire est donc le premier endroit que rencontre tout voyageur en provenance du chef-lieu de cité avant son entrée au sein de la bourgade.

Les anomalies fonctionnelles – /

Les fonctions associées – /

Les secteurs fonctionnels spécifiques –

- Un secteur artisanal ? : l'atelier indéterminé (**20-017**) s'insère dans une zone où de nombreuses traces artisanales ont été relevées (**20-018** à **20-020**). Même si ces dernières n'ont pu être datées avec certitude, elles témoignent, avec ce lieu de production, d'une présence bien perceptible d'activités économiques dans le secteur périphérique occidental ;
- Le secteur funéraire : la nécropole (**20-021** à **20-023**) reste une zone bien isolée, évoluant parallèlement à l'espace habité et n'entrant en interaction avec aucune autre fonction.

Les lieux fonctionnels réaffectés et/ou déplacés – Deux réaffectations au moins d'un lieu fonctionnel par un autre ont été constatées :

- L'espace occupé par le camp militaire supposé (**20-008/20-009**) (phase1) est réoccupé par une nécropole (**20-021** à **20-023**) (phases 2 à 5) ;
- L'espace occupé par l'atelier de potiers (**20-015**) (phase 2) est réinvesti par une zone d'habitats en bois (**20-013**) (phases 3 à 5).

Les lieux fonctionnels à la datation imprécise – Les lieux fonctionnels datés non précisément sont au nombre de quatre et concernent exclusivement des secteurs artisanaux, à savoir les trois zones déjà mentionnées à plusieurs reprises et qui concentrent des indices d'activités artisanales indéterminées (**20-018** à **20-020**) et un atelier de potiers (**20-016**). Ce derrnier est le deuxième à être repéré sur le site. Il est implanté le long de la Cassel-Tongres, à

quelques dizaines de mètres de l'étendue maximale de l'espace habité. Il serait tentant d'y voir le successeur de la première officine (**20-015**) qui a cessé assez vite ses activités dans le courant du I^er^ siècle après J.-C. (phase 2). Mais, en l'absence d'indices chronologiques concrets, cette réflexion reste de l'ordre de l'hypothèse.

7. Bibliographie

BONCQUET T. & DE GRYSE J., 2014. *Archeologisch onderzoek Centrumstraten (Wervik)*, Ruben Willaert rapport 66, Sijsele.

En ligne : https://oar.onroerenderfgoed.be/publicaties/ROEV/509/ROEV0509-001.pdf

BRULET R. (dir.), 2008. *Les Romains en Wallonie*, Bruxelles.

CARPENTIER J., 1953. Wervicq, bourgade gallo-romaine, dans *Fédération historique et archéologique de Belgique,* actes de colloque, Courtrai, 26-30 juillet 1953, Courtrai, p. 49-58.

DENIMAL C., 2009. Wervicq-Sud. Zac des Près de Lys, *Bilan scientifique de la Région Nord-Pas-de-Calais*, p. 112-114.

GOEMINNE H., 1970. *Opgraving in de Romeinse vicus te Wervik*, Bruxelles (Arcghaeologia Belgica, 117).

Itineraria Romana. 1. *Itineraria Antonini Augusti et Burdigalense*, édité par O. Cuntz, Leipzig, Teubner, 1929.

LODEWIJCKX M. (éd.), 1996. *Arehaeologieal and Historical Aspects of West-European Societies. Album Amieorum André Van Doorselaer*, Louvain (Acta Archaeologica Lovaniensia, Monographiae 8).

OPSTEYN L., 1996. La céramique gallo-Romaine extraite de deux fosses à détritus lors d'un sondage à Wervik (FI. Occ.), dans LODEWIJCKX 1996, p. 175-181.

TERMOTE J., 1991. Het stadsarcheologisch onderzoek in Wervik in 1991, *Verslagen en mededelingen van de Stedelijke oudheidkundige commissie Wervik. Jaarboek*, p. 155-167.

TERMOTE J. & DEBONNE S., 1991. Wervik : onderzoek op het Sint-Maartensplein, *Archaeologia Mediaevalis*, résumé des communications, Jette, 14 au 16 mars 1991, Jette, p. 97.

En ligne : https://archaeologiamediaevalis.be/drupal_e/?q=fr/chroniques

VERBRUGGE A., 2005. Romeins aardewerk uit Wervik – Viroviacum (W.-Vl.), dans *Journées d'archéologie romaine*, résumés des communications, Bruxelles, 16 avril 2004, Bruxelles, p. 85-90.

En ligne : https://signaromana.wordpress.com/publications/

VERBRUGGE A., 2010. Archeologisch onderzoek te Wervik – De pioneer (prov. West-Vlaanderen). Sporen uit de late ijzertijd en de romeinse periode net buiten de romeinse vicus, dans *Journées d'archéologie romaine*, résumés des communications, Louvain-La-Neuve, 24 avril 2011, Louvain-la-Neuve, p. 53-61.

En ligne : https://signaromana.wordpress.com/publications/

VERBRUGGE A., LAMBRECHT G. & MAZEREEL S., 2010. *Archeologisch onderzoek te Wervik - De Pionier (prov. West-Vlaanderen)*, Intern rapport VIOE, Zarren.

En ligne : https://oar.onroerenderfgoed.be/publicaties/ROEV/3902/ROEV3902-001.pdf

WANKENNE S. J., 1972. *La Belgique à l'époque romaine : sites urbains, villageois, religieux et militaires*, Bruxelles (Centre national de recherches archéologiques en Belgique. Répertoires archéologiques. Série C, 3).

Cité des Nerviens

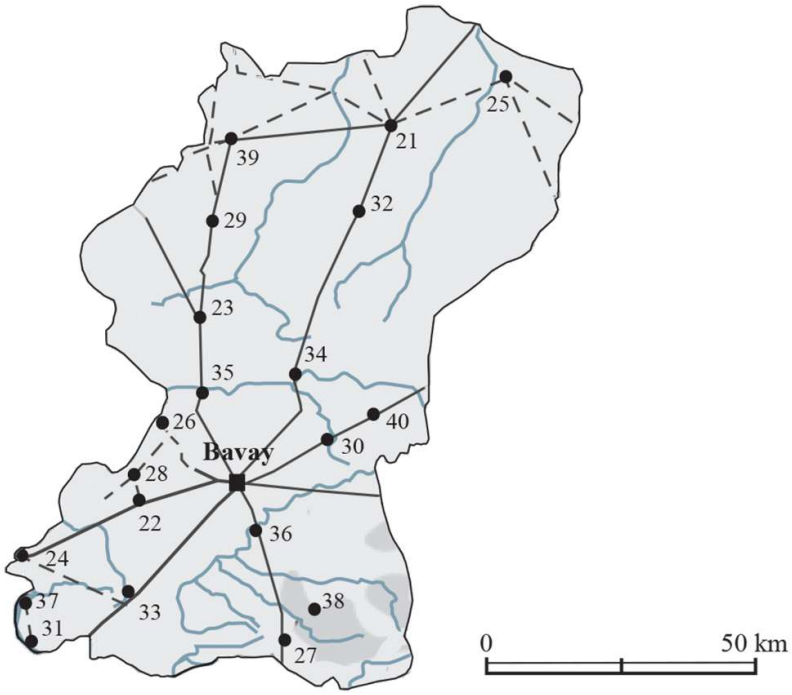

21	**Asse**
22	Bermerain
23	Blicquy (Camp romain)
24	Cambrai
25	Elewijt (Zemst)
26	Escautpont
27	Etroeungt
28	**Famars**
29	Flobecq
30	Givry
31	Gouy
32	Kester
33	Montay
34	Nimy-Maisières
35	Pommerœul
36	Pont-sur-Sambre
37	Les Rues-des-Vignes
38	**Sains-du-Nord**
39	**Velzeke-Ruddershove**
40	Waudrez

NB. En gras, les agglomérations présentées dans le catalogue

21. ASSE	CITÉ DES NERVIENS BELGIQUE Province de Brabant Flamand Arrondissement de Hal-Vilvorde Commune d'Asse

1. Cadres géomorphologique et topographique

1.1. Situation

Le site est implanté au lieu-dit Kalkhoven, au nord-ouest de l'actuelle localité d'Asse, sur des terrains agricoles et résidentiels. La bourgade romaine est établie à 72,60 km au nord-est de Bavay, son chef-lieu au Haut-Empire.

1.2. Topographie et altitude

Le site archéologique se développe sur le bord septentrional du plateau brabançon, à l'altitude de 80 m. Le paysage est caractérisé par des valons marqués par des déclivités parfois assez abruptes. La bourgade est localisée à un nœud routier important où ne se croisent pas moins de cinq voies. Trois d'entre elles ont un tracé avéré. Il s'agit de la chaussée venant de Bavay, de la voie reliant Asse à Utrecht en passant par Rumst (n° 53) et de la Cassel-Tongres. Le parcours des deux routes restantes demeure, quant à lui, hypothétique, mais ces voies devaient sans doute connecter l'agglomération au site d'Hofstade et à la bourgade ménapienne de Waasmunster (n° 19). Les campagnes environnant le site archéologique sont très mal appréhendées. Si on note des concentrations de mobiliers et de matériaux de construction dans un rayon de 2 à 3 km, à Mollem, à Asbeek, à Bekkerzeel à Zellik ou encore à Kobbegem, on ne peut cependant affirmer avec certitude que ces lieux soient le siège de petites fermes voire de *villae*[170].

1.3. Environnements pédologique et géologique

L'occupation repose sur un substrat composé d'une couche argileuse tertiaire légèrement sableuse recouverte d'un épais niveau de sédiments limoneux d'origine éolienne. Sur les plateaux et les pentes, des bancs de cette argile affleurent à la surface, tandis que sur le sommet de certaines collines, situées à proximité de la bourgade, du gravier provenant de la formation de Tongres est facilement accessible et s'y mélange à du sable jaune-blanc et à des couches d'argile sablonneuse jaunâtre[171].

[170] *Centraal archeologische inventaris (CAI) Databank* (https://cai.onroerenderfgoed.be/).
[171] MAGERMAN, 2005a, p. 27.

1.4. Réseau hydrographique

L'occupation est encadrée par quatre ruisseaux : le Kleine Wijtsbeek au nord-ouest, le Broekebeek au sud-ouest, le Kloosterbeek au nord-est et le Krameibeek au sud-est.

2. Historique des recherches

L'ancienneté du site est connue depuis le XVIII[e] siècle, grâce notamment aux nombreuses découvertes monétaires qui sont consignées dans les écrits de plusieurs érudits locaux[172]. Il faut cependant attendre un siècle pour que des fouilles soient entamées à Asse. Elles sont menées par M. A. Crick et ses deux fils et leur travail confirme l'existence d'une bourgade au lieu-dit Kalkoven, à quelques centaines de mètres au nord-ouest de la localité. De 1830 à 1840, les fouilleurs exhument des substructions et un matériel romain abondant qui est malheureusement perdu par la suite[173]. Les fils de M. A. Crick continuent l'œuvre de leur père et exécutent une série de campagnes de fouilles en divers endroits de la localité entre 1871 et 1877. Ils mettent notamment au jour un trésor monétaire[174]. De leur nombreuses découvertes, aucune mention de localisation n'est donnée et seule une partie de la collection archéologique est transmise au Musée communal d'Alost.

Les premières interventions archéologiques scientifiques sont menées à partir des années 1950 et sont confiées à J. Mertens qui voulait principalement contrôler dans cette zone le passage de la chaussée venant de Bavay[175]. À sa suite, plusieurs opérations sont menées préventivement à des travaux d'urbanisation jusqu'au milieu des années 1980. Elles restent cependant assez limitées spatialement et ne sont pas toujours approfondies. Les années qui suivent voient le site aux mains des aménageurs qui développent leurs chantiers sans interventions archéologiques préalables. Cette situation engendre nombre de destructions de vestiges.

En 2005, les suivis de chantiers reprennent grâce au Cercle d'archéologie Agilas et l'année suivante la Katholieke Universiteit van Leuven (KUL) entreprend plusieurs campagnes de fouilles parfois de grandes ampleurs[176]. Depuis lors, le site reste sous la surveillance constante des archéologues.

[172] WANKENNE, 1972, p. 62.
[173] VAN DESSEL, 1876.
[174] CUMONT, 1905.
[175] WANKENNE, 1972, p. 60.
[176] MAGERMAN, PEDE & LODEXIJCKX, 2008, p. 93.

3. Sources écrites

3.1. Sources textuelles (**Aucune donnée**)

3.2. Itinéraire et document géographique (**Aucune donnée**)

3.3. Sources épigraphiques (**Aucune donnée**)

3.3.1. Inscriptions lapidaires

Bornes

Publiques

Religieuses

Funéraires

Indéterminées

3.3.2. Inscriptions sur *instrumentum*

3.3.3. Graffites

4. Chronologie

4.1. Antécédents

À 350 m au sud-ouest de la future agglomération, au Borgstad, la découverte de nombreux éclats de silex montre que cet endroit était au moins fréquenté dès le néolithique. L'Âge du fer y est également représenté, mais les vestiges sont encore peu parlants pour identifier avec certitude le type d'occupation qui s'y est développé, même si certains y voient la présence d'un ancien *oppidum* celtique[177].

4.2. Occupation romaine du Haut-Empire

Le site d'Asse naît de l'aménagement de la route augustéenne venant de son chef-lieu, Bavay. Les premières années de l'histoire du site sont caractérisées par la présence très probable d'un camp militaire qui est érigé sur les vestiges de l'*oppidum* celtique présumé[178]. À partir du règne de Claude (41-54), les civils viennent à leur tour investir les lieux et installent leurs premiers habitats à quelques centaines de mètres au nord-est de l'hypothétique zone militaire. La bourgade se développe ensuite jusqu'au début du III^e^ siècle au moins, période à partir de laquelle les vestiges se raréfient.

[177] DE LAET, 1974, p. 467.
[178] GRAFF & LENOIR, 1981.

4.3. Occupation ultérieure

L'occupation de l'agglomération au cours de l'Antiquité tardive est assez mal appréhendée. Le matériel numismatique relevé plaide toutefois pour un maintien du site jusqu'à la fin du IV^e^ siècle au moins[179].

5. Restitution du paysage construit

5.1. Les données archéologiques

5.1.1. Les vestiges liés à la fonction de communication (COMMU)

De toutes les routes supposées se rejoindre au niveau de l'agglomération romaine, seules la Cassel-Tongres et la voie Asse-Utrecht ont été repérées par les fouilles. À ce réseau, s'ajoute un diverticule et une rue.

La **Cassel-Tongres** a été recoupée en quatre endroits de son parcours, le long de la rue Putberg (**21-001** à **21-003**[180]) et au lieu-dit Kalkhoven (**21-004**[181]) (Fig. 32). La route y présente une orientation sud-ouest/nord-est et une largeur de 5,80 m. Elle est construite suivant une superposition d'au moins six niveaux, épais chacun de quelques centimètres. Son revêtement final est constitué de dalles de grès, larges de 0,20 m à 0,30 m de côté et soigneusement placées les unes à côté des autres, et ce dallage est bombé au centre pour assurer un drainage efficace. Le matériel exhumé plaide pour un aménagement de cette section de la voie aux alentours du règne de Claude (41-54). Cette partie est donc postérieure au tronçon Bavay-Asse qui est lui construit à la période augustéenne, soit entre 20 et 10 avant J.-C.

La **chaussée Asse-Utrecht** a été recoupée le long du Krokegemseweg (**21-005**[182]) (Fig. 32). De cet axe, ne subsistent que les fossés bordiers. Son aménagement est contemporain de la chaussée Cassel-Tongres, soit aux environs du règne de Claude (41-54).

La section d'un **diverticule** a été appréhendée au sud-est de l'occupation entre la rue Kalkoven et la Prieelstraat (**21-006**[183]) (Fig. 32). Ce chemin est orienté nord-est/sud-ouest et est large d'au moins 4 m. Bordé de part et d'autre de fossés-limites, il est en terre battue et sa surface présente encore les traces de sillons laissés par le passage des charrois. Aucune datation précise n'a pu être déterminée. Cependant, la nécropole (**21-025/21-026**) qui le borde remonte au milieu du I^er^ siècle après J.-C. et certaines tombes sont creusées à l'emplacement même des fossés, signe que ces derniers étaient déjà comblés avant la mise en activité du champ funéraire.

[179] MAGERMAN, 2005b ; MAGERMAN *et al.*, 2019, p. 89.
[180] MERTENS, 1951.
[181] SCHELTENS, 1979, p. 23.
[182] MAGERMAN & SAERENS, 2010a, p. 82.
[183] VAN LIEFFERINGE, 2017, p. 22-23.

Ce diverticule a donc au moins été aménagé dans le courant de la première moitié du I^er^ siècle après J.-C.

Une **rue** a été exhumée sous l'un des terrains bordant le Krokemseweg (**21-007**[184]) et à l'ouest de la rue Kalkovenveld (**21-008**[185]) (Fig. 32). Suivie sur 345 m, elle relie la Cassel-Tongres à la voie Asse-Utrecht. Elle se présente sous la forme d'un chemin pavé de 5 m de large, bordé de part et d'autre d'un fossé de drainage. Elle est aménagée dès le milieu I^er^ siècle après J.-C., période durant laquelle s'installent l'un des premiers ateliers de potiers associés à l'agglomération (**21-018**).

5.1.2. Les vestiges liés à une fonction « publique » (PUB) (**Aucune donnée**)

5.1.3. Les vestiges liés à la fonction religieuse (REL) (**Aucune donnée**)

5.1.4. Les vestiges liés à la fonction militaire (MIL)

C'est au sud-ouest de Kalkhoven, au Borgstad, que l'on soupçonne fortement l'existence d'un **camp militaire** (**21-009**[186]) (Fig. 32). Les vestiges archéologiques permettant d'avancer une telle hypothèse sont pourtant maigres et se déclinent en une concentration de tessons de céramiques arétines, indigènes et augustéennes qui ont été retrouvés en cet endroit. Selon J. Mertens, ces indices sont néanmoins suffisants pour émettre l'idée de l'aménagement d'un camp augustéen sur l'un des points stratégiques du site[187].

5.1.5. Les vestiges liés à la fonction résidentielle (RESID)

La fonction résidentielle est très mal documentée. Le lieu-dit Kalkhoven, reconnu depuis longtemps comme le cœur de la bourgade romaine, a fait l'objet de nombreuses fouilles et prospections dont les résultats n'ont jamais été localisés avec précision. On sait tout au plus que des restes de substructions, de fondations de murs, de sols et de nombreux matériaux de construction (tuiles, béton de sol…) y ont été exhumés. Les opérations récentes, très limitées spatialement, n'ont pas pu éclairer davantage le sujet. Des maisons en bois ou sur fondations en pierre ont bien été observées, mais pour aucune d'entre elles un plan complet n'a pu être dressé.

Les maisons en bois et en torchis – Au lieu-dit Kalkhoven, un ensemble de vingt-cinq trous de poteaux ont été mis au jour (**21-010**[188]) (Fig. 32). Ils peuvent correspondre à un ou

[184] MAGERMAN *et al.*, 2009.
[185] SCHELTENS, 1979, p. 23 ; MAGERMAN *et al.*, 2010, p. 36-37.
[186] GRAFF & LENOIR, 1981.
[187] MERTENS, 1983, p. 161-162.
[188] *Centraal archeologische inventaris (CAI) Databank* : n° 150508 (https://cai.onroerenderfgoed.be/).

plusieurs habitats en bois. Ces structures en matériaux légers remontent très probablement à l'époque flavienne.

Les maisons sur fondations en pierre – Six maisons construites sur fondations en pierre (H) sont signalées. Cinq sont localisées le long de la Nerveriërsstraat (H1 = **21-011**, H2 = **21-012** ; H3 = **21-013** ; H4 = **21-014** et H5 = **21-015**[189]) et la dernière prend place sur le ou les habitats en bois repéré(s) au lieu-dit Kalkhoven (H6 = **21-016**[190]) (Fig. 32). Aucun plan complet n'a pu être restitué. Les observations partielles montrent cependant que ces maisons ont tendance à prendre un aspect allongé (ou *Streifenhäuser*) et qu'elles doivent au moins atteindre une longueur d'une vingtaine de mètres et être subdivisées en plusieurs pièces, en attestent la présence parfois de plusieurs murs de refend. Leur parement interne peut, en outre, être enduit comme le montre l'exemple de la maison 6 (**21-016**). Toutes ces bâtisses sont datées entre le II^e^ et le III^e^ siècle après J.-C.

5.1.6. Les vestiges liés à la fonction commerciale (COM) (**Aucune donnée**)

5.1.7. Les vestiges liés à la fonction artisanale (ART)

Les interventions archéologiques ont permis de mettre au jour plusieurs lieux fonctionnels associés à l'artisanat du feu (travail des potiers et des métallurgistes). S'ajoute une zone comprenant des indices artisanaux indirects, tournés vers une activité liée à la transformation des matières animales.

L'artisanat du feu – L'**activité des potiers** est le seul artisanat à être attesté directement sur le site par la découverte de plusieurs fours correspondant à trois ateliers distincts (A). La première officine a été localisée le long de l'actuel Krokegemseweg (A1 = **21-017**[191]), la deuxième en bordure du Pottenbakkersweg (A2 = **21-018**[192]) et la troisième non loin de la Prieestraat (A3 = **21-019** et **21-020**[193]) (Fig. 32).

L'**atelier de potiers 1** (**21-017**) se compose d'un four très perturbé par des aménagements contemporains. Les fouilleurs ont cependant pu observer le canal et la chambre de chauffe ainsi que la sole et remarquer que cette structure de chauffe a été plusieurs fois reconstruite en vue de la rendre plus fonctionnelle.

---

[189] **H1** = MAGERMAN, 2007, p. 16-17 ; MAGERMAN & SAERENS, 2010b, p. 6 ; **H2** à **H4** = MAGERMAN *et al.*, 2013, p. 106-108 ; **H5** = MAGERMAN *et al.*, 2011, p. 103-105.

[190] DE BOE, 1983 ; *Centraal archeologische inventaris (CAI) Databank* : n° 150508 (https://cai.onroerenderfgoed.be/).

[191] CLERBAUT & MAGERMAN, 2011, p. 34-35.

[192] MAGERMAN *et al.*, 2010, p. 37-38 ; CLERBAUT & MAGERMAN, 2011, p. 32-34.

[193] MAGERMAN, PEDE & LODEWIJCKX, 2008, p. 93-95.

L'**atelier de potiers 2** (**21-018**) présente un four beaucoup mieux conservé. Ce dernier est profondément aménagé dans le sol et prend la forme d'un trou de serrure. Le canal de chauffe et la sole perforée sont encore bien visibles et cette dernière devait être à l'origine recouverte d'un dôme. Des pots non cuits étaient encore empilés dans la chambre de chauffe.

Ces deux officines sont contemporaines et développent leurs activités dès le milieu du I^er^ siècle après J.-C. Si la première officine est abandonnée au cours de la période flavienne, en 75, la seconde continue jusqu'au début du II^e^ siècle. Les céramiques produites dans leur four témoignent d'une tentative d'imiter des récipients en *terra nigra*[194].

L'**atelier de potiers 3** est composé de deux fours (**21-019** et **21-020**). Ils prennent eux aussi la forme d'un trou de serrure et partagent la même aire de travail. Plusieurs fosses ont été découvertes à proximité, certaines utilisées comme fosses pour la préparation de l'argile, d'autres comme dépotoirs et contenant encore des ratés de cuissons et des fragments de fours rubéfiés. Ces deux fours produisent des céramiques cuites en mode oxydant et réducteur et des petits récipients destinés au transport. Ils fonctionnent de la seconde moitié du II^e^ siècle au début du siècle suivant[195].

La **métallurgie du fer** est reconnue indirectement sur le site en deux endroits distincts, l'un le long de l'actuelle rue Nerviërsstraat (**21-021**[196]), l'autre au sein du lieu-dit Kalkhoven (**21-022**[197]) (Fig. 32). Au sein de la première zone de concentration (**21-021**), les vestiges ont été retrouvés dans un dépotoir et se déclinent en une quantité importante de laitiers et d'objets en cours de fabrication, mélangés avec des tessons de céramiques et de la faune. Cette fosse remonte aux premières années de l'occupation, soit dans le courant de la seconde moitié du I^er^ siècle après J.-C. Dans la seconde zone (**21-022**), les traces, malheureusement non datées, se distinguent en fragments de fours, assimilés par les archéologues à des « bas-fourneaux », auxquels s'ajoutent des scories et des objets métalliques.

Artisanat lié à la transformation des matières animales – C'est au lieu-dit Kalkhoven que les découvreurs de la première heure ont observé dans une fosse une quantité importante de crânes de chiens et de cornes de vaches (**21-023**[198]) (Fig. 32). Cette découverte n'a malheureusement pas été localisée et encore moins datée, mais cette information a été suffisante pour faire naître, chez les fouilleurs, l'hypothèse de l'existence d'une tannerie. Or, la présence

[194] CLERBAUT, 2011, p. 6.
[195] CLERBAUT, 2011, p. 6.
[196] MAGERMAN *et al.*, 2011, p. 103.
[197] *Centraal archeologische inventaris (CAI) Databank* : n° 150507 (https://cai.onroerenderfgoed.be/).
[198] *Centraal archeologische inventaris (CAI) Databank* : n° 1207 (https://cai.onroerenderfgoed.be/).

de crâne de chien en grand nombre pourrait tout aussi bien faire de ce lieu une décharge à caractère public[199].

5.1.8. Les vestiges liés à la fonction de services (SERV)

Un **édifice** construit sur fondations en pierre est soupçonné de remplir la fonction d'**auberge** (**21-024**[200]) et a été appréhendé près de la Pottenbakkersweg (Fig. 32). Il s'agit d'une bâtisse de plan rectangulaire de 20 à 25 m de longueur, dont l'espace interne est subdivisé en plusieurs pièces et pourvu sans doute d'une colonnade. Ce bâtiment est daté du II^e^ siècle après J.-C.

5.1.9. Les vestiges liés à la fonction de loisirs (LOIS) (**Aucune donnée**)

5.1.10. Les vestiges liés à la fonction funéraire (FUN)

Deux nécropoles et un probable *tumulus* encadrent l'agglomération.

La **nécropole 1** (**21-025/21-026**[201]) a été découverte au sud-est de l'agglomération romaine, entre les actuelles Prieelstraat et Nerviërsstraat (Fig. 32). Elle se développe de part et d'autre d'un diverticule qui devait rejoindre la bourgade. Une partie seulement de ce champ funéraire a sans doute été fouillé. Les recherches ont mis au jour onze sépultures à incinération dont les restes calcinés étaient placés à même le sol de la tombe et étaient accompagnés d'un mobilier funéraire. Les fosses, ovales ou rectangulaires, ne suivent pas un schéma d'implantation précis. L'analyse C14 de certains ossements permettent de dater cette nécropole entre le milieu du I^er^ siècle et la première moitié du III^e^ siècle après J.-C.

La **nécropole 2** (**21-027**[202]) est située au sud-ouest et a été exhumée de l'un des terrains bordant la rue Putberg (Fig. 32). Cinq tombes à incinérations ont été fouillées, vestiges probables d'un champ funéraire plus vaste qui n'a pas encore été bien appréhendé. Ces sépultures sont composées d'urnes renfermant les restes incinérés ainsi que des dotations permettant de les dater entre la deuxième moitié du II^e^ siècle après J.-C. et le début du siècle suivant.

Enfin une structure circulaire a été observée sous l'un des terrains longeant le Mergelweg et a été interprétée comme un probable ***tumulus*** (**21-028**[203]) (Fig. 32). Cette trace présente un diamètre d'au moins 10 m, mais elle n'a pas fourni de vestiges archéologiques.

[199] LEPETZ, 2003, p. 213.
[200] MAGERMAN *et al.*, 2010, p. 35.
[201] VAN LIEFFERINGE, 2017, p. 24-37.
[202] MATHIJS, 1970, p. 9-10 ; SCHELTENS, 1979, p. 22.
[203] MAGERMAN & SAERENS, 2010b, p. 7.

D’après les fouilleurs, cette structure aurait cependant été érigée après l’époque flavienne, soit au cours du II^{e} siècle après J.-C. au moins.

5.1.11. Tableau récapitulatif des données

N°	Description	Id1	Fonction	Id2	Interprétation	Id3	Parc. cadast.	X	Y	Niv Loca	Chrono1	Chrono 2	M.S. (valeur)
001	Route empierrée	1	COMMU	1	Cassel-Tongres	1	0920	137166	178084	1	< Claude	< 2	
002	Route empierrée	1	COMMU	1	Cassel-Tongres	1	0920	137129	178061	1	< Claude	< 2	
003	Route empierrée	1	COMMU	1	Cassel-Tongres	1	0920	137084	178031	1	< Claude	< 2	
004	Route empierrée	1	COMMU	1	Cassel-Tongres	1	0918	137355	178178	1	[< Claude]	[< 2]	
005	Fossés bordiers	1	COMMU	1	Asse-Utrecht	1	0068	137375	178750	1	< Claude	< 2	
006	Route en terre	1	COMMU	1	Diverticule	1	0071	137857	178104	1	av. Ic	[< 2]	
007	Chemin empierré	1	COMMU	1	Rue interne	1	0596	137437	178564	1	< Ic	< 2	
008	Chemin empierré	1	COMMU	1	Rue interne	1	0100	137612	178416	1	[< Ic]	[< 2]	
009	Concentration de céramiques précoces	2	MIL	1	Camp militaire	2	0856	136874	178061	1	Auguste	1	
010	Bâtisse(s) sur poteaux	1	RESID	1	Zone d’habitat bois	1	0905	137482	178284	2	[Flaviens]	[3]	
011	Bâtisse partielle sur fondations en dur	1	RESID	1	Habitat pierre 1 (*Streifenhaus*)	1	0905	137491	178380	2	IIa	4	
012	Bâtisse partielle sur fondations en dur	1	RESID	1	Habitat pierre 2	1	0100	137483	178294	1	[II-III]	[4-5]	
013	Bâtisse partielle sur fondations en dur	1	RESID	1	Habitat pierre 3	1	0905	137482	178284	1	[II-III]	[4-5]	
014	Bâtisse partielle sur fondations en dur	1	RESID	1	Habitat pierre 4 (*Streifenhaus*)	1	0100	137543	178371	1	II-III	4-5	
015	Bâtisse partielle sur fondations en dur	1	RESID	1	Habitat pierre 5 (*Streifenhaus*)	1	0100	137543	178371	1	II-III	4-5	
016	Bâtisse partielle sur fondations en dur	1	RESID	1	Habitat pierre 6 (*Streifenhaus*)	1	0100	137543	178371	1	II-III	4-5	
017	Four	1	ART	1	Atelier 1 de potiers	1	0084	137448	178549	1	50-75	2-3	
018	Four	1	ART	1	Atelier 2 de potiers	1	0100	137583	178430	1	IB-IIa	2-4	
019	Four	1	ART	1	Atelier 3 de potiers	1	0085	137521	178760	1	IIB-IIIa	4-5	
020	Four	1	ART	1	Atelier 3 de potiers	1	0085	137558	178731	1	IIB-IIIa	4-5	
021	Dépotoir (laitiers et objets en cous de fabrication)	2	ART	1	Travail fer	1	0100	137483	178475	2	IB	2-3	
022	Fragments de bas-fourneaux	2	ART	1	Travail du fer (réduction)	1	0904	137402	178294	2	Romain	/	
023	Crânes de chiens et cornes de vaches	2	ART	2	Travail du cuir (tannerie) ou décharge publique	2	/	/	/	3	Romain	/	
024	Édifice sur fondations en dur	1	SERV	1	Auberge	2	0100	137592	178428	1	II	4-5	
025	Incinérations	1	FUN	1	Nécropole 1	1	0071	137828	178105	1	Ic-IIIA	2-5	
026	Incinérations	1	FUN	1	Nécropole 1	1	0071	137852	178083	1	Ic-IIIA	2-5	
027	Incinérations	1	FUN	1	Nécropole 2	1	0921	137095	178007	1	IIB-IIIa	4-5	
028	Structure circulaire	1	FUN	2	*Tumulus*	2	0079	137421	178605	1	[II]	[4-5]	

Légende : < (à partir de) ; av. (avant).

Fig. 32. Répartition des vestiges au sein de la topographie actuelle, pointés dans la couleur correspondant à leur valeur en tant que marqueurs spatiaux : inclusive (vert), exclusive (rouge), indéterminée (gris) et neutre (noir) (fond de carte Google Earth Pro © 2019, image satellite datée du 05/10/2018).

5.1.12. Niveau de fiabilité accordée à l'occupation : **agglomération avérée.**

5.2. Les phases topo-chronologiques

5.2.1. Phase 1 (-20/-15 à + 40) (Fig. 33 & Fig. 34)

Superficie supposée du centre habité – /

Distance centre habité- zone périphérique – /

Découpage spatial – La voie venant de Bavay est aménagée dès le règne d'Auguste et constitue le seul axe de communication reconnu pour cette période.

Limites des propriétés – /

Topographie des zones fonctionnelles – Si le Borgstad est bien le siège d'un camp militaire, ce dernier (**21-009**) est aménagé à l'aboutissement de la section routière en provenance de Bavay, en position stratégique sur l'un des lieux les plus élevés du site.

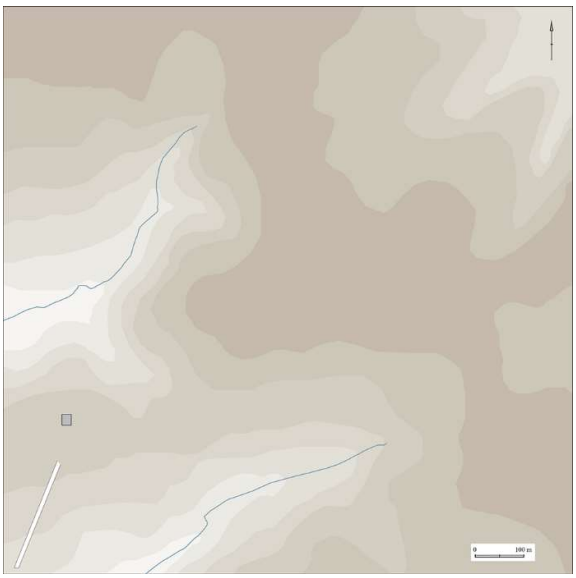

Phase 1 (-20/-15 à + 40)
Fig. 33. Implantation du marqueur spatial (gris = indéterminé) (Infographie © UCLouvain-CRAN).
Fig. 34. Restitution du paysage construit en fonction de l'axe de circulation associé (Infographie © UCLouvain-CRAN).

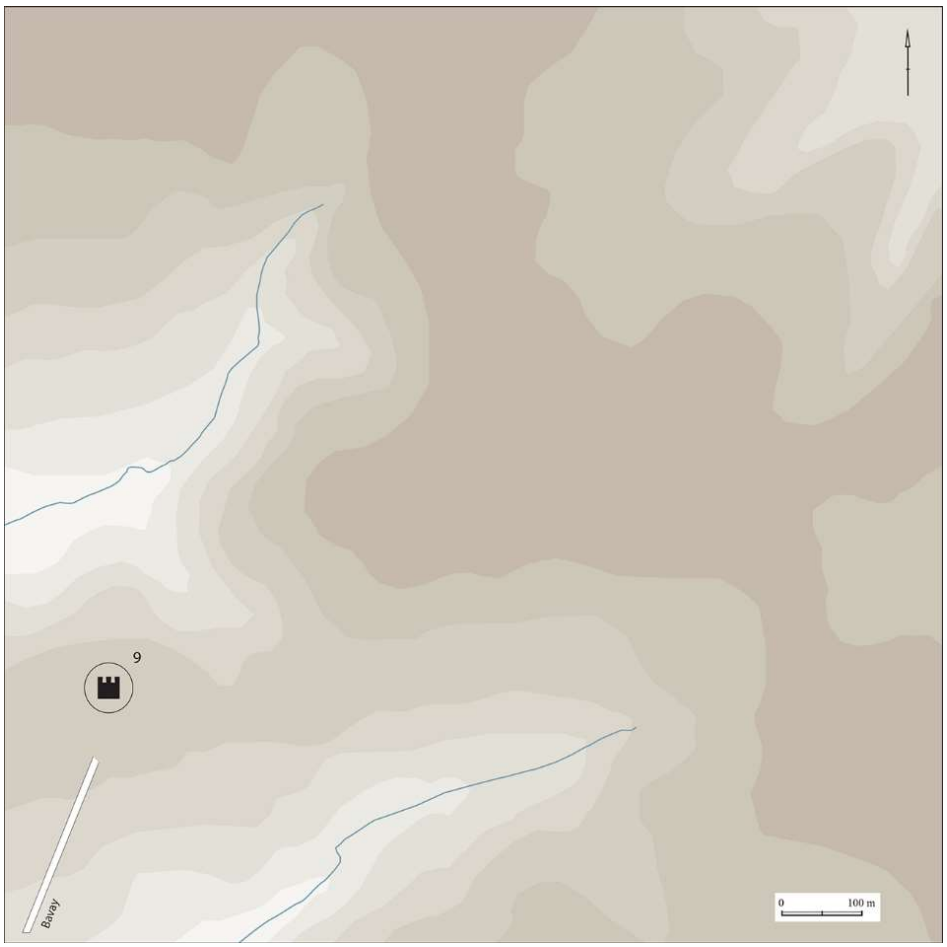

5.2.2. Phase 2 (40-60/70) (Fig. 35 & Fig. 36)

Superficie supposée du centre habité – 4,5 ha.

Distance centre habité- zone périphérique –

- Secteur périphérique nord-est (**21-021**) : à 65 m ;
- Secteur périphérique sud-est (**21-025/21-026**) : à 360 m.

Découpage spatial – Dès l'époque claudienne, le réseau routier est complété par l'ajout de la voie Cassel-Tongres et de la route allant vers Utrecht. Ces voies forment un nœud de communication important autour duquel se forme l'agglomération. La périphérie se structure également par l'aménagement d'une rue qui relie les deux itinéraires routiers susmentionnés et un diverticule qui dessert la zone périphérique sud-est.

Limites des propriétés – /

Topographie des zones fonctionnelles – Les vestiges domestiques liés aux premières années de l'occupation sont extrêmement ténus. L'analyse de la dispersion du mobilier reste le seul moyen d'appréhender l'occupation, dont l'épicentre semble être localisé à la jonction de la Cassel-Tongres et de l'Arras-Utrecht. Les périphéries sont les seules à fournir des traces concrètes de structures. Le secteur nord-est est ainsi occupé par des artisans qui profitent chacun du passage des axes de circulation, que ce soit l'une ou l'autre chaussée ou la rue connectant les deux voies. Ce secteur est par ailleurs le plus élevé du site et ce n'est sans doute pas par hasard que l'on y trouve les deux premières officines de potiers (**21-017** et **21-018**), auxquelles doit se joindre un atelier dédié au travail du fer, mais dont il ne subsiste que des indices indirects (**21-021**). C'est également à partir du règne de Claude que sont creusées les premières tombes de la nécropole sud-est (**21-025/21-026**), implantée le long d'un diverticule qui devait sans doute rejoindre la Cassel-Tongres.

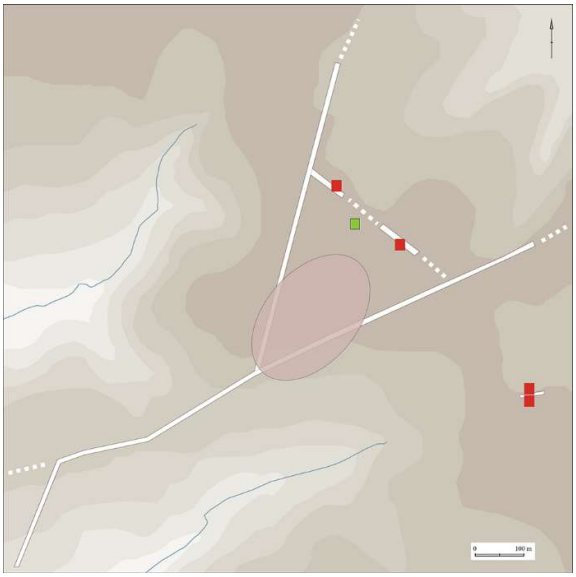

Phase 2 (40-69/70)

Fig. 35. Répartition des marqueurs spatiaux (vert = inclusifs ; rouge = exclusifs) et estimation de la superficie habitée (Infographie © UCLouvain-CRAN).

Fig. 36. Restitution du paysage construit en fonction des axes de circulation associés (Infographie © UCLouvain-CRAN).

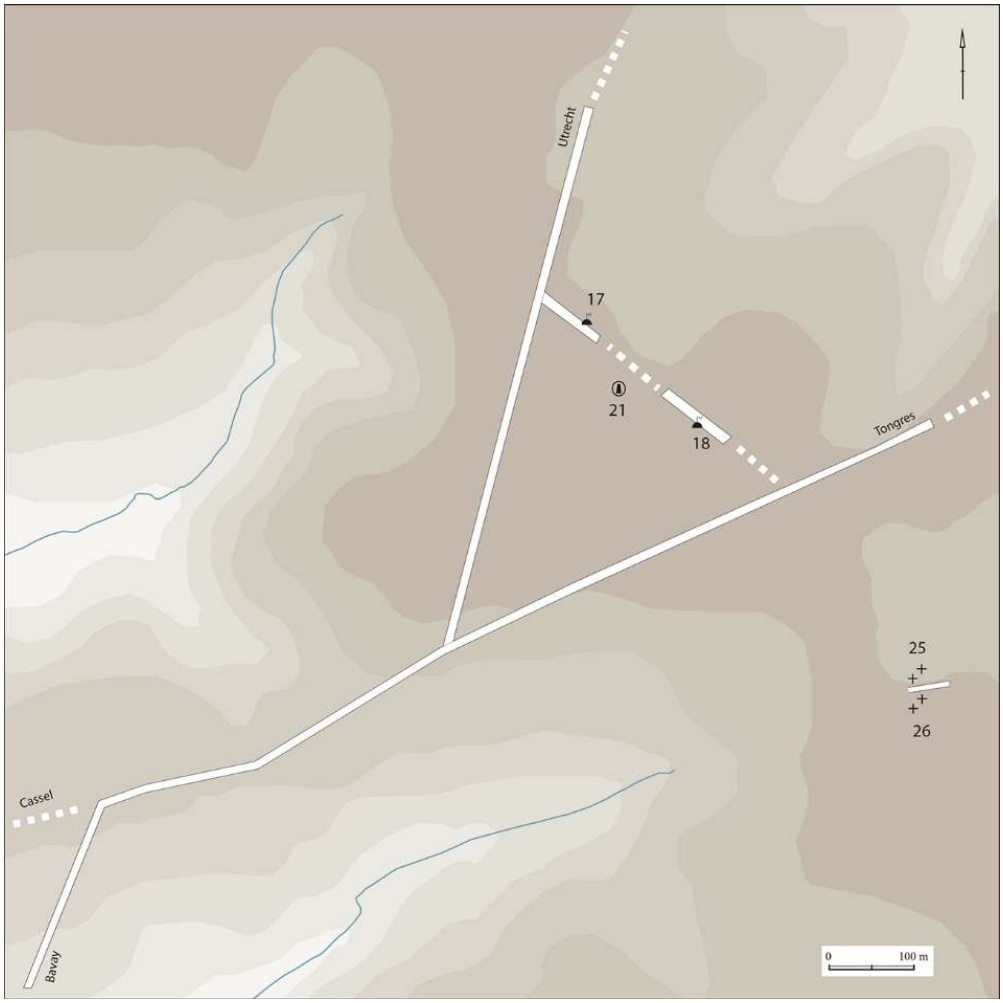

5.2.3. Phase 3 (69/70-100) (Fig. 37 & Fig. 38)

Superficie supposée du centre habité – La superficie est inchangée, soit 4,5 ha.

Distance centre habité- zone périphérique –

- Secteur périphérique nord-est (**21-021**) : à 65 m ;
- Secteur périphérique sud-est (**21-025/21-026**) : à 360 m ;

Découpage spatial – Le réseau viaire se maintient en l'état.

Limites des propriétés – /

Topographie des zones fonctionnelles – L'organisation fonctionnelle du site se maintient en l'état à la période flavienne. La donnée fonctionnelle à souligner est celle de la présence attestée, et ce par des vestiges concrets, d'un ou de plusieurs habitats en bois, aménagés le long de la chaussée Cassel-Tongres (**21-010**).

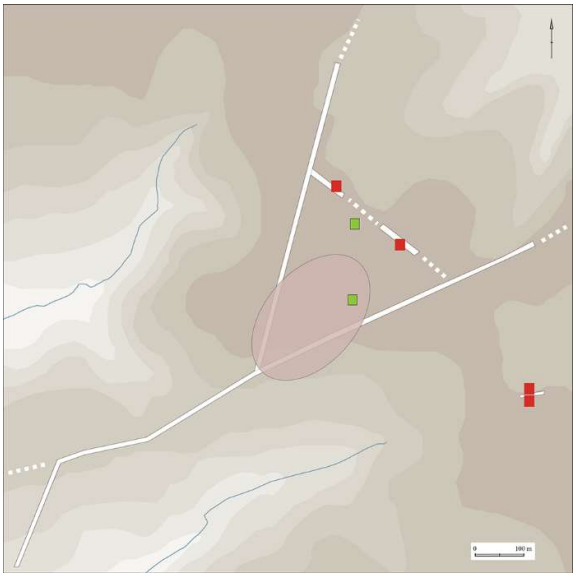

Phase 3 (69/70-100)

Fig. 37. Répartition des marqueurs spatiaux (vert = inclusifs ; rouge = exclusifs) et estimation de la superficie habitée (Infographie © UCLouvain-CRAN).

Fig. 38. Restitution du paysage construit en fonction des axes de circulation associés (Infographie © UCLouvain-CRAN).

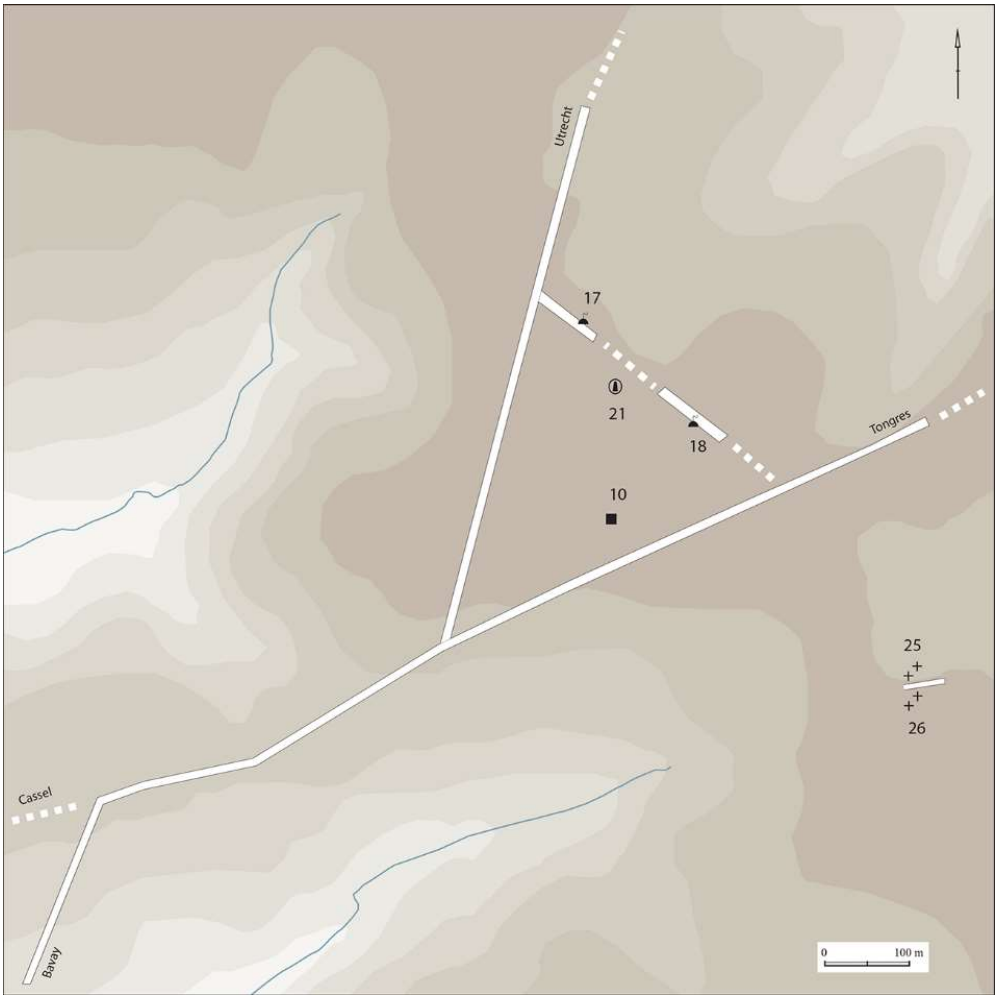

5.2.4. Phase 4 (100-172/174) (Fig. 39 & Fig. 40)

Superficie supposée du centre habité – 9,5 ha.

Distance centre habité- zone périphérique –

- Secteur périphérique nord-ouest (**21-028**) : à 65 m ;
- Secteur périphérique sud-est (**21-018** et **21-024**) : à la limite de l'espace habité ;
- Secteur périphérique sud-ouest (**21-027**) : à 320 m ;
- Secteur périphérique sud-ouest (**21-025/21-026**) : à 220 m.

Découpage spatial – Le réseau viaire se maintient en l'état.

Limites des propriétés – /

Topographie des zones fonctionnelles – Le II^{e} siècle est une période de changements importants pour l'agglomération. Les quelques indices résidentiels appréhendés (**21-011** à **21-016**) montrent en effet un net développement de l'espace habité vers le nord-est et une modification dans la manière de construire les maisons, ces dernières étant désormais érigées sur des fondations en pierre. La dilation du centre habité entraîne par ailleurs une réorganisation des périphéries nord-est les plus proches. L'atelier de potiers installé précédemment le long de la voie Asse-Utrecht est ainsi abandonné (**21-017**) et si la deuxième officine (**21-018**) subsiste encore quelque temps le long de la rue, son espace de travail est très vite réinvesti par une bâtisse attribuable probablement à une auberge (**21-024**). La production de céramique n'est pas pour autant terminée sur le site, les potiers se déplacent simplement plus loin et investissent un nouveau secteur établi au nord-est de l'agglomération, le long de la voie vers Utrecht (**21-019/21-020**). Enfin, la nécropole sud-est (**21-025/21-026**) n'est plus le seul champ funéraire. Un autre espace dédié aux défunts est placé au sud-ouest de l'agglomération, le long de la chaussée Cassel-Tongres (**21-027**). C'est également dans le courant du II^{e} siècle que le probable *tumulus* (**21-028**) a sans doute été aménagé au sommet de l'angle formé par la route Asse-Utrecht et la rue.

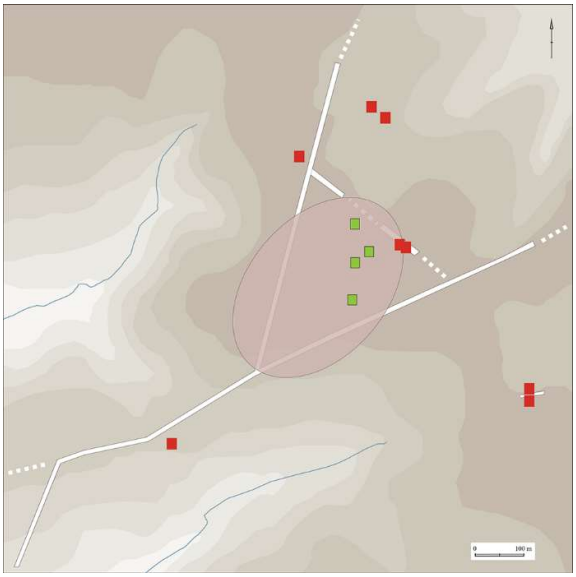

Phase 4 (100-172/174)

Fig. 39. Répartition des marqueurs spatiaux (vert = inclusifs ; rouge = exclusifs) et estimation de la superficie habitée (Infographie © UCLouvain-CRAN).

Fig. 40. Restitution du paysage construit en fonction des axes de circulation associés (Infographie © UCLouvain-CRAN).

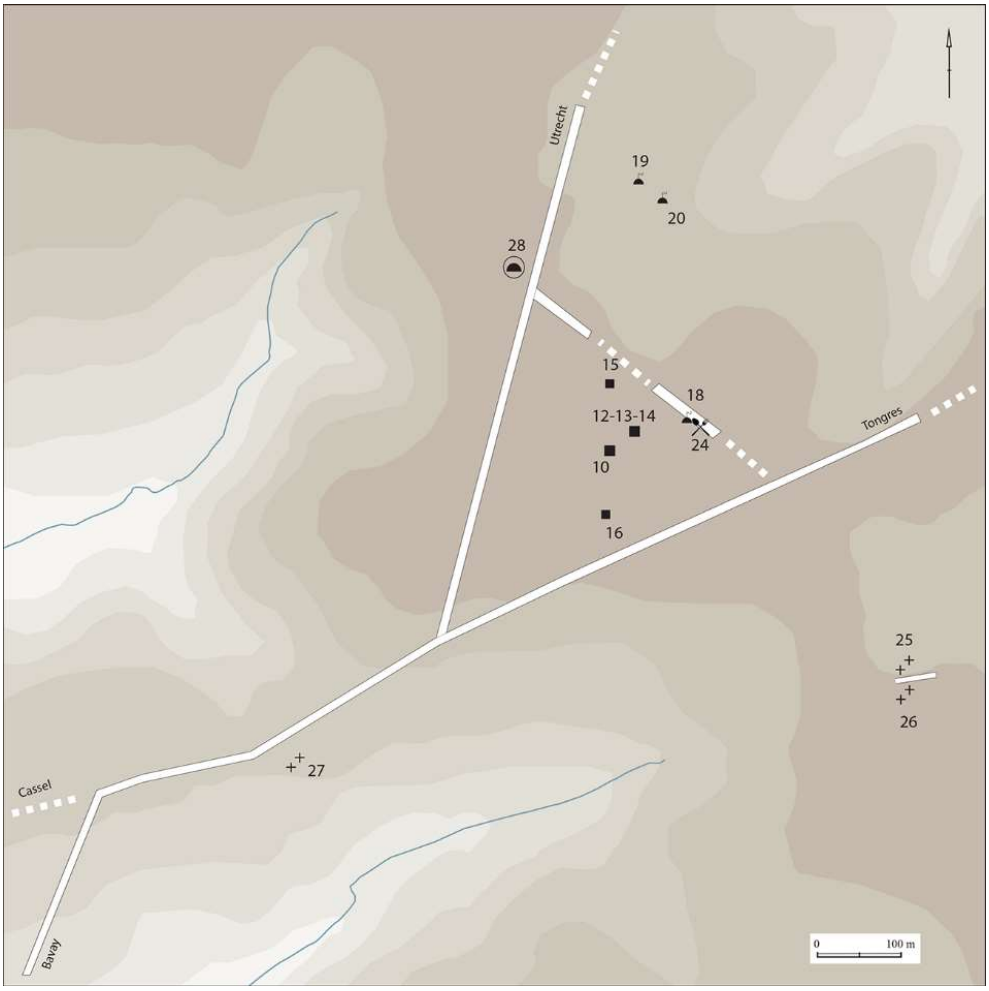

5.2.5. Phase 5 (172/174-270/275) (Fig. 41 & Fig. 42)

Superficie supposée du centre habité – La superficie est inchangée : 9,5 ha.

Distance centre habité- zone périphérique –

- Secteur périphérique nord-ouest (**21-028**) : à 65 m ;
- Secteur périphérique sud-est (**21-024**) : à la limite de l'espace habité ;
- Secteur périphérique sud-ouest (**21-027**) : à 320 m ;
- Secteur périphérique sud-ouest (**21-025/21-026**) : à 220 m.

Découpage spatial – Le réseau viaire se maintient en l'état.

Limites des propriétés – /

Topographie des zones fonctionnelles – De la fin du II^{e} siècle après J.-C. jusqu'à l'abandon du site vers le milieu du siècle suivant, l'implantation et l'organisation des différentes zones fonctionnelles ne changent pas. Seul l'un des habitats sur fondations en pierre de la phase précédente disparaît (**21-011**).

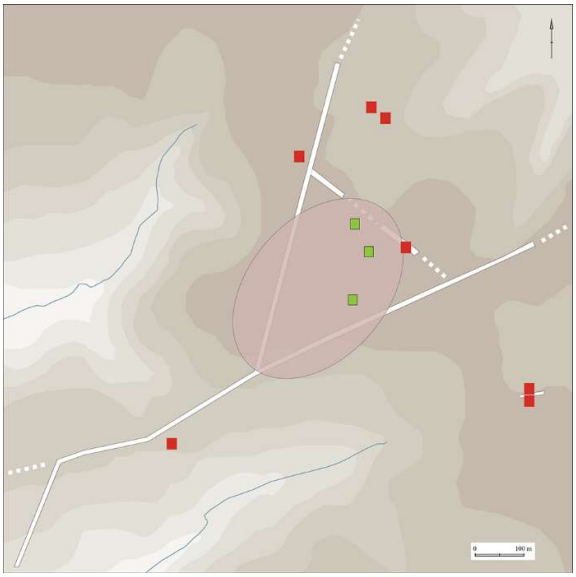

Phase 5 (172/174-270/275)

Fig. 41. Répartition des marqueurs spatiaux (vert = inclusifs ; rouge = exclusifs) et estimation de la superficie habitée (Infographie © UCLouvain-CRAN).

Fig. 42. Restitution du paysage construit en fonction des axes de circulation associés (Infographie © UCLouvain-CRAN).

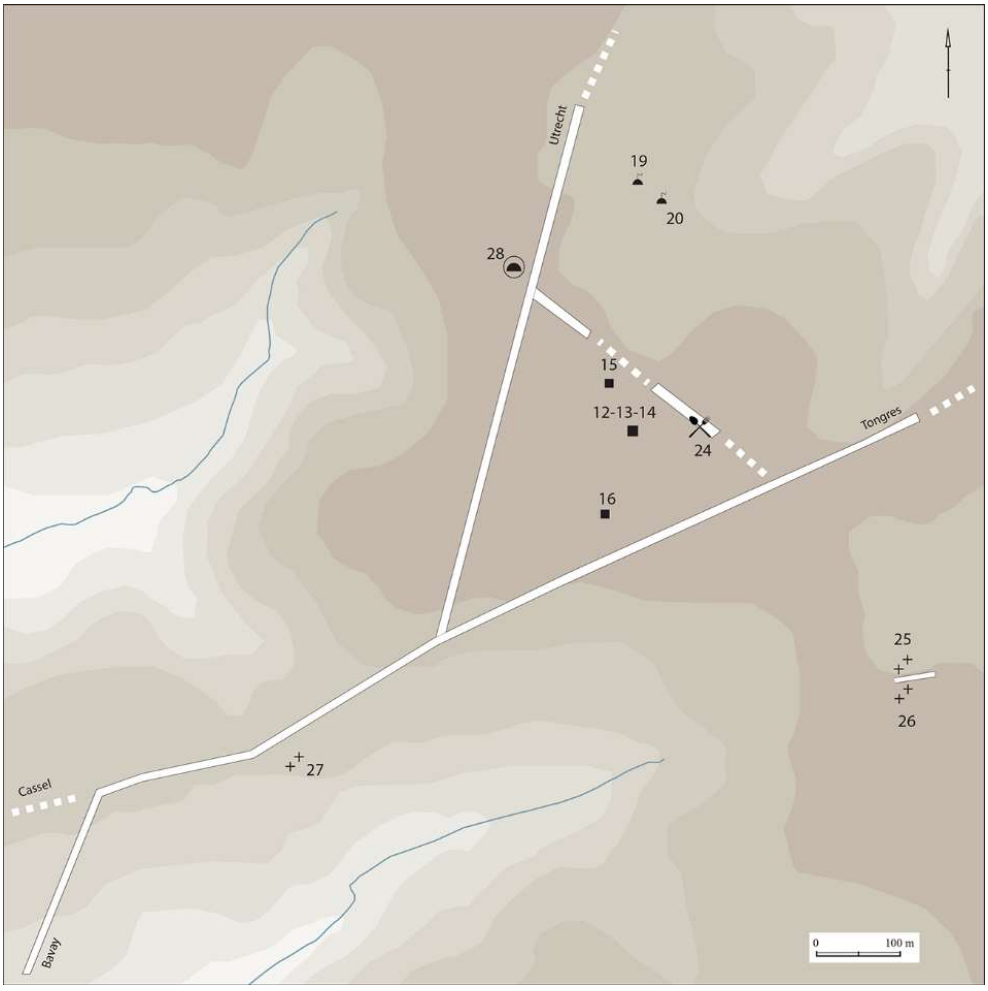

6. Analyse de l'organisation des espaces fonctionnels

6.1. Délimitation de la zone tampon

L'observation de la zone tampon établie à partir du noyau habité primitif permet préalablement de constater que (Fig. 43) :

- Les marqueurs spatiaux à valeur inclusive qui permettent d'appréhender le centre habité se concentrent au carrefour de la Cassel Tongres et de l'Arras-Utrecht qui joue un rôle fondamental dans la structuration de l'occupation. L'espace compris entre ces deux chaussées se structure à son tour comme l'atteste l'aménagement d'une rue. Cette dernière constituera d'ailleurs une limite matérielle à l'extension maximale du centre habité. Le site d'Asse prend donc une physionomie **dilatée** durant toute la durée de l'occupation ;
- Si le développement de l'occupation en direction du nord-est va pousser les périphéries implantées dans ce secteur à se réorganiser et à s'établir plus loin, il ne va pas s'étendre au-delà de l'axe transversal unissant la Cassel-Tongres et la voie Asse-Utrecht ;
- De manière générale, la dispersion et l'implantation des marqueurs spatiaux répondent à la valeur inclusive ou exclusive dont ils sont porteurs.

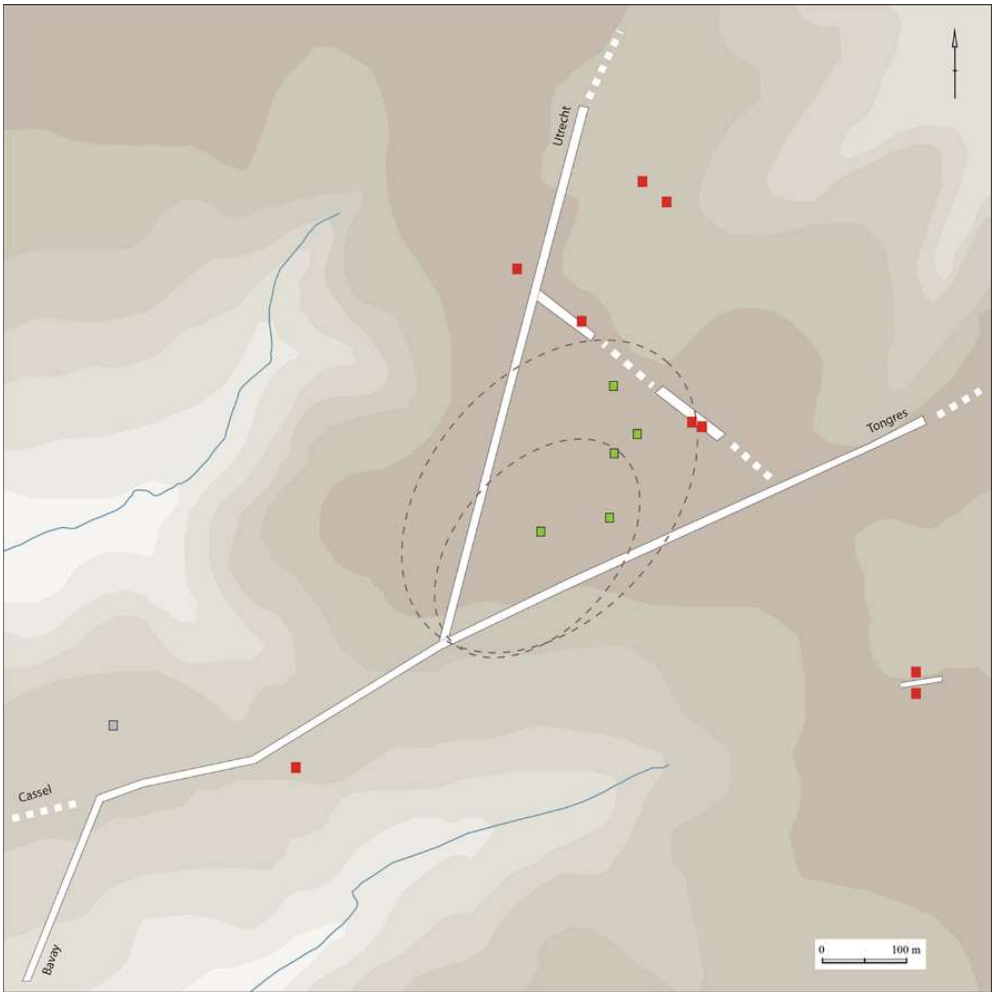

Fig. 43. Délimitation de la zone tampon et répartition des marqueurs spatiaux (vert = inclusifs ; rouge = exclusifs ; gris = indéterminés), toutes phases chronologiques confondues (Infographie © UCLouvain-CRAN).

6.2. Modélisation de la trajectoire individuelle de l'occupation

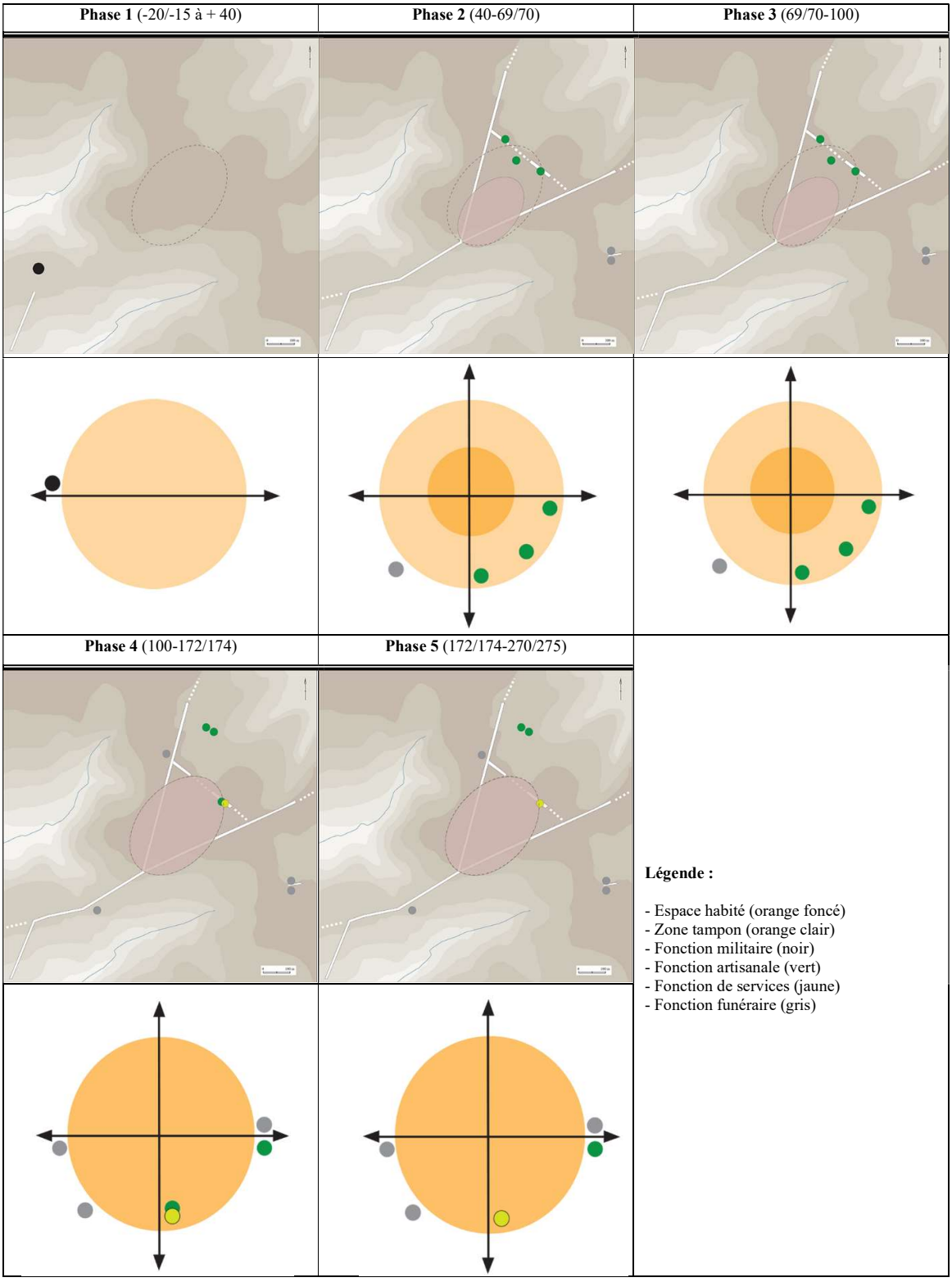

6.3. Analyse des zones fonctionnelles

Les fonctions intégrées au centre habité – La fonction résidentielle mise à part, les traces relevées dans le centre habité sont liées à la fonction artisanale. La zone en question n'apparaît cependant pas sur les plans topo-chronologiques, n'étant pas datée avec précision (Cf. infra).

Les fonctions situées hors du centre habité – Les périphéries sont le siège de lieux relevant de la fonction militaire, artisanale, de services et funéraire :

- La fonction artisanale : elle est désignée par plusieurs zones d'activités liées au travail des potiers (**21-016**, **21-017** et **21-018/21-019**) et des métallurgistes (**21-021**), des lieux relevant, pour les premières, des marqueurs à valeur exclusive et, pour les secondes, des marqueurs spatiaux à valeur inclusive. Ces artisans développent leurs activités dès les premières années de l'occupation (phase 2). Les lieux de productions de céramique sont par ailleurs les seuls à être localisés avec précision grâce aux diverses structures de chauffe qui ont été observées. Ces ateliers sont placés sur les terrains les plus élevés du site, non loin des axes de communication importants que sont la Cassel-Tongres et la route Asse-Utrecht ;
- La fonction de services : elle est déterminée par une bâtisse soupçonnée d'être une auberge (**21-023**), un lieu répertorié parmi les marqueurs spatiaux à valeur exclusive. Si cette identification s'avère avérée, cette auberge trouve logiquement sa place, dès le II^{e} siècle après J.-C. (phase 4), à l'entrée de l'agglomération, le long de la voie allant de Cassel à Tongres ;
- La fonction funéraire : elle est représentée par deux nécropoles (**21-024/21-025** et **21-026**) et d'un probable *tumulus* (**21-027**), relevant tous des marqueurs spatiaux à forte valeur exclusive. Ces noyaux funéraires apparaissent progressivement au cours de l'histoire du site (phases 2 à 5). Ils sont implantés sur les points les plus élevés du site et occupent les abords des différents axes de communication menant à l'agglomération. Ce sont donc les premières structures rencontrées par tout voyageur avant son entrée dans le centre habité.

Les anomalies fonctionnelles – /

Les fonctions associées – Des lieux fonctionnels peuvent être liés et combinés comme suit :

- Lieux artisanaux à activités différenciées : la présence de témoignages indirects liés à la métallurgie du fer retrouvés dans le secteur nord-est (**21-020**) montre qu'un atelier devait développer ses activités non loin, peut-être tout près de l'une des officines de

potiers (**21-016** ou **21-017**) également implantées dans la zone et contemporaines de ce dernier (seconde moitié du I^er^ siècle après J.-C.) (phase 2). En l'absence de plus d'indices, l'idée d'un partage éventuel de l'espace de travail de ces deux artisanats différents reste de l'ordre de l'hypothèse.

Les secteurs fonctionnels spécifiques –

- Un secteur artisanal : l'activité des potiers (**21-016**, **21-017** et **21-018/21-019**) marque clairement l'histoire du site et a dû constituer un moteur économique important. Ces artisans choisissent de s'établir durant toute la durée de l'occupation du site (phases 2 à 5) au sein de la zone périphérique nord-est, bien desservie par les axes de communication et qui bénéficie d'une topographie élevée favorable à leurs installations. Ce secteur va en outre se déplacer en fonction du développement de l'espace habité ;
- Les secteurs funéraires : les nécropoles (**21-024/21-025** et **21-026**) restent des zones bien isolées, évoluant parallèlement à l'espace habité et n'entrant en interaction avec aucune autre fonction.

Les lieux fonctionnels réaffectés et/ou déplacés – Un déplacement d'une zone fonctionnelle vers un autre endroit a été constaté :

- Déplacement des officines de potiers (**21-016** et **21-017**) dans le secteur nord-est (**21-018/21-019**) en fonction du développement l'occupation qui s'opère dès le début du II^e^ siècle après J.-C. (phase 4) ;

Les lieux fonctionnels à la datation imprécise – Les lieux fonctionnels à la datation imprécise sont au nombre de deux et de nature artisanale. Le premier concerne une zone ayant livré des indices indirects liés au travail du fer (**21-021**). Il est pointé au sein de l'espace habité et cette localisation ne constitue pas une anomalie, ce travail relevant des marqueurs spatiaux à valeur inclusive. Le second est un secteur qui a fourni des indices indirects de l'activité des tanneurs (**21-021**), une activité demeurant très hypothétique à cet endroit. À cette carence chronologique relevée en outre pour cette zone, s'ajoute une localisation impossible à déterminer au vu des informations fournies.

7. Bibliographie

BALLET P., CORDIER P. & DIEUDONNÉ-GLAD N. (dir.), 2003. *La ville et ses déchets dans le monde romain : rebuts et recyclages*, actes de colloque, Poitiers, 19-21 septembre 2002, Montagnac (Archéologie et Histoire romaine, 10).

DE BOE G., 1983. Asse (Bt), *Archéologie*, 2, p. 106.

Centraal archeologische inventaris *(CAI) Databank* (https://cai.onroerenderfgoed.be/).

CLERBAUT T., 2011. Recent onderzoek naar de lokale aardewerkproductie in de Gallo-Romeinse vicus van Asse. De vicus van Asse als artisanaal centrum in 'Belgische context', *Archeologie 2011 : Recent archeologie in Vlaams Brabant*, p. 5-7.

En ligne : https://docplayer.nl/9116161-Archeologie-2011-recent-archeologisch-onderzoek-in-vlaams-brabant.html

CLERBAUT T. & MAGERMAN K., 2011. Recent onderzoek naar de lokale aardewerkproductie te Asse-Nerviërsstraat : twee ovens, twee verschillende verhalen, dans *Journées d'archéologie romaine*, résumés des communications, Bruxelles, 30 avril 2011, Bruxelles, p. 31-37.

En ligne : https://signaromana.wordpress.com/publications/

CUMONT G., 1905. Monnaies trouvées à Assche-la-Chaussée (Brabant), *Annales de la société d'Archéologie de Bruxelles*, 19, p. 104-124.

DE LAET S. J., 1974. *Prehistorische culturen in het zuiden der Lage Landen*, Wetteren.

GRAFF Y. & LEBLOIS P. 1970. Asse (Bruxelles, Brabant). - Découverte d'un cimetière du II^{ème}-III^{ème} siècle et coupe de la chaussée romaine, *Romana Contact*, 10-I/IV, p. 10-11.

GRAFF Y. & LENOIR P., 1981. Asse. Borgstad, *Romana Contact*, 1-4, p. 13-15.

LEPETZ S., 2003. Gérer les déchets de boucherie et les cadavres animaux dans les villes de Gaule romaine, dans BALLET, CORDIER & DIEUDONNÉ-GLAD 2003, p. 209-217.

MAGERMAN K., 2005a. *De* Vici. *Een inventarisatie en functionele analyse van enkele zogenaamde* vici *in Vlaanderen tussen het begin van de 1^{e} eeuw n.C. en het einde van de 4^{e} eeuw n.C.*, mémoire de Licence présenté à la Katholieke Universiteit Leuven (KUL) (M. Lodewijckx, promoteur).

MAGERMAN K., 2005b. De vicus van Asse – een archeologische beschouwing op basis van de munten, dans *Journées d'archéologie romaine*, résumés des communications, Bruxelles, 16 avril 2004, p. 53-57.

En ligne : https://signaromana.wordpress.com/publications/

MAGERMAN K., 2007. Sporen van een gebouw uit de Romeinse periode aan de Nerviërsstraat in Asse (Vlaams-Brabant), dans *Journées d'archéologie romaine*, résumés des communications, Namur, 21 avril 2007, Namur, p. 15-19.

En ligne : https://signaromana.wordpress.com/publications/

MAGERMAN K., BORGERS B. *et al.*, M., 2019. La production céramique dans l'agglomération d'Asse (Belgique, Brabant flamand) entre le I^{er} et le III^{e} siècle : caractérisation, évolution et approche intégrale et intégrée basée sur des analyses typologiques et archéométriques, dans *Société Française d'Etude de la Céramique Antique en Gaule*, actes du congrès de Maubeuge-Bavay, 30 mai-2 juin 2019, Marseille, p. 87-93.

MAGERMAN K., DE BEENHOUWER J., VAN COUWENBERGHE B. & LODEWIJCKX M., 2011. Restanten van een steenbouw en een vierde pottenbakkersoven langsheen de Nerviërsstraat in Asse (provincie Vlaams-Brabant), dans *Journées d'archéologie romaine*, résumés des communications, Bruxelles, 30 avril 2011, Bruxelles, p. 103-110.

En ligne : https://signaromana.wordpress.com/publications/

MAGERMAN K., LODEWIJCKX M., VAN COUWENBERGHE B. & DE BEENHOUWER J., 2010. Restanten van de romeinse steenbouw, een geplaveide weg, een pottenbakkersoven, watterputten en andere sporen aan de Nerviërsstraat in Asse (Provincie Vlaams-Brabant), dans *Journées d'archéologie romaine*, résumés des communications, Louvain-la-Neuve, 24 avril 2010, Louvain-la-Neuve, p. 35-40.

En ligne : https://signaromana.wordpress.com/publications/

MAGERMAN K., PEDE R. & LODEWIJCKX M., 2008. Een romeins pottenbakkersatelier, spitsgrachten en andere romeinse sporen te Asse-Krokegemseweg (Provincie Vlaams-Brabant), dans *Journées d'archéologie romaine*, résumés des communications, Bruxelles, 19 avril 2008, Bruxelles, p. 93-97.

En ligne : https://signaromana.wordpress.com/publications/

MAGERMAN K., PEDE R., VAN DE VIJVER K & LODEWIJCKX M., 2008. Asse-Nerviërsstraat. Eerste resultaten van het archeologisch onderzoek (januari-maart 2008), *Archeologie 2008. Recent archeologisch onderzoek in Vlaams-Brabant*, 3-5.

MAGERMAN K., PEDE R., LODEWIJCKX M., VAN NEER W. & VAN DE VIJVER K., 2009. Een geplaveide romeinse weg, religieuze keramiek, massa's dierlijk botmateriaal en andere romeinse sporen aan de Nerviërsstraat in Asse (Provincie Vlaams-Brabant), dans *Journées d'archéologie romaine*, résumés des communications, Bruxelles, 9 mai 2009, Bruxelles, p. 5-12.

En ligne : https://signaromana.wordpress.com/publications/

MAGERMAN K. & SAERENS S., 2010a. Geofysich onderzoek in de romeinse nederzetting van Asse (Provincie Vlaams Brabant), dans *Journées d'archéologie romaine*, résumés des communications, Louvain-la-Neuve, 24 avril 2009, Louvain-la-Neuve, p. 81-85.

En ligne : https://signaromana.wordpress.com/publications/

MAGERMAN K. & SAERENS S. 2010b. Grootschalig geofysisch onderzoek in de Romeinse nederzetting van Asse, *Archeologie 2010 : Recent archeologisch onderzoek in Vlaams-Brabant*, p. 5-8.

MAGERMAN K., VAN COUWENBERGHE B., LODEWIJCKX M. & SAERENS S., 2013. Asse-Nerviërsstraat en Asse-Kalkoven 2012. Het vicusverhaal gaat verder..., *Signa*, 2, p. 105-110.

En ligne : https://signaromana.wordpress.com/publications/

MATTHYS A., 1970. Asse : romeins grafveld, *Archéologie*, 1, p. 9-10.

MERTENS J., 1951. *Archeologisch onderzoek van een Romeinse straat te Asse (Brab.)*, Bruxelles (Archaelogia Belgica, 4).

SCHELTENS E., 1979. Asse (BT), *Archéologie*, 2, p. 22-23.

VAN DESSEL M. C., 1876. Mélanges archéologiques. I. L'établissement belgo-romain d'Assche (Brabant), *Annales de l'académie d'archéologie de Belgique*, XXXIII, 3e série, III, p. 574-594.

VAN LIEFFERINGE N., 2017. *Het archeologisch onderzoek aan de Prieelstraat te Asse*, Tienen (Studiebureau archeologie Archeo-rapport 424) (Rapport de fouilles inédit).

En ligne : https://oar.onroerenderfgoed.be/item/2025

WANKENNE S. J., 1972. *La Belgique à l'époque romaine : sites urbains, villageois, religieux et militaires*, Bruxelles (Centre national de recherches archéologiques en Belgique. Répertoires archéologiques. Série C, 3).

28. FAMARS	**CITÉ DES NERVIENS** *Fanomantis* [*Fanum Martis*] **FRANCE** Département du Nord Arrondissement de Valenciennes Canton d'Aulnoy-lez-Valenciennes Communauté d'agglomérations Valenciennes Métropole

1. Cadres géomorphologique et topographique

1.1. Situation

Le site est implanté sous l'actuelle localité de Famars. Au cours de la période romaine, il est établi à la limite occidentale de la cité des Nerviens, à 19,17 km à l'ouest de Bavay, son chef-lieu au Haut-Empire.

1.2. Topographie et altitude

Le site archéologique est placé au nord-est du plateau du Cambrésis, sur des terrains qui s'élèvent à une altitude moyenne de 80 m. Il est situé à proximité de la butte du Mont-Houy qui domine, à l'ouest, la vallée de l'Escaut et, à l'est, celle de la Rhônelle [204]. L'agglomération romaine est située au carrefour de cinq diverticules, dont les deux plus importants ont leur destination connue. Le diverticule traversant la bourgade d'est en ouest relie, d'un côté, le site à l'agglomération de Cambrai (n° 24) et se greffe, de l'autre, à la Bavay-Cassel. Le diverticule parcourant l'agglomération du nord au sud se dirige, quant à lui, vers le site de Bermerain (n° 22), établi le long de la Bavay-Amiens.

1.3. Environnements pédologique et géologique

L'agglomération repose sur un substrat géologique *ante*-quaternaire, formé de sables, d'argile et de grès. Le plateau servant d'assise à l'occupation est fait de craie marneuse turonienne et est sous-jacent à ces assises sableuses[205]. Le terroir dans lequel s'insère le site est également riche en matières premières qui sont exploitées depuis l'Antiquité. On note ainsi la présence de glaisières au sud-est de l'occupation, aux abords de la Rhônelle, et un secteur comportant des gisements de fer et de grès au nord-ouest [206].

1.4. Réseau hydrographique

La bourgade est encadrée à l'est par la rivière Rhônelle qui se jette dans l'Escaut à 5 km au nord du site. Son lit mineur, large de 60 m, est navigable durant l'Antiquité et fréquenté à

[204] CLOTUCHE, 2013b, p. 13.
[205] CLOTUCHE, 2013b, p. 13.
[206] FAVENNEC *et al.*, 2019, p. 66, fig. 2 et p. 67.

l'époque sur sa rive droite au moins. Ce lit est par la suite réduit, en raison d'un épais limon d'inondation qui s'est progressivement constitué[207].

2. Historique des recherches

Des fragments de colonnes, de marbres, des pièces de monnaies ou encore des statuettes sont les premières découvertes signalées dès le XV^e^ siècle sur le site de Famars[208]. Deux siècles plus tard, en 1823, un érudit valenciennois et architecte de formation, A. Parent, constitue une société d'actionnaires destinée à recueillir des fonds en vue de fouiller l'agglomération. Cette initiative permet de découvrir le complexe thermal. Une dizaine d'années plus tard, une autre société par actions prend le relais et est également formée par des amateurs locaux. Le succès rencontré par ces diverses interventions archéologiques attire l'attention de nombreux faussaires qui mettent alors sur le marché des objets contrefaits et des reproductions[209].

Les fouilles s'interrompent jusqu'au début du XX^e^ siècle. Quelques explorations ponctuelles sont cependant menées dans la zone des thermes par M. Hénault, qui continue d'ailleurs ses travaux pendant les deux guerres. Durant la première Guerre mondiale en particulier, le site est également exploré par deux archéologues allemands, G. Bersu et W. Unverzagt, qui fouillent le mur d'enceinte du *castellum*[210].

À partir de l'année 1970, les interventions se multiplient à Famars et sont notamment menées par G. Beaussart[211]. Depuis, les investigations archéologiques sont devenues systématiques et entreprises sur l'ensemble des surfaces en amont des aménagements. Cette politique menée ces dernières années, notamment au sein de deux secteurs importants à savoir celui de « la Rhônelle » et du « Technopôle », a permis de mieux appréhender l'occupation antique et son organisation fonctionnelle. Cette somme de connaissances a d'ailleurs été mise en valeur lors d'une exposition importante consacrée à l'agglomération romaine[212].

[207] CLOTUCHE, 2013b, p. 13.
[208] CLOTUCHE, 2013c, p. 31.
[209] DELMAIRE, 1996, p. 210-212.
[210] DELMAIRE, 1996, p. 212 ; CLOTUCHE, 2013c, p. 33-36.
[211] DELMAIRE, 1996, p. 212.
[212] CLOTUCHE, 2013a.

3. Sources écrites

3.1. Sources textuelles

Le nom latin de l'agglomération de Famars nous est parvenu grâce à la *Notitia Dignitatum* qui mentionne l'existence d'un préfet des lètes nerviens à *Fanomantis*[213] ou *Fanum Martis*[214].

3.2. Itinéraire et document géographique (**Aucune donnée**)

3.3. Sources épigraphiques

3.3.1. Inscriptions lapidaires

Bornes

Publiques

Religieuses : 2 inscriptions recensées[215].

Funéraires

Indéterminées

3.3.2. Inscription sur *instrumentum* : 1 inscription recensée[216].

3.3.3. Graffites (**Aucune donnée**)

4. Chronologie

4.1. Antécédents

Les environs du Mont-Houy sont fréquentés depuis le Paléolithique. Une présence humaine est ainsi bien attestée à l'Âge du Bronze par la découverte de bâtiments sur poteaux ou des structures de stockage[217] et, à la Tène finale (150 à 30 avant J.-C.), par la mise au jour d'un enclos. Le site est donc bien habité avant les premières constructions romaines[218].

4.2. Occupation romaine du Haut-Empire

L'occupation romaine proprement dite n'émerge pas avant la dynastie flavienne. Elle se développe surtout au II^e^ siècle après J.-C., une période au cours de laquelle elle se déploie sur une superficie tentaculaire en se densifiant et en se romanisant réellement[219]. La bourgade se maintient tout au long du III^e^ siècle, avant de devenir le siège d'une fortification militaire au début du siècle suivant.

---

[213] *Notitia Dignitatum*, *Occidentis*, XLII, 39.
[214] DELMAIRE, 1996, p. 210.
[215] **INS153-NERV** = *CIL*, XIII, 3580 ; **INS154-NERV** = FORT, 2013, p. 129.
[216] **INS155-NERV** = *CIL*, XIII, 10021.48.
[217] CLERGET *et al.*, 2014, p. 64.
[218] CLOTUCHE, 2013b, p. 13-14.
[219] CLOTUCHE, 2013b, p. 14 ; CLOTUCHE *et al.*, 2017, p. 224.

4.3. Occupation ultérieure

Un poste militaire est érigé dès 320 et fait peut-être partie de la ligne défensive du *litus saxonicum* partant de Bavay vers Boulogne. Le site de Famars occupe alors une position stratégique en permettant un double contrôle, l'un de l'Escaut via son affluent la Rhônelle, l'autre du diverticule mettant en relation Bavay et Cambrai. L'occupation civile, quant à elle, semble être abandonnée à cette période. Même si on observe des traces d'habitat à proximité des fortifications au premier quart du IV^e^ siècle, ailleurs on assiste bien à un démantèlement des bâtisses du Haut-Empire[220]. Le secteur de la fortification sera occupé jusqu'à l'époque carolingienne, période durant laquelle le centre urbain est transféré à Valenciennes[221].

5. Restitution du paysage construit

5.1. Les données archéologiques

5.1.1. Les vestiges liés à la fonction de communication (COMMU)

Des cinq diverticules traversant ou aboutissant à la bourgade romaine, seul l'un d'entre eux a pu être appréhendé par les fouilles au niveau de l'actuelle localité. Les opérations archéologiques ont également mis en évidence dix rues internes (R) et au moins dix dessertes de maisons (ou *ambitus*) (A).

Le **diverticule** nord-ouest a été mis au jour sur le site du Technopôle (**28-001**[222]) (Fig. 44). Il s'agit d'une route orientée nord-ouest/sud-est, large de 5 m, qui vient se greffer au diverticule nord-sud. Aucune datation précise n'est accordée à cet axe structurant. Cependant, il traverse une zone dont les premières traces attestées d'occupation remontent au début du I^er^ siècle après J.-C.[223] Il est donc probable que son aménagement soit contemporain de ces vestiges ou, au moins, remonte dans le courant de la première moitié du I^er^ siècle. Cette chronologie relative pourrait également être envisagée pour les autres diverticules qui se croisent au niveau du site, mais cette idée reste de l'ordre de l'hypothèse.

Les **rues internes 1** à **6** ont été observées sur le site de « la Rhônelle » (R1 = **28-002** ; R2 = **28-003** ; R3 = **28-004** ; R4 = **28-005** ; R5 = **28-006** ; R6 = **28-007**[224]) (Fig. 44). Seule la description de la rue 1 (**28-002**) a été publiée. Cet axe se présente sous la forme d'un chemin empierré orienté nord-sud et encadré de fossés. L'aménagement de la rue est formé de trois couches. Le lit s'installe dans une excavation de 7,50 m de large et de 0,50 m de profondeur. Il

[220] CLOTUCHE, 2013d, p. 37-39.
[221] CLOTUCHE *et al.*, 2017, p. 223.
[222] CLERGET *et al.*, 2012, p. 51-52 ; WILLEMS *et al.*, 2019, p. 258, fig. 2.
[223] CLERGET *et al.*, 2014, p. 64.
[224] **R1** = BEAUSSART, 1984, p. 105-108 ; ROGER, 2007, p. 179 (n° **18**) ; CLOTUCHE, 2009, p. 64 ; **R2** à **R5** = CLOTUCHE, 2020, p. 214, fig. 4.

est composé d'un empierrement hétérogène de grès et de silex de calibre moyen. Par endroits, on note la présence de gros blocs noyés dans le cailloutis. Par-dessus ce premier niveau, est placée une couche d'assainissement de terre noire avec quelques inclusions d'argile stérile. Enfin, le revêtement final est formé d'un empierrement de grès et de silex concassés formant la rue proprement dite d'une largeur de 6,50 m. L'aménagement de cette rue se situe dans le courant du I^er^ siècle après J.-C. et plus précisément sans doute à la période flavienne au regard des premiers habitats qui s'installent le long de son tracé. Ce même raisonnement peut être effectué pour la rue 2. En revanche, les quatre axes internes restants semblent plus tardifs et correspondent à une nouvelle phase de développement de la zone qui s'opère à partir du II^e^ siècle après J.-C.[225]

La **rue interne 7** a été découverte lors de l'aménagement de la D958 (**28-008**[226]) (Fig. 44). C'est un axe empierré orienté sud-ouest/nord-est, présentant une largeur de 4 m et bordé d'un fossé. La datation de cet axe n'a pu être précisée, mais ses abords sont occupés à l'époque flavienne par un atelier de potiers (**28-085**), ce qui suggère que son aménagement a dû être au moins réalisé au cours de cette période, voire peut-être avant, mais sans aucune certitude.

Les **rues internes 8** (**28-009/28-010**[227]) et **9** (**28-011**[228]) ont, toutes deux, été repérées sur le site du « Technopôle » (Fig. 44). Elles sont établies de part et d'autre du diverticule repéré dans la même zone (**28-001**), respectivement à 83 m et 64 m. Elles suivent ainsi la même orientation nord-ouest/sud-est et présentent une largeur de 4,50 m. Leur aménagement est daté de la période flavienne, lorsque le secteur connaît une première partition de l'espace[229].

La **rue interne 10** (**28-012**[230]) a été repérée lors de prospections en 2011 sur les terrains placés au sud de la rue de Feleine, correspondant au secteur sud-est de la bourgade romaine (Fig. 44). Mis à part son tracé rectiligne orienté nord-est/sud-ouest, aucune information n'est disponible à son sujet.

Les dix **dessertes** de maisons (ou *ambitus*) ont été mises en évidence sur le site du « Technopôle » (A1 = **28-013** à A10 = **28-022**[231]) (Fig. 44). Larges de 4 à 7 m, ces *ambitus* sont greffés perpendiculairement ou obliquement à la rue interne 3 (**28-009/28-010**) et permettent l'accès à l'arrière des parcelles sur une longueur de 23 m à 76 m. La mise en place de ce système

[225] CLOTUCHE, 2020, p. 213.
[226] VANBRUGGHE, 1989, p. 79-88 ; GRICOURT & VANBRUGGHE, 1995, p. 218 ; DELMAIRE, 1996, p. 231 (n° **42**).
[227] CLERGET *et al.*, 2012, p. 51-52 ; WILLEMS et al., 2019, p. 258, fig. 2.
[228] CLERGET *et al.*, 2012, p. 51-52 ; WILLEMS et al., 2019, p. 258, fig. 2.
[229] CLERGET *et al.*, 2014, p. 64.
[230] CLOTUCHE *et al.*, 2017, p. 225, fig. 2.
[231] CLERGET *et al.*, 2012, p. 51-52 ; WILLEMS *et al.*, 2019, p. 258, fig. 2.

de dessertes apparaît dès la fin du I^er^ siècle après J.-C., mais tous ces *ambitus* ne fonctionnent pas simultanément. Certains vont avoir une courte existence (A1 = **28-013** et A2 = **28-014**), d'autres persister jusqu'au II^e^ siècle (A3 = **28-015**, A6 = **28-018**, A7 = **28-019**) voire jusqu'au III^e^ (A4 = **28-016** et A5 = **28-017**), d'autres encore apparaissent seulement au II^e^ siècle (A8 = **28-020**, A9 = **28-021**, A10 = **28-022**).

5.1.2. Les vestiges liés à une fonction « publique » (PUB) (**Aucune donnée**)

5.1.3. Les vestiges liés à la fonction religieuse (REL)

Un **temple** (**28-023**[232]) a été fouillé sur le site de la « Rhônelle » (Fig. 44)[233]. Il se présente sous la forme d'un édifice de plan hexagonal, profond de 7,50 m, et entouré d'un espace quadrangulaire. Il est érigé dans la seconde moitié du II^e^ siècle, suite à la destruction du secteur par le feu. C'est le seul bâtiment qui empiète sur une zone publique, pourtant préservée de toute construction jusqu'à cette date. Le temple reste en activité jusqu'au début du IV^e^ siècle, après quoi il est démantelé tout comme les autres bâtisses environnantes afin d'ériger le premier rempart du *castrum*.

5.1.4. Les vestiges liés à la fonction militaire (MIL)

La découverte de plusieurs objets militaires suggère déjà une fréquentation de l'armée sur le site dès la seconde moitié du III^e^ siècle. Toutefois, ce n'est qu'au début du siècle suivant que cette présence est concrètement attestée par la construction du *castrum*, érigé en 320 sur les thermes du Haut-Empire (**28-113**)[234]. Cet ouvrage militaire se rattache donc à l'Antiquité tardive, une période qui n'est pas prise en compte dans le cadre de cette étude.

5.1.5. Les vestiges liés à la fonction résidentielle (RESID)

Les vestiges liés à la fonction résidentielle sont nombreux, mais inégalement documentés sur le site. Les fouilles réalisées sur le site de la « Rhônelle » et surtout sur celui du « Technopôle » ont ainsi apporté la plupart des informations concernant les habitats érigés au sein de l'agglomération. Les méthodes de construction sont de deux types : les habitats en bois et torchis aménagés sur poteaux et les habitats sur fondations en « dur ».

Les maisons en bois et en torchis – On compte au moins vingt-cinq habitations de ce genre (HB), réparties entre le site de « la Rhônelle » (HB1 = **28-024** ; HB2 = **28-025** ; HB3 =

[232] CLOTUCHE, 2009, p. 64.
[233] A noter que lors de prospections réalisées au sud de la rue de Feleine, les empreintes ont laissé sous-entendre la présence d'un second sanctuaire (CLOTUCHE, 2013, p. 62, fig. 61). Le réexamen des indices a modifié les avis sur la question et il n'est plus d'actualité d'y voir un lieu de culte (CLOTUCHE *et al.*, 2017, p. 225, fig. 2).
[234] CLOTUCHE *et al.*, 2017, p. 230-233.

28-026 ; HB4 = **28-027**[235]) et celui du « Technopôle » où elles sont s'ailleurs présentes en plus grand nombre (HB5 = **28-028** à HB25 **= 28-048**[236]) (Fig. 44). Ces bâtisses sont soit construites sur sablière basse, à l'aide de poutres de bois posée dans le sol ou sur un lit de pierre, ou érigées selon un assemblage de poteaux reliés entre eux. Elles présentent toutes une forme rectangulaire et se distinguent en deux modules en fonction de leurs dimensions. Les plus petites maisons ont, en moyenne, une largeur de 7,5 m et une longueur de 10 m, tandis que les plus grandes ont une largeur de 9,7 m et une longueur de 16,3 m.

L'interprétation en tant qu'habitations reste hypothétique pour les bâtiments retrouvés sur le site de « la Rhônelle », mais elle semble bien confirmée pour les maisons du « Technopôle ». Ces dernières s'insèrent en outre dans un parcellaire régulier, délimité par des palissades, des fossés ou des haies. Au sein de ces parcelles ainsi définies, chaque maison semble être accompagnée d'un puits et d'un cellier[237]. Notons enfin que cette zone abrite une maison en bois aux dimensions beaucoup plus importantes (HB5) dont la fonction échappe encore aux archéologues. C'est l'habitation la plus ancienne relevée sur le site, datée du règne de Claude, alors que les autres demeures en bois ne se développent pas avant la période flavienne. Sur le site de « la Rhônelle », ces habitations perdurent jusqu'à l'abandon de la bourgade, au début du IV^{e} siècle[238], tandis que sur l'autre site, elles vont progressivement être remplacées par des bâtisses sur fondations « en dur ».

Les maisons sur fondations en pierre – Les maisons érigées sur des fondations en « dur » (HP) ont été repérées un peu partout sur le site. On peut leur adjoindre des structures maçonnées tels que des hypocaustes (HYP) et des caves (C), seuls vestiges résidentiels encore en place dans certains cas et associés à cette phase de construction. Concernant la répartition de ces habitats et de ces indices domestiques, ils sont assez diffus au sud-ouest (HP1 = **28-049** à HP3 = **28-051**[239] ; C1 = **28-086** à C5 = **28-090**[240]) et au sud-est (HP4 = **28-052** à HP6 = **28-**

[235] CLOTUCHE, 2009, p. 64.
[236] **HB1** et **HB2** = CLERGET *et al.*, 2014, p. 64 ; **HB3** à **HB21** = CLERGET *et al.*, 2014, p. 64 ; FAVENNEC *et al.*, 2019, p. 69, fig. 8.
[237] CLERGET *et al.*, 2014, p. 64.
[238] CLOTUCHE, 2020, p. 213.
[239] **H1** = VANBRUGGHE, 1989, p. 94 ; DELMAIRE, 1996, p. 234-235 (n° **50**) ; **H2** = BEAUSSART, 1976b, p. 639-641 ; DELMAIRE, 1996, p. 235 (n° **51**) ; **H3** = BEAUSSART, 1976b, p. 638-639 ; DELMAIRE, 1996, p. 235 (n° **51**).
[240] **C1** = VANBRUGGHE, 1989, p. 94 ; DELMAIRE, 1996, p. 234-235 (n° **50**) ; **C2** = VANBRUGGHE, 1989, p. 90-92 ; DELMAIRE, 1996, p. 234-235 (n° **50**) ; **C3** = VANBRUGGHE, 1989, p. 92-94 ; DELMAIRE, 1996, p. 234-235 (n° **50**) ; **C4** = BEAUSSART, 1976b, p. 643 ; DELMAIRE, 1996, p. 235 (n° **51**) ; **C5** = BEAUSSART, 1976a, p. 15 ; BEAUSSART, 1976b, p. 653 ; DELMAIRE, 1996, p. 230-231 (n° **39**).

054[241] ; HYP1 = **28-084**[242] ; HYP2 = **28-085**[243] ; C6 = **28-091**[244] ; C7 = **28-092**[245]) de l'actuelle localité ainsi que le long de la rue Roger Salangro (HP7 = **28-055**[246]). Cette situation clairsemée résulte des opérations ponctuelles qui ont été menées progressivement dans ces secteurs. En revanche, ils sont assez bien concentrés sur les sites du « Technopôle » (HP8 = **28-056** à HP23 = **28-071**[247]) et de « la Rhônelle » (HP24 = **28-072** à HP35 = **28-083** ; C8 = **28-093** ; C9 = **28-094**[248]) fouillés quant à eux de manière assez intensive (Fig. 44). La documentation relative à ces habitations est extrêmement variée. Seuls les chantiers du « Technopôle » et de « la Rhônelle » ont fourni des indices intéressants. On y observe en effet des types de fondations différents et des formes d'habitats variés.

Les habitats sur fondations en craie ont été observé à « la Rhônelle » (HP24 et HP25). Ce sont les plus anciens, remontant en effet à la période flavienne. Ils sont ainsi contemporains des maisons en bois précédemment décrites.

À partir du II^e^ siècle, on recourt à des blocs de grès pour l'aménagement des assises et les murs à parement de moellons composés du même matériau semblent d'usage[249].

Sur le site du « Technopôle », ces bâtisses présentent un **plan allongé** et répondent à deux modules différents en fonction de leurs dimensions. Pour les plus petits habitats, la largeur moyenne est de 7,14 m et la longueur de 15,44 m. Pour les plus grandes, les dimensions moyennes sont de l'ordre de 15,73 m de large pour 24,63 m de long. Ces maisons peuvent disposer d'un certain confort en révélant parfois la présence d'un hypocauste[250]. Elles sont aménagées sur les niveaux d'abandon de l'habitat plus ancien et reprennent ainsi leur emplacement au sein de parcelles bien définies. D'autres sont à cheval sur d'anciens découpages parcellaires[251].

---

[241] **H4** = BEAUSSART, 1976b, p. 651 ; DELMAIRE, 1996, p. 230 (n° **34**) ; **H5** = DELMAIRE, p. 229 (n° **25**) ; **H6** = ROGER, 2007, p. 179 (n° **27**).
[242] DELMAIRE, 1996, p. 228 (n° **22**) ; ROGER, 2007, p. 179 (n° **16**).
[243] ROGER, 2007, p. 179 (n° **22**).
[244] ROGER, 2007, p. 179 (n° **32**).
[245] DELMAIRE, 1996, p. 230 (n° **26**).
[246] BEAUSSART, 1976b, p. 650-651 ; DELMAIRE, 1996, p. 230-231 (n° **23**) ; MARCY, 2002, p. 41.
[247] **HP8** & **HP9** = LEMAN, 1983, p. 219 ; DELMAIRE, 1996, p. 234 (n° **49**) ; **HP10** à **HP23** = CLERGET *et al.*, 2014, p. 64 ; FAVENNEC *et al.*, 2019, p. 69, fig. 8.
[248] **HP24** = BEAUSSART, 1984, p. 108 ; DELMAIRE, 1996, p. 228-229 (n° **24**) ; **HP25** = ROGER, 2001, p. 44 ; **HP26** à **HP28** = CLOTUCHE, 2020, p. 214, fig. 3 ; **HP29** = BEAUSSART, 1984, p. 108-111 ; DELMAIRE, 1996, p. 228-229 (n° **24**) ; CLOTUCHE, 2013f, p. 117-118 et p. 117, fig. 134 ; **HP30** = ROGER, 2001, p. 43 ; ROGER, 2007, p. 183 ; CLOTUCHE, 2013f, p. 117-118 et p. 117, fig. 134 ; **HP31** = CLOTUCHE, 2013f, p. 117-118 et p. 117, fig. 134 ; **HP32** & **HP33** = ROGER, 2007, p. 183 ; **HP34** = ROGER, 2001, p. 43 ; ROGER, 2007, p. 183 ; **HP35** = CLOTUCHE, 2013f, p. 117-118 et p. 117, fig. 134 ; **C8 & C9** = CLOTUCHE, 2020, p. 214, fig. 3.
[249] CLOTUCHE, 2013f, p. 117-118.
[250] CLERGET *et al.*, 2014, p. 64.
[251] CLERGET *et al.*, 2014, p. 64.

Sur le site de « la Rhônelle », aux côtés des bâtisses de plans « simples » (HP26, HP27 et HP28), sont érigées des demeures relevant d'un certain standing qui se distinguent en deux catégories : les ***domus* à cour centrale** (HP29 et HP30) et les **maisons de type *villae*** (HP31 à HP35), dont deux se rattachent en particulier aux maisons à pavillons d'angle (HP31 et HP33). Toutes ces bâtisses ne répondent pas à des modules stricts. Leurs dimensions peuvent donc varier très fortement d'un cas à l'autre. Les *domus* sont par ailleurs les demeures les plus vastes et les plus imposantes. Chacune de ces maisons de standing dispose des mêmes commodités (galerie de façade, hypocauste, caves, peintures murales remarquables…). Il s'avère donc difficile de distinguer les maisons les plus luxueuses ou réservées à des usages particuliers[252]. La plupart de ces bâtisses subsistent jusqu'au III^e^ siècle au moins[253].

Il ne subsiste pas grand-chose des **hypocaustes** isolés (**28-084** et **28-085**). En revanche, les **caves** isolées sont mieux conservées. Leurs parements sont tous maçonnés et l'usage de moellons en grès est parfois mentionné (C1, C2 et C4). Leur plan est soit carré (2,8 m de côté en moyenne) soit rectangulaire (2,40 m x 2,75 m en moyenne). Elles sont souvent pourvues de niches (C1, C2, C4 et C5), auxquelles s'ajoutent parfois un soupirail (C1). Leur sol peut parfois porter la trace d'un foyer (ex. C4). Ces vestiges sont associés à des habitats érigés sur des fondations en « dur » qui n'ont pas été appréhendés et qui ont sans doute été construits entre les II^e^ et III^e^ siècles après J.-C.

5.1.6. Les vestiges liés à la fonction commerciale (COM)

L'agglomération est pourvue d'au moins un **entrepôt** (**28-095**[254]), découvert sur le site de « la Rhônelle » (Fig. 44). Il s'agit d'une vaste bâtisse, longée de canalisations drainant l'eau provenant des toitures environnantes, et associée à des enclos entourés de plusieurs mares. Cet entrepôt est érigé dans le courant de la deuxième moitié du II^e^ siècle, à la suite de l'incendie qui dévaste l'ensemble du secteur, et reste en activité jusqu'à la construction de la première enceinte du *castrum* au début du IV^e^ siècle.

5.1.7. Les vestiges liés à la fonction artisanale (ART)

Dix ateliers artisanaux (A) et sept zones comprenant des indices artisanaux indirects (ZA) ont été repérés sur le site. Les activités concernées sont tournées vers les artisanats du feu (travail du fer, du bronze et de la céramique et du verre) et vers la transformation des matières animales (travail de la peau animale, de la viande, de l'os/corne et activité d'ostéocolle).

[252] CLOTUCHE, 2013f, p. 117.
[253] CLOTUCHE, 2009, p. 64.
[254] CLOTUCHE, 2009, p. 64.

L'artisanat du verre[255] et le travail des chaufourniers[256] sont également attestés au sein de l'agglomération, mais ces activités sont tardives et ne débutent qu'à la fin du III^e^ siècle et le début du siècle suivant et sont donc hors du cadre chronologique imposé par la thèse.

Les artisanats du feu – Le **travail des potiers** est attesté de manière directe par la découverte de structures de chauffe qui localisent avec assurance huit officines en activité au Haut-Empire[257]. Ces dernières sont toutes localisées dans la partie occidentale du site. Sur le site du « Technopôle » en particulier, les fours sont systématiquement placés au sein d'une parcelle, délimitée par des rues ou des dessertes et par des fossés. Ils ne sont pas éloignés de plus de 10 m d'un puits et sont distants d'une vingtaine de mètres des bâtiments environnants. Ils leur sont parfois accolés, mais uniquement sur les terrains spécifiquement dédiés à l'activité artisanale. Les bâtiments artisanaux ne se distinguent pas des habitats proprement dits évoluant dans le même secteur. Ils présentent en effet des plans simples ou relativement complexes et sont érigés sur poteaux en bois ou sur solins. Ils peuvent également s'étendre sur quelques mètres voire quelques centaines de mètres carrés[258].

L'**atelier de potiers 1** (**28-096**[259]) a été découvert lors du détournement de la D958 (Fig. 44). Il se décline en deux fours non contemporains et en un bâtiment artisanal à radier de craie et de silex. La première structure de chauffe est de forme rectangulaire (1,60 m x 2,90 m) et remonte à l'époque flavienne. Le second four est de plan ovalaire (1,45 m x 2,60 m) et est plus tardif, daté entre la fin du II^e^ et le début du siècle suivant. Il est associé au bâtiment artisanal érigé non loin et à des fosses dont une pourrait correspondre à un silo à céréales remontant au III^e^ siècle. Les fours ont servi à fabriquer des cruches, des assiettes et des bols carénés, des marmites à bandes lissées et des urnes à col tronconique.

L'**atelier de potiers 2** (**28-097**[260]) est localisé sur le site du « Technopôle » (Fig. 44). Il s'agit d'un four encadré par deux bâtisses artisanales, implantées sur la même parcelle. Le four est à deux volumes, à support de sole en languette rectangulaire et sole percée (diam. 1,36 m). Il dispose en outre d'une petite structure annexe contemporaine (diam. 0,65 m) à support rectangulaire et sole percée. En activité de l'époque flavienne à la fin du II^e^ siècle après J.-C., ce four a produit des cruches cuites en mode A et des bols en S, des jattes à col tronconique, des pots à col tronconique ou globulaires et des vases de stockage cuits en mode B[261].

[255] CLOTUCHE *et al.*, 2017, p. 225.
[256] CLOTUCHE, 2009, p. 64.
[257] FAVENNEC *et al.*, 2019, p. 66.
[258] FAVENNEC *et al.*, 2019, p. 70-72 ; WILLEMS *et al.*, 2019, p. 258.
[259] VANBRUGGHE, 1989, p. 79-88 ; GRICOURT & VANBRUGGHE, 1995, p. 218 ; DELMAIRE, 1996, p. 231 (n° **42**).
[260] WILLEMS *et al.*, 2019 (four **1335**) ; FAVENNEC *et al.*, 2019.
[261] WILLEMS *et al.*, 2019, p. 2603.

L'**atelier de potiers 3** (**28-098**[262]) est situé le long de l'actuelle rue de Maing (Fig. 44). Il comprend trois fours circulaires non contemporains et un bâtiment artisanal sur fondations en craie. Le premier four est le plus ancien, remontant à l'époque flavienne. C'est un four circulaire (diam. 2,25 m) à deux étages, réutilisé ensuite en dépotoir. La zone artisanale est réaménagée à la fin du II^e^-début du III^e^ siècle. Deux autres fours très partiellement conservés sont alors construits et associés à un bâtiment artisanal dont l'angle nord-est recoupe le four 1. Les trois dépotoirs liés à ces différentes structures de chauffe contenaient encore de la céramique commune.

Les **ateliers de potiers 4** (**28-099**[263]) et **5** (**28-100**[264]) sont localisés sur le site du « Technopôle » (Fig. 44). L'officine 4 se décline en un four à deux volumes, à pilier central (diam. 1,34 m), qui semble avoir fait l'objet d'un rite d'abandon. Sa sole a en effet été enlevée et son alandier obstrué par un bloc de grès. On note également un dépôt de ratés de cuisson (dont certains tessons sont percés), placé contre la paroi opposée à l'entrée et recouvert d'un pot globulaire à l'envers et un bol à son côté[265]. Ce four a fonctionné durant la seconde moitié du II^e^ siècle après J.-C. et a produit des céramiques dorées au mica, se déclinant en gobelets globulaires appartenant au répertoire de la vaisselle fine, et une variante plus sableuse non tamisée, représentée par des pots globulaires à col court et des pots à panse aplatie[266]. L'officine 5 est une découverte récente et non encore publiée, fonctionnant dans le courant du II^e^ siècle.

L'**atelier de potiers 6** (**28-101**[267]) a été découvert le long de la rue de Querenaing (Fig. 44). Il est composé d'un four ovalaire (L. max. 2 m) à deux volumes et à sole suspendue par une languette centrale. Son aménagement compte deux états, au cours desquels l'orientation de sa gueule a été modifiée, montrant par ce fait que les potiers l'ont réparé ou amélioré. Ce four fonctionne au cours de la seconde moitié du II^e^ siècle après J.-C. jusqu'au III^e^ siècle et produit également, comme l'atelier 5 précédent, des céramiques dorées au mica et se déclinant en gobelets globulaires. Parmi les rejets, on note également plusieurs vases réalisés dans une pâte plus « savonneuse »[268].

L'**atelier de potiers 7** (**28-102**[269]) est localisé à l'angle de la rue de Maing et de la D958. De cette officine, ne subsistent que deux soles de fours datées entre la fin du II^e^ et le III^e^ siècle.

[262] BEAUSSART, 1976b, p. 325-638 ; DELMAIRE, 1996, p. 231 (n° **40**).
[263] WILLEMS *et al.*, 2019 (four **1382**) ; FAVENNEC *et al.*, 2019.
[264] FAVENNEC *et al.*, 2019, p. 69, fig. 8.
[265] WILLEMS *et al.*, 2019, p. 260.
[266] WILLEMS *et al.*, 2019, p. 263.
[267] HERBIN & ROGER, 2005 ; WILLEMS *et al.*, 2019 ; FAVENNEC *et al.*, 2019.
[268] WILLEMS *et al.*, 2019, p. 263.
[269] BEAUSSART, 1976b, p. 639-641 ; DELMAIRE, 1996, p. 235, p. 235 (n° **51**).

Enfin, l'**atelier de potiers 8** (**28-103**[270]) est situé sur le site du « Technopôle ». Il se compose en un four à deux volumes, à support de sole en languette rectangulaire et sole percée (diam. 1,20 m). Il a produit, au début du III^e^ siècle, des mortiers et des cruches cuits en mode A et des céramiques en mode B[271].

Le travail du fer est associé à un atelier de forge au moins, repéré sur le site de « la Rhônelle » (A9 = **28-104**[272]), et reconnu de manière indirecte le long de la rue de Quernaing (ZA1 = **28-105**[273]) et sur le site du « Technopôle » (ZA2 = **28-106**[274]) (Fig. 44). L'atelier n'a, en réalité, révélé aucune structure de chauffe, mais se décline en un bâtiment auquel sont associés des parois de four, de scories et de culots de forge, plus rarement des barres et des tiges portant des traces de découpe[275]. C'est ce genre d'indices indirects qui caractérisent également les deux zones associées à ce travail. Au « Technopôle » en particulier (**28-106**), ces scories étaient associées à des objets en fer manifestement en cours de « re-forgeage ». Tous ces éléments sont associés à des contextes datés à partir du début du II^e^ siècle après J.-C. jusqu'au siècle suivant, voire jusqu'au début du IV^e^ siècle.

Le travail des alliages cuivreux a été repéré sur le site de la « Rhônelle », non la loin de la forge (**28-104**)[276]. Cette proximité suggère un lieu de travail commun. Les indices associés à cet artisanat sont indirects, se déclinant en un lot de creusets et en un ensemble de fragments de plaques de bronze, tous retrouvés dans des contextes datés entre les III^e^ et IV^e^ siècles après J.-C.

Les artisanats liés à la transformation des matières animales – Toutes les activités associées à ce type d'artisanat ont été appréhendées au niveau du site du « Technopôle » (Fig. 44). Le **travail des peaux animales** (ou du cuir) est la seule de ces activités à être reconnue de manière directe sur le site (A10 = **28-108**[277]). La tannerie se décline en une quinzaine de fosses quadrangulaires, à parois verticales et fond plat, organisées de manière régulière à proximité d'une zone d'abattage (**28-109**). Ces fosses sont comblées de déchets organiques et cendreux ayant fait l'objet d'analyses micro morphologiques et chimiques. Ces examens ont attesté de la conservation de poils et de certains lipides et laissent supposer que ces structures ont servi lors de la chaîne opératoire du traitement des peaux (pelanage et

[270] WILLEMS *et al.*, 2019 (four **5134**) ; FAVENNEC *et al.*, 2019.
[271] WILLEMS *et al.*, 2019, p. 363.
[272] CLOTUCHE, 2020, p. 214, fig. 3.
[273] BEAUSSART, 1976a, p. 15 ; DELMAIRE, 1996, p. 231 (n° **39**).
[274] CLERGET *et al.*, 2012, p. 53.
[275] CLOTUCHE, 2013, p. 71.
[276] CLOTUCHE, 2009, p. 64.
[277] CLERGET *et al.*, 2012, p. 53 ; CLERGET *et al.*, 2013, p. 61 ; CLOTUCHE, 2013g, p. 27 ; NGUYEN *et al.*, 2013.

tannage). En contrebas de ces fosses, on note la présence d'un large fossé probablement contemporain qui a peut-être servi pour acheminer ou évacuer l'eau nécessaire à cette activité de tannerie qui se développe dans le courant du III^e siècle après J.-C.[278]

L'**activité de boucherie** (ZA4 = **28-109**[279]) a été repérée non loin de la tannerie (**28-108**). L'importance des épandages d'ossements observés dans les tranchées atteste de manière indirecte de l'abattage de milliers d'animaux à cet endroit et d'une boucherie associée. Cet artisanat s'est développé à partir du II^e siècle après J.-C. jusqu'au début du IV^e siècle.

Le **travail de l'os et de la corne** (ZA5 = **28-110**[280]) est étroitement lié à l'activité bouchère précédente (**28-109**) qui lui est contemporaine. Les indices indirects se déclinent en de nombreuses cornes découpées attestant de l'existence d'un tabletier sur place, bien qu'il ne soit pas aisé de mettre en évidence une organisation artisanale à cet endroit.

Le **travail de la colle d'origine animale** (ou ostéocolle) a été révélé par la découverte d'ossements concassés (ZA6 = **28-111**[281] et ZA7 = **28-112**[282]), soigneusement sélectionnés (diaphyses de bœufs). Ces indices indirects sont, en outre, associés à des mandibules de grand bétail (bœuf ou cheval), retrouvées en grand nombre et qui attestent de l'extraction d'huile de mâchoire destinée au traitement des cuirs. La pratique de l'ostéocolle est en activité entre le II^e et le début du IV^e siècle après J.-C.

5.1.8. Les vestiges liés à la fonction de services (SERV) (**Aucune donnée**)

5.1.9. Les vestiges liés à la fonction de loisirs (LOIS)

Les vestiges liés à la fonction de loisirs se déclinent en un ensemble thermal et en un théâtre.

L'**ensemble thermal** (**28-113**[283]) a été découvert au nord de la rue de Maing (Fig. 44). Il se présente sous la forme d'un bâtiment de 70 m de long pour 40 m de large, occupant ainsi une superficie de 2800 m². Les thermes sont alimentés par un aqueduc et sont construits en « dur », mélange de moellons de grès et blocs de pierre bleue. L'ensemble thermal comprend toute la succession des pièces classiques associées à ce type d'édifice (*caldarium*, *tepidarieum*, *frigidarium*…) et est également pourvu d'une cour ouverte placée au nord des pièces thermales. Les dernières recherches ont en outre révélé l'existence d'autres pièces dont la fonction reste

[278] CLERGET *et al.*, 2013, p. 61 ; CLOTUCHE *et al.*, 2017, p. 225.
[279] CLOTUCHE, 2010, p. 56 ; YVINEC, 2013, p. 81.
[280] CLOTUCHE, 2010, p. 56 ; THUET, 2013, p. 87-88 ; CLOTUCHE *et al.*, 2017, p. 225.
[281] CLOTUCHE, 2013g, p. 56 ; YVINEC, 2013, p. 84.
[282] CLERGET *et al.*, 2014, p. 64.
[283] DELMAIRE, 1996, p. 216-225 (pour bibliographie complète sur le sujet) ; CLOTUCHE, 2013e, p. 56-59 (pour description générale).

encore à préciser. La datation de l'édifice reste difficile à déterminer, mais les archéologues s'accordent à une tranche chronologique comprise entre le début du II^e^ siècle et le début du IV^e^ siècle après J.-C., date à partir de laquelle le *castrum* est érigé sur l'emplacement même des thermes.

Le **théâtre** (**28-114**[284]) a été localisé le long de la rue des Aubépines (Fig. 44). Détecté par photographie aérienne en 1947, il a été fouillé de manière très partielle par la suite. L'édifice se présente sous la forme d'un hémicycle pourvu de structures rayonnantes, des *vomitoria*, et d'un mur de scène. Sa longueur est de 84 m à la base et ses rayons atteignent 46 m. Un relief imposant et linéaire occupe toute la base de l'hémicycle et pourrait correspondre à un *postscenium*, soit la partie arrière de la scène. Cet édifice de spectacle est construit au début du II^e^ siècle après J.-C. et reste en usage jusque dans la seconde moitié du III^e^, voire jusqu'au début du siècle suivant.

5.1.10. Les vestiges liés à la fonction funéraire (FUN)

L'agglomération romaine est encadrée par au moins deux nécropoles qui restent malheureusement assez mal appréhendées et qui se situent, au regard du découpage administratif actuel, sur les communes voisines de Famars.

La **nécropole 1** (**28-115**[285]) est située à l'ouest de Famars, sur la localité de Maing, dans le bois de Fontenelle (Fig. 44). L'exploitation de sablières à cet endroit a permis sa découverte, mais cette industrie a également détruit les nombreuses tombes à incinérations associées. Seuls quelques éléments de mobilier funéraire, peigne en cuivre, chenet en terre cuite, verrerie et céramique romaine, ont pu être sauvés. Son organisation et le nombre exact de sépultures creusées restent donc des inconnues et on peut tout au plus dater ce champ funéraire du Haut-Empire.

La **nécropole 2** (**28-116**[286]) est quant à elle localisée à l'est de Famars, sur la rive droite de la Rhônelle appartenant à la commune d'Aulnoy-lez-Valenciennes (Fig. 44). Il s'agit là également d'une zone funéraire regroupant des tombes à incinération et les quelques pièces découvertes se déclinent en cruches dont certaines à bec tréflés, une urne, des plats, des coupes dont une à deux anses, un chenet, un chaudron votif et une lampe. Tout comme le champ funéraire précédent, il est impossible de déterminer son organisation et d'évaluer le nombre exact de sépultures et sa datation doit remonter dans le courant du Haut-Empire.

[284] LEROY, 2009 ; LEROY, 2013 ; CLOTUCHE *et al.*, 2017, p. 224 et p. 225, fig. 2.
[285] GUILLAUME, 1965, p. 601-604 ; DELMAIRE, 1996, p. 330 (**Maing**).
[286] BESNARD, 1891, p. 338 ; DELMAIRE, 1996, p. 103.

5.1.11. Tableau récapitulatif des données

N°	Description	Id1	Fonction	Id2	Interprétation	Id3	Parc. cadast.	X	Y	Niv Loca	Chrono1	Chrono 2	M.S. (valeur)
001	Route	1	COMMU	1	Diverticule, secteur nord-ouest	1	AB0339	88985	112220	1	[< mil. I]	[< 2]	■
002	Chemin empierré	1	COMMU	1	Rue interne 1	1	AI0628	90014	112324	1	[< Flav.]	< 3	■
003	Chemin	1	COMMU	1	Rue interne 2	1	AH0302	90001	112363	1	[< Flav.]	[< 3]	■
004	Chemin	1	COMMU	1	Rue interne 3	1	AC0062	90055	112250	1	[< II]	[< 4]	■
005	Chemin	1	COMMU	1	Rue interne 4	1	AI0632	90013	112283	1	[< II]	[< 4]	■
006	Chemin	1	COMMU	1	Rue interne 5	1	AI0582	89971	112327	1	[< II]	[< 4]	■
007	Chemin	1	COMMU	1	Rue interne 6	1	AH0364	89961	112399	1	[< II]	[< 4]	■
008	Chemin empierré	1	COMMU	1	Rue interne 7	1	OA0264	89361	111557	1	[< Flav.]	[< 3]	■
009	Chemin	1	COMMU	1	Rue interne 8	1	AB0339	88971	112275	1	< Flaviens	< 3	■
010	Chemin	1	COMMU	1	Rue interne 8	1	AB0315	89048	112273	1	< Flaviens	< 3	■
011	Chemin	1	COMMU	1	Rue interne 9	1	AB0269	88815	112103	1	< Flaviens	< 3	■
012	Chemin	1	COMMU	1	Rue interne 10	1	AC0356	89988	111884	1	Romain	/	■
013	Desserte de maison	1	COMMU	1	*Ambitus* 1	1	AB0339	88911	112338	1	Id	3	■
014	Desserte de maison	1	COMMU	1	*Ambitus* 2	1	AB0332	89000	112345	1	Id	3	■
015	Desserte de maison	1	COMMU	1	*Ambitus* 3	1	AE0126	88784	112345	1	Id-II	3-4	■
016	Desserte de maison	1	COMMU	1	*Ambitus* 4	1	AB0339	88973	112330	1	Id-III	3-5+	■
017	Desserte de maison	1	COMMU	1	*Ambitus* 5	1	AB0332	89041	112350	1	Id-III	3-5+	■
018	Desserte de maison	1	COMMU	1	*Ambitus* 6	1	AB0315	89114	112339	1	Id-II	3-4	■
019	Desserte de maison	1	COMMU	1	*Ambitus* 7	1	AB0255	89156	112312	1	Id-II	3-4	■
020	Desserte de maison	1	COMMU	1	*Ambitus* 8	1	AB0339	88942	112329	1	II-III	4-5/	■
021	Desserte de maison	1	COMMU	1	*Ambitus* 9	1	AB0315	89060	112351	1	II-III	4-5+	■
022	Desserte de maison	1	COMMU	1	*Ambitus* 10	1	AB0251	89135	112343	1	II-III	4-5+	■
023	Édifice hexagonal sur fondations en dur	1	REL	1	Sanctuaire (fanum polygonal)	1	AI0589/ AI0590	89940	112278	1	IIB-IVa	4/5-5+	■
024	Bâtisses sur fond. légères	1	RESID	2	Habitat bois 1	2	AH0364	90047	112305	1	Flaviens-IVa	2-5+	■
025	Bâtisse sur fond. légères	1	RESID	2	Habitat bois 2	2	AH0364	89946	112364	1	Flaviens-IVa	2-5+	■
026	Bâtisse sur fond. légères	1	RESID	2	Habitat bois 3	2	AH0303	89946	112364	1	Flaviens-IVa	2-5+	■
027	Bâtisse sur fond. légères	1	RESID	2	Habitat bois 4	2	AI0626	90018	112336	1	Flaviens-IVa	2-5+	■
028	Bâtisse sur fond. légères	1	RESID	1	Habitat bois 5	1	AB0339	88807	112311	2	Ic	2	■
029	Bâtisse sur fond. légères	1	RESID	1	Habitat bois 6	1	AB0254	88183	112256	1	Id/IIa-II	3-4	■
030	Bâtisse sur fond. légères	1	RESID	1	Habitat bois 7	1	AB0315	89116	112277	1	Id/IIa	3/4	■
031	Bâtisse sur fond. légères	1	RESID	1	Habitat bois 8	1	AB0315	89123	112324	1	Id/IIa	3/4	■
032	Bâtisse sur fond. légères	1	RESID	1	Habitat bois 9	1	AB0315	89101	112307	1	Id/IIa-IIB	3-4	■
033	Bâtisse sur fond. légères	1	RESID	1	Habitat bois 10	1	AB0315	89081	112332	1	Id/IIa-IIB	3-4	■
034	Bâtisse sur fond. légères	1	RESID	1	Habitat bois 11	1	AB0315	89146	112317	1	Id/IIa	3/4	■
035	Bâtisse sur fond. légères	1	RESID	1	Habitat bois 12	1	AB0332	89031	112337	1	Id/IIa	3/4	■
036	Bâtisse sur fond. légères	1	RESID	1	Habitat bois 13	1	AB0339	88985	112319	1	Id/IIa	3/4	■
037	Bâtisse sur fond. légères	1	RESID	1	Habitat bois 14	1	AB0339	88794	112192	1	Id/IIa	3/4	■
038	Bâtisse sur fond. légères	1	RESID	1	Habitat bois 15	1	AB0264	88707	112048	1	Id/IIa	3/4	■
039	Bâtisse sur fond. légères	1	RESID	1	Habitat bois 16	1	AB0315	89114	112278	1	IIB	4/5	■
040	Bâtisse sur fond. légères	1	RESID	1	Habitat bois 17	1	AB0315	89093	112281	1	IIB	4/5	■
041	Bâtisse sur fond. légères	1	RESID	1	Habitat bois 18	1	AB0332	89031	112337	1	IIB	4/5	■
042	Bâtisse sur fond. légères	1	RESID	1	Habitat bois 19	1	AB0332	89005	112116	1	IIB	4/5	■
043	Bâtisse sur fond. légères	1	RESID	1	Habitat bois 20	1	AB0332	89979	112334	1	IIB	4/5	■
044	Bâtisse sur fond. légères	1	RESID	1	Habitat bois 21	1	AB0332	88948	112315	1	IIB	4/5	■
045	Bâtisse sur fond. légères	1	RESID	1	Habitat bois 22	1	AB0339	88844	112314	1	IIB	4/5	■
046	Bâtisse sur fond. légères	1	RESID	1	Habitat bois 23	1	AB0339	88802	112275	1	IIB	4/5	■
047	Bâtisse sur fond. légères	1	RESID	1	Habitat bois 24	1	AE0125	88754	112338	1	IIB	4/5	■
048	Bâtisse sur fond. légères	1	RESID	1	Habitat bois 25	1	AB0264	88722	112054	1	IIB	4/5	■

049	Bâtisse sur fondations en grès	1	RESID	1	Habitat pierre 1	1	AB0288	89210	111909	1	II-III	4-5+	
050	Bâtisse sur fondations en grès	1	RESID	1	Habitat pierre 2	1	AI0543/ AI0546	89309	111983	1	av. IId	[4]	
051	Bâtisse sur fondations en grès	1	RESID	1	Habitat pierre 3	1	AI0543/ AI0546	89306	111962	1	III	5-5+	
052	Bâtisse sur fondations en grès	1	RESID	1	Habitat pierre 4	1	AK0048	89746	111705	1	[II/III]	[4-5+]	
053	Bâtisse sur fondations en grès	1	RESID	1	Habitat pierre 5	1	AC0352	90326	111591	1	[II/III]	[4-5+]	
054	Bâtisse sur fondations en grès	1	RESID	1	Habitat pierre 6	1	AC0086	90572	111888	1	[II/III]	[4-5+]	
055	Bâtisse sur fondations en grès	1	RESID	1	Habitat pierre 7	1	AI0003	89562	112417	1	[II/III]	[4-5+]	
056	Bâtisse sur fondations en grès	1	RESID	1	Habitat pierre 8	1	AB0314	89213	112223	1	[II/III]	[4-5+]	
057	Bâtisse sur fondations en grès	1	RESID	1	Habitat pierre 9	1	AB0314	89219	112196	1	[II/III]	[4-5+]	
058	Bâtisse sur fondations en grès	1	RESID	1	Habitat pierre 10	1	AB0255	89180	112281	1	IIB	4/5	
059	Bâtisse sur fondations en grès	1	RESID	1	Habitat pierre 11	1	AB0332	88953	112336	1	IIB	4/5	
060	Bâtisse sur fondations en grès	1	RESID	1	Habitat pierre 12	1	AB0339	89202	112319	1	IIB-IVa	4-5+	
061	Bâtisse sur fondations en grès	1	RESID	1	Habitat pierre 13	1	AB0264	88809	112043	1	IIB-IVa	4-5+	
062	Bâtisse sur fondations en grès	1	RESID	1	Habitat pierre 14	1	AB0254	89183	112256	1	III	5-5+	
063	Bâtisse sur fondations en grès	1	RESID	1	Habitat pierre 15	1	AB0315	89138	112265	1	III	5-5+	
064	Bâtisse sur fondations en grès	1	RESID	1	Habitat pierre 16	1	AB0315	89128	112259	1	III	5-5+	
065	Bâtisse sur fondations en grès	1	RESID	1	Habitat pierre 17	1	AB0332	89031	112337	1	III	5-5+	
066	Bâtisse sur fondations en grès	1	RESID	1	Habitat pierre 18	1	AB0332	89035	112325	1	III	5-5+	
067	Bâtisse sur fondations en grès	1	RESID	1	Habitat pierre 19	1	AB0332	88979	112334	1	III	5-5+	
068	Bâtisse sur fondations en grès	1	RESID	1	Habitat pierre 20	1	AB0332	88987	112334	1	III	5-5+	
069	Bâtisse sur fondations en grès	1	RESID	1	Habitat pierre 21	1	AB0332	88985	112348	1	III	5-5+	
070	Bâtisse sur fondations en grès	1	RESID	1	Habitat pierre 22	1	AB0339	88792	112288	1	III	5-5+	
071	Bâtisse sur fondations en grès	1	RESID	1	Habitat pierre 23	1	AE0126	88758	112321	1	III	5-5+	
072	Bâtisse sur fondations en craie	1	RESID	1	Habitat pierre 24	1	AC0061	90042	112364	1	Flaviens	3	
073	Bâtisse sur fondations en craie	1	RESID	1	Habitat pierre 25		AH0214	89991	112575	1	Flaviens	3	
074	Bâtisse sur fondations en grès	1	RESID	1	Habitat pierre 26	1	AC0061	90047	112305	1	IIA-IVa	4-5+	
075	Bâtisse sur fondations en grès	1	RESID	2	Habitat pierre 27	2	AI0562	90049	112246	1	IIB-IVa	4/5-5+	
076	Bâtisse sur fondations en grès	1	RESID	2	Habitat pierre 28	2	AI0588	90001	112277	1	IIB-IVa	4/5-5+	
077	Bâtisse sur fondations en grès	1	RESID	1	Habitat pierre 29 (*Domus*)	1	AC0061	90042	112364	1	IIA-IVa	4-5+	
078	Bâtisse sur fondations en grès	1	RESID	1	Habitat pierre 30 (*Domus*)	1	AC0469	90055	112573	1	IIA-IVa	4-5+	
079	Bâtisse sur fondations en grès	1	RESID	1	Habitat pierre 31 (Maison à pavillons d'angle)	1	AH0273	89822	112467	1	IIA-IVa	4-5+	
080	Bâtisse sur fondations en grès	1	RESID	1	Habitat pierre 32 (*Villa*)	1	AH0224	89913	112501	1	IIA-IVa	4-5+	

081	Bâtisse sur fondations en grès	1	RESID	1	Habitat pierre 33 (Maison à pavillons d'angle)	1	AH0214	89991	112575	1	IIA-IVa	4-5+	
082	Bâtisse sur fondations en grès	1	RESID	1	Habitat pierre 34 (*Villa*)	1	AH0312	89949	112409	1	IIA-IVa	4-5+	
083	Bâtisse sur fondations en grès	1	RESID	1	Habitat pierre 35 (*Villa*)	1	AH0312	89977	112408	1	IIA-IVa	4-5+	
084	Hypocauste	1	RESID	1	Hypocauste 1	1	AI0438	89688	111922	1	[II/III]	[4-5+]	
085	Hypocauste	1	RESID	1	Hypocauste 2	1	AC0356	89960	111932	1	[II/III]	[4-5+]	
086	Cellier maçonnée	1	RESID	1	Cave isolée 1	1	AB0288	89207	111997	1	II-III	4-5	
087	Cellier maçonnée	1	RESID	1	Cave isolée 2	1	AB0288	89211	111891	1	II-III	4-5	
088	Cellier maçonnée	1	RESID	1	Cave isolée 3	1	AB0288	89211	111865	1	II-III	4-5	
089	Cellier maçonnée	1	RESID	1	Cave isolée 4	1	AI0542	89314	111870	1	[II/III]	[4-5+]	
090	Cellier maçonnée	1	RESID	1	Cave isolée 5	1	AK0181	89552	111766	1	[II/III]	[4-5+]	
091	Cellier maçonnée	1	RESID	1	Cave isolée 6	1	AK0057	89795	111440	1	[II/III]	[4-5+]	
092	Cellier maçonnée	1	RESID	1	Cave isolée 7	1	AC0355	90148	111931	1	[II/III]	[4-5+]	
093	Cave	1	RESID	1	Cave isolée 8	1	AC0061	90047	112305	1	Romain	/	
094	Cave	1	RESID	1	Cave isolée 9	1	AC0061	90047	112305	1	Romain	/	
095	Bâtiment sur fondations en dur	1	COM	1	*Horreum*	1	AI0678	89836	112302	1	IIB-IVa	4/5-5+	
096	Bâtiment sur fondations en dur et 2 fours	1	ART	1	Atelier 1 de potiers	1	OA0264	89388	111539	1	Flav.-IId/IIIa	3-5	
097	2 bâtiments artisanaux et 1 four	1	ART	1	Atelier 2 de potiers	1	AB0315	89130	112284	1	Id/IIa-IId	3-5	
098	Bâtiment sur fondations en dur et 3 fours	1	ART	1	Atelier 3 de potiers	1	AK0202	89437	111758	1	Id IId/IIIa	3 5	
099	Four	1	ART	1	Atelier 4 de potiers	1	AB0315	89116	112343	1	IIB	4-5	
100	Four	1	ART	1	Atelier 5 de potiers	1	AE0126	88762	112187	1	II	4-5	
101	Four	1	ART	1	Atelier 6 de potiers	1	AK0149	89563	111601	1	IIB-III	4-5+	
102	2 soles de four	1	ART	1	Atelier 7 de potiers	1	AI0543	89320	111991	1	IId/IIIa-III	5-5+	
103	Four	1	ART	1	Atelier 8 de potiers	1	AB0264	88700	112041	1	IIIa	5	
104	Bâtiments, scories et culots de forge	1	ART	1	Atelier 9 (forge)	1	AI0626	90007	112340	1	IIA-IVa	4-5+	
105	Scories	2	ART	1	Travail du fer	1	AK0182	89562	111777	1	II-III	4-5+	
106	Scories et culots de forge	2	ART	1	Travail du fer (forge)	1	AB0269	88845	112102	1	II-III	4-5+	
107	Creusets et plaque de bronze	2	ART	1	Travail du bronze		AI0626	90007	112340	1	[III-IVa]	[5-5+]	
108	15 fosses au remblais organiques et cendreux	1	ART	1	Tannerie 9	1	AD0023	88637	112062	1	III	5-5+	
109	Épandages d'ossements	2	ART	1	Travail de la viande (abattage et boucherie)	1	AB0339	88916	112232	2	II-IVa	4-5+	
110	Cornes découpées	2	ART	1	Travail de l'os et de la corne (tabletterie)	1	AB0339	88916	112232	2	II-IVa	4-5+	
111	Ossements concassés	2	ART	1	Travail de la colle animale (*Glutinaria*)	1	AB0339	88916	112232	2	II-IVa	4-5+	
112	Ossements concassés	2	ART	1	Travail de la colle animale (*Glutinaria*)	1	AE0126	88771	112236	1	II-IVa	4-5+	
113	Bâtiment thermal sur fondations en dur	1	LOIS	1	Ensemble thermal	1	AI0491	89437	111988	1	IIa-IVa	4-5+	
114	Édifice en forme d'hémicycle	1	LOIS	1	Théâtre	1	AI0071/ AI0072	90014	112156	1	IIa-IIIB/IVa	4-5+	
115	Incinérations	1	FUN	1	Nécropole 1	1	AE0122/ AE0123	88598	112285	1	HE	/	
116	Incinérations	1	FUN	1	Nécropole 2	1	OA0067	90682	112316	1	HE	/	

Légende : < (à partir de) ; av. (avant) ; Flav. (Flaviens) ; HE (Haut-Empire) ; mil. (milieu).

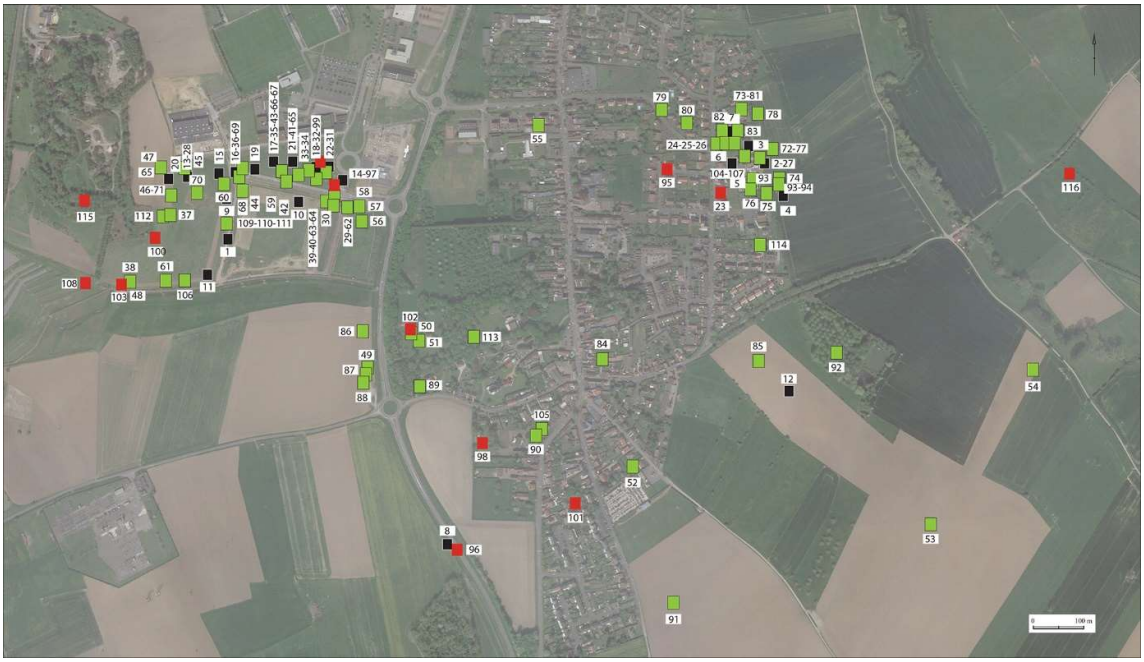

Fig. 44. Répartition des vestiges au sein de la topographie actuelle, pointés dans la couleur correspondant à leur valeur en tant que marqueurs spatiaux : inclusive (vert), exclusive (rouge) et neutre (noir) (fond de carte Google Earth Pro © 2019, image satellite datée du 21/04/2018).

5.1.12. Niveau de fiabilité accordée à l'occupation : **agglomération avérée.**

5.2. Les phases topo-chronologiques

5.2.1. Phase 1 (-20/-15 à + 40) /

5.2.2. Phase 2 (40-60/70) (Fig. 45. & Fig. 46)

Superficie supposée du centre habité – /

Distance centre habité- zone périphérique –

Découpage spatial – Le réseau des diverticules est sans doute mis en place aux alentours du milieu du I^er^ siècle après J.-C.

Limites des propriétés – /

Topographie des zones fonctionnelles – Avant la période flavienne, les données relatives à l'occupation sont extrêmement ténues. On ne relève en effet qu'un habitat, aménagé dans le futur secteur nord-ouest de l'agglomération (**28-028**). Il s'agit d'une vaste bâtisse à caractère probablement rural, enserrée d'un enclos et construite après le milieu du I^er^ siècle après J.-C.

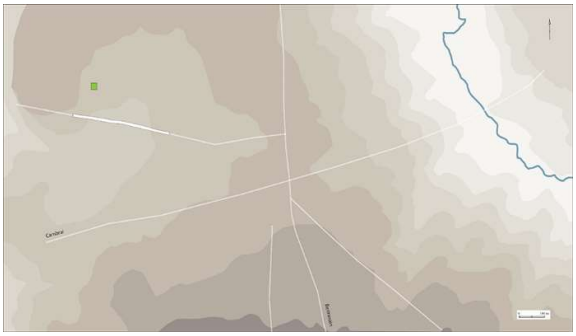

Phase 2 (40-69/70)
Fig. 45. Localisation du marqueur spatial à valeur inclusive (Infographie © UCLouvain-CRAN).
Fig. 46. Restitution du paysage construit en fonction des axes de circulation associés (Infographie © UCLouvain-CRAN).

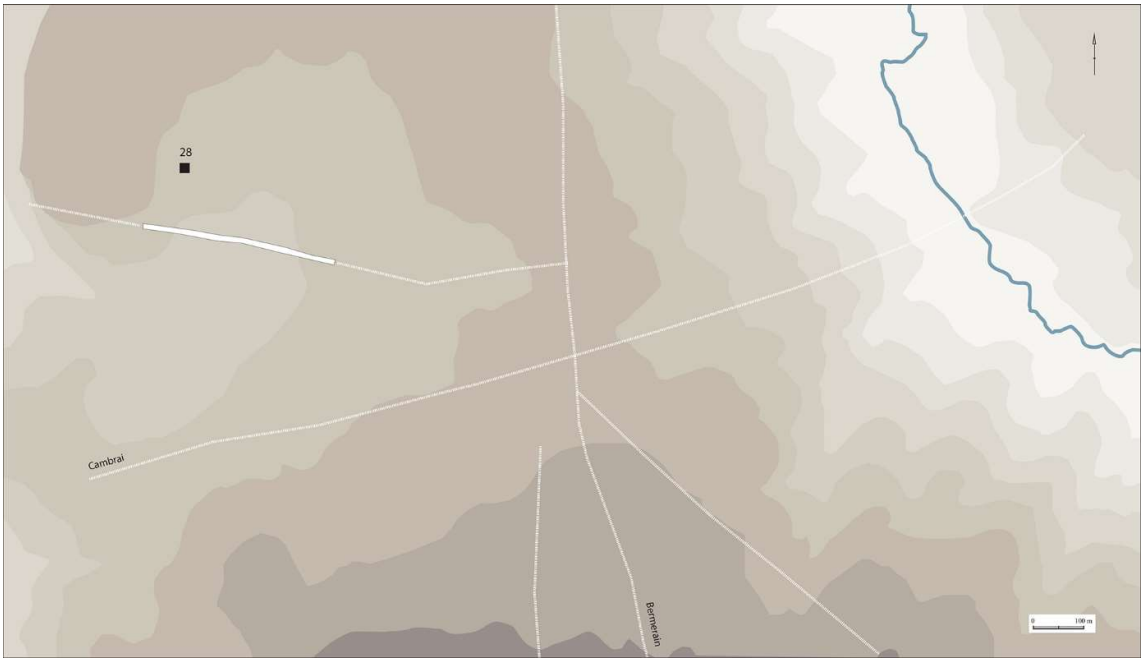

5.2.3. Phase 3 (69/70-100) (Fig. 47. & Fig. 48)

Superficie supposée du centre habité – 35 ha.

Distance centre habité- zone périphérique –

- Secteur périphérique sud-ouest (**28-098**) : à 285 m.

Découpage spatial – Le système viaire est complété, à la période flavienne, par un réseau de rues internes, tant à l'est qu'à l'ouest de l'occupation, auxquelles s'ajoutent des *ambiti* qui séparent les habitats du noyau habité occidental.

Limites des propriétés – Une première partition de l'espace est bien observée au sein du secteur ouest. Le parcellaire y est régulier et délimité par des palissades, des fossés ou des haies[287]. Ces parcelles sont de forme rectangulaire et ne répondent pas à un module standard. Les plus petites ont une largeur oscillant entre 16,8 m et 28,9 m et les plus grandes peuvent atteindre une largeur de 36 m. Chacune d'elles comprend un accès à l'eau (puits), une zone de

[287] CLERGET *et al.*, 2014, p. 64.

stockage (cellier) et un bâtiment sur poteaux ou un fond de cabane[288]. Elles sont scandées par une série d'*ambitus* qui forment des îlots d'habitation larges en moyenne de 31 m, exceptionnellement le double. Le secteur oriental n'a pas conservé ce genre de délimitations, mais on note par ailleurs un alignement des éléments construits en fonction des nouveaux axes internes mis en place à l'époque flavienne.

Topographie des zones fonctionnelles – La dynastie flavienne est une période importante pour l'histoire du site car c'est à partir de ce moment-là qu'il prend la forme d'une véritable bourgade. La vision en deux pôles d'occupation, est et ouest, qui résulte de la répartition des vestiges doit beaucoup aux recherches de terrain qui ont été menées de manière attentive en deux endroits du site. Il se peut donc que l'habitat ait aussi colonisé les deux côtés du diverticule traversant l'agglomération du nord vers le sud, mais cette idée reste actuellement de l'ordre de l'hypothèse. Le pôle occidental est déjà bien organisé et délimité en parcelles. Ces dernières sont occupées par des bâtisses en bois et en torchis (**28-029** à **28-038**), auxquelles se mêle un atelier de potiers (**28-097**). Ces artisans installent également leurs officines en périphérie sud-ouest (**28-096** et **28-098**), elle aussi bien desservie en axes de communication, ce qui leur assure la possibilité de véhiculer facilement leurs produits. Le pôle oriental accueille des habitats en bois et en torchis, aménagés sur sablières basses (**28-024** et **28-027**) ou déjà sur des fondations de craies (**28-072** et **28-073**). Ces dernières s'organisent autour de deux rues internes qui structurent cette partie de l'occupation.

[288] CLERGET *et al.*, 2014, p. 64.

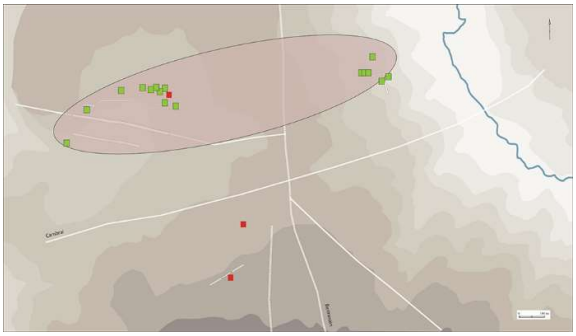

Phase 3 (69/70-100)
Fig. 47. Répartition des marqueurs spatiaux (vert = inclusifs ; rouge = exclusifs) et estimation de la superficie habitée (Infographie © UCLouvain-CRAN).
Fig. 48. Restitution du paysage construit en fonction des axes de circulation associés (Infographie © UCLouvain-CRAN).

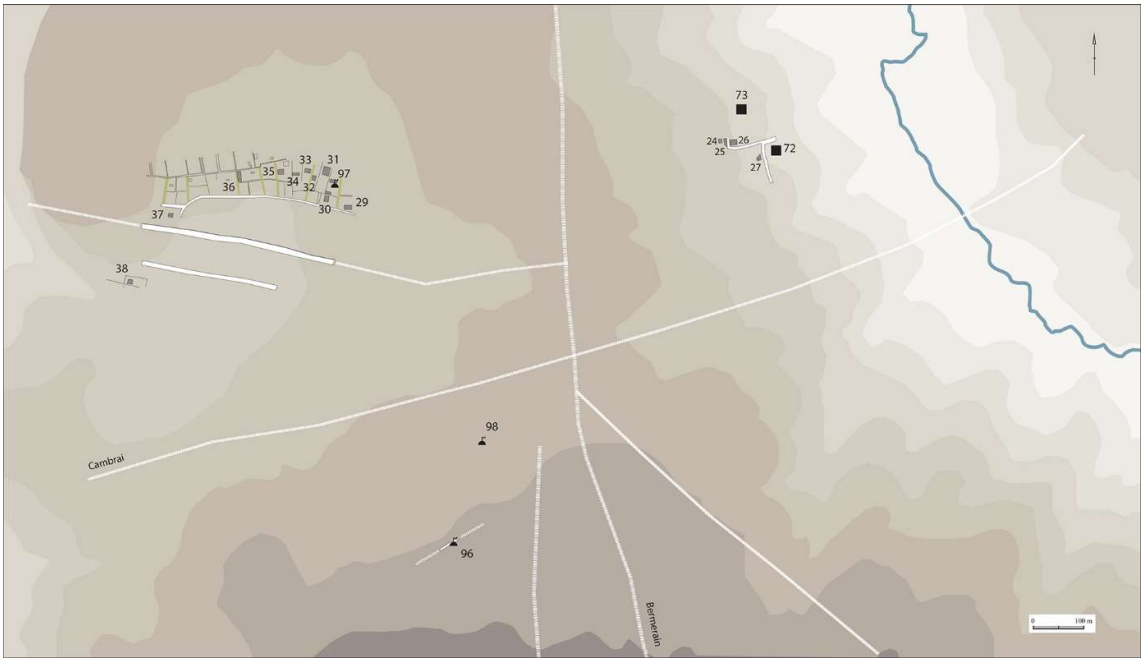

5.2.4. Phase 4 (100-172/174) (Fig. 49. & Fig. 50)

Superficie supposée du centre habité – 54,6 ha.

Distance centre habité- zone périphérique –

- Secteur périphérique nord-est (**28-023** et **28-095**) : à la limite de l'espace habité ;
- Secteur périphérique sud-ouest (**28-101**) : à 45 m ;
- Secteur périphérique sud-est 1 (**28-091**) : à 238 m ;
- Secteur périphérique sud-est 2 (**28-053**) : à 380 m ;
- Secteur périphérique sud-est 3 (**28-054**) : à 330 m.

Découpage spatial – Le réseau viaire est complété par de nouveaux axes internes. Dans la partie nord-est de l'occupation, des rues internes sont aménagées et desservent notamment les édifices construits au sein d'un espace public bien délimité. Dans la partie nord-ouest, les quelques modifications à noter concernent l'ajout de dessertes de maisons supplémentaires.

Limites des propriétés – Le secteur habité nord-ouest reste une zone privilégiée dans l'observation du parcellaire. Ce dernier est désormais composé de propriétés de dimensions

plus réduites, entraînant une multiplication des *ambitus*. Ces derniers forment des îlots de 26 m de largeur en moyenne, exceptionnellement le double.

Topographie des zones fonctionnelles – Au II^e^ siècle, le site est à son apogée. La multiplication et la dispersion des vestiges montrent en effet une extension maximale de l'espace habité qui s'opère sur plusieurs dizaines d'hectares et qui se structure en fonction des diverticules et des axes de communication internes. Parallèlement à ce développement spatial à la forme tentaculaire, une plus grande diversité fonctionnelle se manifeste et on assiste à l'émergence de pôles d'activités tant au sein de l'espace habité qu'en périphérie.

Le secteur habité nord-est est bordé par une canalisation maçonnée et rectiligne qui traverse d'est en ouest la partie septentrionale du site sur plus de 250 m. Cette canalisation constitue une limite au nord de laquelle plus aucun vestige archéologique n'est relevé[289]. Au sud de cette démarcation, les maisons modestes sur fondations en craie de l'époque flavienne font place à des demeures d'un certain standing, des *villae* (**28-079** à **28-083**) et des *domus* à cour centrale (**28-077** et **28-078**), désormais érigées sur des assises en grès. L'habitat en bois toujours en place (**28-024** à **28-027**) et une nouvelle maison plus modeste, également sur fondations en grès (**28-074**), complètent le tableau. L'artisanat est également présent, mais se limite à une forge (**28-104**). Cette occupation évolue en bordure d'un espace public placé au sud et qui détermine un secteur périphérique au sein duquel aucune construction ne semble autorisée, à l'exception d'un théâtre (**28-114**). Au milieu du II^e^ siècle, un incendie détruit partiellement le secteur nord-ouest de l'agglomération. L'habitat semble épargné mais non la forge qui est reconstruite. Dans la foulée, on érige de nouvelles bâtisses à la limite de la sphère publique (**28-075** et **28-076**) ainsi qu'un vaste entrepôt (**28-095**) en périphérie occidentale de l'habitat. Il est associé à des mares près desquelles des animaux sont mis en pacage[290]. La zone publique reste malgré tout bien séparée de l'occupation et se dote d'un nouvel édifice, à savoir un temple (**28-023**).

Le secteur habité nord-ouest présente également une limite septentrionale matérialisée par un long fossé qui traverse la zone d'est en ouest[291]. En revanche, il est composé d'habitats plus modestes de forme allongée, construits sur poteaux ou sur fondations en « dur ». Ce secteur reste un lieu privilégié pour l'artisanat de la céramique dont les officines s'intègrent parfaitement au sein de l'espace habité. À l'atelier déjà existant (**28-097**), s'ajoutent ainsi deux nouvelles zones de travail (**28-099** et **28-100**). Les potiers ne sont cependant pas les seuls

[289] ROGER, 2007, p. 183.
[290] CLOTUCHE, 2009, p. 64.
[291] CLERGET *et al.*, 2014, p. 64.

artisans de la zone. En plus de forgerons supposés (**28-106**), des traces indirectes associées à des métiers spécialisés dans la transformation des matières animales attestent également de la présence de bouchers (**28-109**), de tabletiers (**28-110**) et de producteurs d'ostéocolle (**28-111** et **28-112**), installés stratégiquement près d'une zone d'abattage fortement soupçonnée dans les environs.

Plus au sud, le secteur habité placé dans l'angle formé par la route allant vers Cambrai et par celle de Famars-Bermerain s'articule autour d'un ensemble thermal (**28-113**). L'habitat qui gravite à l'ouest de ce dernier se décline en quelques maisons sur fondations en pierre mal appréhendées (**28-050** et **28-049**), accompagnées d'une série de caves maçonnées qui ne leur sont pas associées (**28-086** à **28-089**). L'implantation générale de ces structures s'organise selon un axe nord-sud qui suggère hypothétiquement la présence d'une rue interne à cet endroit. Enfin, les quelques indices domestiques, maison (**28-052**), cave (**28-090**) et témoignages artisanaux (**28-105**) retrouvés au sud du diverticule est-ouest, constituent les derniers remparts d'un espace habité stoppé au sud-ouest par des officines de potiers (**28-096** et **28-0101**). Ailleurs, au sud-est, on assiste à l'émergence de petits secteurs domestiques (**28-053**, **28-054**, **28-084**, **28-085**, **28-091** et **28-092**) qui bourgeonnent en périphérie.

Phase 4 (100-172/174)

Fig. 49. Répartition des marqueurs spatiaux (vert = inclusifs ; rouge = exclusifs) et estimation de la superficie habitée (Infographie © UCLouvain-CRAN).

Fig. 50. Restitution du paysage construit en fonction des axes de circulation associés (Infographie © UCLouvain-CRAN).

5.2.5. Phase 5 (172/174-270/275) (Fig. 51. & Fig. 52)

Superficie supposée du centre habité – La superficie est inchangée : 54,6 ha.

Distance centre habité- zone périphérique –

- Secteur périphérique nord-est (**28-023** et **28-095**) : à la limite de l'espace habité ;
- Secteur périphérique ouest (**28-092**) : à la limite de l'espace habité ;
- Secteur périphérique sud-ouest (**28-098** et **28-101**) : à 45 m ;
- Secteur périphérique sud-est 1 (**28-091**) : à 238 m ;
- Secteur périphérique sud-est 2 (**28-053**) : à 380 m ;
- Secteur périphérique sud-est 3 (**28-054**) : à 330 m.

Découpage spatial – Le réseau viaire se maintient en l'état. Notons toutefois la disparition de quelques dessertes de maisons dans le secteur habité nord-ouest, remplacées aussitôt par de nouvelles.

Limites des propriétés – Le parcellaire observé depuis l'époque flavienne au sein du secteur habité nord-ouest y est toujours bien présent, mais il se distingue désormais par une

partition plus grande des espaces et qui résulte de la fusion de plusieurs terrains. Les *ambiti* sont également plus distants, dessinant des îlots un peu plus larges de l'ordre de 29 m.

Topographie des zones fonctionnelles – La physionomie tout comme l'organisation fonctionnelle de la bourgade ne changent pas fondamentalement à la fin du II^e^ siècle et dans le courant du siècle suivant. La description des différentes zones d'activités de la phase 4 est donc toujours d'actualité. Les seules modifications notables concernent le développement de nouvelles activités, à savoir le travail des alliages cuivreux dans le secteur habité nord-est (**28-107**) et le travail du cuir (**28-108**) en périphérie proche du secteur sud-ouest. Dans les environs immédiats de cette tannerie, une nouvelle officine de potiers (**28-103**) est mise en activité, mais elle reste, quant à elle, bien cantonnée dans les marges de l'occupation. Ailleurs, dans le secteur périphérique sud-ouest, on note la remise en fonction d'un atelier de potiers flavien (**28-098**). La bourgade prospère jusqu'au début du IV^e^ siècle, date à laquelle le *castrum* est alors érigé, sonnant le glas de l'occupation civile.

Phase 5 (172/174-270/275)
Fig. 51. Répartition des marqueurs spatiaux (vert = inclusifs ; rouge = exclusifs) et estimation de la superficie habitée (Infographie © UCLouvain-CRAN).
Fig. 52. Restitution du paysage construit en fonction des axes de circulation associés (Infographie © UCLouvain-CRAN).

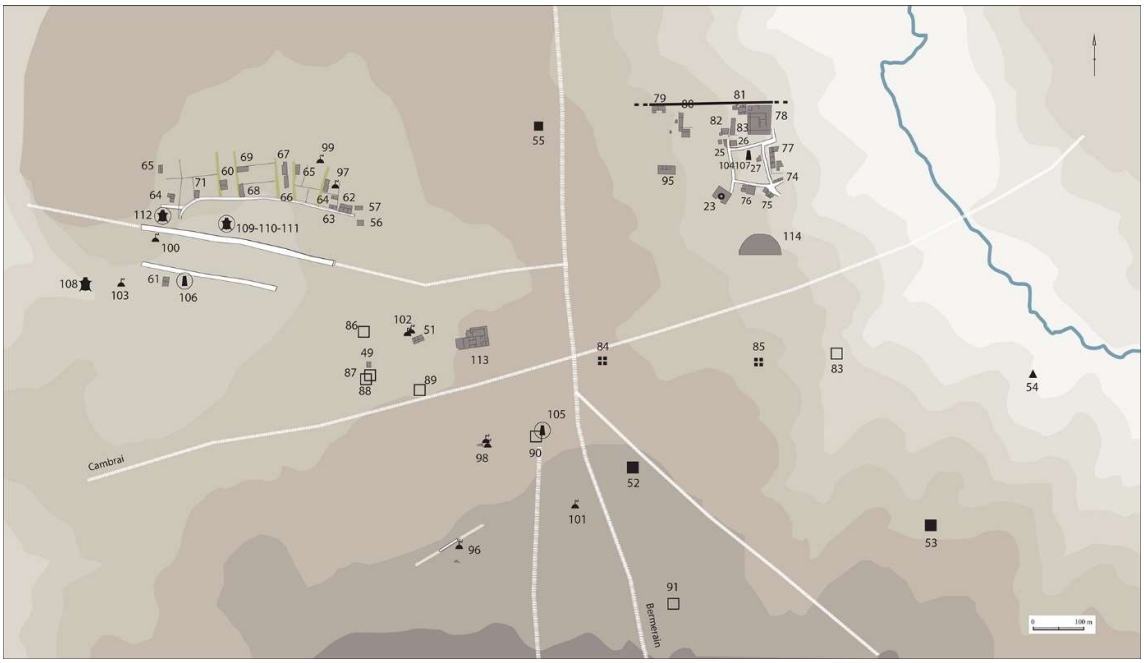

6. Analyse de l'organisation des espaces fonctionnels

6.1. Délimitation de la zone tampon

L'observation de la zone tampon établie à partir du noyau habité primitif permet préalablement de constater que (Fig. 53) :

- Les marqueurs spatiaux à valeur inclusive qui permettent d'appréhender le centre habité donnent l'impression d'être dispersés. Or, ils se répartissent en fonction des deux diverticules principaux, à savoir l'axe est-ouest et nord-sud, puis s'ordonnent en fonction des axes internes qui fleurissent dans chacun des quatre secteurs formés par les voies. Dès l'époque flavienne (phase 3), l'agglomération prend ainsi une physionomie **dilatée** qu'elle garde jusqu'à l'aube de l'Antiquité tardive ;
- Les marqueurs spatiaux à valeur exclusive que l'on observe au sein de l'espace habité constituent des anomalies fonctionnelles, tandis que les marqueurs spatiaux à valeur inclusive repérés en périphérie sont liés d'une part à une zone de loisirs délibérément mise à l'écart et, d'autre part, à des zones résidentielles qui se développent dans les marges de l'occupation ;
- Hormis ces quelques cas relevés, la dispersion et l'implantation des marqueurs spatiaux répondent de manière générale assez bien à la valeur inclusive ou exclusive dont ils sont porteurs.

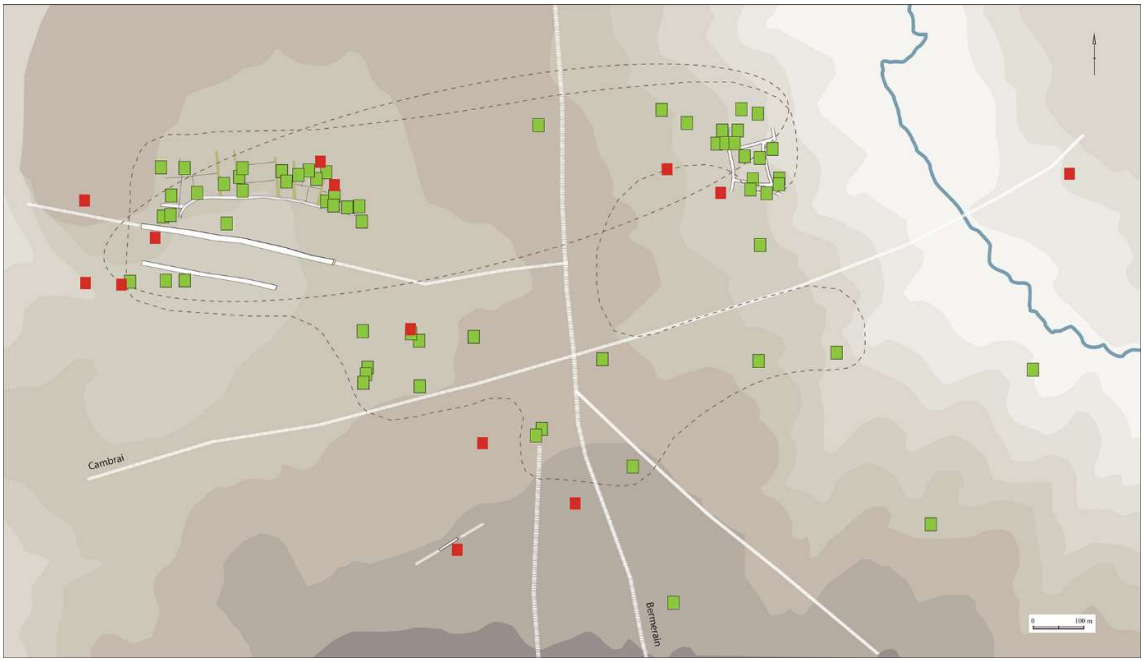

Fig. 53. Délimitation de la zone tampon et répartition des marqueurs spatiaux (vert = inclusifs ; rouge = exclusifs), toutes phases chronologiques confondues (Infographie © UCLouvain-CRAN).

6.2. Modélisation de la trajectoire individuelle de l'occupation

N.B. : Le travail de modélisation a nécessité de simplifier le réseau de diverticules au deux axes routiers principaux qui traversent entièrement l'occupation, soit les diverticules aux tracés est-ouest et nord-sud.

Phase 1 (-20/-15 à + 40)	**Phase 2** (40-69/70)	**Phase 3** (69/70-100)
	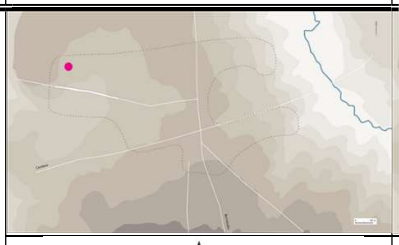	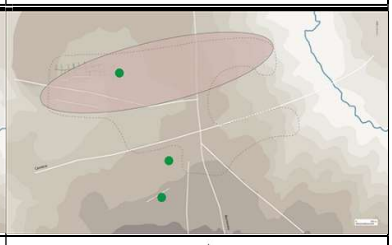
	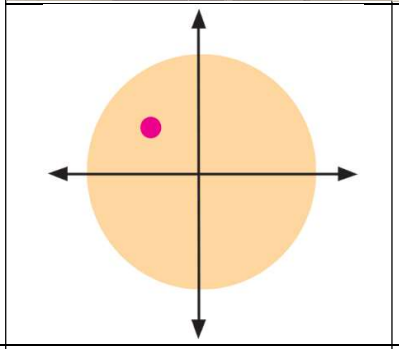	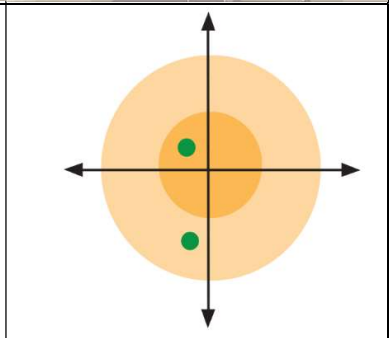
Phase 4 (100-172/174)	**Phase 5** (172/174-270/275)	
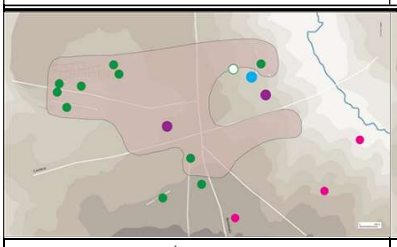	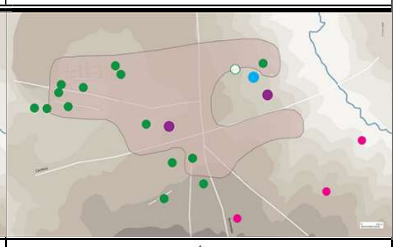	**Légende** : - Espace habité (orange foncé) - Zone tampon (orange clair) - Fonction religieuse (bleu) - Fonction résidentielle (rose) - Fonction commerciale (blanc cerné de vert) - Fonction artisanale (vert) - Fonction de loisirs (mauve)
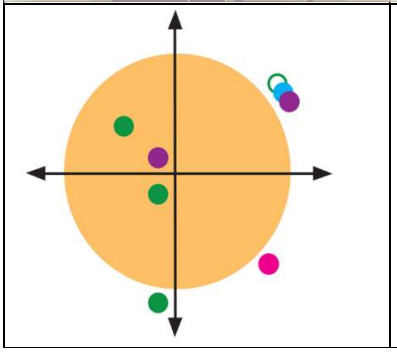	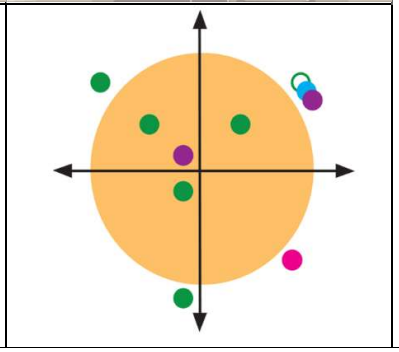	

6.3. Analyse des zones fonctionnelles

Les fonctions intégrées au centre habité – La fonction résidentielle mise à part, les traces relevées dans la zone habitée sont liées aux fonctions artisanales et de loisirs :

- La fonction artisanale : elle est attestée sur le site dès l'époque flavienne (phase 3) et devient omniprésente dès le II^e^ siècle (phase 4). Elle se décline premièrement en indices indirects d'activités qui sont généralement bien acceptées au sein des habitats telles l'activité de forgeage (**28-104**), le travail des alliages cuivreux (**28-107**) ainsi que des artisanats liés à la transformation des matières animales, boucherie (**28-109**), tabletterie (**28-110**) ou encore *glutinaria* (**28-111** et **28-112**). La fonction artisanale est ensuite représentée par des ateliers bien identifiés, mais associés à une activité que l'on retrouve généralement dans les marges des occupations, à savoir celle des potiers (**28-097**, **28-099**, **28-100** et **28-102**). L'implantation de ces officines dans des parcelles bien délimitées et leur évolution parmi les habitats voisins ne font aucun doute sur leur intégration pleinement assumée au sein de l'espace habité. Notons que la zone dans laquelle ces lieux de production à valeur exclusive s'insèrent montre tous les signes d'un secteur tourné principalement vers la fonction artisanale. Cette dernière évolue parmi des maisons assez modestes (des demeures d'artisans et de commerçants sans doute) qui se distinguent clairement des bâtisses d'un certain standing caractérisant le secteur habité nord-est opposé ;
- La fonction de loisirs : elle est liée à un ensemble thermal (**28-113**), marqueur spatial à valeur inclusive par excellence. Il est érigé au début du II^e^ siècle (phase 4) dans l'un des secteurs habités qui se structure alors plus au sud, à l'angle des deux diverticules importants.

Les fonctions situées hors du centre habité – Les périphéries sont le siège de lieux relevant de la fonction religieuse, domestique, commerciale, artisanale et de loisirs :

- La fonction religieuse : elle est identifiée par un temple (**28-023**), marqueur spatial à valeur exclusive, qui est érigé au cours de la seconde moitié du II^e^ siècle (phase 4) au sein d'une zone publique matériellement séparée des constructions résidentielles par un fossé ;
- La fonction domestique : elle est associée à plusieurs noyaux domestiques (**28-053**, **28-054** et **28-091**) qui relèvent donc des marqueurs spatiaux à valeur inclusive. Or, au vu de leur implantation, ils ne peuvent logiquement être associés à l'espace habité

proprement dit. Ces derniers se développent donc dès le II^e^ siècle (phase 4) dans les faubourgs de l'agglomération ;

- La fonction commerciale : elle est représentée par un entrepôt (**28-095**), marqueur spatial à valeur exclusive. Ce dernier est érigé dans la seconde moitié du II^e^ siècle (phase 4), non loin de la zone publique précédemment mentionnée. Cet édifice est lié à des mares près desquelles devaient paître des animaux ;
- La fonction artisanale : elle est liée à plusieurs lieux de productions bien identifiés et relevant des marqueurs spatiaux à valeur exclusive : les ateliers de potiers. Ces derniers se développent à partir de l'époque flavienne (phase 3) en bordure des divers diverticules (**28-096**, **28-098**, **28-101** et **28-103**). Les marges sont également plébiscitées par les tanneurs (**28-108**) qui installent leur atelier dès le III^e^ siècle (phase 5), non loin de la zone d'abattage d'animaux dans le secteur habité nord-ouest ;
- La fonction de loisirs : elle est représentée par un théâtre (**28-114**) qui, malgré la valeur inclusive qu'il revêt en tant que marqueur spatial, se trouve placé dès le II^e^ siècle (phase 4) en périphérie, au sein de la zone publique déjà mentionnée.

Les anomalies fonctionnelles – Les anomalies détectées au sein de l'organisation fonctionnelle du site concerne la présence de marqueurs spatiaux à valeur exclusive, des officines de potiers (**28-097**, **28-099**, **28-100** et **28-102**), au sein de l'espace habité (cf. supra).

Les fonctions associées – Plusieurs lieux fonctionnels peuvent être liés et être combinés comme suit :

- Lieu religieux et lieu de loisirs : le temple (**28-023**) est associé à un théâtre (**28-114**) au sein d'un espace public délimité (phases 4-5+) ;
- Lieux artisanaux à activités différenciées : dans le secteur habité nord-est, on note la présence d'indices indirects liés à l'activité de forge (**28-104**) en association à des témoignages résiduels du travail des alliages cuivreux (**28-107**) (phases 5-5+). Dans le secteur opposé nord-ouest, c'est une concentration de métiers liés à la transformation des matières animales (**28-108** à **28-112**) qui est relevée, sans qu'une organisation claire des lieux de production soit établie (phases 4-5+).

Les secteurs fonctionnels spécifiques –

- Un centre public : cette idée n'est pas de l'ordre de l'hypothèse, mais elle est avérée par la présence d'une zone publique bien séparée de l'habitat par un fossé. À l'intérieur de cet espace, aucune construction ne semble tolérée à l'exception d'un temple (**28-023**) et du théâtre (**28-114**) ;

- Un secteur artisanal spécifique ? : le secteur habité nord-ouest se distingue par un nombre important d'indices liés à la fonction artisanale. Hormis quelques officines de potiers (**28-097**, **28-099**, **28-100** et **28-102**), les autres activités indirectement reconnues concernent plusieurs métiers liés à la transformation des matières animales (**28-108** à **28-112**) dont la concentration à cet endroit suggère la présence d'un secteur artisanal spécifique qui serait alimenté directement par une zone d'abattage fortement soupçonnée dans les environs.

Les lieux fonctionnels réaffectés et/ou déplacés – Une remise en service d'une zone fonctionnelle a été constatée :

- L'officine de potiers installée dans le secteur périphérique sud-ouest (**28-098**) est mise en service dès l'époque flavienne (phase 3). Le four associé est détruit par la suite et a pour conséquence un arrêt de la production durant une bonne partie du II^{e} siècle (phase 4). À la fin de ce siècle (phase 5), deux nouvelles structures de chauffe sont aménagées et relancent ainsi l'activité de l'officine.

Les lieux fonctionnels à la datation imprécise – Les lieux fonctionnels datés non précisément sont au nombre de quatre. Ils concernent les deux nécropoles associées à la bourgade et qui l'encadrent à l'ouest (**28-115**) et à l'est (**28-116**) ainsi que deux caves retrouvées dans le secteur nord-est (**28-093** et **28-094**). En tant que marqueurs spatiaux à valeur exclusive, les champs funéraires ont constitués des indices non négligeables dans la recherche et la mise en place de la limite de l'occupation dans sa phase d'extension maximale en direction de l'est et de l'ouest.

7. Bibliographie

BEAUSSART P., 1976a. Les vases à bustes de Famars, *Revue du Nord/Archéologie*, 58, p. 15-26.

BEAUSSART P., 1976b. L'exploration de Famars : les données du Haut-Empire, *Revue du Nord/Archéologie*, 58, p. 621-671.

BEAUSSART P., 1984. Famars : les fouilles de la parcelle AC 69, premier bilan, *Revue du Nord/Archéologie*, LXVI, 260, p. 103-114.

BESNARD J., 1891. Trouvailles archéologiques à Famars, *Revue agricole de Valenciennes*, 41, p. 338.
En ligne : https://gallica.bnf.fr/

BOURGEOIS A. & POMADÈRE M., 2020. *La forme de la maison dans l'antiquité*, actes de colloque, Amiens, 19-20 novembre 2015, Drémil-Lafage (Archéologie et Histoire romaine, 43).

CIL = **HIRSCHFELD O. & ZANGEMEISTER C. (éd.), 1888-1943**. *Corpus Inscriptionum Latinarum*. XIII. *Inscriptiones trium Galliarum et Germaniarum Latinae*, Berlin.

CLERGET J., CLOTUCHE R., TEYSSEIRE G. & TIXADOR A., 2012. Famars. Technopôle, *Bilan scientifique de la région Nord-Pas-de-Calais*, p. 50-54.

En ligne : https://www.culture.gouv.fr/Regions/Drac-Hauts-de-France/Ressources-documentaires/Les-publications-du-Nord-Pas-de-Calais-du-Service-regional-de-l-archeologie-SRA

CLERGET J., CLOTUCHE R., TEYSSEIRE G. & TIXADOR A., 2013. Famars. Technopôle. Mont Houy, *Bilan scientifique de la région Nord-Pas-de-Calais*, p. 59-61.

En ligne : https://www.culture.gouv.fr/Regions/Drac-Hauts-de-France/Ressources-documentaires/Les-publications-du-Nord-Pas-de-Calais-du-Service-regional-de-l-archeologie-SRA

CLERGET J., CLOTUCHE R., TEYSSEIRE G. & TIXADOR A., 2014. Famars. Technopôle Transalley, *Bilan scientifique de la région Nord-Pas-de-Calais*, p. 63-66.

En ligne : https://www.culture.gouv.fr/Regions/Drac-Hauts-de-France/Ressources-documentaires/Les-publications-du-Nord-Pas-de-Calais-du-Service-regional-de-l-archeologie-SRA

CLOTUCHE R., 2003. Famars. La Rhônelle II, *Bilan scientifique de la région Nord - Pas-de-Calais*, p. 48.

CLOTUCHE R., 2009. Famars. La Rhônelle II, *Bilan scientifique de la région Nord-Pas-de-Calais*, p. 64.

CLOTUCHE R. (dir.), 2013a. *La ville antique de Famars*, catalogue d'exposition, Musées des Beaux-Arts de Valenciennes, 12 avril-16 septembre 2013, Valenciennes.

CLOTUCHE R., 2013b. Avant-propos, dans CLOTUCHE 2013a, p. 13-18.

CLOTUCHE R., 2013c. Historique des fouilles, dans CLOTUCHE 2013a, p. 37-36.

CLOTUCHE R., 2013d. Abandon de la ville et installation du *castrum*, dans CLOTUCHE 2013a, p. 37-47.

CLOTUCHE R., 2013e. Les thermes, dans CLOTUCHE 2013a, p. 53-67.

CLOTUCHE R., 2013f. Les habitations, dans CLOTUCHE 2013a, p. 117-123.

CLOTUCHE R., 2013g. L'agglomération de *Fanum Martis* : entre habitat et artisanat (3 hectares de fouilles en 2012), *Signa*, 2, p. 24-28.

En ligne : https://signaromana.wordpress.com/publications/

CLOTUCHE R. (dir.), 2020. Premier regard sur les maisons du quartier de la Rhônelle à Fanum Martis, dans BOURGEOIS & POMADÈRE 2020, p. 211-220.

CLOTUCHE R., FORT B., DONNADIEU J., TISSERAND N. & THUET A., 2017. L'agglomération secondaire de Famars/Fanum Martis (Nord) durant l'Antiquité tardive. D'un pôle commercial au centre militaire, dans KASPRZYK & MONTEIL 2017, p. 223-234.

En ligne : http://journals.openedition.org/gallia/2415

DELMAIRE R. (dir.), 1996. Carte *archéologique de la Gaule. Pré-inventaire archéologique publié sous la responsabilité de M. Provost. Le Nord. 59*, Paris.

DENTI M. & VILETTE M. (dir.), 2019. *Archéologie des espaces artisanaux : fouiller et comprendre les gestes des potiers*, actes de colloque, Rennes, 27-28 novembre 2014, Lattes (Monographies d'Archéologie Méditerranéenne, HS 9).

FAVENNEC B., WILLEMS S., COTUCHE R. & BOGERS B., 2019. Nouvelles mises en perspectives, interprétations et particularités de l'officine de Famars (Nord), dans *Société française d'Etude de la Céramique antique en Gaule*, actes de colloque, Maubeuge-Bavay, 30 mai – 2 juin 2019, Marseille, p. 65-86.

FORT B., 2013. Influence du monde romain dans la vie quotidienne. La parure, dans CLOTUCHE 2013a, p. 127-129.

González-Pérez J. A., González-Vila F. J., Jiménez-Morillo N. T. & Almendros G. (éd.), 2013. *Organic Geochemistry : Trends for the 21st Century*, résumés de communications, Tenerife (Îles Canaries), 15-20 septembre 2013, 1, Tenerife.

En ligne : http://hdl.handle.net/10261/81640

Guillaume H., 1965. Les cimetières gallo-romains du Bois de Fontenelle à Maing et de Trith-St-Léger, *Revue du Nord/Archéologie*, 187, p. 601-606.

Kasprzyk M. & Monteil M. (dir.), 2017. *Agglomérations, vici et castra du Nord de la Gaule entre Antiquité tardive et début du haut Moyen Âge*, Paris (Gallia, 74.1).

Leman P., 1983. Informations archéologiques, *Gallia*, 41/2, p. 217-229.

En ligne : https://www.persee.fr/

Leroy G., 2009. Famars. Rue des Aubépines, *Bilan scientifique de la région Nord-Pas-de-Calais*, p. 65-67.

Marcy T., 2002. Famars. Ensemble scolaire Joliot-Curie, *Bilan scientifique de la région Nord - Pas-de-Calais*, p. 41.

Nguyen T. T. T., Cammas C., Plessis M., Grira K., Clotuche R., Goret J.-F. & Derenne S., 2013. Organic Matter from Archaeological Tanning Pits : first Insights from Combined Micromoprhology & Lipid Biomarkers, dans González-Pérez *et al.* 2013, p. 234-235.

En ligne : http://hdl.handle.net/10261/81640

Notitia dignitatum *accedunt Notitia urbis Constantiopolitanae et latercula prouinciarum*, édité par O. Seeck O., Frankfort am Main, Minerva, 1962 (édition anastatique de 1876) (cet ouvrage comprend la *Notitia Galliarum*).

Roger D., 2001. Famars. Lotissement de la Rhônelle, *Bilan scientifique de la région Nord - Pas-de-Calais*, p. 43-44.

Roger D., 2007. Le *vicus* gallo-romain de Famars (Nord), une ville à la campagne ?, *Revue du Nord/Archéologie*, HS 10, p. 177-185.

Thuet A., 2013. La production d'objets en matière dure animale dans la ville de *Fanum Martis*, dans Clotuche 2013a, p. 85-89.

Vanbrugghe N., 1989. Recherches archéologiques à Famars (1986-1988), *Revue du Nord/Archéologie*, LXXI, 280, p. 79-103.

Willems S., Borgers B., Clerget J., Clotuche R., Teysseire G. & Tixador A., 2019. Fanum Martis (Famars, Nord). Une officine de potiers en plein cœur de l'agglomération, dans Denti & Vilette 2019, p. 257-270.

En ligne : https://www.researchgate.net/publication/332670293

Yvinec J.-H., 2013. Animaux, pratiques de l'élevage et consommation, dans Clotuche 2013a, p. 79-84.

38. SAINS-DU-NORD	CITÉ DES NERVIENS FRANCE Département du Nord Arrondissement d'Avesnes-sur-Helpe Canton de Fourmies Communauté de communes Cœur de l'Avesnois

1. Cadres géomorphologique et topographique

1.1. Situation

Le site est localisé sous l'actuel centre habité de Sains-du-Nord. À l'époque romaine, il est établi aux confins méridionaux de la cité des Nerviens, à 28,08 km au sud-est de Bavay, son chef-lieu au Haut-Empire.

1.2. Topographie et altitude

Le site archéologique est implanté sur un plateau dominant la vallée de l'Helpe majeur, un affluent amont de la Sambre. Il s'y développe au sein d'une dépression naturelle relativement bien protégée des vents d'ouest, située à l'altitude moyenne de 194 m, et sur le versant d'une colline qui s'élève à 207 m d'altitude. La bourgade n'est desservie par aucune chaussée importante, mais elle devait être reliée à la Bavay-Reims, située à 7 km à l'ouest, par un diverticule[292].

1.3. Environnements pédologique et géologique

L'occupation repose sur des sols qui se composent de roches sédimentaires paléozoïques plissées (schistes, psammites, grès et calcaires), sur lesquelles prennent en discordance appui des roches sédimentaires monoclinales plus récentes (marnes, sables et grès). Le site se situe plus précisément sur les assises du Faménien inférieur, principalement faites de schistes et de grès. Les ressources naturelles environnantes sont donc diversifiées, riches et facilement utilisables comme matériaux de construction ou pour la création de ceux-ci (pierre, chaux, tuile et brique). À noter que la région comprend également des petits gisements de fer anciennement exploités, se situant à quelques kilomètres au nord de la bourgade[293].

1.4. Réseau hydrographique

L'agglomération est encadrée par deux ruisseaux, le Pachi et le Rieux Wiart, qui coulent respectivement au nord-est et au sud-est.

[292] NEAUD, 2014, p. 81.
[293] NEAUD, 2017, p. 133.

2. Historique des recherches

Les premières trouvailles à Sains-du-Nord remontent avant 1826 et consistent en la mise au jour de plusieurs puits et de fondations qui restent mal localisés dans le centre actuel du village. Jusqu'au début du XX^{e} siècle, les découvertes fortuites se multiplient ou résultent de campagne de fouilles menées par des amateurs locaux. Elles sont malheureusement peu consignées et I. Lebeau, alors président de la Société archéologique d'Avesnes en 1859, est l'un des seuls à publier ses interventions[294].

Les années 1970 sont une période d'intenses aménagements sur la commune et offrent aux archéologues la possibilité d'à nouveau se pencher sur le sous-sol de la localité. Toutefois, c'est au cours de la décennie suivante que la connaissance du passé antique de Sains-du-Nord prend un tournant décisif. La fouille d'urgence menée, en 1983, au lieu-dit « le Moulin à Vent » apporte la confirmation de la présence d'une agglomération romaine, de même que celle effectuée, la même année, sur une des parcelles à proximité de la mairie[295]. Ces précieuses informations finissent par déboucher sur la première synthèse dédiée à la bourgade antique[296].

Le milieu des années 1990 constitue une nouvelle étape importante. Un premier diagnostic positif au lieu-dit « le Mur » engendre plusieurs fouilles réalisées entre 1996 et 1997. Ces interventions révèlent tout un secteur domestique et artisanal, installé au sommet de la colline et desservi par une rue interne[297].

Face à ces découvertes remarquables, le site est suivi de près par les archéologues au cours des années suivantes. Chaque projet de terrassements ou de nouvel aménagement urbain fait préalablement l'objet d'un diagnostic ou d'une intervention qui se révèlent positifs. Les opérations menées à la rue du Moulin en 2009 et 2013[298] et à la rue Edmond Wiart en 2010[299] révèlent ainsi de nouveaux secteurs de l'agglomération romaine, tandis que celles effectuées rue des Fosses à Marnes en 2012[300] et rue du Docteur Chevalier en 2013[301] dévoilent de nouveaux axes de communication.

[294] BRÖEZ, 1987, p. 46-47 ; NEAUD, 2014, p. 81-82.
[295] NEAUD, 2014, p. 82.
[296] BRÖEZ, 1987.
[297] DELMAIRE, 1996, p. 380-381 ; LORIDANT, 1997a ; NEAUD, 2014, p. 83.
[298] NEAUD, 2009.
[299] NEAUD, 2010.
[300] NEAUD, 2013a.
[301] NEAUD, 2013b.

3. Sources écrites

3.1. Sources textuelles (**Aucune donnée**)

3.2. Itinéraire et document géographique (**Aucune donnée**)

3.3. Sources épigraphiques

3.3.1. Inscriptions lapidaires (**Aucune donnée**)

Bornes

Publiques

Religieuses

Funéraires

Indéterminées

3.3.2. Inscriptions sur *instrumentum* (**Aucune donnée**)

3.3.3. Graffites : 2 graffites recensés[302].

4. Chronologie

4.1. Antécédents

Les premières traces d'occupation attestées sur le site remontent à la période la Tène D2b ou au tout début de l'époque augustéenne (-60 à -20). Elles se situent sur le futur site du sanctuaire romain et se déclinent en deux sépultures à incinération de personnages de haut rang. Cette petite zone funéraire suggère la présence d'une ferme domaniale à proximité, une hypothèse notamment appuyée par la découverte, dans les environs immédiats, de fossés très arasés et probables témoins d'un enclos ou de parcelles du domaine agricole[303].

4.2. Occupation romaine du Haut-Empire

Entre 20 avant J.-C. et la seconde moitié du I^er^ siècle après J.-C., les sépultures sont encadrées d'un monument funéraire en bois, auquel se joint un premier temple romain à galerie périphérique. La construction de cet édifice donne à cette zone son caractère religieux et stimule parallèlement l'émergence d'une agglomération dans son entourage. Si les traces de ce premier noyau habité restent assez timides pour le milieu du I^er^ siècle après J.-C., elles se multiplient en revanche pour la période flavienne. Le II^e^ siècle marque l'apogée de cette bourgade qui va de pair avec une première phase de monumentalisation du site religieux qui lui est lié. Dans la seconde moitié de ce siècle, le sanctuaire continue son essor et entame un nouveau programme architectural de grande ampleur en se voyant doté d'un nouveau temple et d'une aire sacrée.

[302] Regroupés sous un seul et même numéro **INS161-NERV** = LAMBERT, 2001, p. 67.
[303] NEAUD, 2017, p. 135.

Au sein même de l'agglomération, une certaine régression se manifeste parmi les habitats, notamment par des reprises visibles dans la construction des maisons ou des aménagements moins soignés. En revanche, on reconstruit l'une des rues internes à l'occupation et on érige un édifice de taille vraisemblablement imposante et sans doute à caractère public à l'est. Dans le courant de la seconde moitié de III^e^ siècle, l'agglomération est marquée par des incendies qui touchent autant les édifices publics que privés et qui sont sans doute liées aux « invasions » dont est victime le Nord de la Gaule à cette époque. Cette hypothèse semble, en tous cas, confirmée par les recherches actuelles[304].

4.3. Occupation ultérieure

Au début du IV^e^ siècle, ou dans la première moitié de ce siècle, le sanctuaire est détruit par le feu. C'est également au cours de cette période que l'agglomération est abandonnée. Après un hiatus de quelques siècles, la zone jadis occupée par le sanctuaire romain semble réoccupée à la période mérovingienne, puis à l'époque carolingienne à laquelle on attribue clairement un fond de cabane et une structure de combustion[305].

5. Restitution du paysage construit

5.1. Les données archéologiques

5.1.1. Les vestiges liés à la fonction de communication (COMMU)

Les différentes opérations archéologiques ont permis de mettre au jour une série d'axes de communication se déclinant en deux diverticules, huit rues internes et une desserte de maison (ou *ambitus*).

Les deux diverticules ont été appréhendés à la rue du Moulin à Vent (**38-001**[306]) et sous des terrains longeant la rue des Fossés à Marne (**38-002** à **38-008**[307]) (Fig. 54).

Le **diverticule 1** (**38-001**) a été dégagé sur 13 m et suit une orientation est-ouest. Sa largeur fait au moins 6 m et son aménagement est composé d'une assise inférieure, faite de blocs plats et épaisse de 0,30 m, sur laquelle reposent deux couches de circulation successives, épaisses quant à elles de 0,08 et 0,13 m. Cette voie semble être une réappropriation romaine d'un chemin déjà existant à la protohistoire[308]. Son aménagement antique est, en tout cas, antérieur à 90-120 et pourrait remonter ainsi à l'époque flavienne[309].

[304] NEAUD, 2014, p. 95.
[305] NEAUD, 2017, p. 139.
[306] NEAUD, 2017, p. 142-143 (voie **2**).
[307] NEAUD, 2013a, p. 84 ; Neaud, 2017, p. 142 (**voie 1** - sites **3** & **7**).
[308] LORIDANT, 1997a, p. 4.
[309] NEAUD, 2017, p. 148.

Le **diverticule 2** (**38-002** à **38-008**) est un axe orienté nord-ouest/sud-est, observé sur une distance d'environ 200 m. Bordé de part et d'autre d'un fossé, la largeur de son emprise s'élève à 8 m, mais la bande de circulation proprement dite se réduit à 6,30 m, pour une épaisseur variant de 0,08 m à 0,15 m. Au sein du fossé-limite nord-est, quelques tessons du Haut-Empire ont été exhumés d'un niveau correspondant à son premier état, mais ils sont insuffisants pour donner une chronologie précise. Cependant, l'environnement archéologique au sein duquel s'inscrit la voie est daté, au plus tôt, de la seconde moitié du II^e^ siècle après J.-C.[310] L'axe de circulation a donc dû être aménagé avant, peut-être en même temps que la voie 1 et remonter ainsi dès l'époque flavienne.

Huit rues internes (R) ont été exhumées. Quatre empierrements ont été repérés sur les sites « le Mur » et « la Butte du Moulin » (R1 = **38-009/38-010/38-011**[311] ; R2 = **38-012**[312] ; R3 = **38-013**[313] ; R4 = **38-014**[314]), quatre autres sur le site de la rue du Moulin à Vent (R5 = **38-015** ; R6 = **38-016** ; R7 = **38-017**[315]) et un dernier sur celui de la rue Docteur Chevalier (R8 = **38-018**[316]) (Fig. 54). Ce réseau d'axes internes se met en place dès la période flavienne, hormis les rues 5 à 7 qui sont associées au temple et aménagées entre la seconde moitié du II^e^ et le III^e^ siècle[317].

La **rue interne 1** (**38-009/38-010/38-011**) a été dégagée sur environ 170 m et est orientée est-nord-est/ouest-sud-ouest. Cet axe empierré présente une largeur oscillant entre 3,40 m à 4/5 m et une épaisseur comprise entre 0,24 m et 0,36 m. La **rue interne 2** (**38-012**) vient se greffer perpendiculairement à la rue interne 1. Observée sur environ 40 m, elle est orientée nord-nord-ouest/sud-sud-est et est large d'environ 3,20 m. La **rue interne 3** (**38-013**) n'a pas pu être clairement délimitée. Le sens pris par cet axe interne reste donc une inconnue, pouvant tout aussi bien être perpendiculaire ou parallèle à la première rue interne. La rue **interne 4** (**38-014**) est orientée nord-ouest/sud-est. Son tracé n'a pas été repéré au sud de l'emprise, ce qui a suscité l'idée d'y voir plutôt un *ambitus*. Or, sa largeur, s'élevant à plus de 3 m, s'apparente davantage à celle des rues internes de l'agglomération plutôt qu'à celle de la seule desserte d'habitat reconnue sur le site (**38-019**)[318].

[310] NEAUD, 2013a, p. 84.
[311] BRÖEZ, 1987, p. 47 ; LORIDANT, 1997a, p. 10.
[312] NEAUD, 2017, p. 143 (rue **2**).
[313] NEAUD, 2017, p. 143.
[314] LORIDANT, 1998, p. 61.
[315] NEAUD, 2017, p. 143-144 (rues **3**, **4** & **5**).
[316] NEAUD, 2012 ; NEAUD, 2017, p. 144 (rue **6**).
[317] NEAUD, 2017, p. 148.
[318] NEAUD, 2017, p. 145.

Les rues internes 5 à 7 ceinturent le sanctuaire, au sud, à l'est et au nord et sont délimitées par les fossés de l'enclos. La **rue interne 5** (**38-015**) présente une largeur comprise entre 3,95 m et 4,20 m et une épaisseur de 0,025 m à 0,15 m. La **rue interne 6** (**38-016**) lui est perpendiculaire. Sa largeur oscille entre 8 à 14 m et son épaisseur entre 0,02 m et 0,12 m. La **rue interne 7** (**38-017**), connectée à la rue précédente, n'a pas été suffisamment observée pour déterminer sa largeur avec exactitude, mais il semble que cette dernière atteignait les 8 m. La **rue interne 8** (**38-018**) est orientée nord-est/sud-ouest et longe, quant à elle, le côté occidental du sanctuaire avant de continuer son tracé vers le sud. Elle est exceptionnellement bien conservée, ce qui a permis de déterminer six phases d'aménagement dont trois correspondent à trois niveaux de circulation distincts, le plus récente ayant connu trois états de réfection. La rue présente à l'origine une largeur de 5,05 m avant de se rétrécir progressivement et se stabiliser à 3,58 m. L'épaisseur de chaque niveau de circulation est assez semblable, oscillant entre 0,05 m à 0,18 m. Elle est également bordée de trottoirs.

Une **desserte** de maison (ou *ambitus*) a clairement été mise au jour sous l'un des terrains bordant la rue Wiart (**38-019**[319]) (Fig. 54). Empierrée, elle est large d'1,20 m et épaisse d'environ 0,50 m. Cette épaisseur se réduit cependant de moitié à quelques mètres au sud-ouest, où elle se scinde en deux couches, l'une épaisse de 0,11 m, l'autre de 0,12 m. Cet *ambitus*, aboutissant à une cour, est aménagé entre la seconde moitié du II^e^ et la première moitié du siècle suivant[320].

5.1.2. Les vestiges liés à une fonction « publique » (PUB)

La présence d'un **édifice public** est soupçonnée sous l'un des terrains bordant la rue Docteur Chevalier (**38-020**[321]) (Fig. 54). De ce dernier, ne subsiste qu'un mur partiellement observé à la limite de l'emprise. Ce mur, intégralement récupéré par la suite, correspond davantage à un mur de bâtiment qu'à un mur de soutènement et son épaisseur, estimée entre 0,90 m ou plus de 2 m, conviendrait à un édifice public. Ce bâtiment est, en tous cas, accessible par un escalier depuis la voirie. La largeur de la rue est d'ailleurs réduite à cet endroit suite à la construction de cet imposant ouvrage au début du III^e^ siècle[322]. L'activité de cet édifice est de courte durée car le secteur dans lequel il s'insère est ravagé par un incendie au cours de la première moitié du IV^e^ siècle.

[319] DELMAIRE, 1996, p. 378 (n° **4**) ; NEAUD, 2017, p. 145 (sites **2** & **5**).
[320] NEAUD, 2017, p. 148.
[321] NEAUD, 2012, p. 88 ; NEAUD, 2017, p. 149.
[322] NEAUD, 2017, p. 138.

5.1.3. Les vestiges liés à la fonction religieuse (REL)

Un **sanctuaire** a été mis au jour à l'angle des rues du Moulin à Vent et de Gabriel Péri (**38-021** à **38-025**[323]) (Fig. 54). C'est un secteur situé sur le versant est du plateau, en position dominante par rapport à l'agglomération romaine. Ce vaste complexe religieux n'a que partiellement été fouillé et seules sa moitié ouest et une partie de l'aire sacrée ont été parfaitement appréhendées. Par jeu de symétrie, la forme du sanctuaire semble être quadrangulaire et sa superficie estimée à 6160 m². Orienté nord-est/sud-ouest, il est délimité, au nord-ouest, par un temple encadré de portiques et, au sud, par un mur d'enceinte. Le sanctuaire est également bordé par des fossés d'enclos qui adoptent le même plan. L'aire sacrée est composée d'une cour, formée de graviers et de cailloux de pierres bleues, qui précède un monument funéraire et deux autres temples, des *fana* à *cella* centrale. Cette description générale du complexe correspond cependant à son état final, daté au milieu du III^e^ siècle après J.-C. Or, ce dernier se développe et s'agrandit depuis l'époque augustéenne.

Le site est en effet occupé depuis la Tène D2b au moins et correspond à une petite zone funéraire composée de deux sépultures à incinération. C'est entre 20 avant J.-C. et la seconde moitié du I^er^ siècle après J.-C., soit au début de la période romaine, que la zone prend un caractère cultuel. Les deux tombes protohistoriques sont en effet encadrées par un monument funéraire sur poteaux en bois (**38-021**[324]) (6 m x 16 m), auquel se joint par la suite un premier temple (**38-022**[325]), une construction légère sur solins de pierre sèche encadrée d'une galerie périphérique. Le sanctuaire connaît sa première phase de monumentalisation, entre l'époque flavienne (69-79) et la première moitié du II^e^ siècle, avec notamment la construction du deuxième temple (**38-023**[326]) ainsi que de l'édicule ou autel (**38-024**[327]), placé au nord-est du monument funéraire (**38-021**). L'apogée du complexe religieux est atteinte entre le milieu du II^e^ siècle et le siècle suivant. Au nord-ouest des structures précédemment décrites, est construit un nouveau temple (**38-025**[328]), flanqué de deux portiques dotés d'exèdres. Le complexe religieux est désormais cerné d'une enceinte, qui encadre par la même occasion une cour centrale nouvellement aménagée et assimilée à une aire sacrée. C'est également à cette période que sont aménagées trois des quatre rues encadrant le sanctuaire (R5 = **38-015** ; R6 = **38-016** ;

[323] NEAUD, 2014.
[324] NEAUD, 2014, p. 89.
[325] NEAUD, 2014, p. 89.
[326] NEAUD, 2014, p. 91.
[327] NEAUD, 2014, p. 91.
[328] NEAUD, 2014, p. 91-92.

R7 = **38-017**). Ce dernier cesse d'être fréquenté dans la seconde moitié du III^e^ siècle et est détruit par le feu au début du siècle suivant, voire dans la première moitié du IV^e^ siècle[329].

5.1.4. Les vestiges liés à la fonction militaire (MIL) (**Aucune donnée**)

5.1.5. Les vestiges liés à la fonction résidentielle (RESID)

Les vestiges liés à la fonction résidentielle sont nombreux, mais extrêmement lacunaires en raison de l'arasement des sites fouillés, de leur destruction partielle avant les interventions, voire de l'étroitesse des fenêtres d'observation. Très peu de maisons romaines ont donc été appréhendées dans leur intégralité, rendant difficile la définition de plans complets[330]. Les indices récoltés permettent toutefois de déterminer deux manières d'aménager les infrastructures domestiques. La première consiste à construire sur solins en pierre sèche, la deuxième à construire sur des fondations maçonnées. Les aménagements sur poteaux ne sont pas attestés sur le site.

Les maisons sur solins en pierre sèche – Au sein des publications, il est souvent question de fondations en pierre sèche dans la description des maisons. Or, dans deux cas seulement cette description s'avère correcte, le reste étant plutôt à identifier à des hérissons de fondations de maçonneries[331]. Les deux maisons (HP) concernées par cet aménagement spécifique ont été observées sur le site « la Butte du Moulin » (HP1 = **38-026**[332]) et sur le site « le Mur » (HP2 = **38-027**[333]) (Fig. 54). De ces demeures, il ne subsiste que quelques tronçons de murs dont il est impossible de tirer le moindre plan de la bâtisse associée. Tout aussi difficile est la datation à accorder à ces structures domestiques qui ont dû toutefois être aménagées avant l'époque flavienne[334].

Les maisons sur fondations maçonnées – Six maisons (HP) relèvent de ce type de construction, auxquelles on peut ajouter cinq hypocaustes et une cave (C). Ces diverses infrastructures ont été découvertes sur le site « la Butte du Moulin » (HP1bis = **38-028**[335] ; HP3 = **38-029**[336] ; HP4 = **38-030**[337] ; HP7 = **38-033**[338] ; HP8 = **38-034**[339]), sur le site « le Mur »

[329] NEAUD, 2017, p. 138-139.
[330] NEAUD, 2017, p. 150.
[331] NEAUD, 2017, p. 139.
[332] BRÖEZ, 1987, p. 49-50 (n° **5**).
[333] LORIDANT, 1997a, p. 19 (**029**, **042** & **043**).
[334] NEAUD, 2017, p. 139.
[335] BRÖEZ, 1987, p. 49-50 (n° **5**).
[336] BRÖEZ, 1987, p. 49 (n° **2**).
[337] BRÖEZ, 1987, p. 49 (n° **4**).
[338] BRÖEZ, 1987, p. 47 et p. 49 (n° **1**).
[339] BRÖEZ, 1987, p. 49 (n° **3**).

(HP5 = **38-031**[340] ; HP9 = **38-035**[341] ; HP10 = **38-036**[342]), sous l'un des terrains situés et entre les rues Wiart et Docteur Chevalier (HP6 = **38-032**[343] ; C2 = **38-038**[344]) et à l'est de la rue du Moulin à Vent (C1 = **38-037**[345]) (Fig. 54).

Les vestiges liés aux **maisons** se déclinent le plus souvent en tronçons de murs ou angles de murs, dans le prolongement desquels on observe parfois la présence d'un hypocauste (H3 et H7). Le plan de ces demeures reste donc partiel. On peut toutefois observer la présence d'un système d'évacuation des eaux comme au sein de la maison 1bis (**38-028**), qui est n'est autre que la maison sur solins en pierre sèche 1 (**38-026**), dans une phase d'aménagement ultérieure. Les demeures érigées sur fondations maçonnées apparaissent dès l'époque flavienne dans le secteur de « la Butte du Moulin ». Elles sont en revanche plus tardives ailleurs, où elles se rencontrent à partir du II^e^ siècle après J.-C.

Les **hypocaustes** sont assez bien appréhendés et présentent bien souvent une forme rectangulaire d'une largeur moyenne de 2,25 m pour 3,40 m de longueur, plus rarement une forme carrée (H7). Dans certains cas, le *praefornium* est conservé (H7 et H8), parfois placé dans une exèdre semi-circulaire (H8). Les hypocaustes 2 (**38-033**) et 3 (**38-034**) ont la particularité d'être placés en enfilade, suggérant par ce fait leur appartenance à une seule et même bâtisse dont le plan n'a pu être déterminé. Ces chauffages domestiques sont tous datés du II^e^ siècle après J.-C.

La **cave 1** (**38-037**) et la **cave 2** (**38-038**) sont les seuls aménagements maçonnés en sous-sol retrouvés jusqu'à présent sur le site. Le premier cellier est de forme rectangulaire (4,50 m x 6 m) et devait être voûté au départ des niches encore visibles. Un drain a été observé sur son fond, aménagé dans le but de lutter contre l'humidité. Le comblement de la cave comportait des fragments de tuiles et de mobilier, permettant de supposer une utilisation du cellier dans le courant du II^e^ siècle au moins. La deuxième cave est construite à l'aide de pierres de réemploi, de moellons de différentes dimensions et de grès. Elle appartient à une bâtisse dont le plan n'a pas pu être appréhendé et qui est érigée, au III^e^ siècle après J.-C., sur les ruines de la maison 7 (**38-032**). Cette cave est associée à un four domestique bâti à quelques mètres au sud-est, de l'autre côté de l'*ambitus*.

[340] LORIDANT, 1998, p. 61.
[341] LORIDANT, 1997a, p. 19-20 (**050**).
[342] LORIDANT, 1997a, p. 15-16 (**051**).
[343] BRÖEZ, 1987, p. 50.
[344] BRÖEZ, 1987, p. 50-51.
[345] HOUZÉ, 1859, p. 221 ; DELMAIRE, 1996, p. 379 (n° **5**).

Les habitats à l'aménagement indéterminé – Ces habitats (H) sont au nombre de deux, retrouvés, pour l'un, entre la rue Docteur Chevalier et Jean Jaurès (H1 = **38-039**[346]), et, pour l'autre, à l'est de la rue du Moulin à Vent (H2 = **38-040**[347]) (Fig. 54). On sait tout au plus qu'il s'agit de fondations, accompagnées souvent de mobiliers, mais en nombre et en qualité insuffisants pour pouvoir dater les structures qui leur sont associées.

5.1.6. Les vestiges liés à la fonction commerciale (COM)

Des indices et des structures liés à la fonction commerciale ont été dégagés à deux endroits du site. Des étals de marchands présumés ont ainsi été observés sous l'un des terrains placés à l'angle des rues du Moulin à Vent et de Gabriel Péri (**38-041** et **38-042**[348]) et la présence de boutiques (ou *tabernae*) est fortement soupçonnée non loin de la rue Docteur Chevalier (**38-043**[349]) (Fig. 54).

Les trous de poteaux (**38-041** et **38-042**) relevés à l'arrière du dernier temple aménagé (**38-025**) et de son portique sud, à une distance comprise entre 1,40 m et 1,80 m, laissent sous-entendre l'existence d'**étals** temporaires en bois à ces endroits. Ces infrastructures légères permettent aux marchands de vendre directement les produits consommés dans le sanctuaire, en étant en effet placés à l'arrière de l'édifice de culte. La rue 6 (**38-016**) est d'ailleurs assez large pour accueillir ce genre d'activités commerciales provisoires[350]. Ces étals sont datés de la seconde période d'apogée du sanctuaire qui a lieu entre le milieu du II^e^ siècle après J.-C. et le siècle suivant.

Face à l'édifice public présumé (**38-020**) précédemment décrit, se dressent sans doute des **boutiques** (**38-043**). Malgré l'exiguïté de la fenêtre d'observation, les indices récoltés dans ce secteur tendent à confirmer cette hypothèse. Ces structures commerciales présumées se déclinent en effet en deux pièces appartenant à l'origine à un même bâtiment érigé sur des fondations maçonnées et présentant un module, d'une superficie oscillant entre 16 m² et 21 m², qui convient parfaitement à des boutiques. Ces espaces sont en outre associés à une certaine quantité de restes fauniques, témoignant d'une consommation importante de denrées bouchères ou de denrées alimentaires cuisinées devant leurs portes. Ces pièces sont enfin précédées d'un portique à colonnade qui couvre, à cet endroit, l'un des trottoirs de la rue interne 8 (**38-018**). Ces boutiques soupçonnées sont érigées dès l'époque flavienne et restent en service jusqu'au

[346] BRÖEZ, 1985, p. 185 ; DELMAIRE, 1996, p. 378 (n° **2**) ; NEAUD, 2017, p. 150 (site **8**).
[347] CARMELEZ, 1990, p. 152 ; DELMAIRE, 1996, p. 379 (n° **6**).
[348] NEAUD, 2017, p. 162.
[349] NEAUD, 2017, p. 162.
[350] NEAUD, 2017, p. 162.

moins la fin du III^e siècle. En effet, au cours de la première moitié du siècle suivant, toute la zone est détruite par un incendie.

5.1.7. Les vestiges liés à la fonction artisanale (ART)

Quatre ateliers artisanaux (A) et cinq zones comprenant des indices artisanaux indirects (ZA) ont été repérés sur le site. Les activités concernées sont tournées vers les artisanats du feu (travail du fer, de la céramique et du verre) et vers les artisanats liés à la transformation des matières animales (boucherie, tannerie). Il faut en outre noter que la production de tuiles et de briques a également été soulevée[351]. Cette hypothèse vient de la découverte de deux inscriptions en écriture cursive, gravées sur une brique ou une pilette d'hypocauste et sur une *tegula*, dont l'une renverrait à un « compte » d'un tuilier ou d'un briquetier, nommé *T(?). Cominnius*[352]. Or, cette interprétation du texte ne fait pas l'unanimité et certains, comme P.-Y. Lambert, préfèrent y voir le compte d'un boucher[353]. Compte tenu du débat que suscite le texte, nous avons préféré nous abstenir d'intégrer ces données et ces interprétations dans le relevé des fonctions artisanales.

Les artisanats du feu – Le **travail des potiers** se décline en trois ateliers, tous découverts sur le site « le Mur » (A1 = **38-044**/**38-045**[354] ; A2 = **38-046**[355] ; A3 = **38-047**[356]) (Fig. 54).

L'**officine de potiers 1** est composée d'un bâtiment dégagé partiellement et d'un four juste à côté (**38-044**), auxquels s'ajoute une bâtisse érigée à quelques mètres au nord-est (**38-045**), dont la fonction reste à préciser. Ce bâtiment, construit sur des fondations maçonnées et de forme rectangulaire (8 m x 11 m), a la particularité de présenter, au sein de son espace interne, une canalisation de tuiles qui traverse longitudinalement la structure. Cette canalisation pourrait alors correspondre à un drain d'assainissement visant à lutter contre l'humidité intérieure et désigner la bâtisse comme un lieu de séchage des poteries avant leur cuisson. Or, la superficie de la construction permet également de l'envisager comme lieu de stockage des céramiques avant leur mise en vente[357].

L'**officine de potiers 2** (**38-046**) est constituée de deux fours servant clairement à cuire des poteries, d'une troisième structure de chauffe à la fonction indéterminée et d'un local de

[351] NEAUD, 2017, p. 157.
[352] RAEPSAET & RAEPSAET-CHARLIER, 2007, p. 144-146 ; HOËT-VAN CAUWENBERGHE, 2013, p. 307.
[353] LAMBERT, 2001, p. 67.
[354] LORIDANT, 1997a, p. 12-14 (**033**, **010**, **053**) ; LORIDANT, 1997b.
[355] LORIDANT, 1997a, p. 17-19 (**004**, **007**, **018**, **050**) ; LORIDANT, 1997b.
[356] LORIDANT, 1997a, p. 15-16 et p. 20 (**009**, **032**, **051**) ; LORIDANT, 1997b.
[357] NEAUD, 2017, p. 159.

tournage des céramiques. Ce dernier est aménagé directement dans l'ancien hypocauste 3 (**38-035**) dont le fond de la structure garde encore la trace de fosses à trou central destinées à recevoir un tour de potier.

L'**officine de potiers 3** (**38-047**) est pourvue de deux fours et d'un local destiné au tournage et aménagé, comme pour l'atelier 2, dans un hypocauste désaffecté (**38-036**). L'un des fours a la particularité d'être construit dans la partie avant d'une bâtisse, de plan rectangulaire (8 m x 11 m) et construite sur des fondations maçonnées, qui devait certainement présenter des infrastructures spécifiques non observées afin d'assurer l'évacuation correcte des fumées engendrés par l'activité dudit four[358].

Ces trois ateliers sont encadrés de puits et de nombreuses fosses dont certaines peuvent avoir servi comme réserves d'argile à poterie, de fosses de délayage de l'argile voire encore comme fosses de décantation. Les cinq fours de potiers répertoriés répondent quant à eux à un même type. Ils sont à deux volumes et disposent d'un support central formé par une languette rectangulaire en argile ou en un muret, rectangulaire lui aussi, construit à l'aide de briques ou de tuiles surcuites. Leur sole perforée est suspendue. Ces fours sont circulaires ou ovalaires et leur diamètre ou leur longueur oscille entre 1,35 m et 2 m. Ils produisent des céramiques communes sombres, issues d'une cuisson et d'une post-cuisson réductrices en mode B. Les formes associées montrent un répertoire couvrant la plupart des besoins de la population locale en matière de céramiques culinaires et de vaisselle de table (assiettes, pichets, bouteilles, jattes, marmites, pots, poêlons et couvercles)[359]. Ces fours sont en activité au cours du deuxième tiers du III^{e} siècle, mais la découverte de tessons du IV^{e} siècle dans le comblement de certaines fosses de tournage suggère que la production était encore d'actualité à cette date[360].

Le **travail du fer** n'est associé qu'à des indices indirects. Si sur le site « le Mur » ces derniers sont assez diffus[361], ils sont regroupés de manière significative sur celui de la rue des Fossés à Marne (**38-048**[362]) ou encore associés à des traces liées au **travail du plomb** sous l'un des terrains placés à l'angle des rues Docteur Chevalier et Wiart (**38-049**[363]) (Fig. 54). Ce ne sont pas moins de 3,4 kg de scories, associées à des chutes métalliques et à des fragments de parois de foyers qui ont été récoltés au nord-est de l'emprise de la fouille réalisée non loin de la rue des Fossés à Marne. L'analyse des rebus de production a montré que ces derniers résultent

[358] NEAUD, 2017, p. 150.
[359] NEAUD, 2017, p. 159.
[360] NEAUD, 2017, p. 161.
[361] NEAUD, 2017, p. 154.
[362] NEAUD, 2013a, p. 84.
[363] BRÖEZ, 1987, p. 58.

essentiellement du travail de forge et, en particulier, de l'étape première du processus qu'est la mise en forme des objets (scories en forme de culots, très magnétiques et montrant d'importantes pertes métalliques)[364]. Ces indices retrouvés en contexte secondaire indiquent donc la présence d'un atelier dans les environs et s'inscrivent dans un secteur principalement daté de la seconde moitié du II^e^ siècle (ou du début du III^e^ siècle), mais abandonné au début du IV^e^ siècle[365]. Les indices récoltés au sein du deuxième site de fouilles se résument, quant à eux, à deux lingots de forme oblongue, l'un de fer, l'autre de plomb, pesant respectivement 440 gr et 780 gr[366]. Cette découverte n'est pas datée précisément.

L'**artisanat du verre** est reconnu indirectement dans le secteur localisé à l'ouest de la rue Docteur Chevalier (**38-050**[367]) (Fig. 54). On y a découvert un fragment de creuset, réalisé en céramique locale et tapissé de verre fondu, qui était placé dans le comblement d'un pieu associé à l'une des boutiques présumées (**38-044**). Cet indice est bien trop ténu pour suggérer la présence d'un atelier dans les environs, mais peut-être assez pour soupçonner la pratique de cette activité au sein de l'agglomération. Aucune chronologie n'est attribuée à cette découverte.

Les artisanats liés à la transformation des matières animales – Le **travail de la viande** est signalé de manière indirecte sous l'un des terrains placés à l'ouest de la rue Docteur Chevalier (**38-051**[368]) et sur le site de la rue des Fosses à Marne (**38-052**[369]). Dans les deux cas, les fragments associés à l'activité de boucherie se présentent sous la forme d'os de bœuf principalement, portant des traces de décarnisation produites à l'aide de couperets ou des traces de désossage en long. Leur présence en nombre sur le premier site indique sans doute la présence d'une boucherie de détail, installée dans l'une des boutiques probables scandant la voirie à cet endroit, entre la période flavienne et la première moitié du IV^e^ siècle. Pour le second site, ces rejets forment une couche scellant l'abandon d'une mare au III^e^ siècle et constituent ainsi un dépotoir important d'une autre boucherie qui serait sans doute à chercher plus au nord-est, non loin de l'atelier de potiers 1 (**38-044/38-045**)[370].

Le **travail des peaux animales** est fortement suspecté sur le site de la rue des Fossés à Marne (A4 = **38-053**[371]) (Fig. 54). C'est en effet dans ce secteur qu'a été mise au jour une structure fossoyée, creusée dans l'argile en place. Couverte à l'origine par un toit de tuiles, cette

[364] NEAUD, 2017, p. 154.
[365] NEAUD, 2013a, p. 84.
[366] BRÖEZ, 1987, p. 58 ; NEAUD, 2017, p. 154.
[367] NEAUD, 2017, p. 154.
[368] NEAUD, 2017, p. 155-156.
[369] NEAUD, 2013a, p. 84.
[370] NEAUD, 2017, p. 156.
[371] NEAUD, 2017, p. 154, note 39.

fosse est de forme circulaire (1,80 m diam.) et son profil révèle des parois verticales évasées à fond plat. Elle présente également une excroissance rectiligne dans sa partie sud-ouest, vestige probable d'un accès matérialisé par des blocs de pierre bleue et pouvant être assimilé à un escalier. Identifiée au départ à un puisard, cette structure pourrait tout à fait correspondre à une sorte de bassin utilisé dans le traitement des peaux animales, une idée qui a été, en tout cas, renforcée par la découverte d'un récipient à urine au profil complet exhumé de son fond. Ce type de céramique, se déclinant en pots, vases ou seaux d'aisance, a par ailleurs été pointé à plusieurs reprises au sein de plusieurs secteurs de fouilles et indique que l'urine des habitants était récoltée à des fins sans doute artisanales, en l'occurrence ici pour le traitement des peaux animales et réalisé selon toute vraisemblance dans le secteur susmentionné[372]. Cet atelier présumé s'inscrit dans un environnement archéologique principalement daté de la seconde moitié du II^{e} siècle (ou du début du III^{e} siècle) et dont l'occupation est abandonnée au début du IV^{e} siècle[373].

5.1.8. Les vestiges liés à la fonction de services (SERV) (**Aucune donnée**)

5.1.9. Les vestiges liés à la fonction de loisirs (LOIS) (**Aucune donnée**)

5.1.10. Les vestiges liés à la fonction funéraire (FUN)

Une **nécropole** à incinération est soupçonnée au sud-ouest du site « le Mur » (**38-054**[374]) (Fig. 54). Des urnes y auraient en effet été détruites par des travaux de terrassement liés à la construction du terrain de sport.

[372] NEAUD, 2017, p. 154.
[373] NEAUD, 2013a, p. 84.
[374] NEAUD, 2017, p. 163.

5.1.11. Tableau récapitulatif des données

N°	Description	Id1	Fonction	Id2	Interprétation	Id3	Parc. cadast.	X	Y	Niv Loca	Chrono1	Chrono 2	M.S. (valeur)
001	Route empierrée	1	COMMU	1	Diverticule 1	1	OB0778	124437	87446	1	< Flaviens	< 3	■
002	Route	1	COMMU	1	Diverticule 2	1	OB2261	123933	87136	1	[< Flav.]	[< 3]	■
003	Route	1	COMMU	1	Diverticule 2	1	OB2261	123962	87118	1	[< Flav.]	[< 3]	■
004	Route	1	COMMU	1	Diverticule 2	1	OB2261	123984	87087	1	[< Flav.]	[< 3]	■
005	Route	1	COMMU	1	Diverticule 2	1	OB2261	123991	87075	1	[< Flav.]	[< 3]	■
006	Route	1	COMMU	1	Diverticule 2	1	OB2262	124000	87068	1	[< Flav.]	[< 3]	■
007	Route	1	COMMU	1	Diverticule 2	1	OB2262	124062	87113	1	[< Flav.]	[< 3]	■
008	Route	1	COMMU	1	Diverticule 2	1	OB2262	124079	86992	1	[< Flav.]	[< 3]	■
009	Chemin empierré	1	COMMU	1	Rue interne 1	1	OB2262	124134	87117	1	< Flaviens	< 3	■
010	Chemin empierré	1	COMMU	1	Rue interne 1	1	OB2262	124189	87134	1	< Flaviens	< 3	■
011	Chemin empierré	1	COMMU	1	Rue interne 1	1	OB2233	124236	87145	1	< Flaviens	< 3	■
012	Chemin empierré	1	COMMU	1	Rue interne 2	1	OB2262	124102	87137	1	< Flaviens	< 3	■
013	Chemin empierré	1	COMMU	1	Rue interne 3	1	OB2233	124215	87238	1	< Flaviens	< 3	■
014	Chemin empierré	1	COMMU	1	Rue interne 4	1	OB2262	124142	87201	1	< Flaviens	< 3	■
015	Chemin empierré	1	COMMU	1	Rue interne 5	1	OB0838	124430	87330	1	< IIc	< 4	■
016	Chemin empierré	1	COMMU	1	Rue interne 6	1	OB0837	124437	87390	1	< IIc	< 4	■
017	Chemin empierré	1	COMMU	1	Rue interne 7	1	OB2288	124500	87403	1	< IIc	< 4	■
018	Chemin empierré	1	COMMU	1	Rue interne 8	1	OB2205	124458	87221	1	[< Flav.]	[< 3]	■
019	Desserte de maison empierrée	1	COMMU	1	*Ambitus*	1	OB1319	124549	87178	1	< IIc	< 4	■
020	Mur de dimensions importantes	1	PUB	2	Édifice public	2	OB0891	124461	87212	1	IIIa-IVA	5-5+	■
021	Monument funéraire	1	REL	1	Sanctuaire	1	OB0917	124497	87353	1	-20 à IIIB	1-5+	■
022	*Fanum* 1	1	REL	1	Sanctuaire	1	OB0917	124492	87342	1	[Ib] à IIIB	[2]-5+	■
023	*Fanum* 2	1	REL	1	Sanctuaire	1	OB0917	124503	87341	1	Flav.-IIIB	3-5+	■
024	Édicule ou autel	1	REL	1	Sanctuaire	1	OB2288	124504	87370	1	Flav.-IIIB	3-5+	■
025	*Fanum* 3	1	REL	1	Sanctuaire	1	OB0837	124466	87391	1	IIc-IIIB	4-5+	■
026	Bâtisse partielle sur solins en pierre sèche	1	RESID	1	Habitat pierre 1	1	OB2233	124248	87182	1	av. Flav.	[2]	■
027	Bâtisse partielle sur solins en pierre sèche	1	RESID	1	Habitat pierre 2	1	OB2262	124157	87114	1	av. Flav.-IIIa	[2]-5	■
028	Bâtisse partielle sur fondations maçonnées	1	RESID	1	Habitat pierre 1bis	1	OB2233	124248	87182	1	Flav.-III	3-5	■
029	Bâtisse partielle sur fondations maçonnées	1	RESID	1	Habitat pierre 3	1	OB2233	124215	87157	1	Flav.-III	3-5	■
030	Bâtisse partielle sur fondations maçonnées	1	RESID	1	Habitat pierre 4	1	OB2236	124274	87180	1	Flav.-III	3-5	■
031	Bâtisse partielle sur fondations maçonnées	1	RESID	1	Habitat pierre 5	1	OB2262	124136	87202	1	[IIc-IIIa]	[4-5]	■
032	Bâtisse partielle sur fondations maçonnées	1	RESID	1	Habitat pierre 6	1	OB1329	124542	87189	1	II	4	■
033	Hypocauste	1	RESID	1	Habitat pierre 7	1	OB2233	123440	87262	1	II-III	4-5	■
034	Hypocaustes	1	RESID	1	Habitat pierre 8	1	OB2236	124294	87189	1	II-III	4-5	■
035	Hypocauste	1	RESID	1	Habitat pierre 9	1	OB2262	124138	87100	1	II-IIIa	4-5	■
036	Hypocauste	1	RESID	1	Habitat pierre 10	1	OB2262	124178	87131	1	II-IIIa	4-5	■
037	Cellier maçonné	1	RESID	1	Cave isolée 1	1	OB2157	124363	87211	1	[II-III]	[4-5]	■
038	Cellier maçonné	1	RESID	1	Cave isolée 2	1	OB1329	124533	87185	1	III	5	■
039	Fondations	1	RESID	1	Habitat 1	1	OB2401	124468	87088	1	Romain	/	■
040	Fondations	1	RESID	1	Habitat 2	1	OB2429	124329	87159	1	Romain	/	■
041	Structures sur poteaux	1	COM	1	Étals de marchands	2	OB0837	124429	87384	1	IIc-III	4-5+	■
042	Structures sur poteaux	1	COM	1	Étals de marchands	2	OB0837	124423	87377	1	IIc-III	4-5+	■
043	Bâtiment sur fondations en dur	1	COM	1	Boutiques	2	OB2205	124442	87218	1	90/120-IVA	3-5+	■

044	Bâtiment sur fondation en dur et un four	1	ART	1	Atelier 1 de potiers	1	OB2262	124136	87131	1	IIIb-[IV]	5-[5+]	
045	Bâtiment sur fondation en dur	1	ART	1	Atelier 1 de potiers	1	OB2262	124170	87142	1	IIIb-[IV]	5-[5+]	
046	2 fours, un four indéterminé et un local de tournage	1	ART	1	Atelier 2 de potiers	1	OB2262	124131	87111	1	IIIb-[IV]	5-[5+]	
047	2 fours et un local de tournage	1	ART	1	Atelier 3 de potiers	1	OB2262	124165	87122	1	IIIb-[IV]	5-[5+]	
048	Scories et fragments de parois de foyers	2	ART	1	Travail du fer (forge)	1	OB2261	123970	87158	1	IIB/IIIa	4-5	
049	2 lingots : en fer et en plomb	2	ART	1	Travail du fer et du plomb	1	OB1329	124542	87189	2	Romain	/	
050	Creuset	2	ART	1	Travail du verre	1	OB2205	124442	87218	2	Romain	/	
051	Os de bœufs avec traces de décarnisation	2	ART	1	Travail de la viande (boucherie)	1	OB2205	124442	87218	2	Flav.-[IVA]	3-[5+]	
052	Os de bœufs avec traces de décarnisation	2	ART	1	Travail de la viande (boucherie)	1	OB2261	124100	87100	1	III	5	
053	Structure fossoyée et récipient à urine	2	ART	1	Tannerie 4	2	OB2261	123976	87136	1	IIB/IIIa	4-5	
054	Incinérations	1	FUN	1	Nécropole	1	OB2262	124064	87060	2	Romain	/	

Légende : < (à partir de) ; Flav. (Flaviens).

Fig. 54. Répartition des vestiges au sein de la topographie actuelle, pointés dans la couleur correspondant à leur valeur en tant que marqueurs spatiaux : inclusive (vert), exclusive (rouge) et neutre (noir) (fond de carte Google Earth Pro © 2019, image satellite datée du 06/10/2018).

5.1.12. Niveau de fiabilité accordée à l'occupation : **agglomération avérée**.

5.2. Les phases topo-chronologiques

5.2.1. Phase 1 (-20/-15 à + 40) (Fig. 55. & Fig. 56)

Superficie supposée du centre habité – /

Distance centre habité- zone périphérique – /

Découpage spatial – Aucun axe de circulation antique n'est aménagé durant les premières années de l'occupation romaine. Toutefois, il est vraisemblable qu'un chemin protohistorique existait déjà au nord du site, correspondant alors à l'état ancien de la future voie empierrée flavienne[375].

Limites des propriétés – /

Topographie des zones fonctionnelles – Les premières traces attestées d'une occupation romaine remontent dès l'époque augustéenne et se déclinent en une zone cultuelle, installée sur le versant nord-est du plateau, à l'endroit même où deux sépultures à incinération de personnages de haut rang sont creusées depuis le milieu du I^{er} siècle avant J.-C. Dès le début de la phase 1, ces tombes font l'objet d'un aménagement particulier en étant désormais encadrées par un monument funéraire en bois (**38-021**).

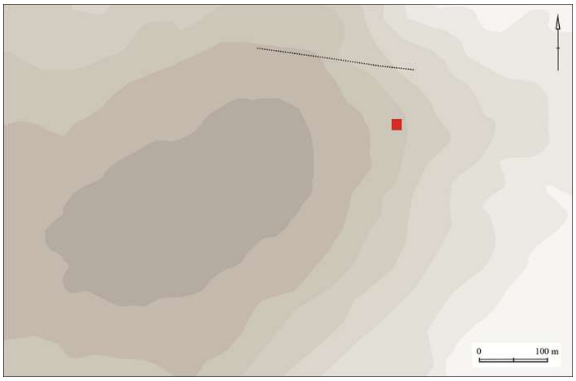

Phase 1 (-20/-15 à + 40)
Fig. 55. Localisation des marqueurs spatiaux (rouge = exclusifs) (Infographie © UCLouvain-CRAN).
Fig. 56. Restitution du paysage construit en fonction de l'axe de circulation associé (Infographie © UCLouvain-CRAN).

[375] NEAUD, 2017, p. 148.

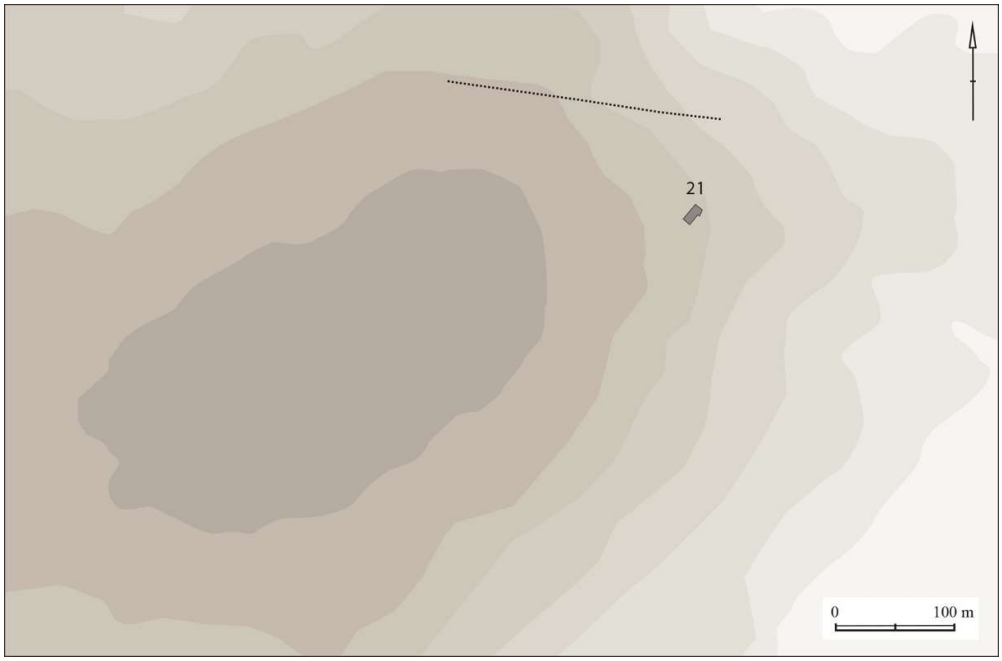

5.2.2. Phase 2 (40-60/70) (Fig. 57. & Fig. 58)

Superficie supposée du centre habité – 0,5 ha.

Distance centre habité- zone périphérique –

- Secteur périphérique nord-est (**38-022**) : à 195 m.

Découpage spatial – Le réseau viaire se maintient en l'état. Cependant, l'aménagement des premiers habitats suggère la présence d'au moins un chemin permettant de les connecter au pôle religieux.

Limites des propriétés – /

Topographie des zones fonctionnelles – Dans le courant de la première moitié du I^er^ siècle après J.-C., le secteur cultuel est complété par la construction d'un édifice religieux érigé sur solins de pierre sèche et identifié comme étant un temple à galerie périphérique[376] (**38-022**). Cette zone religieuse attire une première population (**38-026** et **38-027**) qui s'installe en retrait, à plus d'une centaine de mètres au sud-ouest, sur la partie la plus haute du plateau.

[376] NEAUD, 2017, p. 135.

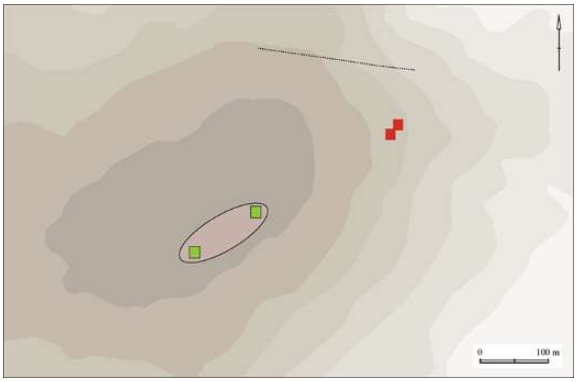

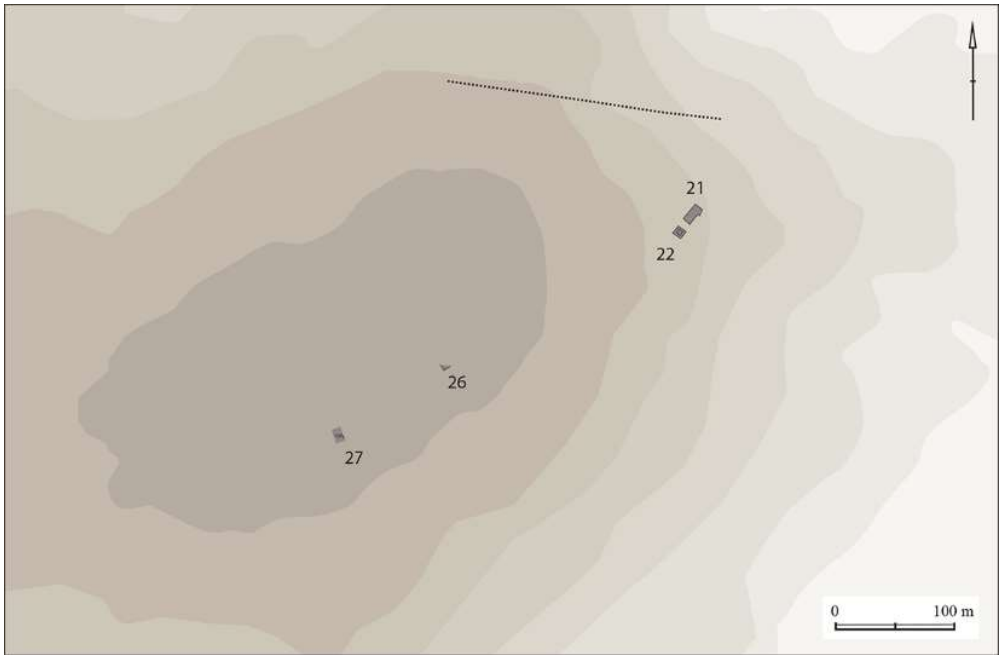

Phase 2 (40-69/70)
Fig. 57. Répartition des marqueurs spatiaux (vert = inclusifs ; rouge = exclusifs) et estimation de la superficie habitée (Infographie © UCLouvain-CRAN).
Fig. 58. Restitution du paysage construit en fonction de l'axe de circulation associé (Infographie © UCLouvain-CRAN).

5.2.3. Phase 3 (69/70-100) (Fig. 59. & Fig. 60)

Superficie supposée du centre habité – 3,4 ha.

Distance centre habité- zone périphérique –

- Secteur périphérique nord-est (**38-022**) : à 35 m.

Découpage spatial – La majeure partie des axes de circulation romains se met en place dès la période flavienne. Ce système se caractérise par un réseau de voies et surtout de rues internes qui semblent répondre à une certaine hiérarchie. Deux de celles-ci vont en effet traverser l'agglomération et jouer un rôle d'axes structurants pour l'habitat, tandis que les autres rues vont desservir les terrains placés plus en retrait de ces deux tracés.

Limites des propriétés – /

Topographie des zones fonctionnelles – L'agglomération et le secteur religieux associé connaissent une phase de développement important au cours de la période flavienne. Le sanctuaire s'agrandit par l'ajout d'un nouveau temple (**38-023**) et d'un petit édicule (**38-024**) et

connaît une première étape dans la monumentalisation de ses infrastructures. La bourgade quant à elle s'étend dorénavant plus au nord-est et cette extension est facilitée et surtout permise par l'aménagement des rues internes. À partir des indices récoltés, il semble que l'habitat reste concentré sur la partie haute du plateau (**38-027** à **38-030**), tandis qu'à l'est, le nouveau secteur habité aménagé soit occupé par des bâtisses destinées à la vente des produits artisanaux. En témoignent la présence de deux boutiques présumées (**38-043**) et des témoignages indirects d'une boucherie de détail (**38-051**), installée sans doute dans l'une des cellules marchandes qui devaient scander la rue.

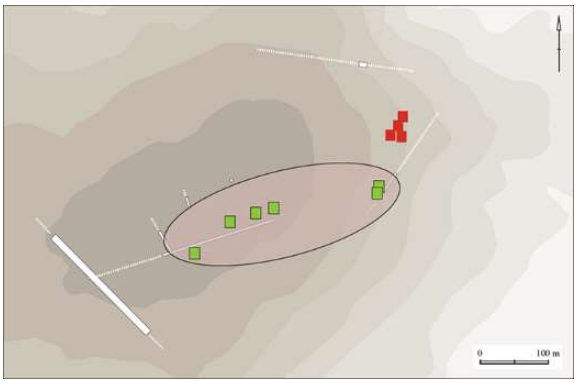

Phase 3 (69/70-100)
Fig. 59. Répartition des marqueurs spatiaux (vert = inclusifs ; rouge = exclusifs) et estimation de la superficie habitée (Infographie © UCLouvain-CRAN).
Fig. 60. Restitution du paysage construit en fonction des axes de circulation associés (Infographie © UCLouvain-CRAN).

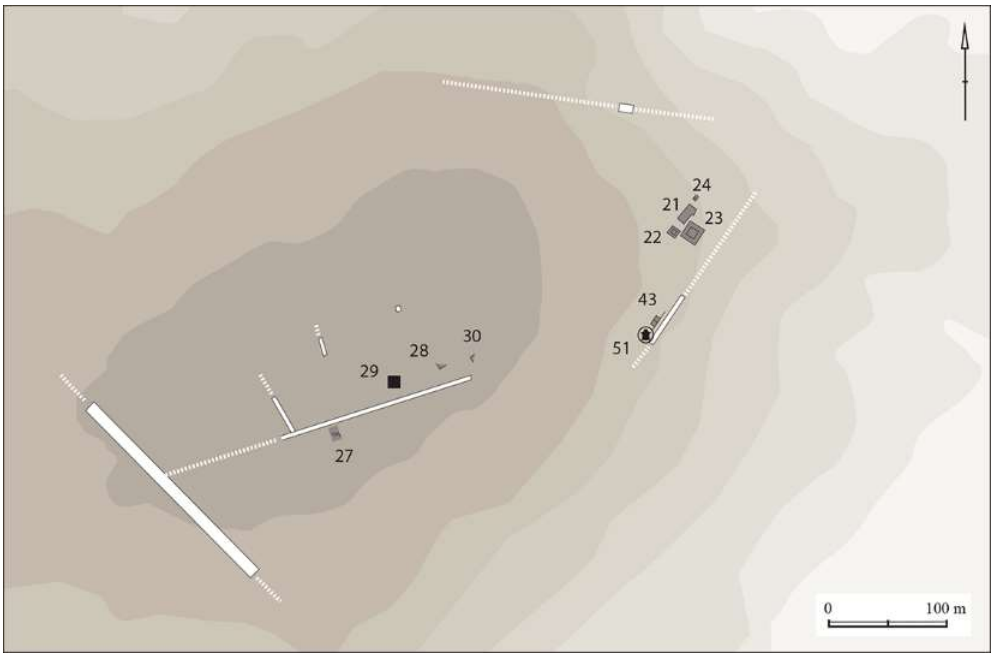

5.2.4. Phase 4 (100-172/174) (Fig. 61. & Fig. 62)

Superficie supposée du centre habité – 6,3 ha.

Distance centre habité- zone périphérique –

- Secteur périphérique nord-est (**38-022**) : à la limite de l'espace habité ;
- Secteur périphérie sud-ouest (**38-048**) : à 97 m.

Découpage spatial – Le réseau viaire est complété par trois nouvelles rues internes qui encadrent désormais le sanctuaire au sud, à l'ouest et au nord. On voit également apparaître une impasse desservant un nouveau quartier domestique qui émerge au cours du II^{e} siècle.

Limites des propriétés – /

Topographie des zones fonctionnelles – Le II^{e} siècle est considéré comme la période d'apogée du site. Le sanctuaire connaît premièrement une nouvelle phase de monumentalisation. Aux édifices religieux précédents et toujours présents, s'ajoutent désormais un troisième temple (**38-025**), encadré de portiques, et une enceinte qui cerne les trois côtés restants du complexe cultuel. Le sanctuaire attire également des marchands qui installent leurs étals en matériaux légers supposés (**38-041** et **38-042**), le long de la façade nord-ouest du nouveau temple et des portiques. L'agglomération croît ensuite de manière importante et repousse ses limites en direction de l'est où un nouveau quartier d'habitat est attesté (**38-032**). Dans le secteur habité ouest, les indices résidentiels se multiplient (**38-027** à **38-031** et **38-033** à **38-036**) et attestent bien d'une colonisation des rues internes secondaires qui dilate ainsi la superficie de l'occupation en direction du nord. Au centre de la bourgade, non loin du sanctuaire, la zone est toujours occupée par un secteur marchand, de par la présence de boutiques (**38-043**) et d'artisanats de détail présumés (**38-051**). Un nouveau secteur périphérique se développe enfin au cours de cette période de prospérité. Il est sans doute le siège d'une tannerie (**38-053**) et d'une forge, reconnue par des indices indirects (**38-048**).

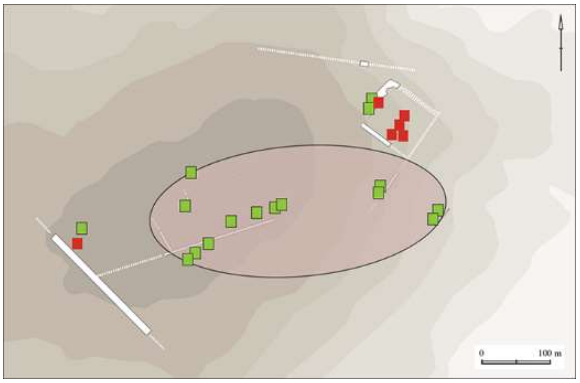

Phase 4 (100-172/174)
Fig. 61. Répartition des marqueurs spatiaux (vert = inclusifs ; rouge = exclusifs) et estimation de la superficie habitée (Infographie © UCLouvain-CRAN).
Fig. 62. Restitution du paysage construit en fonction des axes de circulation associés (Infographie © UCLouvain-CRAN).

5.2.5. Phase 5 (172/174-270/275) (Fig. 63. & Fig. 64)

Superficie supposée du centre habité – 4,8 ha.

Distance centre habité- zone périphérique –

- Secteur périphérique nord-est (**38-022**) : à la limite de l'espace habité ;
- Secteur périphérique sud-ouest (**38-044/38-045** et **38-047**) : à la limite de l'espace habité.

Découpage spatial – Le réseau viaire se maintient en l'état.

Limites des propriétés – /

Topographie des zones fonctionnelles – Le deuxième tiers du III^e^ siècle est marqué par des changements au sein de l'agglomération. Le cœur de la bourgade, occupé depuis l'époque flavienne par les marchands, va ainsi se doter d'un édifice d'une certaine importance, revêtant sans doute un caractère public (**38-020**). À noter que la découverte d'un creuset de verriers (**38-050**) dans ce quartier n'indique pas un lieu de production à cet endroit, mais atteste de la

présence de cette activité sur le site et dont l'atelier est toujours à rechercher. Au sein du secteur habité sud-ouest, la situation est tout autre. Ce dernier est en effet investi par au moins trois ateliers de potiers qui s'installent de part et d'autre de la rue interne (**38-044/38-045**, **38-046** et **38-047**). Si certains chercheurs soulèvent l'hypothèse d'un maintien de l'habitat dans cette zone[377], l'emploi des hypocaustes de la phase précédente (**38-035** et **38-036**) comme lieux de tournage des poteries indique quand même clairement une désaffectation des habitats environnants et donc d'une régression de l'espace habité à cet endroit. Le secteur habité oriental présente également quelques modifications par l'abandon de la maison qui s'érigeait encore là au II^e^ siècle et par la construction d'une nouvelle bâtisse dont il ne reste qu'une cave (**38-038**). Concernant les périphéries, le sanctuaire se maintient en l'état, tandis qu'au sud-ouest, un dépotoir de boucherie (**38-052**) s'ajoute aux autres traces artisanales déjà repérées dans le secteur (**38-048** et **38-053**). À la fin de la phase 5, soit dans le courant de la seconde moitié du III^e^ siècle, l'agglomération va être victime d'une série d'incendies qui vont détruire autant les édifices publics que les constructions privées[378]. Les officines de potiers maintiennent, quant à elles, leurs activités jusqu'au moins le IV^e^ siècle, date à laquelle le sanctuaire va être à son tour détruit par le feu.

[377] NEAUD, 2017, p. 158 et p. 161.
[378] NEAUD, 2014, p. 95.

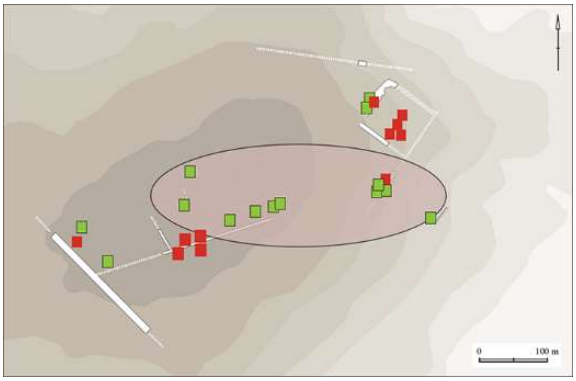

Phase 5 (172/174-270/275)
Fig. 63. Répartition des marqueurs spatiaux (vert = inclusifs ; rouge = exclusifs) et estimation de la superficie habitée (Infographie © UCLouvain-CRAN).
Fig. 64. Restitution du paysage construit en fonction des axes de circulation associés (Infographie © UCLouvain-CRAN).

6. Analyse de l'organisation des espaces fonctionnels

6.1. Délimitation de la zone tampon

L'observation de la zone tampon établie à partir du noyau habité primitif permet préalablement de constater que (Fig. 65) :

- Les marqueurs spatiaux à valeur inclusive qui permettent d'appréhender le centre habité sont assez dispersés, mais ordonnés en fonction des différents axes de communication internes qui structurent l'espace habité. La bourgade prend ainsi un aspect **dilaté** durant la majeure partie de son occupation ;
- Les quelques marqueurs spatiaux à valeur exclusive que l'on observe au sein de l'espace habité ne constituent pas des anomalies, mais résultent de la variation de sa superficie d'une part ou sont associés à des indices indirects et non à des lieux fonctionnels proprement dits d'autre part ;

- Les marqueurs spatiaux à valeur inclusive repérés en périphérie sont liés à des indices indirects. Les uns relèvent d'activités de production et sont situés dans un secteur où la fonction artisanale prédomine (sud-ouest), les autres ressortent de la fonction commerciale et sont étroitement associés à la vie du sanctuaire (nord-est) ;
- De manière générale, la dispersion et l'implantation des marqueurs spatiaux répondent donc assez bien à la valeur inclusive ou exclusive dont ils sont porteurs.

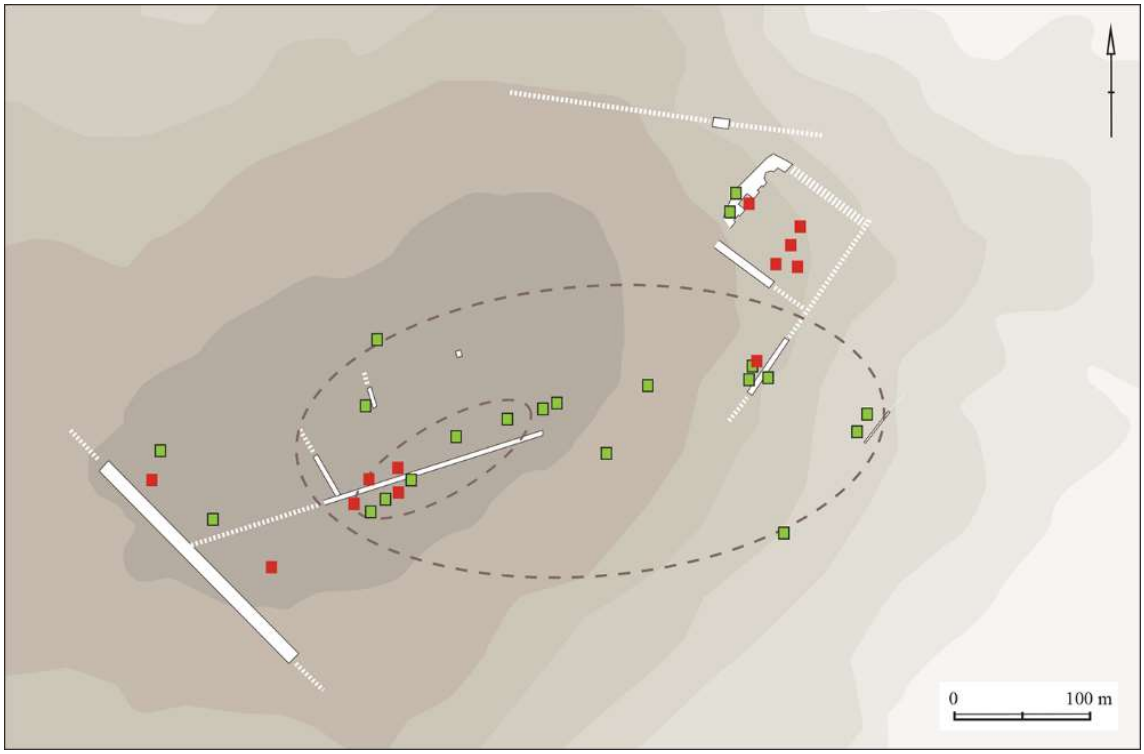

Fig. 65. Délimitation de la zone tampon et répartition des marqueurs spatiaux (vert = inclusifs ; rouge = exclusifs), toutes phases chronologiques confondues (Infographie © UCLouvain-CRAN).

6.2. Modélisation de la trajectoire individuelle de l'occupation

N.B. : C'est en raison de leur rôle déterminant dans la structuration de l'agglomération, que les deux des rues internes ont été prises en compte dans le travail de modélisation des espaces et simplifiées sous la forme d'un seul et même axe.

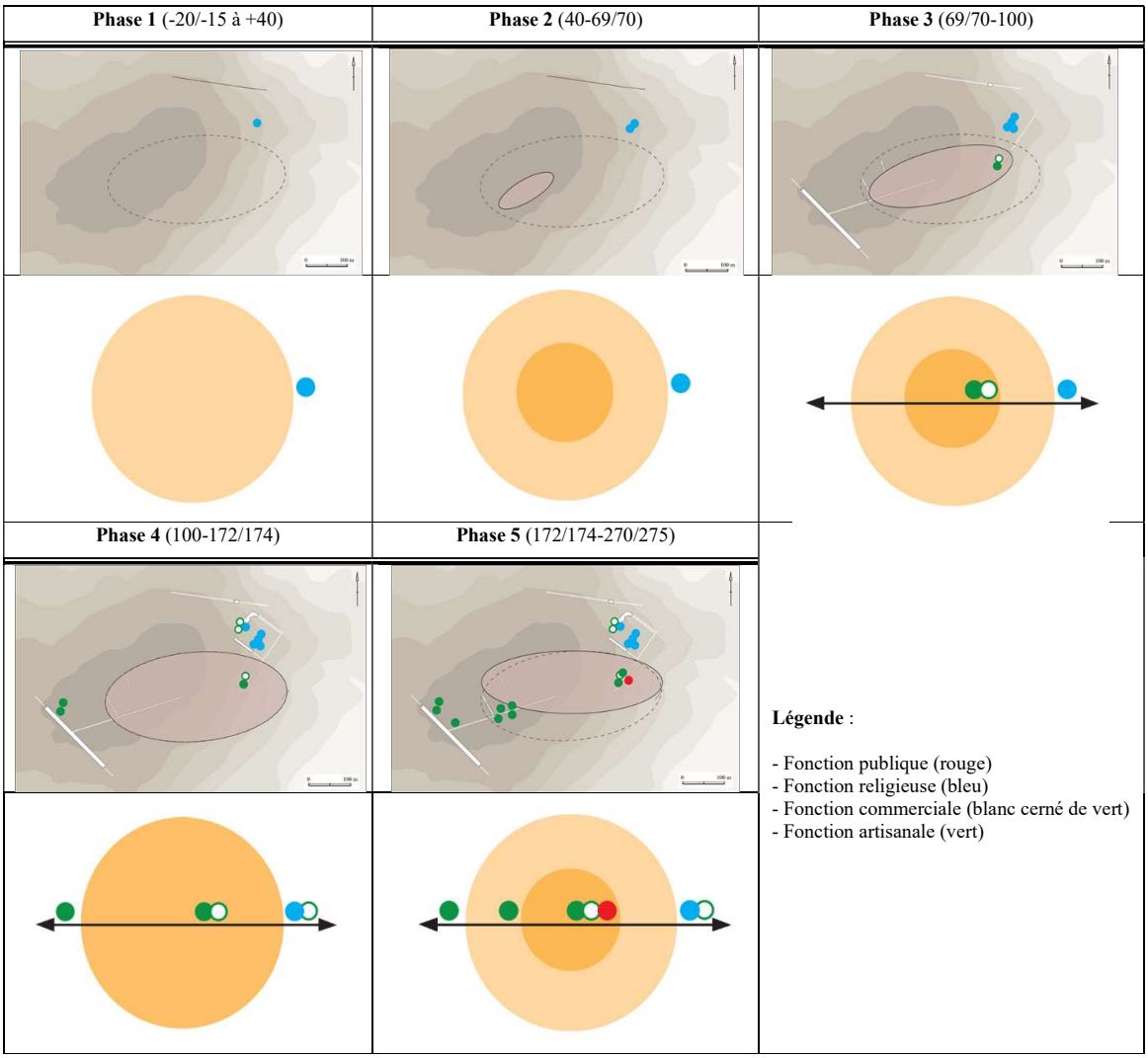

6.3. Analyse des zones fonctionnelles

Les fonctions intégrées au centre habité – La fonction résidentielle mise à part, les traces relevées dans la zone habitée sont liées aux fonctions publique, commerciale et artisanale :

- La fonction « publique » : elle est identifiée par un bâtiment qui devait avoir des dimensions importantes (**38-020**). Marqueur spatial à valeur inclusive, ce dernier est érigé non loin du sanctuaire au début du III^{e} siècle (phase 5), au cœur de l'agglomération et en bordure de l'une de ses rues internes principales ;

- La fonction commerciale : elle est liée aux boutiques présumées (**38-043**), relevant des marqueurs spatiaux à valeur inclusive. Elles sont installées dès l'époque flavienne (phase 3), le long d'une des rues internes principales de l'agglomération et face au bâtiment public soupçonné (**38-020**) ;
- La fonction artisanale : elle est associée à des indices indirects d'artisanats répertoriés parmi les marqueurs spatiaux à valeur inclusive, en l'occurrence, ici, la boucherie de détail (**38-051**), qui devait prendre place dès la période flavienne (phase 3) dans l'une des cellules marchandes scandant la voirie. À noter que le creuset de verriers retrouvé à proximité (**38-050**) ne suggère pas la présence d'un atelier dans les environs. Ce dernier est sans doute à chercher dans le secteur périphérique sud-ouest on l'on note une certaine concentration des indices artisanaux.

Les fonctions situées hors du centre habité – Les périphéries sont le siège de lieux relevant de la fonction religieuse, commerciale et artisanale :

- La fonction religieuse : elle est représentée par le sanctuaire (**38-021** à **38-025**), relevant des marqueurs spatiaux à valeur exclusive. Ce dernier est érigé au nord-est du site, bien avant l'implantation de la bourgade (phase 1). Si ce secteur va jouer un rôle économique dans le développement de l'agglomération, il demeure toujours bien isolé de cette dernière, et ce, durant toute la durée de l'occupation (jusqu'à la phase 5). Il sera, en outre, desservi et encadré par une série de rues internes ;
- La fonction commerciale : elle est associée à une série d'étals présumés, relevant des marqueurs spatiaux à valeur inclusive. Reconnus indirectement (**38-041** et **38-042**), ils sont étroitement liés à l'activité du temple et aménagés lors de sa dernière phase de monumentalisation à partir du milieu du II^{e} siècle (phase 4) ;
- La fonction artisanale : les indices liés à cette fonction se concentrent dans le secteur sud-ouest de l'agglomération et sont principalement répertoriés parmi les marqueurs spatiaux à valeur exclusive. Dès la deuxième moitié du II^{e} siècle après J.-C. (phase 4), on y retrouve une tannerie supposée (**38-053**) et un dépotoir de forgerons (**38-048**), puis, au cours du deuxième tiers du III^{e} siècle (phase 5), des officines de potiers (**38-044/38-045**, **38-046** et **38-047**). Ces dernières investissent des terrains laissés par les infrastructures domestiques et attestent donc d'un recul de l'espace habité dans ce secteur.

Les anomalies fonctionnelles – /

Les fonctions associées – Plusieurs lieux fonctionnels peuvent être liés et être combinés comme suit :

- Lieu religieux et lieu commercial : le sanctuaire (**38-021** à **38-025**) est associé à des étals commerciaux présumés (**38-041** et **38-042**), implantés à l'extérieur du complexe religieux (phases 4-5+) ;
- Lieu commercial et lieu artisanal : les boutiques présumées (**38-043**) sont associées à des activités artisanales comme en attestent les indices indirects en lien avec une boucherie de détail (**38-051**) qui devait sans doute être implantée dans l'une des cellules marchandes (phases 3-5+).

Les secteurs fonctionnels spécifiques –

- Un centre polarisant ? : à l'époque flavienne (phase 3), se dessine une zone particulière, placée à cheval entre le centre habité et la périphérie nord-est qui le borde. Ce dernier est propice au regroupement d'édifices à caractère public, un sanctuaire (**38-021** à **38-025**), et commercial, des boutiques présumées (**59-022**), qui doivent chaque jour attirer nombre de personnes. Au début du III^e^ siècle (phase 5), une fonction administrative et/ou politique (**38-020**) se joint à ces lieux d'activités. Ensemble, ces bâtiments font donc de ce secteur un lieu de fréquentation important, pouvant être assimilé au poumon économique et religieux de la bourgade ;
- Un secteur artisanal ? : comme il l'a été mentionné précédemment, le secteur périphérique sud-ouest est une zone au sein de laquelle se développent essentiellement des activités artisanales (**38-048**, **38-052** et **38-053**) depuis le milieu du II^e^ siècle après J.-C. (phase 4). Cette périphérie semble gagner en importante dans le deuxième tiers du III^e^ siècle par l'implantation de plusieurs officines de potiers (**38-044/38-045**, **38-046** et **38-047**).

Les lieux fonctionnels réaffectés et/ou déplacés – Une réaffectation d'un lieu fonctionnel par un autre a été constaté :

- Deux maisons au moins, identifiées par leur hypocauste (**38-035** et **38-036**) sont abandonnées et leur structure de chauffe réaffectée en lieu de tournage de céramiques des ateliers de potiers 1 (**38-044/38-045**) et 3 (**38-047**).

Les lieux fonctionnels à la datation imprécise – Les lieux fonctionnels datés non précisément sont au nombre de cinq et concernent deux zones résidentielles (**38-039** et **38-040**), deux zone ayant livré, pour l'une, des indices indirects liés au travail du fer et du plomb (**38-049**) et, pour l'autre, du verre (**38-050**) et une nécropole supposée (**38-054**). Si ce champ funéraire vient à être confirmé par de futures opérations archéologiques, ce dernier trouverait

logisquement sa place en périphérie, le long d'une des voies importantes encadrant l'occupation au sud.

7. Bibliographie

BROËZ A., 1985. Fouilles archéologiques sur le site de Sains-du-Nord, *Mémoires de la Société archéologiques et historique de l'arrondissement d'Avesnes*, XXIX, p. 183-262.

BROËZ A., 1987. Essai de synthèse des fouilles menées sur le « Vicus » de Sains-du-Nord, *Revue du Nord/Archéologie*, 69, p. 45-58.

CARMELEZ J.-C., 1990. La céramique gallo-belge conservée au musée de Bavay (1), *Fouilles et études. Archéologie et Pédagogie*, 12, p. 143-187.

CHARDRON-PICAULT P. (dir.), 2010. *Aspect de l'artisanat en milieu urbain : Gaule et Occident romain*, actes de colloque, Autun, 20-22 septembre 2007, Dijon (Revue Archéologique de l'Est, suppl. 28).

DELMAIRE R. (dir.), 1996. Carte *archéologique de la Gaule. Pré-inventaire archéologique publié sous la responsabilité de M. Provost. Le Nord. 59*, Paris.

HOËT-VAN CAUWENBERGHE C., 2013. Supports d'écriture et gestion de production au quotidien dans le nord de la Gaule (Nerviens, Atrébates) : estampilles et graffiti sur briques et sur tuiles, *Gallia*, 70/2, p. 295-313.

HOUZÉ V., 1859. Les voies romaines dans l'arrondissement d'Avesnes, 1ère partie, séance publique tenue le 18 août 1858, *Mémoires de la Société d'émulation de Cambrai*, 26, p. 197-225.

LAMBERT P.-T., 2001. Une inscription provenant de Sains-du-Nord, *Revue du Nord/Archéologie*, 83/843, p. 67-70.

LORIDANT F., 1997a. *Fouilles d'un quartier artisanal gallo-romain à Sains-du-Nord (59)*, rapport de fouilles, 1997 (Conseil général département du Nord, Mission culturelle. Service archéologique) (rapport inédit).

LORIDANT F., 1997b. Une production de céramiques communes à Sains-du-Nord (Nord), dans *Actes de la Société Française d'Etude de la Céramique Antique en Gaule*, actes de colloque, Mans, 8-11 mai 1997, Marseille, p. 445-455.

LORIDANT F., 1998. Sains-du-Nord, Le Mur, *Bilan scientifique de la région Nord-Pas-de-Calais*, p. 61-62.

NEAUD P., 2009. Sains-du-Nord. Rue du moulin à vent, *Bilan scientifique de la région Nord-Pas-de-Calais*, p. 103-104.

NEAUD P., 2010. Sains-du-Nord. Rue Edmond Wiart, *Bilan scientifique de la région Nord-Pas-de-Calais*, p. 93.

NEAUD P., 2012. Sains-du-Nord. Rue du Docteur Chevalier, *Bilan scientifique de la région Nord-Pas-de-Calais*, p. 88-89.

NEAUD P., 2013a. Sains-du-Nord. Rue des fosses à Marnes, *Bilan scientifique de la région Nord-Pas-de-Calais*, p. 83-84.

NEAUD P., 2013b. Sains-du-Nord. Rue du Docteur Chevalier, *Bilan scientifique de la région Nord-Pas-de-Calais*, p. 84.

NEAUD P., 2014. Développement et abandon d'un sanctuaire au IIIe siècle à Sains-du-Nord chez les Nerviens, dans VAN ANDRINGA 2014, p. 81-95.

NEAUD P., 2017. Sains-du-Nord (Nord) : une agglomération de la cité des Nerviens, *Gallia*, 74/2, p. 131-167.

Raepsaet G. & Raepsaet-Charlier M.-T., 2007. Les briques et tuiles inscrites de Sains-du-Nord (Cité des Nerviens). Réflexions sur l'usage économique de l'écriture dans le monde gallo-romain, *L'antiquité classique*, 76, p. 133-143.

Van Andringa W. (dir.), 2014. *La fin des dieux*, *Gallia*, 71/1.

39. VELZEKE-RUDDERSHOVE	CITÉ DES NERVIENS BELGIQUE Province de Flandre Orientale Arrondissement d'Alost Entité de la commune de Zottegem

1. Cadres géomorphologique et topographique

1.1. Situation

Le site est localisé au nord-est de Velzeke-Ruddershove, au sein d'une zone résidentielle. À l'époque romaine, il est établi aux confins septentrionaux du territoire nervien, à 63,69 km au nord de Bavay, son chef-lieu au Haut-Empire.

1.2. Topographie et altitude

Le site archéologique est implanté sur un plateau orienté nord-est/sud-ouest qui s'élève à l'altitude oscillant entre 50 et 60 m. Il est placé à l'est d'un carrefour routier romain. Ce dernier est formé par la voie venant de Bavay et transitant par l'agglomération de Blicquy (*Camp romain*) (n° 23) et de la route reliant Cassel à Tongres. La campagne qui encadre la bourgade est desservie par une série d'établissements ruraux, dont le plus important est la *villa* de Steenbeke, établie à un peu moins d'1 km au nord-est de Velzeke-Ruddershove[379].

1.3. Environnements pédologique et géologique

L'occupation repose sur un substrat formé d'argile sèche et d'une riche couche de limon qui caractérise particulièrement le sommet du plateau, tandis qu'aux abords des ruisseaux encadrant l'agglomération, le sol y est chargé en sédiments alluvionnaires. Ces zones plus basses et plus humides sont donc davantage propices aux pâturages, tandis que l'agriculture est plutôt pratiquée sur les sols limoneux du plateau en raison de leur nature plus fertile[380].

1.4. Réseau hydrographique

L'agglomération est coincée entre les bassins de l'Escaut et de la Dendre. Elle est bordée par deux ruisseaux : le Molenbeek, au nord, et le Passemarebeek, au sud. Ces derniers se jettent dans le Zwalmbeek, un affluent de l'Escaut.

[379] ROGGE, 1989, p. 181-188 ; ROGGE, THOEN & VERMEULEN, 1990, p. 62-63.
[380] MAGERMAN, 2005, p. 231.

2. Historique des recherches

La première mention de découvertes archéologiques à Velzeke-Ruddershove remonte au XVI[e] siècle et concerne la mise au jour de pièces de monnaies et de mobilier céramique. Le site est ensuite le cadre de nouvelles découvertes fortuites qui se multiplient jusqu'au milieu du XX[e] siècle et qui démontrent progressivement l'importance historique du lieu. Aucune fouille n'est cependant entreprise à l'époque[381].

Il faut attendre l'année 1953 pour que des opérations de terrain soient enfin menées sous la direction de S. J. De Laet et de J. A. E. Nenquin[382]. Parallèlement, des amateurs locaux suivent plusieurs projets de terrassements et récoltent un abondant mobilier archéologique qu'ils consignent et qu'ils relayent ensuite dans diverses revues[383].

Des fouilles plus systématiques sont organisées plus d'une dizaine d'années plus tard. Menées par M. Rogge, J. Mertens et F. Meex, elles apportent de précieuses informations et permettent de mieux appréhender l'histoire du site[384]. À la suite de ces découvertes importantes, un musée archéologique municipal est créé et prend le nom de « Nieuw Archeologisch Museum van Zuidoost Vlaanderen ». Une équipe scientifique composée d'archéologues professionnels se joint à cette initiative[385].

Grâce au service de fouilles mis en place, les interventions de prévention se multiplient à partir des années 1990, mais sont souvent effectuées sur des parcelles de taille réduite qui empêchent d'obtenir des plans complets des structures mises au jour[386]. L'examen d'une surface importante survient à la fin de la décennie et cible la zone nommée Kwakkel. Ce chantier va occuper l'attention des archéologues durant plusieurs années[387].

3. Sources écrites

3.1. Sources textuelles (**Aucune donnée**)

3.2. Itinéraire et document géographique (**Aucune donnée**)

[381] WANKENNE, 1972, p. 56-57.
[382] DE LAET & NENQUIN, 1953.
[383] Voir par exemple : MERTENS, 1965 ; SPITAELS, 1965 ; VANDERHOEVEN, 1967.
[384] ROGGE, 1971 ; MEEX & MERTENS, 1973.
[385] MAGERMAN, 2005, p. 233.
[386] BRAECKMAN, DE MULDER & ROGGE, 1995.
[387] BRAECKMAN, DE MULDER & DESCHIETER, 1997 ; DESCHIETER, 2003.

3.3. Sources épigraphiques

3.3.1. Inscriptions lapidaires (**Aucune donnée**)

Bornes

Publiques

Religieuses

Funéraires

Indéterminées

3.3.2. Inscriptions sur *instrumentum* : 1 inscription recensée[388].

3.3.3. Graffites (**Aucune donnée**)

4. Chronologie

4.1. Antécédents

Mis à part quelques artefacts datés du néolithique, les témoins les plus parlants d'une occupation antérieure à la période romaine remontent entre l'Âge du Bronze et le début de l'Âge du Fer et consistent en une nécropole associée à la civilisation des « Champs d'urnes »[389]. Les traces plus tardives sont moins nombreuses[390].

4.2. Occupation romaine du Haut-Empire

Un camp militaire est aménagé au cours de la période augustéenne, placé au carrefour routier formé par la voie Bavay-Velzeke et de la Cassel-Tongres[391]. À la suite de son abandon, des civils viennent progressivement occuper les lieux et ériger leurs maisons à l'est de l'ancienne zone militaire. Ce premier noyau habité se développe de manière significative à partir du règne de Claude (41-54) et surtout sous la dynastie flavienne (69-96). L'agglomération atteint son apogée au cours des II^e^ et III^e^ siècles, avant de connaître une période de crise et de donner des signes d'abandon entre 260 et 270[392].

4.3. Occupation ultérieure

Il est possible que le site soit encore occupé au IV^e^ siècle, mais les données restent insuffisantes pour définir clairement cette occupation[393].

[388] **INS162-NERV** = *ILB²*, 141bis.
[389] De Mulder & Rogge 1995, p. 11-46
[390] Rogge, Thoen & Vermeulen, 1990, p. 63.
[391] Vermeulen & Rogge, 1993, p. 114.
[392] Vermeulen & Rogge, 1993, p. 119.
[393] Vermeulen & Rogge, 1993, p. 120.

5. Restitution du paysage construit

5.1. Les données archéologiques

5.1.1. Les vestiges liés à la fonction de communication (COMMU)

Les fouilles ont permis de bien appréhender le tracé des deux routes importantes se croisant au niveau du site, la Bavay-Velzeke et la Cassel-Tongres, et d'également révéler la présence d'une rue interne.

La **route Bavay-Velzeke** a été recoupée sous l'un des terrains longeant la Paddestraat (**39-001**[394]) (Fig. 66). La route y est orientée nord-ouest/sud-est et son revêtement présente une couche de grès et de pierres sur laquelle est placé un niveau de pavés. La voie est bordée par un fossé peu profond sur son côté droit, qui suit la même orientation. Aucune chronologie n'a pu être attribuée à cette section au niveau de Velzeke, mais on accorde cependant à cette route une datation haute, remontant à l'époque augustéenne, et ce, en raison de l'implantation précoce des sites qui scandent son parcours depuis Bavay[395].

La **chaussée Cassel-Tongres** a été observée en six endroits : entre les rues Molenweg et Paddestraat (**39-002**[396]), de part et d'autre de la rue Doolbosweg (**39-003**[397] et **39-004**[398]) et le long de la Lieve-Heerstraat (**39-005**[399]) et de la Provinciebaan (**39-006**[400] et **39-007**[401]) (Fig. 66). La somme des connaissances accumulées par ces différentes ouvertures permet de conclure que la chaussée est orientée sud-ouest/nord-est et qu'elle présente une largeur de 7 m. Elle est encadrée de part et d'autre d'un fossé et son revêtement est formé d'une couche de moellons sur laquelle est placé un autre niveau de graviers. La plupart de ces sections sont datées d'une période romaine précoce, entre les règnes d'Auguste et de Tibère (-20/-10 et 37).

À ces deux voies importantes, s'ajoute la présence d'une **rue interne** qui devait se connecter obliquement à la Cassel-Tongres. Le tracé de cet axe a été appréhendé au sein de trois secteurs de l'actuelle localité : au niveau du site du Kwakkel (**39-008**[402]) et entre la Provinciebaan et la Zwartestraat (**39-009**[403] et **39-010**[404]) (Fig. 66). Orientée sud-ouest/nord-est, la rue a été suivie sur au moins 200 m et n'était encadrée d'aucun fossé. Elle présente une

[394] BRAECKMAN, DE MULDER & ROGGE, 1995, p. 283-288.
[395] BRULET, 2008, p. 67-68.
[396] ROGGE, 1980, p. 74, note 16.
[397] *Centraal archeologische inventaris (CAI) Databank* : n° 500298 (https://cai.onroerenderfgoed.be/).
[398] *Centraal archeologische inventaris (CAI) Databank* : n° 500300 (https://cai.onroerenderfgoed.be/).
[399] BRAECKMAN, DE MULDER & ROGGE, 1995, p. 274-275.
[400] *Centraal archeologische inventaris (CAI) Databank* : n° 500018 (https://cai.onroerenderfgoed.be/).
[401] *Centraal archeologische inventaris (CAI) Databank* : n° 500012 (https://cai.onroerenderfgoed.be/).
[402] BRAECKMAN, DE MULDER & DESCHIETER, 1997, p. 14 ; DE MULDER, DESCHIETER & BRAECKMAN, 1998, p. 49.
[403] DE MULDER & DESCHIETER, 1998.
[404] DESCHIETER & DE MULDER, 2001, p. 157.

largeur de 7 m et un revêtement différent en fonction du lieu où elle est aménagée. À son passage au cœur de l'ancienne agglomération romaine, l'axe prend l'aspect d'un chemin empierré, tandis qu'au sortir de la bourgade, à l'est de l'occupation, il est constitué d'un niveau de limon dur et compact qui présente encore à certains endroits des empreintes du passage des chariots. Cette rue est aménagée dans le dernier quart du I^er^ siècle après J.-C., voire au début du siècle suivant. À la fin du II^e^ siècle, la voie perd partiellement ou complètement sa fonction et est peut-être déplacée.

5.1.2. Les vestiges liés à une fonction « publique » (PUB) (**Aucune donnée**)

5.1.3. Les vestiges liés à la fonction religieuse (REL)

Deux sanctuaires ont été découverts sur le site, l'un près de l'angle formé par la Provinciebaan et du Doolbosweg (**39-011**[405]), l'autre le long de la Zwartestraat (**39-012**[406] et **39-013**[407]) (Fig. 66).

Le **sanctuaire 1** (**39-011**) est composé d'un *fanum* à *cella* entourée de piliers en bois. Les dimensions de l'ensemble religieux n'ont pas été communiquées. Au nord du temple, une fosse sacrificielle a été exhumée contenant un dépôt votif, formé d'un nombre important de pièces de monnaies et de statuettes en terre cuite représentant des déesses mères et Vénus. À l'est du secteur, d'autres fosses ont été découvertes, contenant des vases planétaires, une statue de Mercure en bronze, une base de statue réalisée dans le même matériau, quelques *militaria* (dague de fer, *pilae* et umbo), plus d'une centaine d'objets en bronze et en argent ainsi que d'autres fragments de figurines divines en terre cuite. Ce mobilier est accompagné d'os d'animaux trouvés dans les couches de remplissage supérieures. Ce temple est sans doute assez précoce et dû être en activité jusqu'à la fin du I^er^ siècle après J.-C., période à partir de laquelle la zone du sanctuaire devient un secteur résidentiel.

Le **sanctuaire 2** (**39-012**) est situé à l'est du premier. Orienté nord-ouest/sud-est, il comprend un *fanum* à *cella* assez bien conservée et de forme rectangulaire (6,35 m x 5,87 m). Le temple est érigé sur des fondations en dur, formées de galets et d'argile. Certains pans de ses murs sont encore conservés sur une hauteur de 0,70 m à 0,75 m et sur une largeur de 0,60 m à 1 m. Ces murs sont réalisés à l'aide pierres de Tournai et de grès locaux. À 5,20 m de la façade sud-est du temple, une fondation de galets de forme rectangulaire (1,10 m x 1,20 m) a été observée et qui pourrait correspondre à la base d'un autel. Le temple devait sans doute être

[405] ROGGE, THOEN & VERMEULEN, 1990, p. 61.
[406] MEEX & MERTENS, 1973.
[407] BRAECKMAN, ROGGE & DE MULDER, 1997, p. 208-210.

pourvu d'un escalier en bois et être agrémenté de colonnades, dont certains fragments ont été exhumés des remblais environnants. Le temple est érigé au cours du II^{e} siècle après J.-C. et reste en activité jusqu'au siècle suivant.

À 100 m au sud-ouest de ce deuxième édifice religieux, un petit bâtiment en pierre (**39-013**) a été exhumé. Il est interprété comme une probable annexe au sanctuaire. Cette structure, orientée nord-ouest/sud-est et de forme rectangulaire (3/3,2 m x 4 m), est mal conservée. Les fouilleurs ont pu quand même observer une partie de son sol, formé notamment de calcaires de Tournai. Son association présumée avec le temple 2 suggère que cet édifice soit contemporain de ce dernier.

5.1.4. Les vestiges liés à la fonction militaire (MIL)

C'est au sein du vaste espace compris entre la Provinciebaan et la Molenweg qu'un **camp militaire** précoce a été découvert (**39-014**[408]) (Fig. 66). Érigé à la jonction des deux chaussées principales qui traversent le site, ce camp s'étend sur une superficie d'au moins 5 ha et prend une forme pentagonale irrégulière. Le système défensif se compose de trois larges fossés en pointe et d'un mur en terre muni de palissades. Il est daté de la période augustéenne.

5.1.5. Les vestiges liés à la fonction résidentielle (RESID)

Les traces liées à la fonction résidentielle sont très nombreuses et témoignent de deux manières de construire : en bois et torchis pour l'une, sur des fondations en pierre pour l'autre.

Les maisons en bois et en torchis – Vingt-neuf maisons (H) et deux zones domestiques (ZD) ont été observées sur le site, auxquelles on peut ajouter une cave en bois isolée (**39-019**[409]). Une partie de ces maisons se concentre dans le secteur est, délimité par les rues Windmolenstraat, Molenlos, Opstalstraat et Lieve-Heerstraat (H1 = **39-015** à H4 = **39-018** ; ZD2 = **39-021** ; H5 = **39-022** à H15 = **39-032** ; H29 = **39-046** [410]), au centre de l'ancienne bourgade, sur le site Kwakkel (ZD1 = **39-020** ; H16 = **39-033** à H23 = **39-040** ; H25 = **39-042** ;

[408] ROGGE, 1980.

[409] DE MULDER & DESCHIETER, 2004, p. 37 ; DE MULDER & DESCHIETER, 2005, p. 27-29.

[410] **H1** = *Centraal archeologische inventaris (CAI) Databank* : n° 500304 (https://cai.onroerenderfgoed.be/) ; **H2** & **H3** = DESCHIETER & DE MULDER, 2001, p. 146 ; DE MULDER & DESCHIETER, 2004, p. 37 ; **H4** = ROGGE, 1987, p. 112 ; **ZD2** = BRAECKMAN, DE MULDER & ROGGE, 1995, p. 273-280 ; **H5** = BRAECKMAN, ROGGE & DE MULDER, 1997, p. 207 ; BRAECKMAN, DE MULDER & ROGGE, 1995, p. 282-283 ; **H6** à **H9** = DESCHIETER & DE MULDER, 1999, p. 156-158 ; **H10** à **H13** = DE MULDER & DESCHIETER, 2004, p. 37 ; DE MULDER & DESCHIETER, 2005, p. 27-29 ; **H14** = DESCHIETER & DE MULDER, 1999, p. 159-161 ; **H15** = DESCHIETER & DE MULDER, 2001, p. 143 ; **H29** = ROGGE, 1976.

H27 = **39-044**[411]), et dans le secteur ouest (H24 = **39-041** ; H26 = **39-043** ; H28 = **39-045**[412]) (Fig. 66). La plupart de ces maisons n'ont été appréhendées que partiellement, rendant difficile la restitution de leur plan. Les quelques demeures pour lesquelles cet exercice a été rendu possible présentent toutes une forme rectangulaire à espace unique ou à deux nefs. Elles se distinguent également par leurs dimensions. En moyenne, les plus petites ont une largeur de 5,30 m et une longueur de 11 m, tandis que les plus imposantes ont une largeur de 9,20 m et une longueur de 20 m. Les annexes résidentielles les plus souvent notées sont des caves, des dépotoirs, des silos et des puits. Les habitats en bois et torchis ne sont pas caractéristiques d'une période chronologique précise, mais perdurent durant toute la durée de l'occupation du site. Ainsi, les premiers habitats sont érigés dès le début du I^er^ siècle après J.-C. (H1 à H4, la cave isolée et la ZD1), d'autres sont construits dès le règne de Claude (H5 à H13 et ZD2) ou à la période flavienne (H14 à H24), voire plus tardivement encore dans le courant du II^e^ siècle (H25 et H26) ou à l'extrême fin de ce siècle (H27 et H28).

Les maisons sur fondations en pierre – Neuf maisons construites sur des fondations en pierre ont été repérées principalement dans le secteur est (H1 = **39-047** ; H2 = **39-048** ; H4 = **39-050** ; H5 = **39-051** ; H6 = **39-052**[413]) et central du site (H3 = **39-049** ; H7 = **39-053** ; H8 = **39-054** ; H9 = **39-055**[414]). La restitution complète du plan de quelques-unes de ces bâtisses montre une certaine diversité des aménagements. On retrouve ainsi des demeures de plan allongé (ou type *Streifenhäuser*) (H5 et H6), dont le pignon d'une largeur moyenne de 3 m fait face à la voie, ou encore des demeures présentant un plan en L (H2 et H8), avec ici leur long côté mesurant une quinzaine de mètres en bordure de la route. L'espace formé par les deux parties de la maison est précédé d'un portique. Enfin, la maison 1 (**39-047**) relève d'un plan en U, dont l'une des pièces d'angle est une cave et dont le long côté est aussi placé face à la voirie. Les maisons sur fondation en pierre sont plus tardives et n'apparaissent pas avant la fin du I^er^ siècle après J.-C. (H1) ou dans le courant du siècle suivant (H2 et H3). Elles deviennent cependant plus nombreuses au cours du III^e^ siècle (H4 à H9).

---

[411] **ZD1** = *Centraal archeologische inventaris (CAI) Databank* : n° 500012 (https://cai.onroerenderfgoed.be/) ; **H16** & **H17** = DESCHIETER & DE MULDER, 1999, p. 164 ; **H18** à **H21** = DESCHIETER & DE MULDER, 1998, p. 19 ; **H22-H23 ; H25** & **H27** = DE MULDER & DESCHIETER, 2003, p. 276-277 ; DESCHIETER, 2003, p. 30.

[412] **H24** = DESCHIETER & DE MULDER, 2000, p. 161 ; **H26** = DE MULDER & DESCHIETER, 2005, p. 29-30 ; **H28** = DE MULDER & DESCHIETER, 2003, p. 278-285.

[413] **H1** = JANSSENS, 1977, p. 95 ; BRAECKMAN, DE MULDER & ROGGE, 1995, p. 273-280 ; **H2** = ROGGE, 1987, p. 112 ; **H4** = *Centraal archeologische inventaris (CAI) Databank* : n° 500306 (https://cai.onroerenderfgoed.be/) ; **H5** = DESCHIETER & DE MULDER, 1999, p. 159-161 ; **H6** = *Centraal archeologische inventaris (CAI) Databank* : n° 500300 (https://cai.onroerenderfgoed.be/).

[414] **H3** = *Centraal archeologische inventaris (CAI) Databank* : n° 500012 (https://cai.onroerenderfgoed.be/) ; **H7** & **H8** = DE MULDER & DESCHIETER, 2003, p. 276-277 ; DESCHIETER, 2003, p. 30 ; **H9** = *Centraal archeologische inventaris (CAI) Databank* : n° 500280 (https://cai.onroerenderfgoed.be/).

5.1.6. Les vestiges liés à la fonction commerciale (COM) (**Aucune donnée**)

5.1.7. Les vestiges liés à la fonction artisanale (ART)

Sept ateliers (A) et deux zones comprenant des indices artisanaux indirects (ZA) ont été repérés sur le site. Les activités concernées sont toutes tournées vers les artisanats du feu (travail du fer, du bronze et de la céramique).

Le travail des métallurgistes – Cinq ateliers et une zone de concentration de rebus d'activités liés à ce travail ont été pointés dans le secteur est (A1 = **39-056** ; A4 = **39-059** ; A5 = **39-060** ; ZA = **39-061**[415]) et central du site (A2 = **39-057** ; A3 = **39-058**[416]) (Fig. 66).

L'**atelier de métallurgistes 1** (**39-056**) doit sans doute être dédié à l'activité de fonderie (bronze) et de forge (fer). De ce lieu artisanal, il ne subsiste qu'un foyer de forme rectangulaire (0,66 m x 1,22 m), orienté nord-est/sud-ouest. Il est bordé de tuiles, de calcaires de Tournai et de gros fragments d'amphores et de mortiers et son sol présente une teinte rouge orangé. Des scories de fer (de forge et en forme de calotte) et des scories de bronze ont été découvertes dans des fosses avoisinantes. Ces résidus y étaient mélangés avec des ossements d'animaux. Cet atelier est daté des règnes de Claude (41-54) et de Néron (54-68).

L'**atelier de métallurgistes 2** (**39-057**) se compose d'un foyer de métallurgistes. Il s'agit d'une simple cavité creusée dans le sol, de forme ovale et mesurant 1,7 m de long. Les parois de la chambre de chauffe sont renforcées par un mélange de briques, de tuiles et d'éclats d'amphores, de mortiers et de *dolia* et son sol, de nature limoneuse, prend une teinte rouge orangé. Ce foyer est daté de la première moitié du II^e^ siècle après J.-C.

L'**atelier de métallurgistes 3** (**39-058**) est formé de trois foyers de forge. Deux sont de forme circulaire, le troisième est de forme ovale. Le foyer ovalaire se compose, en outre, de deux compartiments, l'un rond, l'autre ovale, reliés tous deux par un passage. Différentes hypothèses sur la fonction réelle de ces parties ont été avancées. L'une est d'y voir la possibilité de forger des objets de différentes dimensions, l'autre de penser que le plus petit compartiment rond ait servi à augmenter la chaleur de la plus grande partie ovale. Cet atelier est daté entre le début du II^e^ siècle après J.-C. et le siècle suivant.

L'**atelier de métallurgistes 4** (**39-059**) est constitué d'un foyer, présumé être lié à l'activité des métallurgistes et daté de la fin du II^e^ siècle et du début du III^e^.

---

[415] **A1** = DE MULDER, BRAECKMAN & ROGGE, 1999, p. 33-36 ; **A4** = DESCHIETER & DE MULDER, 1999, p. 159 ; **A5** = *Centraal archeologische inventaris (CAI) Databank* : n° 500037 (https://cai.onroerenderfgoed.be/) ; **ZA** = BRAECKMAN, DE MULDER & ROGGE, 1995, p. 276.

[416] **A2** = BRAECKMAN, DE MULDER & DESCHIETER, 1997, p. 11-12 ; **A3** = SCHUERMAN, 1995, p. 183-191 ; SCHUERMAN, 1997, p. 189-195.

De l'**atelier de métallurgistes 5** (**39-060**), ne subsistent que des vestiges se déclinant en murs, fondations et sols, auxquels sont associés deux fosses dépotoirs ayant servi à stocker des objets en bronze en vue de leur refonte. Ces objets étaient accompagnés de scories de fer et de bronze. Aucune datation précise n'a été accordée à ce secteur.

Enfin, la **zone artisanale** (**39-061**) est caractérisée par une série de fosses liées à des activités métallurgiques, encore remplies de nombreuses scories, de déchets de laitier de fer, de restes de coulée de bronze, de deux creusets et de fragments de barre de fer. Ces structures fossoyées sont assez précoces et remontent aux règnes de Claude (41-54) et de Néron (54-68).

Le travail des artisans potiers – Deux officines de potiers ont été identifiées sur le site. L'une est située dans le secteur est (A6 = **39-062**[417]), tandis que la seconde est localisée dans le secteur ouest opposé (A7 = **39-063**[418]) (Fig. 66).

L'**officine 1** (ou A6) (**39-062**) est composée d'un four de forme ovalaire, d'une longueur de 4 m et dont la gueule est orientée nord-ouest/sud-est. Il est assez bien conservé et on peut encore observer son foyer, le canal et la chambre de chauffe qui devait être surmontée d'un dôme. Des trous de poteaux placés devant l'entrée de la structure suggèrent qu'elle devait être précédée d'un auvent. Le mobilier céramique retrouvé dans la chambre de cuisson et dans le foyer date l'utilisation du four entre 150 et 200.

L'**officine 2** (ou A7) (**39-063**) est très mal connue car rien n'a été publié à son sujet. Tout ce que l'on sait est qu'elle se décline en un four qui produit des cruches, cuites en mode oxydante. Cette structure de chauffe est datée du Haut-Empire, sans plus de précisions.

Le travail des tuiliers – L'activité de ces tuiliers est reconnue indirectement, au sein d'un secteur assez reculé et situé au sud-ouest du site, le long de la Paddestraat (**39-064**[419]) (Fig. 66). Dans cette zone, ont été découvertes des fosses dépotoirs contenant une quantité importante de fragments de tuiles, dont certaines constituent clairement des rebuts de cuisson. Ces indices indirects suggèrent la présence d'un atelier de tuiliers dans les environs qui ont dû développer leurs activités à partir de la seconde moitié du I^{er} siècle après J.-C. jusqu'au début du III^{e} siècle.

5.1.8. Les vestiges liés à la fonction de services (SERV) (**Aucune donnée**)

5.1.9. Les vestiges liés à la fonction de loisirs (LOIS) (**Aucune donnée**)

[417] THOEN & NOUWEN, 1997, p. 146.
[418] DESCHIETER & DE MULDER, 1998, p. 18.
[419] DE MULDER & DESCHIETER, 2004, p. 38.

5.1.10. Les vestiges liés à la fonction funéraire (FUN)

Deux nécropoles ont été découvertes dans les environs immédiats de l'agglomération romaine.

La **nécropole 1** (**39-065** à **39-068**[420]) est située à l'est du site et s'étend sur quelques hectares (Fig. 66). L'examen très partiel de ce champ funéraire a révélé la présence de 23 tombes à incinérations, dont une minorité relève des tombes à *bustum* typiques des vallées de la Lys et de l'Escaut. Les plus anciennes sépultures remontent à l'époque de Claude et cette nécropole reste en activité durant toute la durée de l'occupation du site.

Les connaissances relatives à la **nécropole 2** (**39-069**/**39-070**[421]) sont extrêmement limitées (Fig. 66). Il s'agit d'un champ funéraire regroupant des tombes à incinération datant de l'époque romaine.

[420] ROGGE, THOEN & VERMEULEN, 1990, p. 61 ; ROGGE & VERMEULEN, 1993, p. 71 ; VERMEULEN & ROGGE, 1993, p. 117 et p. 119.
[421] VERMEULEN & ROGGE, 1993, p. 117 et p. 119 ; *Centraal archeologische inventaris (CAI) Databank* : n° 500035 et n° 500302 (https://cai.onroerenderfgoed.be/).

5.1.11. Tableau récapitulatif des données

N°	Description	Id1	Fonction	Id2	Interprétation	Id3	Parc. cadast.	X	Y	Niv Loca	Chrono1	Chrono 2	M.S. (valeur)
001	Route empierrée	1	COMMU	1	Bavay-Velzeke	1	0683	108270	174719	1	[< Auguste]	[< 1]	
002	Route empierrée	1	COMMU	1	Cassel-Tongres	1	0927	108235	174992	1	< Auguste/ Tibère	< 1	
003	Route empierrée	1	COMMU	1	Cassel-Tongres	1	0910	108434	175101	1	< Auguste/ Tibère	< 1	
004	Route empierrée	1	COMMU	1	Cassel-Tongres	1	0905	108498	175127	1	< Auguste/ Tibère	< 1	
005	Route empierrée	1	COMMU	1	Cassel-Tongres	1	0903k/ 0904	108554	175156	1	< Auguste/ Tibère	< 1	
006	Route empierrée	1	COMMU	1	Cassel-Tongres	1	1434	108667	175205	1	< Auguste/ Tibère	< 1	
007	Route empierrée	1	COMMU	1	Cassel-Tongres	1	0790	108859	175265	1	< Auguste/ Tibère	< 1	
008	Chemin empierré/chemin en terre	1	COMMU	1	Rue interne	1	0791	108873	175201	1	< Id	< 3	
009	Chemin empierré/chemin en terre	1	COMMU	1	Rue interne	1	0787	109022	175292	1	< Id	< 3	
010	Chemin empierré/chemin en terre	1	COMMU	1	Rue interne	1	0785	109104	175332	1	< Id	< 3	
011	*Fanum* en bois et *favissa*	1	REL	1	Sanctuaire 1	1	0905	108479	175139	1	av. II	[2]-3	
012	*Fanum* sur fondations en dur et base probable d'un autel	1	REL	1	Sanctuaire 2	1	0337	109182	175288	1	II-III	4-5	
013	Édifice sur fondations en dur	1	REL	2	Annexe sanctuaire 2	2	0352/ 0354	109136	175184	2	[II-III]	[4-5]	
014	Fossés et palissade	1	MIL	1	Camp militaire	1	0926	108045	175070	1	Auguste	1	
015	Bâtisse partielle sur poteaux	1	RESID	1	Habitat bois 1	1	0928r	108256	175140	2	Ia	1-2	
016	Bâtisse partielle sur poteaux	1	RESID	1	Habitat bois 2	1	1496	108325	175233	2	Ia	1-2	
017	Bâtisse partielle sur poteaux	1	RESID	1	Habitat bois 3	1	1496	108325	175233	2	Ia	1-2	
018	Bâtisse partielle sur poteaux	1	RESID	1	Habitat bois 4	1	0907a	108500	175021	1	Ia-Flav.	1-3	
019	Cellier en bois	1	RESID	1	Cave isolée	1	1453a	108333	175254	1	Ia	1-2	
020	Poteaux	1	RESID	1	Zone habitats bois 1	1	0790b	108873	175231	2	Ia	1-2	
021	Poteaux	1	RESID	1	Zone habitats bois 2	1	0903	108533	175173	2	41-68	2	
022	Bâtisse sur poteaux	1	RESID	1	Habitat bois 5	1	1438c	108524	175234	2	Ic-Id	2-3	
023	Bâtisse sur poteaux	1	RESID	1	Habitat bois 6	1	1443f	108393	175250	2	Ic-Id	2-3	
024	Bâtisse sur poteaux	1	RESID	1	Habitat bois 7	1	1443f	108398	175260	2	Ic-Id	2-3	
025	Bâtisse sur poteaux	1	RESID	1	Habitat bois 8	1	1443f	108398	175260	2	Ic-Id	2-3	
026	Bâtisse sur poteaux	1	RESID	1	Habitat bois 9	1	1443f	108406	175252	2	Ic-Id	2-3	
027	Bâtisse sur poteaux	1	RESID	1	Habitat bois 10	1	1453a	108333	175254	2	Ib-II	2-5	
028	Bâtisse sur poteaux	1	RESID	1	Habitat bois 11	1	1453a	108333	175254	2	Ib-II	2-5	
029	Bâtisse sur poteaux	1	RESID	1	Habitat bois 12	1	1453a	108333	175254	2	Ib-II	2-5	
030	Bâtisse sur poteaux	1	RESID	1	Habitat bois 13	1	1453a	108333	175254	2	Ib-II	2-5	
031	Bâtisse sur poteaux	1	RESID	1	Habitat bois 14	1	0916c2	108354	175073	2	Flaviens	3	
032	Bâtisse sur poteaux	1	RESID	1	Habitat bois 15	1	0912b	108397	175102	2	Flav.-II	3-5	
033	Bâtisse sur poteaux	1	RESID	1	Habitat bois 16	1	0790	108894	175178	2	Flaviens	3	
034	Bâtisse sur poteaux	1	RESID	1	Habitat bois 17	1	0790	108894	175178	2	Flaviens	3	
035	Bâtisse sur poteaux	1	RESID	1	Habitat bois 18	1	0790	108894	175178	2	Flaviens	3	
036	Bâtisse sur poteaux	1	RESID	1	Habitat bois 19	1	0790	108894	175178	2	Flaviens	3	
037	Bâtisse sur poteaux	1	RESID	1	Habitat bois 20	1	0790	108894	175178	2	Flaviens	3	
038	Bâtisse sur poteaux	1	RESID	1	Habitat bois 21	1	0790	108894	175178	2	Flaviens	3	
039	Bâtisse sur poteaux	1	RESID	1	Habitat bois 22	1	0790	108894	175178	2	Flaviens	3	
040	Bâtisse sur poteaux	1	RESID	1	Habitat bois 23	1	0790	108894	175178	2	Flav.-IIc	3-4	
041	Bâtisse sur poteaux	1	RESID	1	Habitat bois 24	1	0785k	109091	175356	2	Flav.-IId	3-5	
042	Bâtisse sur poteaux	1	RESID	1	Habitat bois 25	1	0790	108894	175178	2	II	4-5	

043	Bâtisse sur poteaux	1	RESID	1	Habitat bois 26	1	0786r	109047	175342	1	IIc-IId	4-5	
044	Bâtisse sur poteaux	1	RESID	1	Habitat bois 27	1	0790	108894	175178	2	IId	5	
045	Bâtisse sur poteaux	1	RESID	1	Habitat bois 28	1	0331	109365	175523	2	IId-III	5	
046	Bâtisse sur poteaux	1	RESID	1	Habitat bois 29	1	0927	108317	175044	2	Romain	/	
047	Bâtisse sur fondations en dur	1	RESID	1	Habitat pierre 1 (plan en U)	1	0903	108596	175151	1	Id-III	3-5	
048	Bâtisse sur fondations en dur	1	RESID	1	Habitat pierre 2 (plan en L)	1	0907a	108440	175073	1	IIc-IId	4-5	
049	Bâtisse partielle sur fondations en dur	1	RESID	1	Habitat pierre 3	1	0790b	108873	175231	1	II	4-5	
050	Bâtisse partielle sur fondations en dur	1	RESID	1	Habitat pierre 4	1	0927	108212	175111	1	[III]	[5]	
051	Bâtisse sur fondations en dur	1	RESID	1	Habitat pierre 5 (Streifenhaus)	1	0916c2	108354	175073	2	IIIb	5	
052	Bâtisse sur fondations en dur	1	RESID	1	Habitat pierre 6 (Streifenhaus)	1	0905	108513	175092	1	[III]	[5]	
053	Bâtisse partielle sur fondations en dur	1	RESID	1	Habitat pierre 7	1	0905	108894	175178	2	IIIa-IIIb	5	
054	Bâtisse sur fondations en dur	1	RESID	1	Habitat pierre 8 (plan en L)	1	0790	108927	175156	1	IIIc	5	
055	Bâtisse partielle sur fondations en dur	1	RESID	1	Habitat pierre 9	1	1377	108724	175392	1	[III]	[5]	
056	Foyer et déchets (scories)	1	ART	1	Atelier 1 de métallurgistes (bronze et fer : fonderie/forge)	1	1438c	108524	175234	2	Claude-Néron	2	
057	Foyer	1	ART	1	Atelier 2 de métallurgistes	1	0790	108867	175157	2	IIa-IIb	4	
058	3 foyers de forge	1	ART	1	Atelier 3 de métallurgistes (fer : forge)	1	0790	108850	175232	1	IIa-III	4-5	
059	Foyer	1	ART	1	Atelier 4 de métallurgistes	2	0916	108339	175088	2	IId-IIIa	5	
060	Bâtiment associé à des fosses dépotoirs avec scories	1	ART	1	Atelier 5 de métallurgistes	1	1440	108435	175321	2	Romain	/	
061	Fosses avec scories, coulées de bronze et laitiers de fer	2	ART	1	Travail du fer	1	0903/ 0904	108533	175173	2	Claude-Néron	2	
062	Four	1	ART	1	Atelier 6 de potiers	1	0788	109031	175267	2	150-200	4-5	
063	Four	1	ART	1	Atelier 7 de potiers	1	0907	108488	175036	1	HE	/	
064	Fosses avec rebuts de cuisson	2	ART	1	Travail des terres cuites architecturales (tuiles)	1	0929v52	108199	174767	2	Ic-IIIa	2-5	
065	Incinérations	1	FUN	1	Nécropole 1	1	0927	108151	175121	1	[Ia-III+]	[1-5+]	
066	Incinérations	1	FUN	1	Nécropole 1	1	0924	108079	175121	1	[Ia-III+]	[1-5+]	
067	Incinérations	1	FUN	1	Nécropole 1	1	0924	108163	175147	1	[Ia-III+]	[1-5+]	
068	Incinérations	1	FUN	1	Nécropole 1	1	0919	108091	175186	1	[Ia-III+]	[1-5+]	
069	Incinérations	1	FUN	1	Nécropole 2	1	1438	108488	175325	1	Romain	/	
070	Incinérations	1	FUN	1	Nécropole 2	1	1459	108500	175526	1	Romain	/	

Légende : < (à partir de) ; av. (avant) ; Flav. (Flaviens).

Fig. 66. Répartition des vestiges au sein de la topographie actuelle, pointés dans la couleur correspondant à leur valeur en tant que marqueurs spatiaux : inclusive (vert), exclusive (rouge), indéterminée (gris) et neutre (noir) (fond de carte Google Earth Pro © 2019, image satellite datée du 17/04/2018).

5.1.12. Niveau de fiabilité accordée à l'occupation : **agglomération avérée.**

5.2. Les phases topo-chronologiques

5.2.1. Phase 1 (-20/-15 à + 40) (Fig. 67 et Fig. 68)

Superficie supposée du centre habité – 4,8 ha.

Distance centre habité- zone périphérique –

- Secteur périphérique est (**39-020**) : à 371 m.

Découpage spatial – Mise en place de la Cassel-Tongres ainsi que de la route Bavay-Velzeke. L'implantation de certaines zones résidentielles en retrait de la Cassel-Tongres suggère la présence d'un ou plusieurs axes de circulation internes.

Limites des propriétés – /

Topographie des zones fonctionnelles – La première occupation du site est de nature militaire. Un camp (**39-014**) est en effet érigé dès l'époque augustéenne, non loin du croisement des deux chaussées. Les civils viennent à leur tour occuper les lieux à partir du règne de Tibère (14-37) et construisent leurs maisons à l'est de l'infrastructure militaire (**39-015** à **39-019**). La périphérie est se prolonge sur un plus de 300 m en suivant le tracé de cet axe, à l'extrémité de laquelle s'installent quelques maisons en bois et torchis (**39-020**).

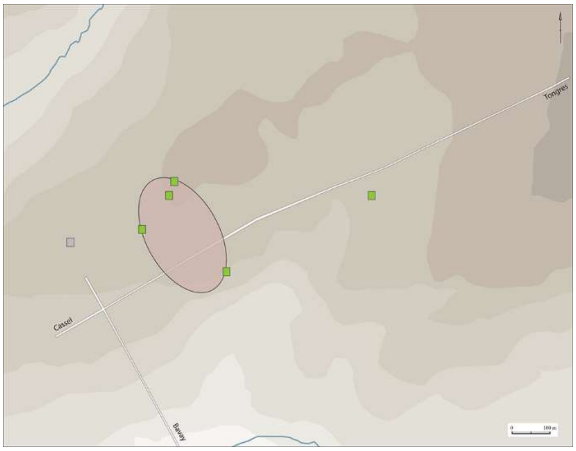

Phase 1 (-20/-15 à + 40)
Fig. 67. Répartition des marqueurs spatiaux (vert = inclusifs ; rouge = exclusifs ; gris = indéterminés) et estimation de la superficie habitée (Infographie © UCLouvain-CRAN).
Fig. 68. Restitution du paysage construit en fonction des axes de circulation associés (Infographie © UCLouvain-CRAN).

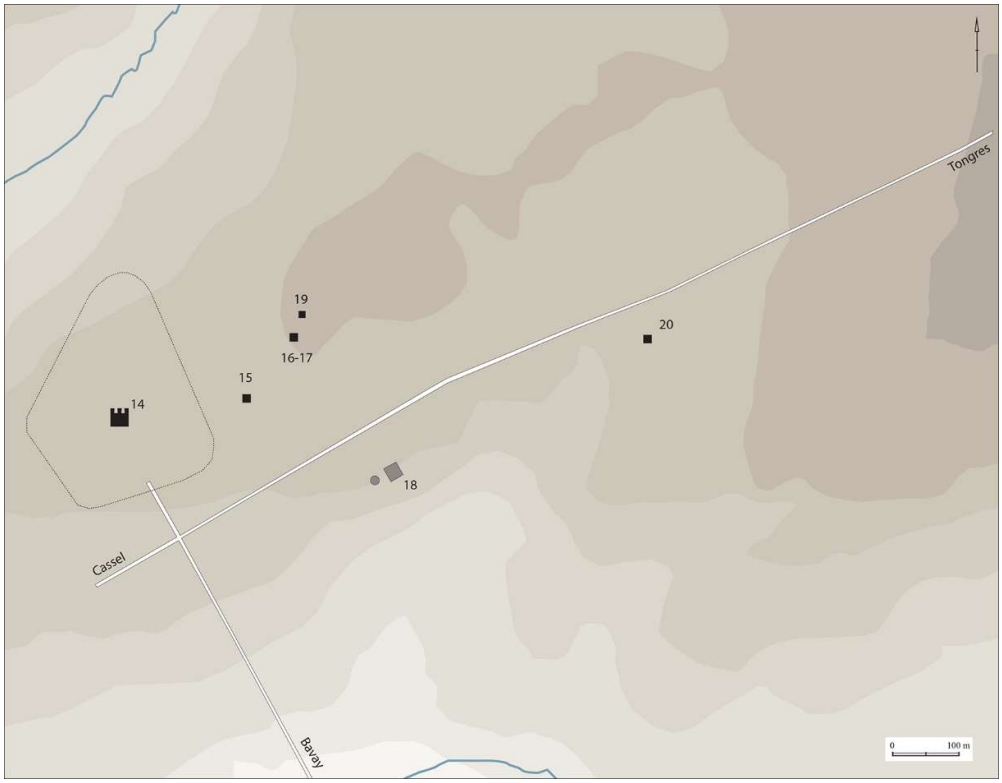

5.2.2. Phase 2 (40-60/70) (Fig. 69 & Fig. 70)

Superficie supposée du centre habité – 8,2 ha.

Distance centre habité- zone périphérique) –

- Secteur périphérique ouest (**39-065** à **39-068**) : à 45 m ;
- Secteur périphérique sud-ouest (**39-064**) : à 330 m ;
- Secteur périphérique est (**39-020**) : à 280 m.

Découpage spatial – Le réseau viaire se maintient en l'état.

Limites des propriétés – /

Topographie des zones fonctionnelles – Le règne de Claude (41-54) s'ouvre sur des changements importants au sein de l'organisation fonctionnelle de la bourgade. Un sanctuaire (**39-011**) est érigé au sein même de l'occupation et est encadré par de nouveaux habitats (**39-022** et **39-021**), auxquels s'ajoutent un atelier de métallurgistes (**39-056**) et une zone concentrant des indices indirects liés à cette même activité (**39-061**). Si la périphérie orientale est toujours occupée par de l'habitat (**39-020**), le secteur ouest, situé en marge de l'occupation, est dorénavant affecté à une nécropole (**39-065** à **39-068**) dont les premières tombes sont creusées dès le démantèlement du camp militaire augustéen. On assite également à l'émergence d'une nouvelle périphérie au sud-ouest, le long de la Bavay-Velzeke, très probablement occupée par des tuiliers dont l'emplacement exact de l'atelier reste une inconnue (**39-064**).

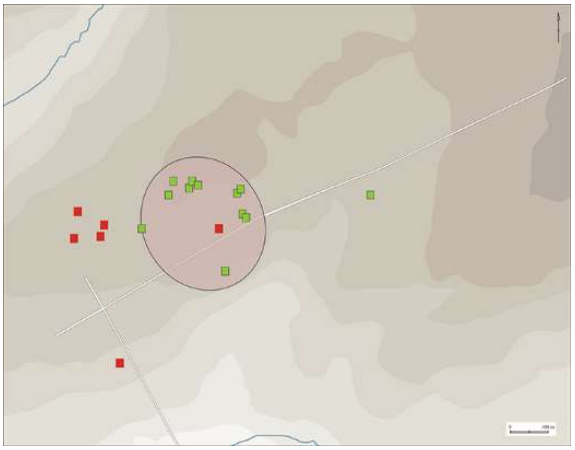

Phase 2 (40-69/70)
Fig. 69. Répartition des marqueurs spatiaux (vert = inclusifs ; rouge = exclusifs) et estimation de la superficie habitée (Infographie © UCLouvain-CRAN).
Fig. 70. Restitution du paysage construit en fonction des axes de circulation associés (Infographie © UCLouvain-CRAN).

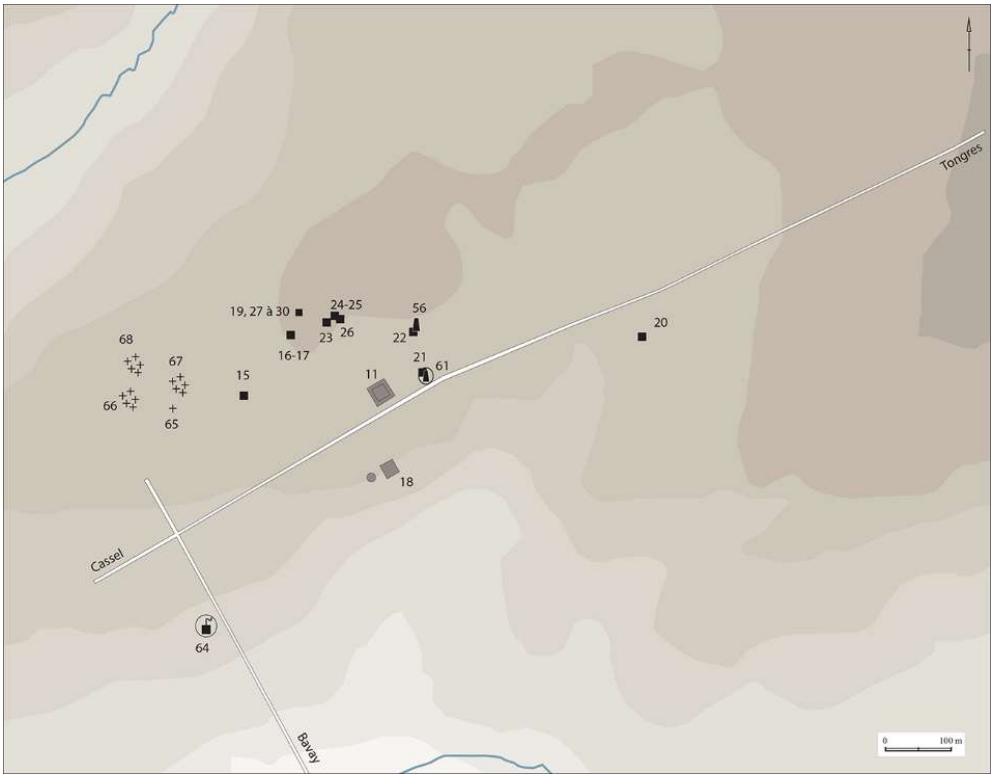

5.2.3. Phase 3 (69/70-100) (Fig. 71 & Fig. 72)

Superficie supposée du centre habité – 12,4 ha.

Distance centre habité- zone périphérique –

- Secteur périphérique ouest (**39-065** à **39-068**) : à 45 m ;
- Secteur périphérique sud-ouest (**39-064**) : à 330 m ;
- Secteur périphérique est (**39-042**) : à 190 m.

Découpage spatial – Au réseau viaire, s'ajoute une rue interne, greffée obliquement à la Cassel-Tongres et qui dessert les terrains établis au sud de la chaussée.

Limites des propriétés – /

Topographie des zones fonctionnelles – À l'époque flavienne, l'aménagement de la nouvelle rue interne change complètement la physionomie de l'agglomération. De nombreux habitats s'installent en effet le long de son tracé (**39-033** à **39-041**), étirant par ce fait l'occupation en direction de l'est et englobant une partie de la périphérie orientale désormais investie par une nouvelle zone domestique (**39-042**). Ailleurs, les secteurs établis dans les marges de l'occupation, au sud et au sud-est, maintiennent leur fonction, funéraire pour l'une (**39-065** à **39-068**), artisanale pour l'autre (**39-064**). Il est également intéressant de noter que si le bois et le torchis restent les matériaux de prédilection employés dans la construction des maisons, le centre habité compte, au cours de cette période, sa première demeure sur fondations en pierre (**39-047**).

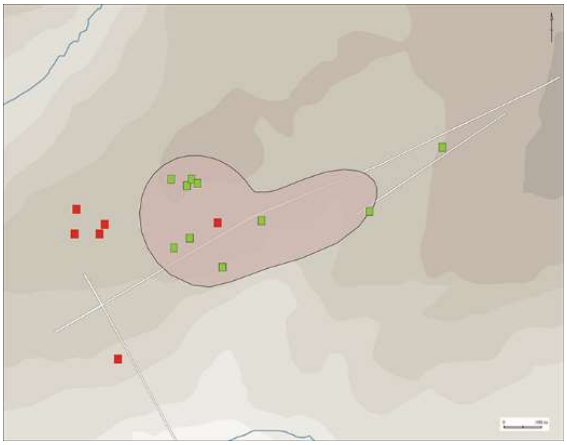

Phase 3 (69/70-100)
Fig. 71. Répartition des marqueurs spatiaux (vert = inclusifs ; rouge = exclusifs) et estimation de la superficie habitée (Infographie © UCLouvain-CRAN).
Fig. 72. Restitution du paysage construit en fonction des axes de circulation associés (Infographie © UCLouvain-CRAN).

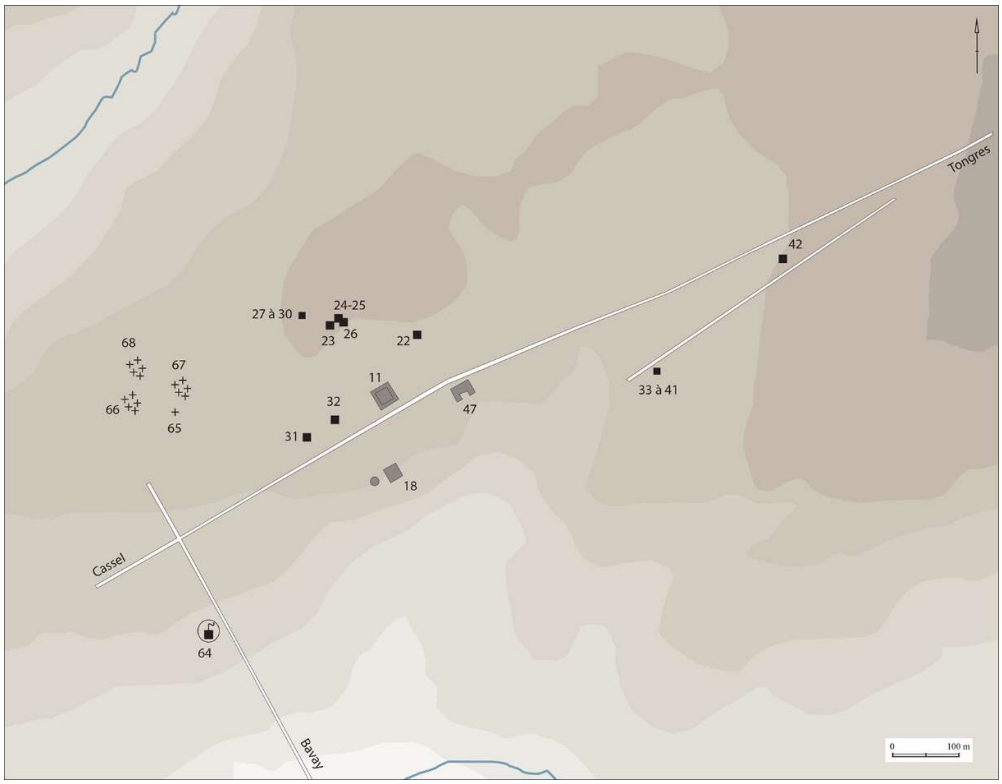

5.2.4. Phase 4 (100-172/174) (Fig. 73 & Fig. 74)

Superficie supposée du centre habité – La superficie est inchangée : 12,4 ha.

Distance centre habité- zone périphérique –

- Secteur périphérique ouest (**39-065** à **39-068**) : à 45 m ;
- Secteur périphérique sud-ouest (**39-064**) : à 330 m ;
- Secteur périphérique est (**39-062**) : à 95 m.

Découpage spatial – Le réseau viaire se maintient en l'état.

Limites des propriétés – /

Topographie des zones fonctionnelles – Le début du II^{e} siècle est marqué par un nouveau changement dans l'organisation fonctionnelle du site. Le secteur habité oriental continue à se développer et on voit apparaître, de part et d'autre de la rue interne, de nouvelles zones dédiées à l'activité des métallurgistes (**39-057** et **39-058**) dont une forge bien attestée (**39-058**). Le centre de l'agglomération connaît également une profonde modification. Le sanctuaire (**39-011**), qui s'imposait jadis parmi les maisons depuis le début de l'occupation, est désaffecté. La fonction religieuse n'en demeure pas moins sur le site et un nouveau sanctuaire (**39-012/39-013**) est érigé en marge de l'occupation, à l'est, encadré par une officine de potiers (**39-062**) et une zone résidentielle (**39-042** et **39-043**). Les périphéries ouest et sud-ouest restent inchangées et sont toujours dévolues à la fonction funéraire (**39-065** à **39-068**) et artisanale (**39-064**).

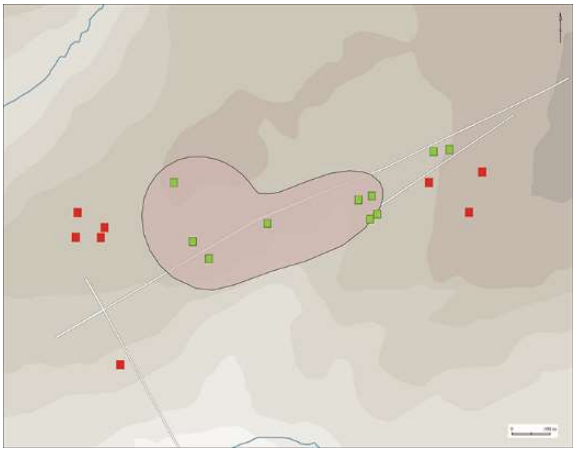

Phase 4 (100-172/174)

Fig. 73. Répartition des marqueurs spatiaux (vert = inclusifs ; rouge = exclusifs) et estimation de la superficie habitée (Infographie © UCLouvain-CRAN).

Fig. 74. Restitution du paysage construit en fonction des axes de circulation associés (Infographie © UCLouvain-CRAN).

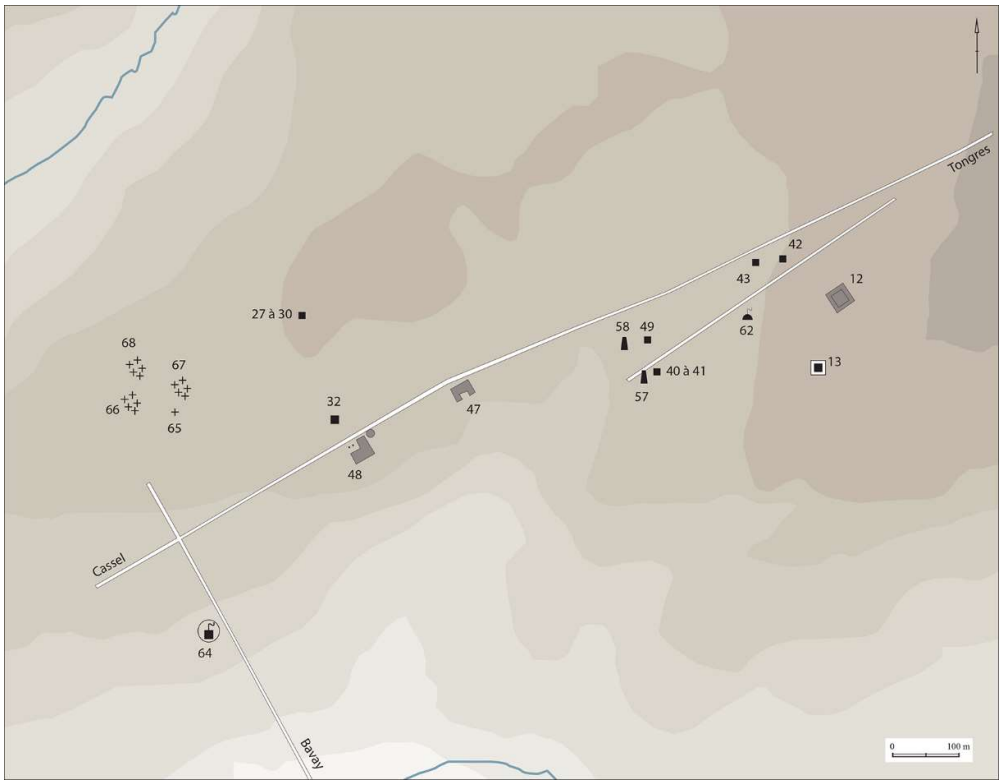

5.2.5. Phase 5 (172/174-270/275) (Fig. 75 & Fig. 76)

Superficie supposée du centre habité – 24,4 ha.

Distance centre habité- zone périphérique –

- Secteur périphérique ouest (**39-065** à **39-068**) : à la limite de l'espace habité ;
- Secteur périphérique sud-ouest (**39-064**) : à 230 m ;
- Secteur périphérique est (**39-062**) : à 55 m.

Découpage spatial – Le réseau viaire se maintient en l'état, du moins jusqu'à la fin du II^e^ siècle, date à partir de laquelle la seule rue interne attestée va, semble-t-il, perdre partiellement ou complètement sa fonction et être probablement déplacée. On peut également noter l'implantation de nouvelles zones résidentielles très en retrait des axes de circulation reconnus et qui sous-entend la présence d'autres rues internes.

Limites des propriétés – /

Topographie des zones fonctionnelles – Le site atteint sa superficie maximum à la fin du II^e^ siècle après J.-C. Si l'extension de l'espace habité vers l'est est quelque peu freinée par la présence du sanctuaire (**39-012/39-013**) et par l'officine de potiers (**39-062**), le centre habité gagne du terrain dans la direction ouest opposée (**39-050**) et au sein des terrains situés au nord-est de la chaussée Cassel-Tongres (**39-055**). Malgré la fermeture de l'un des ateliers de métallurgistes (**39-057**), la présence de ces artisans reste bien attestée au sein de l'agglomération, tant à l'est (**39-058**) qu'à l'ouest (**39-059**) de cette dernière. Concernant les périphéries, on ne note aucun changement pour les marges situées à l'ouest (**39-065** à **39-068**) et au sud-ouest (**39-064**). En revanche, la périphérie orientale reste assez active et se voit prolonger d'au moins 200 m en direction du nord-est par l'émergence d'un nouveau secteur domestique (**39-045**). Passé cette période d'épanouissement, le site donne des signes d'abandon entre 260 et 270[422].

[422] VERMEULEN & ROGGE, 1993, p. 119.

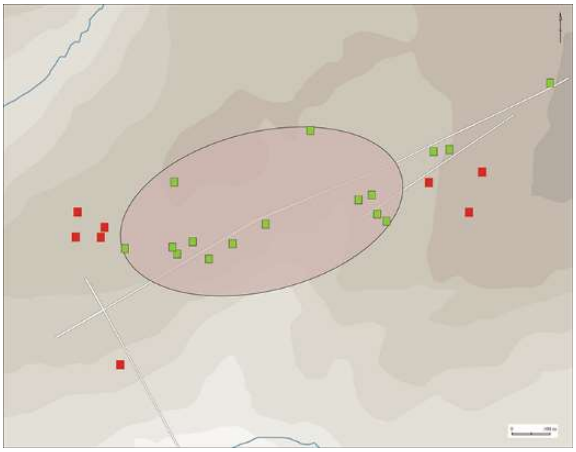

Phase 5 (172/174-270/275)
Fig. 75. Répartition des marqueurs spatiaux (vert = inclusifs ; rouge = exclusifs) et estimation de la superficie habitée (Infographie © UCLouvain-CRAN).
Fig. 76. Restitution du paysage construit en fonction des axes de circulation associés (Infographie © UCLouvain-CRAN).

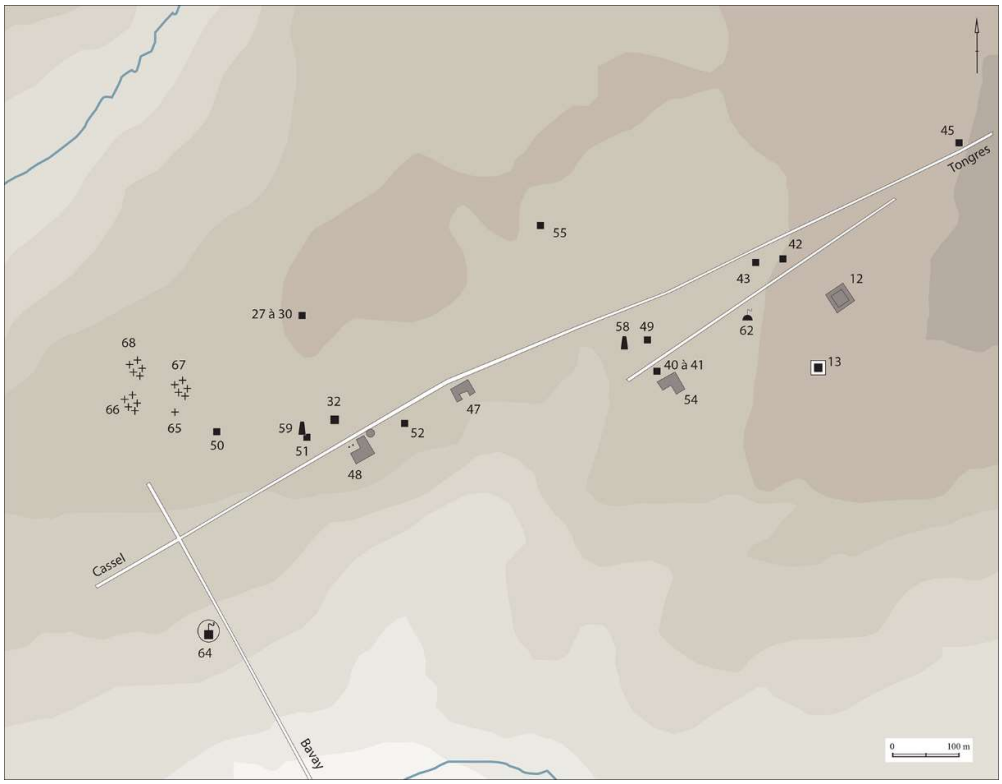

6. Analyse de l'organisation des espaces fonctionnels

6.1. Délimitation de la zone tampon

L'observation de la zone tampon établie à partir du noyau habité primitif permet préalablement de constater que (Fig. 77) :

- Les marqueurs spatiaux à valeur inclusive qui permettent d'appréhender le centre habité se concentrent non seulement sur les abords de la Cassel-Tongres, mais également sur des terrains fort éloignés de cet axe et de part et d'autre de la seule rue interne attestée. Le site de Velzeke-Ruddershove prend ainsi la physionomie d'une agglomération très **dilatée** durant toute la durée de l'occupation ;

- Des trois marqueurs spatiaux à valeur exclusive observés au sein du centre habité, seul l'un d'eux peut être clairement expliqué et identifié en tant qu'anomalie. Les deux autres sont peut-être le reflet d'une régression ou d'une extension de la zone habitée, mais en l'absence de données chronologiques à leur sujet, les hypothèses s'en tiennent à ce stade de la réflexion ;
- Les marqueurs spatiaux à valeur inclusive repérés dans la périphérie orientale correspondent à des secteurs résidentiels qui se développent indépendamment de l'occupation proprement dite ;
- Hormis ces quelques cas pointés, la dispersion et l'implantation des marqueurs spatiaux répondent assez bien à la valeur inclusive ou exclusive dont ils sont porteurs.

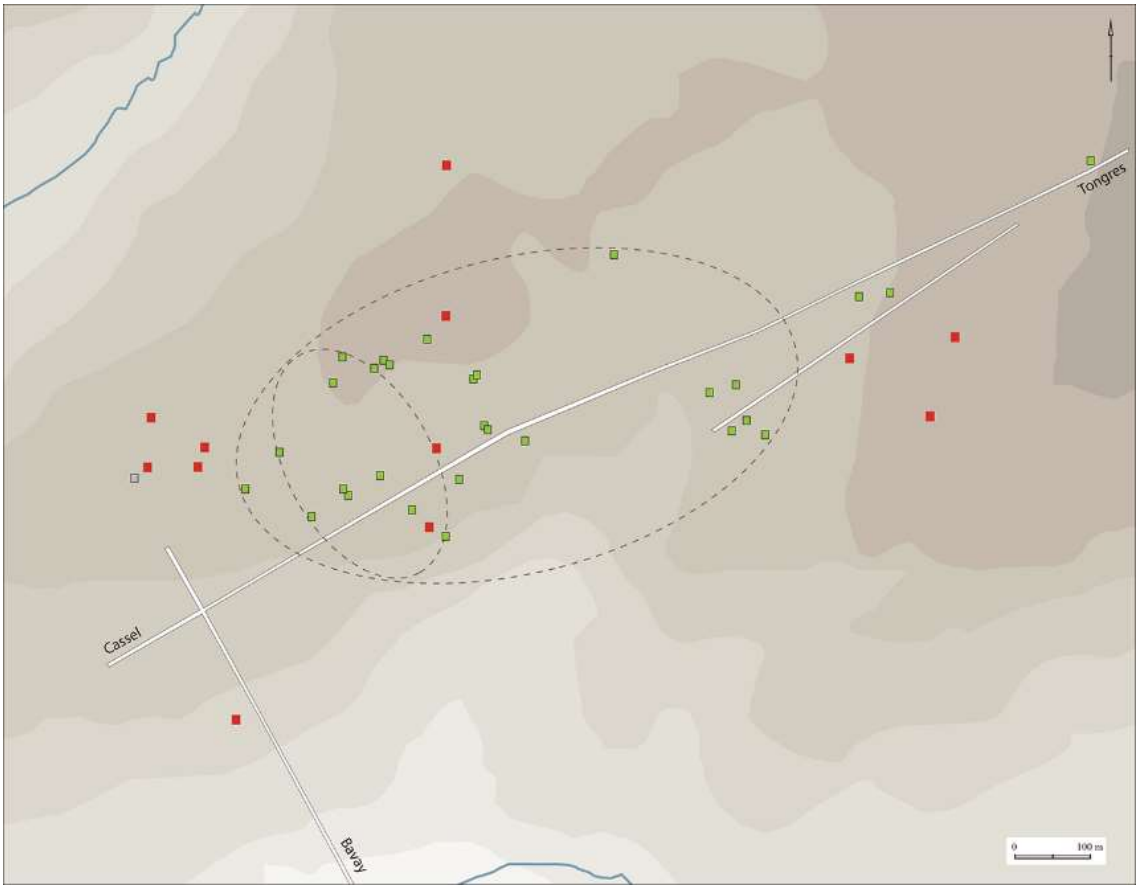

Fig. 77. Délimitation de la zone tampon et répartition des marqueurs spatiaux (vert = inclusifs ; rouge = exclusifs ; gris = indéterminés), toutes phases chronologiques confondues (Infographie © UCLouvain-CRAN).

6.2. Modélisation de la trajectoire individuelle de l'occupation

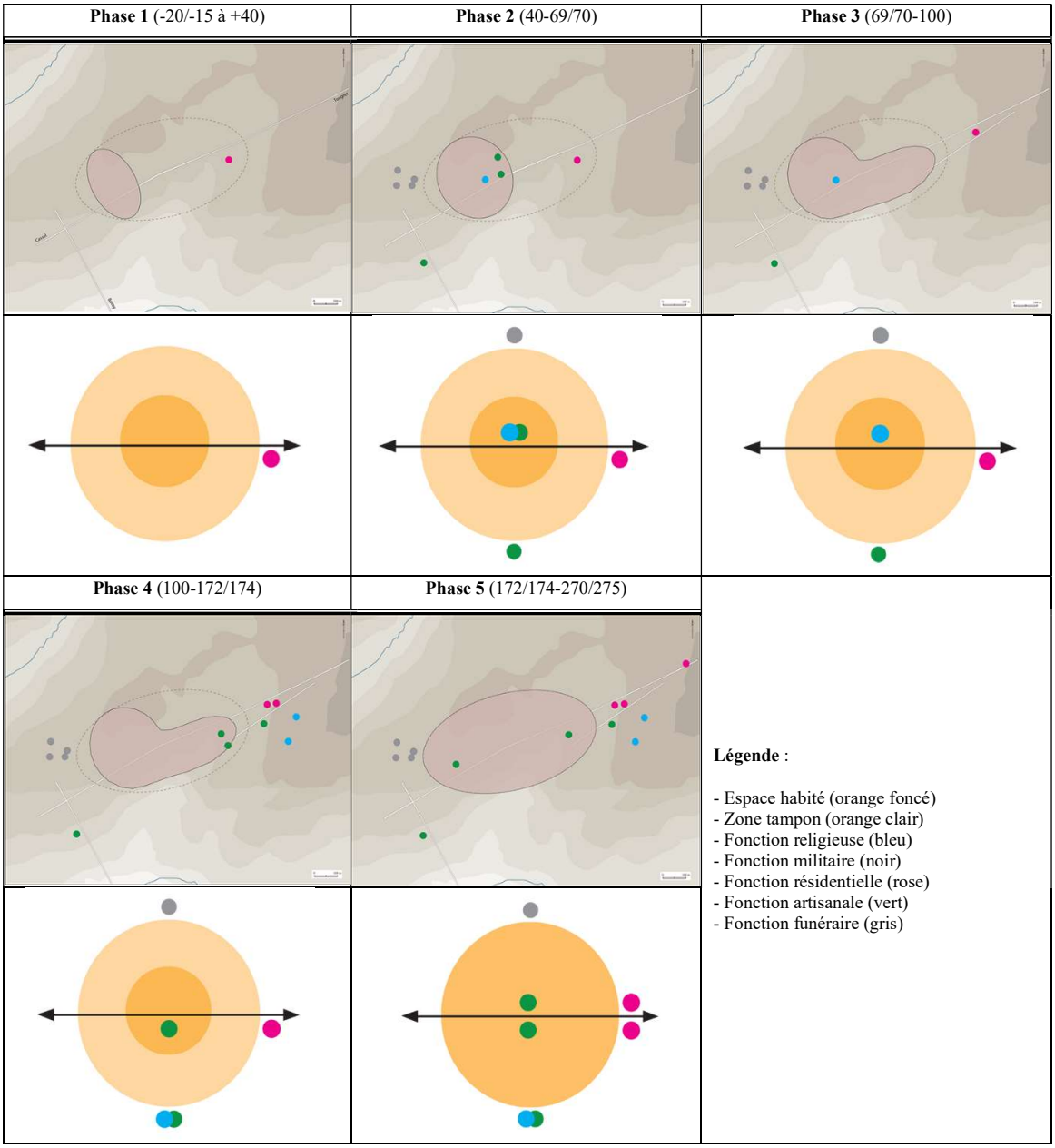

6.3. Analyse des zones fonctionnelles

Les fonctions intégrées au centre habité – La fonction résidentielle mise à part, les traces relevées dans la zone habitée sont liées aux fonctions religieuse et artisanale :

- La fonction religieuse : elle est représentée par le sanctuaire 1 (**39-011**). Marqueur spatial à valeur exclusive, il est intégré à l'espace habité aux alentours du milieu du I^{er} siècle après J.-C. (phase 2). Cette anomalie dans l'organisation fonctionnelle perdure encore sous la période flavienne (phase 3), avant que le temple ne soit définitivement

abandonné à l'aube du II^e^ siècle (phase 4) au profit d'un autre sanctuaire construit, cette fois, en marge de l'agglomération (**39-012/39-013**) (Cf. infra) ;

- La fonction artisanale : elle est identifiée par la présence de plusieurs lieux artisanaux consacrés au travail des métallurgistes (**39-056** à **39-061**). Marqueurs spatiaux à valeur inclusive reconnue, ces lieux fleurissent parmi les maisons depuis le début de l'occupation (phase 1). Si on perd quelque peu leurs traces à l'époque flavienne (phase 3), ces artisans restent présents au sein de l'habitat jusqu'à la fin de l'occupation (phase 5) et privilégient les abords de la Cassel-Tongres pour l'implantation de leurs infrastructures.

Les fonctions situées hors du centre habité – Les périphéries sont le siège de lieux relevant de la fonction religieuse, militaire, résidentielle, artisanale et funéraire :

- La fonction religieuse : elle est associée au deuxième sanctuaire (**39-012/39-013**), construit en périphérie orientale dès le II^e^ siècle (phase 4) et accessible depuis la rue interne connectée à la Cassel-Tongres. L'aménagement de ce second temple coïncide avec la cessation de l'activité du premier (**39-011**), causée sans doute par le développement important de l'occupation qui se manifeste au sortir de la période flavienne ;
- La fonction résidentielle : elle est liée à plusieurs zones domestiques qui fleurissent en périphérie orientale de l'agglomération, le long de la Cassel-Tongres, durant toute la durée de l'occupation (phase 1 : **39-020** ; phase 3 : **39-041** ; phase 4 : **39-043** ; phase 5 : **39-045**). L'aménagement de la rue interne, au cours de la période flavienne (phase 3), favorise la multiplication de l'habitat dans ce secteur, dont une partie finira d'ailleurs par être intégrée au centre habité en pleine expansion ;
- La fonction artisanale : elle se manifeste par la présence d'activités relevant des marqueurs spatiaux à valeur exclusive. Il s'agit d'une officine de potiers (**39-062**), aménagée dès le milieu du II^e^ siècle (phase 4) à proximité du sanctuaire 2 (**39-012/39-013**), et d'une zone regroupant des indices indirects liés au travail des tuiliers (**39-064**), retrouvée au sein du secteur périphérique sud-ouest et datée entre le milieu du I^er^ siècle après J.-C. (phase 2) et le début du III^e^ (phase 5) ;
- La fonction funéraire : cette fonction est représentée par une nécropole (**39-065** à **39-068**) qui se développe à l'ouest de l'agglomération après l'abandon du camp militaire augustéen et qui perdure jusqu'à la fin de l'occupation (phase 5).

Les anomalies fonctionnelles – L'anomalie détectée au sein de l'organisation fonctionnelle du site concerne la présence d'un marqueur spatial à valeur exclusive, un sanctuaire (**39-011**), au sein de l'espace habité (cf. supra).

Les fonctions associées – Plusieurs lieux fonctionnels peuvent être liés et être combinés comme suit :

- Lieu résidentiel et lieu artisanal : c'est la combinaison la plus présente sur le site. À défaut d'être assuré de l'existence de maison-ateliers, des liens étroits ne font aucun doute entre les diverses zones artisanales spécialisées dans le travail des métaux et certaines maisons voisines de ces lieux et qui leur sont contemporaines. Par exemple, la maison en bois 5 (**39-022**) est associée avec l'atelier 1(**39-056**) (Phase 2), la maison en pierre 3 (**39-049**) est associée avec l'atelier 3 (**39-058**) (phases 4-5) ou encore la maison en pierre 5 (**39-051**) est liée à l'atelier 4 (**39-059**) (phase 5) ;
- Lieu religieux et lieu artisanal : la proximité notée entre le sanctuaire 2 (**39-012/39-013**) et l'officine de potiers (**39-062**) (phases 4-5) pourrait suggérer l'existence d'un lien de nature commerciale, les artisans pouvant tout-à-fait façonner des céramiques liées au culte pour les vendre ensuite aux fidèles de passage.

Les secteurs fonctionnels spécifiques –

- Un secteur artisanal ? : la zone sud-ouest reste bien à l'écart des habitats durant toute la durée de l'occupation. Cet isolement est assez logique si l'on accepte l'hypothèse de la présence d'une officine de tuiliers à partir des indices indirects qu'on y a observés (**39-064**) car cet artisanat est répertorié parmi les marqueurs spatiaux à valeur exclusive ;
- Le secteur funéraire : la nécropole ouest (**39-065** à **39-068**) reste également un secteur bien à part, évoluant parallèlement à l'espace habité et n'entrant en interaction avec aucune autre fonction.

Les lieux fonctionnels réaffectés et/ou déplacés – Une réaffectation d'un lieu par un autre et un déplacement d'une zone fonctionnelle vers un autre endroit ont été constatés :

- L'espace occupé par le camp militaire augustéen (**39-014**) (phase1) est investi par la nécropole (**39-065** à **39-068**) (phases 2-5) ;
- Déplacement de la fonction religieuse : le sanctuaire 1 (**39-011**) érigé sans doute aux alentours du milieu du I^{er} siècle après J.-C. (phase 2) est abandonné à la fin du I^{er} siècle après J.-C. (phase 3). Construction d'un nouveau temple (**39-012/39-013**) à l'est de l'occupation au début du II^{e} siècle (phase 4).

Les lieux fonctionnels à la datation imprécise – Les lieux fonctionnels à la datation imprécise sont au nombre de quatre et concernent un habitat en bois (**39-046**) un atelier des

métalurgistes (**39-060**), une officine de potiers (**39-063**) et une nécropole (**39-069**/**39-070**). Si de par leur natrure inclusive les deux premiers lieux fonctionnels ne remettent pas en cause l'analyse fonctionnelle qui vient d'être effectuée, les deux lieux fonctionnels restants pourraient, en revanche, en modifier totalement la lecture. L'atelier des potiers tout comme la nécropole sont en effet des marqueurs spatiaux à valeur exclusive forte et leur présence au sein du périmètre habité pose de nombreuses questions restant toujours en suspens.

7. Bibliographie

BRAECKMAN K., DE MULDER G. & DESCHIETER J., 1997. Noodopgravingen in de Romeinse *vicus* van Velzeke : "Het Kwakkelproject", een eerste evaluatie, *VOBOV-info*, 46, p. 11-14.

BRAECKMAN K., DE MULDER G. & ROGGE M., 1995. Opgravingen in de *vicus* te Velzeke en op een romeins wegtracé te stijpen. Een voorlopig verslag 1993-1995, *Handelingen van het Zottegems Genootschap voor Geschiedenis en Oudheidkunde*, 7, p. 273-288 (Archaelogische Kroniek van Zuid-Oost-Vlaanderen, 4).

BRAECKMAN K., ROGGE M. & DE MULDER G., 1997. Opgravingen in de Gallo-Romeinse vicus te Velzeke. Een interimverslag 1995-1996, *Handelingen van het Zottegems Genootschap voor Geschiedenis en Oudheidkunde*, VIII, p. 199-211.

BRULET R. (dir.), 2008. *Les Romains en Wallonie*, Bruxelles.

DE LEAT S.J. & NENQUIN J., 1953. Een gallo-Romeinse vicus te Velzeke-Ruddershove, *Kultureel Jaarboek voor de Provincie Oost-Vlanderen*, VII, p. 3-57.

DE MULDER G., BRAECKMAN K. & ROGGE M., 1999. Het archeologisch onderzoek van de vindplaats, dans DE MULDER & ROGGE 1999, p. 17-37.

DE MULDER G. & DESCHIETER J., 2003. Het preventief onderzoek in de Gallo-Romeinse vicus te Velzeke (2001-2002) Een archeologisch vervolgverhaal, *Handelingen van het Zottegems Genootschap voor Geschiedenis en Oudheidkunde,* XI, p. 259-289.

DE MULDER G. & DESCHIETER J., 2004. Het archeologisch onderzoek van de gallo-romeinse vicus te Velzeke in 2003, dans *Journées d'archéologie romaine*, résumés des communications, Namur, 24 avril 2004, Namur, p. 37-39.

DE MULDER G., DESCHIETER J. & BRAECKMAN K., 1998. Het recent archeologisch onderzoek in de Gallo-Romeinse vicus te Velzeke (1993-1998), *AVRA Jaarboek* 1998, p. 44-51.

DE MULDER G. & ROGGE M., 1995. *Twee urnenveldgraven te Zottegem-Velzeke,* Zottegem (Publicaties van het Provinciaal Archeologisch Museum van Zuid-Oost-Vlaanderen - site Velzeke. Gewone reeks – 1).

DE MULDER G. & ROGGE M. (éd.), 1999. *De Gallo-Romeinse* vicus *te Velzeke*. I. *Sporen van Flavische en 2de–eeuwse bewoning*, Zottegem (Publicaties van het Provinciaal Archeologisch Museum van Zuid-Oost-Vlaanderen - site Velzeke. Gewone reeks - 2).

DESCHIETER J., 2003. Over grachten, grenzen en gebouwen in de uithoek van een vicus. Het archeologisch noodonderzoek op de "Kwakkel"-site te Velzeke (2002-2003), *Vobov-info*, 58, p. 26-39.

DESCHIETER J. & DE MULDER G., 1998. Een Gallo-Romeinse pottenbakkersoven te Velzeke, *VOBOV-info*, 48, p. 15-19.

DESCHIETER J. & DE MULDER G., 1999. Archeologisch noodonderzoek in de Gallo-Romeinse vicus te Velzeke 1997-1998, *Handelingen van het Zottegems Genootschap voor Geschiedenis en Oudheidkunde,* IX, p. 155-179.

DESCHIETER J. & DE MULDER G., 2000. Zottegem-Velzeke. Van Gallo-Romeins tot Middeleeuwen. Een rapport over de werkzaamheden 1999, dans *Monumentenzorg en Cultuurpatrimonium. Jaarverslag van de Provincie Oost-Vlaanderen* 1999, Gand, p. 161-163.

DESCHIETER J. & DE MULDER G., 2001. Archeologisch noodonderzoek in de Gallo-Romeinse vicus te Velzeke (1999-2000), *Handelingen van het Zottegems Genootschap voor Geschiedenis en Oudheidkunde*, X/1, p. 143-161.

ILB² = **DEMAN A. & RAPSEAT-CHARLIER M.-Th., 2002**. *Nouveau recueil des inscriptions latines de Belgique (ILB²)*, Bruxelles (Latomus, 264).

JANSSENS P., 1977. Zottegem-Velzeke : oorgartsstempel, *Archéologie*, 2, p. 95.

LODEWIJCKX M. (éd.), 1995. *Archaeological and Historical Aspects of West-European Societies*, Louvain (Acta Archaeologica Lovaniensia, Monographiae, 8).

MAGERMAN K., 2005. *De* Vici. *Een inventarisatie en functionele analyse van enkele zogenaamde* vici *in Vlaanderen tussen het begin van de 1e eeuw n.C. en het einde van de 4e eeuw n.C.*, mémoire de Licence présenté à la Katholieke Universiteit Leuven (KUL) (M. Lodewijckx, promoteur).

MEEX F. & MERTENS J., 1973. *Een gallo-romeinse tempel te Velzeke (Zottegem)*, Bruxelles (Archaelogia Belgica, 142).

MERTENS J., 1965. Velzeke : Gallo-romeinse trechter (?), *Archéologie*, 1, p. 18.

ROGGE M., 1971. Een bijdrage tot de studie van het gallo-romeins wegennet in de streek tussen de Schelde en Dender, *Helenium*, XI, p. 124-153.

ROGGE M., 1976. Kataloog van de vondsten uit de Gallo-Romeinse nederzettingen van Zottegem-Velzeke, *Oudheidkundige Opgravingen en Vondsten in Oost-Vlaanderen*, VII, p. 73-186.

ROGGE M., 1980. Een legerplaats uit de vreog-romeinse tijd te Velzeke, *Hermeneus. Tijdschrift voor antieke cultuur*, 2, p. 71-75.

ROGGE M., 1989. De opgravingen van het archeologisch museum van Zuid-Oost-Vlaanderen in 1987-1988. Een beknopt verslag, *Handelingen van het Zottegems Genootschap voor Geschiedenis en Oudheidkunde,* IV, p. 181-189.

ROGGE M., TOEN H. & VERMEULEN F., 1990. Oost-Vlaanderen in de romeinse tijd, *Vobov-Info*, 38-40/1, p. 55-70.

ROGGE M. & VERMEULEN F., 1993. Kruishoutem onder Romeins bewind, dans VERMEULEN, ROGGE & VAN DURME 1993, p. 57-74.

SCHUERMAN E., 1995. De Gallo-Romeinse ijzerindustrie: proces, archeologisch materiaal, ruimtelijke spreiding, dans LODEWIJCKX 1995, p. 183-191.

SCHUERMAN E., 1997. IJzersmederijen in het Gallo-Romeinse Velzeke, *Handelingen van het Zottegems Genootschap voor Geschiedenis en Oudheidkunde*, VIII, p. 189-197.

SPITAELS P., 1965. Een zeldzame gallo-romeinse ornitomorfe fibula uit Velzeke-Ruddershove (o-Vl.). Een nieuwe versieringstechniek voor brons, *Helenium*, V, p. 49-53.

THOEN H. & NOUWEN R., 1997. De productie van Gallo-Romeins aardewerk bij de Tungri, de Nervii en de Menapii, *Uit Aarde en vuur. Keramiek in Vlaanderen. Vlaanderen*, 46/3, 266, p. 143-148.

VANDERHOEVEN A., 1967. De terra sigillata te Tongeren. De italische terra sigillata, *Helenium*, VII, p. 225.

VERMEULEN F. & ROGGE M., 1993. De Gallo-Romeinse *vicus*, dans VERMEULEN, ROGGE & VAN DURME 1993, p. 57-74.

VERMEULEN F., ROGGE M. & VAN DURME L. (éd.), 1993. *Terug naar de bron. Kruishoutem archeologisch doorgelicht*, Gand (Archeologische inventaris Vlaanderen. Buitengewone reeks 2. Regionale inventarissen van het archeologisch patrimonium in Vlaanderen).

WANKENNE S. J., 1972. *La Belgique à l'époque romaine : sites urbains, villageois, religieux et militaires*, Bruxelles (Centre national de recherches archéologiques en Belgique. Répertoires archéologiques. Série C, 3).

Cité des Tongres

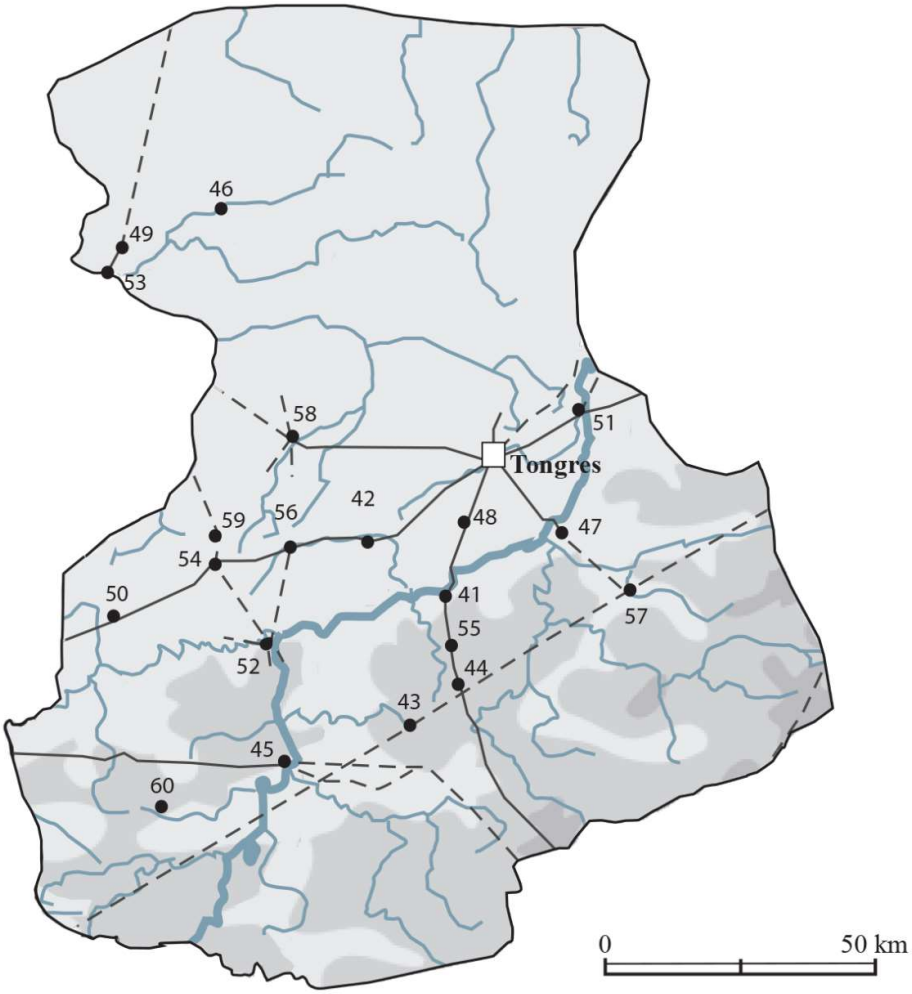

41	**Amay-Ombret**	**51**	**Maastricht**
42	**Braives**	**52**	**Namur**
43	Ciney	53	Rumst
44	**Clavier (Vervoz)**	54	Sauvenière (Baudecet)
45	Dinant	55	Strée
46	**Grobbendonk**	56	Taviers
47	**Jupille-sur-Meuse**	57	Theux
48	Kemexhe	**58**	**Tirlemont**
49	**Kontich**	59	Tourinnes-Saint-Lambert
50	**Liberchies (Bons Villers)**	60	Vodecée

NB. En gras, les agglomérations présentées dans le catalogue

41. AMAY-OMBRET

CITÉ DES TONGRES

BELGIQUE
Province de Liège
Arrondissement de Huy
Communes d'Amay et d'Engis

1. Cadres géomorphologique et topographique

1.1. Situation

Le site est implanté de part et d'autre de la Meuse. Son noyau habité en rive gauche est situé au sud-est d'Amay, au lieu-dit Rorive, tandis que celui qui se développe en rive droite est installé sur le territoire d'Ombret-Rawsa, une section partagée entre les communes d'Amay et d'Engis. Le nom de la bourgade romaine a donc été défini en fonction de ces deux actuelles divisions administratives. À l'époque romaine, l'occupation est localisée à 27,39 km au sud de Tongres, son chef-lieu au Haut-Empire.

1.2. Topographie et altitude

Le site d'Amay-Ombret évolue au sein d'un relief présentant un certain dénivelé. La partie la plus basse se situe en rive gauche, là où la plaine alluviale s'étend à l'altitude de 60 m, exposant par ce fait le noyau habité à d'éventuelles crues de la Meuse. Les terrains s'élèvent ensuite vers l'est, de l'autre côté du fleuve, où le centre antique d'Ombret occupe une meilleure position en étant placé sur une pente douce à l'altitude maximale de 90 m et aux pieds d'un massif, le Thier-d'Olne, qui domine les environs jusqu'à 134 m[423]. L'agglomération romaine est implantée le long de la Tongres-Metz qui franchit le fleuve grâce à l'aménagement d'un pont de bois. À environ 160 m plus en aval, on note également l'existence d'un gué, utilisé dès la préhistoire[424]. À la chaussée, se greffent deux diverticules, auquel on peut ajouter un troisième dont la connexion avec la voie n'est pas assurée. Ces routes desservent les campagnes environnantes et connectent l'agglomération à plusieurs occupations, parmi lesquelles une *villa* dont les ruines se situent à 1 km à l'ouest, sous la collégiale d'Amay[425]. À 300 m au nord-est de cet établissement rural, au lieu-dit Chapelle à Rémont, est localisée une nécropole qui est traditionnellement liée à l'agglomération[426]. Or, la distance importante notée entre cette zone funéraire et le site, soit plus d'1,2 km en suivant les axes de circulation, plaide plutôt ici pour une nécropole rurale.

[423] WITVROUW, 1985-1986, p. 83 et 85 ; WITVROUW & LEHANCE, 1987, p. 43.
[424] GAVA & WITVROUW, 1994 ; WITVROUW, 2005.
[425] WILLEMS, DANDOY & THIRION, 1969.
[426] WIBIN, 1914 ; WILLEMS & AMAND, 1960 ; WILLEMS, 1970 ; LEHANCE & WILLEMS, 1987.

1.3. Environnements pédologique et géologique

La rive gauche s'étend à l'intérieur d'une boucle de la Meuse, formée d'une bande de terre alluvionnaire constituée d'une couche de terre arable très riche, reposant sur du limon, du sable et du gravier fin. Ce niveau repose à son tour sur un sous-sol formé de grès, de poudingues et de schistes, des matériaux qui seront employés dans la mise en œuvre des habitats de l'agglomération romaine[427]. La rive droite présente un environnement pédologique et géologique assez semblable en étant constituée d'un manteau limoneux recouvrant un sous-sol formé de schiste carbonifère[428].

1.4. Réseau hydrographique

La Meuse, fleuve navigable, est le principal axe fluvial associé à la bourgade romaine. Son cours est depuis canalisé, mais cet aménagement ne semble pas avoir profondément affecté son lit à son passage au niveau des actuelles localités d'Amay et d'Ombret. En rive droite, on note également la présence d'un cours d'eau plus modeste, le ruisseau d'Oxhe, qui coule au nord de l'occupation et qui termine sa course dans le fleuve[429].

2. Historique des recherches

Les premières explorations du site remontent au début du XX^{e} siècle. Elles sont menées sur les deux rives par un archéologue-amateur, le Docteur B. Wibin, qui découvre les substructions de quelques bâtiments de l'agglomération romaine. Des fouilles proprement dites ne sont effectuées qu'à partir des années 1950 et sont alors assurées par les membres du Cercle Archéologique Hesbaye-Condroz, puis par ceux de l'ASBL Archéologie hutoise[430].

Depuis 1999, une subvention du Service Public de Wallonie est accordée au Cercle hutois des Sciences et des Beaux-Arts, ce qui lui permet de procéder à divers chantiers archéologiques sur les deux rives de l'agglomération et d'y mener également de nombreuses opérations de sauvetage[431].

3. Sources écrites

3.1. Sources textuelles (**Aucune donnée**)

3.2. Itinéraire et document géographique (**Aucune donnée**)

[427] DE BERNARDY DE SIGOYER, 2000, p. 110.
[428] DOUDOU, 1901-1902 [1903], p. 1-3.
[429] WILLEMS, DEJAIVE & MOMBER, 1998, p. 2.
[430] DE BERNARDY DE SIGOYER, 2000, p. 109.
[431] DE BERNARDY DE SIGOYER, 2000, p. 109.

3.3. Sources épigraphiques

3.3.1. Inscriptions lapidaires (**Aucune donnée**)

Bornes

Publiques

Religieuses

Funéraires

Indéterminées

3.3.2. Inscription sur *instrumentum* : 1 cachet d'oculiste recensé[432].

3.3.3. Graffites (**Aucune donnée**)

4. Chronologie

4.1. Antécédents

Le territoire de la commune d'Amay a peut-être livré quelques témoignages archéologiques remontant au second Âge du Fer (ou la Tène : -480 à -50), mais aucun élément relevant de cette époque n'a été découvert au niveau des deux noyaux habités de la future agglomération romaine[433].

4.2. Occupation romaine du Haut-Empire

Le site d'Amay-Ombret est donc une fondation *ex-nihilo*, créée à la suite de l'aménagement de la chaussée Tongres-Metz, construite dès le règne de Claude (41-54)[434]. Ce relais routier devient une agglomération florissante vers le milieu du II^{e} siècle après J.-C., avant de connaître un déclin vers 270, date à laquelle on note la destruction de plusieurs habitats. Cette baisse de l'occupation profite au développement d'un autre site, Huy, stratégiquement mieux établi le long de la Meuse à un peu plus de 7,5 km en amont[435].

4.3. Occupation ultérieure

Le site d'Amay-Ombret continue malgré tout à être occupé au IV^{e} siècle. Certains habitats sont en effet réinvestis et on note la présence de céramiques argonnaises tardives ornées à la molette tout comme de nombreuses monnaies de Constance I et II et de Constantin[436]. La découverte d'un large fossé le long de la chaussée Tongres-Metz, au cœur de l'agglomération antique établie en rive gauche, a été longtemps interprété comme étant le vestige d'un fortin

[432] **INS183-TON** = *ILB²*, 143bis.
[433] WILLEMS, 1995, p. 84.
[434] CORBIAU, 2005 ; CORBIAU, 2017.
[435] WILLEMS, DEJAIVE & MOMBER, 1998, p. 71 ; BRULET, 2008b, p. 383.
[436] BRULET, 2008b, p. 383.

routier tardif[437], mais ni son profil ni son remplissage n'indiquent une fonction militaire[438]. Sa fonction reste donc inconnue.

5. Restitution du paysage construit

5.1. Les données archéologiques

5.1.1. Les vestiges liés à la fonction de communication (COMMU)

La voie Tongres-Metz ainsi que trois diverticules et deux rues internes greffées à la chaussée principale ont été appréhendés par les fouilles.

Le tracé de la **chaussée Tongres-Metz** a été recoupé plusieurs fois au niveau de son passage à Amay (**41-001** à **12-009**[439]) et à deux reprises à Ombret (**41-010** et **41-011**[440]) (Fig. 78). En provenance de Tongres, la chaussée suit une orientation nord-est/sud-ouest avant de franchir la Meuse. Passé le fleuve, elle opère une large boucle avant de reprendre un tracé rectiligne en direction du sud-ouest. Au point de vue de son aménagement, la route présente une infrastructure de blocs de grès et de calcaire placés de chant à son passage dans la vallée et y est maintes fois rechargée. Sur l'autre rive, la chaussée est formée de deux assises. Le niveau inférieur repose directement sur le sol en place et est constitué de deux à trois couches de blocs de calcaire et de grès. Il est recouvert par un niveau supérieur de gravier damé. À 2,40 m de la route, est placé un fossé de drainage de 2 m à 2,30 m de large et de 0,50 m de profondeur. Le mobilier exhumé concorde avec la chronologie attribuée à cet axe routier, soit un aménagement dès le règne de Claude (41-54)[441].

Le **diverticule 1** a été appréhendé en rive gauche, sous l'un des terrains longeant la rue du Soir paisible (**41-012**[442]) (Fig. 78). Il correspond à un chemin secondaire erronément identifié lors de sa découverte comme étant un tronçon de la chaussée Tongres-Metz[443]. Large de 5,60 m, il est formé d'une couche peu épaisse de grosses pierres de calcaire et de grès, recouverte de cailloux auxquels s'ajoutent des scories.

Le **diverticule 2** a également été découvert en rive gauche, au sud-ouest de la rue du Pont (**41-013**[444]) (Fig. 78). Il suit parallèlement le cours de la Meuse et son aménagement est sans doute empierré comme le diverticule précédent. Sa connexion avec le système viaire reste malheureusement impossible à établir.

---

[437] WILLEMS, 1972a, p. 70.
[438] BRULET, 2008b, p. 384.
[439] WILLEMS & DEJAIVE, 2000.
[440] **010** = WITVROUW & LEHANCE, 1987, p. 48 ; **011** = WITVROUW *et al.*, 1993-1995, p. 64.
[441] WILLEMS & DEJAIVE, 2000 ; MERTENS, 1983, p. 332 ; CORBIAU, 2005, p. 39.
[442] LEHANCE & WILLEMS, 1987, p. 46, fig. 1 ; DE BERNARDY DE SIGOYER, 2000, p. 111.
[443] WILLEMS, 1972, p. 113.
[444] WILLEMS, 1968, p. 9, n°10.

Le **diverticule 3** a été repéré sur la rive droite du fleuve, à l'est de la Grand Route (**41-014**[445]) (Fig. 78). Orienté sud-ouest/nord-est, il est formé d'une assise empierrée, faite de gros blocs de calcaire et de grès, qui repose sur une épaisse couche de terre humide. Ce diverticule est longé par un fossé large de 2 m et profond de 0,90 m.

L'aménagement de ces trois routes secondaires n'a pu être daté par les fouilles, mais il remonte sans doute peu après la construction de la chaussée Tongres-Metz, soit dès le milieu du I^er^ siècle après J.-C. au moins.

La **rue interne 1** est localisée en rive gauche, face à l'ancienne zone de gué (**41-015**[446]) (Fig. 78). Elle a été suivie sur une distance de 5 m et se compose d'une première couche faite de gros moellons de calcaire et d'un second niveau de cailloutis, témoin probable d'une réfection de la rue. Son aménagement est daté du début du II^e^ siècle après J.-C.

La **rue interne 2** se situe sur l'autre rive (**41-016**[447]), à quelques mètres au sud des thermes publics (**41-053**) (Fig. 78). Large de 2 m, elle se présente sous la forme d'un chemin empierré et est construite au début du II^e^ siècle après J.-C.

5.1.2. Les vestiges liés à une fonction « publique » (PUB) (**Aucune donnée**)

5.1.3. Les vestiges liés à la fonction religieuse (REL) (**Aucune donnée**)

5.1.4. Les vestiges liés à la fonction militaire (MIL) (**Aucune donnée**)

5.1.5. Les vestiges liés à la fonction résidentielle (RESID)

Les vestiges associés à la fonction résidentielle sont nombreux et permettent de clairement distinguer deux manières d'ériger les habitats : sur poteaux et sur fondations en pierre.

Les maisons en bois et en torchis – Quatre maisons en matériaux légers (HB) ont été repérées tant sur la rive gauche (HB1 = **41-017**, HB2 = **41-018** et HB3 = **41-019**[448]) que sur la rive droite de la Meuse (HB4 = **41-020**[449]) (Fig. 78). Les indices récoltés n'ont pas permis de restituer leur plan, excepté pour l'habitat 4 (**41-020**). Ce dernier se présente sous la forme d'une bâtisse de plan rectangulaire, érigée sur poteaux plantés, à l'élévation faite de bois et de torchis. Ses dimensions atteignent 4,50 m de large et 6 m de long et son petit côté est tourné vers la

[445] LEHANCE, GAVA & WITVROUW, 1999, p. 82-83.
[446] WILLEMS & DEJAIVE, 1996, p. 54 ; WILLEMS & DEJAIVE, 1998, p. 86.
[447] WITVROUW, 1985-1986, p. 87 ; WITVROUW *et al.*, 1993-1995, p. 105.
[448] **HB1** = WILLEMS & DEJAIVE, 1996, p. 53 ; WILLEMS, 1996-1997, p. 95 ; **HB2** = WILLEMS, 1968, p. 12, n° 28 ; **HB3** = WILLEMS, 1993.
[449] WITVROUW *et al.*, 1993-1995, p. 64-66.

voirie. Cette maison est datée de l'époque flavienne tout comme, sans doute, les autres habitats en bois.

Les maisons longues sur fondations en pierre – On dénombre au moins quinze demeures construites sur des fondations en dur (HP), auxquelles s'ajoutent trois celliers isolés aux parois maçonnés (C), contemporains de cette phase d'aménagement domestique. En rive gauche, ces structures se concentrent essentiellement au nord de l'actuelle rue du Soir Paisible (H1 = **41-021** à H13 = **41-035**[450]), et, dans une moindre mesure, le long de la rue du Pont (C1 = **41-030** et C2 = **41-033**[451]), tandis qu'en rive droite, elles ont toutes été découvertes le long de la Grand Route (H14 = **41-036** ; H15 = **41-037** ; C3 = **41-038**[452]) (Fig. 78).

Les **maisons** sur fondations en pierre succèdent aux quelques habitats flaviens en matériaux légers. L'une d'entre elles, la maison 15, reprend d'ailleurs le périmètre de l'ancien habitat en bois 4 (**41-020**). La phase du bâti en dur est assez bien appréhendée grâce à une bonne connaissance des plans des maisons. Ces dernières prennent une forme allongée (ou *Streifenhaüser*) et leur pignon est tourné vers la voirie. Leurs dimensions moyennes sont de l'ordre de 5,40 m de largeur et de 9,30 m de longueur pour les plus petits modules et de 8 m de largeur et de 16,30 m de longueur pour les plus grands. Quelques bâtisses affichent clairement des cloisonnements internes, divisant ainsi l'espace en deux ou plusieurs pièces, dont certaines sont d'ailleurs chauffées par hypocauste (ex. H15). S'ajoute à ces aménagements la présence d'une cave à l'avant ou à l'arrière de la maison (ex. H3, H7 et H8). Quant aux structures annexes, elles sont généralement placées à l'arrière des propriétés et concernent souvent des puits, plus rarement des celliers externes (ex. H12). Enfin, la plupart de ces demeures sont mitoyennes et cette absence d'espace entre les maisons suggère une occupation assez dense de l'espace habité, notamment en rive gauche. Quant aux **caves** isolées, elles sont de forme rectangulaire (5,2 m x 5,8 m) et leurs parois sont maçonnées.

Le bâti en dur prend cours à l'aube du II^e^ siècle après J.-C. et persiste jusqu'au déclin du site, dans le troisième quart du III^e^ siècle après J.-C. La maison 2 (**41-022**) fait toutefois office d'exception en étant construite plus tardivement, dans le courant du III^e^ siècle. Notons enfin qu'à la fin de ce même siècle, de nombreuses maisons sont détruites par le feu (H3, H7, H14 à H15) et que la maison 7 (**41-027**) est réoccupée au IV^e^ siècle.

---

[450] **HP1** = WILLEMS, 1968, p. 13, n^os^ 35-36 ; **HP2** = *Idem*, p. 11, n° 20 ; **HP3** = AMAND & WILLEMS, 1963 ; WILLEMS, 1968, p. 10, n° 14 ; **HP4** = BRULET, 2008b, p. 384, fig. 174 ; **HP5** & **HP6** = WILLEMS, LAUWERIJS & BOURLET, 1966, p. 123 ; **HP7** = WILLEMS, 1968, p. 10, n° 15 ; **HP8** & **HP9** = BRULET, 2008b, p. 384, fig. 174 ; **HP10** & **HP11** = WILLEMS, 1972 ; DE BERNARDY DE SIGOYER, 2000 ; **HP12** = BRULET, 2008b, p. 384, fig. 174 ; **HP13** = BRULET, 2008b, p. 384, fig. 174.

[451] **C1** = WILLEMS, 1968, p. 9, n° 5 ; **C2** = *Idem*, p. 8-9, n° 4.

[452] **H14** = WILLEMS, 1969, p. 61 ; WITVROUW *et al.*, 1993-1995, p. 70-73 ; **H15** = WILLEMS, 1969, p. 61 ; WILLEMS, 1972, p. 114-116 ; WITVROUW *et al.*, 1993-1995, p. 114-116 ; **C3** = LEHANCE, GAVA & WITVROUW, 1999, p. 82-83.

5.1.6. Les vestiges liés à la fonction commerciale (COM)

Trois bâtisses érigées sur fondations en pierre peuvent être assimilées à des **entrepôts** (ou *horrea*). Une a été découverte en rive droite, le long de la Grand Route (**41-039**[453]) et les deux autres sur l'autre rive de la Meuse, non loin de ses berges (**41-040**[454] et **41-041**[455]) (Fig. 78).

L'**entrepôt 1** (**41-039**) est long d'au moins 19 m. Son espace interne est divisé par une cloison transversale, formée d'un rang de moellons associé à une base de pilier carrée (0,6 x 0,55 m). L'une des pièces ainsi aménagée est dotée d'un hypocauste. L'aile avant de la bâtisse, entre la cloison interne et le mur de fondation longeant la chaussée, occupe l'emplacement habituel d'une galerie-portique. Ce bâtiment est aménagé au début du II^e^ siècle après J.-C. et est détruit par un incendie dans le deuxième quart du III^e^ siècle.

Les **entrepôts 2** et **3** (**41-040** et **41-041**) sont de forme rectangulaire. L'*horreum* 2 présente une largeur de 8,12 m et une longueur de 22 m, tandis que le troisième est large de 12,76 et long de 13,92 m. Ils sont érigés au début du II^e^ siècle après J.-C. et demeurent certainement en activité jusqu'au déclin de l'agglomération.

5.1.7. Les vestiges liés à la fonction artisanale (ART)

Huit ateliers artisanaux (A) et une zone comprenant des indices artisanaux indirects (ZA) ont été repérés sur le site. Les activités concernées sont principalement tournées vers les artisanats du feu (travail de la céramique et du fer), dans une moindre mesure, tournées vers la transformation des matières végétales (activité de panification).

L'artisanat du feu – Le travail de la **céramique** est le premier artisanat avéré sur le site. Il se décline en deux ateliers repérés en rive gauche, au nord de l'actuelle rue du Soir Paisible (A1 = **41-042** et A2 = **41-043**[456]) (Fig. 78).

L'**officine de potiers 1** (**41-042**) est composée de trois fours disposés en batterie. Ces derniers sont de formes circulaires et présentent un diamètre moyen de 1,40 m. Ils sont à sole suspendue, à foyer unique et à tirage vertical. La zone de travail est complétée par trois autres foyers à la destination incertaine et de deux fosses attribuées au traitement de l'argile et qui comportent encore de la terre de teinte gris noir, du charbon de bois, des lambeaux de terre plastique et des rebus de production. Les poteries issues de cet atelier se déclinent en de la

[453] WITVROUW *et al.*, 1993-1995, p. 73-74.
[454] WILLEMS, 1968, p. 29, n° 13.
[455] BRULET, 2008b, p. 384, fig. 174.
[456] **A1** = AMAND, DOCQUIER & WILLEMS, 1962 ; Willems, 1968, p. 10, n° 18 ; **A2** = DANDOY, 1968 ; WILLEMS, 1968, p. 12, n° 26.

vaisselle fine de table, des amphores, des cruches-amphores, des céramiques domestiques et de la céramique commune à vocation culinaire. D'après les datations archéomagnétiques, les fours de cet atelier ont fonctionné entre 50 et 70 après J.-C.[457]

De l'**officine de potiers 2** (**41-043**) ne subsiste qu'un four partiellement conservé, qui devait prendre une forme circulaire et présenter un diamètre de 1,40 m. La céramique produite par cette structure de chauffe n'a malheureusement pas pu être déterminée. Cet atelier fonctionne, quant à lui, à la fin du I^er^ siècle après J.-C[458].

Le **travail du fer** se développe à la suite de l'activité des potiers. Les métallurgistes s'installent tant en rive droite, où l'on compte au moins deux ateliers (A3 = **41-044** et A4 = **41-045**[459]), qu'en rive gauche, où on comptabilise trois lieux de productions (A5 = **41-046** ; A6 = **41-047** et A7 = **41-048**[460]) et une zone ayant livré des déchets de production (**41-049**[461]) (Fig. 78).

L'**atelier de métallurgiste 1** (**41-044**) est de loin le mieux appréhendé et se compose d'un bas-fourneau et d'un four aménagé postérieurement à ce dernier. Le bas-fourneau prend la forme d'une cuvette (050 m x 0,55 m) creusée dans l'argile, aux parois verticales rubéfiées et conservées sur une hauteur de 10 à 15 cm. Le fond de la structure en argile cuite est en pente vers l'orifice de défournement situé au nord-ouest. Le sol des alentours est jonché de fragments de limonite. Du four, il ne subsiste que la partie inférieure, composée d'une cuvette rectangulaire (1,40 m x 1 m), profonde de 0,20 m. Ses parois et son fond sont rubéfiés sur une épaisseur d'environ 3 cm. Le four est protégé par un appentis, matérialisé par la présence de trois trous de poteaux. La destination de cette structure de chauffe reste inconnue. La zone artisanale est complétée par une large fosse pouvant avoir été utilisée comme fosse de stockage de matières premières pour les fondeurs. Cet atelier est daté de la deuxième moitié du I^er^ siècle après J.-C.

Les autres **ateliers de métallurgistes** (**41-045** à **41-048**) sont appréhendés grâce à la découverte d'édifices de petites dimensions auxquels sont associés des scories de fer, attribués à des résidus de l'activité de forgeage. Ces forges apparaissent au début du II^e^ siècle après J.-C., hormis celle implantée en rive droite qui débute ses activités plus tôt, dès la fin du I^er^ siècle après J.-C.

---

[457] DANDOY, 1968, p. 18 ; DERU, 1996, p. 265.
[458] DERU, 1996, p. 265.
[459] **A3** = WITVROUW *et al.*, 1993-1995, p. 66-68 ; **A4** = GAVA & WITVROUW, 2010, p. 111-112.
[460] **A5** = WILLEMS, LAUWERIJS & BOURLET, 1966, p. 123 ; MIGNOLET, 1967 ; WILLEMS, 1968, p. 12, n° 25 ; **A6** = WILLEMS, DEJAIVE & MOMBER, 1998, plan général, H ; **A7** = WILLEMS, 1972 ; DE BERNARDY DE SIGOYER, 2000.
[461] WILLEMS, 1968, p. 13, n° 30.

Enfin, la concentration importante d'indices artisanaux indirects repérés en rive gauche (**41-049**) est également liée à cette activité de forgeage. Ces déchets proviennent peut-être de l'une des forges contemporaines localisées sur la même rive ou d'un autre lieu de travail restant à découvrir.

L'artisanat des matières végétales – Les recherches ont livré un site de production lié à la transformation des matières végétales, sans doute une ou des **boulangeries**. Les vestiges associés à ce ou ces lieux de panification probables ont été découverts en rive gauche, au nord de la rue du Soir Paisible, non loin des berges de la Meuse (**41-050**[462]) (Fig. 78). Ils se déclinent en plusieurs fours prenant la forme d'aires de combustions recouvertes de carrés de terres cuites et de tuiles. Cette zone est antérieure à l'aménagement de la rue interne daté du début du II^e^ siècle après J.-C. et remonte donc au moins à l'époque flavienne.

5.1.8. Les vestiges liés à la fonction de services (SERV)

C'est au sein de la rive droite, en bordure de la chaussée Tongres-Metz, qu'ont été découverts les restes de **latrines** publiques (**41-051**[463]) (Fig. 78). La bâtisse est construite sur des fondations en pierre et est de forme rectangulaire. Elle présente une largeur de 6,20 m et une longueur de 9,20 m. Au sein de l'espace interne, une rigole court le long des murs. Sa construction doit être contemporaine de celle du complexe balnéaire qui s'élève à un peu plus d'une quinzaine de mètres au sud-est (**41-052**), soit le début du II^e^ siècle après J.-C., et son utilisation doit avoir au moins perduré jusqu'au milieu du siècle suivant.

5.1.9. Les vestiges liés à la fonction de loisirs (LOIS)

Les vestiges liés à la fonction de loisirs se résument à un **ensemble balnéaire**, exhumé comme susmentionné non loin des latrines publiques (**41-051**). Construit en retrait de la chaussée principale, son accès s'effectuait par le biais d'une rue interne (**41-016**), défilant devant sa façade sud-est (**41-052**[464]) (Fig. 78). Le complexe s'étend sur une superficie de 177,50 m², dans une zone en forte pente. Orienté nord-est/sud-ouest, l'édifice a au moins connu deux phases d'aménagement et une phase de réfection. Les structures de la phase primitive sont peu nombreuses et se limitent à quelques murs ainsi qu'à des fragments de *tubuli* et de *tegulae*. La seconde phase est, en revanche, mieux appréhendée et est assez proche du premier état de construction. Les thermes se composent d'un *praefornium* localisé au sud-ouest de la bâtisse qui chauffe un *caldarium* doté de deux exèdres (l'une axiale, l'autre latérale), elles-mêmes

[462] WILLEMS, 1996-1997, p. 95 ; WILLEMS & DEJAIVE, 1996, p. 54.
[463] WILLEMS, 1969, p. 61.
[464] WITVROUW, 1985-1986.

équipées d'une baignoire. Quant au *tepidarium*, il doit se situer dans l'alignement des pièces précédentes, à l'ouest, tandis que le *frigidarium* se trouve au sud-est du *caldarium*. La phase de réfection concerne principalement les façades sud-ouest et nord-ouest du *caldarium*. L'état primitif de l'ensemble balnéaire est daté de la première moitié du II^e^ siècle après J.-C. et le deuxième état dans la seconde moitié de ce même siècle. L'abandon des thermes doit se situer vers le milieu du III^e^ siècle, mais ne subit de destructions majeures que dans le dernier quart du IV^e^ siècle. Durant l'Antiquité tardive, il semble que les thermes soient réoccupés et que la bâtisse change de fonction[465].

5.1.10. Les vestiges liés à la fonction funéraire (FUN) (**Aucune donnée**)

[465] BRULET, 2008b, p. 385.

5.1.11. Tableau récapitulatif des données

N°	Description	Id1	Fonction	Id2	Interprétation	Id3	Parc. cadast.	X	Y	Niv Loca	Chrono1	Chrono 2	M.S. (valeur)
001	Route empierrée	1	COMMU	1	Tongres-Metz	1	(A) 494h	218370	137794	1	< 41	< 2	■
002	Route empierrée	1	COMMU	1	Tongres-Metz	1	(A) 494a	218363	137778	1	< 41	< 2	■
003	Route empierrée	1	COMMU	1	Tongres-Metz	1	(A) 89r	218357	137743	1	< 41	< 2	■
004	Route empierrée	1	COMMU	1	Tongres-Metz	1	(A) 89r	218350	137722	1	< 41	< 2	■
005	Route empierrée	1	COMMU	1	Tongres-Metz	1	(A) 89r	218349	137714	1	< 41	< 2	■
006	Route empierrée	1	COMMU	1	Tongres-Metz	1	(A) 89r	218335	137659	1	< 41	< 2	■
007	Route empierrée	1	COMMU	1	Tongres-Metz	1	(A) 89r	218332	137651	1	< 41	< 2	■
008	Route empierrée	1	COMMU	1	Tongres-Metz	1	(A) /	218328	137634	1	< 41	< 2	■
009	Route empierrée	1	COMMU	1	Tongres-Metz	1	(A) 89w	218324	137611	1	< 41	< 2	■
010	Route empierrée	1	COMMU	1	Tongres-Metz	1	(O) /	218418	137391	1	< 41	< 2	■
011	Route empierrée	1	COMMU	1	Tongres-Metz	1	(O) /	218559	137404	1	< 41	< 2	■
012	Route empierrée	1	COMMU	1	Diverticule 1	1	(A) 89r	218925	137647	1	[< 50]	[< 2]	■
013	Route	1	COMMU	1	Diverticule 2	1	(A) 303g2	218197	137529	1	[< 50]	[< 2]	■
014	Route empierrée	1	COMMU	1	Diverticule 3	1	(O) 49w2	218665	137468	1	[< 50]	[< 2]	■
015	Chemin empierré	1	COMMU	1	Rue interne 1	1	(A) 89r	218365	137699	1	< IIa	< 4	■
016	Chemin empierré	1	COMMU	1	Rue interne 2	1	(O) 95h3	218555	137342	1	< IIa	< 4	■
017	Bâtisse partielle sur poteaux	1	RESID	1	Habitat bois 1	1	(A) 89r	218353	137702	1	IB [Flav.]	3	■
018	Bâtisse partielle sur poteaux	1	RESID	1	Habitat bois 2	1	(A) 89r	218308	137679	1	[69/70-100]	3	■
019	Bâtisse partielle sur poteaux	1	RESID	1	Habitat bois 3	1	(A) 303g2	218162	137503	1	[69/70-100]	3	■
020	Bâtisse sur poteaux	1	RESID	1	Habitat bois 4	1	(O) 93w	218565	137392	1	69/70-100	3	■
021	Bâtisse sur fondations en dur	1	RESID	1	Habitat pierre 1 (Streifenhaus)	1	(A) 89r	218348	137763	1	[IIa-IIIc]	[4-5]	■
022	Bâtisse sur fondations en dur	1	RESID	1	Habitat pierre 2 (Streifenhaus)	1	(A) 89r	218336	137740	1	III	5	■
023	Bâtisse sur fondations en dur	1	RESID	1	Habitat pierre 3 (Streifenhaus)	1	(A) 89r	218334	137734	1	IIa-IIIc	4-5	■
024	Bâtisse sur fondations en dur	1	RESID	1	Habitat pierre 4 (Streifenhaus)	1	(A) 89r	218329	137724	1	[IIa-IIIc]	[4-5]	■
025	Bâtisse sur fondations en dur	1	RESID	1	Habitat pierre 5 (Streifenhaus)	1	(A) 89r	218358	137762	1	[IIa-IIIc]	[4-5]	■
026	Bâtisse sur fondations en dur	1	RESID	1	Habitat pierre 6 (Streifenhaus)	1	(A) 89r	218358	137755	1	[IIa-IIIc]	[4-5]	■
027	Bâtisse sur fondations en dur	1	RESID	1	Habitat pierre 7 (Streifenhaus)	1	(A) 89r	218355	137745	1	[IIa-IIIc]	[4-5]	■
028	Bâtisse sur fondations en dur	1	RESID	1	Habitat pierre 8 (Streifenhaus)	1	(A) 89r	218353	137739	1	[IIa-IIIc]	[4-5]	■
029	Bâtisse sur fondations en dur	1	RESID	1	Habitat pierre 9 (Streifenhaus)	1	(A) 89r	218347	137727	1	[IIa-IIIc]	[4-5]	■
030	Cellier maçonné	1	RESID	1	Cave isolée 1	1	(A) /	218252	137526	1	[IIa-IIIc]	[4-5]	■
031	Bâtisse sur fondations en dur	1	RESID	1	Habitat pierre 10 (Streifenhaus)	1	(A) 89r	218289	137651	1	[IIa-IIIc]	[4-5]	■
032	Bâtisse sur fondations en dur	1	RESID	1	Habitat pierre 11 (Streifenhaus)	1	(A) /	218277	137638	1	[IIa-IIIc]	[4-5]	■
033	Cellier maçonné	1	RESID	1	Cave isolée 2	1	(A) 310e4	218227	137559	1	[IIa-IIIc]	[4-5]	■
034	Bâtisse sur fondations en dur	1	RESID	1	Habitat pierre 12 (Streifenhaus)	1	(A) 89r	218355	137696	1	[IIa-IIIc]	[4-5]	■
035	Bâtisse sur fondations en dur	1	RESID	1	Habitat pierre 13 (Streifenhaus)	1	(A) 89r	218359	137720	1	[IIa-IIIc]	[4-5]	■
036	Bâtisse sur fondations en dur	1	RESID	1	Habitat pierre 14 (Streifenhaus)	1	(O) 93w	218573	137396	1	IIa-IIIb	4-5	■

037	Bâtisse sur fondations en dur	1	RESID	1	Habitat pierre 15 (Streifenhaus)	1	(O) 93x	218551	137391	1	IIa-IIIb	4-5	
038	Cellier maçonné	1	RESID	1	Cave isolée 3	1	(O) 49w2	218659	137472	1	[IIa-IIIc]	[4-5]	
039	Édifice sur fondations en dur	1	COM	1	*Horreum* 1	2	(O) 93w	218565	137392	1	IIa-IIIb	4-5	
040	Édifice sur fondations en dur	1	COM	2	*Horreum* 2	2	(A) 89r	218347	137710	1	[IIa-IIIc]	[4-5]	
041	Édifice sur fondations en dur	1	COM	2	*Horreum* 3	2	(A) 89r	218358	137708	1	[IIa-IIIc]	[4-5]	
042	3 fours en batterie et 3 foyers	1	ART	1	Atelier 1 de potiers	1	(A) 89r	218376	137753	1	50-70	2-3	
043	Four	1	ART	1	Atelier 2 de potiers	1	(A) 494k	218320	137781	1	Id	3	
044	Bas-fourneau et four	1	ART	1	Atelier de métallurgistes (fer : réduction)	1	(O) 93w	218573	137396	1	Ic-Id	2-3	
045	Petite bâtisse et scories de fer	1	ART	1	Atelier 4 de forgerons	1	(O) 139c	218720	137434	1	av. IIa	3	
046	Petite bâtisse et scories de fer	1	ART	1	Atelier 5 de forgerons	1	(A) 494k	218379	137765	1	[IIa-IIIc]	[4-5]	
047	Petite bâtisse et scories de fer	1	ART	1	Atelier 6 de forgerons	1	(A) 494k	218341	137769	1	[IIa-IIIc]	[4-5]	
048	Petite bâtisse et scories de fer	1	ART	1	Atelier 7 de forgerons	1	(A) 89r	218285	137646	1	[IIa-IIIc]	[4-5]	
049	Scories de fer	2	ART	1	Travail du fer	1	(A) 89r	218359	137715	1	[IIa-IIIc]	[4-5]	
050	Fours	1	ART	1	Boulangerie(s) 8	1	(A) 89r	218354	137702	1	IB [Flav.]	3	
051	Bâtiment sur fondations en dur avec rigole interne	1	SERV	1	Latrines publiques	1	(O) 105m2	218378	137267	1	[IIa-IIIc]	4-5	
052	Édifice thermal	1	LOIS	1	Thermes publics	1	(O) 105n2	218399	137247	1	IIA-260	4-5	

Légende : < (à partir de) ; av. (avant) ; A (Amay) ; cé (céréales) ; cér. (céramique) ; E. balnéaire (ensemble balnéaire) ; hab. (habitat) ; O (Ombret).

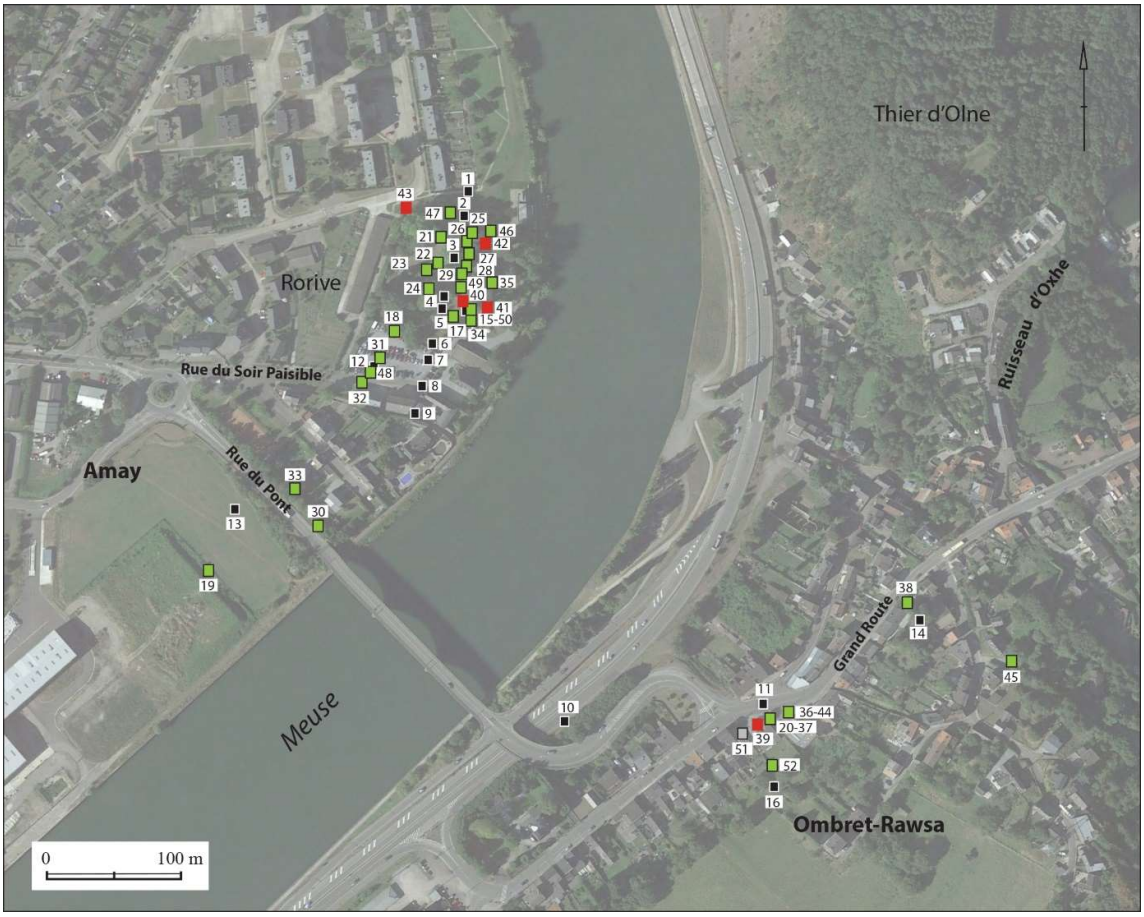

Fig. 78. Répartition des vestiges au sein de la topographie actuelle, pointés dans la couleur correspondant à leur valeur en tant que marqueurs spatiaux : inclusive (vert), exclusive (rouge), neutre (noir) et indéterminée (gris) (fond de carte Google Earth Pro © 2019, image satellite datée du 09/09/2016).

5.1.12. Niveau de fiabilité accordée à l'occupation : **agglomération avérée**.

5.2. Les phases topo-chronologiques

5.2.1. Phase 1 (-20/-15 à + 40) /

5.2.2. Phase 2 (40-69/70) (Fig. 79 & Fig. 80)

Superficie supposée du centre habité – /

Distance centre habité- zone périphérique - /

Découpage spatial – La chaussée Tongres-Metz est aménagée dès le règne de Claude (41-54) et est sans doute suivie par la construction des trois diverticules.

Limites des propriétés – /

Topographie des zones fonctionnelles – Les seules traces archéologiques attestées durant les premières années de l'occupation sont liées à des installations artisanales établies en

bordure de la chaussée Tongres-Metz. La rive gauche est ainsi occupée par une officine de potiers (**41-042**), tandis que des métallurgistes spécialisés dans la réduction du fer développent leurs activités de l'autre côté du fleuve (**41-044**).

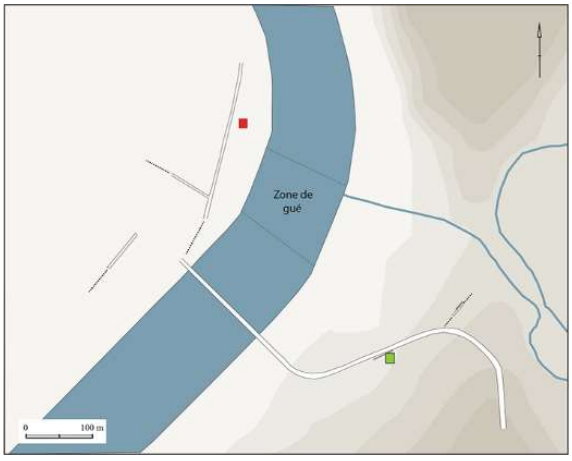

Phase 2 (40-69/70)
Fig. 79. Implantation des marqueurs spatiaux (vert = inclusifs ; rouge = exclusifs) (Infographie © UCLouvain-CRAN).
Fig. 80. Restitution du paysage construit en fonction des axes de circulation associés et de l'axe fluvial sous sa forme canalisée (Infographie © UCLouvain-CRAN).

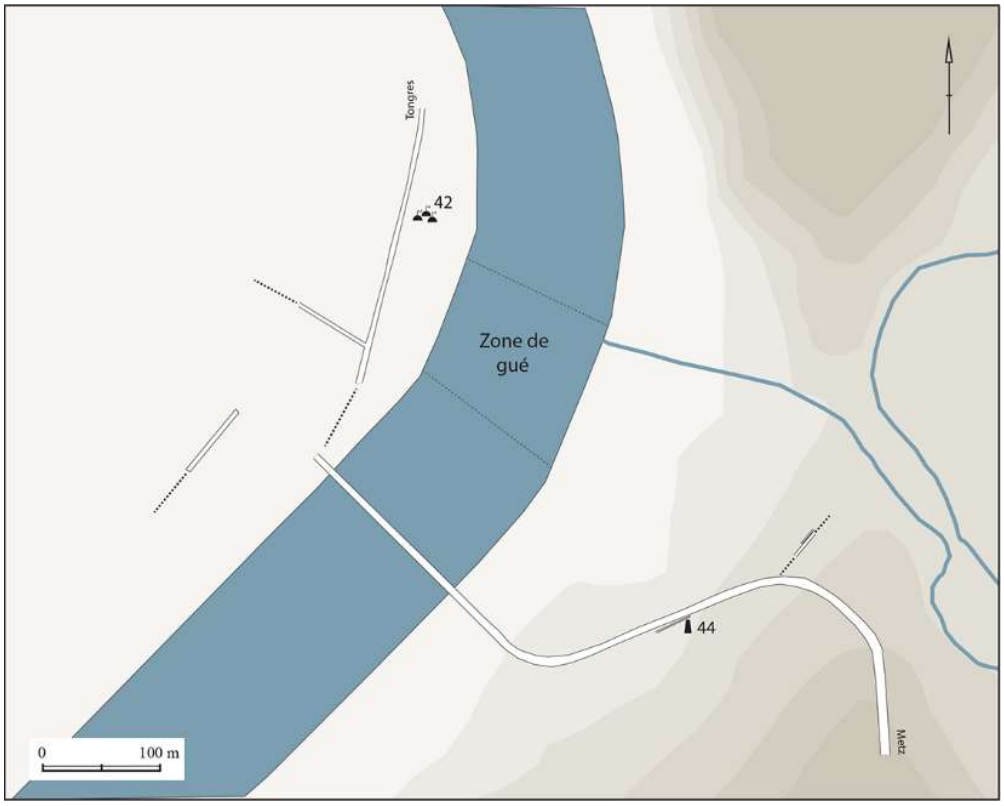

5.2.3. Phase 3 (69/70-100) (Fig. 81 & Fig. 82)

Superficie supposée du centre habité – 2,2 ha (rive gauche) et 1,4 ha (rive droite). Total : 3,6 ha.

Distance centre habité- zone périphérique –

À partir du noyau habité en rive gauche :

- Secteur périphérique nord (**41-042** et **41-043**) : à la limite de l'espace habité.

Découpage spatial – Le réseau routier se maintient en l'état.

Limites des propriétés – /

Topographie des zones fonctionnelles – Les premières maisons en bois (**41-017** à **41-020**) sont archéologiquement attestées dès la période flavienne. Elles se mêlent à des lieux de production dont le nombre s'accroît et qui, par leur nature, renforcent les deux pôles d'activités spécialisées mis en place à la phase précédente. La rive droite reste ainsi aux mains des métallurgistes (**41-044**) qui consolident leur présence en établissant un nouveau lieu de travail à l'est de l'occupation (**41-045**). La rive gauche continue, quant à elle, à être privilégiée par les potiers (**41-042**) qui implantent également une nouvelle zone d'activités juste en face de la première officine, de l'autre côté de la chaussée (**41-043**). S'ajoutent, pour ce côté du fleuve et intégrés à l'espace habité, un ou des ateliers spécialisés dans la panification (**41-050**).

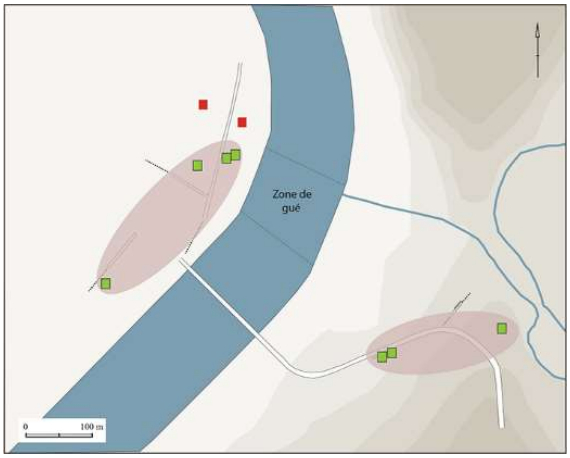

Phase 3 (69/70-100)

Fig. 81. Répartition des marqueurs spatiaux (vert = inclusifs ; rouge = exclusifs) et estimation de la superficie habitée (Infographie © UCLouvain-CRAN).

Fig. 82. Restitution du paysage construit en fonction des axes de circulation associés et de l'axe fluvial sous sa forme canalisée (Infographie © UCLouvain-CRAN).

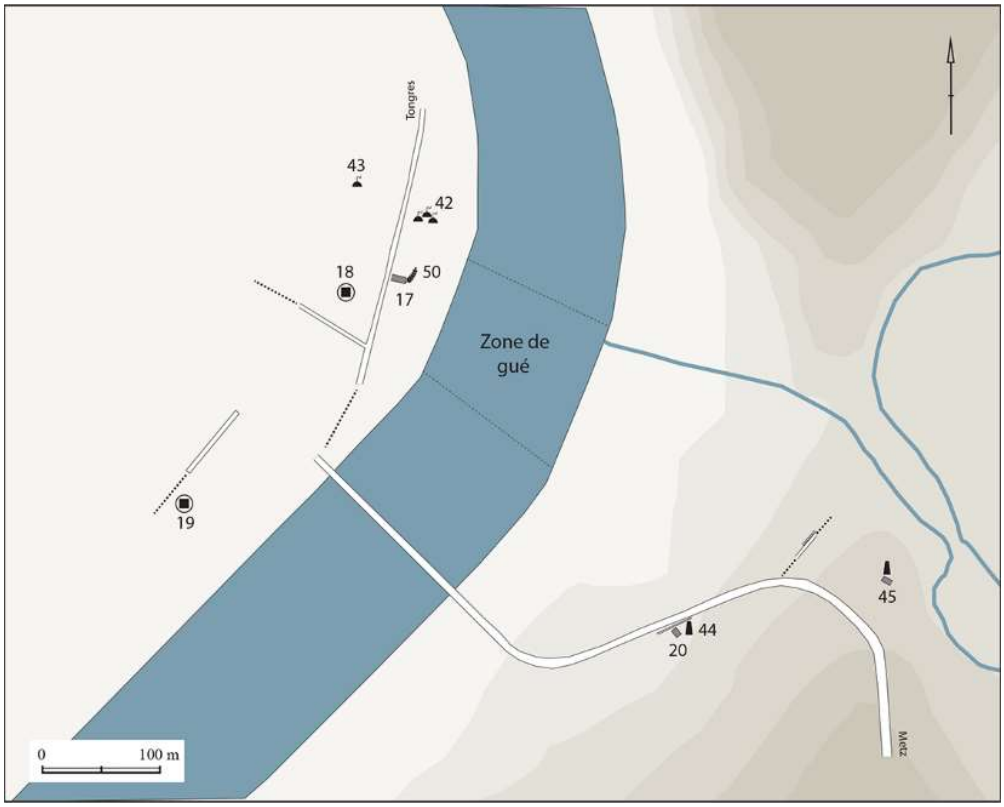

5.2.4. Phase 4 (100-172/174) (Fig. 83 & Fig. 84)

Superficie supposée du centre habité – 4,3 ha (rive gauche) et 2,7 ha (rive droite). Total : 7 ha.

Distance centre habité- zone périphérique – /

Découpage spatial – Au réseau routier, sont jointes, dès le II^e^ siècle après J.-C., deux rues internes empierrées. La première, en rive gauche, permet un accès au fleuve depuis la chaussée principale, tandis que la seconde, en rive droite, rend un accès possible aux thermes publics (**41-051**), construits en retrait de la chaussée Tongres-Metz.

Limites des propriétés – Les maisons, désormais construites sur des fondations en pierre, épousent un plan allongé bien défini et généralisé. Il est cependant impossible d'affirmer si ces demeures ont pu épouser le périmètre des habitats précédents, sauf peut-être dans le cas de la maison en pierre 15 (**41-037**) située en rive droite. La plupart des maisons érigées en rive gauche sont mitoyennes, ce qui atteste d'une densification marquée de l'occupation à cet endroit. Elles s'insèrent dans des parcelles allongées (ou type « laniéré »), larges de 5 m à 8 m.

Topographie des zones fonctionnelles – À l'aube du II^e^ siècle après J.-C., la bourgade connaît des modifications assez importantes dans l'organisation de ses lieux fonctionnels. Les officines de potiers, en rive gauche, tout comme les installations des métallurgistes, en rive droite, disparaissent. Le travail du fer n'est cependant pas abandonné, mais est désormais délocalisé en rive gauche où plusieurs ateliers fleurissent à l'entrée septentrionale du site (**41-046** et **41-047**), le long du diverticule menant à l'établissement rural installé plus à l'ouest (**41-048**) et peut-être même au cœur de l'occupation, à proximité de la rue interne (**41-049**). Ces lieux de production sont bien intégrés parmi les habitats, établis à même l'avant (**41-048**) ou à l'arrière des maisons (**41-046**). La rive gauche accueille ainsi les seules zones artisanales attestées pour cette phase d'occupation, auxquelles s'ajoutent de probables emplacements commerciaux (**41-040** et **41-041**). La rive droite, quant à elle, développe des lieux fonctionnels à caractère public, dont la construction est permise grâce à un aplanissement des terrains à l'ouest de l'occupation, réalisé en entaillant largement la colline, et auquel s'ajoute la construction d'un long mur de soutènement. L'espace ainsi dégagé s'ouvre sur la chaussée et on y érige des latrines (**41-051**), des thermes publics (**41-052**) et un probable entrepôt (**41-039**)[466].

[466] WITVROUW *et al.*, 1993-1995, p. 105.

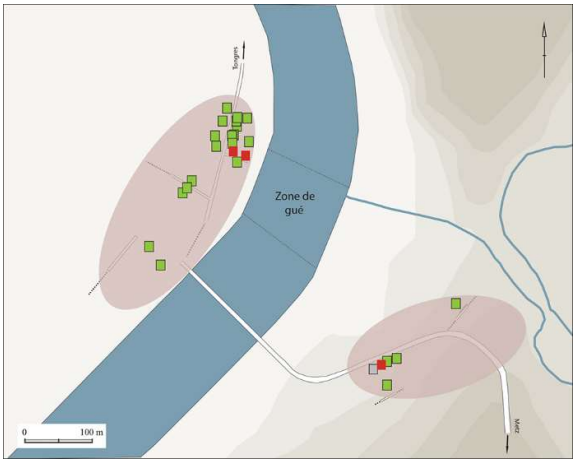

Phase 4 (100-172/174)

Fig. 83. Répartition des marqueurs spatiaux (vert = inclusifs ; rouge = exclusifs ; gris = indéterminés) et estimation de la superficie habitée (Infographie © UCLouvain-CRAN).

Fig. 84. Restitution du paysage construit en fonction des axes de circulation associés et de l'axe fluvial sous sa forme canalisée (Infographie © UCLouvain-CRAN).

5.2.5. Phase 5 (172/174-270/275) (Fig. 85 & Fig. 86)

Superficie supposée du centre habité – La superficie évaluée pour chaque noyau reste inchangée, soit une surface totale de 7 ha.

Distance centre habité- zone périphérique – /

Découpage spatial – Le réseau routier se maintient en l'état.

Limites des propriétés – L'organisation parcellaire précédente est également conservée.

Topographie des zones fonctionnelles – La fin du II^e^ siècle ne s'ouvre pas sur de profonds changements dans la répartition des zones fonctionnelles. On note par ailleurs la

construction d'une nouvelle maison en rive gauche, à l'ouest de la chaussée (**41-022**), ce qui tend à montrer que le secteur septentrional de ce côté de la voie était encore assez libre pour accueillir de nouveaux habitats. Le III^{e} siècle est, en revanche, marqué par la destruction de plusieurs demeures tant en rive gauche (**41-023** et **41-027**) qu'en rive droite (**41-036** et **41-037**), victimes à cet endroit d'un incendie. Le feu ravage également, de ce côté du fleuve, le probable entrepôt (**41-038**) aménagé non loin de ces dernières maisons.

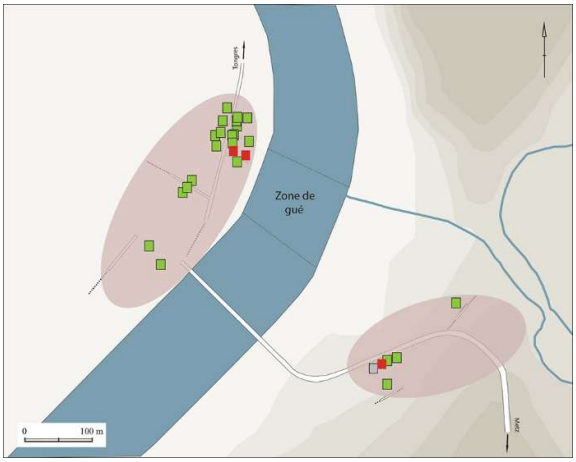

Phase 5 (172/174-270/275)
Fig. 85. Répartition des marqueurs spatiaux (vert = inclusifs ; rouge = exclusifs ; gris = indéterminés) et estimation de la superficie habitée (Infographie © UCLouvain-CRAN).
Fig. 86. Restitution du paysage construit en fonction des axes de circulation associés et de l'axe fluvial sous sa forme canalisée (Infographie © UCLouvain-CRAN).

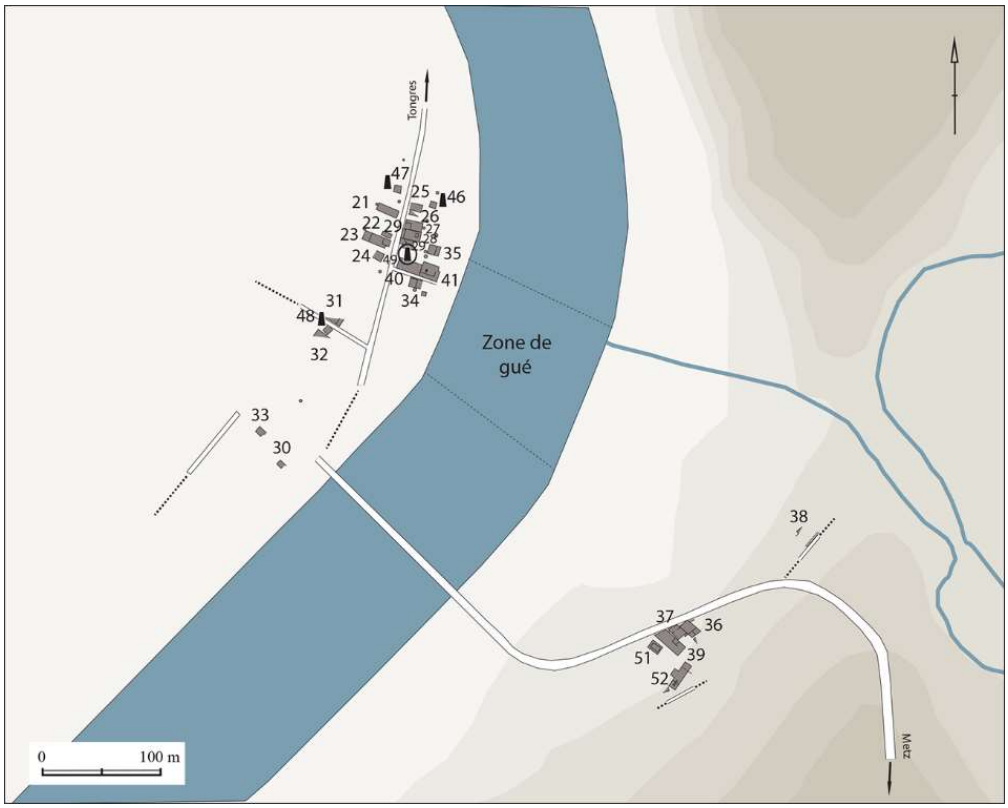

6. Analyse de l'organisation des espaces fonctionnels

6.1. Délimitation de la zone tampon

L'observation de la zone tampon établie à partir du plus ancien noyau habité appréhendé permet préalablement de constater que (Fig. 87) :

- Les marqueurs spatiaux à valeur inclusive qui permettent d'appréhender les centres habités sont implantés de la même manière tant en rive gauche qu'en rive droite de la Meuse. Durant toute la durée de l'occupation, s'ils vont avoir tendance à coloniser principalement les abords de la chaussée Tongres-Metz, ils vont également s'installer le long des axes routiers secondaires, donnant aux deux noyaux habités une **physionomie dilatée** ;
- La mixité des marqueurs spatiaux à valeur inclusive et à valeur exclusive, constatée au nord de l'occupation en rive gauche, illustre assez bien la variation de la limite de l'espace habité et des changements fonctionnels qui vont s'opérer dans ce secteur. En revanche, la présence de certains marqueurs spatiaux à valeur exclusive au sein même des espaces habités tant en rive gauche qu'en rive droite constituent une anomalie dans l'organisation fonctionnelle ;
- Hormis ces cas relevés, la dispersion et l'implantation des marqueurs spatiaux répondent assez bien à la valeur inclusive ou exclusive dont ils sont porteurs.

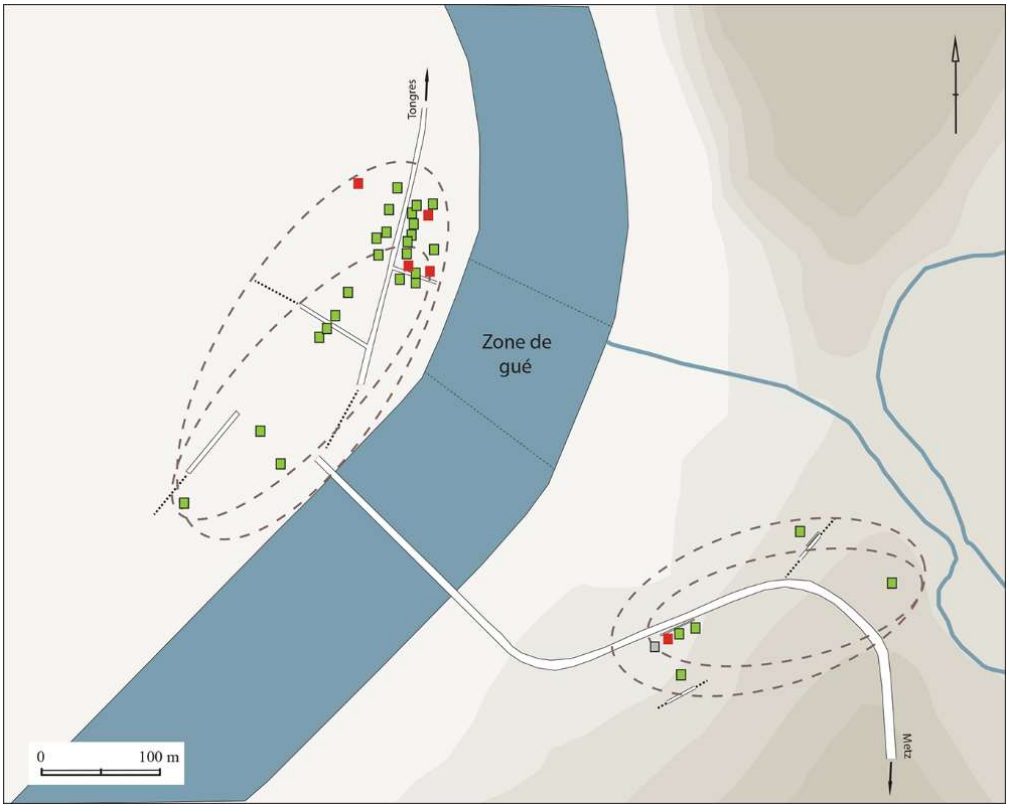

Fig. 87. Délimitation de la zone tampon et répartition des marqueurs spatiaux (vert = inclusifs ; rouge = exclusifs ; gris = indéterminés) toutes phases chronologiques confondues (Infographie © UCLouvain-CRAN).

6.2. Modélisation de la trajectoire individuelle de l'occupation

Phase 1 (-20/-15 à +40)	**Phase 2** (40-69/70)	**Phase 3** (69/70-100)
	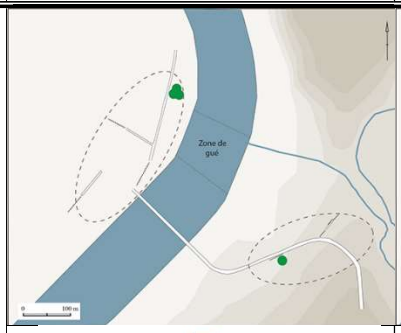	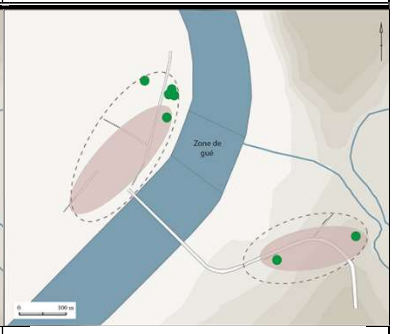
	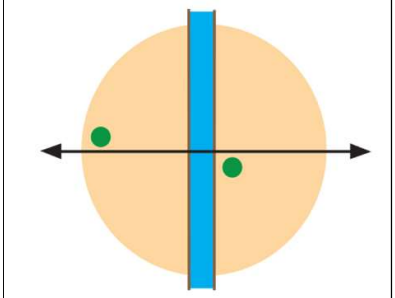	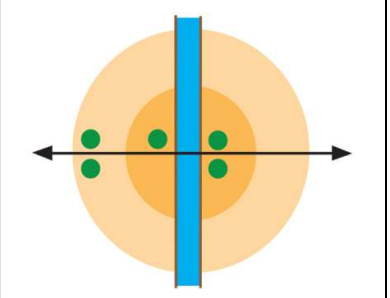
Phase 4 (100-172/174)	**Phase 5** (172/174-270/275)	
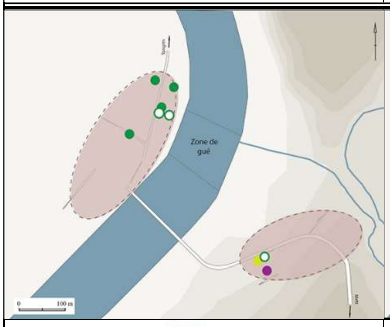	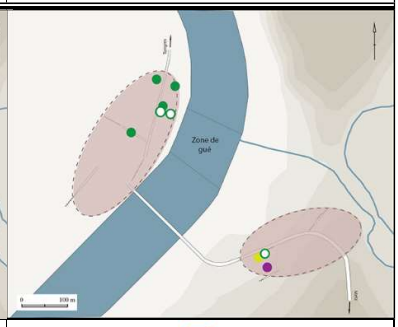	
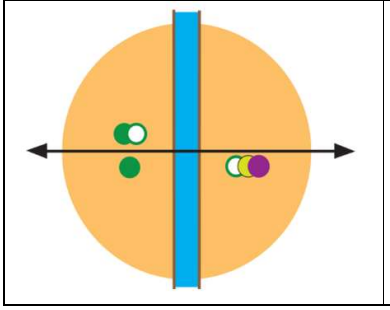	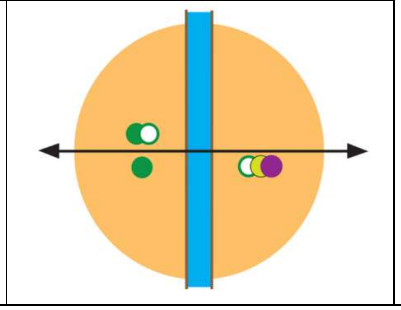	

Légende :

- Espace habité (orange foncé)
- Zone tampon (orange clair)
- Fonction commerciale (blanc cerné de vert)
- Fonction artisanale (vert)
- Fonction de services (jaune)
- Fonction de loisirs (mauve)

6.3. Analyse des zones fonctionnelles

Les fonctions intégrées au centre habité – La fonction résidentielle mise à part, les traces relevées dans la zone habitée sont liées aux fonctions commerciales, artisanales, de services et de loisirs :

- La fonction commerciale : elle est représentée par trois bâtiments hypothétiquement identifiés comme des *horrea* (**41-039** à **41-041**), relevant de la catégorie des marqueurs spatiaux à valeur exclusive. Leur intégration au sein de l'espace habité relève donc d'une anomalie dans l'organisation des fonctions, qui peut partiellement être expliquée en observant l'environnement dans lequel ces bâtisses sont érigées au début du II^e^ siècle après J.-C. (phase 4). Tous sont en effet implantés à des endroits stratégiques du site, assez favorables aux échanges commerciaux et dictés par le passage de la Meuse par laquelle peuvent transiter bon nombre de marchandises. Le premier entrepôt présumé, détecté en rive droite (**41-039**), trouve place en bordure du noyau habité, non loin des berges de la Meuse, et est directement desservi par le passage de la Tongres-Metz. L'implantation des deux autres *horrea* supposés (**41-040** et **41-041**) est assez similaire. Ces derniers se retrouvent non loin de la rive gauche de la Meuse, face à la zone de gué, et sont directement construits le long de la rue interne qui connecte ces lieux à la chaussée principale ;
- La fonction artisanale : elle est identifiée par des lieux artisanaux qui relèvent de marqueurs spatiaux à valeur inclusive. Ces derniers se déclinent en plusieurs forges ou (**41-045** à **41-048**), en une zone associée à cette activité (**41-049**) et en une ou plusieurs boulangeries (**41-050**). Ces lieux artisanaux sont intégrés à l'espace habité de manière assurée dès l'époque flavienne (phase 3) et, pour les ateliers avérés, leur localisation est principalement dictée par le passage de la chaussée Tongres-Metz ;
- La fonction de services : elle est associée à des latrines (**41-051**) qui sont construites sur la rive droite au début du II^e^ siècle après J.-C. (phase 4). Marqueur spatial à valeur indéterminée, l'édifice est établi le long de la Tongres-Metz ;
- La fonction de loisirs : elle est déterminée par un ensemble thermal (**41-052**), marqueur spatial à valeur inclusive par excellence. Ces thermes sont construits au début du II^e^ siècle (phase 4), sur la rive droite de la Meuse, là où les terrains sont moins sujets à la variation du cours du fleuve. Ils sont établis en retrait de la chaussée principale, mais connectés à celle-ci par une rue interne.

Les fonctions situées hors du centre habité – L'archéologie n'a jusqu'à présent mis en évidence qu'un seul secteur périphérique, relevant de la fonction artisanale. Ce dernier est

localisé au nord de l'occupation placée en rive gauche et se compose de deux ateliers de potiers, marqueurs spatiaux à valeur exclusive (**41-042** et **41-043**). Déployant leurs activités du milieu du I^er^ siècle après J.-C. jusqu'à la fin du siècle suivant (phases 2 et 3), ces artisans profitent du passage de la chaussée principale qui leur procure un passage régulier de clients et un accès aisé au réseau routier pour le transport de leurs marchandises.

Les anomalies fonctionnelles – L'anomalie détectée au sein de l'organisation fonctionnelle du site concerne la présence de marqueurs spatiaux à valeur exclusive, des probables entrepôts (**41-039** à **41-041**), au sein de l'espace habité (cf. supra).

Les fonctions associées – Plusieurs lieux fonctionnels peuvent être liés et combinés comme suit :

- Lieux résidentiels et lieux artisanaux : si l'existence de maisons-ateliers n'est pas (encore) reconnue sur le site, on ne peut nier l'étroite association des fonctions résidentielles et artisanales. Le meilleur exemple sont ces deux ateliers de métallurgistes (**41-046** et **41-048**), établis en rive gauche au II^e^ siècle après J.-C. (phase 4), qui bénéficient d'un local spécifiquement réservé à leur travail quotidien, érigé à l'avant ou à l'arrière d'une maison (**41-025** et **41-032**) dont ils partagent la parcelle ;
- Lieu de services et lieu de loisirs : les latrines (**41-051**) associées aux thermes (**41-052**) (phases 4-5).

Les secteurs fonctionnels spécifiques –

- Un centre polarisant ? : au cours du II^e^ siècle après J.-C. (phase 4), des travaux d'aménagement importants sont entrepris en rive droite de la Meuse afin d'aplanir un relief plutôt accidenté. La création de ce nouvel espace, mieux protégé des caprices du fleuve, permet de créer un secteur particulier où se mêlent des bâtisses à caractère public : des thermes (**41-051**), des latrines (**41-052**) et un entrepôt (**41-039**). Ces bâtiments font donc de ce secteur un lieu de fréquentation important ;
- Le secteur artisanal : les officines des potiers (**41-042** et **41-043**), établies en rive gauche, monopolisent les terrains périphériques localisés au nord de l'agglomération durant un demi-siècle au moins.

Les lieux fonctionnels réaffectés et/ou déplacés – Des réaffectations d'un lieu fonctionnel par un autre ont été constatées :

- En rive gauche : les officines de potiers (**41-042** et **41-043**) (phases 2 et 3) sont remplacées par des ateliers de métallurgistes (**41-046** et **41-047**) (phase 4) ;
- En rive droite : l'atelier de métallurgistes (**41-044**) (phases 2 et 3) est remplacé par la maison sur fondations en pierre 14 (**41-036**) (phase 4).

7. Bibliographie

AMAND M. & WILLEMS J., 1963. Notes sur le *vicus* gallo-romain d'Amay. Un habitat détruit vers 270, *Chronique archéologique du Pays de Liège*, LIV, p. 3-19.

AMAND M., WILLEMS M. & DOCQUIER J., 1962. Une officine de potier belgo-romain à Amay, *Bulletin de l'Institut archéologique liégeois*, 75, 1962, p. 5-36.

DE BERNARDY DE SIGOYER S., 2000. Mission archéologique dans le *vicus* gallo-romain d'Amay (1999), dans LÉOTARD 2000, p. 109-117.

DE BERNARDY DE SIGOYER S. & TAILDEMAN F., 2013. Amay/Amay : suivi archéologique allée du Rivage, *Chronique de l'archéologie wallonne*, 20, p. 148-150.

En ligne : http://lampspw.wallonie.be/dgo4/site_caw/index.php/numeros

BRULET R. (dir.), 2008a. *Les Romains en Wallonie*, Bruxelles.

BRULET R., 2008b. Amay, Amay-Ombret, dans BRULET 2008a, p. 383-387.

CORBIAU M.-H., 2005. La voie romaine Metz-Arlon-Tongres. Itinéraire, équipement et chronologie, dans WITVROUW & GAVA 2005, p. 17-44.

CORBIAU M.-H., 2017. *Les voies romaines par la Wallonie. La voie Metz-Tongres*, Namur (Vestiges, 012).

DANDOIS M., 1968. Un four de potier belgo-romain découvert à Amay, *Bulletin du Cercle archéologique Hesbaye-Condroz*, VIII, p. 15-18.

DEMANET J.-C. & VILVORDER F., 2016. Structuration et évolution des espaces privés dans le *vicus* de Liberchies, *Signa*, 5, p. 53-57.

En ligne : https://signaromana.wordpress.com/publications/

DERU X., 1996. *La céramique belge dans le nord de la Gaule : caractérisation, chronologie, phénomènes culturels et économiques*, Louvain-la-Neuve (Publications d'Histoire de l'Art et d'Archéologie de l'Université catholique de Louvain, 89).

DOUDOU E., 1901-1902 [1903]. Étude géologique et archéologique des environs d'Ombret, *Mémoires de la Société d'Anthropologie de Bruxelles*, XX, VI, p. 1-10.

GAVA G. & WITVROUW J. 1994. Amay : pont romain, *Chronique de l'Archéologie wallonne*, 2, p. 79.

En ligne : http://lampspw.wallonie.be/dgo4/site_caw/index.php/numeros.

GAVA G. & WITVROUW J., 2010. Amay/Ombret : découverte fortuite de vestiges romains, *Chronique de l'archéologie wallonne*, 17, p. 111-112.

En ligne : http://lampspw.wallonie.be/dgo4/site_caw/index.php/numeros

***ILB²* = DEMAN A. & RAPSEAT-CHARLIER M.-Th., 2002**. *Nouveau recueil des inscriptions latines de Belgique (ILB²)*, Bruxelles (Latomus, 264).

LEHANCE H., GAVA G. & WITVROUW J., 1999. Amay/Ombret : *vicus* romain, découverte fortuite, *Chronique de l'archéologie wallonne*, 7, p. 82-83.

En ligne : http://lampspw.wallonie.be/dgo4/site_caw/index.php/numeros

LEHANCE H. & WILLEMS J., 1987. Le cimetière belgo-romain d'Amay. Les tombes mises au jour en 1986, *Vie Archéologique*, 24, p. 45-64.

LÉOTARD J.-M. & COURA G. (éd.), 1996. *Journée d'archéologie en province de Liège*, actes de colloque, Amay, 7 décembre 1996, Liège.

LÉOTARD J.-M. (éd.), 2000. *Journée d'archéologie en province de Liège*, actes de colloque, Amay, 27 novembre 1999, Liège.

MERTENS J., 1983. Quelques aspects chronologiques du réseau routier romain en Belgique, dans *Les voies anciennes en Gaule et dans le Monde Romain Occidental*, Tours (Caesarodunum, XVIII), p. 329-337.

MIGNOLET A., 1967. Les fouilles dans le *vicus* belgo-romain d'Amay en 1967, *Bulletin du cercle archéologique Hesbaye-Condroz*, VII, p. 70.

WIBIN B., 1914. Découverte d'un cimetière belgo-romain à Amay, *Bulletin de l'Institut archéologique liégeois*, XLIV/1, p. 1-14.

WILLEMS J., 1965. Amay, *vicus* belgo-romain, *Bulletin du cercle archéologique Hesbaye-Condroz*, V, p. 74.

WILLEMS J., 1968. Le vicus belgo-romain d'Amay et l'occupation médiévale. Plan de situation des découvertes, *Bulletin du cercle archéologique Hesbaye-Condroz*, 1968, VIII, p. 5-13.

WILLEMS J., 1969. Ombret. Sauvetage archéologique en 1969, *Bulletin du cercle archéologique Hesbaye-Condroz*, IX, p. 59-65.

WILLEMS J., 1970. Le cimetière belgo-romain d'Amay, *Latomus*, XXIX, p. 497-502.

WILLEMS J., 1972a. Fouilles au *vicus* belgo-romain d'Amay en 1971-72, *Archéologie*, p. 69-71.

WILLEMS J., 1972b. Le *vicus* belgo-romain d'Ombret, *Bulletin du Cercle Archéologique Hesbaye-Condroz*, XII, 1972, p. 114 - 116.

WILLEMS J., 1993. Amay : limite occidentale du *vicus* belgo-romain de la rive gauche, *Chronique de l'archéologie wallonne*, 1, p. 60.

En ligne : http://lampspw.wallonie.be/dgo4/site_caw/index.php/numeros

WILLEMS J., 1995. Amay : le passage séculaire de la Meuse et le vicus belgo-romain, *Chronique de l'archéologie wallonne*, 3, p. 84-85.

En ligne : http://lampspw.wallonie.be/dgo4/site_caw/index.php/numeros

WILLEMS J., 1996-1997. Amay : fouilles au *vicus* gallo-romain, *Chronique de l'archéologie wallonne*, 4/5, p. 95.

En ligne : http://lampspw.wallonie.be/dgo4/site_caw/index.php/numeros

WILLEMS J. & AMAND M., 1960. A propos du cimetière gallo-romain d'Amay (Liège), *Latomus*, XIX, p. 759-767.

WILLEMS J., DANDOY M. & THIRION E., 1969. La villa gallo-romaine de la collégiale d'Amay, *Bulletin du cercle archéologique Hesbaye-Condroz*, IX, p. 41-57.

WILLEMS J. & DEJAIVE P., 1996. Le vicus gallo-romain d'Amay, dans LÉOTARD & COURA 1996, p. 53-54.

WILLEMS J. & DEJAIVE P., 1998. Amay : le *vicus* gallo-romain, *Chronique de l'archéologie wallonne*, 6, p. 86-87.

En ligne : http://lampspw.wallonie.be/dgo4/site_caw/index.php/numeros

WILLEMS J. & DEJAIVE P. 2000. La voie romaine Tongres-Arlon à son passage dans le *vicus* de la rive gauche à Amay, *Vie archéologique*, 53-54, p. 27-35.

WILLEMS J., DEJAIVE P. & MOMBER F., 1998. *Le vicus gallo-romain d'Amay. 40 ans d'observations, de surveillance et de prospections*, Amay (Dossier du musée communal d'Amay, fascicule 4).

WILLEMS J., DOCQUIER-HUART J. & LAUWERIJS E., 1961. Notes sur le vicus belgo-romain d'Amay, *Bulletin du cercle archéologique Hesbaye-Condroz*, II, p. 69-83.

WILLEMS J., LAUWERIJS E. & BOURLET A., 1966. Le vicus belgo-romain d'Amay. Les fouilles de l'été 1966, *Bulletin du cercle archéologique Hesbaye-Condroz*, VI, p. 123.

WITVROUW J., 1985-1986. Les thermes du *vicus* gallo-romain d'Amay-Ombret, *Bulletin du Cercle archéologique Hesbaye-Condroz*, 19, p. 83-115.

WITVROUW J., 2005. Le pont romain d'Amay, dans WITVROUW & GAVA 2005, p. 129-134.

WITVROUW J. & GAVA G. (dir.), 2005. *Le pont romain et le franchissement de la Meuse à Amay. Archéologie et histoire*, *Bulletin du Cercle archéologique Hesbaye-Condroz*, XXIX.

WITVROUW J., GAVA G., DARDENNE L. & GAVA S., 1993-1995. Un quartier de l'agglomération gallo-romaine d'Amay-Ombret, *Bulletin du Cercle archéologique Hesbaye-Condroz*, XXIII, p. 59-106.

WITVROUW J. & LEHANCE H. 1987. Le franchissement de la Meuse entre Amay et Ombret à l'époque romaine. Vestiges archéologiques recueillis en 1986, *Vie Archéologique*, 27, p. 42-72.

42. BRAIVES	**CITÉ DES TONGRES** *Perniciacum / Pernaco* **BELGIQUE** Province de Liège Arrondissement de Waremme Commune de Braives

1. Cadres géomorphologique et topographique

1.1. Situation

Le site est localisé au nord-ouest de l'actuelle commune de Braives, au lieu-dit des « Sarrasins », une zone agricole qui s'étend également quelque peu sur les territoires des localités voisines de Lens-Saint-Remy et d'Avennes[467]. À l'époque romaine, le lieu est situé à 28,08 km à l'est de Tongres, son chef-lieu au Haut-Empire.

1.2. Topographie et altitude

Le site archéologique se développe sur des plateaux ondulés affectant un relief peu accidenté. Le centre de l'agglomération est aménagé au point le plus haut, à l'altitude de 160 m, tandis que de part et d'autre de l'occupation, les cotes s'élèvent à 150 m à l'ouest et à 140 m à l'est. Le lieu est établi le long de la chaussée Bavay-Tongres qui se fraye, à cet endroit, un passage entre les vallées de la Mehaigne et du Geer[468]. Deux diverticules sont greffés à la voie à la hauteur du site. Le premier quitte la chaussée à l'ouest de l'occupation et se dirige vers le sud-est, le second l'abandonne au centre de l'occupation et prend la direction du sud[469]. La bourgade est encadrée par une série d'établissements ruraux. Ils se déclinent en deux bâtiments à vocation agricole, établis à un peu moins d'1 km au nord, à Lens-Saint-Remy[470], et en deux *villae*, l'une située à 1,3 km au sud-est, sur la commune de Latinne (ou *villa* des *Grandes Pièces*[471]), l'autre à 1,7 km au sud, sur la localité de Brivioule[472].

1.3. Environnements pédologique et géologique

L'occupation prend appui sur une épaisse couche limoneuse. Sous cette couverture, le substrat se compose d'un lambeau de sables argileux marins qui repose en discordance sur des craies à silex dont la dissolution des couches supérieures a entraîné l'apparition d'amas de silex résiduels à la base des niveaux sableux. Les craies couvrent à leur tour, et de manière très dispersée, le substrat paléozoïque composé de schistes, de phyllades et de psammites en

[467] BRULET, CHARLIER & POTY, 1981, p. 9.
[468] BRULET, CHARLIER & POTY, 1981, p. 10.
[469] BRULET, 1994b, p. 50.
[470] VAN OSSEL, 1985.
[471] PLUMIER, 1984.
[472] VAN OSSEL, 1985, p. 159.

couches très plissées. Ces roches, tout comme les rognons de silex susmentionnés, constituent les matériaux employés dans la mise en œuvre des constructions érigées au sein de l'agglomération. Ces éléments n'apparaissent en affleurement que dans la vallée de la Mehaigne et dans celle de ses affluents telle la Burdinale. La craie, quant à elle, n'est qu'un matériau épisodiquement employé dans l'agencement des bâtisses en raison de ses faibles dureté et résistance[473].

1.4. Réseau hydrographique

Le site n'est baigné par aucun cours d'eau. Le plus proche est La Méhaigne, affluent de la Meuse, coulant à 1,6 km au sud.

2. Historique des recherches

L'intérêt porté à la bourgade romaine remonte à 1845. À l'époque, la découverte de substructions et d'objets en grand nombre est rapportée à la suite de terrassements pratiqués sur des terrains jouxtant la chaussée romaine. Ces explorations ne sont malheureusement pas encadrées et le mobilier est perdu. La donne change une trentaine d'années plus tard, lorsque l'Institut archéologique liégeois propose à G. de Looz d'y pratiquer des fouilles plus systématiques. Les vestiges sont cependant explorés sommairement, ce qui empêche une vue d'ensemble et une interprétation du site (*villa* ou relais routier ?), mais le matériel est déposé au Musée Curtius à Liège ainsi qu'aux Musées royaux d'Art et d'Histoire à Bruxelles[474].

Après une exploration du site pendant quatre ans, ce dernier connaît un désintérêt au cours de la première moitié du XX^{e} siècle. C'est au Cercle archéologique Hesbaye-Condroz que l'on doit une reprise des recherches dès 1959. Jusqu'en 1961, ses membres sondent les terrains de l'ancienne occupation et y exhument un nombre considérable de structures et d'objets. Après une pause de trois ans, les recherches reprennent à Braives sous l'égide du Service national des Fouilles qui y prospecte en vue de localiser une fortification routière tardive que J. Mertens et C. Leva finissent par trouver. Parallèlement, la Société d'Histoire et d'Archéologie de Waremme ainsi que le Cercle archéologique Hesbaye-Condroz mènent leurs propres sondages et effectuent ponctuellement des fouilles qui permettent notamment de découvrir quelques fours de potiers, établis en périphérie occidentale du site[475].

La multiplication et la richesse des vestiges attire l'attention scientifique pour le lieu. En 1972, un accord est ainsi signé entre les propriétaires fonciers, les cultivateurs, le Centre de

[473] BRULET, CHARLIER & POTY, 1981, p. 12-13.
[474] BRULET, 1981c, p. 27-28.
[475] BRULET, 1981c, p. 28-29.

Recherches d'Archéologie nationale (CRAN) et la Société d'Histoire et d'Archéologie de Waremme afin d'y mener une fouille exhaustive et systématique de l'agglomération. Jusqu'en 1988, le sous-sol est ainsi prospecté puis investigué. Des recherches complémentaires et une campagne de sondages et de prospections géophysiques sont respectivement menées au cours des années 1990[476] et 2000[477].

3. Sources écrites

3.1. Sources textuelles (**Aucune donnée**)

3.2. Itinéraire et document géographique

Longtemps sujet à débat[478], il est désormais bien établi que l'agglomération romaine de Braives correspond à *Perniciacum* sur l'itinéraire d'Antonin[479] et à *Pernaco* sur la Table de Peutinger.

3.3. Sources épigraphiques

3.3.1. Inscriptions lapidaires (**Aucune donnée**)

Bornes

Publiques

Religieuses

Funéraires

Indéterminées

3.3.2. Inscriptions sur *instrumentum* (**Aucune donnée**)

3.3.3. Graffite : 1 graffite recensé[480].

4. Chronologie

4.1. Antécédents

Aucun antécédent gaulois n'a été repéré sur le site[481].

4.2. Occupation romaine du Haut-Empire

Les premières traces humaines sur le site remontent dans le courant de la deuxième décennie du I^er^ siècle avant J.-C. et correspondent à l'aménagement de la chaussée Bavay-

[476] BRULET, 1981c, p. 30 ; BRULET, 1993b, p. 8 ; VILVORDER, 1993a ; VILVORDER, 1994 ; MOUREAU & VILVORDER, 1996-1997.
[477] CHARLIER & FESLER, 2001.
[478] ULFRIX, 1963, p. 258 et 260 ; BRULET, 1981c, p. 24.
[479] *Itineraria Antonini Augusti (Itinéraire d'Antonin)*, 378, §4.
[480] **INS184-TON** = VILVORDER, 1993b, p. 98, 36.
[481] BRULET, 1994b, p. 45.

Tongres. L'occupation même du lieu est assez difficile à appréhender dans la première moitié du I^er^ siècle de notre ère en raison de l'absence de structures parlantes, mais le mobilier associé plaide pour une installation de civils déjà bien établie. L'image de l'occupation se précise peu avant le milieu du I^er^ siècle, à la suite de l'implantation d'artisans potiers qui vont jouer un rôle important dans le développement économique de ce petit relais routier. Ce dernier connaît une croissance rapide et devient une agglomération dont le plein développement se situe au cours du II^e^ siècle après J.-C. Dès la fin de ce siècle cependant, sous le règne de Marc-Aurèle (161-180), le site montre des signes d'une profonde récession avant de connaître un abandon sans doute partiel de son habitat vers le milieu du III^e^ siècle. L'agglomération de Braives reste occupée jusqu'au début de l'Antiquité tardive[482].

4.3. Occupation ultérieure

Durant l'Antiquité tardive, la bourgade est intégrée au système de défense militaire de la Gaule septentrionale. À la fin du III^e^ siècle après J.-C., une fortification est ainsi construite sur un des points culminants du site. Ce vaste chantier nécessite des aménagements importants, parmi lesquels on compte la déviation de la chaussée même et du diverticule allant en direction du sud. Cet ouvrage militaire connaît au moins une phase de réfection importante sous le règne de Constantin (306-337). Parallèlement, l'occupation civile continue à subsister au IV^e^ siècle, mais sous la forme d'un habitat très limité[483].

5. Restitution du paysage construit

5.1. Les données archéologiques

5.1.1. Les vestiges liés à la fonction de communication (COMMU)

Les fouilles ont permis de recouper la voie Bavay-Tongres ainsi que deux diverticules et au moins huit dessertes de maisons (ou *ambitus*), des axes de communication se greffant tous à cette chaussée principale.

La **chaussée Bavay-Tongres**, orientée sud-ouest/nord-est, ne suit pas exactement l'actuel tracé de la chaussée Brunehaut. Le décalage entre les deux est proche d'une centaine de mètres à l'ouest et d'une cinquantaine de mètres à l'est. Les huit coupes pratiquées au travers de la voie montrent que cette dernière offre un parcours sinueux, laissant penser que l'axe routier suit un chemin bien plus ancien, du moins à la hauteur de la bourgade (**42-001** à **42-**

[482] BRULET, 1981b, p. 25 ; BRULET, 1994b, p. 45-46 ; BRULET & VILVORDER, 2008, p. 391 et 396.
[483] BRULET, 1981b, p. 25 ; BRULET & VILVORDER, 2008, p. 396.

008[484]) (Fig. 88)[485]. La route est, à l'origine, encadrée par un double fossé limite, placé entre 15 et 20 m de part et d'autre de cette dernière. Ces distances sont beaucoup moins régulières à l'est du site, où ces fossés ne sont parfois plus qu'à 2 m voire à 10 m de la voie. Matérialisations de l'emprise d'un espace public, ces fossés sont par la suite comblés et aménagés sous l'impulsion du développement urbanistique. La construction même de la route est assez simple. Son assise est établie sur une couche de sable de préparation et est constituée de rognons de silex. La voie est large de 8 à 10 m et est bordée de fossés de drainage[486]. La construction de cet axe de circulation est datée de 20-10 avant J.-C.[487]

Deux **diverticules** sont connectés à la voie romaine. Le premier, oblique par rapport à cette dernière, a été repéré à l'ouest de l'actuelle voie Meuneresse (**42-009**[488] et **42-010**[489]), tandis que le second, perpendiculaire cette fois, prend naissance au point de rencontre entre la route romaine et l'actuelle chaussée Brunehaut (**42-011**[490]) (Fig. 88). Ces deux chemins vicinaux présentent une largeur moyenne de 3,50 m et sont empierrés. Le second diverticule (**42-011**) montre en outre une assise inférieure faite de deux lits de rognons de silex dans lesquels s'intègrent parfois des plaquettes de schistes. Ces derniers niveaux sont recouverts de sable blanchâtre sur lequel vient directement reposer ledit empierrement. Une fibule en bronze datée du I^er^ siècle après J.-C., découverte dans la couche de préparation sableuse, milite en faveur de l'ancienneté de ce diverticule, mais qui a dû être aménagé après la construction de la voie principale, sans doute au début du I^er^ siècle de notre ère[491]. Une chronologie similaire peut être attribuée au premier diverticule (**42-009/42-010**).

L'espace habité du site est également structuré par au moins huit ***ambitus*** (A). Cinq ont été repérés au nord de la chaussée (A1 = **42-012**, A2 = **42-013**, A3 = **42-014**, A4 = **42-015** et A5 = **42-016**[492]) et les trois autres, au sud (A6 = **42-017**, A7 = **42-018** et A8 = **42-019**[493]) (Fig. 88). Les dessertes 1, 3, 4 et 5 sont en terre battue d'une largeur de 2 à 2,50 m. Les quatre restantes sont empierrées et d'une largeur moyenne de 6 m, sauf pour l'*ambitus* 8 (**42-019**) allant jusqu'à 10 m. Ces dessertes sont assurément mises en place au cours de la phase

[484] **001** et **002** = BRULET, 1985b, p. 10-11 (Secteur I, **1**) et p. 21 (Secteur J, **1**) ; **003** et **004** = BRULET, 1983b, p. 19 (Secteur G, **1**) et p. 26 (Secteur H, **1**) ; **005** et **006** = BRULET, 1990b, p. 19-20 (Secteur M, **1**) et p. 24 (Secteur N, **1**) ; **007** = BRULET, 1981d, p. 43 (Secteur A, **1**) ; **008** = BRULET, 1993c, p. 38 (Secteur T, **1**).
[485] BRULET, 1994b, p. 45.
[486] BRULET, 1994b, p. 48.
[487] LEPOT & VILVORDER, 2013, p. 153-154.
[488] VILVORDER, 1993a, p. 63.
[489] CHARLIER *et al.*, 2001, p. 113.
[490] BRULET, 1981d, p. 71 (Secteur D, **2**).
[491] BRULET, 1981d, p. 71.
[492] **A1**, **A3**, **A4** et **A5** = BRULET & VILVORDER, 2008, p. 392, fig. 188 ; **A2** = BRULET, 1993c, p. 33 (Secteur S, **3**).
[493] **A6** = BRULET, 1990b, p. 15 (Secteur K, **10**) ; **A7** = *Idem*, p. 30 (Secteur M, **6**) et **A8** = *Idem*, p. 24 (Secteur N, **2**).

d'aménagement qui débute au II^e siècle après J.-C., mais il est possible que l'*ambitus* 5 (**42-016**) soit déjà aménagé dès l'époque flavienne, au vu de sa relation avec l'un des habitats en bois remontant à cette période (**42-035**).

5.1.2. Les vestiges liés à une fonction « publique » (PUB) (**Aucune donnée**)

5.1.3. Les vestiges liés à la fonction religieuse (REL) (**Aucune donnée**)

5.1.4. Les vestiges liés à la fonction militaire (MIL)

La fonction militaire est bien attestée sur le site par l'aménagement d'une fortification sur un des points culminants du site à la fin du III^e siècle après J.-C.[494] Cet ouvrage se rattache par ce fait à l'Antiquité tardive, une période qui n'est pas prise en compte dans le cadre de cette étude.

5.1.5. Les vestiges liés à la fonction résidentielle (RESID)

Les vestiges relatifs à la fonction résidentielle sont très nombreux et leur bon état de conservation permet d'appréhender nombre de plans complets de maisons. En fonction des matériaux de construction employés et de la forme prise par les bâtisses, ces dernières peuvent être distinguées en trois phases chronologiques distinctes.

Les fonds de cabanes – Sept habitats construits en matériaux légers peuvent être assimilés à des fonds de cabanes (HB). L'un d'entre eux est localisé au nord de la voie (HB1 = **42-020**[495]) et les six autres au sud (HB2 = **42-021** à HB7 = **42-026**[496]) (Fig. 88). Les vestiges se présentent sous la forme de fosses aux parois bien taillées, couvertes à l'origine par une toiture légère difficile à repérer. Ces excavations sont de forme généralement rectangulaire, le long côté parallèle à la chaussée. Elles présentent des dimensions moyennes de 1,8 m de largeur pour 2,5 m de longueur pour les plus petites (HB1, HB2 et HB5) et de 3,4 m de largeur pour 5,3 m de longueur pour les plus grandes (HB3, HB4, HB6 et HB7). Elles sont encore conservées sur quelques dizaines de centimètres, voire à 1 m dans certains cas (ex. HB3). Les fonds de cabanes 6 (**42-025**) et 7 (**42-026**) contenaient encore les restes d'un foyer visible sur leur fond. Ces constructions apparaissent toutes avant la période flavienne (69-96).

Les maisons allongées en bois et en torchis - Neuf habitats construits en matériaux légers sont érigés sur poteaux (HB), auxquels s'ajoutent deux celliers isolés (C), contemporains

[494] BRULET, 1993a.
[495] BRULET, 1983b, p. 21 (Secteur G, **13**).
[496] **HB2** = BRULET, 1985b, p. 28 (Secteur J, **63**) ; **HB3** = *Idem*, p. 28-29 (Secteur J, **66**) ; **HB4** = BRULET, 1990b, p. 12 (Secteur K, **5**) ; **HB5** = *Idem*, p. 11 (Secteur K, **3**) ; **HB6** = BRULET, 1981d, p. 68-69 (Secteur C, **18**) ; **HB7** = *Idem*, p. 69 (Secteur C, **20**).

de cette phase d'aménagement domestique. Les terrains situés au sud de la chaussée ont davantage livré de traces de ces structures (HB8 = **42-027** à HB15 = **42-034**[497]) au regard de ceux placés au nord de la voie (HB16 = **42-035** ; C1 = **42-036** ; C2 = **42-037**[498]) (Fig. 88).

Les **maisons** se présentent sous la forme de bâtisses allongées, à l'élévation fait de bois et de torchis. Leurs dimensions sont assez constantes, soit 12,6 m de largeur et 25,7 m de longueur en moyenne. À l'habitat en bois 8 (**42-027**), est sans doute associée une annexe réalisée dans les mêmes matériaux (bois et torchis) d'une largeur de 4,8 m. Toutes les maisons viennent s'aligner sur la chaussée, perpendiculairement à celle-ci, le petit côté parallèle à la voie. Des dessertes devaient probablement séparer les bâtisses et permettre l'accès à l'arrière des propriétés, mais, mis à part l'*ambitus* courant le long de l'habitat 16 (**42-035**), ces petits axes de circulation restent très difficiles à appréhender pour cette phase de construction.

Les **caves** isolées présentent des parois couvertes de planches en bois. La cave 1 (**42-036**) reste la mieux conservée et se présente sous la forme d'une fosse rectangulaire excavée de 2 m de large pour 2,60 m de long.

Toutes ces maisons et ces celliers apparaissent dès l'époque flavienne et perdurent jusqu'à l'aube du II^{e} siècle après J.-C.

Les maisons longues sur fondations en pierre – Dix-huit habitats érigés sur des fondations en pierre ont été découverts (HP), auxquels s'ajoutent onze caves isolées (C). Topographiquement, onze maisons et cinq celliers sont implantés au nord de la voie (HP1 = **42-038** à HP11 = **42-048** ; C3 = **42-056** à C7 = **42-060**[499]), tandis qu'au sud, on compte sept demeures et six celliers (HP12 = **42-049** à HP18 = **42-055** ; C8 = **42-061** à C13 = **42-066**[500]) (Fig. 88).

---

[497] **HB8** = BRULET, 1985b, p. 25 (Secteur Q, **34-35** et **38**) ; **HB9** = BRULET, 1993c, p. 12 (Secteur P, **1-3**, **8** et **11-12**) ; **HB10** = *Idem*, p. 12 (Secteur P, **4-5** et **9**) ; **HB11** = BRULET, 1981d, p. 75 (Secteur D, **8-9**) ; **HB12** = *Idem*, p. 75 (Secteur D, **10**) ; **HB13** = *Idem*, p. 63 (Secteur C, **6-7** et **12**) ; **HB14** = *Idem*, p. 39 (Secteur C, **6-7** et **12**) ; **HB15** = BRULET, 1993c, p. 39 (Secteur T, **8**).

[498] **HB16** = BRULET, 1985b, p. 24-25 (Secteur I, **20-21** et **30-33**) ; **C1** = BRULET, 1993c, p. 13 (Secteur Q, **12**) ; **C2** = *Idem*, p. 24 (Secteur R, **2**).

[499] **HP1** = BRULET, 1983b, p. 19-20 (Secteur G, **8**) ; **HP2** = *Idem*, p. 20-21 (Secteur G, **9**) ; **HP3** = BRULET, 1990b, p. 28-31 (Secteur O) ; **HP4** = *Brulet*, 1993c, p. 13-21 (Secteur Q, **9-11** et **14**) ; **HP5** = *Idem*, p. 27-31 (Secteur R) ; **HP6** = BRULET & VILVORDER, p. 392, fig. 188 (Secteur R) ; **HP7** = BRULET, 1993c, p. 24-26 (Secteur R, **3-6**) ; **HP8** = BRULET, 1981d, p. 49, fig. 40 (Secteur A) ; **HP9** = *Idem*, p. 43-46 (Secteur A, **2-4** et **33**) ; **HP10** = *Idem*, p. 47-49 (Secteur A, **15-18** et **20-22**) ; **HP11** = BRULET, 1993c, p. 39-43 (Secteur T) ; **C3** = BRULET, 1985b, p. 114-14 (Secteur I, **4**) ; **C4** = *Idem*, p. 14-15 (Secteur I, **5**) ; **C5** = *Idem*, p. 16-18 (Secteur I, **7**) ; **C6** = BRULET, 1990b, p. 20 (Secteur M, **5**) ; **C7** = *Idem*, p. 20 (Secteur M, **2**).

[500] **HP12** = BRULET, 1985b, p. 22-25 (Secteur J, **4-17**) ; **HP13** = BRULET, 1990b, p. 12 (Secteur K, **6**) ; **HP14** = *Idem*, p. 24-26 (Secteur N, **3-8**) ; **HP15** = *Idem*, p. 26-27 (Secteur N, **9-10**) ; **HP16** = BRULET, 1981d, p. 71-74 (Secteur D, **3**) ; **HP17** = *Idem*, p. 60-62 (Secteur C, **2**) ; **HP18** = BRULET, 1994b, p. 49, fig. 40 ; **C8** = BRULET, 1994b, p. 49, fig. 40 ; **C9** = BRULET, 1985b, p. 15-16 (Secteur I, **6**) ; **C10** = BRULET, 1990b, p. 12 (Secteur K, **4**) ; **C11** = *Idem*, p. 12 (Secteur K, **2**) ; **C12** = BRULET, 1981d, p. 62 (Secteur C, **4**) ; **C13** = *Idem*, p. 63 (Secteur C, **5**).

Les **maisons** présentent la même forme allongée que les habitats en bois de la phase précédente (ou *Streifenhaüser*), dont certaines reprennent d'ailleurs le périmètre de construction (HP12, HP13, HP16 et HP17). Leur pignon, parfois précédé d'un portique (ex. HP12), reste donc tourné vers la voirie et leurs dimensions demeurent également proches de celles des habitats en bois, soit 11,7 m de largeur pour 27,3 m de longueur. Ce qui diffère, ce sont les matériaux de construction employés dans les fondations des bâtisses, désormais érigées en pierre. On observe quelques subdivisons et aménagement internes comme par exemple la présence d'un mur de refend dans les maisons 3 (**42-039**) et 12 (**42-049**) et l'aménagement d'une cave à l'avant des demeures (HP5, HP9, HP16 et HP17) ou sur l'un des côtés latéraux (HP4 et HP11). L'arrière des propriétés est occupé par des puits, des caves indépendantes (ex. HP7), des dépotoirs et des structures fossoyées assimilées à des silos, destinés au stockage de produits céréaliers[501]. On peut également y trouver des fosses d'aisance comme l'atteste l'une des structures circulaires retrouvée derrière la maison 6 (**42-043**), dont le comblement inclut des indices de nombreux déversement d'excréments[502]. Ces mêmes propriétés sont parfois séparées les unes des autres par des *ambitus* empierrés ou en terre battue.

Concernant les **celliers** isolés, on remarque la persistance de l'utilisation de matériaux légers pour leur aménagement. Seules les caves 5 (**42-058**) et 8 (**42-061**) bénéficient d'une construction maçonnée[503]. Qu'ils soient en bois ou en pierre, ces celliers présentent une forme rectangulaire d'une largeur moyenne de 2,5 m et d'une longueur de 2,8 à 3 m.

Cette phase urbanistique prend cours à l'aube du II^e^ siècle après J.-C. et persiste jusqu'à la transition vers l'Antiquité tardive (270/275).

5.1.6. Les vestiges liés à la fonction commerciale (COM) (**Aucune donnée**)

5.1.7. Les vestiges liés à la fonction artisanale (ART)

Deux ateliers artisanaux (A) et cinq zones comprenant des indices artisanaux indirects (ZA) ont été repérés sur le site. Les activités concernées sont principalement tournées vers les artisanats du feu (travail de la céramique, des métaux et de la chaux), mais on note également des artisanats tournés vers la transformation des matières animales (activité de boucherie/charcuterie).

L'artisanat du feu – Le **travail de la céramique** est le premier artisanat à être attesté sur le site. Il se décline en deux ateliers (A) établis de part et d'autre de la chaussée et qui

[501] BRULET, 1994b, p. 59-60.
[502] BRULET, 1993c, p. 35-36 et p. 344-345 (Secteur S, **14**).
[503] BRULET, 1994b, p. 57-59.

occupent toute la partie occidentale de la bourgade sur plus d'1,5 ha (A1 = **42-067/42-068/42-069** ; A2 = **42-070/42-071/42-072**[504]). Une troisième zone de travail doit très probablement se situer au sud de ces deux ateliers, à environ une trentaine de mètres de la voie[505], mais il n'en subsiste que des indices de production indirects, retrouvés dans une vaste fosse dépotoir (**42-073**[506]) (Fig. 88).

L'**officine de potiers 1** (**42-067/42-068/42-069**) est de loin la plus importante. Elle compte au moins douze fours et plusieurs fosses destinées au stockage, au pourrissage et au malaxage de la pâte argileuse. À ces structures de chauffe, s'ajoute un petit bâtiment en bois de forme rectangulaire (8,70 m x 13,90m) qui présente encore une subdivision interne et qui entoure une aire de travail. Les fours sont tous à tirage vertical et foyer unique. Leur chambre de chauffe est creusée dans le sol et elle est séparée du laboratoire par une sole perforée, surmontée à l'origine d'une coupole. La sole des fours est principalement de forme circulaire, rarement quadrangulaire ou oblongue. Le diamètre moyen de cette dernière oscille entre 1,20 et 1,50 m.

L'**officine de potiers 2** (**42-070/42-071/42-072**) est plus petite. Elle est composée de quatre fours du même type et est également accompagné de plusieurs cuves, vouées aux différentes étapes du travail de l'argile.

Ces deux ateliers produisent des céramiques dites « belges », se déclinant en céramiques en *terra rubra* et *terra nigra*. Le répertoire des récipients est essentiellement composé de grands pots ou « urnes-tonnelets », dans une moindre mesure, des cruches à une ou deux anses[507]. Ces officines sont contemporaines et développent leurs activités peu avant le milieu du I^{er} siècle après J.-C. jusqu'aux environs de l'année 60[508].

Une **zone** a enfin livré des rebuts de production issus d'un troisième atelier encore non localisé (**42-073**). Ces déchets étaient conservés dans une vaste fosse-dépotoir creusée dans la partie occidentale du site, non loin l'atelier 2 (**42-070/42-071/42-072**). Ces indices indirects se déclinent en tessons de céramique dorée au mica[509], permettant de dater le fonctionnement de cette troisième zone de production hypothétique entre 60 et la fin du I^{er} siècle après J.-C.[510]

[504] **A1** = BRULET, 1983b, p. 12-54 (Secteurs E, F, G et H) ; **A2** = BRULET, 1990b, p. 18-22 (Secteur K, **20-21** ; secteur L, **7-8** et 10, secteur M, **18-22**).
[505] VILVORDER, 2006, p. 53.
[506] BRULET, 1985b, p. 26 (Secteur J, **47**).
[507] BRULET, 1994b, p. 67-70.
[508] BRULET, 1985c, p. 462 ; VILVORDER, 2006, p. 53.
[509] BRULET, 1985c, p. 164.
[510] BRULET, 1985c, p. 462 ; VILVORDER, 2006, p. 53.

Le **travail des métaux**, alliages cuivreux (bronze) et fer compris, se développe dans le sillage du celui des potiers. Aucune infrastructure de chauffe n'a cependant été découverte, mais les indices sont assez parlants pour soupçonner fortement de la présence d'une fonderie au cœur de la bourgade (**42-074**[511]) et d'une forge dans le secteur oriental (**42-075**[512]) (Fig. 88).

Un lieu dédié au travail des **bronziers** (**42-074**) a été découvert dans l'espace avant de l'habitat en pierre 6 (**42-043**). Une cuvette circulaire d'1,20 m de diamètre y a en effet été mise au jour, creusée dans une zone recouverte par un épandage de charbon de bois et d'argile cuite. Le remblai de la fosse contenait également ces mêmes éléments ainsi qu'un nombre important de lamelles en bronze et deux creusets[513].

Un atelier de **forgerons** (**42-075**) est appréhendé derrière l'habitat en pierre 18 (**42-055**). Il n'en subsiste qu'une structure rectangulaire remplie d'une quantité importante de scories[514].

Ces deux activités métallurgiques se développent dans le courant du II^e^ siècle et continuent probablement leurs activités au siècle suivant[515].

Le **travail des chaufourniers** est le dernier artisanat du « feu » à être signalé sur le site. Les vestiges associés à cette activité (**42-076**[516]) sont localisés au nord de la voie antique à l'arrière du premier atelier de potiers (**42-067/42-068/42-069**) (Fig. 88). Ils se déclinent en une zone aménagée pour le travail de la chaux et en quelques fosses dépotoirs. Cet ensemble artisanal est daté des II^e^ et III^e^ siècles après J.-C.

L'artisanat des matières animales – Le **travail de la viande** est attesté de manière indirecte dans le secteur central de la bourgade (**42-077**[517]) (Fig. 88). À quelques dizaines de mètres de la chaussée, à l'arrière de l'habitat en pierre 17 (**42-054**), a ainsi été découverte une cavité rectangulaire aux parois taillées nettement et régulièrement (1,40 m x 2,40 m). Son remblai contenait des restes osseux importants de bovidés de grandes tailles, présentant encore des traces d'utilisation d'un couteau, signes d'une activité bouchère/charcutière. Cette dernière a dû probablement se développer avant le milieu du III^e^ siècle.

5.1.8. Les vestiges liés à la fonction de services (SERV) (**Aucune donnée**)

[511] BRULET, 1993c, p. 27 (Secteur R, **18**).
[512] BRULET, 1994b, p. 76.
[513] BRULET, 1993c, p. 27.
[514] BRULET, 1994b, p. 76.
[515] BRULET, 1994b, p. 76.
[516] CHARLIER *et al.*, 2001, p. 112-113.
[517] BRULET, 1981b, p. 67-68 (Secteur C, **15**).

5.1.9. Les vestiges liés à la fonction de loisirs (LOIS)

Un **ensemble balnéaire** est pressenti au centre de l'agglomération, en bordure sud de la chaussée (**42-078**[518]) (Fig. 88). À cet endroit, a en effet été exhumé un bâtiment chauffé par hypocauste très mal conservé, qui devait couvrir une superficie d'au moins 830 m² d'après les essais de restitution de son volume dans son dernier état d'aménagement[519]. Le foyer d'hypocauste est érigé dans un local enterré au centre duquel se trouve le *praefornium*. La taille de la bâtisse ainsi que la grande profondeur inhabituelle des murs tendent à indiquer que l'édifice a dû jouer le rôle de thermes. L'hypocauste découvert correspondrait alors à la partie arrière du *caldarium* muni d'un exèdre axial[520]. La construction de ce complexe remonte au moins au début du II^{e} siècle après J.-C. et connaît, une cinquantaine d'années plus tard, une phase de réfection par l'aménagement de l'hypocauste qui reste en activité jusqu'au siècle suivant[521].

5.1.10. Les vestiges liés à la fonction funéraire (FUN)

Si l'occupation de Braives est assez bien appréhendée, il n'en est pas de même pour sa ou ses nécropoles associées, non encore fouillées. Il existe néanmoins un tertre funéraire érigé dans sa périphérie proche et que l'on nomme le ***tumulus*** d'Avesnnes. Ce dernier est établi au sud-ouest de la bourgade, au lieu-dit *Campagne de la Tombe*, et est accessible via le diverticule 1 (**42-079**[522]) (Fig. 88). Le tertre conserve une hauteur de 8 m pour un diamètre de 34,5 à 42 m. Il abrite un caveau de bois de 2 m sur 2,10 m, renfermant un riche mobilier funéraire daté de l'époque flavienne et plus particulièrement du règne de Domitien (81-96)[523]. Ce *tumulus* ne devait pas être isolé et certains indices laissent penser que la zone était sans doute partiellement réservée à des enfouissements funéraires[524].

[518] BRULET, 1981d, p. 52-53 (Secteur B, **1-28**).
[519] BRULET, 1994a, p. 49, fig. 40.
[520] BRULET, 1994b, p. 61.
[521] BRULET, 1981e, p. 212 et 213.
[522] GUEURY & VANDERHOEVEN, 1994 ; MASSART, 1994, p. 53-54.
[523] MASSART, 1994, p. 54 ; BRULET & VILVORDER, 2008, p. 397.
[524] BRULET, 1994b, p. 62.

5.1.11. Tableau récapitulatif des données

N°	Description	Id1	Fonction	Id2	Interprétation	Id3	Parc. cada st.	X	Y	Niv Loca	Chrono1	Chrono 2	M.S. (valeur)
001	Route empierrée	1	COMMU	1	Bavay-Tongres	1	/	203594	147592	1	< -20/-10	< 1	■
002	Route empierrée	1	COMMU	1	Bavay-Tongres	1	23 4a	203613	147600	1	< -20/-10	< 1	■
003	Route empierrée	1	COMMU	1	Bavay-Tongres	1	23 4a	203629	147607	1	< -20/-10	< 1	■
004	Route empierrée	1	COMMU	1	Bavay-Tongres	1	23 4a	203660	147623	1	< -20/-10	< 1	■
005	Route empierrée	1	COMMU	1	Bavay-Tongres	1	23 4a	203697	147624	1	< -20/-10	< 1	■
006	Route empierrée	1	COMMU	1	Bavay-Tongres	1	23 4a	203736	147625	1	< -20/-10	< 1	■
007	Route empierrée	1	COMMU	1	Bavay-Tongres	1	/	203898	147613	1	< -20/-10	< 1	■
008	Route empierrée	1	COMMU	1	Bavay-Tongres	1	95b	203922	147619	1	< -20/-10	< 1	■
009	Route empierrée	1	COMMU	1	Diverticule 1	1	23 2a	203534	147547	1	< Ia	< 1	■
010	Route empierrée	1	COMMU	1	Diverticule 1	1	23 4a	203642	147460	1	< Ia	< 1	■
011	Route empierrée	1	COMMU	1	Diverticule 2	1	23 4a	203868	147589	1	< Ia	< 1	■
012	Desserte de maison en terre	1	COMMU	1	*Ambitus* 1	1	23 4a	203621	147626	2	< IIa	< 4	■
013	Desserte de maison empierrée	1	COMMU	1	*Ambitus* 2	1	94b	203822	147633	1	< IIa	< 4	■
014	Desserte de maison en terre	1	COMMU	1	*Ambitus* 3	1	95b	203899	147622	2	< IIa	< 4	■
015	Desserte de maison en terre	1	COMMU	1	*Ambitus* 4	1	95b	203914	147621	1	< IIa	< 4	■
016	Desserte de maison en terre	1	COMMU	1	*Ambitus* 5	1	95b	203924	147622	1	< 69/70-100	< 3	■
017	Desserte de maison empierrée	1	COMMU	1	*Ambitus* 6	1	23 4a	203630	147612	1	< IIa	< 4	■
018	Desserte de maison empierrée	1	COMMU	1	*Ambitus* 7	1	23 4a	203720	147621	1	< IIa	< 4	■
019	Desserte de maison empierrée	1	COMMU	1	*Ambitus* 8	1	23 4a	203739	147623	1	< IIa	< 4	■
020	Fond cabane	1	RESID	1	Habitat bois 1	1	23 4a	203644	147621	1	av. 50	2	■
021	Fond cabane	1	RESID	1	Habitat bois 2	1	23 4a	203629	147611	1	av. 69	2	■
022	Fond cabane	1	RESID	1	Habitat bois 3	1	23 4a	203638	147606	1	av. 69	2	■
023	Fond cabane	1	RESID	1	Habitat bois 4	1	23 4a	203661	147609	1	av. 69	2	■
024	Fond cabane	1	RESID	1	Habitat bois 5	1	23 4a	203902	147593	1	av. 69	2	■
025	Fond cabane	1	RESID	1	Habitat bois 6	1	23 4a	203914	147595	1	av. 69	2	■
026	Fond cabane	1	RESID	1	Habitat bois 7	1	23 4a	203906	147596	1	69/70-100	3	■
027	Bâtisse sur poteaux	1	RESID	1	Habitat bois 8	1	23 4a	203598	147563	1	69/70-100	3	■
028	Bâtisse sur poteaux	1	RESID	1	Habitat bois 9	1	23 4a	203607	147561	1	69/70-100	3	■
029	Bâtisse sur poteaux	1	RESID	1	Habitat bois 10	1	23 4a	203746	147612	1	69/70-100	3	■
030	Bâtisse sur poteaux	1	RESID	1	Habitat bois 11	1	23 4a	203763	147611	1	69/70-100	3	■
031	Bâtisse sur poteaux	1	RESID	1	Habitat bois 12	1	23 4a	203838	147604	1	69/70-100	3	■
032	Bâtisse sur poteaux	1	RESID	1	Habitat bois 13	1	23 4a	203861	147601	1	69/70-100	3	■
033	Bâtisse sur poteaux	1	RESID	1	Habitat bois 14	1	23 4a	203885	147596	1	69/70-100	3	■
034	Bâtisse sur poteaux	1	RESID	1	Habitat bois 15	1	23 4a	203906	147595	1	69/70-100	3	■
035	Bâtisse sur poteaux	1	RESID	1	Habitat bois 16	1	95b	203963	147640	1	69/70-100	3	■
036	Cellier en bois	1	RESID	1	Cave isolée 1	1	94b	203657	147596	1	69/70-100	3	■
037	Cellier en bois	1	RESID	1	Cave isolée 2	1	94b	203812	147667	1	69/70-100	3	■
038	Bâtisse sur fondations en pierre	1	RESID	1	Habitat pierre 1 (*Streifenhaus*)	1	23 4a	203608	147624	1	II-III	4-5	■
039	Bâtisse sur fondations en pierre	1	RESID	1	Habitat pierre 2 (*Streifenhaus*)	1	23 4a	203620	147624	1	II-III	4-5	■
040	Bâtisse sur fondations en pierre	1	RESID	1	Habitat pierre 3 (*Streifenhaus*)	1	23 4a	203752	147637	1	II-III	4-5	■
041	Bâtisse sur fondations en pierre	1	RESID	1	Habitat pierre 4 (*Streifenhaus*)	1	94b	203657	147596	1	IIa-III	4-5	■
042	Bâtisse sur fondations en pierre	1	RESID	1	Habitat pierre 5 (*Streifenhaus*)	1	94b	203836	147631	1	II-III	4-5	■

043	Bâtisse sur fondations en pierre	1	RESID	1	Habitat pierre 6 (*Streifenhaus*)	1	94b	203852	147627	1	II-III	4-5	
044	Bâtisse sur fondations en pierre	1	RESID	1	Habitat pierre 7 (*Streifenhaus*)	1	94b	203812	147667	1	II-III	4-5	
045	Bâtisse sur fondations en pierre	1	RESID	1	Habitat pierre 8 (*Streifenhaus*)	1	95b	203894	147628	1	II-III	4-5	
046	Bâtisse sur fondations en pierre	1	RESID	1	Habitat pierre 9 (*Streifenhaus*)	1	95b	203901	147629	1	IIc-IIId	4-5	
047	Bâtisse sur fondations en pierre	1	RESID	1	Habitat pierre 10 (*Streifenhaus*)	1	95b	203914	147627	1	IIa-III	4-5	
048	Bâtisse sur fondations en pierre	1	RESID	1	Habitat pierre 11 (*Streifenhaus*)	1	95b	203944	147629	1	II-III	4-5	
049	Bâtisse sur fondations en pierre	1	RESID	1	Habitat pierre 12 (*Streifenhaus*)	1	23 4a	203598	147563	1	II-IIId	4-5	
050	Bâtisse sur fondations en pierre	1	RESID	1	Habitat pierre 13 (*Streifenhaus*)	1	23 4a	203607	147561	1	II-III	4-5	
051	Bâtisse sur fondations en pierre	1	RESID	1	Habitat pierre 14 (*Streifenhaus*)	1	23 4a	203738	147590	1	II-III	4-5	
052	Bâtisse sur fondations en pierre	1	RESID	1	Habitat pierre 15 (*Streifenhaus*)	1	23 4a	203796	147599	1	IIa-III	4-5	
053	Bâtisse sur fondations en pierre	1	RESID	1	Habitat pierre 16 (*Streifenhaus*)	1	23 4a	203885	147596	1	II-III	4-5	
054	Bâtisse sur fondations en pierre	1	RESID	1	Habitat pierre 17 (*Streifenhaus*)	1	23 4a	203885	147596	1	II-III	4-5	
055	Bâtisse sur fondations en pierre	1	RESID	1	Habitat pierre 18 (*Streifenhaus*)	1	95b	204058	147632	1	II-III	4-5	
056	Cellier en bois	1	RESID	1	Cave isolée 3	1	23 2a	203570	147602	1	II-III	4-5	
057	Cellier en bois	1	RESID	1	Cave isolée 4	1	23 2a	203587	147610	1	II-III	4-5	
058	Cellier maçonné	1	RESID	1	Cave isolée 5	1	/	203599	147619	1	II-III	4-5	
059	Cellier en bois	1	RESID	1	Cave isolée 6	1	23 4a	203676	147620	1	II-III	4-5	
060	Cellier en bois	1	RESID	1	Cave isolée 7	1	23 4a	203705	147629	1	II-III	4-5	
061	Cave maçonné	1	RESID	1	Cave isolée 8	1	23 2a	203541	147554	1	II-III	4-5	
062	Cellier en bois	1	RESID	1	Cave isolée 9	1	23 2a	203579	147579	1	II-III	4-5	
063	Cellier en bois	1	RESID	1	Cave isolée 10	1	23 4a	203627	147606	1	II-III	4-5	
064	Cellier en bois	1	RESID	1	Cave isolée 11	1	23 4a	203662	147600	1	II-III	4-5	
065	Cellier en bois	1	RESID	1	Cave isolée 12	1	23 4a	203924	147580	1	II-III	4-5	
066	Cellier en bois	1	RESID	1	Cave isolée 13	1	23 4a	203923	147570	1	II-III	4-5	
067	6 fours et un bâtiment en bois	1	ART	1	Atelier 1 de potiers	1	23 4a	203672	147645	1	41-60	2	
068	2 fours	1	ART	1	Atelier 1 de potiers	1	/	203606	147652	1	41-60	2	
069	4 Fours	1	ART	1	Atelier 1 de potiers	1	23 2a	203567	147672	1	41-60	2	
070	1 four	1	ART	1	Atelier 2 de potiers	1	23 4a	203710	147599	1	41-60	2	
071	1 four	1	ART	1	Atelier 2 de potiers	1	23 4a	203702	147587	1	41-60	2	
072	2 fours	1	ART	1	Atelier 2 de potiers	1	23 4a	203645	147562	1	41-60	2	
073	Fosse avec rebuts de production	2	ART	1	Travail de la céramique	1	23 4a	203607	147545	1	60-100	2-3	
074	Cuvette avec lamelles en bronze et 2 creusets	2	ART	1	Travail du bronze (fonderie)	1	94b	203864	147621	1	II-[III]	4-[5]	
075	Fosses avec scories	2	ART	1	Travail du fer (forge)	1	2a	204059	147593	2	II-III	4-5	
076	Zone aménagée et fosses dépotoirs	2	ART	1	Travail de la chaux	1	86a	203713	147666	1	100-275	4-5	
077	Fosse avec os de bovidés de grande taille	2	ART	1	Travail de la viande (boucherie/ charcuterie)	1	23 4a	203882	147567	1	av. IIIc	[4]-5	
078	Édifice sur hypocauste	1	LOIS	1	Thermes publics	2	2a	203944	147596	1	100-275	4-5	
079	Tertre	1	FUN	1	*Tumulus*	1	3a	203723	147381	1	81-96	3	

Légende : < (à partir de).

Fig. 88. Répartition des vestiges au sein de la topographie actuelle, pointés dans la couleur correspondant à leur valeur en tant que marqueurs spatiaux : inclusive (vert), exclusive (rouge), neutre (noir) et indéterminée (gris) (fond de carte Google Earth Pro © 2019, image satellite datée du 01/10/2015).

5.1.12. Niveau de fiabilité accordée à l'occupation : **agglomération avérée**.

5.2. Les phases topo-chronologiques

5.2.1. Phase 1 (-20/-15 à + 40) /

5.2.2. Phase 2 (40-69/70) (Fig. 89 & Fig. 90)

Superficie supposée du centre habité – 1,9 ha.

Distance centre habité- zone périphérique –

- Secteur périphérique ouest (**42-070**) : à la limite de l'espace habité.

Découpage spatial – Toute l'occupation est organisée autour du passage de la Bavay-Tongres à laquelle se greffent deux diverticules courant en direction du sud-est et du sud.

Limites des propriétés – /

Topographie des zones fonctionnelles – Dès le règne de Claude (41-54), le site prend la forme d'un relais routier dont l'épicentre est à rechercher au croisement de la Bavay-Tongres et du diverticule filant vers le sud. Deux fonds de cabane (**42-025** et **42-026**) sont d'ailleurs appréhendés à l'un des angles du carrefour. Cette occupation bénéficie d'un secteur périphérique artisanal déjà bien développé, installé sur un peu plus d'1,5 ha à l'ouest du nœud

routier. Deux vastes officines de potiers y sont actives, implantées au nord (**42-067/42-068/42-069**) et au sud (**42-070/42-071/42-072**) de la chaussée principale, et auxquelles se mélangent quelques habitats (**42-020** à **42-024**), pouvant très probablement être interprétés comme les maisons de ces artisans. La bourgade tire profit du travail de ces deux officines jusqu'au milieu du I^er^ siècle après J.-C., après quoi elles cessent leurs activités. Un troisième atelier fleurit à leur suite, mais il n'en subsiste que des indices indirects (**42-073**), retrouvés dans une fosse au sud-ouest du deuxième lieu de production (**42-070/42-071/42/072**).

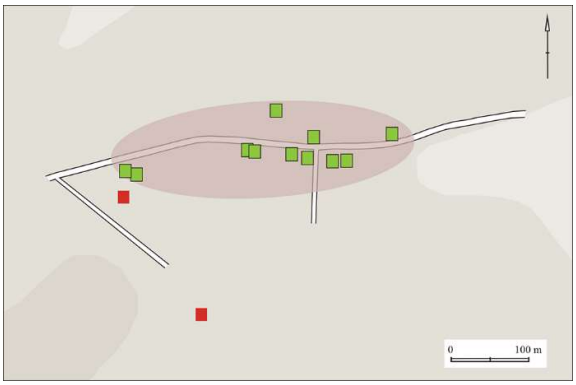

Phase 2 (40-69/70)
Fig. 89. Répartition des marqueurs spatiaux (vert = inclusifs ; rouge = exclusifs) et estimation de la superficie habitée (Infographie © UCLouvain-CRAN).
Fig. 90. Restitution du paysage construit en fonction des axes de circulation associés (Infographie © UCLouvain-CRAN).

5.2.3. Phase 3 (69/70-100) (Fig. 91 & Fig. 92)

Superficie supposée du centre habité – 5,1 ha.

Distance centre habité- zone périphérique –

- Secteur périphérique sud-ouest (**42-073**) : à la limite de l'espace habité ;
- Secteur périphérique sud (**42-079**) : à 323 m.

Découpage spatial – Le réseau de circulation reste inchangé par rapport à la période précédente. Il se peut toutefois qu'un système de dessertes en terre battue soit déjà mis en place, mais les indices restent malheureusement trop peu nombreux pour en apprécier toute l'étendue.

Limites des propriétés – Aux fonds de cabanes, succèdent des habitats en bois et torchis, sur poteaux plantés et de plan allongé. Leur implantation, bien alignée en bordure de la chaussée avec pignon tourné vers la voirie, indique la présence d'un découpage parcellaire qui témoigne d'une organisation désormais planifiée de l'espace bâti[525]. Ces parcelles relèvent du type « laniéré » (ou de forme rectangulaire) dont la largeur, correspondant à celle des bâtisses, peut être estimée entre 11 et 13 m. L'une des propriétés, celle de la maison en bois 9 (**42-035**), est bordée par un *ambitus* qui suggère la formation probable d'îlots dès cette période.

Topographie des zones fonctionnelles – L'époque flavienne correspond à une première étape importante dans le développement du site qui prend désormais la physionomie d'un village-rue. Outre le fait que l'habitat soit aménagé autrement, les nouvelles maisons en bois érigées sur poteaux (**42-027** à **42-035**) investissent à présent un espace bien plus grand, en réoccupant les anciens lieux artisanaux abandonnés (**42-067/42-068/42-069** et **42-070/42-071/42-072**). Le travail de la céramique demeure cependant bien présent et reste d'ailleurs le seul artisanat attesté pour cette période. L'atelier de potiers présumé de la phase précédente, identifié sur base d'indices indirects (**42-073**), continue en effet à produire ses récipients en un lieu établi sans doute plus au sud de l'occupation, en bordure du diverticule passant non loin et qui mène au *tumulus* érigé au cours de cette période (**42-079**).

[525] Une situation semblable que l'on retrouve dans d'autres bourgades de la cité des Tongres telle que Liberchies (*Les Bons-Villers*) (n°54) (DEMANET & VILVORDER, 2016, p. 53).

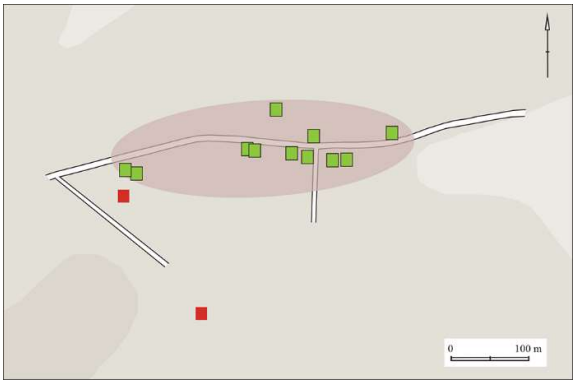

Phase 3 (69/70-100)
Fig. 91. Répartition des marqueurs spatiaux (vert = inclusifs ; rouge = exclusifs) et estimation de la superficie habitée (Infographie © UCLouvain-CRAN).
Fig. 92. Restitution du paysage construit en fonction des axes de circulation associés (Infographie © UCLouvain-CRAN).

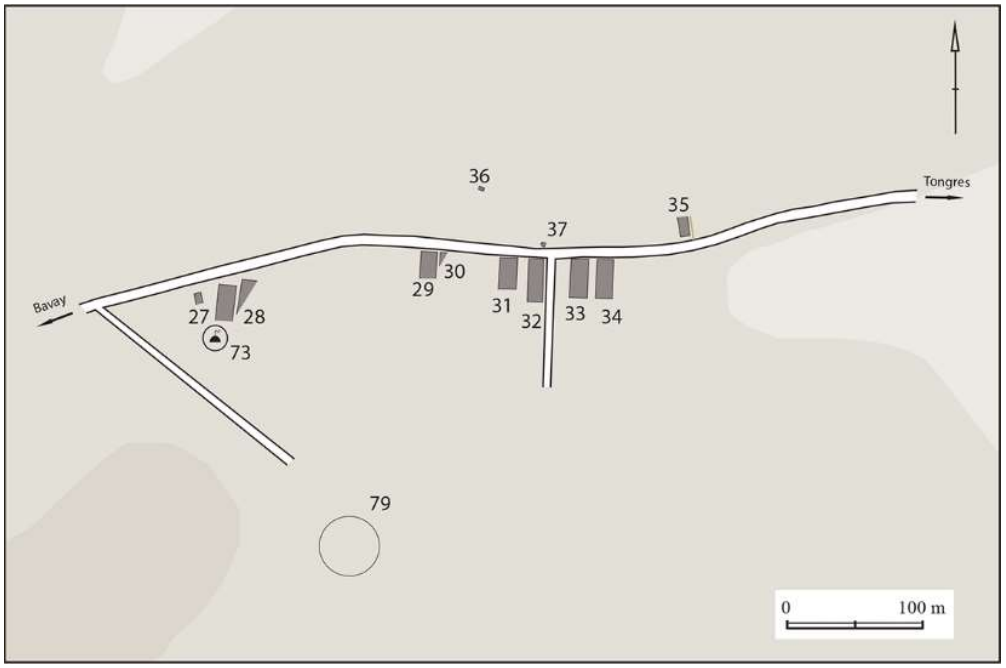

5.2.4. Phase 4 (100-172/174) et phase 5 (172/174-270/275) (Fig. 93 & Fig. 94)

L'organisation fonctionnelle des phases 4 et 5 étant similaires, ces dernières ont été traitées ensemble.

Superficie supposée du centre habité – 6 ha.

Distance centre habité- zone périphérique –

- Secteur périphérique nord (**42-076**) : à la limite de l'espace habité ;
- Secteur périphérique sud (**42-079**) : à 323 m.

Découpage spatial – Au réseau de communication inchangé, des *ambitus* en terre battue ou empierrés sont mis en place.

Limites des propriétés – Les maisons en bois et torchis sont remplacées par des bâtisses désormais construites sur des fondations en pierre qui conservent une forme allongée (ou *Streifenhäuser*). Il est très probable que les propriétés délimitées à l'époque flavienne soient maintenues et que les nouvelles bâtisses soient construites sur le périmètre des anciennes. Cette

hypothèse ne peut cependant être confirmée que pour les habitats en pierre 12 (**42-049**), 13 (**42-050**), 16 (**42-053**) et 17 (**42-054**). La série de dessertes qui longent certaines maisons séparent les habitats les uns des autres, formant par ce fait des îlots simples composés d'un bâtiment domestique chacun.

Topographie des zones fonctionnelles – L'occupation continue à s'étendre à partir du II^e^ siècle et connaît une nouvelle étape dans l'agencement de ses habitats, désormais construits sur fondations en pierre (**42-038** à **42-055**). Au sein de cet espace habité en plein essor, mais toujours centré sur les abords de la chaussée Bavay-Tongres, les indices liés à la fonction artisanale sont plus nombreux et se diversifient. Le cœur de la bourgade est ainsi empreint de la présence d'activités répondant aux besoins de la route et de la population. L'existence d'une fonderie (**42-074**) dans le local avant de l'habitat en pierre 6 (**42-043**) est fortement soupçonnée ainsi que celle d'une forge à la limite habitée orientale (**42-075**). Presqu'en face de l'hypothétique fonderie, doivent aussi se déployer les installations d'un boucher/charcutier (**42-077**), dont il ne reste que les rebus de production, découverts à l'arrière de la maison en pierre 17 (**42-054**). Au nord de l'agglomération, est enfin signalée une zone dédiée au travail des chaufourniers (**42-076**). C'est également au cours du II^e^ siècle que l'agglomération se dote sans doute d'un ensemble balnéaire (**42-078**), parfaitement intégré au sein du paysage habité. Si le site connaît une profonde récession dès le règne de Marc-Aurèle (161-180), sa physionomie tout comme son organisation fonctionnelle semblent se maintenir jusqu'à l'aube de l'Antiquité tardive.

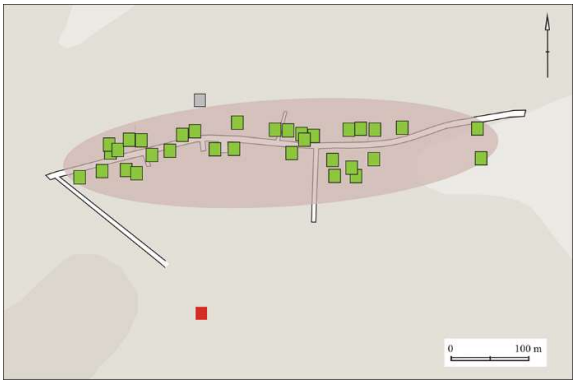

Phase 4 (100-172/174) et phase 5 (172/174-270/275)

Fig. 93. Répartition des marqueurs spatiaux (vert = inclusifs ; rouge = exclusifs ; gris = indéterminés) et estimation de la superficie habitée (Infographie © UCLouvain-CRAN).

Fig. 94. Restitution du paysage construit en fonction des axes de circulation associés (Infographie © UCLouvain-CRAN).

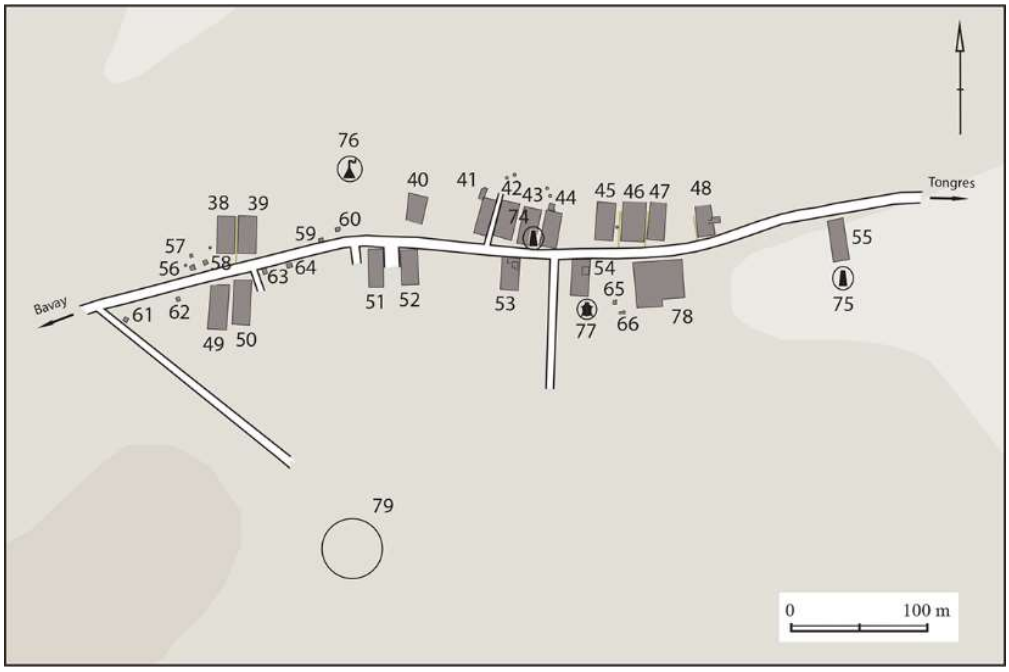

6. Analyse de l'organisation des espaces fonctionnels

6.1. Délimitation de la zone tampon

L'observation de la zone tampon établie à partir du noyau habité primitif permet préalablement de constater que (Fig. 95) :

- Les marqueurs spatiaux à valeur inclusive qui permettent d'appréhender le centre habité restent concentrés sur les abords de la Bavay-Tongres. Le site de Braives prend ainsi la physionomie d'une agglomération qui s'**étire** le long de cet axe de circulation durant toute la durée de l'occupation ;
- La cessation des ateliers de potiers permet une extension progressive de l'occupation à l'ouest, qui s'arrête à la jonction de la Bavay-Cologne avec le diverticule menant au *tumulus*. Cette réoccupation des anciens lieux artisanaux par de l'habitat est clairement mise en évidence par le mélange des marqueurs spatiaux à valeur inclusive et à valeur exclusive qui se concentrent dans la zone tampon à l'ouest du noyau habité primitif ;
- De manière générale, la dispersion et l'implantation des marqueurs spatiaux répondent donc assez bien à la valeur inclusive ou exclusive dont ils sont porteurs.

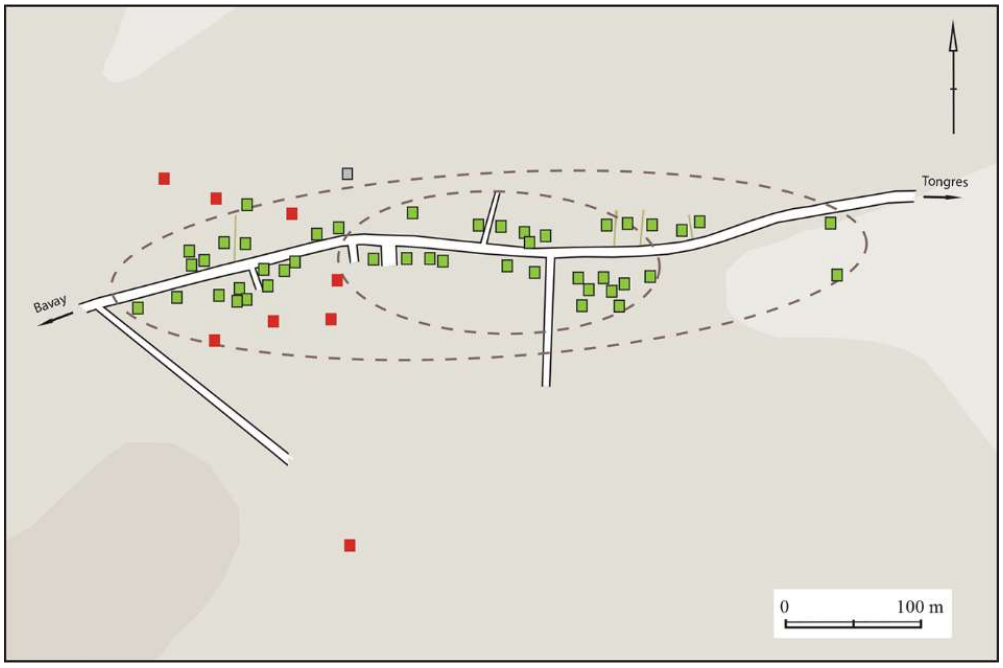

Fig. 95. Délimitation de la zone tampon et répartition des marqueurs spatiaux (vert = inclusifs ; rouge = exclusifs ; gris = indéterminés) toutes phases chronologiques confondues (Infographie © UCLouvain-CRAN).

6.2. Modélisation de la trajectoire individuelle de l'occupation

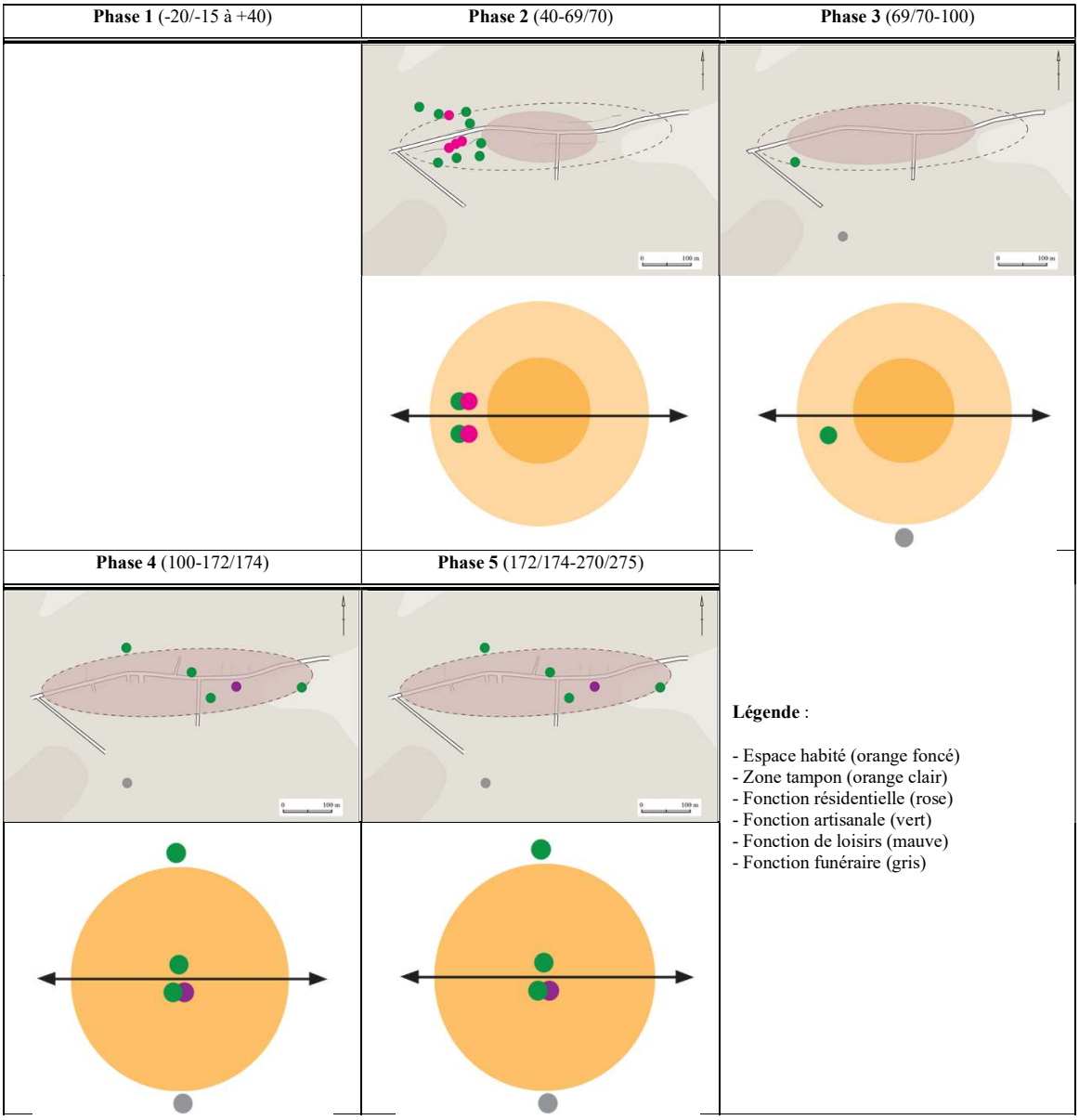

6.3. Analyse des zones fonctionnelles

Les fonctions intégrées au centre habité – La fonction résidentielle mise à part, les traces relevées dans la zone habitée sont liées aux fonctions artisanales et de loisirs :

- La fonction artisanale : elle est représentée par des indices indirects liés au travail du fer et du bronze (**42-074** et **42-075**) et à la transformation des matières animales (**42-077**). Relevant des marqueurs spatiaux à valeur inclusive, ces derniers apparaissent au sein du centre habité dès le début du II^{e} siècle après J.-C. (phase 4) et se développent le long de la Bavay-Tongres ;

- La fonction de loisirs : elle est associée par un ensemble balnéaire (**42-078**), marqueur spatial à valeur inclusive par excellence. La bâtisse est érigée dès le début du II^e^ siècle (phase 4), le long de la Bavay-Tongres.

Les fonctions situées hors du centre habité – Les périphéries sont le siège de lieux relevant de la fonction artisanale et funéraire :

- La fonction artisanale : elle est clairement identifiée par la présence de deux vastes officines de potiers (**42-067/42-068/42-069** et **42-070/42-071/42-072**), d'une zone regroupant des indices indirects liés à cette activité (**42-073**) ainsi que par un secteur dédié au travail de la chaux (**42-076**). Les zones réservées au travail des céramiques répondent à la catégorie des marqueurs spatiaux à valeur exclusive. Elles sont implantées hors de l'espace habité dès le début de l'occupation (phase 2), le long de l'axe principal traversant la bourgade (Bavay-Tongres). Le secteur dédié au travail de la chaux relève, quant à lui, des marqueurs spatiaux à valeur indéterminée. À Braives, cette activité est située en dehors de l'espace habité et est plus tardive que celle des potiers en apparaissant au début du II^e^ siècle (phase 4). En retrait de la chaussée principale, elle devait sans doute être reliée à celle-ci par un axe qui n'est pas encore appréhendé ;
- La fonction funéraire : elle est liée à un tertre funéraire (**42-079**), répertorié comme marqueur spatial à forte valeur exclusive. Il est érigé à l'époque flavienne (phase 3) en bordure d'un diverticule connecté à la Bavay-Tongres, mais devait être bien visible depuis la chaussée principale et de l'agglomération.

Les anomalies fonctionnelles – /

Les fonctions associées – Plusieurs lieux fonctionnels peuvent être liés et être combinés comme suit :

- Lieu résidentiel et lieu artisanal : La combinaison habitat et artisanat est particulièrement mise en valeur dans le centre habité de Braives. Les indices artisanaux indirects (**42-074**, **42-075** et **42-077**) mis au jour à partir du II^e^ siècle (phase 4), soit à l'avant soit à l'arrière des habitats qui leur sont contemporains (**42-043**, **42-054** et **42-055**), tendent à indiquer que la rue principale de l'agglomération devait être à l'origine scandée par quelques maisons-ateliers. Les structures domestiques retrouvées au cœur des officines des potiers (**42-020** à **42-024**) qui se développent au début de l'occupation (phase 2) sont, quant à elles, entièrement dévolues à la fonction résidentielle. Les artisans ont ainsi leur maison placée au plus près de leur lieu de travail.

Les secteurs fonctionnels spécifiques –

- Un secteur artisanal : le secteur occidental reste pendant une vingtaine d'années, de 40 à 60 (phase 2), une zone périphérique exclusivement réservées aux artisans potiers (**42-067** à **42-072**) ;
- Une zone funéraire ? : le *tumulus* (**42-079**), érigé à l'époque flavienne (phase 3) en périphérie sud-ouest, n'est sans doute pas la seule structure funéraire de la zone. Elle reste, en tout cas, bien isolée du reste de l'agglomération et n'entre pas en interaction avec une autre fonction durant toute la durée de l'occupation.

Les lieux fonctionnels réaffectés et/ou déplacés – Le seul cas de réaffection d'un lieu fonctionnel par un autre est celui de la réoccupation des espaces de travail des potiers (**42-067** à **42-073**) par l'habitat à partir du II^{e} siècle après J.-C. (phase 4).

Les lieux fonctionnels à la datation imprécise – /

7. Bibliographie

BRULET R. (dir.), 1981a. *Braives gallo-romain*. I. *La zone centrale*, Louvain-La-Neuve (Publications d'histoire de l'art et d'archéologie de l'Université catholique de Louvain, XXVI).

BRULET R., 1981b. Cadre historique, dans BRULET 1981a, p. 23-25.

BRULET R., 1981c. Historique des recherches, dans BRULET 1981a, p. 27-39.

BRULET R., 1981d. Les structures, dans BRULET 1981a, p. 41-76.

BRULET R., 1981e. Synthèse, dans BRULET 1981a, p. 207-214.

BRULET R. (dir.), 1983a. *Braives gallo-romain*. II. *Le quartier des potiers*, Louvain-La-Neuve (Publications d'histoire de l'art et d'archéologie de l'Université catholique de Louvain, XXXVII).

BRULET R., 1983b. Les structures, dans BRULET 1983a, p. 10-67.

BRULET R. (dir.), 1985a. *Braives gallo-romain*. III. *La zone périphérique occidentale*, Louvain-La-Neuve (Publications d'histoire de l'art et d'archéologie de l'Université catholique de Louvain, XLVI).

BRULET R., 1985b. Les structures, dans BRULET 1985a, p. 9-29.

BRULET R., 1985c. Synthèse, dans BRULET 1985a, p. 161-166.

BRULET R. (dir.), 1990a. *Braives gallo-romain*. IV. *La zone centre-ouest*, Louvain-La-Neuve (Publications d'histoire de l'art et d'archéologie de l'Université catholique de Louvain, LXXVII).

BRULET R., 1990b. Les structures, dans BRULET 1990a, p. 10-36.

BRULET R. (dir.), 1993a. *Braives gallo-romain*. V. *La fortification du Bas-Empire*, Louvain-La-Neuve (Publications d'histoire de l'art et d'archéologie de l'Université catholique de Louvain, LXXXIII).

BRULET R., 1993b. Chroniques des recherches, dans BRULET 1993a, p. 5-9.

BRULET R., 1993c. Les structures, dans BRULET 1993a, p. 11-74.

BRULET R. (éd.), 1994a. *Braives-La-Romaine. Bilan de vingt ans de recherches archéologiques dans l'agglomération gallo-romaine de Baives*, 1973-1992, Louvain-La-Neuve (Collection d'Archéologie Jospeh Mertens, IX).

BRULET R., 1994b. L'agglomération de Braives, dans BRULET 1994a, p. 45-63.

BRULET R. (dir.), 2006. *La Belgique romaine*, Dijon (Dossier Archéologie et Sciences des Origines, 315).

BRULET R. (dir.), 2008. *Les Romains en Wallonie*, Bruxelles.

BRULET R., CHARLIER J. & POTY E., 1981. Introduction, dans BRULET 1981a, p. 9-22.

BRULET R. & Vilvorder, 2008. Braives, Braives, dans BRULET 2008, p. 390-397.

CHARLIER J., FFSLER R., MOUREAU G., SIEBRAND M. & VILVORDER F., 2001. Braives/Avennes : sondages et prospections géophysiques sur le site du *vicus*, *Chronique de l'Archéologie wallonne*, 9, p. 112-113.

GUEURY M.-C. & VANDERHOEVEN M., 1994. Les tombes sous tumulus au Musée Curtius (1). Braives (Avennes), *Bulletin de l'Institut archéologique liégeois*, 106, p. 5-76.

LEPOT A. & VILVORDER F., 2013. Liberchies militaire - Liberchies civile : culture matérielle des premiers occupants du site, dans *Société Française d'Étude de la Céramique Antique en Gaule*, actes de congrès, Amiens, 9-12 mai 2013, Marseille, p. 147-155.

MASSART C., 1994. *Les tumulus gallo-romains conservés en Hesbaye : étude topographique*, Bruxelles (Monographies d'Archéologie nationale, 9).

MOUREAU G. & VILVORDER F., 1996-1997. Braives : *vicus*, *Chronique de l'archéologie wallonne*, 4/5, p. 97.
En ligne : http://lampspw.wallonie.be/dgo4/site_caw/index.php/numeros

PLUMIER J., 1984. La villa gallo-romaine des Grandes Pièces à Latinne, dans VAN OSSEL, PLUMIER & CLAEYS 1984, p. 69-82.

ULRIX F., 1963. Où faut-il situer Geminiacum et Perniciacum ?, *Helinium*, 3, p. 258-264.

VAN OSSEL P., 1985. Un petit établissement proche du *vicus* à Lens-Saint-Remy, dans BRULET 1985, p. 149-160.

VAN OSSEL P., PLUMIER J. & CLAEYS P.-J. (coord.), 1984. *Archéolo-J : 15 années, 15 chantiers. Rétrospective des activités des Jeunesses archéologiques belges*, Rixensart.

VILVORDER F., 1993a. Braives : *vicus*, *Chronique de l'archéologie wallonne*, 1, p. 63.
En ligne : http://lampspw.wallonie.be/dgo4/site_caw/index.php/numeros

VILVORDER F., 1993b. Les objets en argent et en bronze, dans BRULET 1993a, p. 92-99.

VILVORDER F., 1994. Braives/Avennes : *vicus*, *Chronique de l'archéologie wallonne*, 2, p. 79.
En ligne : http://lampspw.wallonie.be/dgo4/site_caw/index.php/numeros

VILVORDER F., 2006. Braives, une agglomération à la campagne, dans BRULET 2006, p. 52-55.

44. CLAVIER (VERVOZ)

CITÉ DES TONGRES

BELGIQUE
Province de Liège
Arrondissement de Huy
Commune de Clavier

1. Cadres géomorphologique et topographique

1.1. Situation

Le site est situé au sein de l'actuel village de Vervoz, dans une zone agricole localisée au sud de la commune de Clavier. À l'époque romaine, il est établi à 42,46 km au sud de Tongres, son chef-lieu au Haut-Empire.

1.2. Topographie et altitude

Le site archéologique se développe sur un plateau présentant une déclivité nord-sud. De 275 m d'altitude, on passe à 260 m dans le secteur le plus bas de l'agglomération. La bourgade est implantée le long de la chaussée Tongres-Metz, à laquelle se greffe un diverticule à 115 m au nord des derniers habitats fouillés. Elle est encadrée par plusieurs noyaux d'occupation dont une petite zone funéraire, située à 200 m au sud-ouest, qui a révélé un mobilier très riche. Il s'agit sans doute de la sépulture familiale d'un propriétaire terrien des environs et non d'un secteur funéraire lié à l'agglomération proprement dite[526]. À 100 m au nord-est et à l'est du site, plusieurs fondations ont également été repérées, mais aucune information n'a été communiquée à leur sujet[527].

1.3. Environnements pédologique et géologique

Le sous-sol de l'occupation est composé d'affleurements calcaires, noyés au sein d'une couche limoneuse reposant elle-même sur un niveau argileux dur et compact[528].

1.4. Réseau hydrographique

La bourgade romaine est implantée non loin des sources du Néblon, un affluent de l'Ourthe. Elle est bordée par le ruisseau d'Ocquier dont le cours, coulant à l'origine au sud de l'occupation, a depuis été détourné[529].

[526] GUEURY & VANDERHOEVEN, 1990.
[527] WILLEMS & LAUWERIJS, 1972, fig. p. 83, n°1 et 5.
[528] WILLEMS & LAUWERIJS, 1974, p. 155-156.
[529] WITVROUW, 1975-1976, p. 207, fig. 43.

2. Historique des recherches

Les premières investigations archéologiques sur le site remontent en 1893 et perdurent jusqu'en 1910. C'est d'abord au lieu-dit « Grand Palais » ou « Chambre de la Reine » qu'ont lieu les découvertes faussement attribuées à une vaste *villa*. Il s'agit en fait d'une des bâtisses de l'agglomération. Les fouilles effectuées à l'époque ne sont malheureusement pas coordonnées ni publiées, mais un plan des trouvailles est dressé et le mobilier associé est confié aux Musées royaux d'Art et d'Histoire à Bruxelles. Ces découvertes incitent, au début du XX^{e} siècle, à poursuivre les recherches, notamment au lieu-dit « Four à Chaux », un lieu qui révèle la présence de trois autres bâtiments de la bourgade. Si une publication partielle des découvertes est bien présente cette fois, elle n'est accompagnée d'aucun plan de fouilles[530].

Il faut attendre une cinquantaine d'années plus tard pour que des recherches archéologiques soient à nouveau menées à Vervoz. De 1960 à 1971, les membres du Cercle archéologique Hesbaye-Condroz vont ainsi activement dégager l'antique agglomération et ses secteurs environnants avec la collaboration du Service national des Fouilles[531]. Les résultats de leurs investigations sont régulièrement publiés sous la plume de J. Willems, notamment dans *Bulletin du cercle archéologique Hesbaye-Condroz*. Ces notices restent précieuses, mais manquent souvent de précisions. Cette carence de l'information est partiellement comblée par plusieurs articles de synthèse, accompagnés d'un plan général actualisé des fouilles[532]. Les ateliers de potiers et le secteur du sanctuaire demeurent cependant les deux seules zones à être étudiées de manière détaillée[533].

3. Sources écrites

3.1. Sources textuelles (**Aucune donnée**)

3.2. Itinéraire et document géographique (**Aucune donnée**)

3.3. Sources épigraphiques (**Aucune donnée**)

3.3.1. Inscriptions lapidaires

Bornes

Publiques

Religieuses

Funéraires

[530] WILLEMS & LAUWERIJS, 1974, p. 157 et p. 172-173.
[531] WILLEMS & LAUWERIJS, 1974, p. 159 et 162.
[532] WILLEMS, 1967a ; WILLEMS, 1968b ; WILLEMS & LAUWERIJS, 1972 ; WILLEMS & LAUWERIJS, 1974.
[533] WILLEMS, DOCQUIER & LAUWERIJS, 1966 ; WILLEMS, 1969 ; WITVROUW, 1975/1976.

Indéterminées

3.3.2. Inscriptions sur *instrumentum*

3.3.3. Graffites

4. Chronologie

4.1. Antécédents

Les indices attribués à la protohistoire sont bien trop maigres pour envisager une quelconque occupation à Vervoz durant cette période[534]. On peut tout au plus parler de fréquentation, voire de lieu de passage.

4.2. Occupation romaine du Haut-Empire

Le site romain naît à la suite de l'aménagement de la chaussée Tongres-Metz, construite dès le règne de Claude (41-54)[535]. Les données relatives à l'occupation remontant à la première moitié du I^er^ siècle après J.-C. sont ténues, au contraire des secteurs périphériques oriental et septentrional qui révèlent la présence bien attestée d'un sanctuaire et d'ateliers de potiers. Ces lieux d'activités participent sans doute au développement économique de ce relais routier qui devient une véritable agglomération au cours des II^e^ et III^e^ siècles. Vers 250-270, le site subit de nombreuses dégradations[536].

4.3. Occupation ultérieure

Peu d'indices archéologiques attestent d'une occupation au sein même de l'habitat durant l'Antiquité tardive. Ces témoignages se résument à quelques pièces de monnaies dont un trésor monétaire au *terminus post quem* de 388-402, signe d'un abandon du site à cette date[537]. Si l'agglomération semble donc désertée au cours du IV^e^ siècle, des travaux de réaménagement sont effectués dans l'enceinte du sanctuaire qui reste, lui, fréquenté durant le V^e^ siècle, comme le confirme la centaine de monnaies tardives qui y ont été découvertes[538].

[534] RENARD, 1904.
[535] CORBIAU, 2005 ; CORBIAU, 2017.
[536] WILLEMS & LAUWERIJS, 1974, p. 173-174 ; HERINCKX, 2008, p. 401.
[537] THIRION, 1967.
[538] HERINCKX, 2008, p. 401 ; VILVORDER, 2014, p. 125-126.

5. Restitution du paysage construit

5.1. Les données archéologiques

5.1.1. Les vestiges liés à la fonction de communication (COMMU)

La chaussée Tongres-Metz, un diverticule et une rue interne sont les axes de communication qui ont été appréhendés par les fouilles. Huit *ambitus* s'ajoutent au réseau vicinal.

La **chaussée Tongres-Metz**, orientée nord-ouest/sud-est, a été recoupée deux fois au niveau de l'agglomération (**44-001** et **44-002**[539]) (Fig. 96). La construction de la route est assez simple. Son assise est établie sur un sol argileux compact et est constituée de deux couches. Le niveau inférieur, épais de 15 à 20 cm, est formé de moellons calcaires de grandes dimensions, tandis que le lit supérieur est fait de cailloux de tailles plus petites[540]. La voie, large en moyenne de 5 m, est bordée de fossés de drainage et d'un système de canalisation (ou sorte d'égout) observé devant les façades des maisons établies au nord de l'agglomération[541]. L'aménagement de la chaussée prend cours dès le règne de Claude (41-54)[542].

Un **diverticule** traverse la voie romaine à 115 m au nord de l'occupation (**44-003** et **44-004**[543]) (Fig. 96). Il est orienté sud-ouest/ nord-est et présente une largeur d'au moins 3 m. Si aucun indice chronologique ne lui est attribué, cet axe de circulation doit avoir été aménagé après la construction de la chaussée antique, sans doute dès le milieu du I^{er} siècle après J.-C. Cette hypothèse est en outre appuyée par l'installation, en bordure de ce chemin, de l'un des fours de potiers remontant à cette période (**44-031**).

Une **rue interne** est perpendiculairement greffée à la chaussée Tongres-Metz, en contrebas de la pente, et file en direction du nord-est (**44-005**[544]) (Fig. 96). Large de 4 m, ce chemin empierré a été suivi sur une longueur de 60 m, jusqu'à l'entrée du sanctuaire établi en retrait de l'agglomération (**44-015**). Cette rue est ainsi liée à l'histoire de ce secteur religieux et a sans doute été aménagée lors de la construction du premier édifice de culte, au milieu du I^{er} siècle après J.-C.[545]

L'espace habité du site est enfin structuré par au moins huit ***ambitus*** (A). Trois ont été repérés à l'ouest (A1 = **44-006**, A2 = **44-007** et A3 = **44-008**) et les cinq autres, à l'est (A4 =

[539] **001** = WILLEMS, 1974, p. 17 ; **002** = WILLEMS, 1971, p. 45-46.
[540] GRAFF, 1965, p. 16.
[541] WILLEMS, 1973, p. 72 ; WILLEMS, 1974, p. 17.
[542] MERTENS, 1983, p. 332 ; CORBIAU, 2005, p. 39.
[543] WILLEMS & LAUWERIJS, 1972, fig. p. 83.
[544] WILLEMS, 1970, p. 70.
[545] WITVROUW, 1975-1976, p. 189.

44-009, A5 = **44-010**, A6 = **44-011**, A7 = **44-012** et A8 = **44-013**)[546]. Il s'agit de dessertes grossièrement empierrées, larges en moyenne de 3 m. D'après les indices archéologiques récoltés, ces huit axes sont contemporains des maisons érigées sur fondations en pierre et ont donc été aménagés dès le début du IIe siècle après J.-C.

5.1.2. Les vestiges liés à une fonction « publique » (PUB) (**Aucune donnée**)

5.1.3. Les vestiges liés à la fonction religieuse (REL)

Deux zones religieuses sont liées à l'agglomération. La première est clairement attestée par un important **sanctuaire**, accessible depuis la chaussée principale par la rue interne (**44-014**[547]). La seconde a été repérée par photographie aérienne, à 100 m au nord-est de l'agglomération (**44-016**[548]) (Fig. 96).

Le **sanctuaire 1** (**44-014**) est composé de deux *fana*, disposés perpendiculairement l'un par rapport à l'autre, et d'un péribole fermé par un portique qui encercle l'espace sacré. Les vestiges liés à ces structures témoignent d'au moins deux phases d'aménagement. Le *fanum* 1 est celui qui est implanté le plus à l'est et est de loin le plus important. Orienté nord-ouest/sud-est, il se présente à l'origine sous la forme d'un édifice presque carré (14 m de côté), reposant sur des fondations en calcaire et couvert d'une toiture en tuiles. Sa *cella* est encadrée d'une galerie en moellons de tuffeau d'une largeur de 2,80 m et est ornée de fresques à décor linéaire. Le temple prend par la suite une physionomie rectangulaire (14,95 m x 15,60 m) et est surélevé par un podium muni d'un escalier au sud-est. La première marche de cet accès est interrompue par une structure qui pourrait correspondre à un autel. Durant cette phase d'aménagement, la décoration interne du temple est composée de plinthes en marbre blanc et de mosaïques également en marbre de couleur blanche, verte et rouge[549]. Le *fanum* 2, plus petit, se dresse à 7,50 m à l'ouest du premier. Sa *cella* est orientée sud-ouest/nord-est et est légèrement trapézoïdale (6,80/7 m x 8,90 m). Les indices récoltés indiquent que ses murs devaient être charpentés et reposer sur un solin de blocs calcaires. Une fosse dans laquelle est plantée une poutre soutenant le toit en tuiles de l'édifice recoupe deux de ses murs de fondations. Un perron ou un escalier de bois donne accès au bâtiment du côté sud-ouest, mais est condamné par la suite, lors de la seconde phase de construction de l'édifice[550]. L'aire sacrée est, elle, encadrée

[546] Pour la reconstitution du réseau d'*ambitus* voir BRULET, 2008, p. 89, fig. 106. Pour les *ambitus* 4, 5 et 6 voir en particulier WILLEMS, 1972a, p. 71 et WILLEMS, 1973, p. 72.
[547] WITVROUW, 1975-1976.
[548] HAZÉE, 1965, p. 18 ; WILLEMS & LAUWERIJS, 1972, fig. p. 83, n°2.
[549] WITVROUW, 1975-1976, p. 152-161.
[550] WITVROUW, 1975-1976, p. 161-170.

d'un mur d'enceinte partiellement conservé. Ce dernier est de forme irrégulière et est composé au sud d'un portique de 5,90 m de large pour 29,70 m de long. Cet aménagement est recouvert d'un toit de tuiles et donne accès à un bâtiment rectangulaire (10,20 m x 14,30 m) dont la fonction reste inconnue. C'est à ce portique qu'aboutit la rue interne de l'agglomération qui s'ouvre, à l'endroit de la rencontre, par deux larges portes surmontées d'une arcade construite en bloc de tuffeau[551]. Chronologiquement, les deux *fana* sont érigés dès le milieu du I^er^ siècle après J.-C., mais dès la fin de ce siècle ou au début du siècle suivant, ces derniers sont détruits par un incendie. En raison de trop maigres indices, il est impossible d'affirmer que ces deux temples soient reconstruits, au moins à l'identique, dans le courant du II^e^ ou dans la première la première moitié du III^e^ siècle après J.-C. Ce qui est certain, c'est que la deuxième phase d'aménagement de ces édifices décrite ci-dessus prend cours vers 250-270 et qu'ils sont désormais cernés d'un péribole et bordés par un portique monumental[552].

Une photographie aérienne en 1964 révèle la présence d'un édifice (**44-015**) construit à 130 m au nord du sanctuaire 1. Les traces observées sont assez parlantes et suggèrent la présence d'un *fanum* entouré d'une galerie. Il est difficile de donner une chronologie précise à cet hypothétique **sanctuaire 2**, mais le hiatus que l'on constate au sein de la première zone religieuse entre le début du II^e^ à la première moitié du III^e^ siècle après-J.-C. peut peut-être s'expliquer par la construction de ce nouveau sanctuaire durant cette période. Ce dernier serait ainsi érigé beaucoup plus en retrait d'une agglomération alors très florissante[553].

5.1.4. Les vestiges liés à la fonction militaire (MIL) (**Aucune donnée**)

5.1.5. Les vestiges liés à la fonction résidentielle (RESID)

Les fouilles ont mis en lumière une série de maisons au plan relativement bien conservé. Ces dernières relèvent toutes d'une phase d'aménagement sur fondations en pierre qui fait suite à des constructions en matériaux légers qui n'ont pas pu être correctement appréhendées.

Les vestiges liés à la fonction résidentielle s'étendent de part et d'autre de la chaussée romaine. Cinq maisons sur fondations en pierre (HP) ont été repérées à l'ouest de la Tongres-Metz (HP1 = **44-016** à HP5 = **44-020**[554]) et les six autres à l'est (HP6 = **44-021** à HP11 = **44-026**[555]) (Fig. 96). Ces demeures se présentent sous la forme de maisons allongées (ou *Streifenhäuser*) dont le pignon est tourné vers la voirie. Les dimensions moyennes de ces

[551] WITVROUW, 1975-1976, p. 179-192.
[552] WITVROUW, 1975-1976, p. 207-208.
[553] WITVROUW, 1975-1976, p. 161.
[554] **HP1** = WILLEMS, 1974, p. 17 ; **HP2** à **HP5** = WILLEMS & LAUWERIJS, 1974, p. 159, fig. 2.
[555] **HP6** à **HP8** = WILLEMS, 1972a ; WILLEMS, 1974, p. 17 ; **HP9** à **HP11** = WILLEMS & LAUWERIJS, 1974, p. 159, fig. 2.

habitats sont de 7 m de large et de 14 m de long pour les plus petits et de 8 m de large et 24,6 m de long pour les plus grands. Mis à part les maisons 2 (**44-017**) et 10 (**44-025**), qui présentent des murs de refend transversaux cloisonnant l'intérieur en trois ou quatre pièces, les autres habitations ont un aménagement simple sans subdivision, mais sont parfois dotée d'une cave interne (HP1, HP4, HP6 et HP8), souvent placée dans leur partie avant. Le cellier peut par ailleurs être accolé à l'arrière de la bâtisse (HP2 et HP10) ou être construit à l'arrière des propriétés (HP1 et HP3) auquel se joignent des puits dans certains cas (HP3 et HP8). Pour la maison 2 (**44-017**), on note par ailleurs l'existence d'une galerie de façade s'ouvrant sur la chaussée. Cette phase de construction prend cours à l'aube du II^e^ siècle après J.-C. et persiste jusqu'au déclin du site entre les années 250 et 270.

5.1.6. Les vestiges liés à la fonction commerciale (COM)

Trois bâtisses établies en plein cœur de l'agglomération peuvent être interprétées comme des lieux à vocation commerciale. La première peut être identifiée comme étant une boutique (ou *taberna*) (**44-027** et **44-028**[556]). La forme ramassée, les dimensions ainsi que l'organisation interne des deux autres bâtiments se distinguent très clairement des structures domestiques environnantes et plaident pour la présence très probable d'entrepôts (ou *horrea*) (**44-029**[557] et **44-030**[558]) (Fig. 96.).

La **boutique** est une bâtisse mesurant 13 m de large et 33 m de long et construite sur des fondations en pierre (**44-028**). Elle est divisée en cinq pièces auxquelles s'ajoute une cave construite postérieurement. Sa façade, côté voirie, s'ouvre sur une galerie scandée de colonnes en bois posées sur des bases en pierre. La fonction de commerce accordée au lieu provient en grande partie de la masse de goulots de cruches associés à de nombreux restes fauniques retrouvés dans son espace interne. L'édifice est précédé d'un premier aménagement en bois dont on sait très peu de choses, mis à part sa construction réalisée à l'époque flavienne (69/70-100) (**44-027**). Son état final sur fondations en pierre remonterait pour sa part dans le courant du II^e^ siècle après J.-C. et la mise en service de la boutique se serait perpétuée jusqu'au moins le troisième quart du siècle suivant[559].

Le probable **entrepôt 1** (**44-029**) est un bâtiment de plan rectangulaire (16 m x 28 m) séparé en deux nefs par un mur longitudinal et chaque nef est scandée par une série de bases de

[556] WILLEMS & LAUWERIJS, 1969, p. 68 ; WILLEMS & LAUWERIJS, 1974, p. 170.
[557] WILLEMS & LAUWERIJS, 1974, p. 170-171.
[558] WILLEMS, 1967a, p. 14.
[559] WILLEMS & LAUWERIJS, 1974, p. 170.

piliers ou de colonnes en bois, destinées à supporter un plancher important et la toiture. Deux pièces avant et une pièce arrière complètent son agencement interne.

Le probable **entrepôt 2** (**44-030**) présente également une physionomie rectangulaire (20 m x 25 m) et est subdivisé en deux espaces internes par un mur longitudinal. L'espace septentrional est muni d'une cave à l'arrière, tandis que celui situé au sud est divisé en plusieurs longues pièces.

Ces deux derniers édifices sont érigés au cours du II^e^ siècle après J.-C. et subsistent au moins jusqu'au milieu du siècle suivant.

5.1.7. Les vestiges liés à la fonction artisanale (ART)

Cinq ateliers artisanaux (A) et une zone comprenant des indices artisanaux indirects (ZA) ont été repérés sur le site. Les activités concernées sont toutes tournées vers les artisanats du feu (travail de la céramique et du fer).

Le travail de la céramique – Il est le premier artisanat à être attesté sur le site de Clavier. Il se décline en quatre ateliers établis au nord de l'occupation. Deux officines sont établies de part et d'autre de la chaussée Tongres-Metz (A1 = **44-031/44-032/44-033** et A2 = **44-034**[560]), tandis que les deux autres profitent du passage du diverticule (A3 = **44-035/44-036** et A4 = **44-037/44-038/44-039**[561]) (Fig. 96). Chaque lieu de production comporte plusieurs fours (A1 : 7 fours ; A2 : 3 fours ; A3 : 2 fours ; A4 : 3 fours), mais hormis ces structures de chauffe, aucune autre trace concrète propre à ce type d'artisanat n'a été découverte. Les fours sont tous à tirage vertical et foyer unique. Leur chambre de chauffe est creusée dans le sol et séparée du laboratoire par une sole, surmontée à l'origine d'une coupole. De forme circulaire, ces soles présentent un diamètre moyen de 0,91 m pour les plus petites et de 1,50 m pour les plus grandes. Ces quatre ateliers ont produit des assiettes et des pots en *terra nigra*, céramique dite « belge », et de la céramique claire se déclinant en cruches et pots à miel. La période d'utilisation de chaque four a été datée de manière assez précise. Le premier atelier (**44-031** à **44-033**) est ainsi en usage à partir du règne de Claude (41-54) jusqu'à la fin du I^er^ siècle après J.-C. L'atelier 2 (**44-034**) est contemporain de la première officine et se développe entre 41 et 68. L'atelier 3 (**44-035/44-036**) débute ses activités dès la période flavienne, mais l'un de ses fours n'entre seulement en activité qu'à la fin du II^e^ siècle. Enfin, le dernier atelier (**44-037** à **44-039**) fonctionne entre les années 80 et 100.

[560] **A1** = WILLEMS, DOCQUIER & LAUWERIJS, 1966 (Fours **1-2** et **8-11**) ; WILLEMS, 1969 (Four **12**) ; **A2** = WILLEMS, DOCQUIER & LAUWERIJS, 1966 (Fours **4-6**).
[561] **A3** = WILLEMS, DOCQUIER & LAUWERIJS, 1966 (Fours **3** et **7**) ; **A4** = WILLEMS, 1969 (Fours **13-15**).

Le travail du fer – La **métallurgie du fer** est reconnue de manière indirecte (**44-040**[562]), non loin de la quatrième officine de potiers (**44-037** à **44-039**) (Fig. 96). Cet endroit est jonché de scories et de déchets liés au travail de ce métal. Aucune donnée chronologique n'est attribuée à ce lieu.

5.1.8. Les vestiges liés à la fonction de services (SERV)

Le côté oriental de la chaussée romaine a livré une bâtisse à fonction de services. Il s'agit d'une **auberge** implantée à l'entrée du site, au sud (**44-041** et **44-042**[563]) (Fig. 96). La bâtisse est de forme allongée. Elle présente une largeur de 16 m et une longueur de 32 m. Elle est flanquée par la suite de trois pièces sur ses côtés avant, lui donnant alors une physionomie en T (**44-042**). Le vaisseau central comprend un vaste local en façade, doté d'une cave interne, et contre lequel sont accolées les deux annexes susmentionnées. À l'arrière de ce premier local, se déploie une pièce subdivisée par une cloison longitudinale. La partie septentrionale comprend elle-même deux autres petits espaces accolés[564]. La bâtisse construite sur des fondations en pierre est établie sur un niveau flavien correspondant à un précédent édifice en bois qui devait remplir cette même fonction de relais (**44-041**). La phase en pierre est, elle, plus tardive et remonte au début du II^e^ siècle et la cessation de toute activité sur le lieu doit se situer dans le troisième quart du siècle suivant.

5.1.9. Les vestiges liés à la fonction de loisirs (LOIS)

Un vaste **complexe thermal** a été découvert au centre de l'agglomération (**44-043**[565]), le long du côté est de la chaussée antique, face au probable entrepôt (**44-028**) (Fig. 96). Si le bâtiment thermal même s'étend sur une superficie de 328 m², la surface totale du complexe s'élève à 880 m². Ce dernier consiste en quelques pièces en façade qui précèdent les bains ainsi que la palestre, fermée à l'est et au sud par un mur. Les bains proprement dits sont disposés en enfilade et se composent d'un *frigidarium* de forme ovale, suivi d'un *tepidarium* séparé du *caldarium* par des *tubuli* posés en boutisse sur la *suspensura*. Les parois internes des murs sont notamment décorées de plinthes à panneaux d'imitation de marbre. Un portique vient par la suite s'appuyer sur le mur sud de la palestre qui longe la rue interne de l'agglomération menant au sanctuaire 1 (**44-014**). Quatre inhumations de nouveau-nés ont été mises au jour à l'emplacement de ce protique et remontent à la seconde moitié du I^er^ siècle après J.-C. et à la

[562] WILLEMS, 1968b.
[563] WILLEMS, 1972b ; WILLEMS & LAUWERIJS, 1974, p. 171.
[564] CORBIAU, 2009-2010, p. 112.
[565] WILLEMS, 1967a, p. 11-12 ; WILLEMS & LAUWERIJS, 1974, p. 169.

première moitié du siècle suivant. Le complexe thermal est érigé dès le milieu du II^e siècle après J.-C.[566]

Juste à côté des thermes publics (**44-043**), un bâtiment de plan absidial (**44-044**[567]) a été exhumé et dont l'identification demeure toujours discutée (Fig. 96). Cette construction pourrait cependant être attribuée à des **thermes**, mais prenant ici un caractère tout-à-fait privé. Large de 8 m et longue de 10 m, cette bâtisse est en effet munie d'un hypocauste chauffant sa partie orientale et communiquant avec des canaux obliques. Elle connaît un premier état d'aménagement et se présente alors en un bâtiment rectangulaire sur fondations maçonnées, scindé en deux pièces reliées par une porte d'accès. La première phase d'aménagement du lieu remonte à la première moitié du II^e siècle après J.-C., tandis que la seconde est mise en place après les années 160-170[568].

5.1.10. Les vestiges liés à la fonction funéraire (FUN) (**Aucune donnée**)

[566] WILLEMS & LAUWERIJS, 1974, p. 169.
[567] GRAFF, 1965, p. 16 ; WILLEMS, 1968a, p. 189.
[568] WILLEMS & LAUWERIJS, 1974, p. 169-170.

5.1.11. Tableau récapitulatif des données

N°	Description	Id1	Fonction	Id2	Interprétation	Id3	Parc. cadast.	X	Y	Niv Loca	Chrono1	Chrono 2	M.S. (valeur)
001	Route empierrée	1	COMMU	1	Tongres-Metz	1	260b	220479	120827	1	< 41	< 2	■
002	Route empierrée	1	COMMU	1	Tongres-Metz	1	260b	220487	120738	2	< 41	< 2	■
003	Route	1	COMMU	1	Diverticule	1	124a	220344	120917	1	< 50	< 2	■
004	Route	1	COMMU	1	Diverticule	1	260b	220517	121024	1	< 50	< 2	■
005	Chemin empierré	1	COMMU	1	Rue interne	1	260b	220535	120721	1	< 50	< 2	■
006	Desserte de maison empierrée	1	COMMU	1	*Ambitus* 1	1	260b	220458	120816	1	< IIa	< 4	■
007	Desserte de maison empierrée	1	COMMU	1	*Ambitus* 2	1	260b	220465	120757	1	< IIa	< 4	■
008	Desserte de maison empierrée	1	COMMU	1	*Ambitus* 3	1	260b	220465	120665	1	< IIa	< 4	■
009	Desserte de maison empierrée	1	COMMU	1	*Ambitus* 4	1	260b	220492	120825	1	< IIa	< 4	■
010	Desserte de maison empierrée	1	COMMU	1	*Ambitus* 5	1	260b	220491	120813	1	< IIa	< 4	■
011	Desserte de maison empierrée	1	COMMU	1	*Ambitus* 6	1	260b	220491	120802	1	< IIa	< 4	■
012	Desserte de maison empierrée	1	COMMU	1	*Ambitus* 7	1	260b	220496	120746	1	< IIa	< 4	■
013	Desserte de maison empierrée	1	COMMU	1	*Ambitus* 8	1	260b	220508	120712	1	< IIa	< 4	■
014	Deux *fana* et un péribole	1	REL	1	Sanctuaire 1	1	260b	220582	120747	1	Ic-Id/IIa IIIB	2-3 5-5+	■
015	Un fanum et un édifice annexe repérés par photo aérienne	1	REL	1	Sanctuaire 2	1	260b	220615	120899	1	[IIa-IIIA]	[4-5]	■
016	Bâtisse sur fondations en pierre	1	RESID	1	Habitat pierre 1 (*Streifenhaus*)	1	260b	220463	120820	1	IIa-IIIc	4-5	■
017	Bâtisse sur fondations en pierre	1	RESID	1	Habitat pierre 2 (*Streifenhaus*)	1	260b	220443	120735	1	IIa-IIIc	4-5	■
018	Bâtisse sur fondations en pierre	1	RESID	1	Habitat pierre 3 (*Streifenhaus*)	1	260b	220500	120676	1	IIa-IIIc	4-5	■
019	Bâtisse sur fondations en pierre	1	RESID	1	Habitat pierre 4 (*Streifenhaus*)	1	260b	220510	120665	1	IIa-IIIc	4-5	■
020	Bâtisse sur fondations en pierre	1	RESID	1	Habitat pierre 5 (*Streifenhaus*)	1	260b	220499	120841	1	IIa-IIIc	4-5	■
021	Bâtisse sur fondations en pierre	1	RESID	1	Habitat pierre 6 (*Streifenhaus*)	1	260b	220503	120824	1	IIa-IIIc	4-5	■
022	Bâtisse sur fondations en pierre	1	RESID	1	Habitat pierre 7 (*Streifenhaus*)	1	260b	220503	120811	1	IIc-IIIc	4-5	■
023	Bâtisse sur fondations en pierre	1	RESID	1	Habitat pierre 8 (*Streifenhaus*)	1	260b	220496	120775	1	IIc-IIIc	4-5	■
024	Bâtisse sur fondations en pierre	1	RESID	1	Habitat pierre 9 (*Streifenhaus*)	1	260b	220500	120768	1	IIc-IIIc	4-5	■
025	Bâtisse sur fondations en pierre	1	RESID	1	Habitat pierre 10 (*Streifenhaus*)	1	260b	220510	120747	1	IIa-IIIc	4-5	■
026	Bâtisse sur fondations en pierre	1	RESID	1	Habitat pierre 11 (*Streifenhaus*)	1	260b	220528	120688	1	IIa-IIIc	4-5	■
027	Édifice bois	1	COM	2	Boutique (*taberna*)	1	260b	220519	120747	1	69/70-100	3	■
028	Édifice pierre	1	COM	1	Boutique (*taberna*)	1	260b	220519	120747	1	IIa-IIIc	4-5	■
029	Édifice sur fondations en pierre	1	COM	1	*Horreum* 1	2	260b	220472	120708	1	II-IIIb	4-5	■
030	Édifice sur fondations en pierre	1	COM	1	*Horreum* 2	2	260b	220488	120674	1	II-IIIb	4-5	■
031	2 fours	1	ART	1	Atelier 1 de potiers	1	124a	220449	121047	1	40-50	2	■
032	3 fours	1	ART	1	Atelier 1 de potiers	1	124a	220435	121032	1	45/50-60/65	2	■
033	2 fours	1	ART	1	Atelier 1 de potiers	1	260b	220498	121027	1	IB	2-3	■
034	3 fours	1	ART	1	Atelier 2 de potiers	1	124a	220389	120982	1	41-68	2	■

035	Four	1	ART	1	Atelier 3 de potiers	1	260b	220535	121001	1	69/70-100	3	
036	Four	1	ART	1	Atelier 3 de potiers	1	260b	220544	120993	1	IId	5	
037	Four	1	ART	1	Atelier 4 de potiers	1	260b	220400	120863	1	80-100	3	
038	Four	1	ART	1	Atelier 4 de potiers	1	124a	220380	120858	1	80-100	3	
039	Four	1	ART	1	Atelier 4 de potiers	1	124a	220379	120882	1	Vers 100	[3]-4	
040	Scories et déchets	2	ART	1	Travail du fer	1	124a	220331	120913	2	Romain	/	
041	Édifice bois	1	SERV	2	Auberge	1	260b	220549	120679	1	69/70-100	3	
042	Édifice pierre	1	SERV	1	Auberge	1	260b	220549	120679	1	IIa-IIIc	4-5	
043	Édifice thermal	1	LOIS	1	Thermes publics	1	260b	220536	120725	1	IIa-IIIb	4-5	
044	Édifice absidial sur fondations en pierre	1	LOIS	2	Thermes privés	2	260b	220519	120741	1	IIa-IIIA	4-5	

Légende : < (à partir de).

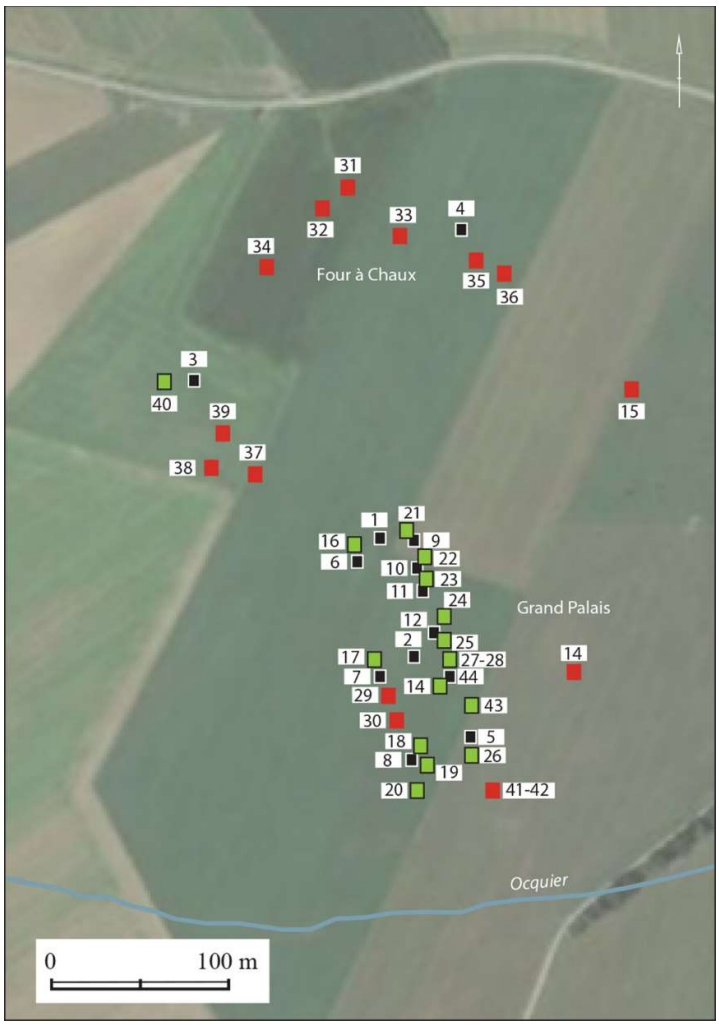

Fig. 96. Répartition des vestiges au sein de la topographie actuelle, pointés dans la couleur correspondant à leur valeur en tant que marqueurs spatiaux : inclusive (vert), exclusive (rouge) et neutre (noir) (fond de carte Google Earth Pro © 2019, image satellite datée du 09/09/2016).

5.1.12. Niveau de fiabilité accordée à l'occupation : **agglomération avérée.**

5.2. Les phases topo-chronologiques

5.2.1. Phase 1 (-20/-15 à + 40) /

5.2.2. Phase 2 (40-69/70) (Fig. 97 & Fig. 98)

Superficie supposée du centre habité – /

Distance centre habité- zone périphérique – /

Découpage spatial – La chaussée Tongres-Metz, puis le diverticule et la rue interne menant au sanctuaire 1 (**44-014**) sont mis en place dès le milieu du I^{er} siècle après J.-C.

Limites des propriétés – /

Topographie des zones fonctionnelles – Au milieu du I^{er} siècle après J.-C., les pôles religieux et artisanaux sont les seuls secteurs de l'occupation à être bien appréhendés. Ils constituent sans doute des moteurs économiques importants d'un relais routier dont il est impossible de cerner les limites dans la seconde moitié du I^{er} siècle. L'aménagement de la rue interne donne accès à un sanctuaire (**44-014**), placé ainsi en retrait de la voie principale Tongres-Metz, tandis que deux ateliers de potiers investissent la partie la plus haute du site (**44-031** à **44-033** et **44-034**), où ils jouissent d'un nœud de communication non négligeable pour le développement de leurs activités, formé par le croisement de la Tongres-Metz et du diverticule.

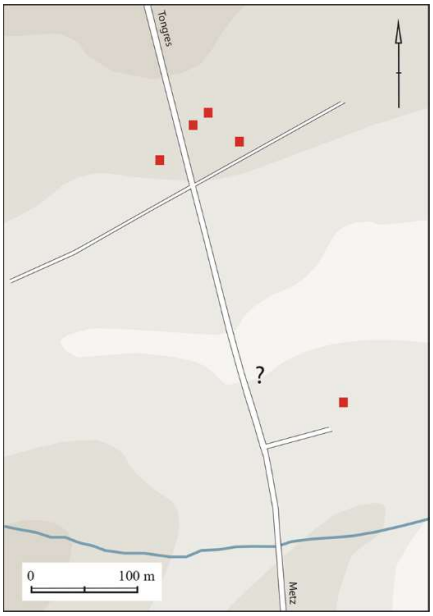

Phase 2 (40-69/70)
Fig. 97. Implantation des marqueurs spatiaux (rouge = exclusifs) (Infographie © UCLouvain-CRAN).
Fig. 98. Restitution du paysage construit en fonction des axes de circulation associés (Infographie © UCLouvain-CRAN).

5.2.3. Phase 3 (69/70-100) (Fig. 99 & Fig. 100)

Superficie supposée du centre habité – 0,6 ha.

Distance centre habité- zone périphérique –

- Secteur périphérique est (**44-014**) : à 50 m ;
- Secteur périphérique nord (**44-037** à **44-039**) : à 63 m ;
- Secteur périphérique sud-est (**44-041**) : à 25 m.

Découpage spatial – Le réseau viaire se maintient en l'état.

Limites des propriétés – /

Topographie des zones fonctionnelles – Au cours de la période flavienne, si l'habitat reste très mal appréhendé, le site prend la physionomie d'un relais routier en comprenant une boutique (**44-027**) et une auberge (**44-041**), placées toutes deux sur le côté oriental de la

Tongres-Metz, non loin du sanctuaire (**44-014**). La périphérie septentrionale est toujours dédiée à la production de céramiques, mais on y note quelques changements. Les deux premières officines de la phase précédente périclitent. Le premier atelier maintient cependant une production minimale en gardant un four en activité (**44-033**), tandis que deux nouvelles officines apparaissent (**44-036** et **44-037** à **44-039**) et se rapprochent désormais de l'occupation s'étendant au sud.

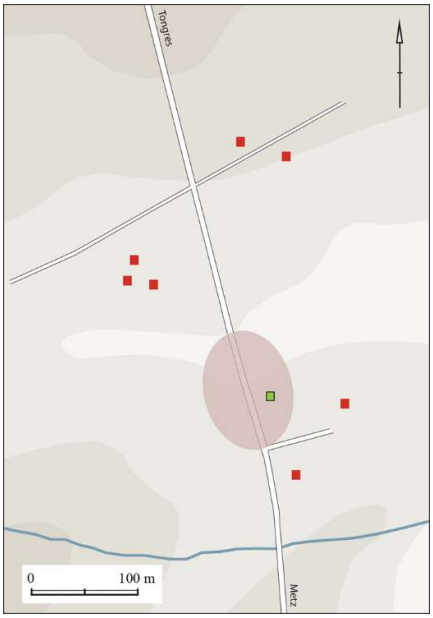

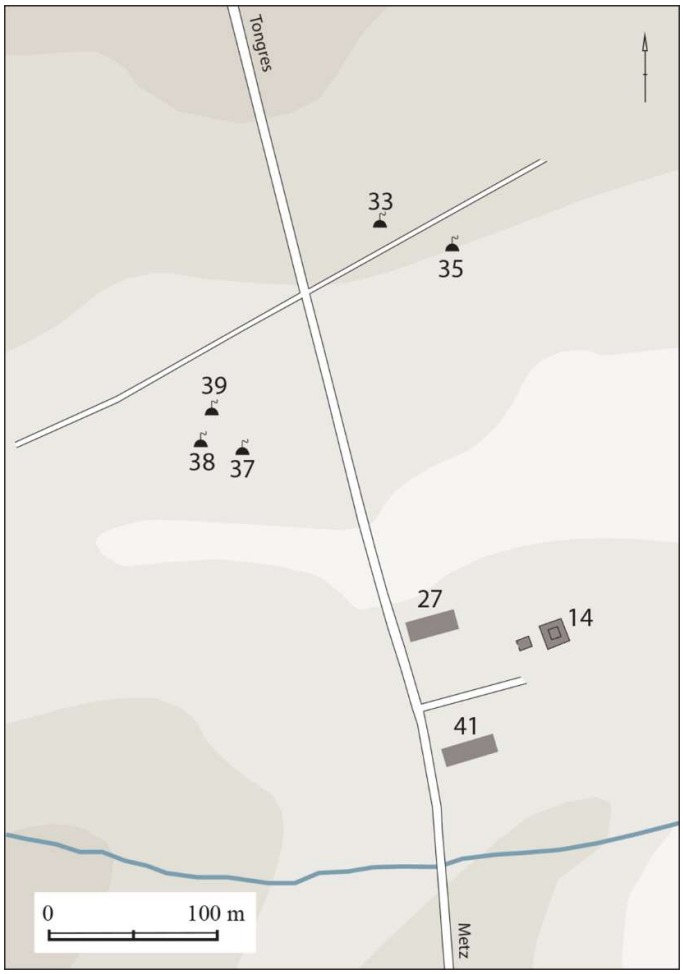

Phase 3 (69/70-100)
Fig. 99. Répartition des marqueurs spatiaux (vert = inclusifs ; rouge = exclusifs) et estimation de la superficie habitée (Infographie © UCLouvain-CRAN).
Fig. 100. Restitution du paysage construit en fonction des axes de circulation associés (Infographie © UCLouvain-CRAN).

5.2.4. Phase 4 (100-172/174) (Fig. 101 & Fig. 102)

Superficie supposée du centre habité – 1,7 ha. À noter que le site a pu s'étendre plus au nord et remonter ainsi la pente, mais l'arasement des couches archéologiques à cet endroit a enlevé toute possibilité d'y découvrir d'éventuelles substructions[569].

Distance centre habité- zone périphérique –

- Secteur périphérique nord-ouest (**44-039**) : à 110 m ;
- Secteur périphérique nord-ouest (**44-015**) : à 133 m ;
- Secteur périphérique sud-est (**44-042**) : à la limite de l'espace habité.

Découpage spatial – Au système viaire, s'ajoute une série d'*ambitus* empierrés qui desservent les maisons et donnent accès à l'arrière des propriétés.

Limites des propriétés – Les maisons, construites sur fondations en pierre et de forme allongée (ou *Streifenhäuser*), s'insèrent au sein de propriétés souvent séparées par un *ambitus*, formant ainsi un système d'îlots résidentiels larges de 7 à 8 m, soit l'équivalant à la largeur des habitats. Cette organisation est quelque peu modifiée au centre de l'agglomération, où l'on note la présence d'îlots regroupant deux à trois bâtisses (non résidentielles ici), faisant ainsi augmenter leurs largeurs à 20 m minimum.

Topographie des zones fonctionnelles – Dès le début du II^e^ siècle après J.-C., le site s'étend au nord et au sud d'une boutique toujours en activité, mais érigée désormais sur des fondations en pierres (**44-028**). À ce bâtiment de commerce, se joignent des thermes (**44-045**), placés le long de la rive orientale de la chaussée Tongres-Metz, tandis que face à cette construction thermale, deux bâtisses à caractère commercial sont aménagées et identifiées à de probables entrepôts (**44-030** et **44-031**). Au sein des périphéries, l'auberge, reconstruite sur des fondations en pierre (**44-042**), continue, elle aussi, ses activités en accueillant les voyageurs venant de Metz à l'entrée méridionale de l'agglomération, tout comme le four de potiers, établi dans le secteur nord-ouest et seul survivant de l'officine 4 (**44-039**). Quant au sanctuaire (**44-014**), il est détruit par un incendie à la fin du I^er^ siècle après J.-C. ou au début du siècle suivant. Il est possible que ce dernier soit reconstruit au cours du II^e^ siècle ou dans la première moitié du III^e^ siècle, mais les indices récoltés ne permettent pas de l'affirmer. En revanche, il semble qu'un nouveau secteur religieux soit aménagé au nord-est du site (**44-015**), sans doute à la suite de cet évènement.

[569] WILLEMS, 1973, p. 72.

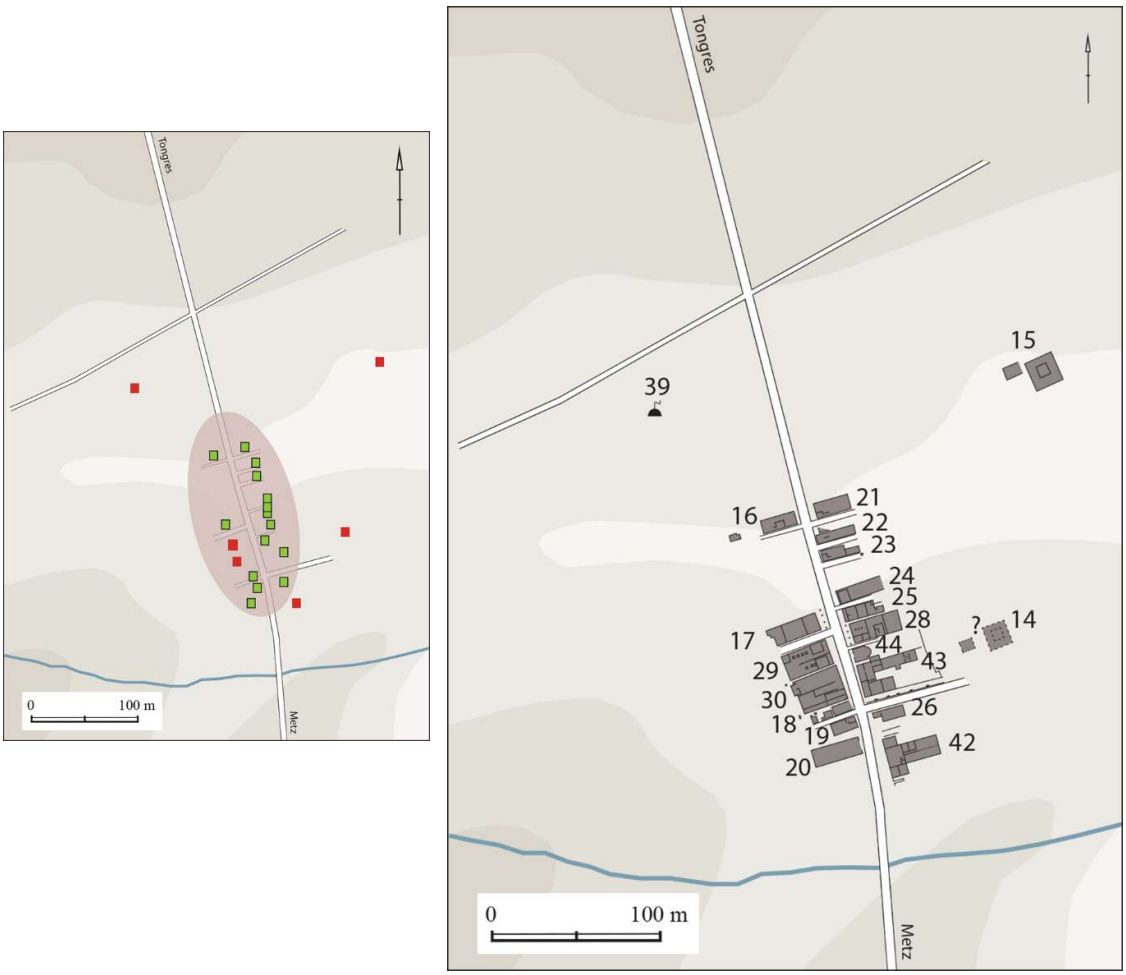

Phase 4 (100-172/174)

Fig. 101. Répartition des marqueurs spatiaux (vert = inclusifs ; rouge = exclusifs) et estimation de la superficie habitée, assurée voire maximale (Infographie © UCLouvain-CRAN).

Fig. 102. Restitution du paysage construit en fonction des axes de circulation associés (Infographie © UCLouvain-CRAN).

5.2.5. Phase 5 (172/174-270/275) (Fig. 103 & Fig. 104)

Superficie supposée du centre habité – La superficie est inchangée : 1,7 ha.

Distance centre habité- zone périphérique –

- Secteur périphérique est (**44-014**) : à la limite de l'espace habité ;
- Secteur périphérique nord-ouest (**44-036**) : à 180 m ;
- Secteur périphérique sud-ouest (**44-042**) : à la limite de l'espace habité.

Découpage spatial – Le réseau de communication se maintient en l'état.

Limites des propriétés – La même organisation parcellaire est conservée.

Topographie des zones fonctionnelles – À la fin du II^{e} siècle, si le centre habité garde la même organisation fonctionnelle, c'est au sein des périphéries que l'on note des

modifications. Au nord-est, est désormais établie la seule zone d'activités artisanales reconnue, c'est-à-dire l'officine de potiers 3 (**44-036**), qui reprend ses activités au sud du diverticule. Plus proche de l'agglomération, des indices concrets d'un nouvel aménagement du sanctuaire 1 (**44-014**) se manifestent à partir du milieu du III^e^ siècle après J.-C. Les deux *fana* sont ainsi reconstruits et sont désormais cernés par un péribole auquel s'ajoute un portique, au sud, débouchant sur une bâtisse dont la fonction reste indéterminée. Ce réaménagement monumental soulève la question relative au sort réservé au probable second sanctuaire établi au nord-est (**44-015**). Vers 250-270, soit à la fin de la phase 5, le site subit de nombreuses dégradations.

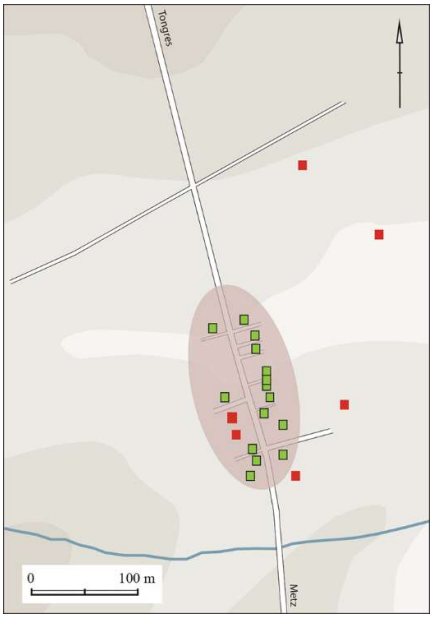

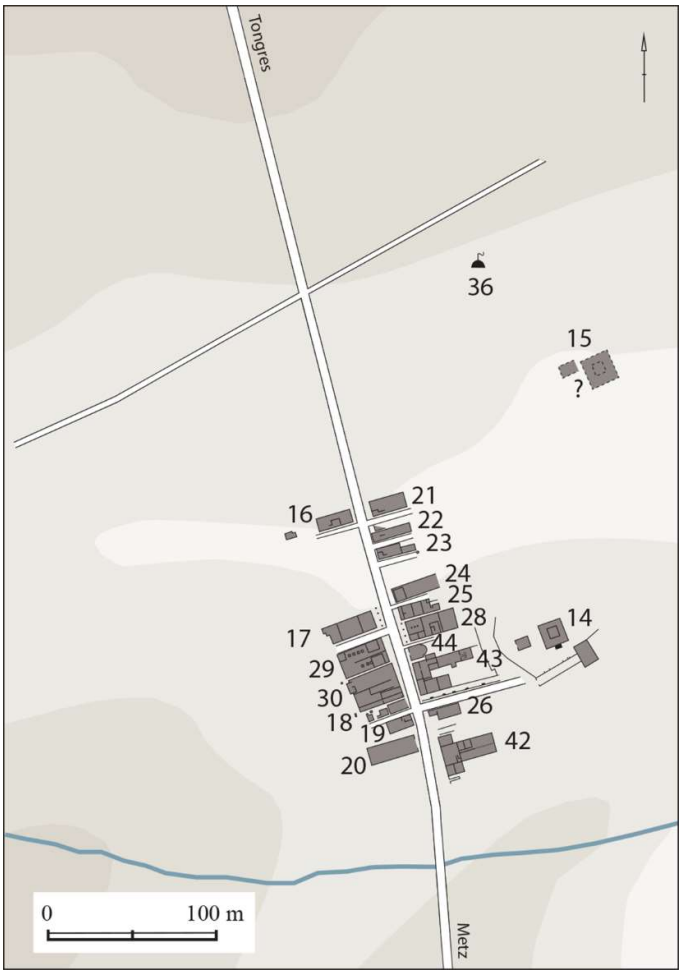

Phase 5 (172/174-270/275)
Fig. 103. Répartition des marqueurs spatiaux (vert = inclusifs ; rouge = exclusifs) et estimation de la superficie habitée (Infographie © UCLouvain-CRAN).
Fig. 104. Restitution du paysage construit en fonction des axes de circulation associés (Infographie © UCLouvain-CRAN).

6. Analyse de l'organisation des espaces fonctionnels

6.1. Délimitation de la zone tampon

L'observation de la zone tampon établie à partir du plus ancien noyau habité appréhendé permet préalablement de constater que (Fig. 105) :

- Les marqueurs spatiaux à valeur inclusive qui permettent d'appréhender le centre habité se concentrent sur les abords de la Tongres-Metz. Le site de Clavier prend ainsi la physionomie d'une agglomération qui s'**étire** le long de cet axe de circulation durant toute la durée de l'occupation ;
- Les marqueurs spatiaux à valeur exclusive que l'on observe au sein de l'espace habité constitue des anomalies. Hormis ce cas, la dispersion et l'implantation des marqueurs spatiaux répondent donc assez bien à la valeur inclusive ou exclusive dont ils sont porteurs.

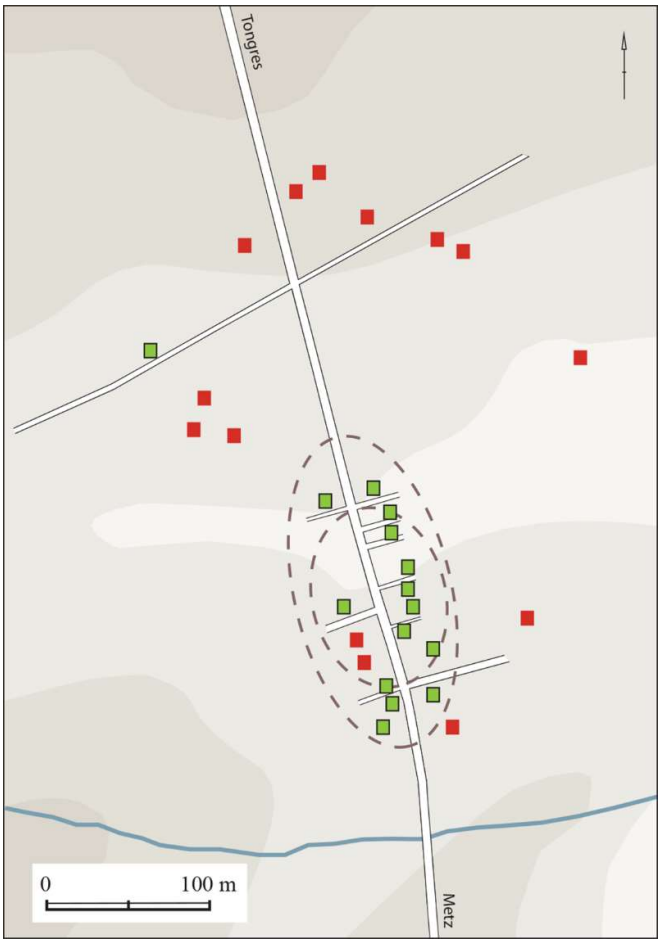

Fig. 105. Délimitation de la zone tampon et répartition des marqueurs spatiaux (vert = inclusifs ; rouge = exclusifs) toutes phases chronologiques confondues (Infographie © UCLouvain-CRAN).

6.2. Modélisation de la trajectoire individuelle de l'occupation

Phase 1 (-20/-15 à +40)	**Phase 2** (40-69/70)	**Phase 3** (69/70-100)
	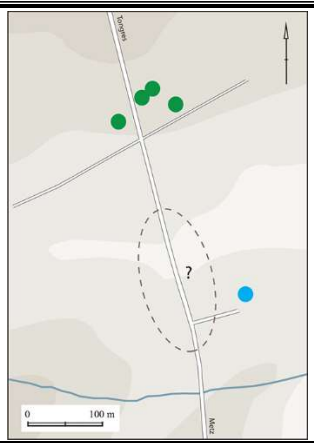	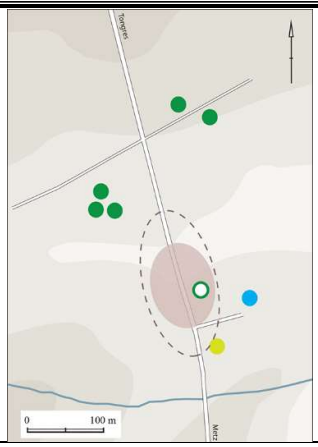
	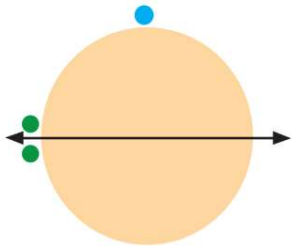	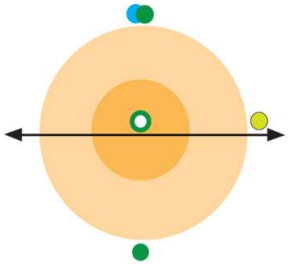
Phase 4 (100-172/174)	**Phase 5** (172/174-270/275)	
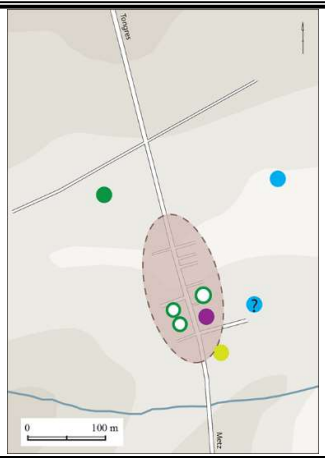	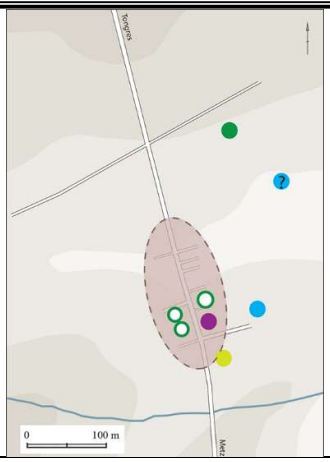	**Légende** : - Espace habité (orange foncé) - Zone tampon (orange clair) - Fonction religieuse (bleu) - Fonction commerciale (blanc cerné de vert) - Fonction artisanale (vert) - Fonction de services (jaune) - Fonction de loisirs (mauve)
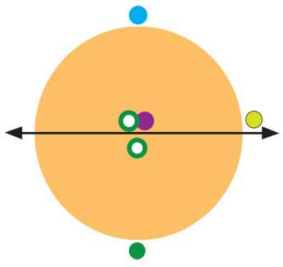	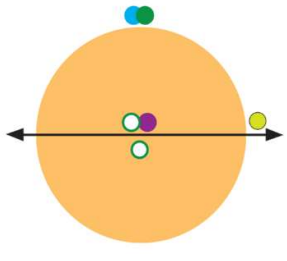	

6.3. Analyse des zones fonctionnelles

Les fonctions intégrées au centre habité – La fonction résidentielle mise à part, les traces relevées dans la zone habitée sont liées aux fonctions commerciale et de loisirs :

- La fonction commerciale : elle est liée à trois bâtiments dont le premier n'est autre qu'une boutique (**44-027/44-028**). Marqueur spatial à valeur inclusive, ce lieu est l'un des premiers bâtiments fonctionnels reconnus de l'agglomération érigé au cours de l'époque flavienne (phase 3), le long de la chaussée. Les deux autres bâtiments peuvent être assimilés à des entrepôts (**44-029** et **44-030**) qui relèvent des marqueurs spatiaux à valeur exclusive. Implantés dès le début du II^{e} siècle (phase 4) au cœur de l'agglomération, leur présence constitue donc une anomalie dans l'organisation des fonctions. Mais, cette dernière révèle avant tout une position stratégique de ces bâtisses avec une position donnant directement sur la chaussée principale, une connexion immédiate avec une boutique placée juste en face et une implantation dans une zone fortement fréquentée due à l'installation de thermes publics et du sanctuaire aménagé non loin.
- La fonction de loisirs : elle est représentée par un ensemble thermal (**44-043**), marqueur spatial à valeur inclusive par excellence. Ces thermes sont érigés le long de la voie romaine, dès le début du II^{e} siècle après J.-C. (phase 4).

Les fonctions situées hors du centre habité – Les périphéries sont le siège de lieux relevant de la fonction religieuse, artisanale et de services :

- La fonction religieuse : elle est associée à deux sanctuaires dont un reste cependant hypothétique et qui relèvent des marqueurs spatiaux à valeur exclusive. Le plus ancien est bien attesté (**44-014**). Il est aménagé au milieu du I^{er} siècle après J.-C. (phase 2), en retrait de la chaussée principale, mais accessible par la rue interne greffée à celle-ci. Le deuxième soupçonné (**44-015**) est placé en périphérie nord-est ;
- La fonction artisanale : elle est liée à plusieurs officines de potiers (**44-031** à **44-039**), répertoriées parmi les marqueurs spatiaux à valeur exclusive. Ces ateliers sont érigés au sein du secteur périphérique septentrional durant toute la durée de l'occupation (phases 2 à 5). Outre le fait qu'en se plaçant en position élevée, l'évacuation des fumées engendrées par l'activité des fours y est plus aisée, c'est surtout la présence d'un nœud routier, formé par la chaussée et le diverticule, qui a sans doute conduit ces artisans à choisir cet emplacement stratégique ;

- La fonction de services : elle est identifiée par une auberge (**44-041/44-042**), marqueur spatial à valeur exclusive. Elle est la première bâtisse rencontrée par les voyageurs venant de Metz, et ce depuis l'époque flavienne (phase 3).

Les anomalies fonctionnelles – L'anomalie détectée au sein de l'organisation fonctionnelle du site concerne la présence de marqueurs spatiaux à valeur exclusive, soit deux probables entrepôts (**44-029** et **44-030**), au sein de l'espace habité (cf. supra).

Les fonctions associées – /

Les secteurs fonctionnels spécifiques –

- Un secteur polarisant : dès le IIe siècle après J.-C. (phase 4), se dessine un secteur particulier, à cheval entre l'espace habité et la zone périphérique est qui le borde. S'y côtoient des bâtiments et des édifices jouant un rôle important dans la vie communautaire de la bourgade, soit des thermes publics (**44-043**), une boutique (**44-027/44-028**), deux éventuels entrepôts (**44-029** et **44-030**) et un sanctuaire (**44-014**). Ces lieux doivent ainsi drainer quotidiennement nombre de personnes et font de ce secteur un lieu de fréquentation important, pouvant être assimilé au poumon économique et religieux de la bourgade ;
- Un secteur périphérique artisanal : les secteurs périphériques placés au nord du centre habité constituent une vaste zone fonctionnelle spécifique s'étendant sur 1,8 ha et dédiée à l'activité des potiers (**44-031** à **44-039**), et ce, durant toute la durée de l'occupation.

Les lieux fonctionnels réaffectés et/ou déplacés – Plusieurs cas de déplacement de lieux fonctionnels vers un autre endroit ont été constatés :

- Les zones religieuses : le pôle religieux se déplace sans doute plus au nord-est (**44-015**), à la fin du I^{er} siècle après J.-C. (phase 3) ou au début du siècle suivant (phase 4), à la suite de la destruction par un incendie du sanctuaire initial (**44-014**). Ce dernier sera par ailleurs reconstruit dans le courant de la deuxième moitié du III^{e} siècle (phase 5), laissant en suspens la question du fonctionnement du probable second lieu de culte ;
- Les officines de potiers : les cinq officines de potiers reconnues (**44-031** à **44-039**) n'ont pas toutes fonctionné en même temps, même si on constate une contemporanéité pour certaines d'entre elles. Ce vaste secteur septentrional n'est donc pas une zone industrielle *stricto sensu*, mais il a progressivement vu fleurir puis s'éteindre ces ateliers qui s'y sont ainsi déplacés le long des axes de communication (chaussée principle et diverticule).

Les lieux fonctionnels à la datation imprécise – Aucune datation précise n'a été accordée à la zone concentrant des indices indirects liés au travail du fer (**44-040**).

7. Bibliographie

BRULET R. (dir.), 2008. *Les Romains en Wallonie*, Bruxelles.

CORBIAU M.-H., 2005. La voie romaine Metz-Arlon-Tongres. Itinéraire, équipement et chronologie, dans WITVROUW & GAVA 2005, p. 17-44.

CORBIAU M.-H., 2017. *Les voies romaines par la Wallonie. La voie Metz-Tongres*, Namur (Vestiges, 012).

GRAFF Y., 1965. Un bâtiment de plan basilical, *Romana Contact*, V, p. 16-17.

GUEURY M.-C. & VANDERHOEVEN M., 1990. L'ensemble funéraire gallo-romain de Vervoz (commune de Clavier), *Bulletin de l'Institut archéologique liégeois*, 102, p. 61-278.

HAZÉE H., 1965. La photographie aérienne et ses applications à l'archéologie, *Bulletin du Cercle archéologique Hesbaye-Condroz*, V, p. 7-20.

HERINCKX A.-M., 2008. Clavier, Clavier, dans BRULET 2008, p. 400-405.

MERTENS J., 1983. Quelques aspects chronologiques du réseau routier romain en Belgique, dans *Les voies anciennes en Gaule et dans le Monde Romain Occidental*, Tours (Caesarodunum, XVIII), p. 329-337.

RENARD L., 1904. Rapport sur les travaux de l'Institut archéologique liégeois pendant l'année 1904, *Bulletin de l'Institut archéologique liégeois*, XXXIV, p. I-XXIV.

En ligne : http://www.ialg.be/publications/bial/archives/bial034.html

THIRION M., 1967. Le deuxième trésor romain de Clavier, *Bulletin du Cercle d'Études numismatiques*, IV, 2, p. 35-36.

VAN ANDRINGA W. avec la collaboration de RAEPSAET-CHARLIER M.-T., 2014. *La fin des dieux. Les lieux de culte du polythéisme dans la pratique religieuse du III^e^ au V^e^ siècle apr. J.-C. (Gaules et provinces occidentales*, *Gallia*, 71-1.

VILVORDER F., 2014. Le temple tardif de l'agglomération de Liberchies dans le cadre de la cité des Tongres, dans VAN ANDRINGA 2014, p. 119-129.

WILLEMS J., 1967a. Six années de recherches au *vicus* belgo-romain de Vervoz-Clavier, *Chronique archéologique du pays de Liège*, LVIII, p. 7-14.

WILLEMS J., 1967b. Les fouilles à Vervoz en 1967, *Bulletin du cercle archéologique Hesbaye-Condroz*, VII, p. 65-66.

WILLEMS J., 1968a. Les fouilles archéologiques de Clavier-Vervoz. Six années de prospection, *Latomus*, XXVII, p. 187-190.

WILLEMS J., 1968b. Signalements et rapports, Clavier-Vervoz, découvertes de traces d'industrie du fer, *Bulletin du cercle archéologique Hesbaye-Condroz*, VIII, p. 67.

WILLEMS J., 1969. Les potiers gallo-belges de Vervoz (Clavier-Lège), *Bulletin du Cercle archéologique de Hesbaye-Condroz*, IX, p. 5-21.

WILLEMS J., 1971. Considérations relatives aux découvertes effectuées au *vicu*s gallo-romain de Vervoz-Clavier, *Annales de la Fédération archéologique et historique de Belgique*, XLI, p. 44-49.

WILLEMS J., 1972a. Fouilles et prospections à Vervoz-Clavier, *Archéologie*, p. 71-72.

WILLEMS J., 1972b. Un niveau d'époque flavienne à Clavier-Vervoz, *Bulletin du cercle archéologique Hesbaye-Condroz*, XII, p. 69-79.

WILLEMS J., 1973. Le vicus de Vervoz à Clavier, *Archéologie*, p. 71-72.

WILLEMS J., 1974. Fouilles à Clavier-Vervoz en 1974, *Archéologie*, p. 15-17.

WILLEMS J., 1975-1976. Implantation des tuiliers gallo-romain N.E.H. et B.P. à Amay, *Bulletin du Cercle archéologique Hesbaye-Condroz*, 14, p. 217-225.

WILLEMS J., DOCQUIER J. & LAUWERIJS E., 1966. Les potiers gallo-romains de Vervoz (Clavier-Vervoz), *Bulletin du cercle archéologique Hesbaye-Condroz*, VI, p. 47-112.

WILLEMS J. & LAUWERIJS E., 1969. Clavier-Vervoz : bâtiment du *vicus* belgo-romain, *Archéologie*, 2, p. 67-69.

WILLEMS J. & LAUWERIJS E., 1972. Douze années de fouilles archéologiques à Clavier-Vervoz, *Bulletin du cercle archéologique Hesbaye-Condroz*, XII, p. 81-82.

WILLEMS J. & LAUWERIJS E., 1974. *Le* vicus *belgo-romain de Vervoz à Clavier*, Bruxelles (Archaeologia Belgica, 154).

WITVROUW J. & D., 1975/1976. Le sanctuaire Belgo-romain de Clavier-Vervoz, *Bulletin du cercle archéologique Hesbaye-Condroz*, 14, p. 147-216.

WITVROUW J. & GAVA G. (dir.), 2005. *Le pont romain et le franchissement de la Meuse à Amay. Archéologie et Histoire. Amay*, *Bulletin du Cercle archéologique Hesbaye-Condroz*, XXIX.

46. GROBBENDONK

CITÉ DES TONGRES

BELGIQUE
Province d'Anvers
Arrondissement de Turnhout
Commune de Grobbendonk

1. Cadres géomorphologique et topographique

1.1. Situation

Le site est situé au nord de l'actuelle localité de Grobbendonk, sous des terrains urbanisés circonscrits entre la Nijverheidsstraat, la Steenbergstraat, l'Hoogveldstraat et la Vorselaarsebaan. À l'époque romaine, la bourgade est établie aux confins septentrionaux de la cité des Tongres, à 67,80 km au nord-ouest de son chef-lieu du même nom.

1.2. Topographie et altitude

Le site archéologique est implanté sur le versant d'une petite colline qui suit une déclivité nord-sud et dont le point culminant, le Steenbergen, se dresse au nord-est de l'occupation à l'altitude de 16 m. La bourgade est implantée le long d'un diverticule qui aboutit à l'agglomération de Tirlemont (n° 58), mettant ainsi la bourgade en connexion avec la Cassel-Tongres[570]. À cette voie, se greffe un diverticule et c'est à partir de ce carrefour que se développe l'agglomération.

1.3. Environnements pédologique et géologique

L'occupation repose sur des sols sableux au nord-ouest. Vers le sud, en direction de la rivière la Nette, les terrains se chargent en alluvions humides[571]. Dans les environs immédiats du site, on note la présence de gisements de fer ou de limonite qui ont dû être exploités par les métallurgistes installés au sein de l'occupation[572].

1.4. Réseau hydrographique

Le site de Grobbendonk domine la vallée de la Nette, une rivière qui coule à 650 m au sud et qui rencontre non loin un autre cours d'eau : l'Aa. À l'époque romaine, la Nette était sensiblement plus large et plus profonde, la rendant sans doute navigable[573]. Pour l'Aa, la question reste en suspens, mais on soupçonne que cette rivière devait également être assez large à certains endroits[574].

[570] DE BOE, 1986b, p. 102 et p. 105.
[571] BRUGGEMAN, REYNS & VERBEECK, 2014, p. 11.
[572] DE BOE, 1984b, p. 78.
[573] DE BOE, 1986b, p. 105.
[574] MAGERMAN, 2005, p. 109.

2. Historique des recherches

Le passé antique de Grobbendonk est suspecté depuis le XVI^e^ siècle. Son sous-sol regorge en effet de mobilier gallo-romain, principalement des monnaies, que les habitants du lieu récoltent assidument jusqu'à l'aube du XX^e^ siècle. La localisation de ces trouvailles n'est évidemment pas mentionnée car le souci de ces découvreurs de la première heure étant d'enrichir leurs collections privées[575].

Des fouilles proprement dites sont menées pour la première fois en 1904, près du Steenbergen, et sont conduites sous la direction de L. Stroobant. Elles ne concernent cependant pas la période romaine, mais une nécropole antérieure associée à la culture dite des « Champs d'urnes » remontant à la fin de l'Âge du Bronze[576]. Quatre ans plus tard, L. Stroobant mène à nouveau une intervention au sud-ouest du secteur précédemment fouillé, le long de la Bergstraat. Il y découvre des fosses qui contenaient encore un mobilier gallo-romain important, se déclinant en bagues en bronze, pièces de monnaies, fragments de peintures murales et de nombreux tessons de céramique. Face à ces découvertes, l'archéologue interprète les lieux comme étant le siège d'une *villa* romaine[577].

Ces trouvailles n'attirent pas tout de suite la curiosité des scientifiques sur le site. Il faut en effet attendre une vingtaine d'années pour que de nouvelles recherches y soient menées, et ce, à raison d'interventions très ponctuelles s'étalant jusqu'au début des années 1970. Au cours de cette période, l'année 1966 apparaît comme décisive car elle permet une avancée considérable dans la connaissance de l'antique Grobbendonk. Tour à tour les membres de l'Antwerpse vereniging voor bodem- en grotonderzoek et ceux de la société archéologique Archeogro apportent enfin la preuve de la présence d'une agglomération et non d'un établissement rural à Grobbendonk. Lieux artisanaux et vestiges domestiques sont ainsi exhumés du sol[578], auxquels s'ajoute la découverte d'un secteur funéraire romain, décelé au nord-ouest de l'occupation[579].

Devant l'importance de ces trouvailles, le site est placé sous une surveillance plus accrue des archéologiques et les fouilles y deviennent plus systématiques à partir 1971. Elles sont dirigées par G. de Boe, attaché au Service national des Fouilles, qui s'associe parfois à J. Mertens. La recherche sur le terrain est également partagée avec des archéologues-amateurs

[575] WANKENNE, 1972, p. 155-156.
[576] STROOBANT, 1905.
[577] STROOBANT, 1909.
[578] JANSSENS & DE GREEF, 1966 ; DE MAEYER, 1966.
[579] JANSSENS, 1966b.

locaux jusque dans les années 1990. Passé cette date, les suivis archéologiques s'estompent quelque peu.

Au début des années 2000, quelques chantiers urbains permettent la reprise de l'activité archéologique sur le site[580]. L'un des plus importants est sans nul doute l'arasement du secteur industriel, placé à l'angle de la Nijrverheidsstraat et la Vorselaarsebaan, sous lequel est établi la bourgade romaine. L'ouverture partielle de cette zone, désormais dégagée, a ainsi permis de compléter le plan de l'agglomération jadis dressé par G. de Boe dans les années 1980[581].

3. Sources écrites

3.1. Sources textuelles (**Aucune donnée**)

3.2. Itinéraire et document géographique (**Aucune donnée**)

3.3. Sources épigraphiques (**Aucune donnée**)

3.3.1. Inscriptions lapidaires

Bornes

Publiques

Religieuses

Funéraires

Indéterminées

3.3.2. Inscriptions sur *instrumentum*

3.3.3. Graffites

4. Chronologie

4.1. Antécédents

Dès le néolithique, le site est traversé par des nomades qui laissent dans leur sillage des pointes de flèche, des couteaux et des grattoirs en silex[582]. Des traces plus parlantes, rattachées à la fin de l'Âge du Bronze, se déclinent en une nécropole que l'on attribue à la culture dite des « Champs d'urnes » et qui révèle 30 à 40 récipients funéraires, auxquels s'ajoutent quelques pièces de mobilier[583]. L'Âge du Fer qui fait suite est, quant à lui, représenté par quelques fosses contenant des tessons de céramique, associées à des traces d'habitats en bois. Ces vestiges

[580] ANNAERT & VERVOORT, 2003 ; VANSWEEVELT, 2006 ; DEBRUYNE, 2007 ; VERBEECK, 2010.
[581] BRUGGEMAN, REYNS & VERBEECK, 2014 ; REYNS & BRUGGEMAN, 2019.
[582] DE BOE, 1977, p. 10 ; VAN DYCK, 1982, p. 40-41.
[583] STROOBANT, 1905.

témoignent d'une petite occupation, mais qui n'a sans doute pas influencé l'implantation de la future agglomération romaine[584].

4.2. Occupation romaine du Haut-Empire

L'analyse des monnaies révèle une présence romaine dès la période tibéro-claudienne (14-54)[585], voire même, plus précocement, augusto-tibérienne (-20/-15 à + 14)[586]. L'hypothèse de l'existence d'un poste romain avancé a ainsi été soulevé, soutenu d'ailleurs par la mise au jour de traces, soupçonnées d'être associées à un camp militaire[587]. En attendant que cette supposition soit étayée par des éléments plus concrets, nous ne sommes assurés d'une installation romaine définitive et civile qu'à partir du règne de Claude (41-54). Le site prend alors la forme d'une petite halte routière, installée à proximité d'un sanctuaire. La présence de ce dernier a dû jouer un rôle important dans le développement économique du lieu car, dès l'époque flavienne, le site devient une véritable agglomération. La bourgade atteint son plein épanouissement au II^{e} siècle après J.-C. jusque qu'au premier quart du siècle suivant. À partir de cette date, on note les premiers signes d'abandon. Si quelques bâtisses sont encore occupées dans la seconde moitié du III^{e} siècle, la désertion du lieu semble effective à la fin de ce siècle, sans trace de pillage ou de destruction[588].

4.3. Occupation ultérieure

Si les indices archéologiques restent assez rares pour la fin du IV^{e} siècle, ils se multiplient à l'époque mérovingienne et attestent d'une nouvelle occupation humaine à Grobbendonk, et ce, par la présence de deux nécropoles situées à l'ouest et au nord-ouest de l'ancienne localité romaine[589]. À la fin du VIII^{e} ou au début du IX^{e} siècle, au sein du plus récent champ funéraire, au nord-ouest, est érigée une église en bois traditionnellement nommée « église d'Ouwen »[590] qui inaugure une occupation continue de Grobbendonk jusqu'à ce jour.

[584] DE BOE, 1986a, p. 10.
[585] VAN HEESCH, 1998, p. 52.
[586] MAGERMAN, 2005, p. 144.
[587] DE BOE, 1986b, p. 105.
[588] DE BOE, 1986a, p. 15.
[589] JANSSENS & ROOSENS, 1963 ; VERBEECK, 2010, p. 10, fig. 1.
[590] VAN DYCK, 1982, p. 113-193.

5. Restitution du paysage construit

5.1. Les données archéologiques

5.1.1. Les vestiges liés à la fonction de communication (COMMU)

Le diverticule reliant Grobbendonk à Tirlemont (**46-001**) et le second diverticule (**46-002**), qui s'y greffe, ont été tous deux recoupés au niveau des terrains circonscrits par la Nijverheidsstraat, la Steenbergstraat et la Vorselaarsebaan (Fig. 106)[591].

La diverticule **Grobbendonk-Tirlemont** (**46-001**) est orienté nord-ouest/sud-est, tandis que l'autre **diverticule** (**46-002**) lui est perpendiculaire et suit un parcours ouest-est. Les deux axes routiers présentent un aménagement similaire qui a été opéré en deux temps. À l'origine, ces voies sont larges de 5 à 7 m et sont constituées d'une couche sableuse de 0,10 à 0,30 m d'épaisseur. Elles sont flanquées de part et d'autre de fossés limites, espacés de 9,50 m. Par la suite, les fossés limites sont remblayés et un nouveau revêtement est donné aux axes de circulation, procédant d'une technique tout-à-fait particulière. Sur les abords de la voirie, sont ainsi placés une série petits poteaux, reliés entre eux par un tressage de brindilles, de sorte à former un coffrage haut de 0,10 à 0,25 m. Au sein de cet espace bien délimité, sont déposés des madriers dans le sens transversal du chemin, sur lesquels on coule une épaisse couche d'argile ferrugineuse ou de limonite encore liquide. Ce niveau, enfin séché, donne un revêtement très compact et robuste. Cette phase d'aménagement élargit les axes de 8 m à 9,50 m[592].

Ce réseau de voies est mis en place à l'époque claudienne (41-54) et est réaménagé au début du II^{e} siècle après J.-C.

5.1.2. Les vestiges liés à une fonction « publique » (PUB) (**Aucune donnée**)

5.1.3. Les vestiges liés à la fonction religieuse (REL)

Un sanctuaire composé de trois *fana* (**46-003/46-004**[593], **46-005/46-006**[594] et **46-007/46-008**[595]) a été repéré sur l'un des terrains bordant la Vorselaarsebaan (Fig. 106). Ces temples sont entourés d'un probable péribole et comptent au moins deux phases d'aménagement, se distinguant par un emploi de matériaux de construction différents : du bois pour la première, de la pierre pour la seconde.

Le **temple 1** est l'édifice le plus septentrional et le plus imposant du complexe religieux. La structure originelle en bois (**46-003**) a été partiellement dégagée et semble suivre la même

[591] DE BOE, 1984a, p. 69-70 ; DE BOE, 1986b, p. 102.
[592] DE BOE, 1986b, p. 102.
[593] MERTENS, 1972 ; DE BOE, 1977, p. 21-25 ; DE BOE, 1986b, p. 113 ; REYNS & BRUGGEMAN, 2019, p. 137-140.
[594] DE BOE, 1977, p. 25-27 ; DE BOE, 1986b, p. 111.
[595] MERTENS & DE BOE, 1972 ; DE BOE, 1977, p. 27-28.

configuration que le temple en pierre qui lui succède (**46-004**)[596]. Le bâtiment se présente de cette manière sous la forme d'un *fanum* de plan légèrement trapézoïdal (15,36 x 16,64 m), orienté nord-ouest/sud-est. Il est flanqué d'une extension bâtie au nord, longue de 13 m et placée probablement sur un podium et est composé d'une *cella* centrale entourée d'une galerie qui devait être scandée par des colonnes ou piliers, placés, au cours de la phase en pierre, sur un stylobate ou un muret. L'entrée se faisait par le sud et était probablement précédée d'un escalier en bois. Durant la phase en bois, on note la présence d'un point d'eau à 10 m de l'angle sud-ouest de l'édifice. Ce dernier est de forme allongée (3,2 x 9,6 m) et devait être lié au complexe cultuel[597].

Le **temple 2** est situé à quelques mètres au sud-est du premier édifice dont il suit l'orientation nord-ouest/sud-est et qui, comme lui, présente une configuration assez similaire durant les deux phases de son aménagement. À l'origine (**46-005**), le temple se compose d'une simple *cella* en bois de forme carrée (3,2 m de côté), qui est ensuite construite sur des fondations en pierre (**46-006**). Le temple prend alors l'aspect d'un *fanum* à *cella* centrale agrandie (5,5 m de côté), entourée d'une galerie.

Le **temple 3** est lui situé à quelques mètres au sud du deuxième édifice religieux. S'il est assez mal appréhendé dans sa première phase de construction (**46-007**), son aménagement postérieur en pierre (**46-008**) est, en revanche, assez bien suivi. Ce temple se distingue des autres par une orientation différente, axée nord-est/sud-ouest, et par un plan particulier, résultant de deux états de construction. Au départ, il répond aux caractéristiques d'un *fanum* carré (7,4 m de côté), composé d'une *cella* centrale entouré d'une galerie. Il est ensuite agrandi vers l'ouest, lui donnant ainsi une forme rectangulaire d'une longueur d'au moins 11,52 m. La *cella* centrale est dédoublée et la galerie est adaptée afin de continuer à encadrer ces pièces pieuses. Au cours de cette phase, un podium est sans doute aménagé et précède l'entrée sud du temple.

Chronologiquement, le temple en bois 1 (**46-003**) est érigé dès le début de l'occupation, soit dès le règne de Claude (41-54)[598]. Cette datation haute ne semble pas être le cas pour les deux autres temples en bois 2 (**46-005**) et 3 (**46-007**) car on note la présence d'habitats en matériaux légers dans leur secteur (**46-013**). Ces structures domestiques sont donc antérieures à leur construction qui doit survenir dans le courant de l'époque flavienne (69-96). La phase en pierre se met, quant à elle, en place au début du II^e^ siècle après J.-C., date à partir de laquelle

[596] REYNS & BRUGGEMAN, 2019, p. 138.
[597] REYNS & BRUGGEMAN, 2019, p. 145.
[598] REYNS & BRUGGEMAN, 2019, p. 138.

les trois *fana* sont probablement cernés par un péribole. Ce dernier est suggéré par l'existence de deux tronçons de mur, l'un exhumé à 9,50 m au sud du troisième temple (**46-008**) et l'autre à l'est du deuxième *fanum* (**46-006**)[599]. Le sanctuaire est en activité jusqu'au moins le premier quart du III^e^ siècle après J.-C., à la suite de quoi, on constate une réoccupation de la zone religieuse par de l'habitat d'un nouveau genre (**46-027**)[600].

5.1.4. Les vestiges liés à la fonction militaire (MIL)

En plein cœur de la zone circonscrite par les actuelles Nijverheidsstraat, Steenbergstraat, Hoogveldstraat et Vorselaarsebaan, des traces d'une **enceinte** en bois ont été mises au jour (**46-009**[601]) (Fig. 106). Ces indices se présentent sous la forme de deux sections de fossés, orientées est-ouest et séparées par un portail d'entrée. Ces structures fossoyées présentent un profil en entonnoir, dont l'ouverture supérieure maximale est estimée à 4 m. Le passage d'entrée est, lui, flanqué d'une tour d'une longueur de 10,30 m et d'une largeur de 4 m, repérée grâce à la présence de six pieux imposants. Cet ensemble a d'abord été interprété comme étant les vestiges d'une ferme pré-romaine[602], avant d'être assimilé à un camp romain précoce, mais cette idée reste toujours discutée. La chronologie attribuée à ces structures défensives probables est établie de manière tout-à-fait relative et sont en tout cas antérieures aux vestiges remontant à l'époque de Claude (41-54).

5.1.5. Les vestiges liés à la fonction résidentielle (RESID)

Les vestiges relatifs à la fonction résidentielle sont très nombreux et leur bon état de conservation permet d'appréhender nombre de plans complets de maisons. Ces dernières peuvent se distinguer en deux catégories, en fonction des matériaux de construction employés : du bois et du torchis pour les unes, de la pierre dans la construction des fondations pour les autres.

Les maisons en bois et en torchis – Dix-huit habitats en bois (HB) au plan assez bien appréhendé ont été découverts dans la zone conscrite par la Nijverheidsstraat, la Steenbergstraat et la Vorselaarsebaan (HB1 = **46-010** à HB18 = **46-027**[603]) (Fig. 106).

Les maisons 1 à 17 (**46-010** à **46-026**) sont les plus anciennes et remontent à la période flavienne (69-96). Elles présentent un plan rectangulaire de 7,20 m de largeur pour 18,8 m de

[599] DE BOE, 1977, p. 30.
[600] MERTENS, 1972, p. 24 ; MERTENS & DE BOE, 1972, p. 80-81 ; REYNS & BRUGGEMAN, 2019, p. 140 et p. 142.
[601] DE BOE, 1977, p. 12-13 ; DE BOE, 1986b, p. 105.
[602] DE BOE, 1977, p. 12-13.
[603] **HB1** à **HB10** = DE BOE, 1986b, p. 108, fig. 4 ; **HB11** = BRUGGEMAN, REYNS & VERBEECK, 2014, p. 46-47 (**2de huisplattegrond**) ; **HB12** = *Idem*, p. 51-54 (**4de huisplattegrond**) et p. 56-59 (**6de huisplattegrond**) ; **HB13** à **HB17** = DE BOE, 1986b, p. 108, fig. 4 ; **HB18** = REYNS & BRUGGEMAN, 2019, p. 140-142.

longueur en moyenne. Leur pignon est généralement tourné vers la voirie, à l'exception des demeures 3 et 9 qui offrent, elles, leur long côté. Un couloir ou un portique peut venir agrémenter leurs flancs, mais ce fait reste assez marginal (ex. HB 4). Leur espace interne est souvent simple et est divisé longitudinalement par une série de poteaux soutenant la toiture, rappelant un répertoire domestique indigène de type maison-étable. Certaines maisons sont munies d'un foyer et on observe également la présence de fossés de drainage permettant d'évacuer les eaux de pluie[604]. Quant aux structures domestiques annexes, elles se déclinent essentiellement en puits et en fosses dépotoirs. Notons enfin que les fouilles récentes, effectuées au cœur de l'ancienne agglomération, ont montré que les maisons 11 (**46-020**) et 12 (**46-021**) ont été totalement reconstruites et que l'intervalle de temps entre ces états d'aménagement est assez court[605].

La maison 18 (**46-027**) est la demeure en bois la plus récente, découverte à quelques mètres à l'ouest du temple 1 (**46-003/46-004**). Bien que cette dernière présente un plan allongé (8 m x 28,5 m), elle ne relève pas du même type que les maisons flaviennes précédemment décrites. Elle correspond en effet à un répertoire domestique germanique dont l'espace interne est divisé en deux parties égales. Le mobilier associé permet de dater la demeure entre 236 et 317, correspondant ainsi aux dernières années de l'occupation du site qui voit peut-être l'installation d'une nouvelle population[606].

Les maisons longues sur fondations en pierre – Sept maisons sur fondations en pierre (HP) ont été découvertes dans le même secteur de fouilles et font suite aux habitats en bois de la période flavienne (HP1 = **46-028** à HP7 = **46-034**[607]). On peut associer à cette phase de construction un foyer (**46-035**[608]), localisé dans la même zone, et une cave en pierre (**46-036**[609]), découverte le long de l'Hoogveldstraat (Fig. 106).

Les maisons sur fondations en pierre se superposent aux habitats en bois, mais n'en épousent pas leur périmètre, en étant construites en léger décalage par rapport à ces dernières. Elles maintiennent cependant une forme allongée d'une largeur moyenne de 10,10 m pour 24,90 m et seule la maison 2 (**46-029**) présente des dimensions plus petites (4,50 m x 10,50 m). Tous les pignons sont tournés vers la voirie, à l'exception de la maison 1 (**46-028**), agrémentée

[604] DE BOE, 1984a ; DE BOE, 1986b, p. 107-111.
[605] BRUGGEMAN, REYNS & VERBEECK, 2014, p. 92-93.
[606] REYNS & BRUGGEMAN, 2019, p. 140.
[607] **HP1** = DE BOE, 1977, p. 31-33 (**D**) ; DE BOE, 1986b, p. 112, fig. 6, **D** ; **HP2** = DE BOE, 1984b, p. 76 (**L**) ; **HP3** = *Idem* (**M**) ; **HP4** = *Idem* (**N**) ; **HP5** = DE BOE, 1978, p. 57-58 (**J**) ; **HP6** = *Idem*, p. 58-59 (**K**) ; **HP7** = DE BOE, 1977, p. 41 (**H**) ; BRUGGEMAN, REYNS & VERBEECK, 2014, p. 58-60 (**7de huisplattegrond**).
[608] DE BOE, 1984b, p. 76 (**P**).
[609] ANNAERT & VERVOORT, 2003.

d'un portique. Ces demeures répondent désormais à un répertoire d'origine italique (ou *Streifenhäuser*). Leur espace interne est en effet plus complexe en étant constitué de plusieurs pièces formées par des murs souvent transversaux. Le foyer, découvert dans la parcelle jouxtant la maison 3 (**46-030**) montre que ces habitats pouvaient en être pourvus, tout comme de cave d'ailleurs, comme le montre le cellier isolé, trouvé à proximité de la nécropole 1 (**46-048**). Puits et fosses dépotoirs complètent les structures domestiques annexes[610].

Cette phase de construction en pierre prend cours au début du II^e^ siècle après J.-C. et perdure jusqu'à l'abandon du site, dans le courant du siècle suivant.

Zone d'habitat – Un petit noyau domestique (**46-037**[611]) a été mis au jour le long de la Schransstraat (Fig. 106). Il n'en subsiste que quelques trous de poteaux épars, des fosses dépotoirs et probablement des silos. Ce secteur domestique est daté de la seconde moitié du II^e^ siècle après J.-C. jusqu'au début du siècle suivant.

5.1.6. Les vestiges liés à la fonction commerciale (COM)

C'est sur l'un des terrains longeant la Nijverheidsstraat, qu'ont été exhumés les vestiges d'une bâtisse attribuée à un probable **entrepôt** (ou *horreum*) (**46-038**[612]) (Fig. 106). Il s'agit d'un bâtiment en bois dont il ne subsiste que les trous de poteaux, placés selon des rangées parallèles et cernés d'un fossé. Ces pieux délimitent un espace rectangulaire, large de 12,5 à 14 m et long de 27 m. Cet édifice est antérieur au complexe balnéaire (**46-047**) qui occupe la zone à partir du début du II^e^ siècle après J.-C., ce qui le fait donc remonter au moins à l'époque flavienne (69-96).

5.1.7. Les vestiges liés à la fonction artisanale (ART)

Quatre ateliers artisanaux (A) et trois zones comprenant des indices artisanaux indirects (ZA) ont été repérés sur le site. Les activités concernées sont tournées vers les artisanats du feu (travail du fer, des métaux et de la céramique). Un atelier reste indéterminé.

L'artisanat du feu – Le **travail des métallurgistes**, et en particulier le travail du fer, est le premier artisanat à être attesté sur le site. Les lieux de découvertes se déclinent en deux ateliers (A1 = **46-039** et A2 = **46-040**[613]) et en trois zones d'indices indirects (ZA1 = **46-041**, ZA2 = **46-042** et ZA3 = **46-043**[614]). Ces lieux sont, pour la plupart, localisés sur les terrains

[610] DE BOE, 1984b.
[611] VANSWEEVELT & ANNAERT, 2007.
[612] DE BOE, 1977, p. 17-18.
[613] **A1** = DE BOE, 1977, p. 20 ; **A2** = DE BOE, 1984b, p. 76 (**O**).
[614] **ZA1** = JANSSENS & DE GREEF, 1966, p. 61 ; **ZA2** = DEBRUYNE, 2011, p. 2 ; **ZA3** = *Centraal archeologische inventaris (CAI) Databank* : n° 158043 (https://cai.onroerenderfgoed.be/).

circonscrits entre la Nijverheidsstraat, la Steenbergstraat et la Vorselaarsebaan et seule la zone artisanale 3 (**46-043**) est placée le long de la Wijngaardstraat (Fig. 106).

L'**atelier de métallurgistes 1** (**46-039**) est constitué d'un foyer en forme de serrure qui contenait beaucoup de scories et de charbon de bois. Cette structure fossoyée a été identifiée comme étant un bas-fourneau dans lequel était travaillée la limonite, matière première facilement disponible dans les environs proches du bourg. Cet atelier est daté de la seconde moitié du I^er^ siècle après J.-C.

L'**atelier de métallurgistes 2** (**46-040**) consiste en une bâtisse construite sur des fondations en pierre de forme allongée (10 x 14,40 m). Son espace interne est subdivisé en trois nefs, en raison de la présence de deux rangées de piliers placées longitudinalement. Au centre de l'édifice, ont été creusées deux grandes fosses, remplies de sable et de blocs de limonite, identifiées comme étant des réserves pour le traitement de ce minerai de fer et probablement pour le commerce de ce dernier[615]. L'atelier fait partie de la vague de constructions en « dur » qui se développe dès le début du II^e^ siècle après J.-C. et qui persiste jusqu'à l'abandon du site dans le courant du III^e^ siècle.

Les zones à indices artisanaux indirects (**46-041** à **46-043**) ont, elles, fourni nombre de scories (de fer notamment), des fragments de creusets et de tuyères. Aucune d'entre elles n'a pu être datée.

Le **travail de la céramique** est attesté par la présence d'une officine de potiers installée en plein cœur de la zone circonscrite par les actuelles Nijverheidsstraat, Steenbergstraat, Hoogveldstraat et Vorselaarsebaan (A3 = **46-044**[616]) (Fig. 106). De cet atelier, ne subsiste qu'un four bien conservé de forme ovale (1,40 x 1,20 m), à tirage vertical. Le canal de chauffe est formé de fragments de *tegulae*, tandis que la chambre est faite en argile. Cette dernière contenait encore des fragments de grands *dolia*, permettant d'empiler efficacement les céramiques à cuire, et des rebus, attestant d'une production de récipients cuits en mode oxydante et à parois rugueuses, datés de la fin du II^e^ siècle après J.-C.

Artisanat indéterminé – Un lieu de production artisanale indéterminée a été découvert sur les des terrains bordant la Nijverheidstraat (A4 = **46-045**[617]) (Fig. 106). Ce dernier se compose d'une bâtisse sur fondations en pierre de petites dimensions (5,10 m x 9,5 m), orientée ouest-est et subdivisée en deux pièces. À cette construction, sont associés un puits et deux fours,

[615] DE BOE, 1984b, p. 76.
[616] JANSSENS & DE GREEF, 1966, p. 61-62 ; MERTENS, 1966, p. 11-12 ; DE BOE, 1986b, p. 114 (**R**) ; THOEN & NOUWEN, 1997, p. 145-146.
[617] DE BOE, 1977, p. 33-36 (**E**).

creusés profondément dans le sol, la gueule orientée vers le nord. Le premier four est placé dans une fosse, profonde de 0,95 m, dont les parois sont recouvertes d'une épaisse couche d'argile. Le deuxième four a été réaménagé à plusieurs reprises, bénéficiant à chaque fois de l'application d'une nouvelle couche d'argile. Cette zone artisanale a été édifiée au début du IIe siècle après J.-C. et a certainement perduré jusqu'à l'abandon du site, au siècle suivant.

5.1.8. Les vestiges liés à la fonction de services (SERV)

Une **auberge** (**46-046**[618]) a été mise au jour sur l'un des terrains bordant la Nijverheidstraat (Fig. 106). Le bâtiment est en bois et est orienté nord-sud. Il se trouve ainsi en léger décalage par rapport à la voirie antique et lui offre son plus long côté. De plan rectangulaire, il présente une largeur de 22 m et une longueur de 38 m. Son espace interne a bien été appréhendé dans la partie septentrionale contrairement à la partie opposée, beaucoup moins bien conservée. Dans un premier temps, les indices montrent la présence d'un vaste espace central, encadré par une large pièce au nord et une série de cellules sur ses flancs est et ouest. Le toit est soutenu par une rangée de poteaux, placés à des intervalles allant de 0,80 à 1,80 m. Cette disposition rappelle donc celle des bâtiments érigés pour accueillir les voyageurs ou les pèlerins. Dans un second temps, le grand espace central est partiellement fermé et subdivisé, tandis que la pièce qui le borde, côté nord, est remplacée par deux espaces étroits, longs de 2,50 m chacun. Côté extérieur, la bâtisse est bordée de deux petites annexes rectangulaires, érigées en bordure directe de la voie. Cette auberge est l'une des plus anciennes composantes du site en étant datée du règne de Claude (41-54). Les travaux de transformation interviennent, quant à eux, dans le courant de la seconde moitié du Ier siècle après J.-C., à la suite de quoi l'édifice est arasé au début du siècle suivant.

5.1.9. Les vestiges liés à la fonction de loisirs (LOIS)

Un **ensemble balnéaire** (**46-047**[619]) a été exhumé sur l'emplacement même du probable entrepôt précédemment décrit (**46-038**) (Fig. 106). Les structures thermales mises au jour s'étendent sur une superficie de 230 m², mais la surface totale du complexe devait être plus grande encore et s'étendre vers l'est. Les vestiges d'un portique, découverts à 15 m dans cette direction[620], doivent ainsi constituer la limite du complexe thermal de ce côté. L'espace laissé entre les deux secteurs pourrait alors correspondre à une cour. Le bâtiment thermal est construit sur des fondations en pierre et prend la forme de la lettre L. Son aile principale est orientée est-

[618] DE BOE, 1977, p. 12-16 ; DE BOE, 1986b, p. 107.
[619] DE BOE, 1977 (**F**) ; DE BOE, 1986b, p. 113 (**F**).
[620] DE BOE, 1977, p. 40-41 (**G**).

ouest et est subdivisée en plusieurs pièces, tandis que l'aile transversale n'est composée que d'une seule grande salle. Les thermes connaissent quelques réaménagements, mais ces derniers ne changent pas le circuit des bains. L'entrée se fait par le flanc oriental de l'aile principale et donne accès au vestibule (*vestibulum*). Les personnes sont ensuite dirigées vers le vestiaire (*apodyterium*), correspondant au vaste espace de l'aile secondaire. Ils reviennent ensuite dans l'aile principale par le *figidarium*, puis accèdent au *tepidarium* et enfin au *caldarium*. Chaque pièce thermale est pourvue d'une petite abside où se place un bassin. La pièce située à l'extrémité ouest des thermes correspond, quant à elle, au *praefornium*. Ce complexe a été érigé au début du II^e^ siècle après J.-C. et reste en activité jusqu'à l'abandon du site, au III^e^ siècle.

5.1.10. Les vestiges liés à la fonction funéraire (FUN)

Trois nécropoles (N) et un *tumulus* ont été découverts dans les environs immédiats de l'agglomération.

Les nécropoles – Les champs funéraires encadrent l'agglomération au nord-est, au nord-ouest et au sud-est et ont été respectivement exhumés le long de la Wijngaardstraat (N1 = **46-048**[621]), de la Floris Primsstraat (N2 = **46-049**[622]) et de la Schrantsstraat (N3 = **46-050**[623]) (Fig. 106).

La **nécropole 1** (**46-048**) compte un peu plus de 80 tombes à incinération et une sépulture à inhumation, réparties sans ordre ni organisation sur une surface d'au moins 0,4 ha. Le mobilier associé se décline essentiellement en récipients céramiques, accompagnés parfois de petits objets telles des fibules, qui permettent de dater les tombes à partir du milieu du I^er^ siècle après J.-C. jusqu'à la fin du siècle suivant.

La **nécropole 2** (**46-049**) rassemble au moins 11 tombes à incinérations qui ne répondent pas à un plan organisé. Le non-recoupement de ces dernières suggère cependant qu'un système de signalement devait être mis en place. Une fosse, contenant des fragments de charbon de bois et des tessons de céramique, a été interprétée comme étant un *ustrinum*, mais cette identification reste hypothétique. On note peu de mobilier funéraire, mais les urnes permettent de dater les sépultures de la fin du II^e^ siècle au début du III^e^ siècle.

La **nécropole 3** (**46-050**) compte un nombre indéterminé de tombes à incinération. Fruit d'une découverte fortuite, on y a relevé quelques urnes funéraires dont une seule a pu être sauvée de la destruction et être datée du début du III^e^ siècle après J.-C. Cette indication

[621] VERBEECK, 2010.
[622] JANSSENS, 1966b ; REYNS & VAN STAEY, 2013, p. 31-33.
[623] JANSSENS, 1966a.

chronologique est certes faible, mais à défaut de mieux, elle est utilisée comme repère chronologique associé à ce champ funéraire.

***Le* tumulus** – Un tertre arasé (**46-053**[624]) a été découvert sur l'un des terrains longeant la Floris Primsstraat et s'élevait donc jadis à quelques dizaines de mètres à l'est de la deuxième nécropole (**46-049**) (Fig. 106). Le tertre recouvre à l'origine une tombe à incinération, dont les os calcinés reposent dans une urne. Cette urne tout comme le mobilier funéraire devaient être placés dans un coffrage en bois. Vingt-deux objets accompagnent les restes du défunt et se déclinent en céramique de toutes sortes (assiettes, bols, gobelets, cruches…), de verrerie, de la vaisselle métallique ainsi que des bijoux. Le *tumulus* est contemporain de nécropole 2 (**46-049**) à laquelle il est sans doute lié et remonte ainsi à la fin du II^{e} siècle au début du III^{e} siècle.

[624] MERTENS, 1961, p. 5-18.

5.1.11. Tableau récapitulatif des données

N°	Description	Id1	Fonction	Id2	Interprétation	Id3	Parc. cadast.	X	Y	Niv Loca	Chrono1	Chrono 2	M.S. (valeur)
001	Route « goudronnée »	1	COMMU	1	Grobbendonk-Tirlemont	1	0198	175746	209628	1	< 40	< 2	
002	Route « goudronnée »	1	COMMU	1	Diverticule	1	0198	175753	209596	1	< 40	< 2	
003	*Fanum* sur poteaux	1	REL	1	Temple bois 1	1	0198	175674	209678	1	41-100	2-3	
004	*Fanum* sur fondations en pierre	1	REL	1	Temple pierre 1	1	0198	175674	209678	1	IIa-IIIa	4-5	
005	*Fanum* sur poteaux	1	REL	1	Temple bois 2	1	0198	175696	209646	1	[Flaviens]	[3]	
006	*Fanum* sur fondations en pierre	1	REL	1	Temple pierre 2	1	0198	175696	209646	1	IIa-III	4-5	
007	*Fanum* sur poteaux	1	REL	1	Temple bois 3	1	0198	175714	209625	1	[Flaviens]	[3]	
008	*Fanum* sur fondations en pierre	1	REL	1	Temple pierre 3	1	0198	175714	209625	1	IIa-III	4-5	
009	Enceinte bois	1	MIL	2	Camp militaire	2	0198	175735	209579	1	av. 41	1	
010	Habitat bois 1	1	RESID	1	Habitat bois 1 (maison-étable)	1	/	175684	209726	1	Flaviens	3	
011	Habitat bois 2	1	RESID	1	Habitat bois 2 (maison-étable)	1	0198	175705	209660	1	Flaviens	3	
012	Habitat bois 3	1	RESID	1	Habitat bois 3 (maison-étable)	1	0198	175759	209551	1	Flaviens	3	
013	Habitat bois 4	1	RESID	1	Habitat bois 4 (maison-étable)	1	0198	175767	209534	1	Flaviens	3	
014	Habitat bois 5	1	RESID	1	Habitat bois 5 (maison-étable)	1	0198	175772	209514	1	Flaviens	3	
015	Habitat bois 6	1	RESID	1	Habitat bois 6 (maison-étable)	1	0198	175773	209506	1	Flaviens	3	
016	Habitat bois 7	1	RESID	1	Habitat bois 7 (maison-étable)	1	0198	175776	209494	1	Flaviens	3	
017	Habitat bois 8	1	RESID	1	Habitat bois 8 (maison-étable)	1	0198	175787	209482	1	Flaviens	3	
018	Habitat bois 9	1	RESID	1	Habitat bois 9 (maison-étable)	1	0198	175746	209602	1	Flaviens	3	
019	Habitat bois 10	1	RESID	1	Habitat bois 10 (maison-étable)	1	0198	175770	209578	1	Flaviens	3	
020	Habitat bois 11	1	RESID	1	Habitat bois 11 (maison-étable)	1	0198	175776	209569	1	Flaviens	3	
021	Habitat bois 12	1	RESID	1	Habitat bois 12 (maison-étable)	1	0198	175781	209561	1	Flaviens	3	
022	Habitat bois 13	1	RESID	1	Habitat bois 13 (maison-étable)	1	0210	175792	209542	1	Flaviens	3	
023	Habitat bois 14	1	RESID	1	Habitat bois 14 (maison-étable)	1	0210	175795	209534	1	Flaviens	3	
024	Habitat bois 15	1	RESID	1	Habitat bois 15 (maison-étable)	1	0210	175801	209519	1	Flaviens	3	
025	Habitat bois 16	1	RESID	1	Habitat bois 16 (maison-étable)	1	0210	175807	209502	1	Flaviens	3	
026	Habitat bois 17	1	RESID	1	Habitat bois 17 (maison-étable)	1	0210	175816	209489	1	Flaviens	3	
027	Habitat bois 18	1	RESID	1	Habitat bois 18 (maison germanique)	1	0198	175619	209658	1	236-317	5+	
028	Bâtisse sur fondations en pierre	1	RESID	1	Habitat pierre 1 (*Streifenhaus*)	1	0198	175746	209570	1	IIa-III	4-5	
029	Bâtisse sur fondations en pierre	1	RESID	1	Habitat pierre 2 (*Streifenhaus*)	1	0198	175759	209551	1	IIa-III	4-5	
030	Bâtisse sur fondations en pierre	1	RESID	1	Habitat pierre 3 (*Streifenhaus*)	1	0198	175769	209529	1	IIa-III	4-5	
031	Bâtisse sur fondations en pierre	1	RESID	1	Habitat pierre 4 (*Streifenhaus*)	1	0198	175776	209494	1	IIa-III	4-5	
032	Bâtisse sur fondations en pierre	1	RESID	1	Habitat pierre 5 (*Streifenhaus*)	1	0198	175741	209682	1	IIa-III	4-5	
033	Bâtisse sur fondations en pierre	1	RESID	1	Habitat pierre 6 (*Streifenhaus*)	1	0198	175747	209653	1	IIa-III	4-5	
034	Bâtisse sur fondations en pierre	1	RESID	1	Habitat pierre71 (*Streifenhaus*)	1	0198	175770	209578	1	IIa-III	4-5	
035	Foyer	1	RESID	1	Foyer isolé	1	0198	175772	209514	1	IIa-III	4-5	
036	Cellier maçonné	1	RESID	1	Cave isolée	1	0214	175960	209633	1	IIa-III	4-5	
037	Poteaux, fosses	1	RESID	2	Zone d'habitat(s)	2	0361	175891	209288	1	IIB-IIIa	4-5	
038	Édifice sur poteaux	1	COM	1	*Horreum*	2	0198	175705	209568	1	[Flaviens]	[3]	
039	Bas-fourneau et scories	1	ART	1	Atelier 1 de métallurgistes (fer : réduction)	1	0198	175640	209684	2	IB	2-3	

040	Bâtisse et réserves de limonite	1	ART	1	Atelier 2 (?) de métallurgistes (fer - réserve)	1	0198	175787	209482	1	IIa-III	4-5	
041	Scories, creusets et tuyères	2	ART	1	Travail du fer	1	0198	175788	209612	1	Romain	/	
042	Scories, creusets et tuyères	2	ART	1	Travail du fer	1	0198	175726	209730	2	Romain	/	
043	Scories, creusets et tuyères	2	ART	1	Travail des métaux	1	0214f2	175996	209710	1	Romain	/	
044	Four	1	ART	1	Atelier 3 de potiers	1	0198	175791	209610	1	IId	5	
045	2 fours et une bâtisse	1	ART	1	Atelier 4 (activité indéterminée)	2	0198	175703	209585	1	IIa-III	4-5	
046	Édifice sur poteaux	1	SERV	1	Auberge	1	0198	175730	209559	1	40-100	2-3	
047	Édifice thermal	1	LOIS	1	Thermes publics	1	0198	175705	209568	1	IIa-III	4-5	
048	Incinérations/ inhumation	1	FUN	1	Nécropole 1	1	0230e/g/k-0231k/m/n	176073	209749	1	50-IId	2-5	
049	Incinérations	1	FUN	1	Nécropole 2	1	0424w-0425b2	175317	209669	1	IId-IIIa	5	
050	Incinérations	1	FUN	1	Nécropole 3	1	0342	175990	209240	1	[IIIa]	[5]	
051	Tertre funéraire arasé	1	FUN	1	*Tumulus*	1	0424	175376	209685	1	IId-IIIa	5	

Légende : < (à partir de) ; av. (avant).

Fig. 106. Répartition des vestiges au sein de la topographie actuelle, pointés dans la couleur correspondant à leur valeur en tant que marqueurs spatiaux : inclusive (vert), exclusive (rouge), neutre (noir) et indéterminée (gris) (fond de carte Google Earth Pro © 2019, image satellite datée du 18/09/2018).

5.1.12. Niveau de fiabilité accordée à l'occupation : **agglomération avérée**.

5.2. Les phases topo-chronologiques

5.2.1. Phase 1 (-20/-15 à + 40) (Fig. 107 et Fig. 108)

Superficie supposée du centre habité – /

Distance centre habité- zone périphérique – /

Découpage spatial – /

Limites des propriétés – /

Topographie des zones fonctionnelles – Si l'existence d'un poste militaire romain avancé (**46-009**) se confirme avant 40, ce dernier est établi au sein d'un paysage dépourvu de toute occupation, mais dominant à la vallée de la Nette. Il n'est pas impossible qu'un chemin puisse déjà exister dans le secteur, mais rien n'est actuellement venu l'attester.

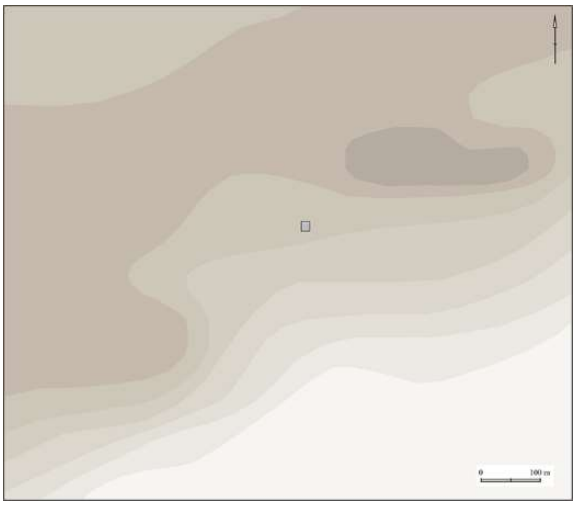

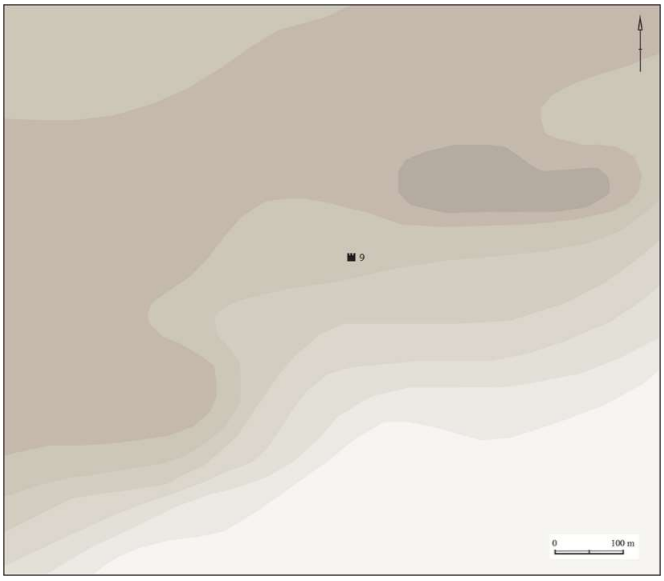

Phase 1 (-20/-15 à 40)
Fig. 107. Implantation du marqueur spatial (gris = indéterminé) (Infographie © UCLouvain-CRAN).
Fig. 108. Restitution du paysage construit (Infographie © UCLouvain-CRAN).

5.2.2. Phase 2 (40-60/70) (Fig. 109 & Fig. 110)

Superficie supposée du centre habité – /

Distance centre habité- zone périphérique – /

Découpage spatial – L'époque claudienne s'ouvre sur l'aménagement de la route Grobbendonk-Tirlemont et du diverticule courant vers l'est. Ensemble, ces voies forment un carrefour en T.

Limites des propriétés – /

Topographie des zones fonctionnelles – Peu avant le milieu du I^{er} siècle après J.-C., un premier temple en bois (**46-003**) est aménagé le long du bord occidental de la route Grobbendonk-Tirlemont, à quelques dizaines de mètres de son croisement avec le diverticule. Le bâtiment religieux est associé à un atelier de métallurgistes (**46-038**) qui développent leurs activités sur le flanc ouest de l'édifice religieux. Sur la même rive de la voirie, mais plus au sud, est également construite une auberge (**46-046**), en léger décalage cependant par rapport au tracé de la chaussée. Ces structures constituent les seuls témoins d'une occupation dont le centre habité n'est pas appréhendé. À ce monde des vivants, répond une nécropole (**46-048**) que l'on installe le long du diverticule, à 300 m plus à l'est, sur le point le plus élevé du site.

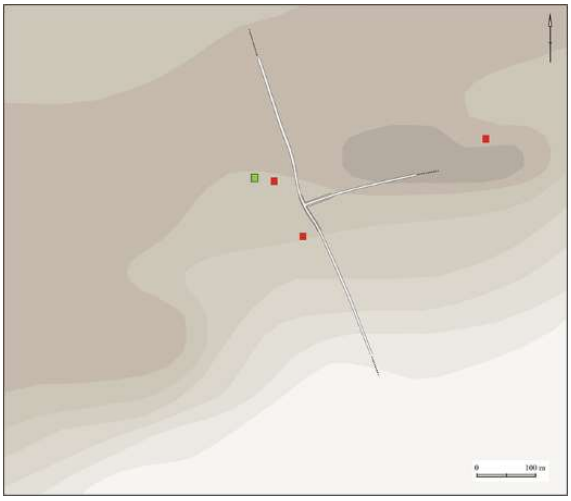

Phase 2 (40-69/70)

Fig. 109. Répartition des marqueurs spatiaux (vert = inclusifs ; rouge = exclusifs) et estimation de la superficie habitée (Infographie © UCLouvain-CRAN).

Fig. 110. Restitution du paysage construit en fonction des axes de circulation associés (Infographie © UCLouvain-CRAN).

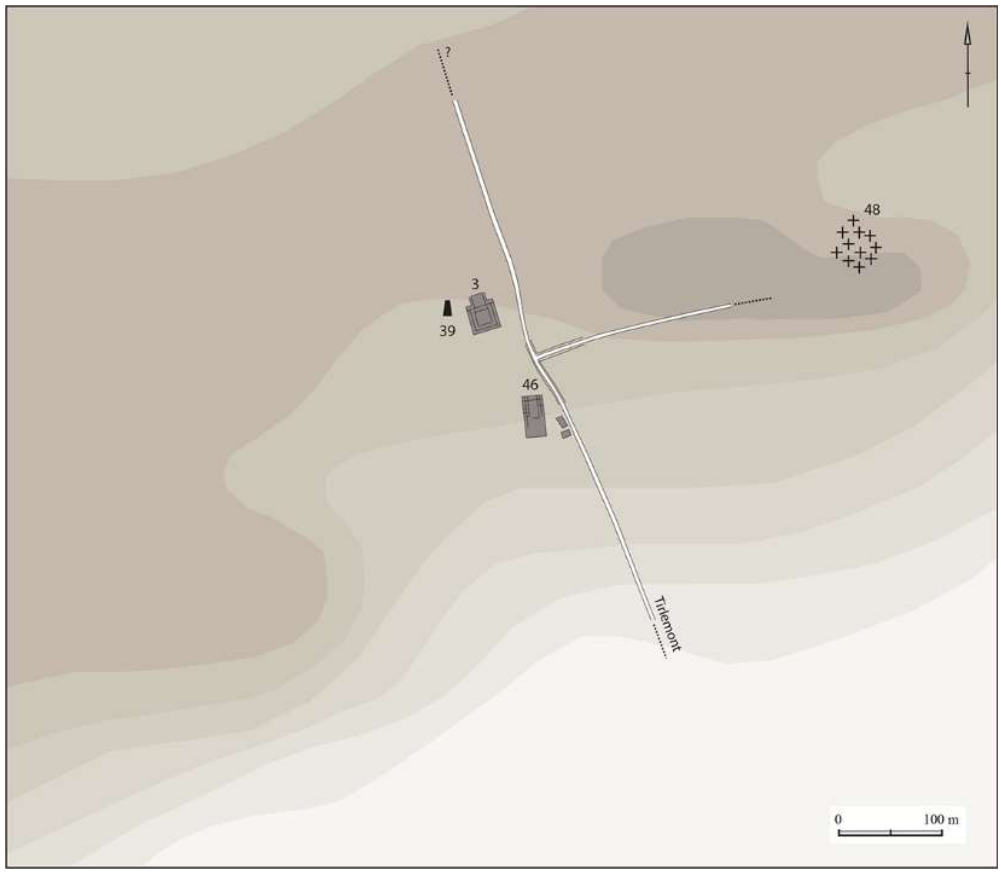

5.2.3. Phase 3 (69/70-100) (Fig. 111 & Fig. 112)

Superficie supposée du centre habité – 1,5 ha.

Distance centre habité- zone périphérique –

- Secteur périphérique nord-ouest (**46-003**, **46-005** et **46-007**) : à la limite de l'espace habité ;
- Secteur périphérique ouest (**46-046**) : à la limite de l'espace habité ;
- Secteur périphérique nord-est (**46-050**) : à 250 m.

Découpage spatial – Le réseau viaire se maintient en l'état.

Limites des propriétés – Les habitats en bois de la période flavienne s'agglomèrent le long de la route Grobbendonk-Tirlemont. Mis à part quelques exceptions (**46-012** et **46-018**), ils alignent leur pignon vers elle et se placent à des distances régulières. Cette disposition suggère une organisation réfléchie de l'espace, découpé en parcelles relevant essentiellement du type « laniéré ». La largeur de ces propriétés varie dans l'ensemble entre 10 et 11 m en moyenne.

Topographie des zones fonctionnelles – Dès la période flavienne, le site connaît un développement important et prend la physionomie d'une véritable agglomération. Les témoins résidentiels (**46-010** à **46-026**), désormais bien appréhendés, s'étirent le long de la route Grobbendonk-Tirlemont, tant au sud qu'au nord du carrefour que cette dernière forme avec le diverticule. Le paysage construit est toujours complété par le sanctuaire (**46-039**) et par l'auberge (**46-046**), à côté de laquelle est dorénavant érigé un probable entrepôt (**46-038**). Ces lieux fonctionnels bordent désormais un centre habité en plein développement. À noter que la zone religieuse s'étend également par l'aménagement de deux nouveaux *fana* (**46-005** et **46-007**), établis tous deux le long de la voirie. L'un (**46-005**) condamne d'ailleurs assez vite l'habitat situé dans le secteur (**46-011**). Pour le reste, l'atelier de métallurgistes (**46-039**) est toujours en activité et en étroite association avec le premier temple (**46-003**), tandis que la nécropole, installée sur le Steenbergen (**46-048**), continue à dominer le site à l'est.

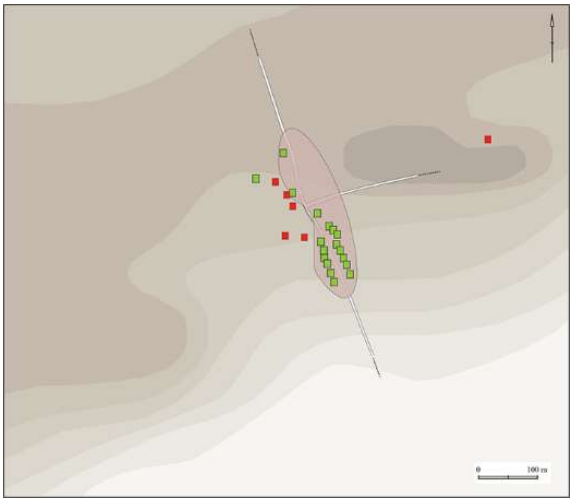

Phase 3 (69/70-100)

Fig. 111. Répartition des marqueurs spatiaux (vert = inclusifs ; rouge = exclusifs) et estimation de la superficie habitée (Infographie © UCLouvain-CRAN).

Fig. 112. Restitution du paysage construit en fonction des axes de circulation associés (Infographie © UCLouvain-CRAN).

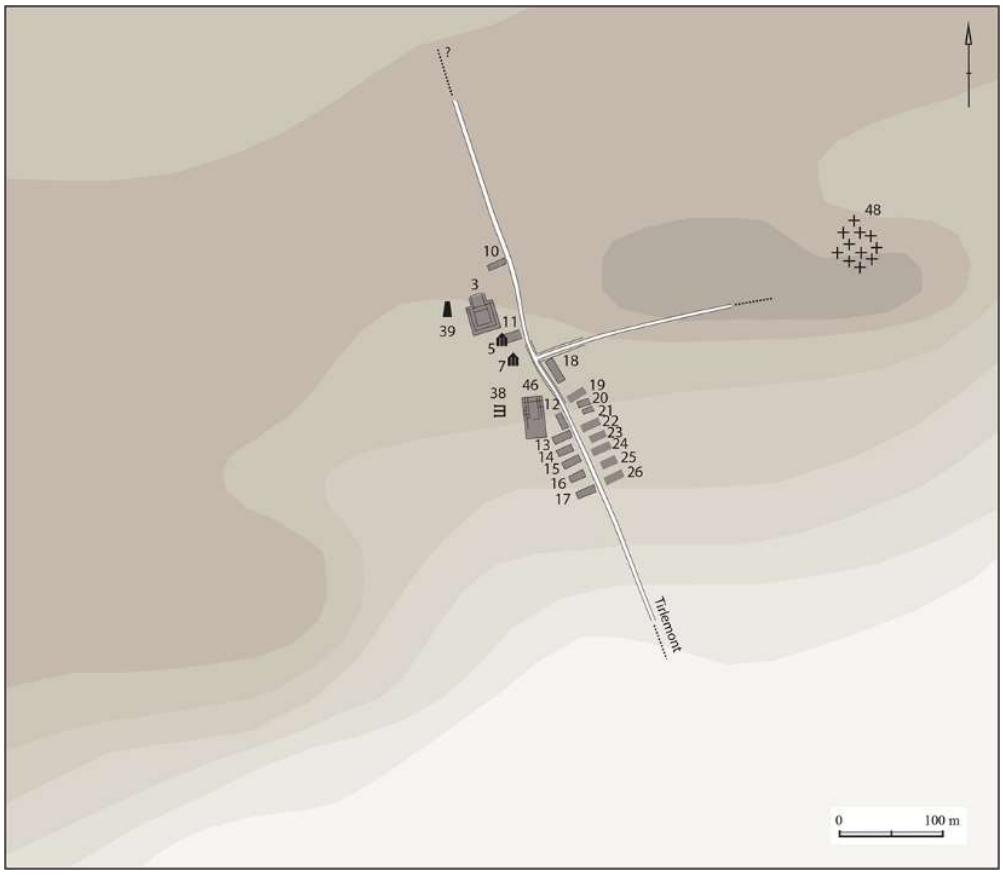

5.2.4. Phase 4 (100-172/174) (Fig. 113 & Fig. 114)

Superficie supposée du centre habité – 5 ha.

Distance centre habité- zone périphérique –

- Secteur périphérique nord-ouest (**46-004**, **46-006**, **46-008** et **46-045**) : à la limite de l'espace habité ;
- Secteur périphérique nord-est (**46-048**) : à 65 m ;
- Secteur périphérique sud-est (**46-037**) : à 180 m.

Découpage spatial – Le réseau viaire se maintient en l'état.

Limites des propriétés – Aux maisons en bois, succèdent des demeures sur fondations en pierre (**46-028** à **46-034**). Les maisons du II^e^ siècle dont le plan a bien été appréhendé montrent que si elles épousent la forme allongée des maisons flaviennes, elles n'en suivent pas leur périmètre, étant en effet construites en léger décalage. L'organisation en parcelles laniérées n'est cependant pas remise en cause et on note une largeur plus importante des propriétés, de l'ordre de 14 m.

Topographie des zones fonctionnelles – Au début du II^e^ siècle après J.-C., le centre habité connaît de profondes transformations. L'auberge (**46-046**), l'un des bâtiments fondateurs de l'occupation, est arasée et une maison (**46-028**) est érigée sur ses ruines. Le probable *horreum* voisin (**46-038**) est lui aussi détruit et fait place à des thermes (**46-047**). Ces nouvelles constructions prolongent le centre habité en direction de l'ouest, plus en retrait de la voirie. Ailleurs, l'habitat continue à monopoliser les côtés de la route et aussi à gagner du terrain vers l'est, en colonisant désormais les rives du diverticule (**46-036**) qui mène à la nécropole (**46-048**). Aux côtés des maisons, se joint un atelier de métallurgistes (**46-040**), aménagé à l'extrême sud-est de l'espace habité reconnu. Le secteur religieux reste en marge de cette occupation en plein développement et entame sa phase de monumentalisation (**46-004**, **46-006** et **46-008**). L'atelier de métallurgistes (**46-039**), placé jadis non loin du premier temple (**46-006**), disparaît, et lui succède une autre zone artisanale à l'activité non identifiée (**46-045**) et implantée cette fois en limite méridionale du complexe religieux. Enfin, apparaît un nouveau secteur périphérique à caractère résidentiel (**46-037**), à 180 m au sud-est de l'occupation, le long de la route Grobbendonk-Tirlemont.

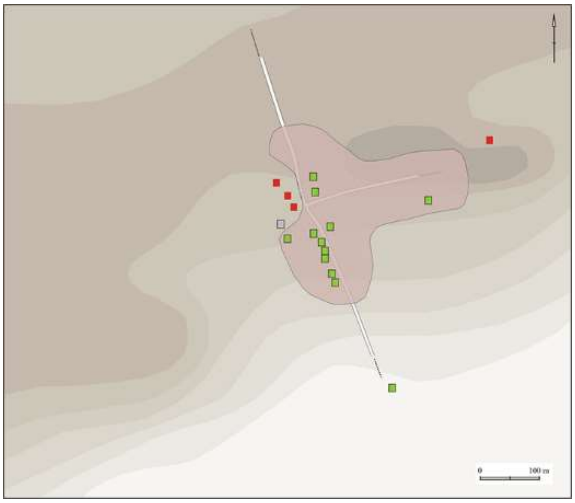

Phase 4 (100-172/174)

Fig. 113. Répartition des marqueurs spatiaux (vert = inclusifs ; rouge = exclusifs ; gris =indéterminés) et estimation de la superficie habitée (Infographie © UCLouvain-CRAN).

Fig. 114. Restitution du paysage construit en fonction des axes de circulation associés (Infographie © UCLouvain-CRAN).

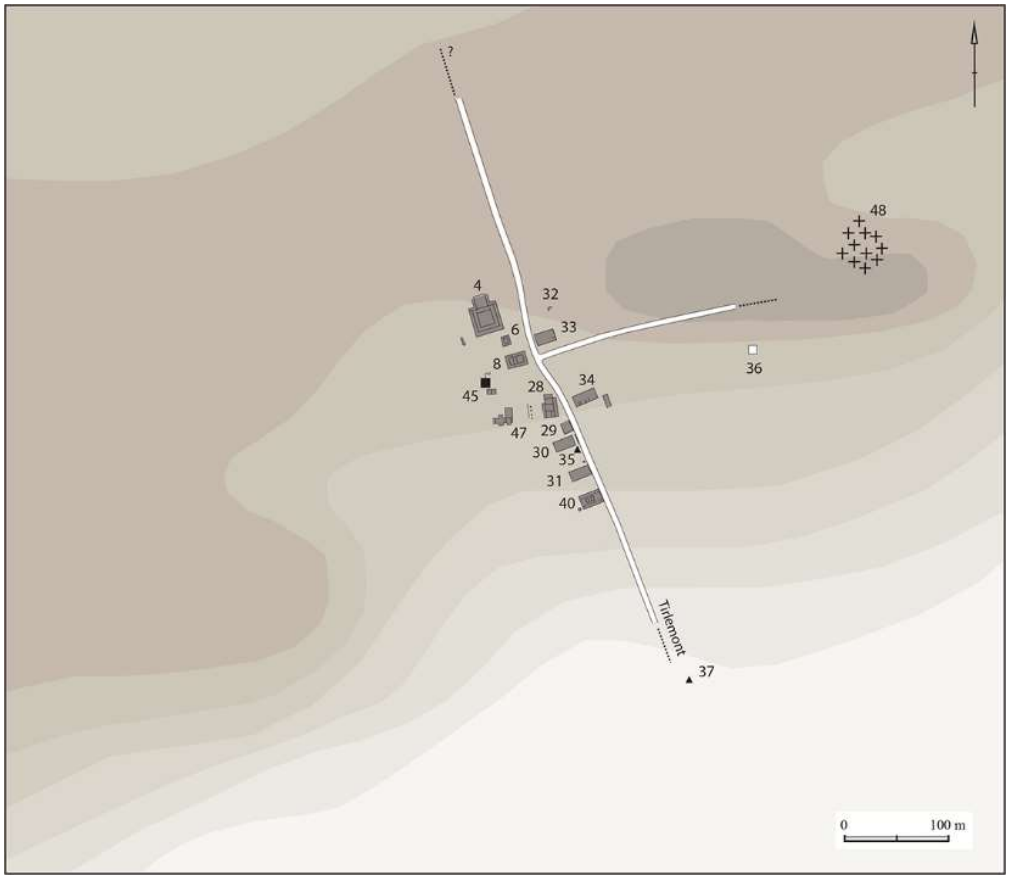

5.2.5. Phase 5 (172/174-270/275) (Fig. 115 & Fig. 116)

Superficie supposée du centre habité – La superficie est inchangée : 5 ha.

Distance centre habité- zone périphérique –

- Secteur périphérique nord-ouest 1 (**46-004**, **46-006**, **46-008** et **46-045**) : à la limite de l'espace habité ;
- Secteur périphérique nord-ouest 2 (**46-049** et **46-051**) : à 250 m ;
- Secteur périphérique nord-est (**46-048**) : à 65 m ;
- Secteur périphérique sud-est (**46-037**) : à 180 m.

Découpage spatial – Le réseau viaire se maintient en l'état.

Limites des propriétés – L'organisation parcellaire observée à la phase précédente est conservée. Par ailleurs, on note l'émergence d'une nouvelle propriété dans l'enceinte même du sanctuaire (**46-027**), qui ne s'ordonne pas selon le système parcellaire initial.

Topographie des zones fonctionnelles – Jusqu'au premier quart du III^{e} siècle après J.- C., l'organisation fonctionnelle décrite à la phase 4 (100-172/174) reste, dans l'ensemble, assez semblable. Il faut néanmoins souligner quelques changements dont les premiers indices apparaissent dès la fin du II^{e} siècle. Un atelier de potiers (**46-044**) intègre l'espace habité même, en étant placé près du carrefour formé par la route Grobbendonk-Tirlemont et du diverticule. L'agglomération est également encadrée par deux nouveaux champs funéraires, au nord-ouest (**46-049**) et au sud-est (**46-050**), auxquels est joint un *tumulus* (**46-051**). Dans le courant du deuxième quart du III^{e} siècle, le sanctuaire est gagné par de l'habitat (**46-027**). La zone religieuse cesse peut-être ses activités à cette période, du moins le temple 1 (**46-004**) et sur le flanc occidental duquel s'installe la maison susmentionnée appartenant à un répertoire germanique.

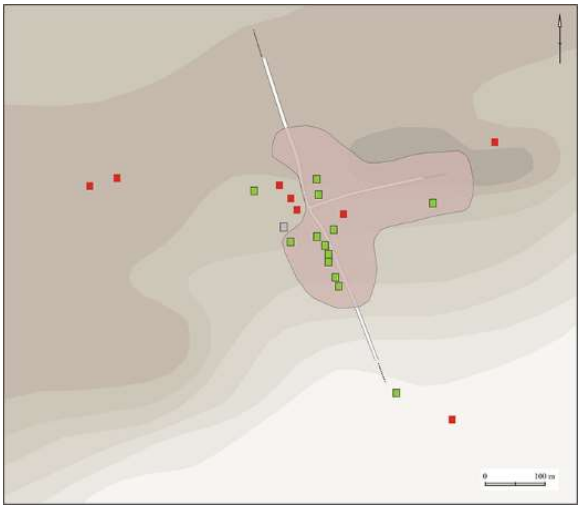

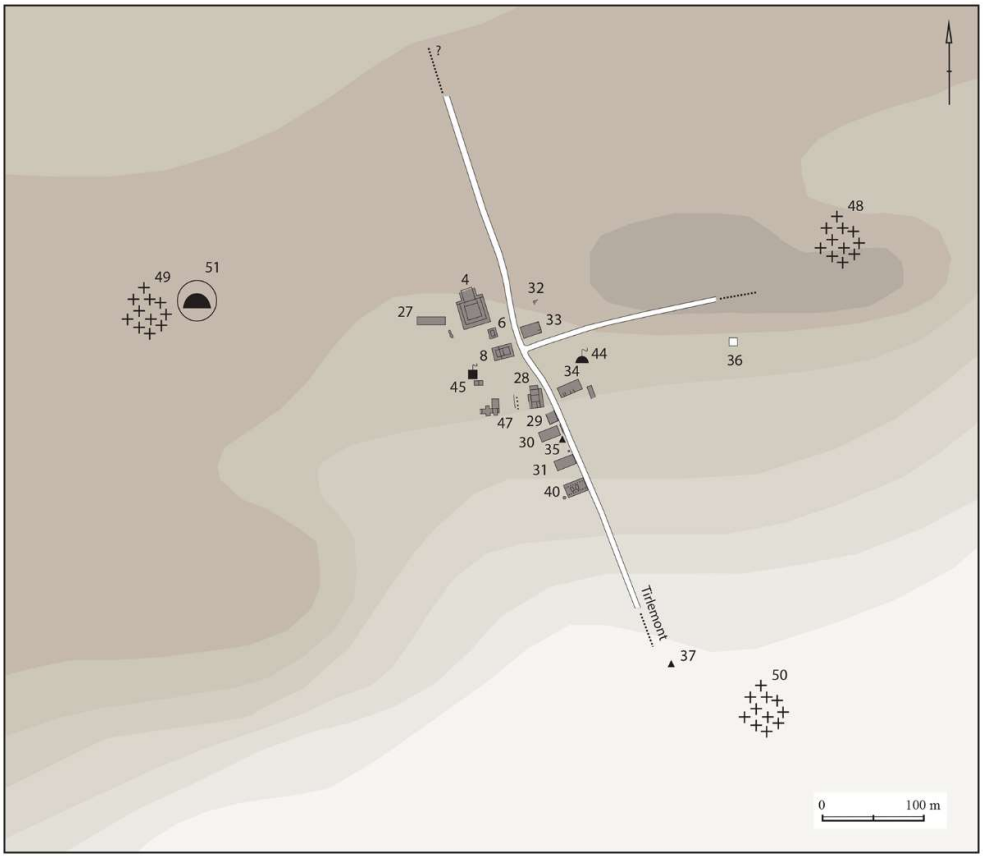

Phase 5 (172/174-270/275)
Fig. 115. Répartition des marqueurs spatiaux (vert = inclusifs ; rouge = exclusifs ; gris = indéterminés) et estimation de la superficie habitée (Infographie © UCLouvain-CRAN).
Fig. 116. Restitution du paysage construit en fonction des axes de circulation associés (Infographie © UCLouvain-CRAN).

6. Analyse de l'organisation des espaces fonctionnels

6.1. Délimitation de la zone tampon

L'observation de la zone tampon établie à partir du noyau habité primitif permet préalablement de constater que (Fig. 117) :

- Les marqueurs spatiaux à valeur inclusive qui permettent d'appréhender le centre habité se concentrent sur les abords de la route Grobbendonk-Tirlemont jusqu'à l'époque

flavienne. À partir du IIe siècle après J.-C., certains marqueurs ont tendance à s'en écarter, donnant finalement à l'agglomération une physionomie plus **dilatée** ;

- Deux des trois marqueurs spatiaux à valeur exclusive retrouvés au sein du centre habité résultent de la variation de la superficie habitée. Le dernier, placé la plus à l'est, constitue en revanche une anomalie.
- Les marqueurs spatiaux à valeur inclusive observés en périphérie correspondent soit à une activité artisanale reconnue indirectement soit à des noyaux résidentiels qui restent difficiles à relier au centre de l'occupation proprement dit ;
- De manière générale, la dispersion et l'implantation des marqueurs spatiaux répondent donc assez bien à la valeur inclusive ou exclusive dont ils sont porteurs.

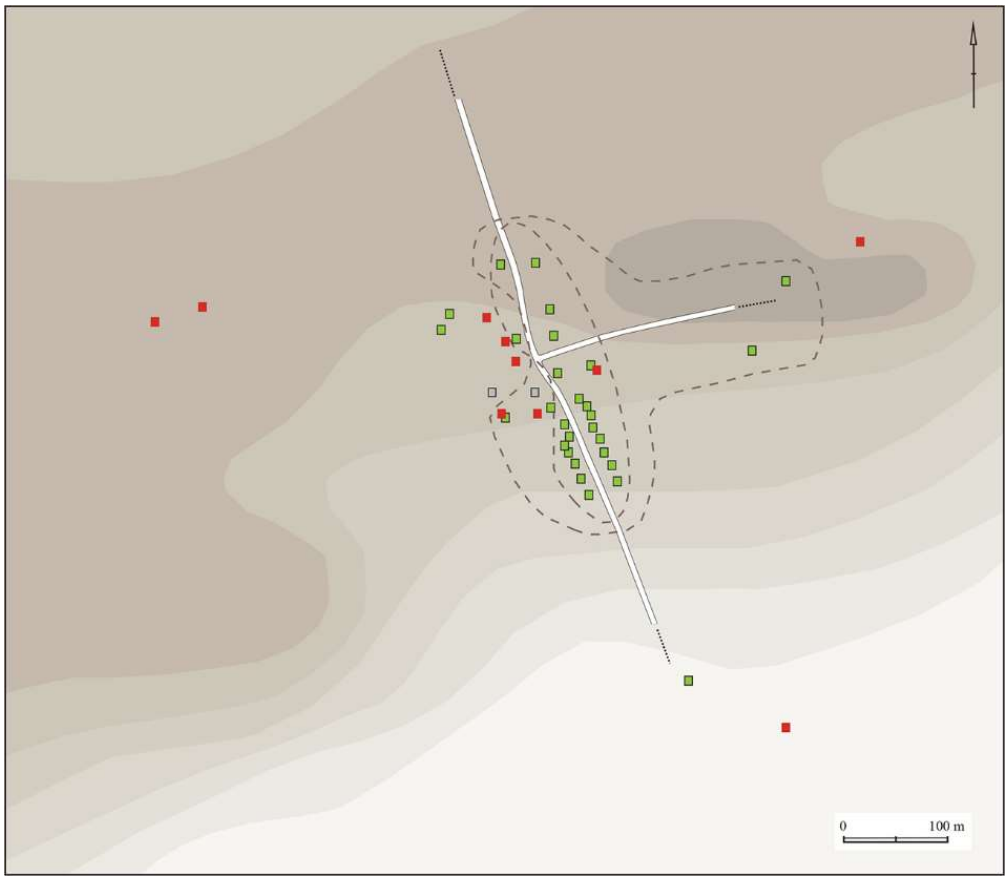

Fig. 117. Délimitation de la zone tampon et répartition des marqueurs spatiaux (vert = inclusifs ; rouge = exclusifs ; gris = indéterminés) toutes phases chronologiques confondues (Infographie © UCLouvain-CRAN).

6.2. Modélisation de la trajectoire individuelle de l'occupation

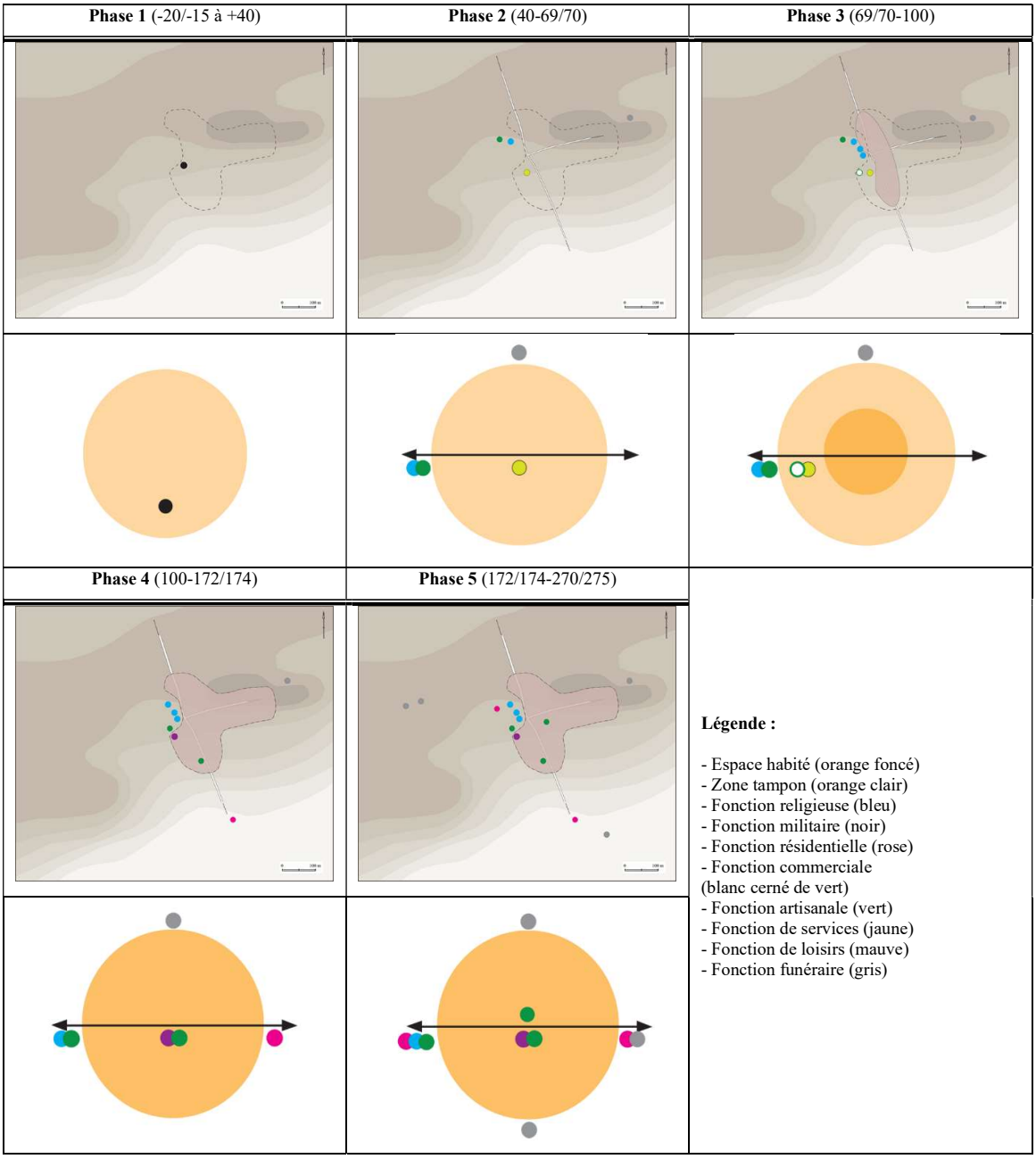

6.3. Analyse des zones fonctionnelles

Les fonctions intégrées au centre habité – La fonction résidentielle mise à part, les traces relevées dans la zone habitée sont liées aux fonctions artisanales et de loisirs :

- La fonction artisanale : elle est représentée par un atelier de métallurgistes spécialisés dans le traitement du fer (**46-040**) et par une officine de potiers (**46-044**). Si le premier lieu de production relève des marqueurs spatiaux à valeur inclusive, il n'en est pas de même du second, constituant par ce fait une anomalie dans l'organisation des fonctions.

Implantés dès la fin du II^e^ siècle après J.-C. (phase 5), les potiers occupent toutefois une position en retrait de la voirie et devaient sans doute développer leurs activités à l'arrière de l'une des propriétés placées à front de rue ;

- La fonction de loisirs : elle est associée au complexe balnéaire (**46-047**), marqueur spatial à valeur inclusive par excellence. Cet édifice est érigé dès le début du II^e^ siècle après J.-C. (phase 4) dans le secteur voisin du carrefour routier, en retrait toutefois de la chaussée occupée principalement par l'habitat.

Les fonctions situées hors du centre habité – Les périphéries sont le siège de lieux relevant de la fonction religieuse, domestique, artisanale, commerciale, de services et funéraire :

- La fonction religieuse : est associée au sanctuaire (**46-003** à **46-008**), répertorié parmi les marqueurs spatiaux à valeur exclusive. Cette zone religieuse est établie non loin du carrefour routier, peu avant le milieu du I^er^ siècle après J.-C. (phase 2). Durant toute la durée de l'occupation, elle cohabite avec un centre habité en constant développement, mais dont elle restera toujours bien séparée, du moins jusqu'au deuxième quart du III^e^ siècle (phase 5) ;
- La fonction domestique : elle est identifiée par deux noyaux résidentiels, marqueurs spatiaux à valeur exclusive. L'un est situé au sud-est de l'occupation (**46-037**), le long de la route, et remonte au début du II^e^ siècle (phase 4). L'autre (**46-027**) est placé dans la zone religieuse (**46-003** à **46-008**) dans le deuxième quart du III^e^ siècle (phase 5) et témoigne peut-être d'une progression de l'habitat dans cette direction ;
- La fonction artisanale : elle est représentée par deux ateliers liés au sanctuaire. Le premier lieu de production et le plus ancien (phases 2-3) est dédié au travail du fer (**46-041**) et se classe parmi les marqueurs spatiaux à valeur inclusive. L'activité du second demeure inconnue (**46-047**), d'où sa valeur indéterminée en tant que marqueur spatial. Il est daté du début du II^e^ siècle (phase 4) ;
- La fonction commerciale : elle est associée à une bâtisse en bois répondant sans doute à un entrepôt (**46-038**) et classé, en ce sens, parmi les marqueurs spatiaux à valeur exclusive. Ce dernier est construit en retrait de la route à l'époque flavienne (phase 3), juste à côté de l'auberge (**46-046**) ;
- La fonction de services : elle est liée à l'auberge susmentionnée (**46-046**), marqueur spatial à valeur exclusive, qui constitue l'une des plus anciennes structures reconnues sur le site. Celle-ci est en effet érigée dès le règne de Claude (phase 2) en bordure de la voie ;

- La fonction funéraire : elle est déterminée par trois nécropoles (**46-048** à **46-050**) et un *tumulus* (**46-051**), relevant tous des marqueurs spatiaux à valeur exclusive. Ces lieux funéraires apparaissent progressivement au cours de l'occupation (phases 2 à 5) et deux d'entre eux (**46-048** et **46-050**) occupent les abords des deux voies de communication reconnues.

Les anomalies fonctionnelles – L'anomalie détectée au sein de l'organisation fonctionnelle du site concerne la présence d'un marqueur spatial à valeur exclusive, soit un atelier de potiers (**46-044**), au sein de l'espace habité (cf. supra).

Les fonctions associées – Plusieurs lieux fonctionnels peuvent être liés et être combinés comme suit :

- Lieu religieux et lieux artisanaux : le sanctuaire (**46-003** à **46-008**) est associé à un atelier de métallurgistes (**46-039**) (phases 2-3) et à une officine indéterminée (**46-045**) (phase 4) ;
- Lieu funéraire à structures différenciées : le *tumulus* (**46-051**) associé à la nécropole nord-ouest (**46-049**) (phase 5).

Les secteurs fonctionnels spécifiques –

- Un secteur polarisant ? : c'est à l'époque flavienne (phase 3) que se dessine un secteur particulier, placé en périphérie au nord-ouest. Ce dernier est propice au regroupement d'édifices à caractère religieux, le sanctuaire (**46-003/46-005/46-007**), et économique, l'auberge (**46-046**) et le probable entrepôt (**46-038**), qui attirent chaque jour nombre de personnes. À partir du II^{e} siècle (phase 4), cette zone continue à rester un lieu de fréquentation important, mais elle se place désormais à cheval entre l'espace habité et la zone périphérique nord-ouest qui le borde. On y retrouve toujours le sanctuaire à présent monumentalisé (**46-004/46-006/46-008**) et des thermes publics (**46-047**) ;
- Les secteurs funéraires : les lieux funéraires (**46-048** à **46-05**1) restent des zones bien isolées, évoluant parallèlement à l'espace habité et n'entrant en interaction avec aucune autre fonction.

Les lieux fonctionnels réaffectés et/ou déplacés – Plusieurs cas de réaffectation d'un lieu fonctionnel par un autre ont été constatés :

- L'auberge (**46-048**) (phases 2-3) est remplacée par la maison sur fondations en pierre 1 (**46-028**) (phase 5) ;
- Le probable entrepôt (**46-040**) (phase 3) est remplacé par les thermes (**46-049**) (phase 5) ;

- La maison en bois 4 (**46-013**) (phase 3) est remplacée par le temple en bois 2 (**46-005**) (phase 3).

Les lieux fonctionnels à la datation imprécise – Les lieux fonctionnels datés non précisément sont au nombre de trois et concernent les zones d'épandage d'indices indirects liés au travail des métaux (**46-043**, **46-044** et **46-045**). Si leur intégration dans l'analyse topo-chronologique n'a pas été possibile, ces derniers relèvent néanmoins des repères spatiaux à valeur inclusive et ont été utilisés, en ce sens, comme repères détermiant l'extension de l'espace habité.

7. Bibliographie

ANNAERT R. & VERVOORT R., 2003. Romeinse kelder in de Hoogveldstraat te Grobbendonk (Prov. Antwerpen), dans *Romeinendag - Journées d'archéologie romaine*, résumés des communications, Louvain, 8 février 2003, Louvain, p. 87-88.

En ligne : https://signaromana.wordpress.com/publications/

DE BOE G., 1977. *De Romeinse* vicus *op de Steenberg te Grobbendonk*, Bruxelles (Archaeologia Belgica, 197).

DE BOE G., 1978. *Aanvullend onderzoek in de Romeinse* vicus *te Grobbendonk*, dans *Conspectus MCMLXXVII*, Bruxelles (Archaeologia Belgica, 206), p. 55-59.

DE BOE G., 1984a. Nieuw onderzoek in de Romeinse *vicus* te Grobbendonk : de Houtbouwfase, dans *Conspectus MCMLXXXIII*, Bruxelles (Archaeologia Belgica, 258), p. 69-73.

DE BOE G., 1984b. Nieuw onderzoek in de Romeinse *vicus* te Grobbendonk : de Steenbouwfase, dans *Conspectus MCMLXXXIII*, Bruxelles (Archaeologia Belgica, 258), p. 74-78.

DE BOE G., 1986a. Un exemple de *vicus* (?) belge : Grobbendonk, dans *Le vicus gallo-romain* 1986, p. 9-17.

DE BOE G., 1986b. *Het ontstaan en de ontwikkeling van de romeinse « vicus » te Grobbendonk*, Louvain (Acta Archaeologica Lovaniensia, 24), p. 101-118.

BRUGGEMAN J., REYNS N. & VERBEECK H. 2014. *Archeologische opgraving Grobbendonk – Nijverheidsstraat 2-4 (zuiveringsstation),* Bornem (Rapporten All-Archeo bvba 088) (Rapport de fouilles inédit).

En ligne :
https://www.all-archeo.be/rapporten/088_Grobbendonk_Nijverheidsstraat/Rapport088GrobbendonkNijverheidsstraat.pdf

DEBRUYNE S., 2007. *Archeologisch onderzoek Grobbendonk – Floris Primsstraat,* Bruxelles (Rapport de fouilles inédit).

En ligne : https://oar.onroerenderfgoed.be/publicaties/ROEV/573/ROEV0573-001.pdf

DEBRUYNE S., 2007. *Rapportage vondstmelding. Grobbendonk, Wijngaaardstraat*, Bruxelles (Rapport de fouilles inédit).

En ligne : https://oar.onroerenderfgoed.be/publicaties/ROEV/206/ROEV0206-001.pdf

DE MAYER G., 1966. Gallo-Romeinse bewoningsporen te Grobbendonk, *Archeogro*, I, p. 7-42.

VAN HEESCH J., 1998. *De muntcirculatie tijdens de Romeinse periode in het noordwesten van Gallia Belgica. De Civitas van de Nerviërs en de Menapiërs (ca. 50 v.c.- 450 n.c.)*, Bruxelles (Koninklijke Musea voor Geschiedenis en Kunst. Monografie van nationale archeologie, 11).

JANSSENS P., 1966a. Gallo-Romeinse grafurn uit Grobbendonk, *Hades*, 5.15, p. 31-32.

JANSSENS P., 1966b. *Het gallo-romeins grafveldje van Grobbendonk*, Bruxelles (Archaeologia Belgica, 93).

JANSSENS P. & DE GREEF H., 1966. De Romeinse *vicus* te Grobbendonk, *Archéologie*, 2, p. 61-62.

JANSSENS P. & ROOSENS H., 1963. Lijkverbranding en lijkbegraving op het merovingisch grafveld te Grobbendonk, *Helinium*, 3, p. 265-272.

MAGERMAN K., 2005. *De* vici. *Een inventarisatie en functionele analyse van enkele zogenaamde* vici *in Vlaanderen tussen het begin van de 1e eeuw n.C. en het einde van de 4e eeuw n.C.*, mémoire de licence présenté à la Katholieke Universiteit Leuven (KUL) (M. Lodewijckx, promoteur).

MERTENS J., 1961. Gallo-romeins graf uit Grobbendonk, Bruxelles (Archaeologia Belgica, 53).

MERTENS J., 1966. Grobbendonk : pottenbakkersoven, *Archeologie*, 1, p. 11-12.

MERTENS J., 1972. Grobbendonk : tempelcomplex, *Archéologie*, 1, p. 23-24.

MERTENS J. & DE BOE G., 1972. Grobbendonk, *Archéologie*, 2, p. 80-81.

REYNS N. & BUGGEMAN J., 2019. Een Gallo-Romeins tempelcomplex, een langgerekt gebouw en ambachtelijke in de *vicus* van Grobbendonk (Nijverheidsstraat 6) (prov. Antwerpen), *Signa*, 8, p. 137-148.

En ligne : https://signaromana.wordpress.com

REYNS N. & VAN STAEY A. 2013. *Archeologische opgraving Grobbendonk – Floris Primsstraat 'Uitbreiding saunacomplex',* Bornem (Rapporten All-Archeo bvba 146) (Rapport de fouilles inédit).

En ligne : https://oar.onroerenderfgoed.be/publicaties/ROEV/573/ROEV0573-001.pdf

STROOBANT L., 1905. La nécropole par incinération de Grobbendonck (Campine anversoise), *Bulletin de l'Académie royale d'Archéologie de Belgique*, p. 36-55.

STROOBANT L., 1909. Découverte d'une villa romaine à Grobbendonk, *Bulletin de l'Académie royale d'Archéologie de Belgique*, p. 67-74.

THOEN H. & NOUWEN R., 1997. De productie van Gallo-Romeins aardewerk bij de Tungri, de Nervii en de Menapii, *Uit Aarde en vuur. Keramiek in Vlaanderen*. *Vlaanderen*, 46/3, 266, p. 143-148.

VAN DYCK G., 1982. *Grobbendonk. Het historische verhaal van een kleine gemeenschap.* 1. *Van de Steentijd tot de Late Middeleeuwen*, Anvers.

VANSWEEVELT J., 2006. *Intern Rapport : Grobbendonk-Melkerijstraat 2006. Opdracht Profil Invest*, Bruxelles (Rapport de fouilles inédit).

VANSWEEVELT J. & ANNAERT R., 2007. Archeologisch noodonderzoek op de site Grobbendonk-*Melkerijtstraat*, dans *Romeinendag - Journées d'archéologie romaine*, résumés des communications, Namur, 21 avril 2007, Namur, p. 85-88.

En ligne : https://signaromana.wordpress.com

VERBEECK H., 2010. Het oostelijke Gallo-Romeinse grafveld te Grobbendonk (prov. Antwerpen), *Relicta*, 6, p. 9-40.

***Le vicus gallo-romain*, 1986**. Actes de colloque, Tours, 14-15 juin 1975, Tours (Caesarodunum, 11, bulletin spécial).

WANKENNE S. J., 1972. *La Belgique à l'époque romaine : sites urbains, villageois, religieux et militaires*, Bruxelles (Centre national de recherches archéologiques en Belgique. Répertoires archéologiques. Série C, 3).

47. JUPILLE-SUR-MEUSE

CITÉ DES TONGRES

BELGIQUE
Province de Liège
Arrondissement de Liège
Commune de Jupille-sur-Meuse

1. Cadres géomorphologique et topographique

1.1. Situation

Le site est logé sous l'actuelle commune urbanisée de Jupille-sur-Meuse, à environ 200 m au sud de la rive droite du fleuve homonyme. À l'époque romaine, il est établi à 18,49 km au sud-est de Tongres, son chef-lieu au Haut-Empire.

1.2. Topographie et altitude

Le site archéologique se développe en grande partie sur l'ancienne terrasse fluviale de la rive droite de la Meuse, qui s'élève à cet endroit à une altitude oscillant entre 70 m et 75 m, la mettant ainsi à l'abri d'une inondation potentielle[625]. Le site est encadré, au nord et au nord-est, par des terrains en déclivité, atteignant une altitude minimale de 60 m aux abords du fleuve, et, au sud-ouest, par un relief ascendant de plus de 100 m de dénivelé, correspondant aux premiers contreforts du pays de Herve. L'agglomération est traversée par la Tongres-Trèves dont le tracé exact au niveau du site est longtemps resté un sujet de discussions[626]. En 2015, C. Coquelet propose enfin un parcours hypothétique de la voie. En venant de Tongres et après avoir traversé la Meuse, la chaussée doit opérer un angle droit dès son arrivée au sein de l'agglomération, puis au bout de 175 m en direction du sud-ouest, effectuer un nouveau un virage à 90° pour continuer son parcours en direction du sud-est opposé[627].

1.3. Environnements pédologique et géologique

L'occupation repose sur une bande de terre alluvionnaire qui se démarque des sous-sols des terrains s'élevant au sud-ouest, riches en psammites, en grès et en schiste[628].

1.4. Réseau hydrographique

La Meuse, fleuve navigable, est le seul axe fluvial lié à la bourgade romaine.

[625] COQUELET & GUSTIN, 2009, p. 45 ; GUSTIN & VANGUSTAINE, 2000a, p. 119.
[626] COQUELET & GUSTIN, 2009, p. 45.
[627] COQUELET, 2015, p. 128, fig. 91.
[628] COQUELET & GUSTIN, 2009, p. 45 ; GUSTIN & VANGUSTAINE, 2000, p. 119.

2. Historique des recherches

Les premières explorations du sol de Jupille-sur-Meuse remontent à la fin du XIX[e] siècle, et plus précisément entre 1872 et 1874. Elles sont menées par les membres l'Institut archéologique liégeois et sont principalement centrées sur le plateau « Gît-le-Coq », où des vestiges domestiques et un abondant mobilier, dont une mosaïque, sont exhumés. Certains de ces fragments sont d'ailleurs déposés au Musée Curtius à Liège. Ce même secteur voit, en 1895, la découverte fortuite d'un trésor monétaire constitué d'environ 3500 monnaies, deniers et antoniniens, mais cette trouvaille est immédiatement dispersée. Les membres de l'Institut continuent leurs recherches au début du siècle suivant (1916 et 1922) et trouvent, au lieu-dit « les Trixhes », actuellement Place Belgo-romaine, pas moins de 152 sépultures à incinération. Ils ne fouilleront pas entièrement la nécropole, la laissant au cours des décennies suivantes aux pilleurs en tous genres[629].

Durant les années suivantes, il n'y a pas de réelles interventions sur le site. Des découvertes sont cependant signalées en 1944, à la Place des Écoles (actuellement Place des Combattants), où, lors du creusement d'une tranchée et d'un abri, sont exhumées quelques sépultures à incinération. On signale encore quelques découvertes en 1960, sur le plateau « Gît-le-Coq », et, en 1981, à nouveau sur Place des Combattants[630].

Il faut attendre la fin des années 1990 pour qu'un programme de recherches soit établi entre le Foyer Culturel de Jupille-Wandre et le Service public de Wallonie. Cette collaboration permet alors une surveillance ponctuelle des zones à risques et une multiplication des interventions sur le terrain. Les résultats sont régulièrement publiés dans la *Chronique de l'Archéologie wallonne*[631].

3. Sources écrites

3.1. Sources textuelles (**Aucune donnée**)

3.2. Itinéraire et document géographique (**Aucune donnée**)

3.3. Sources épigraphiques

3.3.1. Inscriptions lapidaires

Bornes

Publiques

[629] GUSTIN & VANGUSTAINE, 2000a, p. 119.
[630] GUSTIN & VANGUSTAINE, 2000a, p. 119-120.
[631] GUSTIN, 2008, p. 418

Religieuses : 1 inscription recensée[632].

Funéraires : 3 inscriptions recensées[633].

Indéterminées

3.3.2. Inscriptions sur *instrumentum* (**Aucune donnée**)

3.3.3. Graffites (**Aucune donnée**)

4. Chronologie

4.1. Antécédents

Si le territoire de Jupille a livré quelques témoignages archéologiques remontant au second Âge du Fer, aucun élément relevant de cette époque n'a été découvert au niveau de la future agglomération romaine[634].

4.2. Occupation romaine du Haut-Empire

Le site de Jupille-sur-Meuse naît suite à l'aménagement de la voie Tongres-Trèves, construite au niveau de la bourgade au milieu du I^er^ siècle après J.-C.[635] L'occupation est marquée à l'époque par l'aménagement d'un sanctuaire qui participe sans doute au développement économique du relais routier. Son extension s'opère ainsi dès la période flavienne, avant d'atteindre son plein épanouissement au cours du II^e^ siècle après J.-C. L'agglomération est ensuite abandonnée dans le courant du III^e^ siècle, probablement dans la première moitié de ce siècle[636].

4.3. Occupation ultérieure

Le passé de Jupille-sur-Meuse ressurgit au milieu du VII^e^ siècle après J.-C., grâce à une source écrite. Entre l'abandon de l'agglomération romaine et cette date, quatre siècles s'écoulent sans que l'archéologie ne documente un quelconque établissement mérovingien voire même carolingien[637].

[632] INS187-TON = RAEPSAET-CHARLIER, 2008, p. 99.
[633] **INS187-TON** = *ILB²*, 42 ; **INS188-TON** = *ILB²*, 42bis ; **INS189-TON** = RAEPSAET-CHARLIER, 2006, p. 113.
[634] KNAPEN-LESCRENIER, 1966, p. 137-138.
[635] VANGUESTAINE & GUSTIN, 2004, p. 112 ; VANGUESTAINE & GUSTIN, 2006, p. 169.
[636] COQUELET, 2016, p. 162.
[637] GUSTIN & VANGUSTAINE, 2000a, p. 120.

5. Restitution du paysage construit

5.1. Les données archéologiques

5.1.1. Les vestiges liés à la fonction de communication (COMMU)

Les fouilles ont permis de mettre au jour un tronçon de la chaussée Tongres-Trèves ainsi que d'appréhender au moins quatre rues internes et un chemin assurant la circulation au sein de la nécropole méridionale.

La **chaussée Tongres-Trèves** a été plusieurs fois recoupée de la Place Gît-le-Coq aux terrains situés à l'ouest de la rue Abbé Genten (**47-001** à **47-007**[638]) (Fig. 118). Le tronçon routier observé, suivi sur une longueur d'au moins 175 m, est orientée nord-est/sud-ouest et est large de 6 m. La voie repose sur un remblai limoneux stérile de 0,20 m à 0,40 m d'épaisseur maximum et présente deux phases d'aménagement. La première phase, prenant appui sur la couche limoneuse, montre que la chaussée est à l'origine un axe partiellement ou faiblement empierré, encadré par un fossé de drainage, repéré notamment au nord de son tracé. Des traces d'ornières marquent encore sa surface de circulation. La chaussée est par la suite recouverte d'une seconde couche faite de nappes de galets, mêlés avec d'autres matériaux en quantité réduite, et ses abords sont aménagés en « dur ». D'un point de vue chronologique, la Tongres-Trèves est au moins mise en place à Jupille-sur-Meuse dès le milieu du I^{er} siècle après J-C., ce qui correspond au premier état de la chaussée[639]. La datation des travaux de réfection reste, quant à elle, difficile à déterminer en l'absence d'indices parlants[640].

Quatre **rues internes** (RI) ont été observées sous les terrains jouxtant les rues Derrière le Château (RI1 = **47-008**[641]), Pépin le Bref (RI2 = **47-009**[642]) et Pokietonov (RI3 = **47-010**[643]) ainsi que sur la Place des Combattants (RI4 = **47-011**[644]) (Fig. 118). Cette vision fragmentaire des tracés empêche malheureusement d'établir la moindre connexion entre ces différents axes. Seule la rue interne 2 (**47-009**) est assurément greffée à la Tongres-Trèves. Si ces axes sont tous empierrés dans leur état final, ils présentent généralement plusieurs phases d'aménagement pouvant se décliner en une phase initiale en terre battue (ex. RI1) ou en divers niveaux de recharges comprenant de nombreuses scories (ex. RI3 et RI4). La largeur des rues oscille entre 4 et 5 m et seule la rue 1 (**47-008**) est plus étroite, son emprise étant estimée à 2,7 m. La

[638] **001**, **003** et **004** = VANGUESTAINE & GUSTIN, 2007, p. 113 ; **002** = VANGUESTAINE & GUSTIN, 2004, p. 112 ; **005** = COQUELET & GUSTIN, 2009, p. 136-137 ; **006** = COQUELET & GUSTIN, 2010, p. 138-139 ; **007** = COQUELET, 2012, p. 18.
[639] VANGUESTAINE & GUSTIN, 2004, p. 112 ; VANGUESTAINE & GUSTIN, 2006, p. 169.
[640] COQUELET & GUSTIN, 2010, p. 139.
[641] COQUELET, 2016, p. 162-163.
[642] LÉOTARD & GUSTIN, 1996-1997, p. 98 ; GUSTIN, 2001, p. 113-114.
[643] GUSTIN & VANGUESTAINE, 2000b, p. 109 ; GUSTIN & VANGUESTAINE, 2002, p. 113-114.
[644] COQUELET & GUSTIN, 2014a, p. 163-164.

chronologie attribuée à ces axes secondaires est généralement établie au regard de celle des vestiges qui les bordent. La rue interne 1 (**47-008**) est ainsi la plus ancienne et remonte au milieu du I^er^ siècle après J.-C. Viennent ensuite les rues 2 (**47-009**) et 3 (**47-010**) aménagées au cours de la période flavienne, puis la rue interne 4 (**47-011**) construite au début du II^e^ siècle.

Un **empierrement** (**47-012**[645]) est associé à la nécropole sise sous la Place Gallo-romaine (**47-035** à **47-039**) qui se développe au sud-est de la bourgade (Fig. 118). Il remplit ainsi la fonction d'axe de circulation interne de ce champ funéraire. Suivi sur une distance de 6,8 m, le chemin empierré est large de 2 m et remonte au moins à la fin du I^er^ siècle après J.-C., date à laquelle la nécropole est aménagée.

5.1.2. Les vestiges liés à une fonction « publique » (PUB) (**Aucune donnée**)

5.1.3. Les vestiges liés à la fonction religieuse (REL)

Un **sanctuaire** a été découvert en bordure de la vallée mosane, non loin de l'actuelle Place Gît-le-Coq, et bordait, à l'époque romaine, le côté nord de la Tongres-Trèves (**47-013**/**47-014**[646]) (Fig. 118). Le complexe religieux présente trois phases d'aménagement.

Au cours des deux premiers états, le sanctuaire suit l'orientation de la chaussée et est composé d'un *fanum* et d'un bâtiment annexe, tous deux aménagés au milieu d'une aire sacrée ouverte sur la voirie. Dans la seconde moitié du I^er^ siècle après J.-C., ces édifices sont d'abord construits sur sablières et érigés en matériaux périssables (**47-013**). Au début du II^e^ siècle, ils sont édifiés en pierre sur des fondations sèches (**47-014**) et présentent une taille plus importante. Orienté sud-ouest/nord-est, le *fanum* est à cette époque presque carré et comprend une *cella* (6,5 m x 6,9 m) entouré d'une galerie (13,4 m x 13,8 m) s'ouvrant au nord-ouest sur un bâtiment annexe de plan rectangulaire (7,6 m x 13,8 m). L'entrée occidentale de ce dernier est marquée par une exèdre qui répond à l'entrée situé sur le côté oriental du temple. Cet aménagement met en lumière le rôle important joué par l'édifice annexe, correspondant sans doute à une salle d'offrandes ou à une salle accueillant les convives célébrant les banquets rituels qui accompagnaient les cérémonies religieuses effectuées au temple[647].

Dans son dernier état d'aménagement, remontant dans la deuxième moitié du II^e^ siècle, le sanctuaire connaît de profondes transformations. Il est désormais ceinturé d'un péribole, construit partiellement sur la chaussée romaine et contre lequel sont greffées plusieurs pièces

[645] VANGUESTAINE & GUSTIN, 2003, p. 104.
[646] VANGUESTAINE & GUSTIN, 2004, p. 111-112 ; VANGUESTAINE & GUSTIN, 2006, p. 167-169 ; VANGUESTAINE & GUSTIN, 2007, p. 113 ; COQUELET, 2011, p. 39-40 ; COQUELET & GUSTIN, 2013, p. 25-28.
[647] COQUELET & GUSTIN, 2013a, p. 25-26.

annexes, repérées au sud-est. Face au temple, succède, au bâtiment annexe arasé, une grande cour empierrée sur laquelle est aménagé un autel pour les sacrifices, témoignant d'une évolution des pratiques religieuses. À côté de cet autel, est placé un bassin lustral qui permet toujours d'exercer le rite de purification précédant toute entrée dans le temple[648].

5.1.4. Les vestiges liés à la fonction militaire (MIL) (**Aucune donnée**)

5.1.5. Les vestiges liés à la fonction résidentielle (RESID)

Les vestiges liés à la fonction résidentielle sont assez diffus et le plan des maisons n'est souvent que partiellement reconstitué. Cependant, la quantité des indices est inversement proportionnelle à la variété des structures domestiques observées. On note ainsi divers types de maisons, allant des fonds de cabanes aux habitats sur fondations en pierre en passant par un aménagement des bâtisses en bois et torchis.

Les fonds de cabanes (HB) - C'est aux abords de la rue Derrière le Château qu'a été mis au jour un habitat répondant à cette catégorie (HB1 = **47-015**[649]) (Fig. 118). Il se présente sous la forme d'un « fond de cabane » semi-enterré, de forme rectangulaire d'une largeur d'au moins 1,42 m. Il est bordé de deux petites accumulations de moellons de grès houiller qui doivent correspondre à des vestiges de supports sur poteaux. Ces indices domestiques remontent au milieu du I^er^ siècle après J.-C. et s'ordonnent en fonction de la rue interne 1 (**47-008**), présentant à l'époque un revêtement en terre battue.

Les maisons en bois et en torchis (HB) – Sur le fond de cabane précédent (**47-015**) est érigée une nouvelle bâtisse partiellement dégagée (HB2 = **47-016**[650]) (Fig. 118). Large d'au moins 5,9 m, elle est construite en matériaux périssables, élevée sur des sablières. Dans l'angle sud-est de la maison, sont repérées des tranchées larges de 0,20 m et profondes de 0,05 m. Elles dessinent le plan d'au moins quatre petits locaux rectangulaires juxtaposés, dont les murs reposent sur des fondations légères constituées d'un alignement de moellons de grès houiller posés à sec. La bâtisse s'ordonne elle aussi en fonction de la rue interne 1 (**47-008**) qui est désormais empierrée. Cette phase de construction doit remonter à l'époque flavienne.

Si d'autres constructions de ce genre n'ont pas été repérées ailleurs dans l'agglomération, nous disposons d'un autre indice domestique remontant à la fin du I^er^ siècle après J.-C., exhumé dans une parcelle longeant l'actuelle rue Pépin le Bref (**47-017**[651]) (Fig.

[648] COQUELET & GUSTIN, 2013a, p. 26.
[649] COQUELET, 2016, p. 162.
[650] COQUELET, 2016, p. 163.
[651] GUSTIN, 1998, p. 94.

118). Il s'agit d'un foyer formé d'une quinzaine de carreaux en terre cuite (0,45 m x 0,30 m), disposés en dallage sur une surface rectangulaire de 1,40 m de large sur 1, 80 m de long et fixés dans une argile très fortement rubéfiée. L'habitat probablement en bois, auquel ce foyer devait être lié, prenait place le long de la rue interne 2 (**47-009**), greffée à la Tongres-Trèves.

Les maisons sur fondations en pierre – Sept habitats de plan allongé (HP) répondent à cette définition, auxquelles on peut ajouter des foyers (F) qui leur sont contemporains. Ces vestiges domestiques ont été découverts en divers endroits de l'agglomération actuelle, le long de la rue Derrière le Château (HP1 = **47-018**[652]), à l'angle des rues Dassonville et Abbé Genten (HP2 = **47-019** ; HP3 = **47-020**[653]), aux abords des rues Pépin le Bref (HP4 = **47-021** ; F = **47-022**[654]), de Charlemagne (HP5 = **47-023** ; HP6 = **47-024**[655]), Pokietonov (HP7 = **47-025**[656]) et sur la place Gît-le-Coq (D = **47-026**[657]) (Fig. 118).

Les **maisons** de type allongé (ou *Streifenhaüser*) n'ont malheureusement pas toujours conservé leur plan complet. En rassemblant les indices récoltés à leur sujet, on peut cependant évaluer leurs dimensions à 6 m ou 9 m pour la largeur et à 17 m ou 18 m pour la longueur. Ces demeures, désormais construites sur fondations en pierre, présentent, dans certains cas, des murs de refend transversaux qui cloisonnent l'intérieur en deux ou plusieurs pièces (ex. HP1et HP5). Hormis les habitats 5 (**47-023**) et 6 (**47-024**) dont l'environnement reste inconnu, toutes les bâtisses domestiques sont construites à front de rue, leur pignon tourné vers la voirie. Des **foyers** peuvent leur être associés comme l'attestent ceux (**47-022**) découverts à proximité de la maison 4 (**47-021**), qui se juxtaposent et se succèdent au même endroit, circonscrits par des fragments de *tegulae* disposées en cercle régulier. Ces maisons sur fondations en pierre sont érigées à l'aube du II^e^ siècle après J.-C. et persistent jusqu'à l'abandon du site qui se situe dans le courant du III^e^ siècle.

La* domus** - Une maison relevant d'un certain standing a été identifiée comme étant une ***domus (**47-026**). Elle est érigée au nord du sanctuaire, à la limite de la plaine alluviale, le long de la chaussée Tongres-Trèves. De cette vaste demeure, il ne subsiste qu'une cave avec niches, quelques murs, les restes d'un hypocauste et l'angle d'un pavement en mosaïque, dont la bordure est constituée de frises de triangles superposés, de champignons, de losanges et de cercles centrés d'une croix, des éléments auxquels s'ajoute la représentation stylisée d'un petit

[652] COQUELET, 2016, p. 163.
[653] **H2** = COQUELET & GUSTIN, 2012, p. 143-144 ; **H3** = COQUELET, 2012, p. 19.
[654] **H4** = VANGUESTAINE & GUSTIN, 2004, fig. p. 112 ; **Foyers** = GUSTIN, 1998, p. 94.
[655] **H5** & **H6** = GUSTIN & VANGUESTAINE, 2000a, p. 121 ; VANGUESTAINE & GUSTIN, 2001, p. 143.
[656] COQUELET & GUSTIN, 2013b, p. 164.
[657] SCHUERMANS, 1872, p. 471-472 ; GUSTIN, 2008, p. 419.

vase situé dans l'angle du champ de la composition. Cette bâtisse est contemporaine de la phase en « dur » précédemment décrite et est ainsi datée entre le début du II^e^ siècle après J.-C. et le III^e^ siècle, une période au cours de laquelle elle est détruite par un incendie.

5.1.6. Les vestiges liés à la fonction commerciale (COM)

C'est au niveau de la Place des Combattants, qu'a été mis au jour le plan partiel d'une bâtisse aux dimensions importantes, assimilée à un entrepôt (ou *horreum*) (**47-027**[658]) (Fig. 118). Les vestiges se composent de fortes fondations, formées de vingt-deux bases de piliers ou de poteaux. Ces bases sont généralement constituées d'un blocage de pierres sèches et de grès grossièrement équarris associés à quelques tuffeaux. Les fondations présentent une dimension de 0,60 m de côté et déterminent cinq alignements. Quatre, parallèles, sont orientés nord-ouest/sud-est et légèrement divergents deux à deux. Le cinquième est, quant à lui, approximativement parallèle à la voirie. Ces alignements forment ensemble une bâtisse alignée sur la rue interne 4 (**47-011**), de plan rectangulaire d'une largeur d'au moins 16,8 m et présentant un espace interne tripartite. Cet entrepôt est construit à la fin du II^e^ siècle après J.-C.

5.1.7. Les vestiges liés à la fonction artisanale (ART)

Trois ateliers artisanaux (A) et trois zones comprenant des indices artisanaux indirects (ZA) ont été repérés sur le site. Les activités concernées sont principalement tournées vers les artisanats du feu (travail du fer et de la céramique), mais on note également des artisanats tournés vers la transformation des matières animales (activité de boucherie).

L'artisanat du feu – Le **travail du fer** est présent dès le début de l'occupation. On ne compte pas moins de deux forges et deux zones avec indices indirects liés à cette activité, découverts lors des fouilles exécutées à l'angle des rues Dassonville et Abbé Genten (A1 = **47-028**[659]), le long des rues Pokietonov (ZA1 = **47-029**[660]) et Derrière le Château (ZA2 = **47-030**[661]) et sur la Place des Combattants (A2 = **47-031**[662]) (Fig. 118).

La **forge 1** (**47-028**) est aménagée en deux temps. Dès le milieu du I^er^ siècle après J.-C., elle se compose d'un foyer dédié à la post-réduction. À la fin de ce même siècle, un nouveau foyer est installé et placé à moins de 2 m d'un bloc de pierre ayant sans doute rempli la fonction d'enclume. Ces structures sont entourées d'une épaisse couche de déchets métallurgiques et de

[658] GUSTIN & VANGUESTAINE, 2002, p. 115 ; VANGUESTAINE & GUSTIN, 2002, p. 13.
[659] COQUELET, 2012, p. 18.
[660] COQUELET & GUSTIN, 2013b, p. 164.
[661] COCQUELET, 2016, p. 163.
[662] GUSTIN & VANGUESTAINE, 2000b, p. 109 ; GUSTIN & VANGUESTAINE, 2002, p. 113-114 ; VANGUESTAINE & GUSTIN, 2002, p. 13.

fosses remplies de billes de scories et de battitures. L'atelier est protégé par une structure légère, faite d'une simple toiture charpentée qui prend appui sur des poteaux massifs dont deux négatifs ont été reconnus, distants de 6 m environ. Un bâtiment annexe en construction légère se joint aux installations artisanales. De plan rectangulaire, il mesure au moins 4,80 m de large et 3,60 m de profondeur. Enfin, on note la présence de drains dont la fonction était de recueillir les eaux excédentaires à l'aplomb de la toiture de l'atelier et de les évacuer en direction de la rue. Ces rigoles sont de simples creusements pratiqués dans les sols séparant l'atelier de la chaussée.

La **forge 2** (**47-031**) connaît également plusieurs phases d'aménagement successives. Les artisans érigent leurs premières infrastructures au début du II^e^ siècle après J.-C. Le lieu est partagé en deux zones distinctes, dans lesquelles sont installés un fond de four, un foyer constitué de carreaux de terre cuite, des fosses contenant des sédiments charbonneux, de grandes concentrations de battitures et des rejets de scories. Ce niveau est très vite arasé et, dans la première moitié du II^e^ siècle, sont construits trois ateliers prenant la forme de bâtisses rectangulaires parallèles, orientées nord-sud et matérialisées par des solins ou des fondations au sens strict. Ces ateliers sont chacun muni d'un foyer, placé en position centrale. Le plus vaste atelier possède même deux de ces structures de chauffe, constituées de carreaux de terre cuite et délimitées par des murets rectilignes ou semi-circulaires. Les quatre foyers de forge sont rectangulaires et orientés approximativement nord-sud. Ils sont accompagnés de nombreuses fosses comportant des rebuts d'activité (scories, sphérules, battitures et fragments de parois de fours vitrifiées) et de grandes zones d'épandages ou de dépotoirs de scories. Avant la fin du II^e^ siècle, l'atelier placé le plus à l'ouest semble être désaffecté. Les épandages de scories sont entaillés et recouverts partiellement par un bâtiment de plan trapézoïdal, construit sur des solins faits de grands blocs et dalles de grès. La fonction exacte de cette nouvelle bâtisse n'a pas été clairement identifiée.

Les zones à indices indirects (**47-029** et **47-030**) ont également livré des témoignages liés à l'activité de forge qui se déclinent en culots de forge, battitures, billes de scories… Ces résidus sont intégrés à des contextes remontant à la fin du I^er^ siècle après J.-C.

Le **travail de la céramique** est également attesté sur le site par la découverte d'une **officine de potiers** (A3 = **47-032**[663]), placée non loin de la deuxième forge (**47-031**) (Fig. 118). Fruit d'une découverte fortuite ancienne, on sait très peu de chose sur ce lieu de travail, mis à part qu'il était au moins composé d'un four et qu'il a dû fonctionner au cours des trois premiers quarts du II^e^ siècle après J.-C.

[663] VANGUESTAINE & GUSTIN, 2002, p. 13.

L'artisanat des matières animales – Le **travail de la viande** (**47-033**[664]) a été indirectement repéré dans l'environnement immédiat de la première forge (**47-028**) (Fig. 118). Les indices se présentent en une fosse remplie d'omoplates de bœuf, des déchets assez caractéristiques de l'activité bouchère. Cette fosse est creusée non loin du premier foyer de forge dont elle contemporaine et remonte ainsi au milieu du I^er^ siècle après J.-C.

5.1.8. Les vestiges liés à la fonction de services (SERV) (**Aucune donnée**)

5.1.9. Les vestiges liés à la fonction de loisirs (LOIS) (**Aucune donnée**)

5.1.10. Les vestiges liés à la fonction funéraire (FUN)

Deux nécropoles encadrent l'agglomération.

La **nécropole 1** (**47-034**[665]) a été découverte sous l'actuelle Place des Combattants (Fig. 118). Elle a été dégagée sur une superficie de plus de 50 m², mais elle devait à l'origine occuper un espace beaucoup plus grand. On y a découvert une douzaine de sépultures à incinération, creusées directement dans le terrain limoneux en place. Si les tombes ont tendance à se regrouper, trois d'entre elles sont cependant disposées plus à l'écart. À l'ouest de la zone funéraire, a été observée une surface de combustion qui pourrait correspondre aux restes d'un bûcher ou *ustrinum*. Les dépôts conservés se déclinent principalement en vases en céramique, peu en mobilier funéraire (quelques fibules, un fusaïole, une applique circulaire…). La nécropole est en usage dès le milieu du I^er^ siècle après J.-C. jusqu'à l'aube du siècle suivant, où elle est nivelée et remplacée par la forge 2 (**47-031**).

La **nécropole 2** (**47-035** à **47-039**[666]) a été exhumée en plusieurs noyaux à proximité de la Place Gallo-romaine (Fig. 118). Elle est beaucoup plus vaste et s'étend sur au moins 0,2 ha. Son secteur nord-est est traversé par un chemin empierré qui assure la circulation entre les tombes. Au moins 152 tombes à incinération ont été dégagées. Elles se distribuent de manière assez régulière et sont relativement bien espacées. Creusées dans le limon en place, ces sépultures se distinguent en deux groupes. Le premier correspond aux tombes à coffrage, constituées de dalles de grès grossièrement taillées et de tuiles. Le second concerne les tombes placées en pleine terre, dont la fosse prend une forme quadrangulaire ou ovalaire. Les céramiques constituent le mobilier principal des dépôts, mais on retrouve toutefois quelques verreries. Les offrandes alimentaires sont peu présentes, tout comme des objets liés à la parure

[664] COQUELET, 2012, p. 18.
[665] THISSE-DEROUETTE, 1947 [1950] ; GUSTIN & VANGUESTAINE, 2000b, p. 109 ; GUSTIN & VANGUESTAINE, 2002, p. 113 ; VANGUESTAINE & GUSTIN, 2002, p. 13.
[666] SERVAIS, 1923 ; VANGUESTAINE & GUSTIN, 2003, p. 103-105.

vestimentaire ou aux effets personnels du défunt. Au sud de la nécropole s'étend une vaste zone de combustion, interprétée là aussi comme les restes d'un *ustrinum*. L'utilisation de la nécropole débute à la fin du I^{er} siècle après J.-C. et perdure jusqu'au moins le début du III^{e} siècle.

5.1.11. Tableau récapitulatif des données

N°	Description	Id1	Fonction	Id2	Interprétation	Id3	Parc. cadast.	X	Y	Niv Loca	Chrono1	Chrono 2	M.S. (valeur)
001	Route empierrée	1	COMMU	1	Tongres-Trèves	1	499	239263	149145	1	< Ic	< 2	■
002	Route empierrée	1	COMMU	1	Tongres-Trèves	1	499	239253	149134	1	< Ic	< 2	■
003	Route empierrée	1	COMMU	1	Tongres-Trèves	1	499	239232	149123	1	< Ic	< 2	■
004	Route empierrée	1	COMMU	1	Tongres-Trèves	1	499	239221	149116	1	< Ic	< 2	■
005	Route empierrée	1	COMMU	1	Tongres-Trèves	1	488k	239206	149105	1	< Ic	< 2	■
006	Route empierrée	1	COMMU	1	Tongres-Trèves	1	488k	239187	149090	1	< Ic	< 2	■
007	Route empierrée	1	COMMU	1	Tongres-Trèves	1	489w2	239159	149068	1	< Ic	< 2	■
008	Chemin empierré	1	COMMU	1	Rue interne 1	1	688v	239332	148947	1	< Ic	< 2	■
009	Chemin empierré	1	COMMU	1	Rue interne 2	1	501e2	239292	149067	1	< Id	< 3	■
010	Chemin empierré	1	COMMU	1	Rue interne 3	1	665f	239472	149097	1	av. IIa	< 3	■
011	Chemin empierré	1	COMMU	1	Rue interne 4	1	654d/2	239423	148993	1	< IIa	< 4	■
012	Chemin empierré	1	COMMU	1	Axe de la nécropole	1	625y2	239437	148720	1	< Id	< 3	■
013	*Fanum* et bâtiment annexe en bois et aire sacrée	1	REL	1	Sanctuaire	1	499	239229	149128	1	IB	2-3	■
014	*Fanum* et bâtiment annexe sur fondations en pierre et enceinte	1	REL	1	Sanctuaire	1	499	239229	149128	1	IIa-IId	4-5	■
015	Fond de cabane 1	1	RESID	1	Habitat bois 1	1	688v	239330	148949	1	Ic	2	■
016	Bâtisse sur sablières	1	RESID	1	Habitat bois 2	1	688v	239330	148949	1	Flaviens	3	■
017	Foyer	1	RESID	1	Foyer isolé	1	501l	239261	149115	1	Id	3	■
018	Bâtisse sur fondations en pierre	1	RESID	1	Habitat pierre 1 (*Streifenhaus*)	1	688v	239328	148949	1	[IIa-III]	[4-5]	■
019	Bâtisse sur fondations en pierre	1	RESID	1	Habitat pierre 2 (*Streifenhaus*)	1	489v2	239144	149077	1	IIB-[III]	4-[5]	■
020	Bâtisse sur fondations en pierre	1	RESID	1	Habitat pierre 3 (*Streifenhaus*)	1	489w2	239169	149057	1	IIB-[III]	4-[5]	■
021	Bâtisse sur fondations en pierre	1	RESID	1	Habitat pierre 4 (*Streifenhaus*)	1	499	239250	149128	1	II-[III]	4-[5]	■
022	Foyers	1	RESID	1	Zone de foyers	1	501l	239261	149115	1	II-III	4-5	■
023	Bâtisse sur fondations en pierre	1	RESID	1	Habitat pierre 5 (*Streifenhaus*)	1	627l	239436	149159	1	II-[III]	4-[5]	■
024	Bâtisse sur fondations en pierre	1	RESID	1	Habitat pierre 6 (*Streifenhaus*)	1	627l	239432	149164	1	II-[III]	4-[5]	■
025	Bâtisse sur fondations en pierre	1	RESID	1	Habitat pierre 7 (*Streifenhaus*)	1	665f	239474	149094	1	II-[III]	4-[5]	■
026	Bâtisse sur fondations en pierre	1	RESID	1	*Domus*	1	/	239249	149187	1	[II-III]	[4-5]	■
027	Bâtiment sur fondations en pierre	1	COM	1	*Horreum*	1	/	239417	148988	1	IId	5	■
028	2 foyers et un bâtiment annexe	1	ART	1	Atelier 1 de forgerons	1	489w2	239169	149057	1	IB	2-3	■
029	Culots de forge, battitures, billes de scories	2	ART	1	Travail du fer (forge)	1	665f	239474	149094	1	Flaviens	3	■
030	Culots de forge, battitures, billes de scories	2	ART	1	Travail du fer (forge)	1	688v	239330	148949	1	[Flaviens]	[3]	■
031	5 foyers et 3 bâtiments	1	ART	1	Atelier 2 de forgerons	1	654/2	239421	148991	1	IIa-IIc	4	■
032	Four	1	ART	1	Atelier 3 de potiers	1	/	239417	148988	2	[IIa-IIc]	[4]	■
033	Fosse contenant des omoplates de bœufs	2	ART	1	Travail de la viande (boucherie)	1	489w2	239166	149054	1	mi. I	2	■
034	Incinérations	1	FUN	1	Nécropole 1	1	/	239417	148988	1	Ic-Id	2-3	■
035	Incinérations	1	FUN	1	Nécropole 2	1	625y2	239434	148720	1	Id-IIIa	3-5	■
036	Incinérations	1	FUN	1	Nécropole 2	1	/	239401	148701	1	Id-IIIa	3-5	■

037	Incinérations	1	FUN	1	Nécropole 2	1	609y	239440	148699	1	Id-IIIa	3-5	■
038	Incinérations	1	FUN	1	Nécropole 2	1	609b2	239424	148693	1	Id-IIIa	3-5	■
039	Incinérations	1	FUN	1	Nécropole 2	1	609e2	239409	148684	1	Id-IIIa	3-5	■
Légende : < (à partir de) ; av. (avant).													

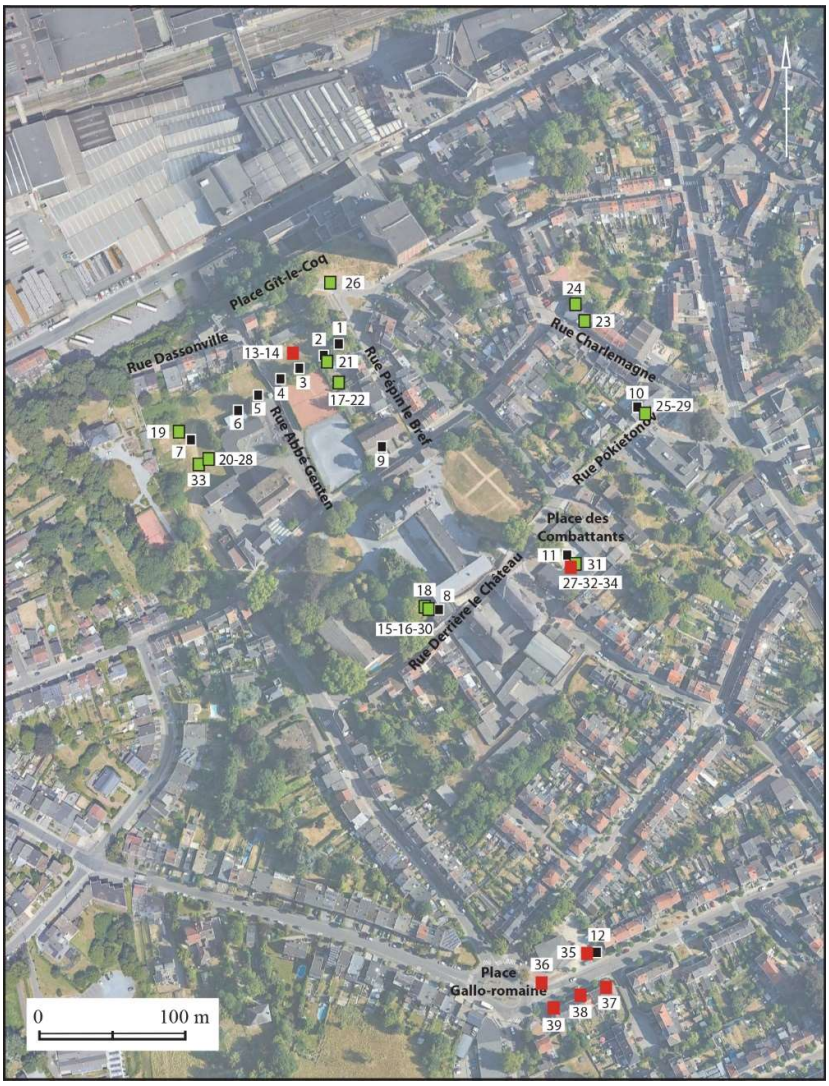

Fig. 118. Répartition des vestiges au sein de la topographie actuelle, pointés dans la couleur correspondant à leur valeur en tant que marqueurs spatiaux : inclusive (vert), exclusive (rouge) et neutre (noir) (fond de carte Google Earth Pro © 2019, image satellite datée du 16/07/2018).

5.1.12. Niveau de fiabilité accordée à l'occupation : **agglomération avérée**.

5.2. Les phases topo-chronologiques

5.2.1. Phase 1 (-20/-15 à +40) /

5.2.2. Phase 2 (40-69/70) (Fig. 119 & Fig. 120)

Superficie supposée du centre habité – 2,4 ha.

Distance centre habité- zone périphérique –

- Secteur périphérique nord-est (**47-013**) : à 30 m ;
- Secteur périphérique sud-est (**47-034**) : à 85 m.

Découpage spatial – La reconstitution hypothétique du passage de la Tongres-Trèves à la hauteur du site de Jupille-sur-Meuse montre une trajectoire assez atypique de cette voie, marquée par des changements brusques de direction qui sont sans doute dictés par la dénivellation du terrain. Sa section nord-ouest/sud-est est de loin la plus importante car c'est elle qui traverse la majeure partie du site et qui va probablement attirer les premiers habitats. La chaussée n'est cependant pas le seul axe routier existant car une rue interne est aménagée parallèlement à son tracé en direction du sud-est et qui va elle aussi canaliser une partie des habitations.

Limites des propriétés – /

Topographie des zones fonctionnelles – Durant les premières années de l'occupation, le site joue sans doute le rôle de halte routière sur la voie Tongres-Trèves nouvellement construite, tout en développant déjà une partie de son espace habité en retrait de cette dernière. Le plus ancien atelier de forge reconnu (**47-028**) et une boucherie (**47-033**), probablement établie non loin, forment ensemble une petite zone artisanale implantée à l'entrée septentrionale de la bourgade, à l'endroit précis où la chaussée antique opère un brusque retour en direction du sud-est. Ce secteur artisanal est précédé, à une trentaine de mètres au nord-est, d'un sanctuaire construit en matériaux légers (**47-013**) et érigé directement en bordure septentrionale de la Tongres-Trèves. Au complexe religieux répond, dans la direction opposée, une nécropole (**47-034**) qui prend place dans les marges sud-est de l'occupation.

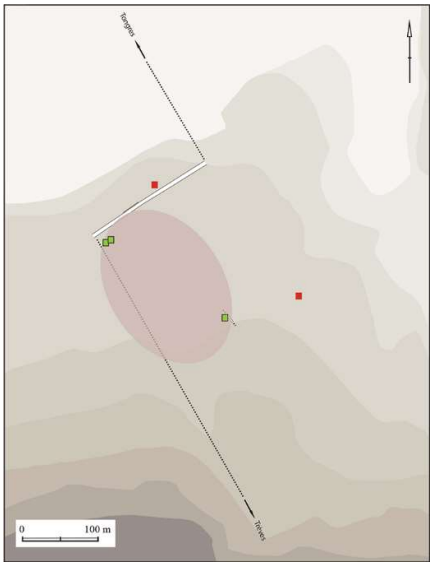

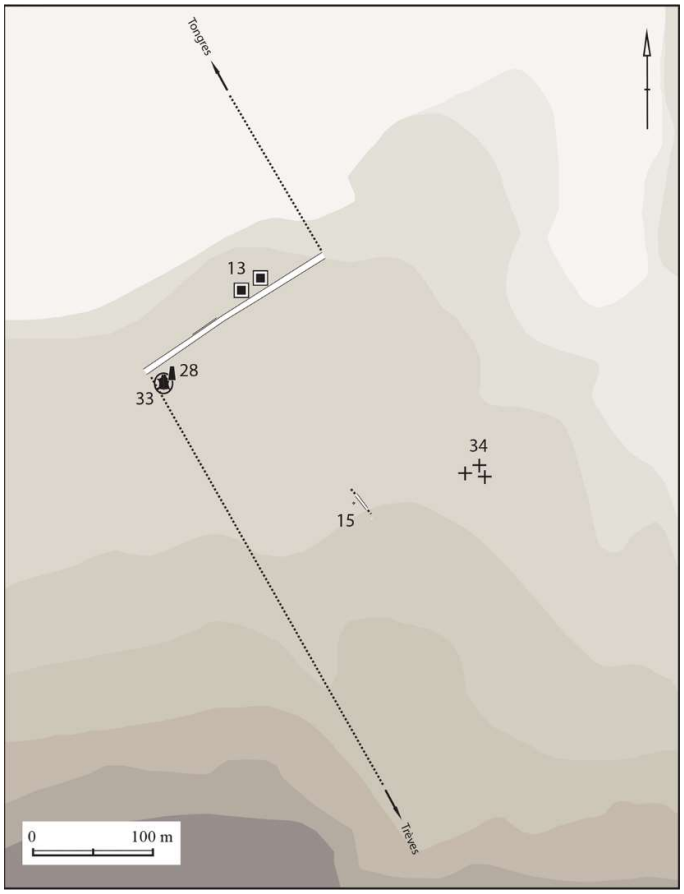

Phase 2 (40-69/70)
Fig. 119. Répartition des marqueurs spatiaux (vert = inclusifs ; rouge = exclusifs) et estimation de la superficie habitée (Infographie © UCLouvain-CRAN).
Fig. 120. Restitution du paysage construit en fonction des axes de circulation associés (Infographie © UCLouvain-CRAN).

5.2.3. Phase 3 (69/70-100) (Fig. 121 & Fig. 122)

Superficie supposée du centre habité – 6,5 ha.

Distance centre habité- zone périphérique –

- Secteur périphérique nord (**47-013**) : à la limite de l'espace habité ;
- Secteur périphérique sud-est 1 (**47-034**) : à la limite de l'espace habité ;
- Secteur périphérique sud-est 2 (**47-035** à **47-039**) : à 200 m.

Découpage spatial – Le réseau viaire mis en place au cours de la période précédente est complété par l'aménagement de deux nouvelles rues internes. L'une d'entre elles est greffée perpendiculairement à la Tongres-Trèves, tandis que l'autre est construite à 162 m plus à l'ouest et son tracé suit relativement l'orientation nord-est/sud-ouest de la section Tongres-Trèves mis au jour par les excavations archéologiques. Ces axes deviennent à leur tour des pôles d'attraction pour l'aménagement de nouvelles zones fonctionnelles.

Limites des propriétés – /

Topographie des zones fonctionnelles – À la période flavienne, l'espace habité est marqué par une multiplication de secteurs artisanaux spécialisés dans le travail du fer. La forge

établie au milieu du I^er^ siècle après J.-C. (**47-028**) est maintenue et est même réaménagée. Ce lieu artisanal reste le seul à être attesté par des infrastructures fixes car les deux autres implantations de forgerons ne sont reconnues que par des indices indirects. Ces témoignages sont cependant assez fiables pour suspecter fortement la présence de ces artisans au sud-est (**47-030**) et à l'est de la bourgade (**47-029**). Les métallurgistes n'ont donc pas tendance à se rassembler, mais, au contraire, à se disperser et s'établir aux « quatre coins » de l'occupation. Le sanctuaire (**47-013**) et la nécropole (**47-034**) sont toujours bien situés en dehors de la zone habitée. Ils jouent désormais le rôle de limite à son extension tant en direction du nord-est que du sud-est. Enfin, on note l'implantation d'un nouvel espace funéraire (**47-035** à **47-039**) au sud de l'agglomération, en bordure de la Tongres-Trèves.

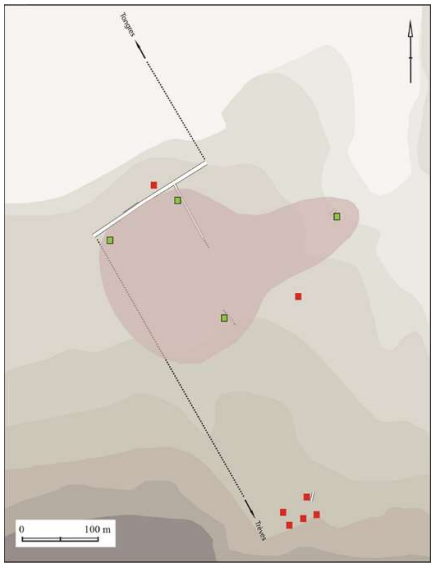

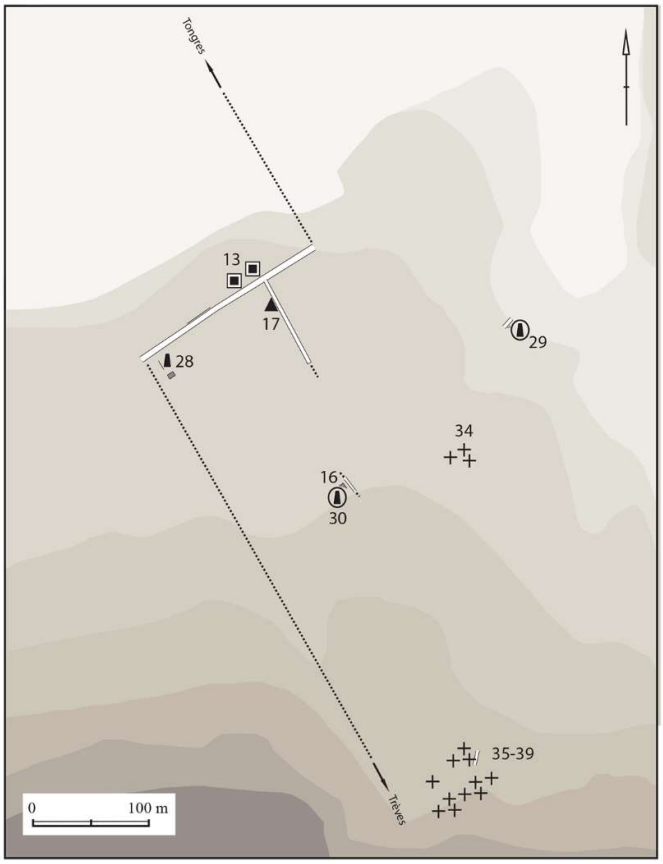

Phase 3 (69/70-100)
Fig. 121. Répartition des marqueurs spatiaux (vert = inclusifs ; rouge = exclusifs) et estimation de la superficie habitée (Infographie © UCLouvain-CRAN).
Fig. 122. Restitution du paysage construit en fonction des axes de circulation associés (Infographie © UCLouvain-CRAN).

5.2.4. Phase 4 (100-172/174) (Fig. 123 & Fig. 124)

Superficie supposée du centre habité – 7,2 ha.

Distance centre habité- zone périphérique –

- Secteur périphérique nord (**47-014**) : à la limite de l'espace habité ;
- Secteur périphérique sud-est 1 (**47-034**) : à la limite de l'espace habité ;
- Secteur périphérique sud-est 2 (**47-035** à **47-039**) : à 200 m.

Découpage spatial – Le réseau viaire est complété par l'aménagement d'une nouvelle rue interne qui borde la limite de l'occupation au sud-est. En outre, l'alignement des bâtisses repérées au nord-est de l'agglomération suggère, là aussi, la création d'un nouvel axe de circulation qui devait courir devant leur pignon orienté nord-ouest/sud-est. L'implantation progressive de ces rues secondaires laisse présager l'existence d'une sorte de « quadrillage » irrégulier d'axes internes dont les connexions restent malheureusement impossibles à établir.

Limites des propriétés – Les vestiges domestiques datés à partir du début du II^{e} siècle après J.-C. sont plus nombreux. Les maisons, désormais érigées sur des fondations en pierre, présentent un plan allongé qui doit sans doute dicter la forme même des propriétés, découpées en parcelles laniérées. Les données restent cependant limitées et empêchent de se prononcer sur la présence éventuelle d'îlots ou d'*ambitus*. L'habitat repéré en périphérie septentrionale (**47-026**) ne répond pas aux mêmes caractéristiques que les maisons de l'agglomération. Les quelques vestiges qui lui sont associés indiquent qu'il s'agit d'une *domus*, une demeure d'un certain standing et d'inspiration romaine, qui occupe une large parcelle au nord du sanctuaire.

Topographie des zones fonctionnelles – L'agglomération atteint son plein épanouissement au cours du II^{e} siècle après J.-C. Les anciens lieux artisanaux intégrés à l'espace habité sont réoccupés par de l'habitat, mais les activités économiques ne disparaissent pas pour autant. Un nouveau secteur dédié au travail du fer (**47-031**) et de la céramique (**47-032**) se développe ainsi sur l'ancienne nécropole arasée qui bordait l'agglomération au sud-est (**47-034**). Ces ateliers sont désormais desservis par une rue interne qui les connecte au reste du réseau viaire, mais leur implantation reste bien en dehors de l'espace habité. Les zones périphériques nord-est et sud-est, matérialisées par le sanctuaire (**47-014**) et la nécropole (**47-035** à **47-039**), maintiennent leur position au regard d'une agglomération qui continue à s'agrandir. Le secteur religieux (**47-014**) connaît toutefois une modification de ses infrastructures en étant reconstruit en « dur ». Le territoire de l'agglomération s'étend plus au nord par l'ajout d'une nouvelle zone périphérique au sein de laquelle est érigée une vaste *domus* (**47-026**).

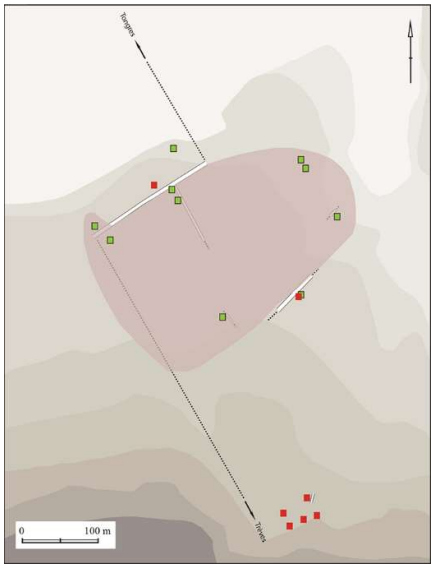

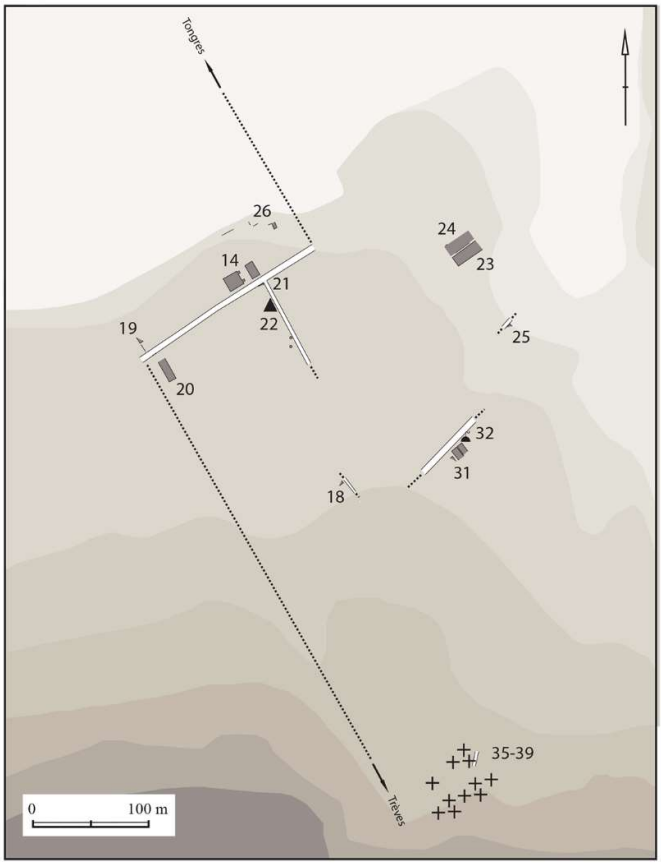

Phase 4 (100-172/174)
Fig. 123. Répartition des marqueurs spatiaux (vert = inclusifs ; rouge = exclusifs) et estimation de la superficie habitée Infographie © UCLouvain-CRAN).
Fig. 124. Restitution du paysage construit en fonction des axes de circulation associés (Infographie © UCLouvain-CRAN).

5.2.5. Phase 5 (172/174-270/275) (Fig. 125 & Fig. 126)

Superficie supposée du centre habité – La superficie est inchangée : 7,2 ha.

Distance centre habité- zone périphérique –

- Secteur périphérique nord-est (**47-014**) : à la limite de l'espace habité ;
- Secteur périphérique sud-est 1 (**47-027**) : à la limite de l'espace habité ;
- Secteur périphérique sud-est 2 (**47-035** à **47-039**) : à 200 m.

Découpage spatial – Le réseau viaire se maintient en l'état.

Limites des propriétés – Pas de changement notable dans l'agencement des propriétés.

Topographie des zones fonctionnelles – L'organisation et la physionomie de l'agglomération restent telles qu'elles ont été mises en place dès le début du II^e^ siècle après J.-C. Les changements majeurs s'opèrent essentiellement au niveau des périphéries. Le sanctuaire (**47-014**), qui occupe une bonne partie des abords septentrionaux de la Tongres-Trèves, au nord de l'agglomération, connaît en effet une profonde transformation de son aménagement peu avant la fin du II^e^ siècle. Le bâtiment cultuel, faisant face au temple, est arasé et le complexe

religieux est désormais cerné d'un mur d'enceinte, agrémenté de pièces annexes dont la construction entame quelque peu la largeur de chaussée romaine. Cet état ne dure que quelques années car le sanctuaire est abandonné à la fin du siècle. La secteur périphérique sud-est est à nouveau arasé et, sur les ruines de l'ancienne zone artisanale, est construit un entrepôt (**47-027**). L'abandon du site survient dans le courant du III^e^ siècle après J.-C., sans doute au cours de la première moitié de ce dernier, ce qui concorderait avec la date des derniers enfouissements de la nécropole méridionale (**47-035** à **47-039**).

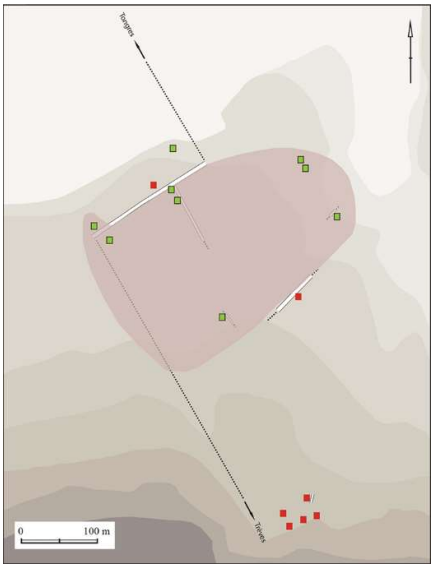

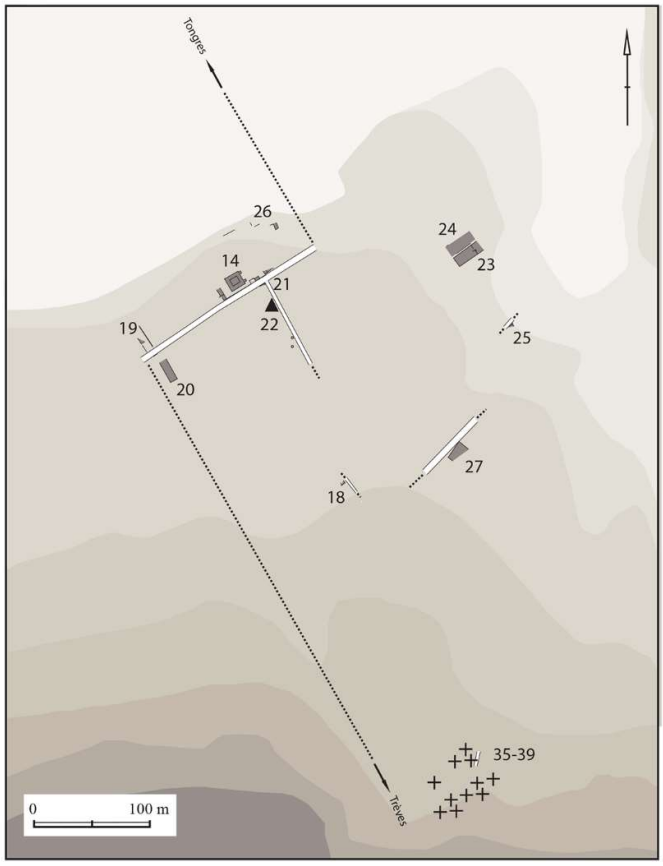

Phase 5 (172/174-270/275)
Fig. 125. Répartition des marqueurs spatiaux (vert = inclusifs ; rouge = exclusifs) et estimation de la superficie habitée (Infographie © UCLouvain-CRAN).
Fig. 126. Restitution du paysage construit en fonction des axes de circulation associés (Infographie © UCLouvain-CRAN).

6. Analyse de l'organisation des espaces fonctionnels

6.1. Délimitation de la zone tampon

L'observation de la zone tampon établie à partir du noyau habité primitif permet de préalablement constater que (Fig. 127) :

- Les marqueurs spatiaux à valeur inclusive qui permettent d'appréhender le centre habité se concentrent sur les abords de tous les axes de circulation qui structurent la bourgade. Le site prend ainsi une physionomie **dilatée** durant toute la durée de l'occupation ;
- Le marqueur spatial à valeur inclusive observé en périphérie correspond à une vaste *domus* qui a dû trouver, au sein d'une zone moins densément bâtie, la place nécessaire pour développer ses infrastructures ;
- De manière générale, la dispersion et l'implantation des marqueurs spatiaux répondent donc assez bien à la valeur inclusive ou exclusive dont ils sont porteurs.

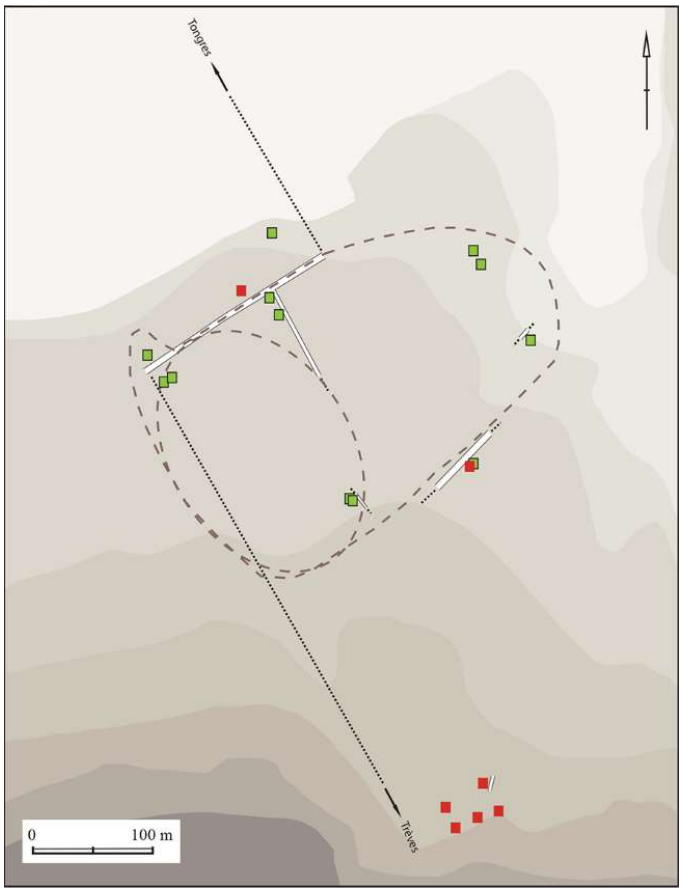

Fig. 127. Délimitation de la zone tampon et répartition des marqueurs spatiaux (vert = inclusifs ; rouge = exclusifs) toutes phases chronologiques confondues (Infographie © UCLouvain-CRAN).

6.2. Modélisation de la trajectoire individuelle de l'occupation

Phase 1 (-20/-15 à +40)	**Phase 2** (40-69/70)	**Phase 3** (69/70-100)
	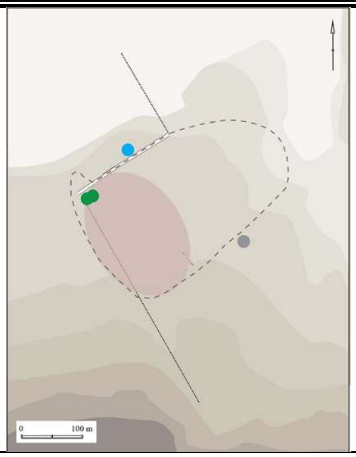	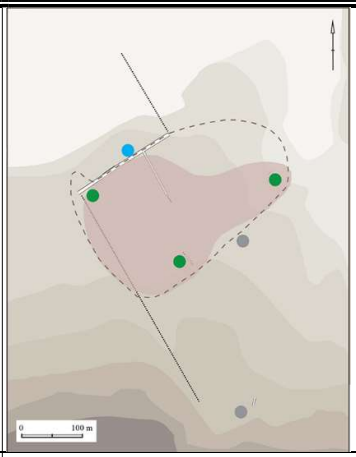
	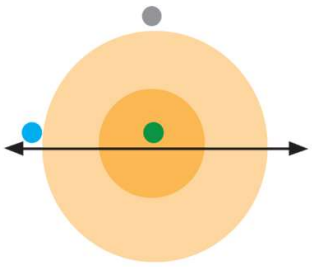	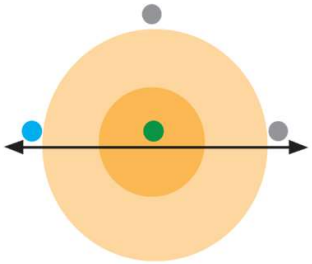
Phase 4 (100-172/174)	**Phase 5** (172/174-270/275)	
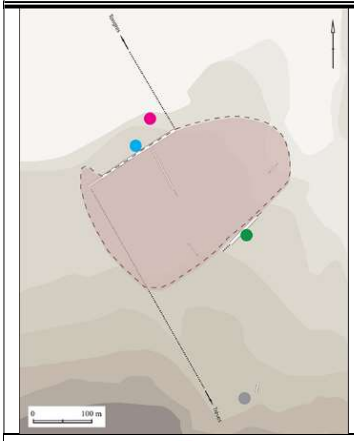	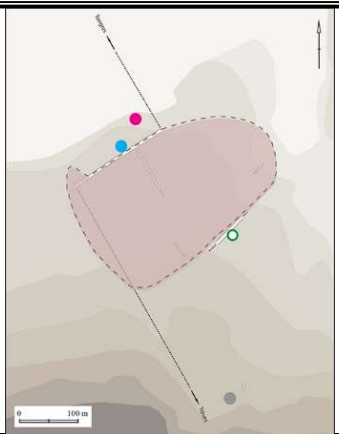	
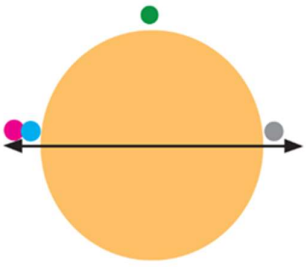	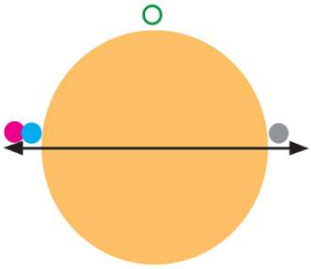	

Légende :

- Espace habité (orange foncé)
- Zone tampon (orange clair)
- Fonction religieuse (bleu)
- Fonction domestique (rose)
- Fonction artisanale (vert)
- Fonction commerciale (blanc cerné de vert)
- Fonction funéraire (gris)

6.3. Analyse des zones fonctionnelles

Les fonctions intégrées au centre habité – La fonction résidentielle mise à part, les traces relevées dans la zone habitée sont liées à la fonction artisanale :

- La fonction artisanale : elle est représentée par plusieurs lieux dédiés à l'activité de forge, reconnus directement (**47-028**) ou indirectement (**47-029** et **47-030**), et une zone associée à l'activité bouchère (**47-033**). Répondant aux besoins quotidiens de la population depuis les premières années de l'occupation (phase 2), ces secteurs sont tous répertoriés parmi les marqueurs spatiaux à valeur inclusive. Les axes de communication restent des facteurs attractifs pour leur aménagement ;

Les fonctions situées hors du centre habité – Les périphéries sont le siège de lieux relevant de la fonction religieuse, résidentielle, commerciale, artisanale et funéraire :

- La fonction religieuse : elle est désignée par un sanctuaire (**47-013/47-014**), marqueur spatial à valeur exclusive. Il est érigé dès les premières années de l'occupation (phase 2), le long de la chaussée romaine, et restera bien en dehors de l'espace habité durant toute l'histoire du site ;
- La fonction résidentielle : elle est identifiée par une *domus* (**47-026**) qui se développe à l'entrée septentrionale de la bourgade, le long de la Tongres-Trèves à partir du II^{e} siècle après J.-C. (phase 4). Marqueur spatial à valeur inclusive, elle se situe néanmoins en dehors de l'espace habité, au sein d'une zone moins densément bâtie ;
- La fonction commerciale : elle est déterminée par un *horreum* (**47-027**), marqueur spatial à valeur exclusive. Il se développe en marge de l'espace habité à partir de la fin du II^{e} siècle (phase 5), le long d'une rue interne de l'agglomération ;
- La fonction artisanale : elle est associée à une forge (**47-031**), marqueur spatial à valeur inclusive, et une officine de potiers (**47-032**), marqueur spatial à valeur exclusive, qui occupent, au cours des trois premiers quarts du II^{e} siècle (phase 4), le même secteur périphérique desservi par l'une des rues internes ;
- La fonction funéraire : elle est représentée par deux nécropoles (**47-034** et **47-035** à **47-037**), relevant des marqueurs spatiaux à forte valeur exclusive. La plus ancienne (**47-034**), datée de la seconde moitié du I^{er} siècle (phases 2-3), est située au plus près de la bourgade, tandis que la seconde (**47-035** à **47-037**), qui lui succède à la suite de son arasement, est située bien plus loin le long de la Tongres-Trèves (phases 3-5).

Les anomalies fonctionnelles – /

Les fonctions associées – Des lieux fonctionnels peuvent être liés et être combinés comme suit :

- Lieu artisanal à activité différenciée : l'une des forges reconnues au sein de l'occupation (**47-031**) est établie dans le même secteur périphérique sud-est que l'officine des potiers (**47-032**) et lui est contemporaine (phase 4). Aucune preuve d'une production commune n'a été relevée.

Les secteurs fonctionnels spécifiques –

- Un secteur artisanal ? : l'activité artisanale est reconnue un peu partout au sein de l'occupation, mais il est un endroit, en marge sud-est, où cette fonction s'y concentre particulièrement. Elle est identifiée par des structures fixes qui attestent de la présence indéniable d'ateliers de forgerons (**47-031**) et de potiers (**47-031**) qui vont y déployer leurs installations durant les trois premiers quarts du II^e^ siècle après J.-C. (phase 4) ;
- Le secteur religieux : la zone religieuse (**47-013**/**47-014**) établie au nord de l'agglomération reste, durant toute la durée de l'occupation (phases 2-5), en dehors de l'espace habité et ne s'associe avec aucune autre fonction ;
- Les secteurs funéraires : les nécropoles (**47-034** et **47-035** à **47-037**) restent également des zones bien isolées, évoluant parallèlement à l'espace habité et n'entrant en interaction avec aucune autre fonction.

Les lieux fonctionnels réaffectés et/ou déplacés – Des réaffectations d'un lieu par un autre et un déplacement d'une zone fonctionnelle vers un autre endroit ont été constatés :

- L'espace occupé par la première nécropole de l'agglomération (**47-034**) (phases 2-3) est réoccupé par un atelier de métallurgistes (**47-031**) et une officine de potiers (**47-032**) (phase 4). Ces derniers sont, par la suite, eux-mêmes remplacés par un *horreum* (**47-027**) (phase 5) ;
- L'arasement de la première nécropole (**47-034**) (phases 2-3) donne lieu à l'aménagement de la seconde (**47-035** à **47-039**) (phases 3-5), marquant par ce fait clairement un déplacement de cette fonction à quelques centaines de mètres plus au sud, dans un secteur désormais plus propice à son développement et surtout plus éloigné d'un habitat en expansion.

Les lieux fonctionnels à la datation imprécise – /

7. Bibliographie

BRULET R. (dir.), 2008. *Les Romains en Wallonie*, Bruxelles.

COQUELET C., 2011. Liège/Jupille-sur-Meuse : le Sanctuaire de Jupille-sur-Meuse, dans *Journées d'archéologie romaine*, résumés des communications, Bruxelles, 30 avril 2011, Bruxelles, p. 39-40.

En ligne : https://signaromana.wordpress.com/publications/

COQUELET C., 2012. Les fouilles menées sur le site Saint-Amand à Jupille-sur-Meuse : campagne 2010-2011, *Signa*, 1, p. 18-19.

En ligne : https://signaromana.wordpress.com/publications/

COQUELET C. (dir.), 2013. *L'archéologie en Wallonie. L'époque romaine. Voies de communication, établissements ruraux et agglomérations*, Namur (Carnet de Patrimoine, 112).

COQUELET C., 2015. Sondages archéologiques dans l'agglomération gallo-romaine de Jupille-sur-Meuse, dans FRÉBUTE 2015, p. 128-129.

COQUELET C., 2016. Liège/Jupille-sur-Meuse : sondages archéologiques dans le parc de l'Institut Notre-Dame, *Chronique de l'Archéologie wallonne*, 24, p. 161-164.

En ligne : http://lampspw.wallonie.be/dgo4/site_caw/index.php/numeros

COQUELET C. & GUSTIN M., 2009. Liège/Jupille-sur-Meuse : fouilles préventives exécutées sur la parcelle 488k, *Chronique de l'Archéologie wallonne*, 16, p. 136-139.

En ligne : http://lampspw.wallonie.be/dgo4/site_caw/index.php/numeros

COQUELET C. & GUSTIN M., 2010. Liège/Jupille-sur-Meuse : fouilles préventives menées à l'école Saint-Amand, campagne 2008, *Chronique de l'Archéologie wallonne*, 17, p. 138-140.

En ligne : http://lampspw.wallonie.be/dgo4/site_caw/index.php/numeros

COQUELET C. & GUSTIN M., 2013a. Un culte d'Apollon dans le sanctuaire de Jupille-sur-Meuse, dans COQUELET 2013, p. 25-26.

COQUELET C. & GUSTIN M., 2013b. Liège/Jupille-sur-Meuse : voirie et bâtiment d'époque romaine, rue Pokietonov, *Chronique de l'Archéologie wallonne*, 21, p. 163-164.

En ligne : http://lampspw.wallonie.be/dgo4/site_caw/index.php/numeros

FRÉBUTE C. (coord.), 2015. *Journées d'Archéologie en Wallonie*, pré-actes de colloque, Rochefort, 18-20 novembre 2015, Namur (Rapports, Archéologie, 1).

GUSTIN M., 1998. Liège/Jupille : vestiges romains, *Chronique de l'Archéologie wallonne*, 6, p. 94.

En ligne : http://lampspw.wallonie.be/dgo4/site_caw/index.php/numeros

GUSTIN M., 2001. Liège/Jupille-sur-Meuse : *vicus* gallo-romain, fouilles rue Pépin le Bref, *Chronique de l'Archéologie wallonne*, 9, p. 113-114.

En ligne : http://lampspw.wallonie.be/dgo4/site_caw/index.php/numeros

GUSTIN M., 2008. Liège, Jupille-sur-Meuse, dans BRULET 2008, p. 418-421.

GUSTIN M. & VANGUSTAINE M., 2000a. Occupations romaine et post-médiévale à Jupille, dans LÉOTARD 2000, p. 119-123.

GUSTIN M. & VANGUESTAINE M., 2000b. Liège/Jupille-su-Meuse : fouilles archéologiques, *Chronique de l'Archéologie wallonne*, 8, p. 109-110.

En ligne : http://lampspw.wallonie.be/dgo4/site_caw/index.php/numeros

GUSTIN M. & VANGUESTAINE M., 2002. Liège/Jupille-sur-Meuse : *vicus* gallo-romain, fouilles sur la place des Combattants, *Chronique de l'Archéologie wallonne*, 10, p. 113-115.

En ligne : http://lampspw.wallonie.be/dgo4/site_caw/index.php/numeros

ILB² = **DEMAN A. & RAPSEAT-CHARLIER M.-Th., 2002**. *Nouveau recueil des inscriptions latines de Belgique (ILB²)*, Bruxelles (Latomus, 264).

KNAPEN-LESCRENIER A. M., 1966. *Répertoire bibliographique des trouvailles archéologiques de la province de Liège. Les âges de la pierre*, Bruxelles (Répertoires archéologiques. Série A : répertoires bibliographiques, VII).

LÉOTARD J.-M. (éd.), 2000. *Journée d'archéologie en province de Liège*, actes de colloque, Amay, 27 novembre 1999, Liège.

LÉOTARD J.-M. & GUSTIN M., 1996/1997. Liège/Jupille : structures gallo-romaines, *Chronique de l'Archéologie wallonne*, 4/5, p. 98.

En ligne : http://lampspw.wallonie.be/dgo4/site_caw/index.php/numeros

RAEPSAET-CHARLIER M.-T., 2006. Liège/Jupille-sur-Meuse : nouvelle inscription funéraire latine, *Chronique de l'Archéologie wallonne*, 13, p. 113-115.

En ligne : http://lampspw.wallonie.be/dgo4/site_caw/index.php/numeros

RAEPSAET-CHARLIER M.-T., 2008. Liège/Jupille-sur-Meuse : Inscription sur un bassin de purification trouvé dans le sanctuaire gallo-romain, *Chronique de l'Archéologie wallonne*, 15, p. 98-103.

En ligne : http://lampspw.wallonie.be/dgo4/site_caw/index.php/numeros

SERVAIS J., 1923. Compte-rendu sommaire et préliminaire des fouilles exécutées dans le cimetière belgo-romain de Jupille, par l'Institut archéologique liégeois, en 1922, *Chronique archéologique du Pays de Liège*, 14/2, p. 29-32.

SCHUERMANS H., 1872. Fouilles faites à Jupille près de Liège, *Bulletin de l'Institut archéologique liégeois*, 11, p. 469-496.

THISSE-DEROUETTE J., 1947 [1950]. Notes à propos de l'existence d'un nouveau cimetière romain à Jupille (Liège), *Annales du Congrès de la Fédération archéologique et historique de Belgique,* 1, Anvers, p. 73-77.

VANDEKASTEELE M., 2013. *La nécropole de la Place Gallo-romaine à Jupille*, mémoire de Master présenté à l'Université Catholique de Louvain, Louvain-la-Neuve (C. Coquelet, promotrice).

VANGUESTAINE M. & GUSTIN M., 2001. Liège/Jupille-su-Meuse : *vicus* gallo-romain, fouilles sous la maison de la Laïcité, *Chronique de l'Archéologie wallonne*, 9, p. 143.

En ligne : http://lampspw.wallonie.be/dgo4/site_caw/index.php/numeros

VANGUESTAINE M. & GUSTIN M., 2002. Liège/Jupille. Le quartier artisanal du vicus, dans *Journées d'archéologie en Wallonie*, résumés des communication, Liège, 21-22 juin 2002, Liège, p. 13-14.

VANGUESTAINE M. & GUSTIN M., 2003. Liège/Jupille-su-Meuse : fouilles au sein de la nécropole du *vicus*, *Chronique de l'Archéologie wallonne*, 11, p. 103-105.

En ligne : http://lampspw.wallonie.be/dgo4/site_caw/index.php/numeros

VANGUESTAINE M. & GUSTIN M., 2004. Liège/Jupille-su-Meuse : agglomération gallo-romaine, fouilles Pépin le Bref et Abbé Genten, *Chronique de l'Archéologie wallonne*, 12, p. 111-112.

En ligne : http://lampspw.wallonie.be/dgo4/site_caw/index.php/numeros

VANGUESTAINE M. & GUSTIN M., 2006. Liège/Jupille-su-Meuse : sanctuaire gallo-romain et sépultures du Haut Moyen Âge, *Chronique de l'Archéologie wallonne*, 13, p. 167-169.

En ligne : http://lampspw.wallonie.be/dgo4/site_caw/index.php/numeros

VANGUESTAINE M. & GUSTIN M., 2007. Liège/Jupille-su-Meuse : Le sanctuaire gallo-romain, *Chronique de l'Archéologie wallonne*, 14, p. 113.

En ligne : http://lampspw.wallonie.be/dgo4/site_caw/index.php/numeros

49. KONTICH	CITÉ DES TONGRES BELGIQUE Province d'Anvers Arrondissement d'Anvers Commune de Kontich

1. Cadres géomorphologique et topographique

1.1. Situation

Le site est implanté à l'est de l'actuelle localité de Kontich, au sein d'un secteur densément bâti, désigné sous le nom de Kontich-Kazerne. Ces terrains, circonscrits par l'Ooststatiestraat et la Kauwlei, sont subdivisés en deux toponymes répondant aux noms de « Kappelveld », au nord-ouest, et de « Steenakker », au sud-est[667]. À l'époque romaine, la bourgade est établie aux confins septentrionaux de la cité des Tongres, à 79,45 km au nord-ouest de son chef-lieu du même nom.

1.2. Topographie et altitude

Le site archéologique se développe sur la partie basse d'un plateau à l'altitude moyenne de 15 m. Les terrains s'élèvent ensuite vers le sud-ouest, pour atteindre progressivement une hauteur de 23,75 m au point culminant nommé l'Alfsberg. À partir de cet endroit, ils redescendent en direction du ruisseau Babbelkroonbeek, coulant à 1,5 km de l'agglomération. La bourgade est placée sur le tracé de la chaussée Asse-Utrecht qui transite notamment par le site de Rumst (n° 53)[668]. Or, les deux sections de voirie découvertes au sein de l'occupation, dont l'une répond d'ailleurs à la direction que pourrait prendre ladite chaussée, semblent plutôt revêtir la fonction d'axes internes qu'être les témoins de cette voie. Cet itinéraire routier reste donc hypothétique en attendant des preuves plus tangibles de son passage au sein de la bourgade[669]. Dans les campagnes environnantes, on note la présence de hameaux[670] et d'une probable *villa* dans le secteur de l'Alsberg[671].

1.3. Environnements pédologique et géologique

L'occupation repose sur des sols sablo-limoneux, mélangés à du sable siliceux et de petits galets. L'Alfsberg est quant à lui riche en limonite (gisement de Diestiaan) et ce fer local a dû être exploité par les métallurgistes installés au sein de l'occupation.

---

667 VERBEECK, 2001, p. 197-198.
668 MERTENS, 1957, carte générale ; WANKENNE, 1972, p. 154.
669 VERBEECK & LAUWERS, 1987, p. 144.
670 CLÉDA, REYNS & BRUGGEMAN, 2016.
671 LAUWERS, 1973.

1.4. Réseau hydrographique

Le site de Kontich est desservi par aucun cours d'eau. On note cependant la présence du Boutersembeek, un ruisseau coulant à un peu plus de 300 m au nord-ouest de la bourgade. Son cours a cependant beaucoup évolué à travers les âges et son tracé exact à l'époque romaine reste inconnu[672].

2. Historique des recherches

Durant la première moitié du XX^e^ siècle, le passé antique de Kontich est révélé grâce à la découverte fortuite de puits[673]. Ces trouvailles n'attirent cependant pas l'attention du public et encore moins celle des scientifiques. Il faut attendre l'année 1964, pour qu'une première opération archéologique soit enfin menée sur le site, au lieu-dit « Steenakker ». Elle est dirigée par F. Lauwers qui travaille alors pour le compte de la société Antwerpse Vereniging voor Romeinse Archeologie (AVRA) et qui s'associe très vite avec le cercle d'histoire locale. Cette équipe ainsi formée fouille la zone pendant cinq ans et révèle une occupation romaine dense[674]. Face au succès de leurs recherches, les archéologues décident d'élargir leur champ d'investigation et de prospecter, entre 1970 et 1972, les terrains situés plus au nord-ouest, au lieu-dit Kapelleveld[675].

Les années suivantes sont caractérisées par une ouverture des opérations de terrain sur l'ensemble de la commune et notamment sur l'Alfsberg, endroit qui révèle lui aussi des traces attestant d'une présence romaine[676]. Les fouilles au sein de l'agglomération proprement dites ne sont pas pour autant abandonnées. En 1993, d'autres campagnes y sont menées afin de compléter le plan général de la bourgade et sont, cette-fois, dirigées par l'Instituut voor het Archeologisch Patrimonium (lAP)[677].

Le site reste toujours sous la surveillance des archéologues qui interviennent au gré des travaux d'aménagements urbains.

3. Sources écrites

3.1. Sources textuelles (**Aucune donnée**)

3.2. Itinéraire et document géographique (**Aucune donnée**)

---

[672] VAN PASSEN, 1964, p. 19.
[673] DE LOË, 1904, p. 35-97 ; MERTENS, 1949, p. 416-417.
[674] LAUWERS, 1966 ; LAUWERS, 1967 ; LAUWERS, 1968 ; LAUWERS, 1969.
[675] LAUWERS, 1970.
[676] LAUWERS, 1973 ; LAUWERS, 1974 ; ANNAERT, 1993 ; ANNAERT, 1995-1996.
[677] VERBEECK, 2001, p. 197.

3.3. Sources épigraphiques

3.3.1. Inscriptions lapidaires (**Aucune donnée**)

Bornes

Publiques

Religieuses

Funéraires

Indéterminées

3.3.2. Inscriptions sur *instrumentum* (**Aucune donnée**)

3.3.3. Graffite : 1 graffite recensé[678].

4. Chronologie

4.1. Antécédents

Des traces remontant à l'Âge du Fer sont reconnues sur le territoire de la commune de Kontich et, notamment, sur l'Alfsberg[679]. Le site de la « Kapelleveld » a lui aussi livré des témoignages précoces qui ont, pendant longtemps, été identifiés à un *fanum* celtique[680]. Les recherches entreprises ces dernières années ont démontré que cette vision devait être réactualisée de même que la datation, revue à la hausse[681]. Daté du tournant de notre ère, cet ensemble est désormais identifié à une aire sacrée.

4.2. Occupation romaine du Haut-Empire

Les premières traces pérennes sur le site sont, comme mentionné ci-dessus, associées à une aire sacrée, aménagée au cours des dernières années du I^er^ siècle avant J.-C. Sans doute assez vite desservie par une rue interne, elle constitue le premier témoin d'une série de structures religieuses qui vont dominer l'histoire du site jusqu'au milieu du I^er^ siècle après J.-C. Peu avant l'époque flavienne, les premiers habitats s'installent enfin aux côtés d'un temple construit à la même période et d'artisans potiers. Ce pôle religieux et cette activité artisanale vont sans doute jouer le rôle de moteurs économiques car, au début du II^e^ siècle, le site atteint son plein développement et devient une véritable agglomération. L'occupation semble perdurer au cours de la première moitié du III^e^ siècle au moins, puis n'être plus occupée dans la seconde moitié de ce siècle, sans que l'on sache véritablement les raisons de cet abandon.

[678] **INS190-TON** = *ILB²*, 150.
[679] ANNAERT, 1995-1996.
[680] LAUWERS, 1971.
[681] VENANT *et al.*, 2015, p. 237 et p. 247.

4.3. Occupation ultérieure

Aucune trace d'occupation n'est attestée après l'abandon de l'agglomération.

5. Restitution du paysage construit

5.1. Les données archéologiques

5.1.1. Les vestiges liés à la fonction de communication (COMMU)

Deux sections de voie ont été découvertes sur le site, l'une au « Kapelleveld » (**49-001**[682]), l'autre au « Steenakker » (**49-002**[683]) (Fig. 128).

L'**axe de circulation 1** (**49-001**) (diverticule ? rue interne ?) a été suivi sur une distance de 77 m. Il est agencé selon une orientation nord-nord-ouest/sud-sud-est. Il présente une largeur de 4 m et est flanqué d'un fossé de part et d'autre. Son revêtement n'a pas été conservé.

La **rue interne 2** (**49-002**) a, elle, été observée sur une distance de 60 m. Elle est orientée nord-ouest/sud-est. Elle présente également une largeur de 4 m et est bordée d'un fossé de part et d'autre. Son revêtement est formé de trois couches superposées. Le lit de la route se compose d'une couche argileuse de 0,10 à 0,25 m, comprenant des fragments de terre-cuite. Sur celle-ci, repose ensuite un autre niveau argileux de 0,15 m d'épaisseur, mélangé avec des fragments de *tegulae*, puis une dernière couche de minerais de fer compacte de 4 cm d'épaisseur, reste du revêtement final de la rue.

La connexion entre ces deux sections reste difficile à établir. Il se pourrait toutefois que la rue 2 (**49-002**) ait continué son tracé jusqu'au sanctuaire du II^e^ siècle après J.-C. (**49-007**), pour ensuite dévier vers l'ouest, et longer par ce fait le complexe religieux, et rejoindre finalement l'axe de circulation 1 (**49-001**)[684]. Cette hypothèse est tout-à-fait plausible, mais rien n'est encore venu la confirmer. Tout aussi difficile est la chronologie à accorder à ces voies. L'axe 1 (**49-001**) pourrait toutefois déjà remonter au tournant de notre ère, en raison du rôle structurant qu'il remplit dans l'implantation des secteurs religieux précoces (**49-004** à **49-006**)[685]. La rue interne 2 (**49-002**) pourrait, elle, être un peu plus tardive et être mise en place avant le développement de l'habitat, soit avant le milieu du I^er^ siècle après J.-C.

5.1.2. Les vestiges liés à une fonction « publique » (PUB)

À cheval entre les secteurs « Kapelleveld » et « Steenakker », à quelques dizaines de mètres au sud du sanctuaire du II^e^ siècle après J.-C. (**49-007**), a été mis au jour un édifice qui

[682] ANNAERT, 1994, p. 89-90.
[683] VERBEECK & LAUWERS, 1987, p. 139-140.
[684] ANNAERT, 1994, p. 90.
[685] VENANT *et al.*, 2015, p. 246-247.

pourrait revêtir une fonction publique (**49-003**[686]) (Fig. 128). Cette hypothèse vient du fait que la bâtisse se distingue complètement des habitats de l'agglomération, tant dans les matériaux de construction employés que par son plan. Orientée sud-ouest/nord-est, elle est en effet construite sur des fondations en pierre (contre du bois et du torchis pour les maisons) et présente un plan rectangulaire (8 m x 21 m), auquel se greffe une abside dans l'angle sud-ouest, portant ainsi la longueur à 27 m du côté nord-ouest. Le bâtiment est érigé au II^e^ siècle après J.-C. et perdure, comme le reste de l'occupation, jusqu'au début du siècle suivant au moins.

5.1.3. Les vestiges liés à la fonction religieuse (REL)

Le secteur « Kapelleveld » est un lieu privilégié dans l'implantation de structures religieuses. De part et d'autre de l'axe de circulation 1 (**49-001**), s'y implantent en effet successivement une aire sacrée probable (**49-004**[687]), deux enclos rituels (**49-005** et **49-006**[688]) et un sanctuaire (**49-007**[689]) (Fig. 128).

Au nord de l'occupation, sur le côté occidental de l'axe de circulation 1 (**49-001**), a été découvert un espace orienté nord-nord-ouest/sud-sud-est et délimité par un réseau de fossés. Ces derniers, larges en moyenne de 0,70 à 0,80 m, lui donnent une forme rectangulaire (8,10/8,70 m x 7,50/7,95 m). Cet aménagement correspond sans doute à une **aire sacrée** (**49-004**), mais il ne demeure pas impossible qu'il puisse être également attribué à un lieu de sépulture. Dans tous les cas, la récente étude du mobilier céramique place cet espace au tournant de notre ère[690].

C'est à 60 m plus au sud-ouest de ce premier ensemble religieux, mais de l'autre côté de l'axe de circulation 1 (**49-001**), qu'ont été découverts deux enclos rituels. L'**enclos 1** (**49-005**) est de loin le mieux conservé. Il se présente sous la forme d'un réseau de fossés, larges d'1,20 m et placés de telle manière à constituer une structure rectangulaire de 18,30 m de large pour 31,5 m de long (dimensions extérieures). Chaque coin de cet espace ainsi constitué est orienté en direction des points cardinaux. De l'**enclos 2** (**49-006**), il ne subsiste que l'angle sud, formé par les sections conservées des fossés sud-ouest et sud-est. Ces structures ont sans doute été contemporaines de l'aire sacrée (**49-004**), du moins un moment, avant de lui succéder et de perdurer jusqu'au milieu de ce siècle[691].

[686] LAUWERS, 1968, p. 65.
[687] VENANT *et al.*, 2015, p. 235-237.
[688] VENANT *et al.*, 2015, p. 238-239.
[689] VERBEECK, 2001.
[690] VENANT *et al.*, 2015, p. 246.
[691] VENANT *et al.*, 2015, p. 247.

Plus au sud encore, toujours à l'est de l'axe de circulation 1 (**49-001**), un **sanctuaire** (**49-007**) a été exhumé. Ce dernier se compose d'un temple à *cella* encadrée d'un portique. Il est circonscrit par un probable péribole. Orientée nord-ouest/sud-est, la *cella* est un édifice rectangulaire (11 x 14 m), construit sur des fondations en pierre, des calcaires de Tournai pour l'essentiel. Dans les remblais, une grande quantité de pierres colorées, des morceaux de béton rose romain ainsi que des fragments de stucs peints, vestiges de la décoration du temple ont été exhumés. L'espace interne de l'édifice comprend un piédestal d'1 m², formé d'un amas de pierres plates et de fragments de tuiles, et une fosse cultuelle, de forme carrée et contenant de nombreux objets, dont des pièces de monnaie, des bagues, des fibules ou encore un fragment de statuette en terre cuite de Minerve. On y a aussi décelé une sépulture d'enfant, située plus précisément dans le coin inférieur nord-ouest de la *cella*. Le squelette, encore entier, se trouvait en position accroupie, la tête orientée vers l'ouest. Dans la fosse sépulcrale, ont été retrouvés une monnaie en bronze et, au niveau du bassin, les restes d'un probable miroir[692]. Du portique, il ne subsiste que les traces en négatif des murs originaux. Ces derniers devaient, à l'origine, former une structure rectangulaire de 17 m de large pour 20 m de long, aux côtés scandés par des bases de piliers. Dans les environs immédiats de cet ensemble religieux, on observe les restes d'une petite bâtisse en bois et deux puits. Toutes ces structures étaient sans doute cernées d'un mur sacré, repéré très sporadiquement et qui se présentait peut-être sous la forme d'une palissade en bois. La construction du temple remonte probablement à l'époque flavienne, pour ensuite être démoli un siècle plus tard, à la fin du II^e^ siècle après J.-C.[693]

5.1.4. Les vestiges liés à la fonction militaire (MIL) (**Aucune donnée**)

5.1.5. Les vestiges liés à la fonction résidentielle (RESID)

Vingt-neuf maisons érigées sur poteaux (HB) ont été repérées, auxquelles on peut ajouter sept annexes domestiques isolées en bois (AD). La plupart de ces témoins résidentiels se concentrent au « Steenakker » (HB1 = **49-008** à HB22 = **49-029** ; AD1 = **49-037** à AD5 = **49-041**[694]), mais on en retrouve également au « Kapelleveld » où ils deviennent plus disparates (HB23 = **49-030** à HB29 = **49-036** ; AD6 = **49-042** ; AD7 = **49-043**[695]) (Fig. 128).

---

[692] VERBEECK, 2001, p. 201.

[693] VERBEECK, 2001, p. 205.

[694] **HB1**, **HB2**, **HB10**, **HB11**, **HB13**, **AD1** à **AD3** = VERBEECK & LAUWERS, 1987, p. 140-141 ; **HB3** à **HB9**, **HB12**, **HB14** ; **HB15, HB22**, **AD4** ; **AD5** = VENANT *et al.*, 2015, p. 236, fig. 1 ; **HB16** à **HB21** = VERBEECK, LAUWERS & DE BOE, 1986, p. 61-62.

[695] **HB23** et **HB24** = ANNAERT, 1994, p. 90-91 ; **HB25** à **HB29** = VENANT *et al.*, 2015, p. 236, fig. 1 ; **AD6** et **AD7** = ANNAERT, 1994, p. 90.

Les **maisons** en bois et en torchis répondent toutes à un plan rectangulaire allongé (ou type « maison-étable »), dont les dimensions moyennes sont comprises entre 6,50 m et 8 m pour la largeur et de 12 m et 21 m pour la longueur. Les maisons les mieux appréhendées sont identifiées comme étant des maisons-étables et relèvent donc d'un répertoire domestique plutôt indigène. Elles sont construites sur poteaux plantés et comportent deux nefs, séparées par une colonnade centrale. La maison 8 (**49-015**) se démarque quelque peu des autres, en étant subdivisée en deux parties de manière transversale. La pièce arrière, traversée par un fossé ou une sablière, pouvait vraisemblablement servir d'étable. Hormis les maisons 16 (**49-023**), 17 (**49-024**), 22 (**49-029**), 27 (**49-034**) à 29 (**49-036**), orientées nord-ouest/sud-est, la majorité des demeures suivent une direction sud-est/nord-ouest, en fonction du tracé des rues internes. Leur pignon s'aligne ainsi le long de la voirie. Ces maisons s'ordonnent en deux voire trois phases d'aménagements qu'il reste difficile de distinguer chronologiquement parlant. Certains habitats se superposent aux précédents, en léger décalage mais suivant la même orientation, tandis que d'autres opèrent un changement de direction radical. Ces phases de construction sont comprises entre le début du II^{e} siècle et la première moitié du siècle suivant[696]. Les maisons 1 (**49-008**) et 2 (**49-009**) sont par ailleurs reconnues comme étant plus précoces, mises en place dans la seconde moitié du I^{er} siècle après J.-C.[697]

Des puis et des annexes en bois (greniers ?) s'implantent à l'avant ou à l'arrière de ces maisons. Dix de ces **annexes** ont été découvertes isolément de ces habitats. Elles répondent à des dimensions moyennes de l'ordre de 2 m sur 3 m. Comme la plupart des maisons de l'agglomération, ces annexes sont datées entre le début du II^{e} et le III^{e} siècle après J.-C.

5.1.6. Les vestiges liés à la fonction commerciale (COM) (**Aucune donnée**)

5.1.7. Les vestiges liés à la fonction artisanale (ART)

Deux ateliers artisanaux ont été repérés sur le site, au « Steenakker ». L'un relève du travail des potiers (**49-044**[698]), l'autre des métallurgistes (**49-045**[699]) (Fig. 128).

L'**atelier de potiers** (**49-044**) est le lieu artisanal le plus ancien du site. Il est identifié grâce à la présence d'un four prenant une forme ovale irrégulière d'une longueur de 3 m, à sole suspendue, foyer unique et à tirage vertical. Cette structure de chauffe est partiellement enterrée et ses différentes parties sont assez bien conservées, hormis la sole et la coupole qui devait la

[696] VERBEECK & LAUWERS, 1987, p. 144 ; ANNAERT, 1994, p. 91.
[697] VERBEECK & LAUWERS, 1987, p. 144.
[698] CLERBAUT, 2010.
[699] LAUWERIJS, 1968, p. 65-66.

coiffer. Des rebus de cuisson ont été découverts dans ses remblais et qui attestent d'une production de *terra nigra* (bouteilles, tasses…) et de céramique commune se déclinant en pots et en bols. Le four a, par la suite, été utilisé comme dépotoir après son abandon. L'analyse de ce mobilier céramique a permis de dater l'utilisation du four de manière très précise, entre 75 et 115 après J.-C.

L'**atelier de métallurgistes** (**49-045**), spécialisé dans le travail du fer, a livré cinq foyers au moins, ayant pu servi très probablement à l'activité de forgeage. Ces structures de chauffe n'ont pas fait l'objet d'une description très détaillée. On sait tout au plus que certains foyers étaient pourvus d'une tuyère. Les quelques creusets retrouvés à proximité étaient également faits en terre cuite mêlée de fibres végétales et de grains. Cet atelier est daté des II^{e} et III^{e} siècle après J.-C.

5.1.8. Les vestiges liés à la fonction de services (SERV) (**Aucune donnée**)

5.1.9. Les vestiges liés à la fonction de loisirs (LOIS) (**Aucune donnée**)

5.1.10. Les vestiges liés à la fonction funéraire (FUN) (**Aucune donnée**)

5.1.11. Tableau récapitulatif des données

N°	Description	Id1	Fonction	Id2	Interprétation	Id3	Parc. cadast.	X	Y	Niv Loca	Chrono1	Chrono 2	M.S. (valeur)
001	Chemin	1	COMMU	1	Axe de circulation 1 (diverticule ? rue interne ?)	1	0648t1	157225	202681	1	< [-Id]	< [1]	
002	Chemin empierré	1	COMMU	1	Rue interne 2	1	0646	157382	202562	1	< av. Ic	< 2	
003	Édifice rectangulaire sur fondations en pierre	1	PUB	2	Édifice public	2	0647	157295	202603	1	IIa-IIIa	4-5	
004	Espace délimité par un réseau de fossés	1	REL	2	Aire sacrée	2	0648	151158	202736	1	-Id-+Ia	1	
005	Structures fossoyées	1	REL	1	Enclos rituel 1	1	0648t1	157259	202683	1	-Id -+Ib	1-2	
006	Structures fossoyées	1	REL	1	Enclos rituel 2	1	0648t1	157270	202711	1	-Id-+Ib	1-2	
007	*Fanum* sur fondations en pierre, une annexe et un probable péribole	1	REL	1	Sanctuaire	1	0645	157278	202661	1	Flav.-IId	3-5	
008	Bâtisse sur poteaux	1	RESID	1	Habitat bois 1 (maison-étable)	1	0646	157382	202544	1	IB	2-3	
009	Bâtisse sur poteaux	1	RESID	1	Habitat bois 2 (maison-étable)	1	0646	157371	202551	1	IB	2-3	
010	Bâtisse sur poteaux	1	RESID	1	Habitat bois 3 (maison-étable)	1	0646	157338	202580	1	IIa-III	4-5	
011	Bâtisse sur poteaux	1	RESID	1	Habitat bois 4 (maison-étable)	1	0646	157352	202564	1	IIa-III	4-5	
012	Bâtisse sur poteaux	1	RESID	1	Habitat bois 5 (maison-étable)	1	0646	157352	202564	1	IIa-III	4-5	
013	Bâtisse sur poteaux	1	RESID	1	Habitat bois 6 (maison-étable)	1	0646	157364	202552	1	IIa-III	4-5	
014	Bâtisse sur poteaux	1	RESID	1	Habitat bois 7 (maison-étable)	1	0646	157368	202600	1	IIa-III	4-5	
015	Bâtisse sur poteaux	1	RESID	1	Habitat bois 8 (maison-étable)	1	0646	157378	202590	1	IIa-III	4-5	
016	Bâtisse sur poteaux	1	RESID	1	Habitat bois 9 (maison-étable)	1	0646	157378	202590	1	IIa-III	4-5	
017	Bâtisse sur poteaux	1	RESID	1	Habitat bois 10 (maison-étable)	1	0646	157382	202583	1	IIa-III	4-5	
018	Bâtisse sur poteaux	1	RESID	1	Habitat bois 11 (maison-étable)	1	0646	157382	202583	1	IIa-III	4-5	
019	Bâtisse sur poteaux	1	RESID	1	Habitat bois 12 (maison-étable)	1	0646	157393	202579	1	IIa-III	4-5	
020	Bâtisse sur poteaux	1	RESID	1	Habitat bois 13 (maison-étable)	1	0646	157393	202579	1	IIa-III	4-5	
021	Bâtisse sur poteaux	1	RESID	1	Habitat bois 14 (maison-étable)	1	0646	157367	202526	1	IIa-III	4-5	
022	Bâtisse sur poteaux	1	RESID	1	Habitat bois 15 (maison-étable)	1	0646	157367	202526	1	IIa-III	4-5	
023	Bâtisse sur poteaux	1	RESID	1	Habitat bois 16 (maison-étable)	1	0646l	157332	202535	1	IIa-III	4-5	
024	Bâtisse sur poteaux	1	RESID	1	Habitat bois 17 (maison-étable)	1	00646l	157327	202524	1	IIa-III	4-5	
025	Bâtisse sur poteaux	1	RESID	1	Habitat bois 18 (maison-étable)	1	646l	157325	202539	1	IIa-III	4-5	
026	Bâtisse sur poteaux	1	RESID	1	Habitat bois 19 (maison-étable)	1	0646l	157325	202539	1	IIa-III	4-5	
027	Bâtisse sur poteaux	1	RESID	1	Habitat bois 20 (maison-étable)	1	0646l	157319	202517	1	IIa-III	4-5	
028	Bâtisse sur poteaux	1	RESID	1	Habitat bois 21 (maison-étable)	1	0646l	157305	202547	1	IIa-III	4-5	
029	Bâtisse sur poteaux	1	RESID	1	Habitat bois 22 (maison-étable)	1	0646	157289	202564	1	IIa-III	4-5	
030	Bâtisse sur poteaux	1	RESID	1	Habitat bois 23 (maison-étable)	1	0648t1	157196	202632	1	IIa-III	4-5	
031	Bâtisse sur poteaux	1	RESID	1	Habitat bois 24 (maison-étable)	1	0648t1	157207	202683	1	IIa-III	4-5	
032	Bâtisse sur poteaux	1	RESID	1	Habitat bois 25 (maison-étable)	1	0648	157180	202740	1	IIa-III	4-5	
033	Bâtisse sur poteaux	1	RESID	1	Habitat bois 26 (maison-étable)	1	0648	157180	202740	1	IIa-III	4-5	
034	Bâtisse sur poteaux	1	RESID	1	Habitat bois 27 (maison-étable)	1	0648	157181	202722	1	IIa-III	4-5	
035	Bâtisse sur poteaux	1	RESID	1	Habitat bois 28 (maison-étable)	1	0648	157147	202751	1	IIa-III	4-5	
036	Bâtisse sur poteaux	1	RESID	1	Habitat bois 29 (maison-étable)	1	0648	157150	202722	1	IIa-III	4-5	
037	Bâtiment sur poteaux	1	RESID	1	Annexe bois 1 (Grenier)	2	0646	157416	202563	1	IIa-III	4-5	
038	Bâtiment sur poteaux	1	RESID	1	Annexe bois 2 (Grenier)	2	0646	157416	202563	1	IIa-III	4-5	
039	Bâtiment sur poteaux	1	RESID	1	Annexe bois 3 (Grenier)	2	0646	157416	202563	1	IIa-III	4-5	
040	Bâtiment sur poteaux	1	RESID	1	Annexe bois 4 (Grenier)	2	00646	157316	202468	1	IIa-III	4-5	

041	Bâtiment sur poteaux	1	RESID	1	Annexe bois 5 (Grenier)	2	0646	157316	202468	1	IIa-III	4-5	
042	Bâtiment sur poteaux	1	RESID	1	Annexe bois 6 (Grenier)	2	0648t1	157171	202664	1	IIa-III	4-5	
043	Bâtiment sur poteaux	1	RESID	1	Annexe bois 7 (Grenier)	2	0648t1	157223	202719	1	IIa-III	4-5	
044	Four	1	ART	1	Atelier 1 de potiers	1	0646l	157326	157339	1	75-115	3-4	
045	5 foyers	1	ART	1	Atelier 2 de métallurgiste (fer : forge)	1	0646	202512	202611	1	II-III	4-5	

Légende : < (à partir de) ; av. (avant).

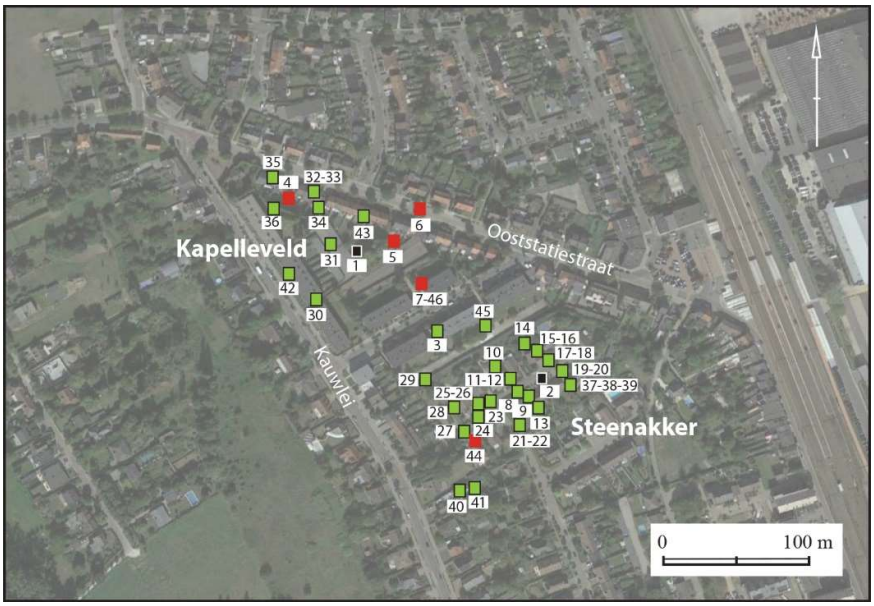

Fig. 128. Répartition des vestiges au sein de la topographie actuelle, pointés dans la couleur correspondant à leur valeur en tant que marqueurs spatiaux : inclusive (vert), exclusive (rouge) et neutre (noir) (fond de carte Google Earth Pro © 2019, image satellite datée du 18/09/2018).

5.1.12. Niveau de fiabilité accordée à l'occupation : **agglomération avérée.**

5.2. Les phases topo-chronologiques

5.2.1. Phase 1 (-20/-15 à + 40) (Fig. 129 et Fig. 130)

Superficie supposée du centre habité – /

Distance centre habité- zone périphérique – /

Découpage spatial – Mise en place du premier axe de circulation orienté nord-nord-ouest/sud-sud-est.

Limites des propriétés – /

Topographie des zones fonctionnelles – Les premières traces d'occupation sont celles liées à l'aménagement d'une probable aire sacrée (**49-004**) à l'ouest de l'axe de communication sans doute construit peu de temps après. Cette zone religieuse hypothétique est suivie d'un autre

secteur de même nature, placé de l'autre côté de la voirie et composé de deux enclos (**49-005** et **49-006**).

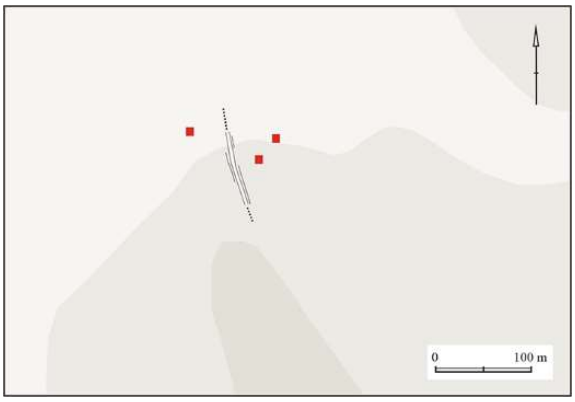

Phase 1 (-20/-15 à 40)
Fig. 129. Implantation des marqueurs spatiaux (rouge = exclusifs) (Infographie © UCLouvain-CRAN).
Fig. 130. Restitution du paysage construit en fonction des axes de circulation associés (Infographie © UCLouvain-CRAN).

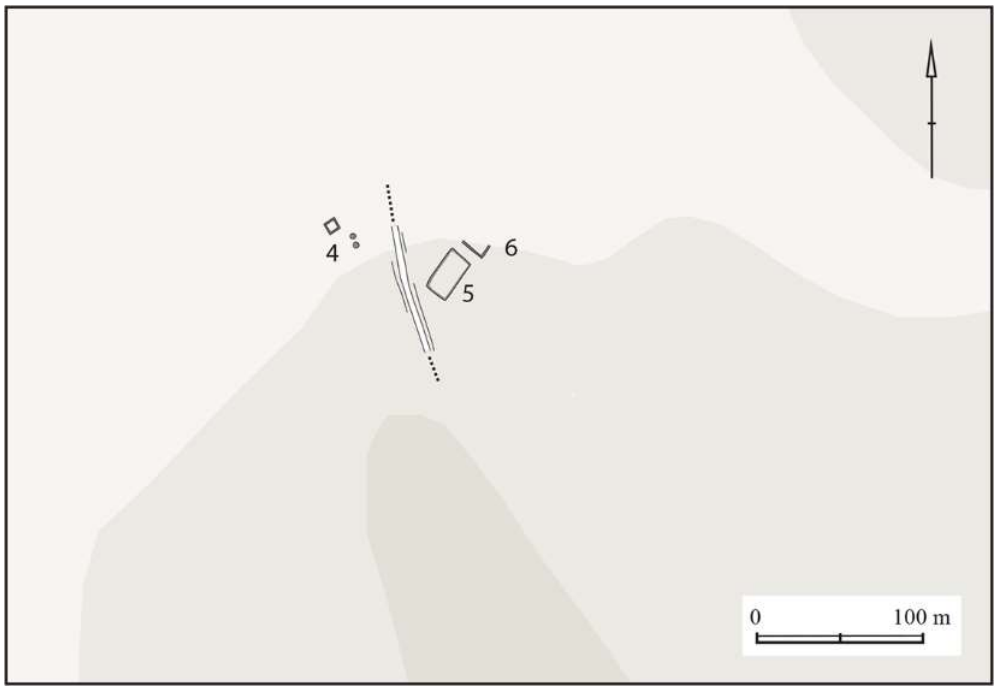

5.2.2. Phase 2 (40-60/70) (Fig. 131 & Fig. 132)

Superficie supposée du centre habité – 0,08 ha.

Distance centre habité- zone périphérique –

- Secteur périphérique nord-ouest (**49-005** et **49-006**) : à 100 m.

Découpage spatial – À l'axe de circulation précédent, se joint une rue interne, aménagée plus au sud et orientée nord-ouest/sud-est.

Limites des propriétés – Les vestiges domestiques en bois et torchis attribués à cette période sont minces (**49-008** et **49-009**). Toutefois, l'implantation de ces maisons allongées, le long de la rue, avec le petit côté tourné vers cette dernière, annonce déjà un découpage des propriétés en parcelles « laniérées ».

Topographie des zones fonctionnelles – Dans la première moitié du I^er^ siècle après J.-C. sans doute, un second axe de circulation est aménagé au sud des structures religieuses déjà présentes à la phase précédente (**49-005** et **49-006**). Cette rue interne permet la construction des premiers habitats le long de son tracé (**49-008** et **49-009**) qui forment ainsi le premier noyau habité reconnu. La probable aire sacrée (**49-004**), premier témoin d'une occupation permanente sur le site à la période romaine, n'est quant à elle plus en activité depuis le deuxième quart du I^er^ siècle après J.-C. au moins.

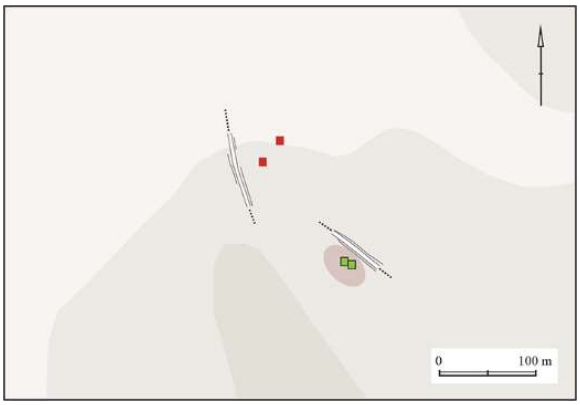

Phase 2 (40-69/70)
Fig. 131. Répartition des marqueurs spatiaux (vert = inclusifs ; rouge = exclusifs) et estimation de la superficie habitée (Infographie © UCLouvain-CRAN).
Fig. 132. Restitution du paysage construit en fonction des axes de circulation associés (Infographie © UCLouvain-CRAN).

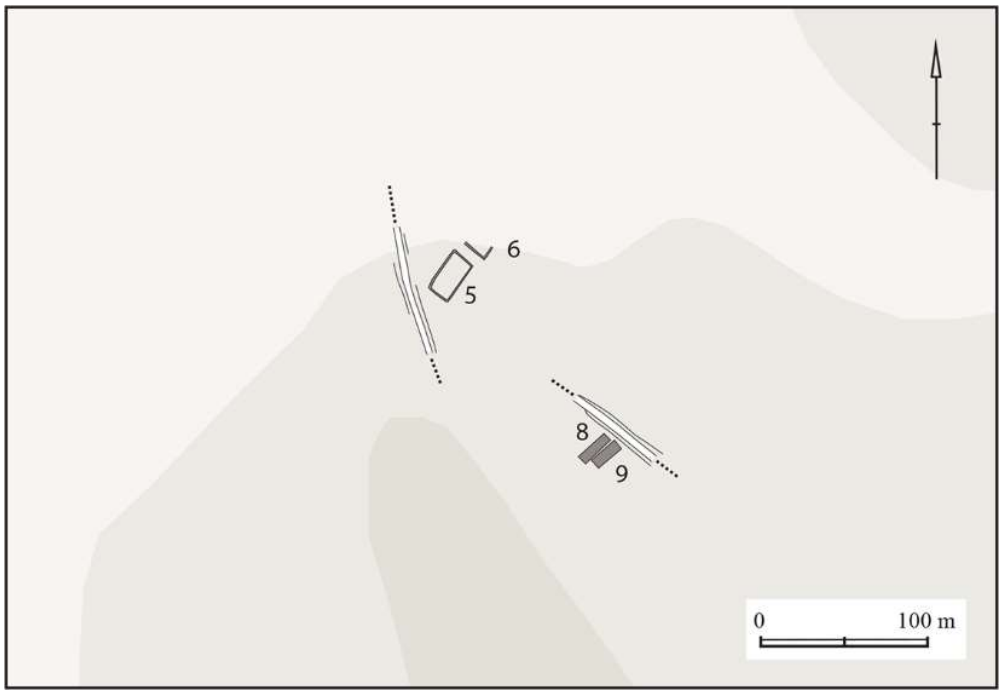

5.2.3. Phase 3 (69/70-100) (Fig. 133 & Fig. 134)

Superficie supposée du centre habité – La superficie est inchangée : 0,08 ha.

Distance centre habité- zone périphérique –

- Secteur périphérique nord-ouest (**49-005** et **49-006**) : à 75 m ;

- Secteur périphérique sud-ouest (**49-044**) : à 23 m.

Découpage spatial – Le réseau viaire se maintient en l'état.

Limites des propriétés – Mêmes remarques que celles formulées pour la phase 2 précédente.

Topographie des zones fonctionnelles – L'époque flavienne est marquée par des changements notables au sein des périphéries. Les enclos rituels de la phase précédente (**49-005** et **49-006**) laissent ainsi la place à un sanctuaire (**49-007**), érigé au sud de ces derniers et désormais plus proche d'un noyau habité qui se maintient en l'état (**49-008** et **49-009**). À quelques dizaines de mètres au sud-ouest des maisons, s'implante également le premier atelier artisanal reconnu sur le site, se déclinant en une petite officine de potiers (**49-044**).

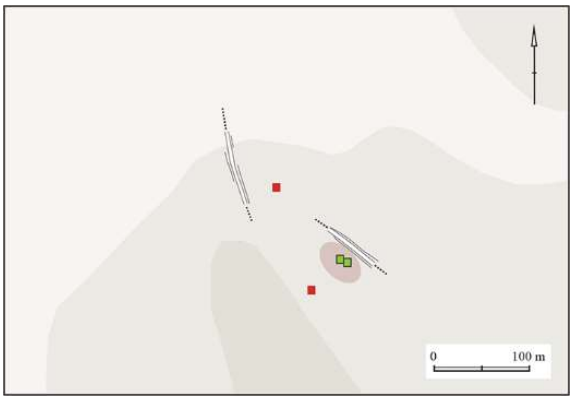

Phase 3 (69/70-100)
Fig. 133. Répartition des marqueurs spatiaux (vert = inclusifs ; rouge = exclusifs) et estimation de la superficie habitée (Infographie © UCLouvain-CRAN).
Fig. 134. Restitution du paysage construit en fonction des axes de circulation associés (Infographie © UCLouvain-CRAN).

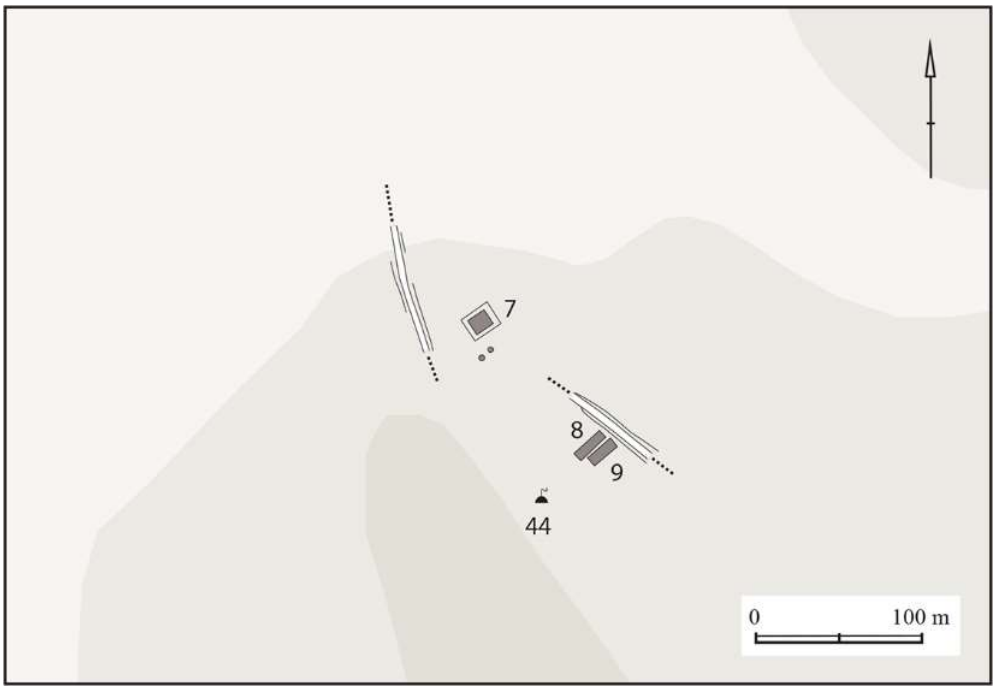

5.2.4. Phase 4 (100-172/174) (Fig. 135 & Fig. 136)

Superficie supposée du centre habité – 3,4 ha.

Distance centre habité- zone périphérique –

- Secteur périphérique nord-ouest (**49-007**) : à la limite de l'espace habité.

Découpage spatial – Le réseau viaire se maintient en l'état.

Limites des propriétés – Le II^e^ siècle après J.-C. voit une densification notable des habitats aux abords et en retrait des axes de communication. La plupart de ces maisons se superposent sur deux à trois niveaux, sans pouvoir les distinguer clairement. En l'absence de marqueurs temporels, aucun plan de répartition ne peut, en ce sens, être clairement défini. On observe toutefois qu'il y a manifestement un maintien des propriétés le long des axes. Les maisons se superposent en effet aux anciennes, mais n'en épousent pas exactement leur périmètre, étant en léger décalage par rapport à ces dernières. Les habitats semblent ainsi s'insérer dans un parcellaire de type « laniéré », désormais mieux appréhendé. En retrait des rues internes, la situation est un peu plus compliquée car, si les demeures s'y superposent tout aussi bien, on remarque, dans certains cas, un changement notable dans l'orientation des bâtisses, virant à 90°, et donc d'un changement manifeste dans l'organisation des propriétés.

Topographie des zones fonctionnelles – À l'aube du II^e^ siècle après J.-C., la physionomie de la bourgade, jusque-là assez humble, va complètement changer pour devenir une véritable agglomération. L'habitat occupe peut-être une grande partie du site, mais reste toujours bien en retrait de la zone du sanctuaire (**49-007**), de même que du secteur religieux qui s'élevait jadis un peu plus au nord (**49-005** et **49-006**). Aucune trace archéologique n'a été en effet repérée sur leur ancien emplacement, démontrant ainsi que si ces enclos rituels n'étaient plus en activité, leur souvenir et peut-être même leurs fossés étaient encore vivaces et visibles pour être respectés[700]. Le développement de l'agglomération va également de pair avec une diversification des fonctions au sein de l'espace habité. Aux côtés des maisons, se côtoient désormais une bâtisse, dont le caractère public est fortement soupçonné (**49-003**), ainsi que des ateliers artisanaux. Le premier est l'officine de potiers (**49-044**), érigée à l'époque flavienne et qui continue ses activités pendant quelques années après le II^e^ siècle. Sous l'effet du développement de l'occupation, il est cependant vite abandonné et son four transformé en dépotoir. Le deuxième atelier est quant à lui consacré au travail du fer (**49-045**) et placé non loin du probable édifice public (**49-003**), en bordure sans doute de la rue interne 2.

[700] VENANT *et al.*, 2015, p. 247.

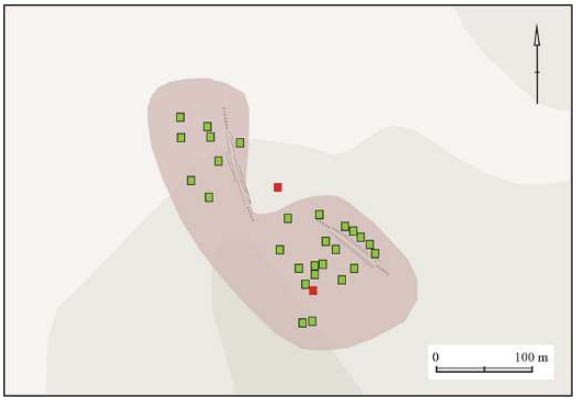

Phase 4 (100-172/174)
Fig. 135. Répartition des marqueurs spatiaux (vert = inclusifs ; rouge = exclusifs) et estimation de la superficie habitée (Infographie © UCLouvain-CRAN).
Fig. 136. Restitution du paysage construit en fonction des axes de circulation associés (Infographie © UCLouvain-CRAN).

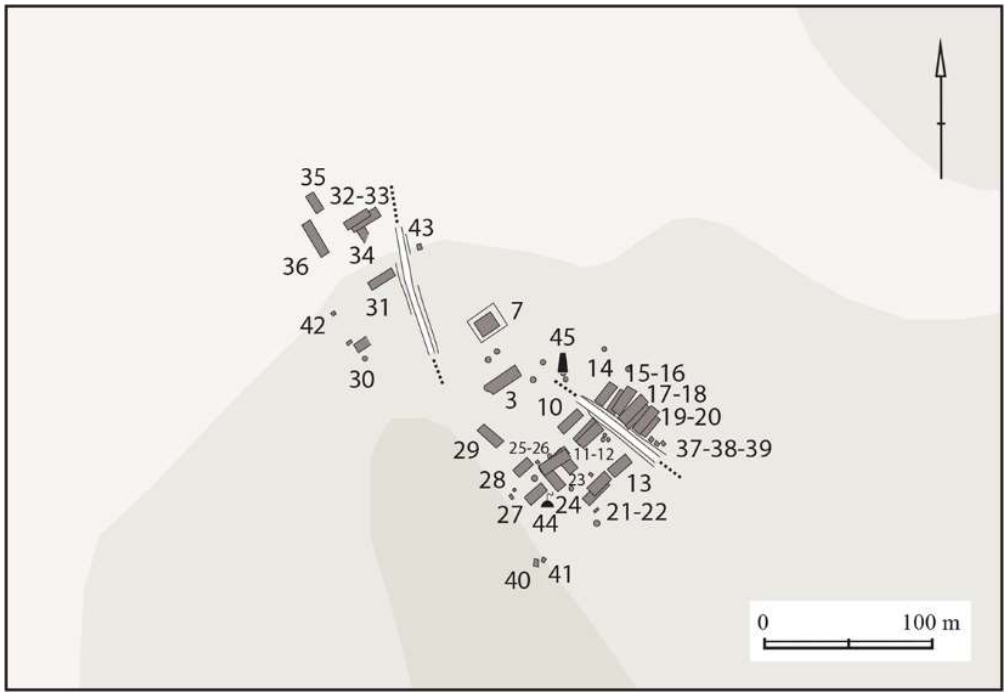

5.2.5. Phase 5 (172/174-270/275) (Fig. 137 & Fig. 138)

Superficie supposée du centre habité – La superficie est inchangée : 3,4 ha.

Distance centre habité- zone périphérique –

- Secteur périphérique nord-ouest (**49-007**) : à la limite de l'espace habité.

Découpage spatial – Le réseau viaire se maintient en l'état.

Limites des propriétés – Pas de changement.

Topographie des zones fonctionnelles – Jusqu'à la fin du II^e^ siècle après J.-C., l'organisation fonctionnelle décrite à la phase 4 (100-172/174) reste semblable. Ce qui va réellement changer à l'aube du siècle suivant est l'abandon et la démolition du sanctuaire (**49-007**) qui, depuis l'époque flavienne, domine toute l'occupation. Ailleurs, l'habitat va progressivement être abandonné, avant d'être complètement déserté dans la seconde moitié du III^e^ siècle.

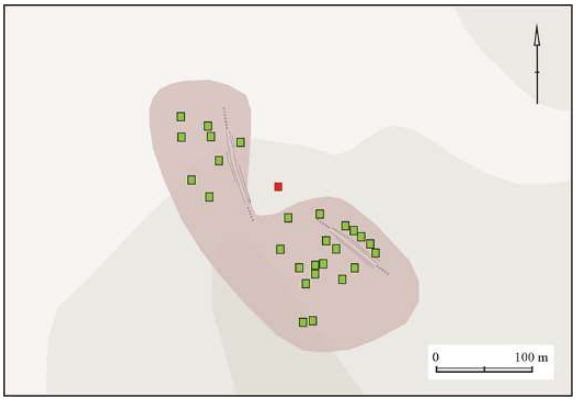

Phase 5 (172/174-270/275)

Fig. 137. Répartition des marqueurs spatiaux (vert = inclusifs ; rouge = exclusifs) et estimation de la superficie habitée (Infographie © UCLouvain-CRAN).

Fig. 138. Restitution du paysage construit en fonction des axes de circulation associés (Infographie © UCLouvain-CRAN).

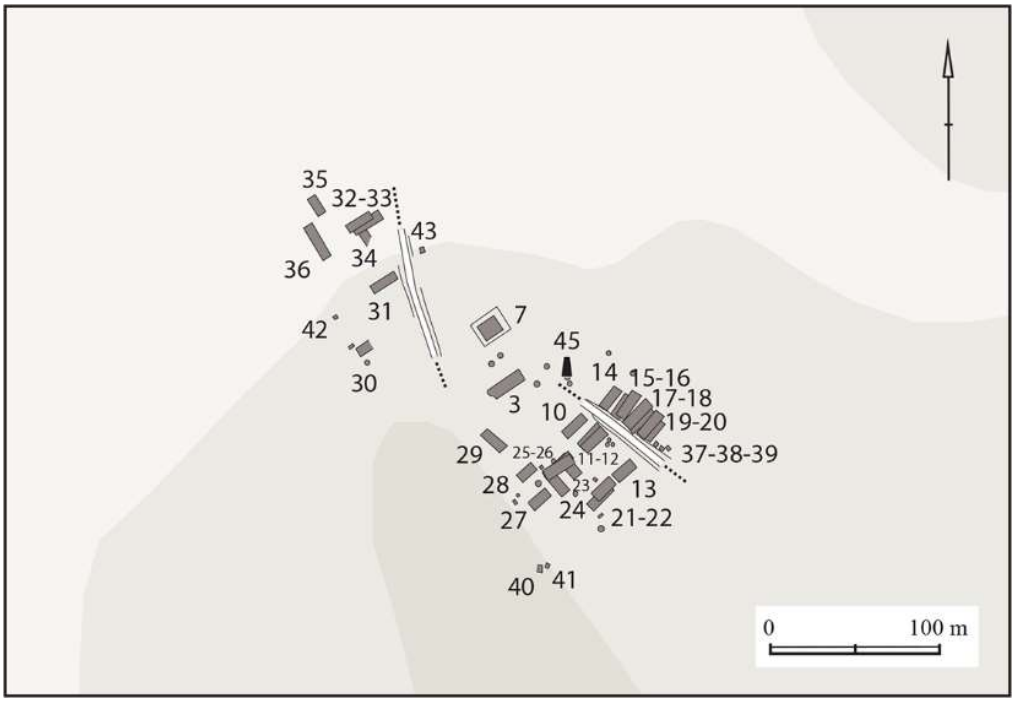

6. Analyse de l'organisation des espaces fonctionnels

6.1. Délimitation de la zone tampon

L'observation de la zone tampon établie à partir du noyau habité primitif permet préalablement de constater que (Fig. 137) :

- Les deux sections de voies repérées sur le site jouent un rôle structurant indéniable dans l'aménagement des lieux fonctionnels qu'ils soient identifiés à des marqueurs spatiaux à valeur inclusive ou exclusive. La mise en retrait de certains espaces suggère par ailleurs un prolongement du parcours de ces axes, mais qui reste difficile à restituer, voire peut-être même l'existence de venelles ou d'*ambitus* permettant d'accéder à ses propriétés placées en décalage. L'agglomération ne s'étire donc pas exclusivement le long des sections de rues repérées, mais prend plutôt une physionomie **dilatée** ;

- Un des marqueurs spatiaux à valeur exclusive que l'on observe au sein de l'espace habité ne constitue pas une anomalie, tandis que les autres résultent de la variation de la superficie habitée ;
- De manière générale, la dispersion et l'implantation des marqueurs spatiaux répondent donc assez bien à la valeur inclusive ou exclusive dont ils sont porteurs. À noter que la zone périphérique orientale, assez proche de l'habitat, restera assez forte tout au long de l'histoire de l'occupation pour ne pas être envahie par ce dernier durant sa phase développement.

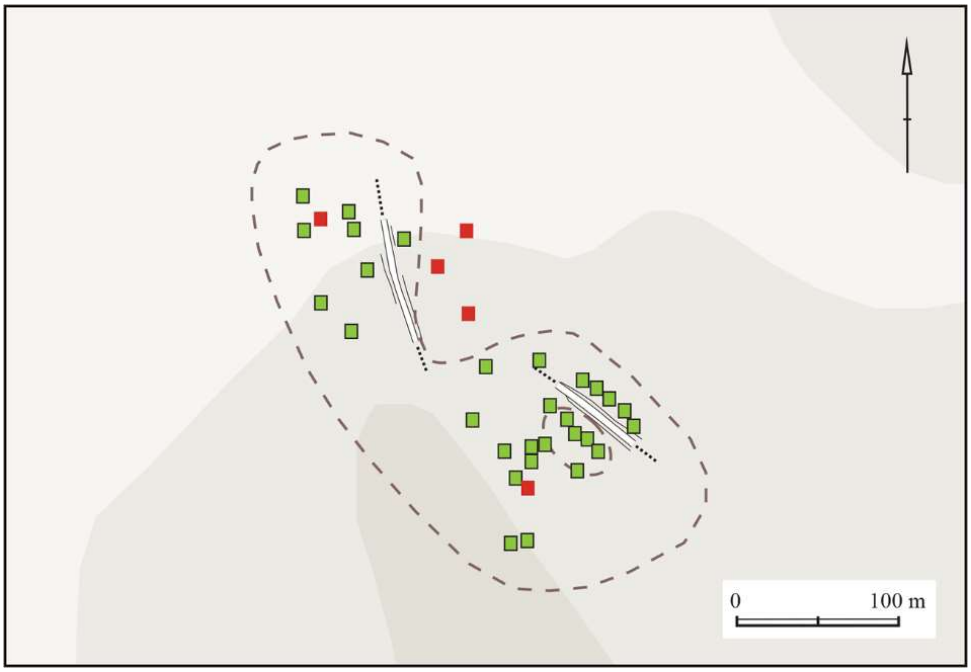

Fig. 137. Délimitation de la zone tampon et répartition des marqueurs spatiaux (vert = inclusifs ; rouge = exclusifs) toutes phases chronologiques confondues (Infographie © UCLouvain-CRAN).

6.2. Modélisation de la trajectoire individuelle de l'occupation

N.B. : C'est en raison de leur rôle déterminant dans la structuration de l'agglomération, que les deux sections de rues internes ont été prises en compte dans le travail de modélisation des espaces et simplifiées sous la forme d'un seul et même axe.

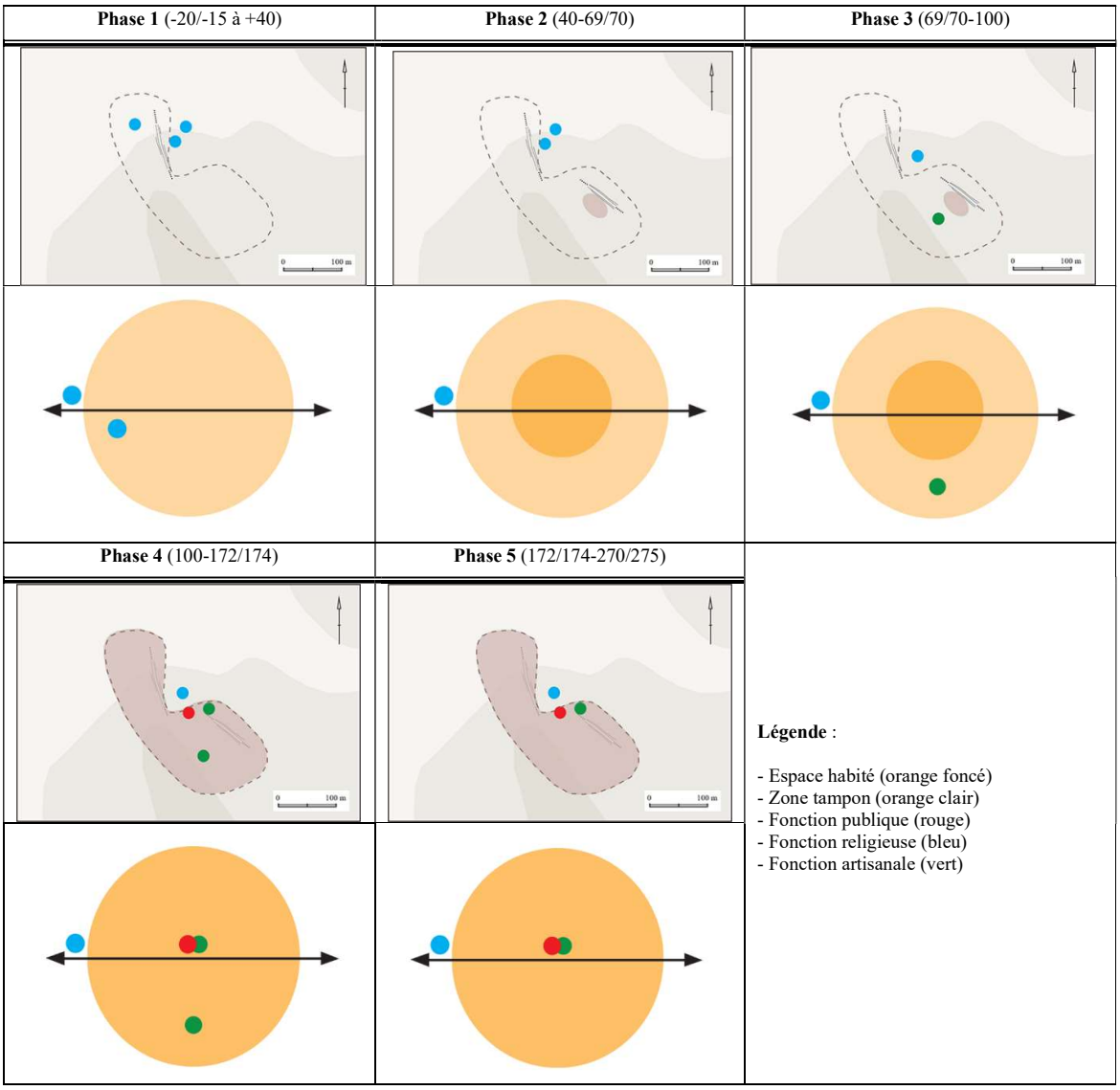

6.3. Analyse des zones fonctionnelles

Les fonctions intégrées au centre habité – La fonction résidentielle mise à part, les traces relevées dans la zone habitée sont liées aux fonctions publique et artisanales :

- La fonction « publique » : elle est représentée par un édifice fortement soupçonné d'être lié à la vie communautaire (**49-003**) et donc de revêtir une valeur inclusive très forte. Érigé au début du II^{e} siècle après J.-C. (phase 4) au sud du temple (**49-007**), il devait sans doute être desservi par la rue interne méridionale ;

- La fonction artisanale : l'atelier des métallurgistes, spécialisé dans le traitement du fer (**49-045**), relève des marqueurs spatiaux à valeur inclusive. Il s'installe non loin de l'édifice public soupçonné (**49-003**) dont il est d'ailleurs contemporain (phases 4-5) et en bordure sans doute de la rue interne méridionale.

Les fonctions situées hors du centre habité – Les périphéries sont le siège de lieux relevant de la fonction religieuse et artisanale :

- La fonction religieuse : elle est associée à l'aire sacrée (**49-004**), aux deux enclos rituels (**49-005** et **49-006**) et au sanctuaire (**49-007**), relevant tous des marqueurs spatiaux à valeur exclusive. Ces structures s'ordonnent en fonction de la rue interne septentrionale, et ce, depuis les premières années de l'occupation du site (phase 1). Si l'aire sacrée est par la suite absorbée par le centre habité (à partir de la phase 4), le secteur religieux, placé en périphérie orientale restera assez fort pour en rester en retrait ;
- La fonction artisanale : l'officine de potiers (**49-044**) est bien un lieu exclu des habitats lors de sa création à l'époque flavienne (phase 3). S'il résiste à la poussée de l'extension de l'occupation qui s'affirme dès le II^{e} siècle (phase 4), ce n'est que de courte durée car, dès 115, il cesse bien toutes activités et son espace de travail est réinvesti. Concernant son implantation, il se pourrait que la rue interne septentrionale ait continué son tracé vers le sud et si cette hypothèse se confirme, les potiers ont dû profiter de son passage en établissant leurs infrastructures en bordure de cette dernière.

Les anomalies fonctionnelles – /

Les fonctions associées – /

Les secteurs fonctionnels spécifiques –

- Un secteur polarisant ? : c'est au début du II^{e} siècle (phase 4) que se dessine un secteur particulier, à cheval entre l'espace habité et la zone périphérique nord qui le borde. Ce dernier est propice au regroupement d'édifices à caractère religieux, le sanctuaire (**49-007**), et publique, le probable bâtiment public (**49-003**), qui doivent chaque jour attirer nombre de personnes. Ces bâtiments font donc de ce secteur un lieu de fréquentation important ;
- Un secteur religieux : hormis l'interaction que la zone religieuse périphérique orientale (**49-007**) peut éventuellement jouer avec le probable édifice public (**49-003**) (Cf. supra), ce secteur reste spécifique et bien séparé du reste de l'occupation.

Les lieux fonctionnels réaffectés et/ou déplacés – Des réaffectations d'un lieu par un autre et un déplacement d'une zone fonctionnelle vers un autre endroit ont été constatés :

- La probable aire sacrée (**49-004**) (phase1) est remplacée par des habitats (**49-032** à **49-036**) (phases 4 et 5) ;
- L'officine de potiers (**49-044**) (phases 3 et 4) est remplacée par des habitats (**49-023** à **49-027**) (phases 4 et 5).
- Déplacement des lieux religieux du nord vers le sud, en suivant le tracé de la rue interne septentrionale : l'aire sacrée hypothétique (**49-004**) (phase 1), les deux enclos rituels (**49-005** et **49-006**) (phases 1 et 2) et le sanctuaire (**49-007**) (phases 4 et 5) ;

Les lieux fonctionnels à la datation imprécise – /

7. Bibliographie

ANNAERT R., 1993. Een Viereckschanze op de Alfberg te Kontich (prov. Antwerpen) : meer dan een cultusplaats, *Archeologie in Vlaanderen*, III, p. 53-125.

ANNAERT R., 1994. Aanvullend onderzoek van de Gallo-Romeinse nederzetting Kontich-Kappellveld (prov. Antwerpen). Interimverslag 1993, *Archeologie in Vlaanderen*, IV, p. 85-93.

En ligne : https://oar.onroerenderfgoed.be/publicaties/AIVT/4/AIVT004-005.pdf

ANNAERT R. avec la collaboration de COOREMANS B., 1995-1996. De Alfsberg te Kontich (prov. Antwerpen). Eindrapport, *Archeologie in Vlaanderen*, V, p. 41-68.

CLÉDA B., REYNS N. & BRUGGEMAN J., 2016. Gallo-Romeinse bewoningssporen in Kontich, Groeningenlei 26-34 (prov. Antwerpen), *Signa*, 5, p. 31-34.

En ligne : https://signaromana.wordpress.com

CLERBAUT T., 2010. De Gallo-Romeinse pottenbakkersoven van Kontich herbekeken, *AVRA Bulletin*, 10, p. 46-52.

ILB² = **DEMAN A. & RAPSEAT-CHARLIER M.-Th., 2002**. *Nouveau recueil des inscriptions latines de Belgique (ILB²)*, Bruxelles (Latomus, 264).

LAUWERS F., 1966. Kontich : Romeinse *vicus*, *Archéologie*, 2, p. 62-63.

LAUWERS F., 1967. Kontich: Romeinse *vicus*, *Archéologie*, 2, p. 53-55.

LAUWERS F., 1968. Kontich: Romeinse *vicus*, *Archéologie*, 2, p. 65-66.

LAUWERS F., 1969. Kontich : *vicus*, *Archéologie*, 2, p. 63-64.

LAUWERS F., 1970. Kontich : Romeinse *vicus*, *Archéologie*, 1, p. 8-9.

LAUWERS F., 1971. Kontich : Romeinse *vicus*, *Archéologie*, 1, p. 16-17.

LAUWERS F., 1973. Kontich-Alfsberg : romeinse overblijfselen, *Archéologie*, 2, p. 70.

LAUWERS F., 1974. Kontich : Romeinse overblijfselen, *Archéologie*, 2, p. 81.

DE LOË A., 1904. Découverte de puits antiques à Contich, *Bulletin des Musées royaux des arts décoratifs et industriels de Bruxelles*, III, p. 95-97.

MERTENS J., 1949. Houten waterputten, *Archéologie*, 2, p. 416-417.

MERTENS J., 1957. *Les routes romaines de la Belgique*, Bruxelles (Archaeologia Belgica, 33).

VAN PASSEN R., 1964. *Geschiedenis van Kontich*, Kontich.

VENANT N., CLERBAUT T., VERBEECK H. & VERSTAPPEN P., 2015. Enkele recthoekige greppelstructuren uit de vroeg-Romeinse tijd te Kontich-Kappelveld : aardewerkstudie en vergelijkend perpectief, *Signa*, 4, p. 235-248. **En ligne** : https://signaromana.wordpress.com

VERBEECK H., 2001. Le temple Gallo-Romain à Kontich-Kazerne (B. prov. d'Anvers), *Acta Archaeologica Lovaniensia, Monographiae*, 13, p. 197-206.

VERBEECK H. & LAUWERS F. 1987. De Gallo-Romeinse nederzetting te Kontich, *Archaeologia Belgica*, NR III, p. 139-144.

WANKENNE S. J., 1972. *La Belgique à l'époque romaine : sites urbains, villageois, religieux et militaires*, Bruxelles (Centre national de recherches archéologiques en Belgique. Répertoires archéologiques. Série C, 3).

50. LIBERCHIES (BONS-VILLERS)

CITÉ DES TONGRES
Geminiacum / *Geminico Vico* / *Geminiacensens*
BELGIQUE
Province de Hainaut
Arrondissement de Charleroi
Entité de la commune de Pont-à-Celles

1. Cadres géomorphologique et topographique

1.1. Situation

Le site est implanté sous une zone agricole située au sud-est de l'actuelle localité de Liberchies et qui s'étend également sur les communes voisines que sont Mellet, Villers-Perwin et Frasnes-lez-Gosselies, appartenant toutes trois à l'entité des Bons-Villers. C'est cependant l'appellation Liberchies (Les Bons-Villers) qui est restée[701]. À l'époque romaine, la bourgade est un site frontalier placé à l'extrême sud-ouest de la cité des Tongres, à 75,34 km de son chef-lieu du même nom.

1.2. Topographie et altitude

Le site archéologique se développe sur un vaste plateau s'élevant à l'altitude moyenne de 148 m, où le relief n'est pas très accidenté. Le point culminant, évalué à 160 m, est repéré à l'est de l'occupation, tandis que le point le plus bas, mesuré à la cote de 135 m, se trouve au sud-ouest, le long du ruisseau Monplaisir[702]. L'agglomération est implantée le long de la chaussée Bavay-Tongres, à laquelle se greffe un diverticule menant à la bourgade de Namur (n° 52)[703]. Les environs du site sont occupés par un sanctuaire rural, dit de « la Chapelle aux trois arbres », découvert sur la commune de Mellet, à 2 km à l'est[704], et par un *castellum* tardif (IV^e^-V^e^ siècles après J.-C.), situé au hameau de Brunehaut, à 600 m au sud-ouest de l'agglomération romaine en suivant le tracé de la chaussée[705].

1.3. Environnements pédologique et géologique

Le centre de l'occupation repose sur des sols limoneux à l'est et sur des sols sablo-limoneux à l'ouest. Le secteur localisé dans les environs de la « Fontaine des Turcs » présente, quant à lui, une couverture de nature limoneuse-sableuse sèche avec une phase à substrat sableux à une faible profondeur. Ces qualités des sols sont propices à l'agriculture et à l'élevage[706]. Le substrat présent sous la couverture limoneuse comporte premièrement des

[701] BRULET, 1987b, p. 7.
[702] LADURON, 2002a, p. 43.
[703] BRULET, 1987c, p. 16.
[704] SOUMOY, 1992.
[705] MERTENS & BRULET, 1974.
[706] BRULET, 1987b, p. 9-10 ; LADURON, 2002b, p. 43.

dépôts tertiaires, constitués essentiellement de sables et d'argile. Des bancs d'argile sont d'ailleurs repérés à 700 m au sud-ouest de l'agglomération, au lieu-dit « Panneterie Questienne », et sont donc assez près pour être exploités par des artisans céramistes[707]. Les dépôts tertiaires reposent eux-mêmes sur un socle primaire constitué par des formations dévono-carbonifères[708]. La pierre calcaire bleue utilisée dans l'aménagement des empierrements de Liberchies provient de Mellet ou de Thiméon et le grès blanc, matériau principal pour l'élévation des murs, de Petit-Roeulx. Enfin, des gisements de minerai de fer sont localisés à 1 km de l'agglomération, à Saint-Amand et à Villers-Perwin, et ont dû constituer la matière première exploitée par les métallurgistes installés à Liberchies[709].

1.4. Réseau hydrographique

La bourgade est baignée, sur son flanc ouest, par le ruisseau Monplaisir, affluent du Tintia, qui coule du nord-ouest au sud-est. Deux points d'eau sont localisés dans les environs immédiats et alimentent en continu le ruisseau susmentionné. La source principale et la plus connue est la « Fontaine des Turcs », située au sud-ouest et qui aménagée dès l'époque romaine[710].

2. Historique des recherches

La première mention du site remonte en 1843 et est signée d'un professeur gantois, M. Roulez[711]. Dix ans plus tard, la société archéologique Romana y entame une série d'explorations avec la collaboration de P. Claes[712]. La Société paléontologique et archéologique de l'Arrondissement judiciaire de Charleroi ne reste pas inactive et y mène à son tour quelques fouilles en 1865 avant d'y cesser toute activité pendant trente ans. De 1896 à 1898, les membres de la société reprennent à nouveau du service, sous l'égide cette fois de J. Kasin, et mettent en lumière le réseau voyer interne de l'agglomération romaine[713].

Un hiatus de trente ans est à nouveau constaté dans les recherches. Il faut attendre l'année 1931 pour que le site éveille à nouveau l'intérêt des archéologues. C'est ainsi que J. Breuer, attaché aux Musées royaux d'Art et d'Histoire, y entame des fouilles, mais son intérêt se porte surtout sur le *castellum* de Brunehaut et non sur l'agglomération des Bons-Villers,

[707] BRULET, 1987b, p. 10 ; LADURON, 2002b, p. 44.
[708] LADURON, 2002b, p. 44.
[709] BRULET, 1987b, p. 10 ; LADURON, 2002b, p. 44.
[710] BRULET, 1987b, p. 9.
[711] ROULEZ, 1843, p. 17.
[712] BRULET, 1987b, p. 7 ; BRULET, 1987c, p. 15.
[713] BRULET, 1987c, p. 15 ; DEMANET, 2002, p. 207.

laissée alors aux mains de récupérateurs de matériaux et d'amateurs d'objets antiques durant toute la première moitié du XX^e siècle[714].

Le milieu des années 1950 est marqué par un changement radical vis-à-vis de l'intérêt porté aux vestiges. C'est ainsi qu'à partir de cette époque jusqu'en 1981, plusieurs sociétés ou associations, comme Romana, Pro Geminiaco ou De Gallia, entament l'exploration systématique du sol de Liberchies. Menées par des membres non qualifiés mais éclairés et soucieux d'utiliser des méthodes scientifiques, ces recherches de terrain apportent à chaque intervention des éléments précieux qui affinent peu à peu l'histoire romaine du lieu. Leurs efforts sont récompensés, du moins pour Pro Geminiaco, par la découverte d'un trésor monétaire en 1970[715], dont la vente du lot composé de 368 monnaies d'or permet à l'association de continuer ses fouilles de manière plus efficace. La collaboration entre ces divers intervenants amène cependant des tensions et des rivalités qui ne cesseront qu'avec la mise en place d'une législation relative aux fouilles archéologiques[716].

Les relations pacifiées, deux associations se partagent de manière efficace les diverses interventions. Il s'agit de la société Pro Geminiaco et du groupe du Musée communal d'Archéologie, d'Art et d'Histoire de Nivelles, auxquelles s'adjoint très vite le Centre de Recherches d'Archéologie nationale de l'Université catholique de Louvain (CRAN). Ce dernier leur apporte alors une aide logistique ainsi qu'un soutien dans les publications scientifiques des résultats de fouilles qu'ils éditent ensemble de manière régulière[717]. En 1992, le site est inscrit au Patrimoine archéologique wallon et cette reconnaissance favorise le développement d'un programme de fouilles annuelles[718] qui ne sera suspendu qu'en 2015.

3. Sources écrites

3.1. Sources textuelles

L'occupation de Liberchies est mentionnée dans la *Notitia Dignitatum* sous l'appellation latine de *Geminiacensens*, un nom attribué à un contingent placé sous l'autorité de chefs d'infanterie[719] et de cavalerie[720], casernées très probablement dans le *castellum* de Brunehaut au IV^e siècle après J.-C.[721]

[714] DEMANET, 2002, p. 208.
[715] THIRION, 1972.
[716] DEMANET, 2002, p. 208.
[717] DEMANET, 2002, p. 208-211.
[718] VILVORDER, 2007, p. 221.
[719] *Notitia Dignitatum*. *In partibus Occidentis. V. Insignia viri illustris magistri peditum*, 223 et 245-246.
[720] *Notitia Dignitatum*. *In partibus Occidentis. VII. Qui numeri ex praedictis per infrascriptas provincias habeantur*, 63 et 87-88
[721] BRULET, 2008b, p. 361.

3.2. Itinéraire et document géographique

L'Itinéraire d'Antonin désigne Liberchies sous le nom de *Geminiacum*[722], tandis que la Table de Peutinger présente l'occupation sous la désignation de *Geminico Vico*, où ce nom n'est d'ailleurs associé à aucun pictogramme. Le terme *vico* pourrait témoigner de son statut de *vicus*[723].

3.3. Sources épigraphiques

3.3.1. Inscriptions lapidaires

Bornes

Publiques

Religieuses : 3 inscriptions recensées[724].

Funéraires

Indéterminées

3.3.2. Inscriptions sur *instrumentum* : 4 inscriptions recensées[725].

3.3.3. Graffites : 20 graffites recensés[726].

4. Chronologie

4.1. Antécédents

Les nombreuses découvertes de mobilier lithique réalisées un peu partout sur le site de Liberchies attestent que ce dernier est, si pas occupé, au moins fréquenté à la protohistoire[727]. La « Fontaine des Turcs » est d'ailleurs un point important de concentration de ce matériel, démontrant par ce fait que l'intérêt porté à ce lieu remonte bien avant son aménagement antique, à la fin du I^er^ voire au début du II^e^ siècle après J.-C.[728]

4.2. Occupation romaine du Haut-Empire

Le site de Liberchies naît de la construction de la chaussée Bavay-Tongres, durant la deuxième décennie avant J.-C. Les indices associés à cette période plaident pour une occupation militaire et non civile, peut-être un corps de génie, installée là temporairement lors de

[722] *Itineraria Antonini Augusti (Itinéraire d'Antonin)*, 378, §3.
[723] BRULET & VILVORDER, 2008, p. 352.
[724] **INS191-TON** = *ILB²*, 31 ; **INS192-TON** = *ILB²*, 160 ; **INS193-TON** = *ILB²*, 161.
[725] **INS194-TON** = *ILB²*, 162 ; **INS195-TON** = *ILB²*, 164 ; **INS196-TON** = BRULET & VILVORDER, 2002, p. 187 (117) ; **INS197-TON** = WEINKAUF, 2015, p. 195, n° 84.
[726] **INS198-TON** = *ILB²*, 139 ; **INS199-TON** = *ILB²*, 163 ; **INS200-TON** = DELPLACE, 1997, p. 293 ; **INS201-TON** = DEWERT, RAEPSAET & VILVORDER, 2008, p. 136, n° 51 ; **INS202-TON** à **INS217-TON** = RAEPSAET-CHARLIER & RAEPSAET, 2015, p. 281-287, n° 1 à 16.
[727] CHAIDRON & WESTHOVENS, 1967, p. 19 ; CLAES & MILLIAU, 1965.
[728] BRULET, 1987e, p. 180.

l'aménagement de la voie destinée à relier les chefs-lieux de cités[729]. Ce stationnement de militaires incite sans doute l'installation pérenne de civils entre 15-20 et 40-45 après J.-C.[730], mais ce n'est qu'à partir de la dynastie flavienne (69-96) que le site se développe de manière significative. Il connaît ensuite une récession temporaire dès le règne de Marc-Aurèle (161-180), mais se relève très vite, à la fin du IIe siècle et sous la dynastie des Sévères (193-235). La population de la bourgade occupe les lieux jusqu'entre les années 253 et 275/276, période correspondant aux raids germaniques qui la poussent sans doute à progressivement abandonner le site[731]. Parallèlement, prend place une petite forteresse routière, ou *burgus*, qui sera abandonnée à l'aube du IVe siècle[732].

4.3. Occupation ultérieure

Si le site des Bons-Villers est déserté par ses habitants, il n'en reste pas moins fréquenté au cours du IVe siècle, comme en atteste la construction d'un sanctuaire tardif dans les environs immédiats de la « Fontaine des Turcs »[733]. Le déclin de l'occupation des Bons-Villers profite à l'émergence d'un autre site installé au hameau de Brunehaut, à 600 m plus au sud-ouest sur la même chaussée Bavay-Tongres. C'est au début du IVe siècle qu'est en effet construit un *castellum*, qui sera ensuite abandonné temporairement ou, du moins, occupé de manière réduite durant le début de la seconde moitié du IVe siècle jusque dans le courant du Ve siècle. Ce *castellum* a pu abriter le contingent des *Geminiacenses* mentionné dans la *Notitia Dignitatum*[734].

5. Restitution du paysage construit

5.1. Les données archéologiques

5.1.1. Les vestiges liés à la fonction de communication (COMMU)

Les fouilles ont permis de recouper à plusieurs reprises la voie Bavay-Tongres et d'appréhender un diverticule, trois rues internes et au moins neuf dessertes de maisons (ou *ambitus*).

La **chaussée Bavay-Tongres**, orientée sud-ouest/nord-est, suit parallèlement l'actuel tracé de la chaussée Brunehaut. Elle a été recoupée et étudiée de manière détaillée en cinq

[729] LEPOT & VILVORDER, 2013, p. 153-154.
[730] DEMANET & VILVORDER, 2016, p. 53.
[731] DEMANET & VILVORDER, 2016, p. 56.
[732] BRULET & VILVORDER, 2008, p. 354 et p. 359.
[733] BRULET, DEWERT & VILVORDER, 2008, p. 29-35.
[734] BRULET, 2008b, p. 361.

endroits de son parcours, à hauteur de l'ancienne localité (**50-001** à **50-005**[735]) (Fig. 138). La route est, à l'origine, encadrée par un double fossé limite, placé à une vingtaine de mètres de part et d'autre de cette dernière. Matérialisations de l'emprise d'un espace public, ces fossés sont par la suite comblés et aménagés sous l'impulsion du développement de la bourgade. La construction même de la route est assez simple. Son assise est établie sur un sol argileux compact et est constituée de deux couches formées de moellons posés à plat et de fins cailloutis. La voie, large en moyenne de 6 m, présente un profil bombé et est bordée de fossés de drainage[736]. La construction de la chaussée est datée de 20-10 avant J.-C. d'après le mobilier céramique exhumé, soit un aménagement contemporain de l'émergence des chefs-lieux de cités[737].

Un **diverticule** est connecté obliquement à la voie Bavay-Tongres à un peu moins de 100 m à l'est du croisement de l'actuelle chaussée Brunehaut avec le chemin du *Vicus* et celui des Potiers. Orienté sud-ouest/nord-est, son tracé a été suivi sur au moins 450 m et étudié de manière détaillée en deux endroits de son parcours (**50-006**[738] et **50-007**[739]) (Fig. 138). L'aménagement du chemin est réalisé en deux temps. À l'origine, c'est une route de terre large de 3,30 m, avant d'être empierrée et élargie jusqu'à 4,50 m. Cet empierrement est fait de plusieurs lits de grosses pierres et de pierrailles calcaires[740]. La date de construction du diverticule n'a pu être déterminée avec certitude, mais son aménagement en terre battue se situe au moins dans la première moitié du I^er^ siècle après J.-C., avant d'être empierré à partir de la seconde moitié de ce siècle[741].

Trois **rues internes** sont directement greffées à la chaussée Bavay-Tongres. Une des rues est connectée au nord de celle-ci (RI1 = **50-008**/**50-009**[742]) et les deux autres au sud (RI2 = **50-010**/**50-011** et RI3 = **50-012**[743]). On compte également un quatrième axe interne qui joint les rues 2 et 3 (RI4 = **50-013**[744]) (Fig. 138). Les connaissances relatives à ces chemins sont assez sommaires et on sait tout au plus qu'ils sont empierrés. Seule la rue 2 (**50-010/50-011**) a

[735] **001** = BRULET, DEWERT & VILVORDER, 2008, p. 15-18 (Secteur I3, **46**) ; **002** à **004** = BRULET & DEMANET, 1993, p. 72-74 (Secteur F, **1**) ; **005** = DEMANET & VILVORDER, 2015, p. 145, fig. 150 et plan général annexe (Secteur J, entre maisons **H2** & **I2**).
[736] VILVORDER, 2002a, p. 55.
[737] LEPOT & VILVORDER, 2013, p. 153-154.
[738] CLAES *et al.*, 1974-1978, p. 26-29.
[739] BRULET, 1987d, p. 33 (Secteur A, **1**).
[740] BRULET, 1987d, p. 33.
[741] CLAES *et al.*, 1974-1978, p. 29.
[742] KAISIN, 1901, p. 242 (**J**).
[743] **RI2** = BRULET, 1987d, p. 37 (Secteur B, **1** et **2**), p. 45-46 (Secteur C, **1** et **2**) ; DEMANET & BRULET, 1993, p. 74 (Secteur F, **3**) ; **RI3** = KAISIN, 1901, p. 242 et p. 244 (**M**).
[744] KAISIN, 1901, p. 244-245 (**N**).

vraiment bénéficié d'une observation attentive de son aménagement. Large de 5 à 6 m, cette rue est d'abord en terre battue avant d'être revêtue d'un empierrement de pierres calcaires et flanquée de bordures en moellons de grès. Elle est mise en service sous sa première forme dès l'époque flavienne, avant de prendre son apparence empierrée à l'aube du II^e siècle[745]. Pour les autres axes internes, leur aménagement doit remonter à une période plus tardive, sans doute à l'aube du II^e siècle après J.-C., lors du plein essor de la bourgade.

L'espace habité est enfin structuré par au moins neuf ***ambitus*** (A). Trois ont été repérés au nord de la chaussée Bavay-Tongres (A1 = **50-014** à A3 = **50-016**[746]) et les six autres, au sud (A4 = **50-017** à A9 = **50-022**[747]) (Fig. 138). Hormis l'*ambitus* 9 (**50-022**) qui est empierré, les autres sont en terre battue et présentent une largeur moyenne de 4 m. Deux d'entre eux seront par la suite empierrées (A4 et A5). Ces axes apparaissent dès l'époque flavienne, mis à part l'*ambitus* 9 (**50-022**) qui est aménagé au début du II^e siècle. C'est également au cours de cette période que la desserte 8 (**50-021**) disparaît.

5.1.2. Les vestiges liés à une fonction « publique » (PUB) (**Aucune donnée**)

5.1.3. Les vestiges liés à la fonction religieuse (REL)

Un sanctuaire a été découvert à environ 350 m au nord de la chaussée romaine et recoupe l'actuel chemin du *Vicus* (Fig. 138). Il est composé d'un premier *fanum* encadré d'un péribole (**50-023**) et d'un second édifice, sans doute un temple lui aussi (**50-024**), placé à l'extérieur de l'enclos. Il existe un deuxième ensemble religieux, localisé dans les environs immédiats de la « Fontaine des Turcs », mais ce dernier est érigé dans le courant du IV^e siècle[748], ce qui l'exclut de nos réflexions centrées sur le Haut-Empire.

Le ***fanum*** (**50-023**[749]) est établi sur une petite éminence dénommée « Trou de Fleurus ». Il s'agit d'un temple à *cella* de plan carré (13 m de côté), occupant une position centrale dans le tiers supérieur d'un péribole. Cette enceinte sacrée, formée de pierres blanches, est longue de 100 m et large de 76 m. Le temple proprement dit est, quant à lui, entouré d'une galerie de circulation à colonnes d'une largeur de 4 m. Il reste néanmoins impossible d'y déceler un

[745] DEMANET & VILVORDER, 2016, p. 56.
[746] **A1**, **A2** et **A3** = DEMANET & VILVORDER, 2016, p. 55, fig. 2.
[747] **A4** = DEMANET, 2015, p. 130 (Secteur J4) ; **A5** = DEMANET, 2015, p. 69 (Secteur J2) ; **A6**, **A7** et **A8** = DEMANET & VILVORDER, 2016, p. 55, fig. 2 et fig. 3 ; **A9** = DEWERT, VILVORDER & BRULET, 2001, p. 46-48 (Secteur I2, **40**) ; BRULET, DEWERT & VILVORDER, 2008, p. 24 (Secteur I4, **60**).
[748] BRULET, DEWERT & VILVORDER, 2008, p. 29-35 (Secteur I5, **73**).
[749] CLAES, 1970, p. 37-38.

podium ou un escalier éventuel donnant accès à ce dernier, en raison de l'arasement important des vestiges. L'ensemble religieux est orienté nord-ouest/sud-est et l'entrée se fait par l'est[750].

Le second **édifice** (**50-024**[751]) est construit dans le voisinage du premier complexe religieux, précisément à 45 m de l'angle sud-ouest de son enclos. Ce bâtiment, sans doute un *fanum*, présente les mêmes dimensions que la *cella* du *fanum* reconnu, soit 13 x 13 m de côté, et la même orientation nord-ouest/sud-est.

Le mobilier exhumé de ces deux lieux religieux indique que ces derniers sont contemporains, érigés au début du II^e^ siècle après J.-C., et que leur abandon se situe dans la seconde moitié du siècle suivant[752].

5.1.4. Les vestiges liés à la fonction militaire (MIL)

Si la présence militaire est palpable sur le site dès la construction de la chaussée romaine, entre 20 et 10 avant J.-C., elle n'est aucunement associée à des structures, mais à des témoins céramiques résiduels qualifiés de « pré-Oberaden »[753] et principalement exhumés du comblement des fossés-limites[754]. Ces indices sont néanmoins assez suffisants pour émettre l'hypothèse de l'existence d'une base logistique romaine à Liberchies, sans que soit pour autant permis de situer ledit campement avec exactitude[755].

Des témoins archéologiques plus parlants liés à une **fortification** routière de type *burgus* ont, en revanche, été mis au jour à l'est du site, peu avant le carrefour des voies actuelles formées par la chaussée de Brunehaut et des chemins du *Vicus* et des Potiers (**50-025**[756]) (Fig. 138). Jouant le rôle de poste de contrôle, cette petite forteresse est construite sur la partie la plus élevée des Bons-Villers et sur la chaussée même. Elle est faite de bois et de terre et présente un plan quadrangulaire de 94 m de long pour 80 m de large. Réaménagé à plusieurs reprises, le système défensif comprend une zone de fossés et un rempart percé de deux accès. La construction du fortin remonte à la deuxième moitié du III^e^ siècle après J.-C. et son abandon survient au plus tôt à la fin de ce siècle[757].

[750] VILVORDER, 2002b, p. 69-70.
[751] CLAES, 1974.
[752] CLAES, 1974, p. 78 ; VILVORDER, 2002b, p. 70.
[753] LEPOT & VILVORDER, 2013, p. 147.
[754] CLAES, 1969 ; DERU & VILVORDER, 1997, p. 298-299 ; DEMANET & VILVORDER, 2015, p. 552.
[755] LEPOT & VILVORDER, 2013, p. 147.
[756] GRAFF, 1955-1960 ; BAILLEUX & GRAFF, 1992, p. 33-35 ; BRULET, 1996-1997.
[757] BRULET, 2002b, p. 133-135.

5.1.5. Les vestiges liés à la fonction résidentielle (RESID)

Les vestiges relatifs à la fonction résidentielle sont très nombreux et leur bon état de conservation permet d'appréhender nombre de plans complets de maisons. En fonction des matériaux de construction employés et de la forme prise par les bâtisses, ces dernières peuvent être distinguées en trois phases chronologiques distinctes.

Les fonds de cabanes - Six habitats (HB) correspondent à cette définition. Deux sont localisés au nord de la chaussée Bavay-Tongres (HB1 = **50-026** et HB2 = **50-027**[758]), les quatre autres au sud (H3 = **50-028** à HB6 = **50-031**[759]) (Fig. 138). Les vestiges se présentent sous la forme de « fonds de cabanes » semi-enterrés, couverts à l'origine par une toiture légère. Les fosses ont des dimensions assez constantes, mais c'est au nord de la voie qu'on retrouve les plus importantes. Les fonds de cabanes 1 (**50-026**) et 2 (**50-027**) présentent ainsi une forme rectangulaire de 3,20 à 3,50 m de large pour 8 à 10 m de long et sont encore conservés sur une profondeur de 0,70 à 0,90 m. Ils sont placés en enfilade, le petit côté parallèle à la chaussée. Les fonds de cabanes 3 (**50-028**) à 6 (**50-031**) sont de dimensions plus réduites. La plupart rectangulaires, leur largeur oscille entre 1,40 et 3,50 m et leur longueur, entre 2,60 et 4,70 m. La profondeur de la fosse peut aller jusqu'à 1,40 m. Dans les environs immédiats de ces premiers habitats, ont été découverts une dizaine de puits ainsi que quelques celliers à parois en bois et fond plat qui pourraient, selon toute vraisemblance, être reliés directement à ces maisons. Cette phase de construction se met en place dès le règne de Tibère (14-37) et s'achève à la fin de celui de Néron (54-68)[760].

Les maisons allongées en bois et en torchis - Vingt habitats (HB) au plan plus ou moins bien reconnu répondent à cette description. Quatre ont été découverts au nord de la chaussée Bavay-Tongres (HB7 = **50-032** à HB10 = **50-035**[761]), les seize autres au sud (HB11 = **50-036** à HB26 = **50-051**[762]) (Fig. 138). Ces demeures se présentent sous la forme de maisons allongées, érigées sur poteaux plantés et à l'élévation faite de bois et de torchis. Les plus grandes ont une dimension moyenne de 10,70 x 22,20 m, tandis que les plus petites présente une largeur de

[758] **HB1** = BRULET & DEMANET, 1997, p. 38-39 (Secteur G, **42**) ; **HB2** = *Idem*, p. 39-40 (Secteur G, **43**).
[759] **HB3** = BRULET & DEMANET, 1993, p. 75 (Secteur F, **7**) ; **HB4** = *Idem*, 1993, p. 89-91 (Secteur F, **40**) ; **HB5** = DEMANET, 2015, p. 52 (Secteur J2, **27**) ; **HB6** = *Idem*, 2015, p. 73 (Secteur J3, **64**).
[760] DEMANET & VILVORDER, 2016, p. 53.
[761] **HB7** = DEMANET & VILVORDER, 2016, p. 55, fig. 2 ; **HB8** = BRULET & DEMANET, 1997, p. 62 (Secteur G3, **92**) ; **HB9** = *Idem*, p. 81 (Secteur G4, **143**) ; **HB10** = BAILLEUX & GRAFF, 1992, p. 44-46 (**15/24**).
[762] **HB11** = DEMANET & VILVORDER, 2013, p. 48 ; **HB12** à **HB14** = DEMANET & VILVORDER, 2016, p. 55, fig. 2 ; **HB15** = DEMANET, 2015, p. 42-44 (Secteur J1, **A1**) ; **HB16** = *Idem*, p. 44 (Secteur J1, **B1**) ; **HB17** = *Idem*, p. 56 (Secteur J2, **C1**) ; **HB18** = *Idem*, p. 60 (Secteur J2, **D1**) ; **HB19** = *Idem*, p. 82 (Secteur J3, **E1**) ; **HB20** = *Idem*, p. 82-83 (Secteur J3, **F1**) ; **HB21** = *Idem*, p. 85 (Secteur J3, **G1**) ; **HB22** = *Idem*, p. 87 (Secteur J3, **H1**) ; **HB23** = *Idem*, p. 111 (Secteur J4, **I1**) ; **HB24** = *Idem*, p. 116 (Secteur J4, **J1**) ; **HB25** = *Idem*, p. 118 (Secteur J4, **K1**) ; **HB26** = DEMANET *et al.*, 2015, p. 118-119.

8,70 m et une longueur de 16 m. La présence de trous de poteaux sur l'axe central longitudinal de la plupart des bâtisses suggère que ces habitats devaient comprendre deux nefs, voire trois pour les plus grandes. Certaines maisons, comme la 9 (**50-034**) et la 19 (**50-044**), bénéficient par ailleurs d'un système de drainage des eaux de pluie par la présence de caniveaux[763]. La majorité des maisons viennent s'aligner sur la chaussée, perpendiculairement à celle-ci, le petit côté parallèle à la voie. Un espace libre est laissé avec la voirie et sert sans doute de trottoir. Les habitats 21 (**50-046**) et 24 (**50-049**) sont par ailleurs beaucoup plus en retrait et sont, en ce sens, précédés d'une zone non construite dans laquelle peut être aménagé un puits (HB24). Des puits, il s'en retrouve ailleurs, à l'arrière des parcelles et accompagnés parfois de fosses (vestiges de celliers, de silos voire de latrines) ou d'autres annexes tel un grenier surélevé (HB22)[764]. Cette phase d'aménagement débute dès l'époque flavienne et se termine à l'aube du II^e^ siècle[765].

Les maisons longues sur fondations en pierre – Vingt-six habitats au plan souvent bien restitué sont associés à cette mise en œuvre des matériaux de construction (HP) et auxquels on peut ajouter sept caves isolées (C) qui leur sont contemporaines. Ces structures se retrouvent tant au nord de la chaussée Bavay-Tongres (HP1 = **50-052** à HP3 = **50-054** ; HP24 = **50-075** ; C1 = **50-76** à C4 = **50-079**[766]) qu'au sud (HP4 = **50-055** à HP20 = **50-071** ; C5 = **50-080**[767]). Elles s'implantent également le long des axes de communication secondaires, telle la rue interne 2 (HP21 = **50-072**[768]) ou le diverticule (HP22 = **50-073** ; C6 = **50-081**[769]), voire encore à l'arrière des parcelles (HP23 = **50-074**[770]) (Fig. 138).

Les **maisons** présentent la même forme allongée que les habitats en bois de la phase précédente (ou *Streifnehaüser*), dont elles reprennent pour la plupart le périmètre de construction. Leur pignon reste donc tourné vers la voirie. Leurs dimensions sont proches de

[763] BRULET & DEMANET, 1997, p. 82 (Secteur G4, **145**) ; DEMANET, 2015, p. 82-83 (Secteur J3, 89).
[764] DEMANET, 2015, p. 87 (Secteur J3, **120**).
[765] DEMANET & VILVORDER, 2016, p. 53-56.
[766] **HP1** = BRULET & DEMANET, 1997, p. 67-69 (Secteur G3, **124/125/126/127/130/131**) ; **HP2** = *Idem*, p. 90-92 (Secteur G4, **183/184/185**) ; **HP3** = *Idem*, p. 90-93 (Secteur G4, **186/187/188**) ; **HP24** = BAILLEUX & GRAFF, 1992, p. 42-43 ; **C1** = BRULET & DEMANET, 1997, p. 71-76 (Secteur G3, **135**) ; **C2** = BAILLEUX & GRAFF, 1992, p. 52-53 (**22**) ; **C3** = *Idem*, p. 43 (**14**) ; **C4** = *Idem*, p. 53-55 (**23**).
[767] **HP4** = BRULET, DEWERT & VILVORDER, 2008, p. 22 (Secteur I5, **56**), **HP5** = DEMANET & VILVORDER, 2013, p. 48 ; **HP6** = BRULET, 1993, p. 75 (Secteur F, bâtiment au trésor) ; **HP7** = *Idem*, p. 80-81 (Secteur F, **27/28/29/33**) ; **HP8** = *Idem*, p. 118-121 (Secteur F, **142/146**) ; **HP9** = DEMANET, 2015, p. 46-47 (Secteur J1, **A2**) ; **HP10** = *Idem*, p. 47-48 (Secteur J1, **B2**) ; **HP11** = *Idem*, p. 62-65 (Secteur J2, **C2**) ; **HP12** = *Idem*, p. 66 (Secteur J2, **D2**) ; **HP13** = *Idem*, p. 91-94 (Secteur J3, **E2**) ; **HP14** = *Idem*, p. 94-96 (Secteur J3, **F2**) ; **HP15** = *Idem*, p. 97 (Secteur J3, **G2**) ; **HP16** = Idem, p. 97-99 (Secteur J3, **H2**) ; **HP17** = *Idem*, p. 128 (Secteur J4, **I2**) ; **HP18** = *Idem*, p. 128 (Secteur J4, **J2**) ; **HP19** = *Idem*, p. 128-130 (Secteur J4, **K2**) ; **HP20** = DEMANET *et al.*, 2015, p. 118-119 ; **C5** = BRULET, 1987d, p. 30, fig. 10.
[768] BRULET, 1987d, p. 46 (Secteur C).
[769] **HP22** = BRULET, 1987d, p. 34-35 (Secteur A) ; **C6** = CLAES *et al.*, 1974-1978, p. 32-33.
[770] DEMANET, 2015, p. 19-22 (secteur G, **F**).

celles des habitats en bois, mais elles sont toutefois sensiblement plus importantes : 9,76 m x 29,50 m pour les plus grandes demeures, 8,70 m x 16 m pour les plus petites. Ce qui diffère ici, ce sont les matériaux de construction employés dans leurs fondations, désormais érigées en pierre, et l'agencement des espaces internes, pourvus dans certains cas de murs de refend transversaux qui cloisonnent l'intérieur en deux ou plusieurs pièces. L'observation attentive de ces aménagements intérieurs permet ainsi de distinguer deux types de maisons. Le premier regroupe les habitats rectangulaires simples ne présentant aucune subdivision importante en « dur », hormis la partie arrière partagée entre un ou deux locaux dont un sert souvent de cellier (ex. HP1 à H5, HP18 à HP19, HP21 à HP23). La plupart de ces maisons sont construites en bordure de la chaussée, sans galerie de façade. Le deuxième type d'habitat comprend des bâtisses allongées bi- ou tripartites, un agencement interne obtenu à l'aide d'un système de murs de refend (ex. HP7, HP8, HP12 à HP17, HP20). La plus grande pièce se situe au centre de la maison et la partie avant s'ouvre généralement sur un portique couvert par une toiture en appentis (en particulier HP9 à HP12). Dans ce tableau général, la maison 6 (**50-057**) fait office d'exception. Établie à l'angle de la chaussée et de la rue interne 2 (**50-010/50-011**), cette bâtisse est pourvue de trois façades et dotée d'une galerie à l'avant. Elle n'intègre pas la catégorie « maison allongée » car elle présente un plan plus ramassé et plus complexe, comprenant des pièces fermées et des couloirs d'accès. La maison devait également avoir une toiture à quatre pans, alors qu'ailleurs la toiture en bâtière est d'usage[771].

Les demeures sont équipées, dans certains cas, de caniveaux de drainage et de caves aux murs maçonnés, accessibles directement depuis l'intérieur ou attenantes aux maisons. Les structures annexes, placées à l'arrière des parcelles, ne se limitent plus aux celliers, puits, silos ou encore latrines[772], mais également à une glacière[773] et même un probable petit complexe balnéaire construit à l'arrière des maisons 13 (**50-064**) et 14 (**50-065**)[774].

Quant aux **caves** isolées, elles concernent surtout les secteurs orientaux encore peu explorés. Elles sont de forme rectangulaire ou carrée, dont les côtés oscillent entre 3,50 à 4,70 m. Comme les caves intégrées ou attenantes aux maisons précédemment décrites. Leurs parois sont maçonnées.

Cette phase d'aménagement sur fondations en pierre prend cours à l'aube du II^{e} siècle après J.-C. et persiste jusqu'à l'abandon du site, entre les années 253 et 275/276. Il faut toutefois

[771] COQUELET & VILVORDER, 2002, p. 65-67.
[772] Par exemple : DEMANET, 2016, p. 102 (Secteur J3, **160**).
[773] DEMANET, 2015, p. 130-133 (Secteur J4, **261**).
[774] DEMANET, 2015, p. 96 (Secteur J3, **144/145**).

noter qu'après la courte récession survenant dans le troisième quart du II^e siècle après J.-C., l'arrière des habitats est généralement agrandi par l'ajout de pièces construites sur des fondations moins solides et vraisemblablement couvertes par une toiture en appentis. C'est également après cette période de ralentissement de l'activité qu'est désaffectée la maison 23 (**50-074**), érigée à l'arrière des parcelles des habitats 2 (**50-053**) et 3 (**50-054**)[775].

5.1.6. Les vestiges liés à la fonction commerciale (COM) (**Aucune donnée**)

5.1.7. Les vestiges liés à la fonction artisanale (ART)

Douze ateliers artisanaux (A) et neuf zones comprenant des indices artisanaux indirects (ZA) ont été repérés sur le site. Les activités concernées sont réparties entre les artisanats du feu (travail du fer, des alliages cuivreux, de la céramique et du verre), les artisanats liés à la transformation des matières animales (travail du cuir, de la viande, des os et de la corne) et ceux liés à la transformation des matières végétales (activités de meunerie et de panification). À noter que de nombreuses meules, pesons et fuseaux ont également été retrouvés, mais comme aucune concentration de ces objets n'a été relevée, ils ont sans doute été utilisés dans un cadre purement domestique. C'est la raison pour laquelle, ils n'ont pas été pris en compte ici.

L'artisanat du feu – La **travail du fer** est le premier artisanat avéré sur le site. Il est repéré au sud de la chaussée Bavay-Tongres où il se décline en quatre ateliers (A1 = **50-082** à A4 = **50-085**[776]) (Fig. 138).

Tous ces ateliers sont munis de structures de chauffe qui, combinées aux résidus de production, permettent de déterminé le stade du travail qui y était pratiqué. L'**atelier de métallurgistes 1** (**50-082**) comprend ainsi un bas-fourneau, témoignant de l'activité de réduction du minerai. L'**atelier 2** (**50-083**), de par ses six foyers dont un bas-fourneau, est dédié à plusieurs étapes du travail du fer : réduction du minerai, mais aussi affinage et/ou forgeage. Les **ateliers 3** (**50-084**) et **4** (**50-085**), pourvus chacun d'un foyer, sont quant à eux uniquement tournés vers l'activité de forge. Les bas-fourneaux se présentent sous la forme de foyers à scories piégées, placés dans des cuves circulaires creusées à même le sol. Le bas-fourneau de l'atelier 2 (**50-083**) est le mieux conservé. Il est encore muni d'une cuve d'1 m de diamètre au moins, partiellement surmontée d'une cheminée tronconique dont le diamètre supérieur atteignait encore 0,40 m[777]. Les foyers d'affinage ou de forgeage prennent l'aspect d'une simple

[775] DEMANET & VILVORDER, 2016, p. 56.
[776] **A1** = BRULET & DEMANET, 1993, p. 75 (Secteur F, **8**) ; **A2** = *Idem*, p. 78-80 (Secteur F, **20-26**) ; **A3** = DEMANET, 2015, p. 107 (Secteur J4, **171**) ; **A4** = *Idem*, p. 57 (Secteur J2, **37**).
[777] BRULET & DEMANET, 1993, p. 78-80 (Secteur F, **24**).

fosse ovale de 0,70 à 1 m de large, sur 1 m, voire plus, de long. Ces fosses sont sans doute pourvues d'un muret servant de support à un soufflet. D'ailleurs, l'un des foyers de l'atelier 2 (**50-083**) contenait encore le fragment d'une tuyère dans son remblai d'abandon[778], tout comme celui de l'atelier 4 (**50-085**) auquel se mêlaient de nombreux déchets (culots de forge et scories). Les ateliers 1 (**50-082**) à 3 (**50-083**) sont contemporains des fonds de cabane et sont ainsi datés entre le premier quart du I^er^ siècle après J.-C. et le début de la période flavienne. Le dernier atelier (**50-085**) est plus tardif. Il est mis en place à la fin du I^er^ siècle et est installé dans la pièce avant de la maison en bois 17 (**50-042**)[779].

Le **travail des alliages cuivreux** (ou du bronze) est reconnu grâce à la présence de deux ateliers, identifiés à des fonderies (A5 = **50-086**, A6 = **50-087**[780]), et d'un dépôt de bronziers (ZA1 = **50-088**[781]). Tous ces lieux sont appréhendés le long de la chaussée Bavay-Tongres (Fig. 138).

Le **fonderie 1** (**50-086**) se décline en une vaste fosse circulaire (3,50 m x 4 m) creusée dans le sol à une profondeur de 1,20 m. Elle devait être à l'origine couverte et fermée. Au sein de cette aire de travail, sont placés des petits foyers circulaires de 0,20 m de diamètre, contenant encore des scories et de nombreux déchets ou coulées de bronze ainsi qu'un fragment de creuset. Cet atelier est daté entre le premier quart du I^er^ siècle après J.-C. et le début de la dynastie Flavienne[782].

La **fonderie 2** (**50-087**) est implantée au sein de l'habitat en pierre 14 (**50-045**), dans la pièce avant de la bâtisse. Elle se compose d'un petit foyer circulaire de 0,30 m de diamètre auquel est associée une fosse qui comprenait encore une quinzaine de fragments de creusets. Ce lieu de travail est daté entre les II^e^ et III^e^ siècles après J.-C.[783]

Le **dépôt de bronziers** (**50-088**) a été découvert dans la maison 13 voisine (**50-044**). Il s'agit d'une fosse creusée dans l'angle d'une des pièces internes de l'édifice et mesurant 1 m de diamètre. Elle contenait divers objets dont une cinquantaine en bronze destinés à la refonte (pièces d'ameublement, d'équipement de char ou d'harnachement de cheval) et des scories, des chutes de fonderie et divers déchets. Ce dépôt remonte lui aussi entre les II^e^ et III^e^ siècles après J.-C.[784]

---

[778] BRULET & DEMANET, 1993, p. 80 (Secteur F, **21**).
[779] VILVORDER, WEINKAUF & PIGIERE, 2014, p. 218-219.
[780] **A5** = DEMANET, 2015, p. 50-52 (Secteur J2, **26**) ; **A6** = *Idem*, p. 96 (Secteur J3, **142**).
[781] DEMANET, 2015, p. 92 (Secteur J3, **132**).
[782] VILVORDER, WEINKAUF & PIGIERE, 2014, p. 220.
[783] VILVORDER, WEINKAUF & PIGIERE, 2014, p. 220.
[784] VILVORDER, WEINKAUF & PIGIERE, 2014, p. 220.

Le travail de la **céramique** est attesté sur le site par la présence d'un **atelier de potiers** (A7 = **50-89**[785]), établi le long du diverticule, à 230 m au sud du croisement de celui-ci avec la voie romaine (Fig. 138). Cette officine comporte cinq fours, dont un est éloigné des quatre autres d'une vingtaine de mètres, ainsi qu'une aire de séchage et quelques fosses dépotoirs. Les fours sont à deux volumes et sont constitués d'une chambre de chauffe, creusée dans le sol et séparée du laboratoire par une sole perforée qui devait être surmontée d'une coupole. La sole des fours est de forme circulaire (fours 1 et 2) ou para-circulaire (fours 4 et 5), dans tous les cas de dimensions importantes (four 1 : 2 m diam. ; four 2 : 2,40 m ; four 4 : 1,20 x 1,80 m ; four 5 : 2,20 x 1,70[786]). L'aire de travail de cet atelier est délimitée par un long muret et se compose de réserves d'argile. La fonction de cette zone demeure indéterminée. Elle peut soit correspondre à un bassin de foulage soit à une aire de tournage ou de séchage. De même, les fosses dépotoirs observées dans les environs immédiats ont très bien pu servir de structures de stockage de l'argile dans un premier temps[787]. Un changement d'affectation de fonction se manifeste également pour le four 1, reconverti par la suite en dépotoir pour le four 2[788]. La production issue de cet atelier couvre toute la gamme des besoins domestiques, allant de la vaisselle fine de table à la céramique commune à vocation culinaire, en passant par la fabrication de céramiques de préparation et de stockage d'aliments. Elle est typique de la fin du II^{e} et du début du III^{e} siècle après J.-C., mais l'atelier a dû néanmoins continuer ses activités dans le courant de ce dernier siècle[789].

Le **travail du verre** n'est reconnu que par des indices indirects découverts de part et d'autre de la chaussée Bavay-Tongres (ZA2 = **50-090** à ZA4 = **50-092**[790]), ainsi que dans le remplissage de la cave isolée 6 (**50-093**[791]), établie le long du diverticule (Fig. 138). Les indices en question concernent essentiellement des creusets ou fragments de creusets, destinés à la fusion du verre, d'une plaque à intailles en plomb et de déchets de production. Les creusets relèvent d'une forme originale, c'est-à-dire ouverte, à bords droits légèrement épaissis et à fond plat[792], qui traduit une fabrication spécifique pour cet artisanat. Ce fait est assez exceptionnel, sachant que les artisans préfèrent réutiliser des anciennes céramiques pour ce genre de travail[793].

[785] VILVORDER, 2002c, p. 87-91.
[786] Fours 1 et 2 : BRULET, 1964, p. 72 ; Four 4 : VILVORDER, 2002c, p. 89 ; Four 5 : BRULET, 1967, p. 89.
[787] VILVORDER, 2002c, p. 88.
[788] BRULET, 1964, p. 72.
[789] VILVORDER, 2002c, p. 90 ; VILVORDER, WEINKAUF & PIGIERE, 2014, p. 221.
[790] BRULET, 1993, p. 123-124 (Secteur F, **162**) ; BRULET & DEMANET, 1997, p. 21-23 (Secteur G, **27a**), p. 33 (**37**), p. 35 (**40a**) et p. 71-76 (**135**).
[791] CLAES *et al.*, 1974-1978, p. 43.
[792] VILVORDER, 1997, p. 150.
[793] VAN GEESBERGEN, 1999, p. 112.

La découverte d'une plaque à intailles en plomb est le deuxième indice indirect attestant ici d'un travail de verroterie sur le site[794]. De forme trapézoïdale de 4,75 cm de hauteur, 7,20 cm de largeur pour une épaisseur de 0,75 cm, elle présente des contours irréguliers et on y observe neuf empreintes positives sur une face et cinq autres sur l'autre côté, représentant deux personnages et une lettre. Cet objet n'était pas destiné à être utilisé comme moule à intailles en pâte de verre mais comme plutôt comme plaque d'essai, assurant à l'artisan verrier la bonne impression du produit[795]. Enfin, les déchets de fabrication sont nombreux et se déclinent en masses de verre de différentes formes[796] : des pastilles de verre de différentes couleurs, composées d'une face convexe et brillante et d'une face plane[797], des lamelles ou tiges[798], pouvant parfois être torsadés deux par deux[799], des gouttes et des coulures[800]. La répartition de tous ces indices indirects dans des remblais datant de l'abandon du site suggère que l'artisanat du verre y est pratiqué au cours du III^e^ siècle après J.-C.[801]

Les artisanats liés à la transformation des matières animales – Le travail du cuir, de la viande, de la corne et de l'os sont les principales activités reconnues. Les deux premières sont bien attestées par la présence de structures fixes, tandis que les deux autres ne sont appréhendées que par des indices indirects.

Le **travail du cuir** se décline en deux ateliers identifiés comme étant des tanneries, implantées de part et d'autre du ruisseau Monplaisir, au sud-ouest du site (A8 = **50-094** et A9 = **50-095**[802]) (Fig. 138).

Le **tannerie 1** (**50-094**), située à l'est du ruisseau, est la mieux conservée. Elle est établie à l'arrière de la maison en pierre 4 (**50-055**) et se compose d'une série de cuves, d'un système de captage d'eau de source, puis d'évacuation des eaux usées vers le cours d'eau par un égout en pierre et des canalisations en bois. Les cinq cuves sont de différentes dimensions et de formes variées (circulaires, rectangulaires ou carrées) et sont réalisées en pierre ou creusées dans un demi-tronc de chêne voire taillées dans le sol[803]. Des zones de travail sont également aménagées comme l'attestent un empierrement de moellons calcaires et de grès carbonifères, des traces de

[794] DE PUYDT & CLAES, 1982-1985.
[795] VILVORDER & SAS, 2002, p. 79.
[796] Sur la typologie voir : VAN GEESBERGEN, 1999, p. 114.
[797] Pastilles de verre souvent interprétées comme des « jetons » : GUSTIN, 1987, p. 85 (**21**) ; MOULIN, 1993, p. 171 (**37**-**38**) ; VILVORDER, 2001, p. 110 (**49**) ; VILVORDER, 2008, p. 200 (**70**-**72**).
[798] MOULIN, 1993, p. 170 (**26**).
[799] MOULIN, 1993, p. 170 (**20**) ; VILVORDER, 2008, p. 197 (**46**).
[800] VILVORDER, 1997, p. 150.
[801] VILVORDER & SAS, 2002, p. 78.
[802] **A8** = BRULET, DEWERT & VILVORDER, 2001, p. 18-49 ; **A9** = *Idem*, 2001, p. 13-17.
[803] BRULET, DEWERT & VILVORDER, 2001, p. 27 (Secteur I1, **7**), p. 28 (**8**), p. 28 (**16**), p. 32 (**17**), p. 40 (**33**).

sols en terre battue et un alignement de pieux de grandes dimensions qui devaient supporter à l'origine un plancher recouvrant l'avaloir[804]. Tout le processus du tannage, depuis le nettoyage des peaux jusqu'au traitement du derme, devait être réalisé au sein de ce complexe artisanal. Ce dernier a été utilisé durant les trois premiers quarts du II^e^ siècle après J.-C., dans une fourchette comprise plus précisément entre environ 80/90 et 165/175, à la suite de quoi le lieu est abandonné[805].

La **tannerie 2** (**50-095**) se situe de l'autre côté du ruisseau. Il n'en subsiste qu'une cuve circulaire d'environ 3,60 m, implantée dans une fosse et réalisée en clayonnage. Cette zone artisanale doit certainement avoir été en activité en même temps que la tannerie qui lui fait face, mais la cessation de ses activités semble être plus précoce comme le montre la céramique retrouvée dans son niveau d'abandon remontant aux années 130/150[806].

Les deux tanneries ont par ailleurs livré, au sein de leurs structures ou dans leurs alentours, de nombreuses découpes de cuir, des chutes de fabrication de chaussures ou de ceinture pour la plupart, qui attestent ainsi de la présence d'une activité de cordonnerie parallèle du traitement du cuir[807].

Le **travail de la viande** est attesté par la présence d'un atelier de fumage de viande bovine (A10 = **50-096**[808]) établi au centre de la bourgade et de traces indirectes du travail de boucherie/charcuterie (**50-097**[809]) retrouvés près de la rive est du ruisseau Monplaisir (Fig. 138).

L'**atelier de fumage** (**50-096**) est matérialisé par la présence d'un foyer (0,50/0,70 m x 2,70 m) et de son aire de travail, auxquels sont associés plusieurs assemblages fauniques attestant de cette activité. Cet atelier est établi à l'arrière de la maison en bois 25 (**50-050**), dont il est d'ailleurs contemporain, soit daté de l'époque flavienne, et est directement accessible par la desserte qui longe le côté oriental de la bâtisse.

Concernant les indices indirects liés à l'activité de **boucherie/charcuterie** (**50-097**), ils ont été mis en évidence grâce à l'archéozoologie. Retrouvés dans le comblement d'un des puits désaffectés de la première tannerie (**50-094**), ces restes se déclinent en déchets osseux, tels des crânes de bœufs, qui présentant encore des traces de découpe, témoignant par ce fait la récupération de la langue, du cerveau, du museau et des joues ainsi que des os longs fragmentés afin d'en en extraire la moelle. Le puits contenait également une grande quantité d'omoplates

[804] PIGIÈRE & VILVORDER, 2002, p. 80-81.
[805] VILVORDER & PIGIERE, 2002, p. 84.
[806] BRULET, DEWERT & VILVORDER, 2001, p. 15-16.
[807] BRULET, DEWERT & VILVORDER, 2001, p. 16.
[808] DEMANET, 2015, p. 121-123 (Secteur J4, **232/233**).
[809] BRULET, DEWERT & VILVORDER, 2008, p. 24-26 (Secteur I4, **63**).

pourvues de perforations, indices de l'accrochage de l'épaule à un crochet en vue de la fumer. Cet artisanat se développe dans la seconde moitié du III^e^ siècle après J.-C.[810]

Le **travail de la corne** est également attesté de manière indirecte par l'archéozoologie, à partir de déchets retrouvés dans une fosse localisée au nord de la voie antique (**50-098**[811]) (Fig. 138). Cette fosse est, plus précisément, placée dans la pièce avant de l'habitat en bois 7 (**50-032**) dont elle est contemporaine, soit datée de la période flavienne. Les indices se déclinent en trente-cinq cornillons de bovidés, attestant très probables du travail d'un artisan tabletier.

Le **travail de l'os** est déterminé par le même examen de restes fauniques, découverts au sein de la première tannerie (**50-094**) dans deux dépotoirs (**50-099** et **50-100**[812]) (Fig. 138). Ces derniers contenaient tous deux beaucoup de petits ossements très fragmentés et cette fragmentation élevée indique très certainement une production de colle (*glutinaria*), qui fait suite à l'extraction du collagène. Les indices chronologiques fournis par le mobilier céramique tendent à dater ces contextes de la même période que celle correspondant à l'activité de la tannerie, soit entre 80 et 175.

L'artisanat des matières végétales – Les recherches ont livré deux sites de production liés à la transformation des matières végétales. Le premier est une meunerie établie dans les environs immédiats du ruisseau Monplaisir (A11 = **50-101**[813]), le second est une boulangerie qui se situe au cœur de la bourgade, en bordure sud de la chaussée Bavay-Tongres (A12 = **50-102**[814]) (Fig. 138).

La **meunerie** (**50-101**) se présente sous la forme d'un bâtiment construit en matériaux durs, légèrement trapézoïdal, mesurant 29,40 m de long pour une largeur maximale de 14 m. La bâtisse est établie sur toute sa longueur, en bordure de la rue interne 2 (**50-010/50-011**), et précédée probablement d'un portique large de 3 m. Elle est subdivisée en deux pièces dont la plus petite (7 m x 9,40 m) doit être flanquée d'un espace bâti comme le montre le départ de fondations dans le prolongement du mur de séparation des deux pièces *extra muros*. Le plus grand espace (9,40 m x 19,50 m) renferme les structures artisanales. Dans l'angle nord-ouest de la pièce, subsiste un lit de pierres sans liant de quatre canaux rayonnants de 0,25 m, s'apparentant à une structure de séchage. À l'opposé, est creusée une fosse ovale en forme de cuvette (1, 40 m x 1,70 m), au bord de laquelle ont été découverts plusieurs éléments en fer

[810] VILVORDER, WEINKAUF & PIGIERE, 2014, p. 224.
[811] BRULET & DEMANET, 1997, p. 63 (Secteur G3, **95**).
[812] BRULET, DEWERT & VILVORDER, 2008, p. 24 (Secteur I4, **62**) et p. 39 (Secteur I5, **89**).
[813] DEMANET & VILVORDER, 2013.
[814] DEMANET *et al.*, 2014, p. 110.

appartenant à une meule rotative (cône de dosage, anille en double queue d'aronde, axe de meule et crapaudine).

De la **boulangerie** (**50-102**), il ne reste qu'un four à pain, retrouvé dans la pièce avant de la maison en pierre 20 (**50-071**). La structure de chauffe présente une surface interne d'1m², réalisée en *tegulae* entières et soigneusement jointes. Elle est couverte à l'origine par un dôme, dont les vestiges effondrés de tuiles et d'argile cuite recouvraient la sole.

Ces lieux de production sont tous deux datés entre le II^e^ et la seconde moitié du III^e^ siècle[815].

5.1.8. Les vestiges liés à la fonction de services (SERV)

C'est au nord de la chaussée Bavay-Tongres, peu après l'embranchement de cette dernière avec la rue interne 2 (**50-010/50-011**), qu'a été mise au jour une bâtisse correspondant à une ancienne **auberge**. Cette dernière compte deux phases d'aménagement, l'une en bois (**50-103**[816]), l'autre sur fondations en pierre (**50-104**[817]) (Fig. 138). Durant la phase en bois (**50-103**), l'auberge se présente sous la forme d'une bâtisse rectangulaire sur poteaux de 14 m de large pour 25 m de long. Elle est subdivisée en trois voire quatre travées sur toute sa longueur, assurant ainsi le soutien d'un toit. Elle est également munie d'une paroi interne et d'une galerie couverte en façade. L'auberge adopte la même configuration que les demeures de l'agglomération en alignant son petit côté vers la voirie. Lors de la phase en pierre (**50-104**), le lieu garde la même fonction, mais l'architecture change. Le nouvel édifice est désormais construit sur des fondations « en dur ». Malgré un mauvais état de conservation des vestiges aux abords de la voie, l'hypothèse de l'existence de deux pièces ouvrant sur la chaussée et construites de part et d'autre d'un couloir donnant accès au corps de logis proprement dit peut tout à fait être envisagée[818]. L'auberge, dans ces deux phases d'aménagement, répond à la même chronologie que les habitats en bois, soit la période flavienne, et sur fondations en pierre ou début du II^e^ au milieu du III^e^ siècle après J.-C.[819]

Des **latrines** (**50-105**[820]) publiques peuvent également être associées à la fonction de services. Elles sont édifiées sur la parcelle voisine de l'auberge au cours sa deuxième phase d'aménagement (**50-104**) (Fig. 138). Les latrines sont abritées dans un bâtiment rectangulaire de 6,50 m de large sur 9 m de long, soit plus de 40 m², qui pouvait ainsi accueillir 20 à 30

[815] DEMANET & VILVORDER, 2016, p. 56-57.
[816] BRULET & DEMANET, 1997, p. 43-45 (Secteur G2, **46**).
[817] BRULET & DEMANET, 1997, p. 50-54 (Secteur G2, **74/75/77/78**).
[818] COQUELET & VILVORDER, 2002, p. 66.
[819] DEMANET & VILVORDER, 2016, p. 54 et 56.
[820] BRULET & DEMANET, 1997, p. 21-30 (Secteur G1, **27**).

personnes au moins. L'édifice est construit sur des fondations en pierres calcaires, mais les matériaux employés pour l'élévation ne peuvent être identifiés. Par ailleurs, ces murs devaient être percés de quelques fenêtres vitrées et soutenir un toit de tuiles. On note également la présence d'un égout aménagé au bas des murs, surplombé à l'origine par des banquettes en bois et percées d'orifices régulièrement espacés. Cet égout devait déboucher sur le ruisseau Monplaisir et récupérer en même temps les eaux usagées des thermes voisins (**50-106**) afin d'assurer l'entretien des latrines[821]. L'édifice a dû être érigé dès la fin du II^e^ voir le début du III^e^ après J.-C. et être en activité jusqu'au milieu de ce siècle au moins[822].

5.1.9. Les vestiges liés à la fonction de loisirs (LOIS)

Les vestiges liés à la fonction de loisirs se résument à un **ensemble balnéaire** (**50-106**[823]), exhumé dans le secteur occidental du site, à peu de distance du ruisseau Monplaisir. Il y est établi en bordure nord de la chaussée et est contigu à l'auberge érigée sur fondations en pierre (**50-104**) (Fig. 138). Le complexe s'étend sur une superficie d'au moins 400 m², mais est très mal conservé. Il comprend un *caldarium*, au sud-ouest, puis successivement un *tepidarium*, au centre, un *frigidarium* et sa piscine, au nord-est. Cette piscine est la structure la mieux conservée de l'édifice. Elle atteint 25 m² et son dallage est fait de plaques de schiste soigneusement assemblés, reposant sur un lit de béton rose. Une banquette court, en outre, le long des murs. Enfin, une cour intérieure devait séparer les thermes des latrines, établies à 25 m plus au nord. Deux étapes d'aménagement du complexe balnéaire ont été repérées, notamment au niveau de la piscine, mais aucune datation ne peut formellement être formulée. Mis en activité à partir du début du II^e^ siècle après J.-C., la transformation des structures initiales pourrait être réalisée dès la fin de ce siècle ou même au début du siècle suivant. Dans tous les cas, les thermes subsistent jusqu'à la fin de l'occupation[824].

5.1.10. Les vestiges liés à la fonction funéraire (FUN)

Si l'occupation de Liberchies est bien appréhendée, il n'en est pas de même pour sa ou ses nécropoles associées, non encore fouillées. À proximité du carrefour formé par les actuels chemins du *Vicus* et des Potiers, a toutefois été découvert un petit **caveau funéraire** réalisé en pierres bleues, vestige d'une probable tombe à incinération (**50-107**[825]) (Fig. 138). De forme carrée (1,20 m de côtés), la tombe maçonnée est posée directement sur l'argile en place. Une

[821] BRULET, 2002a, p. 68-69.
[822] BRULET, 2002a, p. 68 ; DEMANET & VILVORDER, 2016, p. 56.
[823] BRULET & DEMANET, 1997, p. 14-21.
[824] BRULET, 2002a, p. 67-68 ; DEMANET & VILVORDER, 2016, p. 56.
[825] BAILLEUX & GRAFF, 1992, p. 40.

tasse en sigillée de type Drag. 27, ainsi qu'un pot et un couvercle résument le mobilier funéraire et permettent de dater la structure de la fin du I^{er} siècle ou du premier quart du II^{e} après J.-C.

5.1.11. Tableau récapitulatif des données

N°	Description	Id1	Fonction	Id2	Interprétation	Id3	Parc. cadast.	X	Y	Niv Loca	Chrono1	Chrono 2	M.S. (valeur)
001	Route empierrée	1	COMMU	1	Bavay-Cologne	1	170r	155434	133014	1	< -20/-10	< 1	■
002	Route empierrée	1	COMMU	1	Bavay-Cologne	1	170r	155459	133023	1	< -20/-10	< 1	■
003	Route empierrée	1	COMMU	1	Bavay-Cologne	1	170r	155507	133039	1	< -20/-10	< 1	■
004	Route empierrée	1	COMMU	1	Bavay-Cologne	1	170c	155529	133044	1	< -20/-10	< 1	■
005	Route empierrée	1	COMMU	1	Bavay-Cologne	1	171l	155609	133078	1	< -20/-10	< 1	■
006	Route empierrée	1	COMMU	1	Diverticule	1	177a	155799	133020	1	< Ia	< 1	■
007	Route empierrée	1	COMMU	1	Diverticule	1	147b	155722	132688	1	< Ia	< 1	■
008	Chemin empierré	1	COMMU	1	Rue interne 1	1	129t	155732	133139	1	< 69/70	< 3	■
009	Chemin empierré	1	COMMU	1	Rue interne 1	1	129r	155597	133237	1	< 69/70	< 3	■
010	Chemin empierré	1	COMMU	1	Rue interne 2	1	170s	155511	132915	1	< 100	< 4	■
011	Chemin empierré	1	COMMU	1	Rue interne 2	1	170s	155499	132941	1	< 100	< 4	■
012	Chemin empierré	1	COMMU	1	Rue interne 3	1	171l	155699	132915	1	< 100	< 4	■
013	Chemin empierré	1	COMMU	1	Rue interne 4	1	170g	155587	132853	1	< 100	< 4	■
014	Desserte de maison en terre	1	COMMU	1	*Ambitus* 1	1	129v	155485	133045	1	< 69/70	< 3	■
015	Desserte de maison en terre	1	COMMU	1	*Ambitus* 2	1	129v	155498	133050	1	< 69/70	< 3	■
016	Desserte de maison en terre	1	COMMU	1	*Ambitus* 3	1	129v	155511	133056	1	< 69/70	< 3	■
017	Desserte de maison empierrée	1	COMMU	1	*Ambitus* 4	1	171l	155642	133072	1	< 69/70	< 3	■
018	Desserte de maison empierrée	1	COMMU	1	*Ambitus* 5	1	170c	155577	133062	1	< 69/70	< 3	■
019	Desserte de maison en terre Desserte de maison en terre	1	COMMU	1	*Ambitus* 6	1	170c	155541	133049	1	< 69/70	< 3	■
020	Desserte de maison en terre	1	COMMU	1	*Ambitus* 7	1	170c	155532	133047	1	< 69/70	< 3	■
021	Desserte de maison en terre	1	COMMU	1	*Ambitus* 8	1	170r	155511	133037	1	69/70-Id	3	■
022	Desserte de maison empierrée	1	COMMU	1	*Ambitus* 9	1	169f	155405	132978	1	< 100	< 4	■
023	*Fanum* et péribole	1	REL	1	Sanctuaire	1	121b	155478	133506	1	IIa-IIIB	4-5	■
024	Édifice carré	1	REL	1	Sanctuaire	1	121b2	155446	133425	1	IIa-IIIB	4-5	■
025	Fortification en bois et en terre	1	MIL	1	*Burgus*	1	/	155698	133125	1	IIIc-IIId	5-5+	■
026	Fond de cabane	1	RESID	1	Habitat bois 1	1	129v	155473	133073	1	14-68	1-2	■
027	Fond de cabane	1	RESID	1	Habitat bois 2	1	129v	155475	133065	1	14-68	1-2	■
028	Fond de cabane	1	RESID	1	Habitat bois 3	1	170r	155476	133019	1	14-68	1-2	■
029	Fond de cabane	1	RESID	1	Habitat bois 4	1	170c	155519	133036	1	14-68	1-2	■
030	Fond de cabane	1	RESID	1	Habitat bois 5	1	170c	155554	133052	1	14-68	1-2	■
031	Fond de cabane	1	RESID	1	Habitat bois 6	1	170c	155586	133057	1	14-68	1-2	■
032	Bâtisse sur poteaux	1	RESID	1	Habitat bois 7	1	129v	155494	133052	1	69/70-100	3	■
033	Bâtisse sur poteaux	1	RESID	1	Habitat bois 8	1	129v	155509	133062	1	69/70-100	3	■
034	Bâtisse sur poteaux	1	RESID	1	Habitat bois 9	1	129v	155526	133067	1	69/70-100	3	■
035	Bâtisse sur poteaux	1	RESID	1	Habitat bois 10	1	129t	155658	133125	1	69/70-100	3	■
036	Bâtisse sur poteaux	1	RESID	1	Habitat bois 11	1	170r	155461	133017	1	69/70-100	3	■
037	Bâtisse sur poteaux	1	RESID	1	Habitat bois 12	1	170r	155502	133031	1	69/70-100	3	■
038	Bâtisse sur poteaux	1	RESID	1	Habitat bois 13	1	170r	155511	133035	1	69/70-100	3	■
039	Bâtisse sur poteaux	1	RESID	1	Habitat bois 14	1	170c	155519	133036	1	69/70-100	3	■
040	Bâtisse sur poteaux	1	RESID	1	Habitat bois 15	1	170c	155533	133045	1	69/70-100	3	■

041	Bâtisse sur poteaux	1	RESID	1	Habitat bois 16	1	170c	155538	133046	1	69/70-100	3	
042	Bâtisse sur poteaux	1	RESID	1	Habitat bois 17	1	170c	155554	133052	1	69/70-100	3	
043	Bâtisse sur poteaux	1	RESID	1	Habitat bois 18	1	170c	155557	133052	1	69/70-100	3	
044	Bâtisse sur poteaux	1	RESID	1	Habitat bois 19	1	170c	155573	133060	1	69/70-100	3	
045	Bâtisse sur poteaux	1	RESID	1	Habitat bois 20	1	170c	155586	133057	1	69/70-100	3	
046	Bâtisse sur poteaux	1	RESID	1	Habitat bois 21	1	170c	155594	133059	1	69/70-100	3	
047	Bâtisse sur poteaux	1	RESID	1	Habitat bois 22	1	170c	155592	133068	1	69/70-100	3	
048	Bâtisse sur poteaux	1	RESID	1	Habitat bois 23	1	170c	155595	133071	1	69/70-100	3	
049	Bâtisse sur poteaux	1	RESID	1	Habitat bois 24	1	171l	155604	133066	1	69/70-100	3	
050	Bâtisse sur poteaux	1	RESID	1	Habitat bois 25	1	171l	155609	133075	1	69/70-100	3	
051	Bâtisse sur poteaux	1	RESID	1	Habitat bois 26	1	171l	155623	133075	1	69/70-100	3	
052	Bâtisse sur fondations en pierre	1	RESID	1	Habitat pierre 1 (*Streifenhaus*)	1	129v	155509	133062	1	100-IIIc	4-5	
053	Bâtisse sur fondations en pierre	1	RESID	1	Habitat pierre 2 (*Streifenhaus*)	1	129v	155526	133067	1	100-IIIc	4-5	
054	Bâtisse sur fondations en pierre	1	RESID	1	Habitat pierre 3 (*Streifenhaus*)	1	129e2	155534	133072	1	100-IIIc	4-5	
055	Bâtisse sur fondations en pierre	1	RESID	1	Habitat pierre 4 (*Streifenhaus*)	1	169f	155419	132980	1	100-IIIc	4-5	
056	Bâtisse sur fondations en pierre	1	RESID	1	Habitat pierre 5 (*Streifenhaus*)	1	170r	155461	133017	1	100-IIIc	4-5	
057	Bâtisse sur fondations en pierre	1	RESID	1	Habitat pierre 6 (plan ramassé)	1	170r	155476	133019	1	100-IIIc	4-5	
058	Bâtisse sur fondations en pierre	1	RESID	1	Habitat pierre 7 (*Streifenhaus*)	1	170r	155489	133024	1	100-IIIc	4-5	
059	Bâtisse sur fondations en pierre	1	RESID	1	Habitat pierre 8 (*Streifenhaus*)	1	170c	155519	133036	1	100-IIIc	4-5	
060	Bâtisse sur fondations en pierre	1	RESID	1	Habitat pierre 9 (*Streifenhaus*)	1	170c	155533	133045	1	100-IIIc	4-5	
061	Bâtisse sur fondations en pierre	1	RESID	1	Habitat pierre 10 (*Streifenhaus*)	1	170c	155538	133046	1	100-IIIc	4-5	
062	Bâtisse sur fondations en pierre	1	RESID	1	Habitat pierre 11 (*Streifenhaus*)	1	170c	155554	133052	1	100-IIIc	4-5	
063	Bâtisse sur fondations en pierre	1	RESID	1	Habitat pierre 12 (*Streifenhaus*)	1	170c	155557	133052	1	100-IIIc	4-5	
064	Bâtisse sur fondations en pierre	1	RESID	1	Habitat pierre 13 (*Streifenhaus*)	1	170c	155573	133060	1	100-IIIc	4-5	
065	Bâtisse sur fondations en pierre	1	RESID	1	Habitat pierre 14 (*Streifenhaus*)	1	170c	155586	133057	1	100-IIIc	4-5	
066	Bâtisse sur fondations en pierre	1	RESID	1	Habitat pierre 15 (*Streifenhaus*)	1	170c	155594	133059	1	100-IIIc	4-5	
067	Bâtisse sur fondations en pierre	1	RESID	1	Habitat pierre 16 (*Streifenhaus*)	1	170c	155592	133068	1	100-IIIc	4-5	
068	Bâtisse sur fondations en pierre	1	RESID	1	Habitat pierre 17 (*Streifenhaus*)	1	170c	155595	133071	1	100-IIIc	4-5	
069	Bâtisse sur fondations en pierre	1	RESID	1	Habitat pierre 18 (*Streifenhaus*)	1	171l	155604	133066	1	100-IIIc	4-5	
070	Bâtisse sur fondations en pierre	1	RESID	1	Habitat pierre 19 (*Streifenhaus*)	1	171l	155609	133075	1	100-IIIc	4-5	
071	Bâtisse sur fondations en pierre	1	RESID	1	Habitat pierre 20 (*Streifenhaus*)	1	171l	155623	133075	1	100-IIIc	4-5	
072	Bâtisse sur fondations en pierre	1	RESID	1	Habitat pierre 21 (*Streifenhaus*)	1	170p	155481	132948	1	100-IIIc	4-5	
073	Bâtisse sur fondations en pierre	1	RESID	1	Habitat pierre 22 (*Streifenhaus*)	1	147b	155718	132689	1	100-IIIc	4-5	
074	Bâtisse sur fondations en pierre	1	RESID	1	Habitat pierre 23 (*Streifenhaus*)	1	129e2	155513	133121	1	100-IIc	4	
075	Hypocauste	1	RESID	1	Habitat pierre 24	1	129r	155590	133103	1	100-IIIc	4-5	
076	Cellier maçonné	1	RESID	1	Cave isolée 1	1	129v	155494	133052	1	100-IIIc	4-5	
077	Cellier maçonné	1	RESID	1	Cave isolée 2	1	129r	155628	133101	1	100-IIIc	4-5	

078	Cellier maçonné	1	RESID	1	Cave isolée 3	1	129r	155624	133114	1	100-IIIc	4-5	
079	Cellier maçonné	1	RESID	1	Cave isolée 4	1	129r	155654	133115	1	100-IIIc	4-5	
080	Cellier maçonné	1	RESID	1	Cave isolée 5	1	171p	155719	133118	1	100-IIIc	4-5	
081	Cellier maçonné	1	RESID	1	Cave isolée 6	1	177a	155811	133009	1	100-IIIc	4-5	
082	Bas-fourneau	1	ART	1	Atelier 1 de métallurgistes (fer : réduction)	1	170r	155485	133020	1	14-68	1-2	
083	5 foyers et un bas-fourneau	1	ART	1	Atelier 2 de métallurgistes (fer : réduction, affinage/forge)	1	170r	155489	133024	1	14-68	1-2	
084	Foyer	1	ART	1	Atelier 3 de forgerons	1	170c	155598	133064	1	14-68	1-2	
085	Foyer	1	ART	1	Atelier 4 de forgerons	1	170c	155554	133052	1	69/70-100	3	
086	Foyers	1	ART	1	Atelier 5 de bronziers (fonderie)	1	170c	155561	133053	1	14-68	1-2	
087	Foyer	1	ART	1	Atelier 6 de bronziers (fonderie)	1	170c	155586	133057	1	100-IIIc	4-5	
088	Fosse (objets à recycler et déchets)	2	ART	1	Dépôt de bronziers	1	170c	155573	133060	1	100-IIIc	4-5	
089	5 fours	1	ART	1	Atelier 7 de potiers	1	171n	155803	132933	1	IId-IIIc	5	
090	Creusets et déchets	2	ART	1	Travail du verre	1	129v	155460	133079	1	III	5	
091	Creusets et déchets	2	ART	1	Travail du verre	1	129v	155494	133052	1	III	5	
092	Creusets et déchets	2	ART	1	Travail du verre	1	170c	155519	133036	1	III	5	
093	Creusets et déchets	2	ART	1	Travail du verre	1	177a	155811	133009	1	III	5	
094	5 cuves et zones de travail	1	ART	1	Tannerie 8 avec activité de cordonnerie et d'ostéocolle	1	169e	155433	132944	1	80-175	3-4	
095	Cuve	1	ART	1	Tannerie 9 avec activité de cordonnerie	1	168a	155349	132930	1	Av. 130/150	[3]-4	
096	Foyer, aire de travail et déchets	1	ART	1	Atelier 10 de fumage de viande bovine	1	171l	155626	133057	1	69-100	3	
097	Crânes de boeufs avec traces de découpes et omoplates percées	2	ART	1	Travail de la viande (boucherie/ charcuterie)	1	169e	155437	132920	1	IIIB	5	
098	Cornillons de bovidés	2	ART	1	Travail de la corne (tabletterie)	2	129v	155494	133052	1	69/70-100	3	
099	Os à fort taux de fragmentation	2	ART	1	Travail de la colle animale (*glutinaria*)	2	169e	155426	132956	1	80-175	3-4	
100	Os à fort taux de fragmentation	2	ART	1	Travail de la colle animale (*glutinaria*)	2	169e	155461	132934	1	80-175	3-4	
101	Bâtisse sur fondations en pierre	1	ART	1	Meunerie 11	1	170e	155586	132974	1	100-IIIc	4-5	
102	Four	1	ART	1	Boulangerie 12	1	171l	155623	133075	1	100-IIIc	4-5	
103	Bâtiment sur poteaux	1	SERV	1	Auberge	1	129v	155475	133065	1	69/70-100	3	
104	Bâtiment sur fondations en pierre	1	SERV	1	Auberge	1	129v	155475	133065	1	100-IIIc	4-5	
105	Bâtiment sur fondations en dur avec rigole interne	1	SERV	1	Latrines publiques	1	129v	155457	133087	1	IId/IIIa-IIIc	5	
106	Édifice thermal	1	LOIS	1	Thermes publics	1	129v	155467	133043	1	100-IIIc	4-5	
107	Incinération	2	FUN	1	Tombe isolée	1	129e	155743	133171	1	Id/IIa	3/4	

Légende : < (à partir de) ; av. (avant).

Fig. 138. Répartition des vestiges au sein de la topographie actuelle, pointés dans la couleur correspondant à leur valeur en tant que marqueurs spatiaux : inclusive (vert), exclusive (rouge), neutre (noir) et indéterminée (gris) (fond de carte Google Earth Pro © 2019, image satellite datée du 25/09/2017).

5.1.12. Niveau de fiabilité accordée à l'occupation : **agglomération avérée.**

5.2. Les phases topo-chronologiques

5.2.1. Phase 1 (-20/-15 à 69/70) et phase 2 (69/70-100) (Fig. 139 & Fig. 140)

L'organisation fonctionnelle étant très difficile à distinguer pour les phases 1 et 2, ces dernières ont été traitées ensemble.

Superficie supposée du centre habité – 1,8 ha.

Distance centre habité- zone périphérique - /

Découpage spatial – Toute l'occupation est organisée autour du passage de la Bavay-Tongres à laquelle se greffe, à l'est, un diverticule en terre battue, aménagé après la construction de la chaussée.

Limites des propriétés – /

Topographie des zones fonctionnelles – Les premières traces tangibles d'une occupation civile remonte au règne de Tibère (14-37). Aux quelques habitats reconnus, des fonds de cabane (**50-026** à **50-031**), se mêlent des ateliers dédiés au travail du fer (**50-082**, **50-083** et **50-084**) et à celui des alliages cuivreux (**50-086**). Ils sont érigés au sud de la chaussée et scandent toute l'emprise de l'occupation de ce côté de la route. Concernant l'artisanat du fer, on distingue clairement des regroupements où toute la chaîne opératoire de ce métal est réalisée, c'est-à-dire de la réduction du fer (**50-082**) au forgeage des objets (**50-084**), en passant par l'affinage du fer doux (**50-083**).

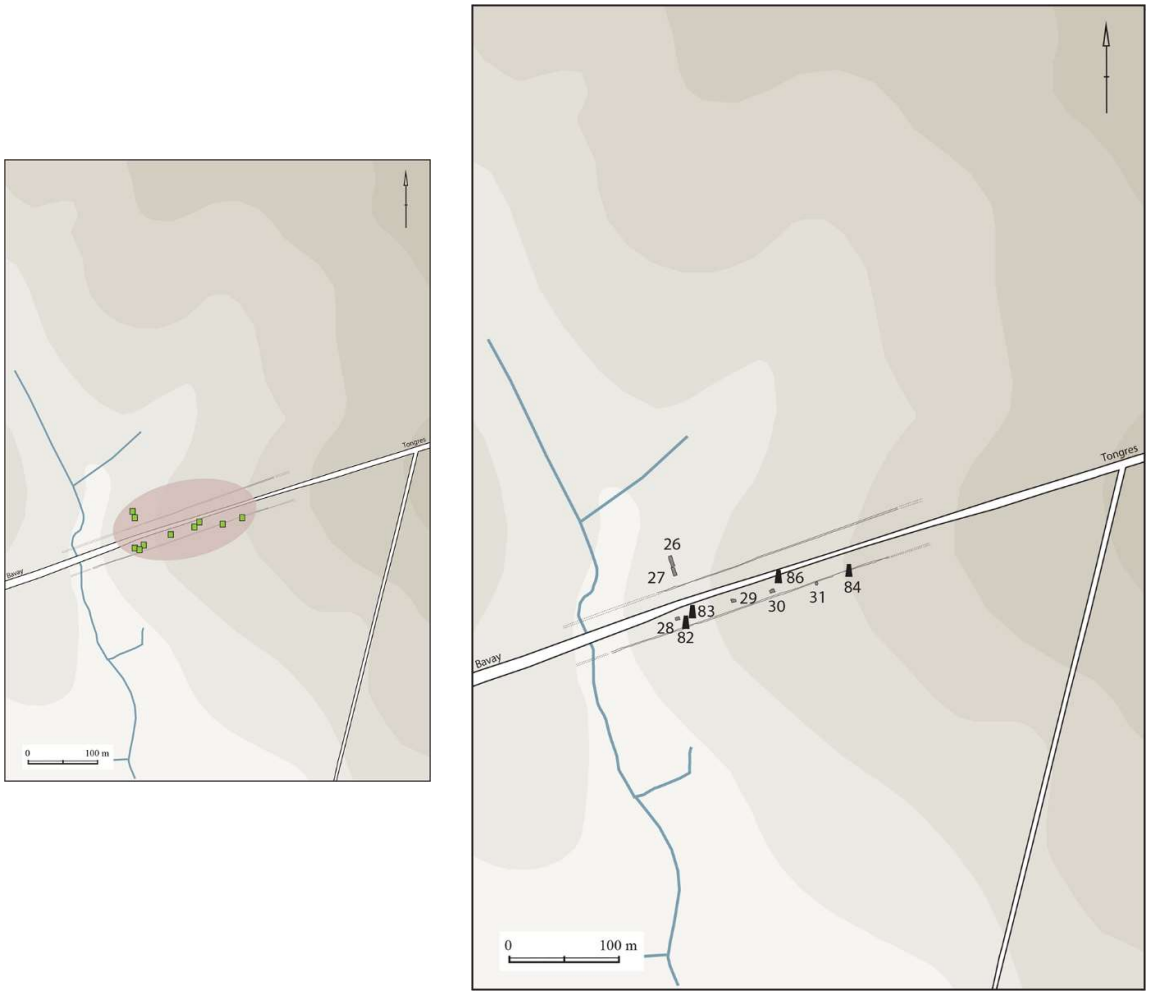

Phase 1 (-20/-15 à 69/70) et phase 2 (69/70-100)
Fig. 139. Répartition des marqueurs spatiaux (vert = inclusifs) et estimation de la superficie habitée (Infographie © UCLouvain-CRAN).
Fig. 140. Restitution du paysage construit en fonction des axes de circulation associés (Infographie © UCLouvain-CRAN).

5.2.2. Phase 3 (69/70-100) (Fig. 141 & Fig. 142)

Superficie supposée du centre habité – 2,6 ha.

Distance centre habité- zone périphérique –

- Secteur périphérique ouest (**50-103**) : à la limite de l'espace habité ;
- Secteur périphérique sud-ouest (**50-036**) : à 35 m ;
- Secteur périphérique est (**50-107**) : à 40 m.

Découpage spatial – À la chaussée Bavay-Tongres, se greffe un nouvel axe routier correspondant à une rue interne dont le rôle est de desservir le secteur périphérique qui se développe au sud-ouest du site, aux abords du ruisseau Monplaisir. C'est également durant cette

période qu'est aménagée une série d'*ambitus*, chargés de procurer un accès à l'arrière des habitats nouvellement construits.

Limites des propriétés – Aux fonds de cabanes, succèdent des habitats en bois et torchis de forme allongée. Leur implantation, bien alignée en bordure de la chaussée avec pignon tourné vers la voirie, indique la présence d'un découpage parcellaire qui témoigne d'une organisation désormais planifiée de l'espace bâti[826]. Ces parcelles relèvent du type « laniéré » dont la largeur, correspondant à celle des bâtisses, peut être estimée entre 6 et 15 m. Ces propriétés sont parfois séparées entre elles par un *ambitus*, entraînant la formation d'îlots d'un ou de habitats d'une largeur de 23 m, voire de sept maisons, d'une largeur augmentée à 70 m.

Topographie des zones fonctionnelles – Dès l'époque flavienne, le site prend la physionomie d'un village-rue qui développe et diversifie progressivement ses activités. Les voyageurs venant de Bavay sont ainsi accueillis dès leur entrée dans l'agglomération par une auberge (**50-103**) et peuvent trouver, quelques dizaines de mètres plus loin, une forge (**50-085**) qui continue à assurer les besoins liés au passage de la route. Contrairement à la phase précédente, ce lieu artisanal n'est plus situé à proximité de l'habitat, mais intégré au sein même de la maison en bois 17 (**50-042**), dans la pièce avant donnant sur la voirie. La population offre également d'autres services, notamment ceux liés à la transformation des matières animales. Un atelier de fumage de viande bovine (**50-096**) est ainsi attesté à l'arrière de la maison en bois 25 (**50-050**), tandis qu'une tabletterie devait être installée à l'entrée de l'agglomération, dans les environs immédiats de l'auberge, mais son existence n'est soutenue que par des indices indirects retrouvés dans une fosse (**50-098**), placée à l'entrée de l'habitat en bois 7 (**50-032**). Cette maison pourrait être le lieu de production même, cette activité artisanale ne demandant pas d'infrastructures développées. La zone périphérique qui se situe au sud-ouest du site, en bordure du ruisseau Monplaisir, devient un secteur artisanal important, dédié particulièrement au traitement de la peau animale. Deux tanneries sont ainsi certifiées dont l'une, la plus proche de l'agglomération (**50-094**), est principalement focalisée sur le travail de rivière. Il s'agit de la première phase du processus de transformation de la peau animale qui nécessite l'emploi d'eau courante dans l'élimination de toute une série d'éléments afin de préparer la peau en vue de la pénétration des tannins[827]. De l'autre tannerie, ne subsistent que peu d'infrastructures (**50-095**). Dans les deux cas toutefois, on note la présence d'indices indirects liés au travail de cordonnerie. Au sein de la première tannerie (**50-094**), s'ajoute également la présence soupçonnée d'artisans spécialisés dans l'ostéocolle, suggérée par la découverte de déchets

[826] DEMANET & VILVORDER, 2016, p. 53.
[827] LEGUILLOUX, 2004, p. 22.

osseux spécifiques, retrouvés dans deux dépotoirs de la zone artisanale (**50-099** et **50-100**). Enfin, à l'est du site est creusée une tombe à incinération (**50-107**), seul témoin d'une nécropole établie sans doute plus loin, en amont de la chaussée.

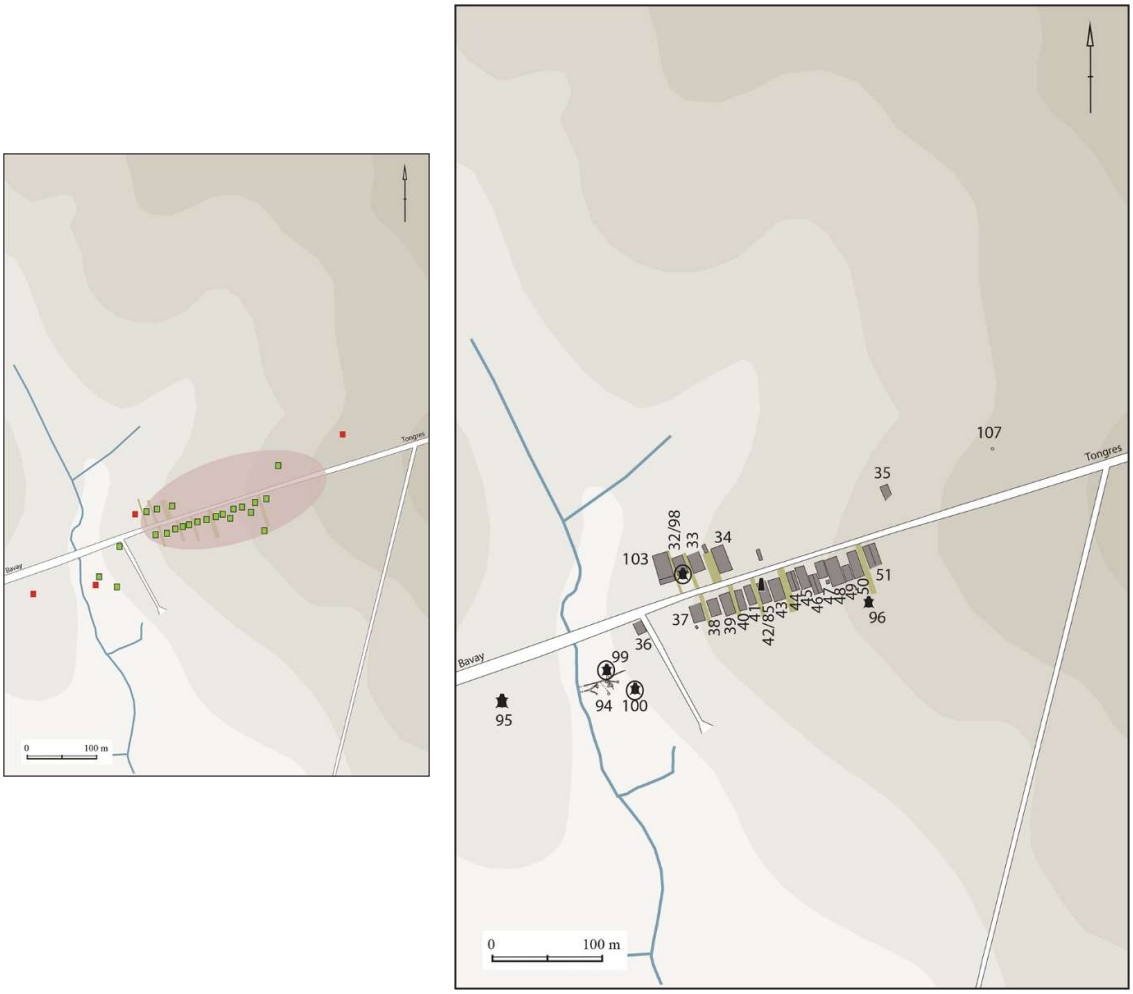

Phase 3 (69/70-100)
Fig. 141. Répartition des marqueurs spatiaux (vert = inclusifs ; rouge = exclusifs) et estimation de la superficie habitée (Infographie © UCLouvain-CRAN).
Fig. 142. Restitution du paysage construit en fonction des axes de circulation associés (Infographie © UCLouvain-CRAN).

5.2.3. Phase 4 (100-172/174) (Fig. 143 & Fig. 144)

Superficie supposée du centre habité – 7,6 ha.

Distance centre habité- zone périphérique) –

- Secteur périphérique sud-ouest (**50-094**) : à la limite de l'espace habité ;
- Secteur périphérique nord (**50-024**) : à 200 m ;
- Secteur périphérique est (**50-107**) : à 25 m ;
- Secteur périphérique sud-est (**50-081**) : à 83 m.

Découpage spatial – La voirie se dote de nouveaux axes internes qui permettent de desservir des zones situées en retrait de la chaussée principale. Les rues internes 2 et 3 sont greffées à la voie romaine et suivent le même trajet oblique que le diverticule. La première mène à la zone périphérique nord, tandis que l'autre donne accès au secteur habité méridional et se connecte à une autre rue qui rejoint à son tour l'axe desservant le secteur périphérique sud-ouest. Une série d'*ambitus* dessert toujours l'arrière des maisons, mais certains d'entre eux sont désormais empierrés. Un nouvel *ambitus* fait son apparition dans la zone périphérique occidentale et permet un accès direct, depuis la chaussée principale, à l'une des tanneries (**50-094**).

Limites des propriétés – Au cœur de l'agglomération, les maisons en bois et torchis sont remplacées par des bâtisses désormais construites sur des fondations en pierre. La plupart de ces nouvelles demeures épousent le périmètre des anciennes, conservant la forme allongée de ces habitats (ou *Streifenhäuser*). Seule la maison en pierre 6 (**50-057**) fait office d'exception en présentant un plan plus ramassé et un aménagement interne plus complexe. Hormis cela, on assiste à une persistance des propriétés initialement établies ainsi que du même découpage par îlots. Une organisation parcellaire similaire semble avoir également régi les terrains désormais bâtis en retrait de la voie (**50-072** et **50-074**) et ceux érigés en périphérie (**50-073**).

Topographie des zones fonctionnelles – Le II^{e} siècle après J.-C. est une période de changements importants au sein du site, tant du point de vue architectural qu'urbanistique, et qui s'accompagnent de l'émergence de nouveaux secteurs fonctionnels. Un vaste sanctuaire (**50-023** et **50-024**) est ainsi érigé au nord du centre habité et est relié à ce dernier par une rue interne. Les abords du diverticule, désormais empierré, sont également aménagés et s'y installe un habitat assez diffus (**50-081** et **50-073**). Le secteur périphérique ouest est en partie englobé par le centre habité qui stoppe son évolution aux portes de la tannerie (**50-094**), où est construite non loin une meunerie (**50-101**). En revanche, l'auberge (**50-104**) est intégrée et un ensemble thermal (**50-106**) est érigé sur la parcelle voisine. Au centre de l'habitat proprement dit, les activités artisanales continuent à être assurées par les bronziers qui installent un atelier (**50-087**) dans la pièce avant de la maison en pierre 14 (**50-065**) et un dépôt (**50-088**) dans la maison voisine (**50-066**). Enfin, un autre habitat-atelier est signalé quelques dizaines de mètres plus à l'est (**50-071**), spécialisé dans le travail de panification (**50-102**).

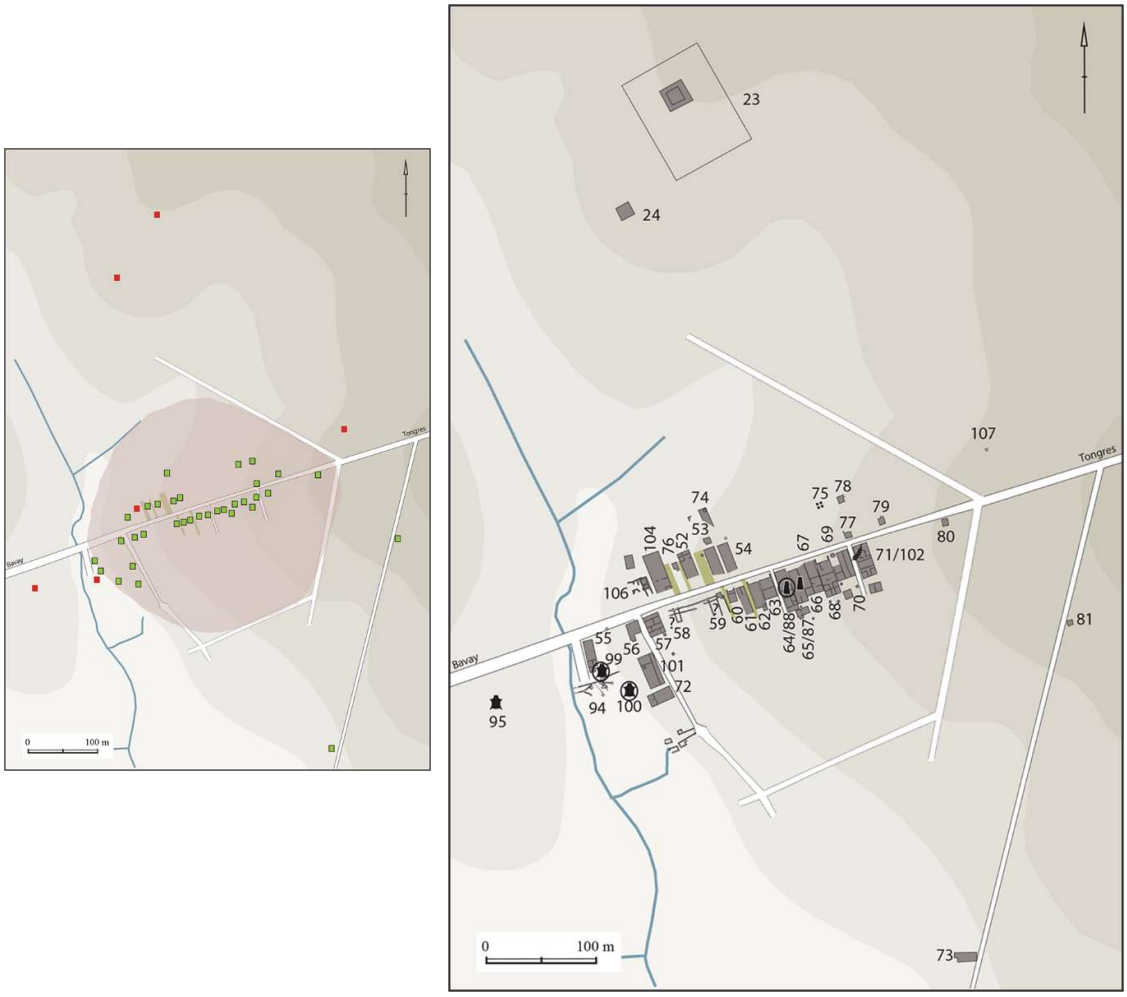

Phase 4 (100-172/174)
Fig. 143. Répartition des marqueurs spatiaux (vert = inclusifs ; rouge = exclusifs) et estimation de la superficie habitée, assurée voire maximale (Infographie © UCLouvain-CRAN).
Fig. 144. Restitution du paysage construit en fonction des axes de circulation associés (Infographie © UCLouvain-CRAN).

5.2.4. Phase 5 (172/174-270/275) (Fig. 145 & Fig. 146)

Superficie supposée du centre habité – entre 3,5 et 4 ha.

Distance centre habité- zone périphérique –

- Secteur périphérique nord (**50-024**) : à 335 m ;
- Secteur périphérique est (**50-020**) : à la limite de l'espace habité ;
- Secteur périphérique sud-est (**50-081** et **50-089**) : à 280 m.

Découpage spatial – Le réseau de communication se maintient en l'état.

Limites des propriétés – La même organisation parcellaire est également observée.

Topographie des zones fonctionnelles – La récession qui s'opère au cours du règne de Marc-Aurèle (161-180) est de courte durée. L'agglomération se relève et continue à développer

ses activités, notamment économiques. Au travail des bronziers (**50-087** et **50-088**) et des boulangers (**50-102**), installés au sein même de l'habitat, s'ajoutent désormais celui des potiers (**50-089**) et des verriers (**50-090** à **50-093**) qui investissent plutôt les marges de l'occupation. Si cette implantation en périphérie est vérifiable pour les potiers dont l'activité est reconnue par la présence de fours à l'est du centre habité, elle demeure supposée pour les artisans verriers dont le travail n'est attesté que par des indices indirects. Ainsi, la concentration de ces preuves dans le secteur occidental de l'agglomération (**50-090** à **50-092**) ne signifie nullement que l'atelier trouvait place au sein même de l'espace bâti, mais qu'il devait se situer non loin. Cette partie occidentale de l'occupation est par ailleurs toujours occupée par l'auberge (**50-104**) et par les thermes (**50-106**), auxquels sont désormais annexées des latrines (**50-105**). Le secteur périphérique sud-ouest, proche du ruisseau Monplaisir, demeure également propice à l'installation d'artisans spécialisés dans la transformation des matières animales, comme en attestent les déchets osseux retrouvés dans le comblement d'un des puits désaffectés de la première tannerie et liés à l'activité bouchère et/ou charcutière (**50-097**). Enfin, quelques années avant l'abandon définitif de l'agglomération, un *burgus* (**50-025**) est aménagé dans le secteur oriental, sur la Bavay-Tongres même, et qui condamne définitivement à cet endroit les habitats installés de part et d'autre de la chaussée.

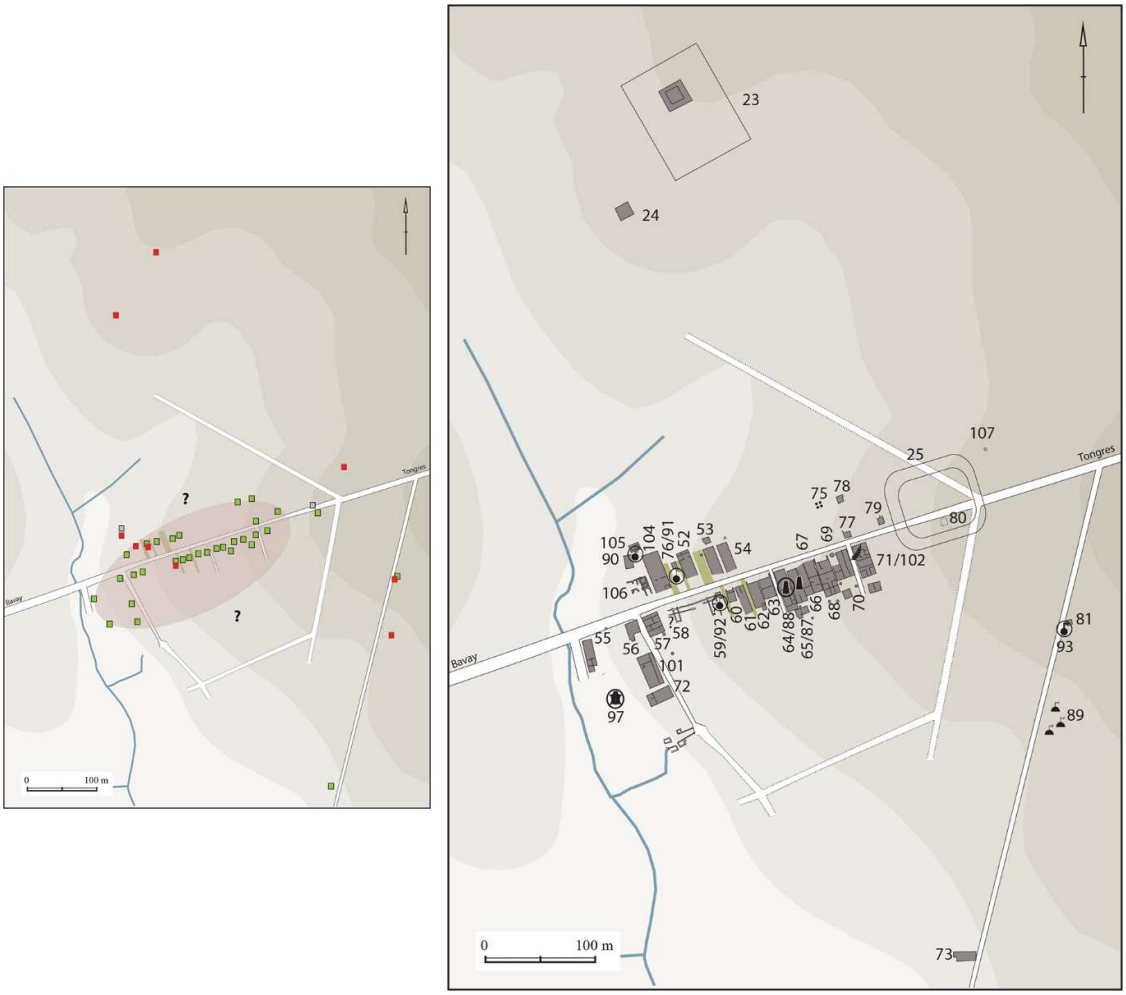

Phase 5 (172/174-270/275)
Fig. 145. Répartition des marqueurs spatiaux (vert = inclusifs ; rouge = exclusifs ; gris = indéterminés) et estimation de la superficie habitée (Infographie © UCLouvain-CRAN).
Fig. 146. Restitution du paysage construit en fonction des axes de circulation associés (Infographie © UCLouvain-CRAN).

6. Analyse de l'organisation des espaces fonctionnels

6.1. Délimitation de la zone tampon

L'observation de la zone tampon établie à partir du noyau habité primitif permet de préalablement constater que (Fig. 147) :

- Les marqueurs spatiaux à valeur inclusive qui permettent d'appréhender le centre habité ne se concentrent de part et d'autre de la Bavay-Tongres qu'au début de l'occupation. D'une physionomie **étirée** le long de cette chaussée, la bourgade va en effet prendre un aspect **dilaté** au fur et à mesure de son développement, permis grâce à l'aménagement de nouveaux axes de circulation ;

- Les marqueurs spatiaux à valeur exclusive repérés dans le périmètre du centre habité ne sont pas tous les témoins d'une variation de sa limite, mais constituent des rejets de production liés à une activité artisanale qui se développe généralement dans les marges des occupations ;
- Les marqueurs spatiaux à valeur inclusive observés au sein des secteurs périphériques sont quant à eux associés à des habitats qui se développent indépendamment du centre habité ;
- Mis à part ces quelques cas relevés, la dispersion et l'implantation des marqueurs spatiaux répondent assez bien à la valeur inclusive ou exclusive dont ils sont porteurs.

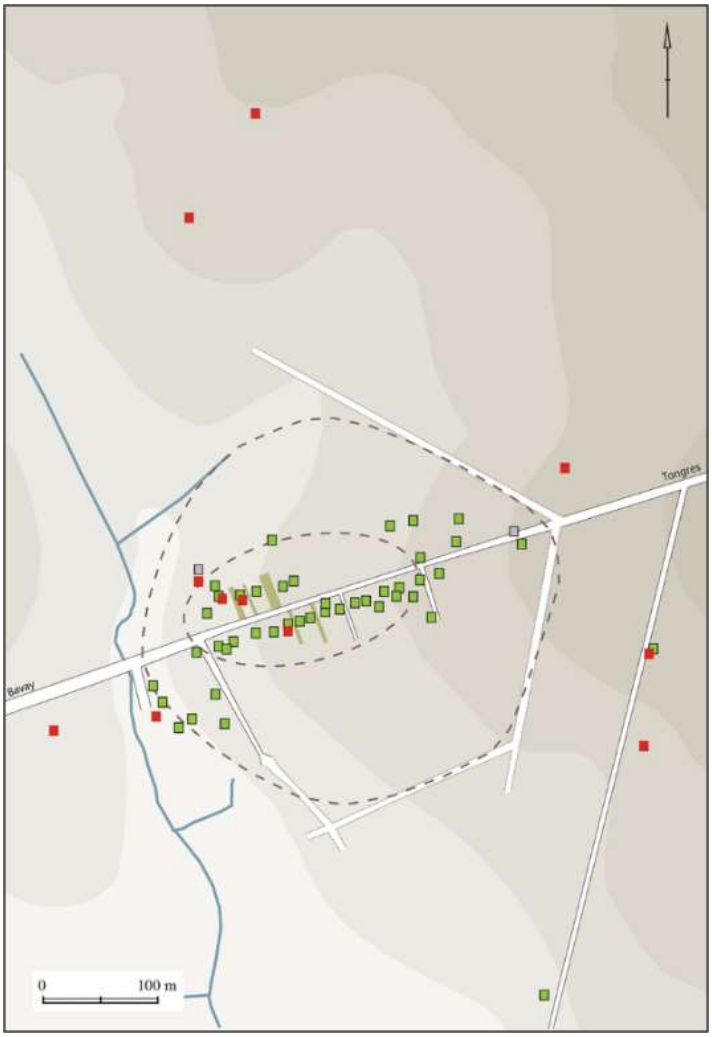

Fig. 147. Délimitation de la zone tampon et répartition des marqueurs spatiaux (vert = inclusifs ; rouge = exclusifs ; gris = indéterminés) toutes phases chronologiques confondues (Infographie © UCLouvain-CRAN).

6.2. Modélisation de la trajectoire individuelle de l'occupation

Phase 1 (-20/-15 à +40)	**Phase 2** (40-69/70)	**Phase 3** (69/70-100)
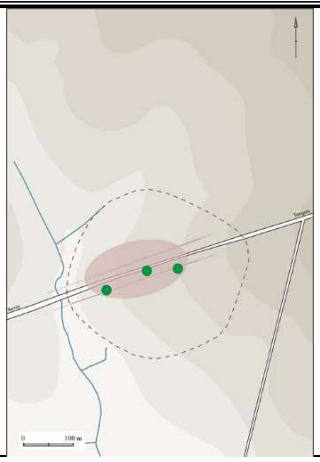	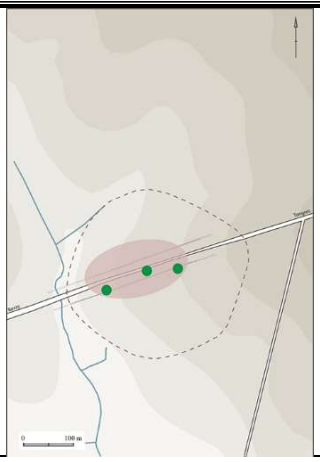	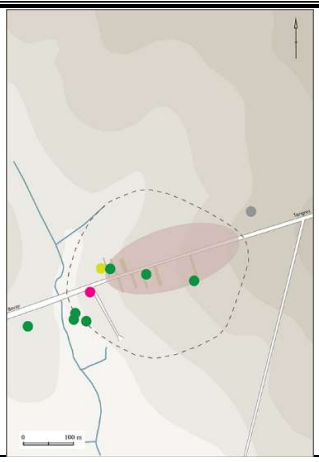
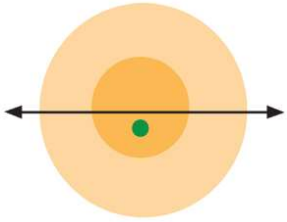	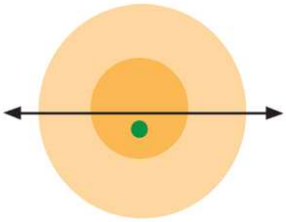	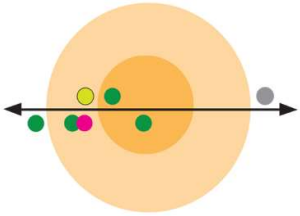
Phase 4 (100-172/174)	**Phase 5** (172/174-270/275)	
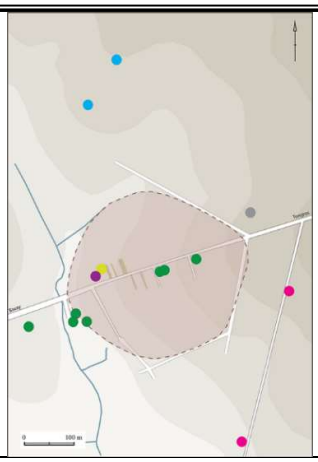	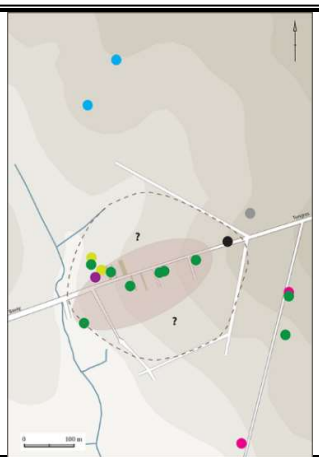	
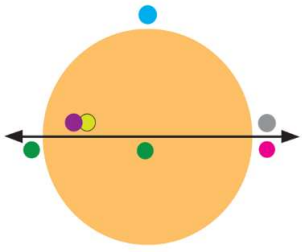	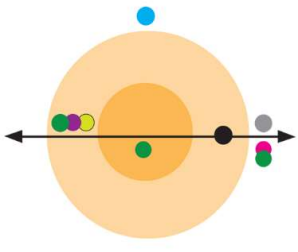	

Légende :

- Espace habité (orange foncé)
- Zone tampon (orange clair)
- Fonction religieuse (bleu)
- Fonction militaire (noire)
- Fonction domestique (rose)
- Fonction artisanale (vert)
- Fonction de services (jaune)
- Fonction de loisirs (mauve)
- Fonction funéraire (gris)

6.3. Analyse des zones fonctionnelles

Les fonctions intégrées au centre habité – La fonction résidentielle mise à part, les traces relevées dans la zone habitée sont liées aux fonctions artisanales, de services et de loisirs :

- La fonction artisanale : elle est représentée par des artisanats répondant aux besoins quotidiens de la population et relevant par ce fait des marqueurs spatiaux à valeur inclusive. Il s'agit du travail du fer et du bronze (**50-082** à **50-088**) et ceux liés à la transformation des matières animales (**50-096** et **50-098**) et végétales (**50-101** et **50-102**). Ces lieux fonctionnels, reconnus directement ou à partir d'indices indirects, ont pignon sur la Bavay-Tongres et occupent l'espace habité durant toute la durée de l'occupation (phases 1 à 5) ;
- La fonction de services : elle est associée à une auberge-relais (**50-103**/**50-104**) qui, par nature, relève des marqueurs spatiaux à valeur exclusive. Si l'auberge-relais se situe bien en dehors de l'espace habité dès sa construction à l'époque flavienne (phase 3), elle est vite intégrée à ce dernier lorsqu'il atteint sa pleine extension au II^{e} siècle après J.-C. (phase 4). Ce secteur habité nouvellement formé constitue cependant une zone placée en bordure occidentale de l'habitat ;
- La fonction de loisirs : elle est identifiée par un ensemble thermal (**50-106**), marqueur spatial à valeur inclusive par excellence. Les thermes sont construits dès le II^{e} siècle (phase 4) le long de la Bavay-Tongres. Si l'occupation assez intense des abords de la voie a sans doute joué un rôle dans le choix de cette implantation en bordure de l'espace habité, cette option relève également d'une situation stratégique, argumentée par la présence du ruisseau Monplaisir coulant non loin et nécessaire à la bonne exploitation d'un bâtiment d'eaux.

Les fonctions situées hors du centre habité – Les périphéries sont le siège de lieux relevant de la fonction religieuse, militaire, résidentielle, artisanale, de services et funéraire :

- La fonction religieuse : elle est liée à deux temples (**50-023** et **50-024**) appartenant aux marqueurs spatiaux à valeur exclusive. Ces deniers sont érigés dès le II^{e} siècle (phase 4) en périphérie septentrionale, sur l'un des points les plus hauts du site, ce qui leur permet de dominer l'agglomération jusqu'à la fin de l'occupation ;
- La fonction militaire : elle fait référence à un *burgus* (**50-025**), marqueur spatial à valeur indéterminée, construit sur la Bavay-Tongres même peu avant la fin de l'occupation (phase 5). Son aménagement condamne toute la partie orientale de l'espace habité ;

- La fonction résidentielle : elle est représentée par plusieurs petits noyaux domestiques évoluant en dehors de l'espace habité proprement dit (**50-036**, **50-073** et **50-081**) et qui s'installe principalement le long du diverticule ;
- La fonction artisanale : elle est associée à des types d'artisanats généralement tenus éloignés des centres habités, c'est-à-dire le travail des potiers (**50-089**), celui des verriers (**50-090** à **50-093**) et des artisans tanneurs (**50-094** et **50-095**), auxquels s'associent par ailleurs des artisans de la viande (**50-097**) et de l'os (**50-099** et **50-100**). La localisation de ces lieux artisanaux, que ces derniers soient reconnus directement ou à partir d'indices indirects, reflète la volonté d'exploiter au mieux la topographie du site et l'attention particulière apportée aux autres activités artisanales environnantes. Les potiers (**50-089**) vont ainsi choisir de se développer, au II^{e} siècle (phase 4), sur l'un des points les plus élevés de l'occupation, permettant plus facilement d'évacuer les fumées engendrées par leurs fours à l'aide des vents dominants, tandis que les tanneurs (**50-094** et **50-095**) vont préférer s'établir, dès l'époque flavienne (phase 3), sur les bords du ruisseau Monplaisir, bénéficiant ainsi d'un apport d'eau en continu et nécessaire à leurs activités. Les producteurs d'ostéocolle (**50-099** et **50-100**) s'établissent, quant à eux, non loin de l'une des tanneries (**50-094**), leur permettant d'avoir un accès facile à la matière première, puis les bouchers (**50-097**) resteront dans ce secteur malgré la fermeture de l'atelier spécialisé dans le travail du cuir. Dès III^{e} siècle, les verriers semblent d'une part s'implanter non loin des potiers, au sein d'un endroit propice à leurs activités jugées nuisibles (**50-093**), et d'autre part choisir la périphérie proche bordant le secteur occidental de l'agglomération, les mettant ainsi au plus près de la matière à recycler et d'un axe de circulation important qu'est la Bavay-Tongres (**50-091** à **50-092**) ;
- La fonction de services : elle est définie par les latrines publiques (**50-105**), revêtant une valeur indéterminée en tant que marqueurs spatiaux. Elles sont établies, dès la fin du II^{e} siècle ou au début du siècle suivant (phase 5), à l'arrière des thermes (**50-106**) placés en bordure direct de la chaussée principale ;
- La fonction funéraire : elle est représentée par une seule tombe à incinération (**50-107**) remontant à la période flavienne (phase 3) ou au début du II^{e} siècle (phase 4) et seul indice fouillé d'une nécropole qui doit s'étendre plus vers l'est, le long de la Bavay-Tongres.

Les anomalies fonctionnelles – L'anomalie détectée au sein de l'organisation fonctionnelle du site concerne la présence d'un marqueur spatial à valeur exclusive, une auberges-relais (**50-103/50-104**), au sein de l'espace habité (cf. supra).

Les fonctions associées – Plusieurs lieux fonctionnels peuvent être liés et combinés comme suit :

- Lieux résidentiels et lieux artisanaux : le site de Liberchies a livré plusieurs cas de maisons-ateliers. Par exemple, pour la période flavienne (phase 3), la maison en bois 17 (**50-042**) combinée à une forge (**50-085**), la maison en bois 7 (**50-032**) avec à la probable tabletterie (**50-098**) et, à partir du II^e^ siècle (phase 4), la maison en pierre 14 (**50-064**) combinée avec la fonderie (**50-087**), la maison en pierre 13 (**50-063**) avec le dépôt du bronziers (**50-088**) et la maison en pierre 20 (**50-071**) avec la boulangerie (**50-102**) ;
- Lieux artisanaux à activités différenciées : la tannerie 1 (**50-094**) associée aux indices indirects liés à l'exploitation de l'ostéocolle (**50-099** et **50-100**) (phases 3-4).
- Lieu de services et lieu de loisirs : les latrines (**50-105**) associées aux thermes (**50-106**) (phases 4-5).

Les secteurs fonctionnels spécifiques –

- Un secteur polarisant ? : au cours du II^e^ siècle après J.-C. (phase 4), se dessine un secteur particulier à l'ouest du centre habité. Il regroupe des bâtisses servant les besoins de la communauté, des thermes (**50-106**) et des latrines publiques (**50-107**), et un lieu permettant de sustenter les gens de passage, une auberge (**50-104**). Ces bâtiments doivent donc attirer quotidiennement nombre de personnes et font de ce secteur un lieu de fréquentation important ;
- Des secteurs artisanaux : les zones périphériques sud-ouest et sud-est sont clairement dédiées à des activités artisanales qui vont trouver en ces lieux la place nécessaire et une topographie favorable pour développer leurs activités. La première, proche du ruisseau Monplaisir, accueille principalement des tanneries (**50-094** et **50-095**) qui attirent à leur tour des activités centrées sur la transformation des matières animales (**50-097**, **50-099** et **50-100**) (phase 4). La seconde, en position élevée, est le siège d'une officine de potiers (**50-089**), dans les environs de laquelle s'installent sans doute par la suite des verriers (**50-093**) (phase 5).
- Un secteur religieux : le secteur religieux (**50-023** et **50-024**), qui se développe au nord de l'occupation (phases 4-5), reste bien isolé et n'entrera en interaction avec une autre fonction ;

Les lieux fonctionnels réaffectés et/ou déplacés – Le seul endroit où l'on note une réaffectation d'un lieu par un autre secteur fonctionnel est localisé dans le secteur habité oriental, où peu avant la fin de l'occupation (phase 5), un *burgus* (**50-025**) est érigé sur des habitats sans doute déjà en ruine.

Les lieux fonctionnels à la datation imprécise – /

7. Bibliographie

BAILLEUX G. & GRAFF Y., 1992. *Liberchies (I) (*Les Bons Villers*). Chaussée, « vicus » et fortin du IIIe sicèle après J.-C. Plan du secteur oriental (Centre). Fouilles de Romana*, s.l.

BRULET R., 1964. Découverte d'une officine de céramique avec fours, *Romana Contact*, IV, p. 6-7.

BRULET R., 1967. Liberchies. Exploration du secteur ouest du *vicus*, *De Gallia*, VI, p. 12-14.

BRULET R. (dir.), 1987a. *Liberchies I,* vicus *gallo-romain. Bâtiment méridional et la Fontaine des Turcs*, Louvain-la-Neuve (Publications d'histoire de l'art et d'archéologie de l'Université catholique de Louvain, LIV).

BRULET R., 1987b. Introduction, dans BRULET 1987a, p. 7-10.

BRULET R., 1987c. Le *vicus*, dans BRULET 1987a, p. 15-20.

BRULET R., 1987d. Les structures, dans BRULET 1987a, p. 30-51.

BRULET R., 1987e. Synthèse, dans BRULET 1987a, p. 173-181.

BRULET R., 1993. Les structures, dans BRULET & DEMANET 1993, p. 69-125.

BRULET R., 1996-1997. Pont-à-Celles/Luttre : le fortin du IIIe siècle des « Bons-Villers », *Chronique de l'archéologie wallonne*, 4/5, p. 29.

En ligne : http://lampspw.wallonie.be/dgo4/site_caw/index.php/numeros

BRULET R., 2002a. Une petite ville gallo-romaine. Les thermes, dans BRULET & VILVORDER, 2002, p. 67-69.

BRULET R., 2002b. L'Antiquité tardive militarisée, dans BRULET & VILVORDER 2002, p. 132-139.

BRULET R. (dir.), 2008a. *Les Romains en Wallonie*, Bruxelles.

BRULET R., 2008b. Pont-à-Celles, Liberchies, dans BRULET 2008a, p. 360-361.

BRULET R. & DEMANET J.-C. (dir.), 1993. *Liberchies II,* vicus *gallo-romain. Sondages de Pierre Claes et Edmund Milliau (1957, 1961 et 1963). Zone d'habitat au sud de la voie antique (Fouilles de PRO GEMINIACO 1969-1986)*, Louvain-La-Neuve **(**Publications d'histoire de l'art et d'archéologie de l'Université catholique de Louvain, LXXXII).

BRULET R. & DEMANET J.-C. (dir.), 1997. *Liberchies III,* vicus *gallo-romain. Les thermes (Fouilles du CRAN 1973 et 1989-1990) et zone d'habitat au nord de la voie antique (Fouilles de PRO GEMINIACO 1979-80 et 1987-94)*, Louvain-La-Neuve (Publications d'histoire de l'art et d'archéologie de l'Université catholique de Louvain, XCIV).

BRULET R., DEWERT J.-P. & VILVORDER F. (dir.), 2001. *Liberchies IV,* vicus *gallo-romain. Travail de rivière (Fouilles du Musée de Nivelles 1986/87 et 1991/97)*, Louvain-La-Neuve (Publications d'histoire de l'art et d'archéologie de l'Université catholique de Louvain, CI).

BRULET R., DEWERT J.-P. & VILVORDER F. (dir.), 2008. *Liberchies V,* vicus *gallo-romain. Habitat de la tannerie et sanctuaire tardif (Fouilles du Musée de Nivelles 1996 à 2003)*, Louvain-La-Neuve (Publications d'histoire de l'art et d'archéologie de l'Université catholique de Louvain, CII).

BRULET R. & VILVORDER F. (dir.), 2002. *Liberchies, entre Belgique et Germanie. Guerres et paix en Gaule romaine*, catalogue d'exposition, Musée royal de Mariemont, 11 octobre 2002-26 janvier 2003, Morlanwez.

BRULET R. & VILVORDER F., 2008. Pont-à-Celles, Liberchies, dans BRULET 2008a, p. 351-359.

CHAIDRON J. & WESTHOVENS P., 1967. Liberchies et son occupation à l'époque néolithique, *De Gallia*, VI, p. 19-21.

CLAES P., 1969. Les fossés-limites de la chaussée Bavai-Cologne dans la région de Liberchies, *Helinium*, IX/2, p. 138-150.

CLAES P., 1970. Les fouilles dans le *vicus* des Bons-Villers à Liberchies, *Annales de la fédération archéologique et historique de Belgique*, XLI, II, p. 31-43.

CLAES P., 1974. Liberchies Bons-Villers : temple, *Archéologie*, 2, p. 78-79.

CLAES P., 1975. Liberchies Bons-Villers : industrie du fer, *Archéologie*, 2, p. 77-78.

CLAES P. & MILLIAU E., 1965. Silex néolithiques trouvés au cours de fouilles du site gallo-romains des Bons-Villers (Liberchies), *Bulletin de la Société royale belge d'Anthropologie et de Préhistoire*, LXXV, p. 5-11.

CLAES P., WERNER G. P., LURQUIN E. & DE PUYDT C., 1974-1978. Liberchies Bons-Villers. Vestiges de bâtiments romains le long du *diverticulum* vers Gosselies et fossé ancien, *Documents et Rapports de la Société royale de paléontologie et d'archéologie de l'arrondissement judiciaire de Charleroi*, LVII, p. 23-55.

COQUELET C. & VILVORDER F., 2002. Une petite ville gallo-romaine. Le développement de l'urbanisme, dans BRULET & VILVORDER 2002, p. 57-67.

DELPLACE C., 1997. Les peintures murales, dans BRULET & DEMANET 1997, p. 289-293.

DEMANET J.-C., 1988. Liberchies (Pont-à-Celles, Ht) : *vicus* des Bons Villers, *Archéologie*, 2, p. 160-161.

DEMANET J.-C., 2002. Historique des fouilles. Un siècle de recherches, dans BRULET & VILVORDER 2002, p. 207-211.

DEMANET J.-C., 2015. Les structures, dans DEMANET & VILVORDER 2015a, p. 13-145.

DEMANET J.-C., LURQUIN E., BAYOT W., SOLLAS X., CLAVEL Ph. & VERGAUTS P., 2014. Pont-à-Celles/Luttre : campagne de fouilles 2013 de Pro Geminiaco au *vicus* des Bons-Villers à Liberchies, *Chronique de l'Archéologie wallonne*, 22, p. 109-110.

En ligne : http://lampspw.wallonie.be/dgo4/site_caw/index.php/numeros

DEMANET J.-C., LURQUIN E., BAYOT W., SOLLAS X., CLAVEL Ph. & VERGAUTS P., 2015. Pont-à-Celles/Luttre : campagne de fouilles 2014 de Pro Geminiaco au *vicus* des Bons-Villers à Liberchies, *Chronique de l'Archéologie wallonne*, 23, p. 118-119.

En ligne : http://lampspw.wallonie.be/dgo4/site_caw/index.php/numeros

DEMANET J.-C. & VILVORDER F., 2013. Une meunerie dans le *vicus* de Liberchies (Pont-à-Celles, Ht), *Signa*, 2, p. 48-52.

En ligne : https://signaromana.wordpress.com/publications/

DEMANET J.-C. & VILVORDER F. (dir.), 2015. *Liberchies VI,* vicus *gallo-romain. Zone d'habitat dans le quartier ouest*, Louvain-La-Neuve (Collection Joseph Mertens, XVI).

DEMANET J.-C. & VILVORDER F., 2016. Structuration et évolution des espaces privés dans le *vicus* de Liberchies, *Signa*, 5, p. 53-57.

En ligne : https://signaromana.wordpress.com/publications/

DEMELENNE M. & DOCQUIER G. (dir.), 2014. Trésor ? / Trésor !. Archéologie au cœur de l'Europe, catalogue d'exposition, Musée royal de Mariemont, 10 mai-30 novembre 2014, Bruxelles.

DE PUYDT C. & CLAES P., 1982-1985. Plaque métallique d'époque romaine portant des empreintes de poinçons ou d'intailles, *Documents et Rapports de la Société royale de paléontologie et d'archéologie de l'arrondissement judiciaire de Charleroi*, LIX, p. 127-131.

DERU X. & VILVORDER F., 1997. Les contextes de référence et les horizons chronologiques, dans BRULET & DEMANET 1997, p. 297-317.

DEWERT J.-P., RAEPSAET G. & VILVORDER F., 2008. Les objets en bronze, dans BRULET, DEWERT & VILVORDER 2008, p. 124-162.

DEWERT J.-P., VILVORDER F. & BRULET R., 2001. Les structures, dans BRULET, DEWERT & VILVORDER, 2001, p. 11-49.

GRAFF Y., 1955-1960. Découverte d'un fortin romain aux Bons-Villers (Liberchies), *Documents et Rapports de la Société royale de paléontologie et d'archéologie de l'arrondissement judiciaire de Charleroi*, L, p. 39-63.

GUSTIN M., 1987. La verrerie, dans BRULET 1987a, p. 83-85.

ILB² = **DEMAN A. & RAPSEAT-CHARLIER M.-Th., 2002**. *Nouveau recueil des inscriptions latines de Belgique (ILB²)*, Bruxelles (Latomus, 264).

Itineraria Romana. 1. *Itineraria Antonini Augusti et Burdigalense*, édité par O. Cuntz, Leipzig, Teubner, 1929.

KAISIN J., 1901. Rapport sur la fouille faites aux Bons-Villers à Liberchies, *Documents et Rapports de la Société royale de paléontologie et d'archéologie de l'arrondissement judiciaire de Charleroi*, XXV, p. 223-286.

LADURON D., 2002a. Le milieu. Géographie et géomorphologie, dans BRULET & VILVORDER 2002, p. 43.

LADURON D., 2002b. Le milieu. Pédologie et géologie, dans BRULET & VILVORDER 2002, p. 43.

LEPOT A. & VILVORDER F., 2013. Liberchies militaire - Liberchies civile : culture matérielle des premiers occupants du site, dans *Société Française d'Étude de la Céramique Antique en Gaule*, actes de congrès, Amiens, 9-12 mai 2013, Marseille, p. 147-155.

MERTENS J. & BRULET R., 1974. *Le* castellum *du Bas-Empire romain de Brunehaut-Liberchies*, Bruxelles (Archaeologia Belgica, 163).

MOULIN J., 1993. La verrerie, dans BRULET & DEMANET 1993, p. 167-171.

Notitia dignitatum *accedunt Notitia urbis Constantiopolitanae et latercula prouinciarum*, édité par O. Seeck O., Frankfort am Main, Minerva, 1962 (édition anastatique de 1876) (cet ouvrage comprend la *Notitia Galliarum*).

RAEPSAET-CHARLIER & RAEPSAET, 2015. Les graffiti sur céramique, dans DEMANET & VILVORDER 2015, p. 478-487.

ROULEZ M., 1843. Commission des antiquités nationales*, Bulletin de l'Académie royale des sciences et belles-lettres de Bruxelles,* X/2, p. 17-21.

En ligne : https://www.biodiversitylibrary.org

SOUMOY M., 1992. Découverte d'un temple gallo-romain à Mellet (Bons-Villers), *Annales du Congrès de la Fédération archéologique et historique de Belgique*, résumés des communications, Liège, 20-23 août 1992, 8/I, Liège, p. 58.

THIRION M., 1972. *Le trésor de Liberchies*, Bruxelles.

VILVORDER F., 1997. La verrerie et l'artisanat du verre, dans BRULET & DEMANET 1997, p. 146-151.

VILVORDER F., 2001. La verrerie, dans BRULET, DEWERT & VILVORDER 2001, p. 104-110.

VILVORDER F. 2002a. Une petite ville gallo-romaine. La chaussée romaine, dans BRULET & VILVORDER, 2002, p. 55-56.

VILVORDER F., 2002b. Une petite ville gallo-romaine. Les sanctuaires, dans BRULET & VILVORDER 2002, p. 69-72.

VILVORDER F., 2002c. Une économie de production. L'officine des potiers, dans BRULET & VILVORDER 2002, p. 87-91.

VILVORDER F. 2007. Liberchies : une agglomération semi-urbaine, dans R. Hanoune (dir.), *Les villes romaines du Nord de la Gaule*, Villeneuve-D'ascq (Revue du Nord. Collection Art et Archéologie, HS 10), p. 221-227.

VILVORDER F., 2008. La verrerie, dans BRULET, DEWERT & VILVORDER 2008, p. 191-200.

VILVORDER F. & PIGIÈRE F., 2002. Une économie de production. Le travail de rivière, dans BRULET & VILVORDER 2002, p. 80-84.

VILVORDER F. & Sas K., 2002. Une économie de production. L'artisanat du verre et la fabrication d'intailles, dans BRULET & VILVORDER 2002, p. 78-80.

VILVORDER F., WEINKAUF E. & PIGIÈRE F., 2014. Des ZAC, des ZAI et des ZAP dans l'Antiquité. Les artisanats de l'agglomération gallo-romaine de Liberchies, dans DEMELENNE & DOCQUIER 2014, p. 216-227.

WEINKAUF E., 2015. Les fibules, dans DEMANET & VILVORDER 2015a, p. 179-195.

51. MAASTRICHT

CITÉ DES TONGRES
urbs Treiectinis
PAYS-BAS
Province de Limbourg

1. Cadres géomorphologique et topographique

1.1. Situation

Le site est localisé sous l'actuelle ville de Maastricht et se développe sur les deux rives de la Meuse. À l'époque romaine, la bourgade est un site frontalier établi aux confins orientaux de la cité des Tongres, à 17,80 km au nord-est de son chef-lieu portant le même nom.

1.2. Topographie et altitude

Le site archéologique est implanté au fond d'une vallée alluviale, formée par la confluence de la Meuse et du Jeker (ou Geer en français). La bourgade occupe principalement la rive gauche de la Meuse qui s'élève à cet endroit à une altitude oscillant entre 47 et 51 m. Ce niveau persiste de l'autre côté de la rive. Le site est traversé par la chaussée Tongres-Cologne[828]. En rive gauche, cette dernière dessine un étrange parcours en baïonnette, en raison de la nature même du terrain. Tout est en effet prévu pour que la voie évite la zone marécageuse du Jeker. Arrivé près de la rive gauche de la Meuse, elle opère ainsi un crochet vers le sud jusqu'à la hauteur d'un ancien gué, transformé ensuite en pont, où elle réalise un nouveau virage et traverse enfin le fleuve. La chaussée continue de manière plus rectiligne sur l'autre rive, où elle file vers le nord, en direction de Cologne[829]. Deux routes sont connectées à la chaussée sur la rive gauche de la Meuse. Une première voie part en direction du nord-ouest, vers Nimègue. Contemporaine de la Tongres-Cologne, cet axe routier longe la zone alluvionnaire de la vallée mosane[830]. La seconde file en direction du sud-ouest et est plus ancienne. Elle relie Maastricht à l'ancien *oppidum* celtique de Caestert[831].

1.3. Environnements pédologique et géologique

Les terres alluviales sur lesquelles le site se développe sont de nature marécageuse, causée par les crues fréquentes des cours d'eau qui entraînent une humidité permanente des sols[832].

[828] VAN ES, 1982, p. 72.
[829] PANHUYSEN, BOYENS & DIJKMAN, 1984, p. 31-36 ; PANHUYSEN, DE LA HAYE & GAUTHIER, 2002, p. 99.
[830] MERTENS, 1957, p. 21.
[831] PANHUYSEN, 1996, p. 30 ; PANHUYSEN, 2013, p. 371.
[832] PANHUYSEN, DE LA HAYE & GAUTHIER, 2002, p. 98.

1.4. Réseau hydrographique

Le site est traversé par la Meuse et est bordé par son affluent, le Jeker. Cette rivière se déploie en un delta au sud de l'agglomération romaine établie en rive gauche, avant de se jeter dans le fleuve[833].

2. Historique des recherches

Au début du XVIII[e] siècle, des vestiges romains étaient encore visibles dans la ville de Maastricht, comme l'atteste le récit de voyage de Mathieu Brouwerius de Nideck daté de 1717. Ce dernier narre l'existence, au sein de la ville, d'un bâtiment antique à quatre colonnes encadrant un autel. Cette description fait couler beaucoup d'encre et suscite à l'époque de nombreuses interprétations. L'idée d'un temple dédié à Diane et Apollon fait ainsi son chemin, mais elle ne sera jamais confirmée par l'archéologie[834].

Les premières interventions sur le site remontent dans la deuxième moitié du XIX[e] siècle. En 1868, des travaux exécutés autour de l'église Notre-Dame donnent l'occasion à C. Leemans d'effectuer des fouilles dans l'espoir de retrouver la chaussée romaine. Cette opération d'envergure reste la seule jusqu'au siècle suivant. Les interventions qui viennent peu après sont en effet limitées à des observations ou des interventions de sauvetage, menées par des archivistes tels que Meersen, Heer, Ravensbosch ou encore Voerendaal. Les résultats de leurs opérations sont pourtant encourageants, mais ne suscitent aucun engouement de la communauté scientifique[835].

Les destructions engendrées par la seconde Guerre mondiale entraînent la reconstruction du quartier de la Stokstraat, offrant ainsi la possibilité de fouiller le terrain. Cette recherche est confiée au Rijksdienst voor het Oudheidkundig Bodemonderzoek. Ce service reçoit le soutien de la ville de Maastricht et est mené sous la direction de J. E. Bogaers et d'A. van Permis. Le fruit de leur travail est récompensé par la mise au jour de tout un quartier de l'ancienne agglomération romaine[836]. D'autres entreprises de reconstruction sont réalisées dans les années 1960. Malheureusement, elles ne bénéficient d'aucun suivi et de nombreuses données historiques sont alors perdues[837].

La recherche de terrain prend un nouveau tournant en 1979, date à laquelle est créé le Service municipal des fouilles. Désormais, les projets d'aménagements urbains doivent avoir

[833] PANHUYSEN, DE LA HAYE & GAUTHIER, 2002, p. 98.
[834] BLOEMERS, 1973a, p. 107.
[835] BLOEMERS, 1973a, p. 104 et 106.
[836] BLOEMERS, 1973a, p. 106.
[837] PANHUYSEN, 2013, p. 372.

l'autorisation de la section Archéologie Urbaine avant d'entamer un terrassement[838]. Les interventions archéologiques se multiplient au cœur de la ville historique, sur la rive gauche de la Meuse. Elles démontrent que l'activité principale de l'agglomération s'y développe et correspond à l'emprise de l'enceinte tardive[839]. La traversée de la Meuse et la recherche du pont romain intéressent également les chercheurs qui vont particulièrement s'y atteler dans les années 1990. Des fouilles sous-marines sont d'ailleurs entreprises en 1999 par une équipe de plongeurs de la Nederlands Instituut voor Scheeps- en Onderwater Archeologie (NISA), en collaboration avec des services communaux et provinciaux[840].

Le site reste actuellement sous la vigilance constante des archéologues qui publient régulièrement leurs résultats dans l'*Archeologische Kroniek van Maastricht* et dans l'*Archeologische Kroniek van Limburg*.

3. Sources écrites

3.1. Sources textuelles

Au VI^e^ siècle après J.-C., Grégoire de Tours mentionne pour la premier fois le nom latin de Maastricht, *urbs Treiectinsis*, dans son *Histoire ecclésiastique des Francs*[841].

3.2. Itinéraire et document géographique (**Aucune donnée**)

3.3. Sources épigraphiques

3.3.1. Inscriptions lapidaires

Bornes

Publiques

Religieuses

Funéraires : 8 inscriptions recensées[842]

Indéterminées

3.3.2. Inscription sur *instrumentum* : 1 inscription recensée[843].

3.3.3. Graffiti (**Aucune donnée**)

[838] PANHUYSEN, DE LA HAYE & GAUTHIER, 2002, p. 99.
[839] BRULET, 1990, p. 84.
[840] PANHUYSEN, 2000, p. 43 ; VOS, 2004.
[841] GRÉGOIRE DE TOURS, *Decem libros historiarum* (*Histoire ecclésiastique des Francs*), livre II, V.
[842] **INS218-TON** = *CIL*, XIII, 3615 ; **INS219-TON** = *CIL*, XIII, 3616 ; **INS220-TON** = PANHUYSEN, 1996, p. 259-260, n° 3 ; **INS221-TON** = *Idem*, p. 262-263, n° 2 ; **INS222-TON** = *Idem*, p. 270-274, n° 10 ; **INS223-TON** = *Idem*, p. 334-336, n° 53 ; **INS224-TON** = *Idem*, p. 386-388, n° 79 ; **INS225-TON** = VOS, 2004, p. 46-47.
[843] **INS226-TON** = PANHUYSEN, BOYENS & DIJKMAN, 1984, p. 48-49.

4. Chronologie

4.1. Antécédents

Le site de Maastricht est déjà occupé dès la fin de l'Âge du Fer. Ce premier établissement se concentre en rive gauche de la Meuse, à l'endroit où, par la suite, la chaussée Tongres-Cologne effectue son deuxième virage avant de traverser le fleuve. C'est également à cet endroit qu'aboutit la route venant de l'ancien *oppidum* celtique de Caestert. Celle-ci a dû jouer un rôle dans la structuration de cette occupation primitive[844].

4.2. Occupation romaine du Haut-Empire

La bourgade romaine proprement dite se développe à la suite de l'aménagement de la chaussée Tongres-Cologne et du pont franchissant la Meuse, tous deux datés entre 20 et 10 avant J.-C.[845] L'occupation du I^er^ siècle après J.-C. reste cependant très mal appréhendée et les connaissances à ce propos reposent essentiellement sur l'étude et la répartition du mobilier[846]. La rive gauche semble la seule à être colonisée jusqu'au milieu du siècle, date à laquelle on repère enfin les premières traces tangibles d'habitats sur l'autre rive[847]. Le site atteint son apogée aux cours des II^e^ et III^e^ siècles après J.-C., tout en gardant son centre névralgique sur la rive gauche du fleuve, où sont en effet établis les principaux édifices à caractère public. Vers 270, l'agglomération est en grande partie détruite[848].

4.3. Occupation ultérieure

En 330, un *castellum* est construit sur la rive ouest de la Meuse afin d'en défendre le passage. Cet aménagement militaire entraîne une profonde réorganisation de l'agglomération, désormais réduite et enserrée par une enceinte qui encadre une partie de la voie Tongres-Cologne et certains de ses anciens quartiers[849]. La situation en rive droite est plus confuse. Entre le milieu IV^e^ et la fin du V^e^ siècle après J.-C., Maastricht prend un nouvel essor. On constate une nette augmentation de sa population dont les habitats investissent désormais les abords de l'ancien *castellum*. C'est également à cette période que s'établit une première communauté chrétienne. Un siècle plus tard, Maastricht devient le siège de l'évêché à la place de la ville de Tongres, sans que les raisons exactes de ce transfert soient connues (position stratégique de Maastricht ?)[850].

---

[844] DIJKMAN, 1989, p. 1-7 ; PANHUYSEN, 2013, p. 371.
[845] PANHUYSEN, 1996, p. 21 ; PANHUYSEN, 2013, p. 372.
[846] PANHUYSEN, DE LA HAYE & GAUTHIER, 2002, p. 99 ; PANHUYSEN, 1996, p. 32.
[847] PANHUYSEN, DE LA HAYE & GAUTHIER, 2002, p. 99.
[848] PANHUYSEN, 2013, p. 372.
[849] PANHUYSEN, 2006.
[850] PANHUYSEN, DE LA HAYE & GAUTHIER, 2002, p. 105-106 ; PANHUYSEN, 2013, p. 375.

5. Restitution du paysage construit

5.1. Les données archéologiques

5.1.1. Les vestiges liés à la fonction de communication (COMMU)

De tous les axes routiers traversant ou qui sont associés à la bourgade romaine, seules la chaussée Tongres-Cologne et deux rues internes ont bien été appréhendées par les fouilles.

La **chaussée Tongres-Cologne** a été recoupée en cinq endroits au niveau de l'actuelle localité de Maastricht. Quatre sections ont été mises au jour en rive gauche, à la hauteur du Vrijthof (**51-001**), de la Jodenstraat (**51-002**) et des terrains jouxtant la Haventsraat (**51-003**) et la Plankstraat (**51-004**), et en rive droite, à la hauteur de la Rechtstraat (**51-005**)[851] (Fig. 148).

C'est au niveau de la Vrijthof (**51-001**) que l'aménagement de la voie a été le mieux observé. Ce dernier se distingue en deux phases, caractérisées par une augmentation progressive de la largeur de la route. À l'origine, cette dernière mesure en effet de 4 à 6 m et est de part et d'autre encadrée de fossés limites, larges de 1,20 m à 1,50 m, profonds de 0,65 à 0,70 m et creusés à environ 7,20 m de la voie. Ces structures marquent ainsi un espace public oscillant entre 18,40 et 20,40 m. Par la suite, la route est agrandie et présente une largeur de 10 m, une distance bien constatée au niveau du cœur de l'agglomération (**51-003** et **51-004**). Son revêtement consiste en une couche de gravier brun (*stol*), épais de 0,35 m. La voie remonte à une période précoce et fait partie des chaussées mises en place par Agrippa, entre 20 et 10 avant J.-C.[852]

Des **rues internes** ont également été appréhendées en rive gauche de la Meuse. La première a été recoupée au nord de l'Eikelstraat (RI1= **51-006**[853]), tandis que l'autre l'a été à la hauteur de l'Houtmaas (RI2 = **51-007**[854]) (Fig. 148). On sait très peu de chose à leur propos. La rue interne 1 (**51-006**) est ainsi orientée ouest-est et est greffée perpendiculairement à la chaussée Tongres-Cologne. La rue interne 2 (**51-007**) se connecte, quant à elle, à la première. Empierrée, elle est orientée nord-sud et suit parallèlement la berge du fleuve. Elle est aménagée à partir de la deuxième moitié du II^e^ siècle après J.-C. et cette chronologie devrait hypothétiquement correspondre également à celle la rue interne 1 (**51-006**).

[851] **001** = BLOEMERS, 1973b, p. 244-250 ; **002** = DIJKMAN, 1991 ; **003** et **004** = PANHUYSEN, BOYENS & DIJKMAN, 1984, p. 31-36 ; **005** = DIJKMAN, 1991.
[852] PANHUYSEN, 1996, p. 21 ; PANHUYSEN, 2013, p. 372.
[853] PANHUYSEN, 1996, p. 34.
[854] BOGAERS, 1951, p. 48.

5.1.2. Les vestiges liés à une fonction « publique » (PUB)

C'est sur l'un des terrains placés entre la Havenstraat et la Stokstraat, qu'a été découvert un **édifice** dont le caractère public est fortement présumé (fonction publique ou administrative)[855] (**51-008**[856]) (Fig. 148). Ce dernier, partiellement dégagé, présente une longueur visible de 52 m. Son espace interne est subdivisé en plusieurs pièces, dont la plus occidentale est chauffée par hypocauste et bordée d'une cave munie d'un escalier. Cette bâtisse est datée des II^e^ et III^e^ siècles après J.-C.

5.1.3. Les vestiges liés à la fonction religieuse (REL)

Un **sanctuaire** a été mis au jour à l'angle de la Plankstraat et de l'Onze Lieve Vrouweplein, en rive gauche de la Meuse (**51-009**[857]) (Fig. 148). De ce dernier, ne subsistent que l'angle nord-ouest du péribole et une base de colonne dédiée au dieu Jupiter. Le mur de la façade nord de l'enceinte a été suivi sur une distance de 16 m. Il est interrompu en son centre par une porte de 2,35 m de large, s'ouvrant directement sur la chaussée Tongres-Cologne. Son parement externe est bordé par un puits. Le mur ouest du péribole est construit perpendiculairement au mur de façade et a été dégagé sur 9 m. L'angle interne formé par ces deux murs accueille un espace couvert de 3,77 m de côté. Face à la porte d'entrée, à 4 m à l'intérieur de l'enceinte, était placé un pilier érigé en l'honneur de Jupiter. Les vestiges liés à cette colonne, haute à l'origine de 8 m ou 10 m, se déclinent en une fondation imposante, formée de béton et de gravats, sur laquelle repose un bloc monolithique de calcaire (1,84 m x 1,98 m x 0,39 m). Dans les environs immédiats, de nombreux fragments sculptés ont été découverts, restes de la colonne même qui s'y élevait autrefois. Cet ensemble monumental devait également être encadré d'un petit jardin cerné d'un muret. Le sanctuaire est aménagé vers 100 et fonctionne jusqu'en 270, date à laquelle il est démoli[858]. Le pilier est, quant à lui, placé à la fin du II^e^ siècle.

5.1.4. Les vestiges liés à la fonction militaire (MIL) (**Aucune donnée**)

Un *castellum* est aménagé dans le deuxième quart du IV^e^ siècle sur la rive gauche de la Meuse[859]. Cette infrastructure militaire n'entre donc pas dans le cadre chronologique de la thèse centré sur le Haut-Empire.

[855] BAKELS & DIJKMAN, 2010, p. 13.
[856] PANHUYSEN, 1996, p. 37-39 (**gebouw A**).
[857] PANHUYSEN, BOYENS & DIJKMAN, 1984, p. 37-48 ; PANHUYSEN, 1996, p. 46-51.
[858] BAKELS & DIJKMAN, 2010, p. 13.
[859] PANHUYSEN, 2006.

5.1.5. Les vestiges liés à la fonction résidentielle (RESID)

Très peu de documentation relative à l'habitat romain a été procurée par les fouilles. Les quelques vestiges exhumés quatre maisons en bois et torchis (HB), deux demeures érigées sur des fondations en pierre (HP) et une cave (C). Cinq de ces habitations ainsi que la cave ont été découvertes à l'ouest du fleuve, sous la Vijthof (HB1 = **51-010** ; HB2 = **51-011** ; C = **51-014**)[860], à la hauteur de la Houtmaas (HB3 = **51-012**[861]) et au sud de la Plankstraat (HP1 = **51-015** et HP2 **= 51-016**)[862]. La dernière maison en bois a été appréhendée à l'est de la Meuse, sous un terrain implanté le long de la Rechtstraat (HB4 = **51-013**[863]) (Fig. 148).

Les maisons en bois et en torchis - Les descriptions concernant les témoins résidentiels en bois sont très peu détaillées. On sait tout au plus qu'il s'agit de maisons répondant à un plan rectangulaire. Les seules dimensions connues concernent les maisons 1 (**51-010**) et 2 (**51-011**) pour lesquelles on observe une largeur moyenne de 6,10 m et une longueur de 7,5 m. Les archéologues stipulent que ces habitats en bois s'alignent en fonction de la voirie, mais ne précisent malheureusement pas si ces derniers y présentent leur pignon ou leur long côté. Ces vestiges domestiques prennent place à partir du milieu du I^{er} siècle après J.-C. et perdurent jusqu'au II^{e} siècle voire même au III^{e} siècle après J.-C. pour les maisons 1 (**51-010**) et 2 (**51-011**).

La cave (**51-014**) isolée est décrite comme un sous-sol de 3,50 m de côté, agrémenté de deux niches. Elle est placée à l'est de la maison 2 (**51-011**), sans qu'un lien possible soit clairement établi avec cette dernière. Elle est également aménagée dès le milieu du I^{er} siècle après J.-C. et reste en place jusqu'au III^{e} siècle après J.-C.

Les maisons sur fondations en pierre – Les demeures érigées sur des fondations en pierre n'ont été appréhendées que très partiellement. De la maison 1 (**51-015**), ne subsiste que la cave qui devait être placée dans son angle sud-est. Le plan de la maison 2 (**51-016**) est pressenti par la découverte de plusieurs tronçons de murs qui suggèrent la présence d'une demeure aux dimensions importantes. La largeur observée s'élève en effet à 19 m et la longueur conservée est de l'ordre de 21,50 m. Des départs de cloisonnements internes sont également observés. Ces maisons s'intègrent dans la phase d'urbanisation importante du site qui a lieu du II^{e} au III^{e} siècle après J.-C.

[860] BLOEMERS, 1971-1972, p. 53.
[861] BOGAERS, 1951, p. 80 ; PANHUYSEN, 1996, p. 19-20, note 9.
[862] PANHUYSEN, 1996, p. 45 (**gebouw G** et **H**).
[863] DIJCKMAN, 1991.

5.1.6. Les vestiges liés à la fonction commerciale (COM) (**Aucune donnée**)

5.1.7. Les vestiges liés à la fonction artisanale (ART)

Le site de Maastricht est très pauvre en structures et en indices artisanaux, du moins, pour les périodes datées d'avant le IV^e^ siècle après J.-C.[864] Pour expliquer partiellement cette situation, est avancée l'idée de la présence d'un secteur artisanal implanté au sud-ouest de l'occupation de la rive gauche, là où, avant de se jeter dans la Meuse, le Jeker forme un petit delta marécageux. C'est au sein de cette zone humide et peu propice au développement de l'habitat qu'artisans potiers et métallurgistes auraient sans doute développé leurs ateliers[865].

Quoiqu'il en soit, la seule zone associée à la fonction artisanale remontant au Haut-Empire concerne une activité liée à la transformation des matières animales (travail de cordonnerie). Ce secteur a été découvert de le long de la Houtmaas (**51-017**[866]), non loin des berges occidentales de la Meuse (Fig. 148). Les vestiges se déclinent en un dépotoir ayant livré une quantité non négligeable de chutes de cuir présentant de nombreuses traces de découpes et diverses parties de chaussures non assemblées. L'atelier lié à ce dépotoir important n'est sans doute pas loin. L'hypothèse d'ailleurs retenue est de voir dans la bâtisse en bois 3 (**51-012**), découverte à quelques mètres plus nord, le lieu de production parfait[867]. Ces traces artisanales indirectes sont datées de l'époque flavienne jusqu'au tout début du II^e^ siècle après J.-C.

5.1.8. Les vestiges liés à la fonction de services (SERV)

Deux vastes édifices sur fondations en pierre, établis en rive gauche de la Meuse, sont soupçonnés d'être des **auberges**[868]. La première a été repérée à la hauteur de la Maastrichter Smeedenstraat (**51-018**[869]), la seconde au nord de la Plankstraat (**51-019**[870]) (Fig. 148).

L'**auberge** supposée **1** (**51-018**) a été partiellement dégagée et présente une longueur d'au moins 64 m. Quatre pièces internes sont encore visibles et l'une d'entre elle est pourvue d'une cave (4,32 m x 5,52 m) encore munie de son escalier. La bâtisse a connu plusieurs phases d'aménagement.

De l'**auberge** supposée **2** (**51-019**), ne subsistent que quelques tronçons, en nombre suffisant, cependant pour percevoir un bâtiment d'au moins 35 m de côté. Ce dernier devait être

[864] DIJKMAN & ERVYNCK, 1998, p. 77.
[865] PANHUYSEN, BOYENS & DIJKMAN, 1984, p. 50.
[866] PANHUYSEN, BOYENS & DIJKMAN, 1984, p. 49-50 ; VAN DRIEL MURRAY, 1987.
[867] VAN DRIEL MURRAY, 1987, col. 21.
[868] PANHUYSEN, 1996, p. 37, note 106.
[869] PANHUYSEN, 1996, p. 36 (**gebouw E**).
[870] PANHUYSEN, 1996, p. 36-37 (**gebouw F**).

pourvu d'un plan légèrement trapézoïdal et être bordé d'un portique sur son flanc oriental, ouvert sur la rue interne 2.

Ces deux bâtiments sont datés des II^e^ et III^e^ siècles après J.-C.

5.1.9. Les vestiges liés à la fonction de loisirs (LOIS)

Un **ensemble balnéaire** (**51-020**[871]) a été exhumé à l'est de la Havenstraat, sous l'actuelle place Op de Thermen (Fig. 148). Il couvre une superficie de 366 m². Les thermes se présentent sous la forme d'un bâtiment rectangulaire de 17 m de large pour 21 m de long. L'entrée se fait à l'ouest, côté voirie, et est précédée d'un portique. Au sein de la bâtisse, se succèdent ensuite le *frigidarium*, le *tepidarium*, puis le *caldarium*, auxquels s'ajoutent des vestiaires (*apodyterium*) et sans doute également une piscine froide, une palestre et une boutique. Les thermes sont construits dans le courant de la première moitié du II^e^ siècle après J.-C. et leur utilisation perdure jusqu'en 270.

5.1.10. Les vestiges liés à la fonction funéraire (FUN)

Trois nécropoles sont liées à l'agglomération de Maastricht. Deux se situent en rive gauche de la Meuse, à l'ouest et au nord de l'occupation, et la troisième est implantée sur la rive opposée, au nord du noyau habité. Découvertes entre la fin du XIX^e^ et la première moitié du XX^e^ siècle, aucune d'entre elles n'a fait l'objet d'une fouille exhaustive ni d'une étude complète. Les informations relatives à ces champs funéraires sont donc assez maigres. En outre, ni l'une ni l'autre ne remontent avant le II^e^ siècle après J.-C., alors que des indices funéraires plus précoces ont bien été appréhendés sur le site. Il s'agit, pour la plupart, de fragments d'au moins huit mausolées retrouvés en contexte de réemploi, dédiés principalement à des vétérans de l'armée du Rhin et datés du deuxième et du troisième quart du I^er^ siècle après J.-C. On peut ajouter à cette liste une sépulture à incinération isolée, assez éloignée cependant de l'agglomération romaine. Elle a été exhumée en rive droite de la Meuse, à la hauteur de la Minister Talmastraat, au sud du hameau Wyck. Elle est datée du premier quart du I^er^ siècle et est, elle aussi, identifiée comme la sépulture d'un militaire[872].

La **nécropole 1** (**51-021** à **51-024**[873]) s'étend sur au moins 220 m le long de la Tongres-Cologne. Elle n'a pas entièrement été fouillée, mais a été reconstituée à partir de quatre noyaux funéraires découverts de part et d'autre de la Brusselstraat (**51-021**/**51-022**), au sud de l'Oude Tweebergenpoort (**51-023**) et à la hauteur de la Sint Servaasklooster (**51-024**) (Fig. 148). Ces

[871] PANHUYSEN, 1996, p. 40-43.
[872] SPRENGER, 1951 ; VAN DOORSELAER, 1964, p. 325-326 (**VI**) ; PANHUYSEN, 1996, p. 67-68.
[873] VAN DOORSELAER, 1964, p. 325-326 (**II**) ; PANHUYSEN, 1996, p. 65-66.

derniers ont révélé des tombes à incinération et à inhumation, datées entre le II^e^ et le IV^e^ siècle après J.-C.

La **nécropole 2** doit se déployer sur au moins 100 m le long de la Maastricht-Nimègue. C'est le champ funéraire le plus mal connu et dont les quelques indices ont été récoltés le long de la Boschstraat (**51-025**[874]) (Fig. 148). On sait tout au plus que des fragments d'urnes cinéraires y ont été découvertes. Aucune datation n'est accordée à ces vestiges.

La **nécropole 3** (**51-026** à **51-028**[875]) s'étire sur au moins sur 600 m le long de la Tongres-Cologne. Là encore, l'entière superficie du champ funéraire n'a pas été examinée, mais trois noyaux seulement. Le premier a été mis au jour de part et d'autre de la Coclerstraat (**51-026**), le second, tout proche, entre le Parallelweg et la Sint Maartenslaan (**51-027**), et le troisième, le plus éloigné, à l'ouest du Meerssenerweg (**51-028**) (Fig. 148). Ces derniers ont livré des tombes à incinérations datées entre le II^e^ et le IV^e^ siècle après J.-C.

[874] HABETS, 1881, p. 99-100 et 167 ; PANHUYSEN, 1996, p. 28 et note 59.
[875] VAN DOORSELAER, 1964, p. 326 (**IV** et **V**) ; PANHUYSEN, 1996, p. 66-67.

5.1.11. Tableau récapitulatif des données

N°	Description	Id1	Fonction	Id2	Interprétation	Id3	Parc. Cadast.	X	Y	Niv Loca	Chrono1	Chrono 2	M.S. (valeur)
001	Route empierrée	1	COMMU	1	Tongres-Cologne	1	4953	243075	172088	1	< -20--10	< 1	■
002	Route empierrée	1	COMMU	1	Tongres-Cologne	1	7520	243443	172112	1	< -20--10	< 1	■
003	Route empierrée	1	COMMU	1	Tongres-Cologne	1	4383	243485	171904	1	< -20--10	< 1	■
004	Route empierrée	1	COMMU	1	Tongres-Cologne	1	4233	243491	171885	1	< -20--10	< 1	■
005	Route empierrée	1	COMMU	1	Tongres-Cologne	1	6597	243850	172149	1	< -20--10	< 1	■
006	Chemin	1	COMMU	1	Rue interne 1	1	2293	243571	172028	2	< IIB	< 4	■
007	Chemin empierré	1	COMMU	1	Rue interne 2	1	4304	243559	172015	2	< IIB	< 4	■
008	Édifice sur fondations en pierre	1	PUB	2	Édifice public	2	5116	243530	171967	1	II-III	4-5	■
009	Péribole et base de colonne	1	REL	1	Sanctuaire	1	3871	243488	171874	1	II-270	4-5	■
010	Bâtisse sur poteaux	1	RESID	1	Habitat bois 1	1	4953	243092	172078	2	I[c]-III	2-5	■
011	Bâtisse sur poteaux	1	RESID	1	Habitat bois 2	1	4953	243092	172078	2	I[c]-III	2-5	■
012	Bâtisse sur poteaux	1	RESID	1	Habitat bois 3	1	4381	243565	171975	2	70-103	3-4	■
013	Bâtisse sur poteaux	1	RESID	1	Habitat bois 4	1	7379	243587	172103	1	Ic-II	2-4	■
014	Cellier	1	RESID	1	Cave isolée	1	4953	243092	172078	2	I[c]-III	2-5	■
015	Bâtisse sur fondations en pierre	1	RESID	1	Habitat pierre 1	1	3023	243525	171857	1	II-III	4-5	■
016	Bâtisse sur fondations en pierre	1	RESID	1	Habitat pierre 2	1	3023	243525	171857	1	II-III	4-5	■
017	Dépotoir (chutes de cuir et semelles non assemblées)	2	ART	1	Travail du cuir (cordonnerie)	1	4381	243566	171969	2	Flav.-IIa	3-4	■
018	Bâtiment sur fondations en pierre	1	SERV	2	Auberge 1	2	4238	243532	171969	1	II-III	4-5	■
019	Bâtiment sur fondations en pierre	1	SERV	2	Auberge 2	2	4269	243537	171911	1	II-III	4-5	■
020	Bâtiment thermal	1	LOIS	1	Thermes publics	1	5116	243621	171930	1	II-270	4-5	■
021	Incin. et inhumations	1	FUN	1	Nécropole 1	1	7239	242788	172085	1	II-IV	4-5+	■
022	Incin. et inhumations	1	FUN	1	Nécropole 1	1	4463	242804	172047	1	II-IV	4-5+	■
023	Incin. et inhumations	1	FUN	1	Nécropole 1	1	567/568	242960	172091	1	II-IV	4-5+	■
024	Incin. et inhumations	1	FUN	1	Nécropole 1	1	4584	242987	172054	1	II-IV	4-5+	■
025	Incinérations	2	FUN	1	Nécropole 2	1	8081	243227	172710	1	Romain	/	■
026	Incinérations	1	FUN	1	Nécropole 3	1	2159	244063	172472	1	II-IV	4-5+	■
027	Incinérations	1	FUN	1	Nécropole 3	1	1559/1560	244135	172478	1	II-IV	4-5+	■
028	Incinérations	1	FUN	1	Nécropole 3	1	5941	244652	172768	1	II-IV	4-5+	■

Légende : < (à partir de) ; Fla. (Flaviens) ; incin. (incinérations).

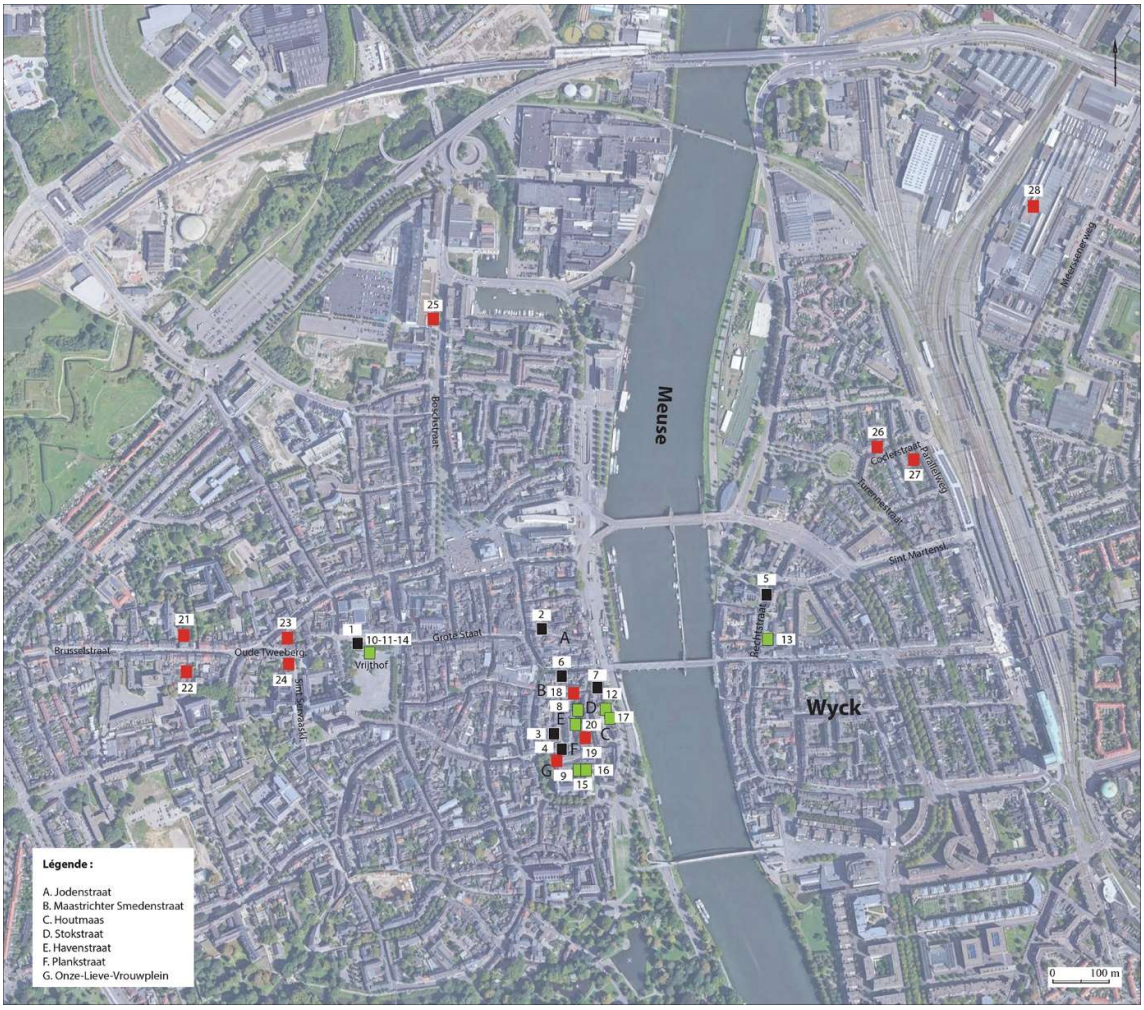

Fig. 148. Répartition des vestiges au sein de la topographie actuelle, pointés dans la couleur correspondant à leur valeur en tant que marqueurs spatiaux : inclusive (vert), exclusive (rouge) et neutre (noir) (fond de carte Google Earth Pro © 2019, image satellite datée du 21/07/2017).

5.1.12. Niveau de fiabilité accordée à l'occupation : **agglomération avérée.**

5.2. Les phases topo-chronologiques

5.2.1. Phase 1 (-20/-15 à + 40) (Fig. 149)

Superficie supposée du centre habité – 0,8 ha (rive gauche).

Distance centre habité- zone périphérique – /

Découpage spatial – Mise en place de la chaussée Tongres-Cologne et de celle de Maastricht-Nimègue qui s'ajoutent à la voie menant à l'*oppidum* de Caestert, aménagé peu avant ces dernières.

Limites des propriétés – /

Topographie des zones fonctionnelles – Au cours des deux dernières décennies avant notre ère jusqu'au milieu du I^er^ siècle après J.-C., les seules traces tangibles d'une occupation sont celles laissées par les voies de communication. La concentration de matériaux et de mobiliers très précoces à l'angle formé par la Tongres-Cologne et de la voie vers Caestert suggère que cette zone soit le berceau du futur centre habité en rive gauche de la Meuse[876].

Phase 1 (-20/-15 à + 40)
Fig. 149. Restitution du paysage habité en fonction des axes de circulation associés et de l'axe fluvial sous sa forme canalisée (Infographie © UCLouvain-CRAN).

5.2.2. Phase 2 (40-60/70) (Fig. 150 & Fig. 151)

Superficie supposée du centre habité – 2,9 ha (rive gauche) et 1 ha (rive droite). Total : 3,9 ha.

Distance centre habité- zone périphérique – /

Découpage spatial – Le réseau viaire se maintient en l'état.

Limites des propriétés – /

Topographie des zones fonctionnelles – Le milieu du I^er^ siècle après J.-C. marque la première phase de développement du site, qui se déploie désormais sur les deux rives de la Meuse. Les vestiges attribués à cette période et clairement identifiés sont liés à de l'habitat en

[876] PANHUYSEN, DE LA HAYE & GAUTHIER, 2002, p. 99 ; BAKELS & DIJKMAN, 2010, p. 7.

bois (**51-010** à **51-013**) ainsi qu'à une cave (**51-014**). Ces lieux fonctionnels marquent chacun la limite de l'extension de l'espace habité tant en rive gauche qu'en rive droite du fleuve.

Phase 2 (40-69/70)
Fig. 150. Répartition des marqueurs spatiaux (vert = inclusifs) et estimation de la superficie habitée (Infographie © UCLouvain-CRAN).
Fig. 151. Restitution du paysage construit en fonction des axes de circulation associés et de l'axe fluvial sous sa forme canalisée (Infographie © UCLouvain-CRAN).

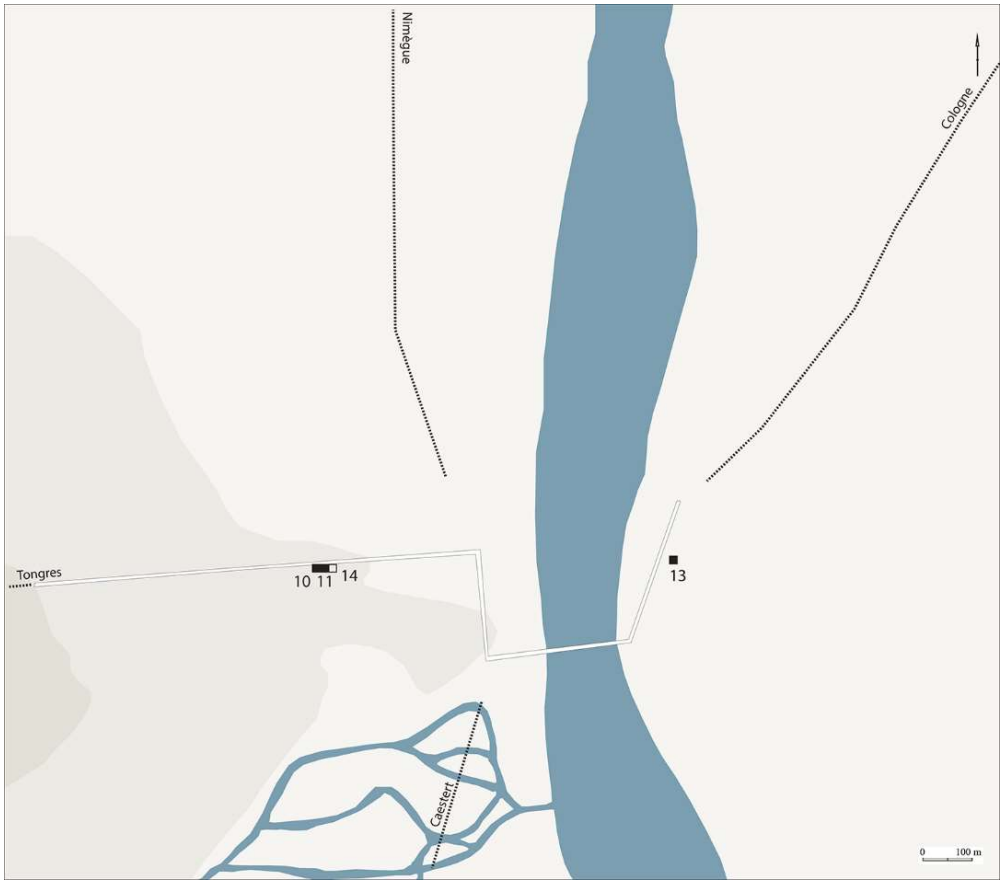

5.2.3. Phase 3 (69/70-100) (Fig. 152 & Fig. 153)

Superficie supposée du centre habité – 4,4 ha (rive gauche) et 1 ha (rive droite). Total : 5,4 ha.

Distance centre habité- zone périphérique –

À partir du noyau habité en rive gauche :

- Secteur périphérique est (**51-017**) : à la limite de l'espace habité.

Découpage spatial – Le réseau viaire se maintient en l'état.

Limites des propriétés – /

Topographie des zones fonctionnelles – Les vestiges attribuables à la période flavienne restent encore peu nombreux, mais attestent d'une dilatation de l'espace habité en rive gauche en direction du fleuve. En témoigne la présence d'une maison en bois (**51-012**) retrouvée sur le tracé des anciennes berges. Ce lieu résidentiel est, en outre, très probablement lié au dépotoir de cordonnier découvert à quelques mètres plus au sud (**51-017**).

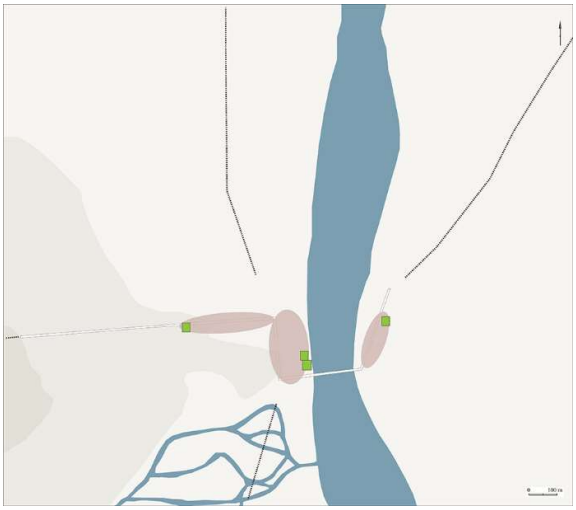

Phase 3 (69/70-100)

Fig. 152. Répartition des marqueurs spatiaux (vert = inclusifs ; rouge = exclusifs) et estimation de la superficie habitée (Infographie © UCLouvain-CRAN).

Fig. 153. Restitution du paysage construit en fonction des axes de circulation associés et de l'axe fluvial sous sa forme canalisée (Infographie © UCLouvain-CRAN).

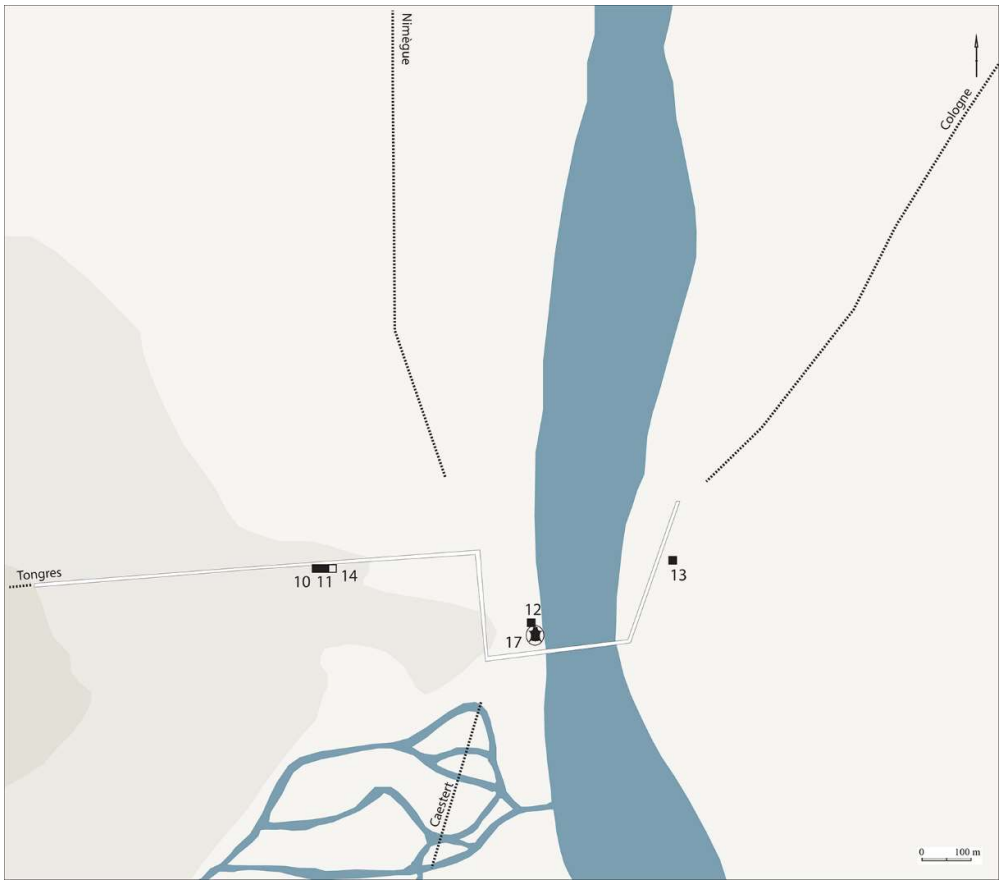

5.2.4. Phase 4 (100-172/174) (Fig. 154 & Fig. 155)

Superficie supposée du centre habité – La superficie est inchangée : 4,4 ha (rive gauche) et 1 ha (rive droite). Total : 5,4 ha.

Distance centre habité- zone périphérique –

À partir du noyau habité en rive gauche :

- Secteur périphérique est (**51-017**) : à la limite de l'espace habité ;
- Secteur périphérique sud (**51-009**) : à la limite de l'espace habité ;
- Secteur périphérique ouest (**51-021** à **51-024**) : à 100 m.

À partir du noyau habité en rive droite :

- Secteur périphérique nord-est (**51-026** à **51-028**) : à 320 m.

Découpage spatial – Le réseau viaire est complété, au début du II^e^ siècle après J.-C., par l'aménagement de deux rues internes en rive gauche.

Limites des propriétés – Les vestiges relatifs à l'habitat restent trop pauvres pour émettre la moindre réflexion au sujet des propriétés. En revanche, les deux nouvelles rues internes en rive gauche délimitent clairement, avec la Tongres-Cologne, une *insula* de 83,80 m de large pour 129 m de long.

Topographie des zones fonctionnelles – Le début du II^e^ siècle n'est pas marqué par une nouvelle extension de l'occupation, mais par un réaménagement complet de l'espace habité en rive gauche, et ce, grâce à la création d'une *insula*. Au sein de ce nouveau quartier, sont érigées plusieurs bâtisses à caractère public ou qui répondent aux besoins du passage de la route. On y retrouve ainsi un édifice sans doute associé à une fonction publique (**51-008**) et construit juste à côté de thermes publics (**51-020**). Ces bâtiments sont encadrés, au nord et au sud, par des bâtisses de dimensions importantes interprétées comme de probables auberges (**51-018** et **51-019**). Ce quartier est bordé, à l'est, par la maison en bois établie sur les berges de la Meuse (**12-012**), à proximité d'un dépotoir artisanal (**51-017**). Ces lieux subsistent encore quelques années après le II^e^ siècle avant de disparaître. Au sud de l'*insula*, c'est un sanctuaire (**51-009**) et des habitats sur fondations en pierre (**51-015** et **51-016**) que l'on érige le long de la Tongres-Cologne. Cet axe constitue également un élément attractif pour l'aménagement de nécropoles. L'une est implantée en rive gauche et précède l'entrée de la bourgade à l'ouest (**51-021** à **51-024**), l'autre est située en rive droite et précède l'entrée du nord-est de l'occupation (**51-026** à **51-028**).

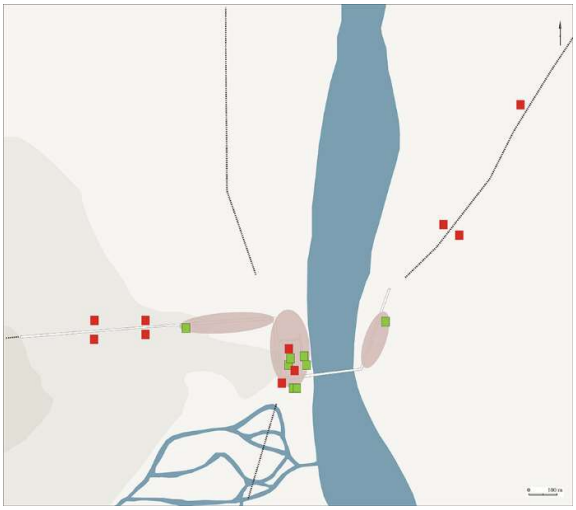

Phase 4 (100-172/174)

Fig. 154. Répartition des marqueurs spatiaux (vert = inclusifs ; rouge = exclusifs) et estimation de la superficie habitée (Infographie © UCLouvain-CRAN).

Fig. 155. Restitution du paysage construit en fonction des axes de circulation associés et de l'axe fluvial sous sa forme canalisée (Infographie © UCLouvain-CRAN).

5.2.5. Phase 5 (172/174-270/275) (Fig. 156 & Fig. 157)

Superficie supposée du centre habité – La superficie est inchangée : 4,4 ha (rive gauche) et 1 ha (rive droite). Total : 5,4 ha.

Distance centre habité- zone périphérique –

À partir du noyau habité en rive gauche :

- Secteur périphérique sud (**51-009**) : à la limite de l'espace habité ;
- Secteur périphérique ouest (**51-021** à **51-024**) : à 100 m.

À partir du noyau habité en rive droite :

- Secteur périphérique nord-est (**51-026** à **51-028**) : à 320 m.

Découpage spatial – Le réseau viaire se maintient en l'état.

Limites des propriétés – Pas de changements constatés.

Topographie des zones fonctionnelles – L'organisation fonctionnelle décrite à la période précédente se maintient jusqu'au moins 270, date à laquelle l'agglomération est en grande partie détruite. Le côté oriental de la Meuse, désormais démuni d'infrastructures attestées, continue cependant à être habité, mais ne se déclinent que sous la forme d'indices indirects, attestant d'une occupation jusqu'au milieu du III^{e} siècle.

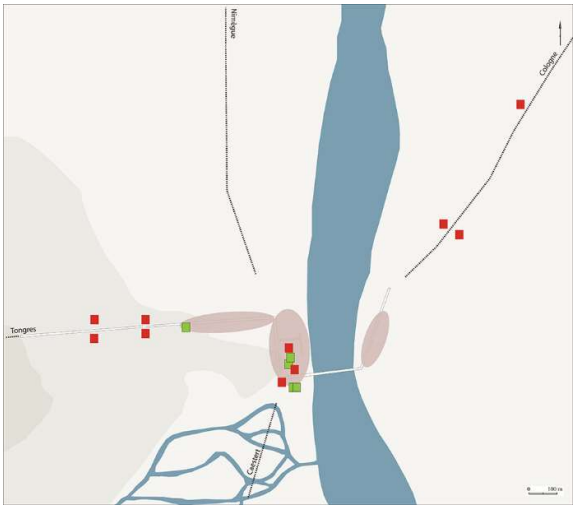

Phase 5 (172/174-270/275)

Fig. 156. Répartition des marqueurs spatiaux (vert = inclusifs ; rouge = exclusifs) et estimation de la superficie habitée (Infographie © UCLouvain-CRAN).

Fig. 157. Restitution du paysage construit en fonction des axes de circulation associés et de l'axe fluvial sous sa forme canalisée (Infographie © UCLouvain-CRAN).

6. Analyse de l'organisation des espaces fonctionnels

6.1. Délimitation de la zone tampon

L'observation de la zone tampon établie à partir du noyau habité primitif permet préalablement de constater que (Fig. 158) :

- Les marqueurs spatiaux à valeur inclusive qui permettent d'appréhender les centres habités ne sont pas implantés de la même manière en rive gauche et en rive droite de la Meuse. Durant toute la durée de l'occupation, le noyau en rive droite reste concentré sur les abords de la Tongres-Cologne et prend ainsi une physionomie **étirée**. En revanche, en rive gauche, certains marqueurs spatiaux vont avoir tendance à s'écarter de la chaussée principale, donnant alors à l'occupation une forme plus **dilatée** ;
- Quelques marqueurs spatiaux à valeur exclusive observés au sein de l'espace habité en rive gauche constituent des anomalies.
- Hormis ces cas relevés, la dispersion et l'implantation des marqueurs spatiaux répondent assez bien à la valeur inclusive ou exclusive dont ils sont porteurs.

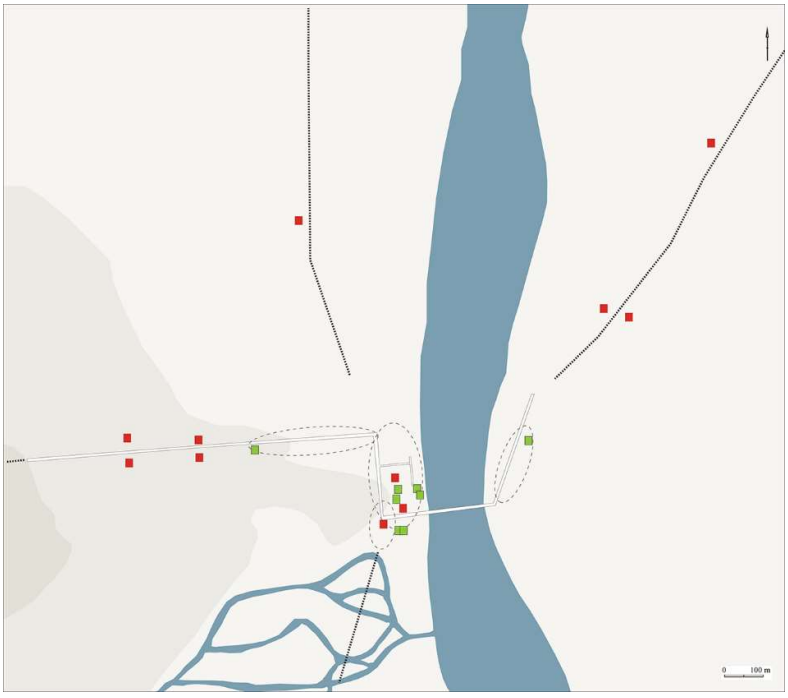

Fig. 158. Délimitation de la zone tampon et répartition des marqueurs spatiaux (vert = inclusifs ; rouge = exclusifs), toutes phases chronologiques confondues (Infographie © UCLouvain-CRAN).

6.2. Modélisation de la trajectoire individuelle de l'occupation

Phase 1 (-20/-15 à +40)	**Phase 2** (40-69/70)	**Phase 3** (69/70-100)
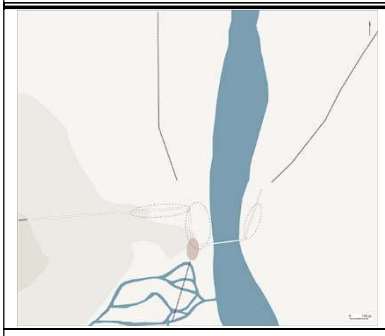	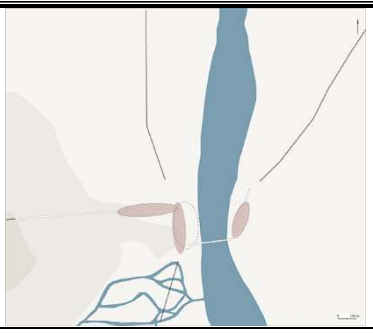	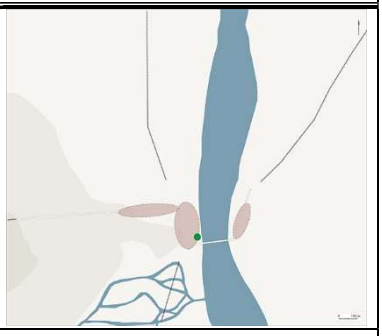
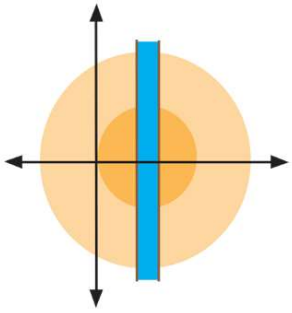	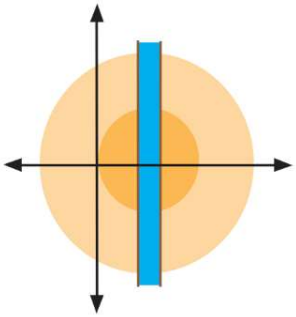	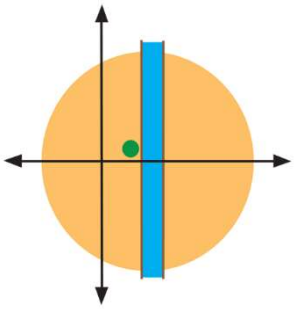
Phase 4 (100-172/174)	**Phase 5** (172/174-270/275)	
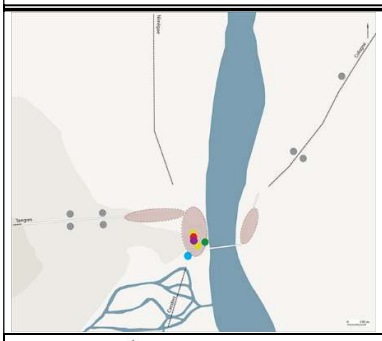	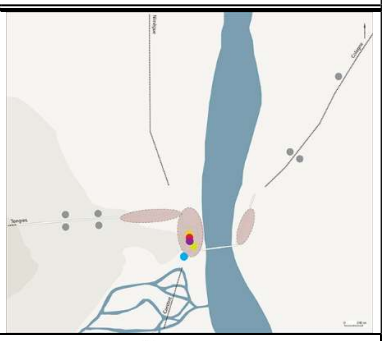	
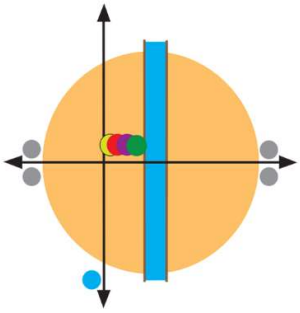	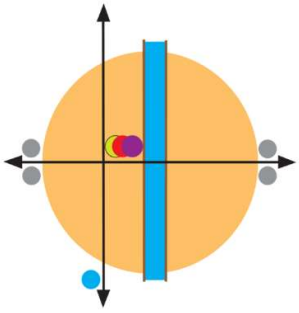	

Légende :

- Espace habité (orange foncé)
- Zone tampon (orange clair)
- Fonction publique (rouge)
- Fonction religieuse (bleu)
- Fonction artisanale (vert)
- Fonction de services (jaune)
- Fonction de loisirs (mauve)
- Fonction funéraire (gris)

6.3. Analyse des zones fonctionnelles

Les fonctions intégrées au centre habité – La fonction résidentielle mise à part, les traces relevées dans la zone habitée sont liées aux fonctions publique, artisanale, de services et de loisirs :

- La fonction « publique » : elle est associée à un bâtiment qui revêt probablement un caractère public (**51-008**). Il est, en ce sens, répertorié parmi les marqueurs spatiaux à valeur inclusive et trouve logiquement sa place au sein de l'espace habité des II^{e} et III^{e} siècles (phases 4 et 5), le long de la chaussée principale ;
- La fonction artisanale : elle est identifiée par la présence d'un dépotoir lié à l'activité de cordonnerie (**51-017**), artisanat placé dans la catégorie des marqueurs spatiaux à valeur inclusive. Ce lieu est à la limite de l'espace habité et se place au plus près de la rive du fleuve entre la fin du I^{er} siècle après J.-C au début du deuxième (phases 3-4) ;
- La fonction de services : elle est liée à deux vastes bâtiments (**51-018** et **51-019**), identifiés comme étant de probables auberges. Marqueurs spatiaux à valeur exclusive, ces lieux s'insèrent ici au sein de l'espace habité des II^{e} et III^{e} siècles après J.-C. (phases 4-5). Cette implantation constitue donc une anomalie dans l'organisation générale des fonctions, mais qui peut trouver un début d'explication en observant les environs immédiats de ces bâtisses. L'*insula* au sein de laquelle les auberges sont aménagées et les abords immédiats de ce quartier regroupent une série d'édifices qui attirent chaque jour nombre important de personnes, tant les habitants de la bourgade que des personnes de passage. Leur implantation au sein de ce poumon économique semble donc tout à fait stratégique ;
- La fonction de loisirs : elle est représentée par un ensemble balnéaire (**51-020**), marqueur spatial à valeur inclusive par excellence. Il est érigé au sein de l'espace habité et ouvre ses portes, dès le II^{e} siècle (phaser 4), en bordure de la chaussée Tongres-Cologne.

Les fonctions situées en dehors de l'espace habité – Les périphéries sont le siège de lieux relevant de la fonction religieuse et funéraire :

- La fonction religieuse : elle est désignée par la présence d'un sanctuaire (**51-009**), reconnu comme marqueur spatial à valeur exclusive. Ce lieu est en ce sens installé, dès le II^{e} siècle (phase 4), en bordure méridionale de l'espace habité, le long de la chaussée principale ;
- La fonction funéraire : elle est identifiée par une série de nécropoles, marqueurs spatiaux à forte valeur exclusive. Sur les plans topo-chronologiques, seuls deux des trois champs

funéraires reconnus sont représentés. Ces derniers bordent la chaussée Tongres-Cologne tant sur la rive gauche (**51-021** à **51-024**) que sur la rive droite (**51-026** à **51-028**) à partir du II^e^ siècle après J.-C. (phase 4). Ils sont tous deux placés aux portes de l'agglomération.

Les anomalies fonctionnelles – Les anomalies détectées au sein de l'organisation fonctionnelle du site concernent la présence de marqueurs spatiaux à valeur exclusive, soit deux auberges supposées (**51-018** et **51-019**), au sein de l'espace habité (cf. supra).

Les fonctions associées – La seule association de fonctions que l'on peut observer sur le site concerne un lieu résidentiel et un lieu artisanal. L'habitat en bois placé en bordure de la berge occidentale de la Meuse (**51-012**) et le dépotoir de cordonnier retrouvé non loin (**51-017**) pourraient très certainement fonctionner ensemble. Cette maison pourrait en effet être le lieu même de production et constituer, en ce sens, une maison-atelier.

Les secteurs fonctionnels spécifiques –

- Un centre polarisant : c'est à partir du II^e^ siècle après J.-C. (phase 4) que se dessine très clairement un secteur particulier en rive gauche, à cheval entre l'espace habité et la zone périphérique sud qui le borde. Ce dernier est en effet propice au regroupement d'édifices à caractères public (**51-008**, **51-009** et **51-020**) et de services (**51-018** et **51-019**) et peut, en ce sens, être considéré comme le poumon économique de l'agglomération ;
- Les secteurs funéraires : les nécropoles (**51-021** à **51-024** et **51-026** à **51-028**) restent des zones bien isolées, évoluant parallèlement à l'espace habité et n'entrant en interaction avec aucune autre fonction.

Les lieux fonctionnels réaffectés et/ou déplacés – /

Les lieux fonctionnels à la datation imprécise – Le seul lieu fonctionnel daté non précisément concerne la nécropole nord (**51-025**), placée en rive gauche et installée le long de la Maastricht-Nimègue. Repère spatial à valeur exclusive, ce champ funéraire montre que la chaussée Tongres-Cologne n'est pas le seul axe de communication privilégié pour l'aménagement des tombes et complète la couronne funéraire qui encadre l'agglomération.

7. Bibliographie

BAKELS C. C. & DIJKMANS W., 2010. *Maastricht in the First Millenium. The archaeobotanical evidence*, Maastricht (Archaeologica Mosana, II).

BLOEMERS J., 1971-1972. Archeologische kroniek van Limburg over de jaren 1969-1970, *Publications de la Société historique et archéologique dans le Limbourg (PSHAL)*, 107-114, p. 7-75.

BLOEMERS J., 1973a. *Meer dan 130 jaren oudheidkundig onderzoek in het Stokstraatgebied te Maastricht*, Maastricht (Overdrukken R.O.B., 44).

BLOEMERS J., 1973b. Twenty-Five Years. ROB Research in Roman Limburg, *Bericht van Rijksdienst voor het Oudheidkundig Bodemonderzoek*, 23, p. 237-258.

En ligne : https://collectie.huisvanhilde.nl/pdf/bROB23.pdf

BOGAERS J. E., 1951. Maastricht, *De Maasgouw*, 70, col. 48 et col. 80.

CIL = **HIRSCHFELD O. & ZANGEMEISTER C. (éd.), 1888-1943**. *Corpus Inscriptionum Latinarum*. XIII. *Inscriptiones trium Galliarum et Germaniarum Latinae*, Berlin.

DIJKMAN W., 1989. *Een vindplaats uit de Ijzertijd te Maastricht-Randwyck*, Amersfoort.

DIJKMAN W., 1991. Maastricht in 1e eeuw : (langs) de weg, *Archeologie in Limburg*, 50, p. 61-63.

En ligne : https://lgog.nl/publicaties/archeologie-in-limburg-ail/archeologie-in-limburg-50-1991

DIJKMAN W. & ERVYNCK A., 1998. *Antler, Bone, Horn, Ivory and Teeth: the Use of Animal Skeletal Materials in Roman and Early Medieval Maastricht,* Maastricht (Archeologica Mosana, 1).

GAUTHIER N. (éd.), 2002. *Topographie chrétienne des cités de la Gaule des origines au milieu du VIII^e^ siècle*. 12. *Province ecclésiastique de Cologne (Germania Secunda)*, Paris.

GRÉGOIRE DE TOURS, *Histoire des Francs*, texte établi & traduit de R. Latouche, Paris, Les Belles Lettres (Les Classiques de l'histoire de France au Moyen Âge), 1996.

HABETS J., 1881. Découvertes d'antiquités dans le Duché de Limbourg II. Période préhistorique, âge de pierre, de bronze et de fer. Période romaine et franques. Routes, tombeaux, cimetières, substructions, objets d'art etc., *Publications de la Société historique et archéologique dans le Limbourg* (*PSHAL),* 18, p. 3-300.

MERTENS J., 1957. *Les routes romaines de la Belgique*, Bruxelles (Archaeologia Belgica, 33).

PANHUYSEN T., 1996. *Romeins Maastricht en zijn beelden. Een wetenschappelijke proeve op het gebied van de letteren*, Maastricht/ Assen (Corpus Signorum Imperii Romani. Corpus van de Romeinse Beeldhouwkunst. Nederland -Germania Inferior - Maastricht, 1).

PANHUYSEN T., 2000. Pon(te)s Mosae. De romeinse brug(gen) van Maastricht. Nieuwe duikcampagnes, dans *Journées d'archéologie romaine*, résumés des communications, Louvain, 19 avril 2000, Louvain, p. 43-44.

En ligne : https://signaromana.wordpress.com

PANHUYSEN T., 2006. Maastricht. Les fortifications militaires, dans REDDÉ 2006, p. 316–318.

PANHUYSEN T., 2013. Eine kurze Geschichte Maastrichts – von der Römerzeit bis ins Mittelalter, dans VON HAEHLING & SCHAUB 2013, p. 369-386.

En ligne : https://www.academia.edu/

PANHUYSEN T., BOYENS P. & DIJKMAN W., 1984. *Maastricht staat op zijn verleden*, Maastricht (Verslag van archeologisch bodemonderzoek in Maastricht. Stichting Historische Reeks Mastricht, 3).

PANHUYSEN T., DE LA HAYE R. & GAUTHIER N., 2002. Maastricht, dans GAUTHIER 2002, p. 91-115.

REDDÉ M. (dir.), 2006. *Les fortifications militaires. L'architecture de la Gaule romaine*, *Documents d'archéologie française*, 100.

SPRENGER J., 1951. Een romeins graf uit het midden der eerste eeuw na Christus te Wyck-Maastricht, *De Maasgouw*, 70, p. 22-26.

VAN DOORSELAER A., 1964. *Répertoire des nécropoles d'époque romaine en Gaule septentrionale*. II. *France, Pays-Bas*, Bruxelles.

VAN DRIEL-MURRAY C., 1987. Een schoenmaker aan het Houtmaas te Maastricht, *De Maasgouw*, 106, p. 21-28.

VAN ES W. A. (dir.), 1982. *Het bodemarchief bedreigd : archeologie en planologie in de binnensteden van Nederland*, Amersfoort.

VON HAEHLING R. & SCHAUB A. (éd.), 2013. *Römisches Aachen. Archäologisch-historische Aspekte zu Aachen und der Euregio*, Regensburg.

VOS A., 2004. Resten van Romeinse bruggen in de Maas te Maastricht, Amersfoort (Rapportage Archeologische Monumentenzorg, 100).

En ligne : https://www.cultureelerfgoed.nl/publicaties/publicaties/2004/01/01/resten-van-romeinse-bruggen-in-de-maas-te-maastricht

52. NAMUR	CITÉ DES TONGRES BELGIQUE Province de Namur Arrondissement de Namur Commune de Namur

1. Cadres géomorphologique et topographique

1.1. Situation

Le site est localisé à la confluence de la Sambre et de la Meuse, sous l'actuelle ville urbanisée de Namur. La bourgade se déploie en deux noyaux. Le premier occupe la rive gauche de la Sambre, tandis que le second se déploie à la pointe du nœud fluvial, sur la rive opposée. À l'époque romaine, la bourgade est établie à 54,79 km au sud-ouest de Tongres, son chef-lieu au Haut-Empire.

1.2. Topographie et altitude

Le noyau habité en rive gauche s'étend dans une plaine alluviale formée par le parcours sinueux de la Sambre qui s'élève à l'altitude de 85 m. L'occupation en rive droite s'installe, quant à elle, au sein d'un relief plus accidenté, où s'érige un éperon rocheux qui culmine à 116 m et qui domine la jonction de la rivière avec la Meuse. La bourgade est traversée par un diverticule qui longe préalablement la rive gauche de la Meuse, avant de parcourir la zone de confluence et de franchir la Sambre grâce à la présence d'un gué[877]. L'axe continue ensuite dans la plaine alluviale en direction du nord-ouest, avant de se scinder hypothétiquement, à environ 200 m après la traversée de la rivière, en trois routes qui doivent lui être contemporaines. Ces trois voies aboutissent aux agglomérations de Liberchies (Bons-Villers) (n° 50), au nord-est, de Sauvenières (Baudecet) (n° 54), au nord, et de Taviers (n° 56), au nord-est. Ces routes permettent à l'antique Namur d'être connectée à la chaussée Bavay-Cologne[878]. Le réseau routier est complété par un autre diverticule appréhendé en rive droite de la Meuse. Ce dernier vient de la Montagne Sainte-Barbe, localisé actuellement à Jambes, pour ensuite se diriger vers la Meuse et franchir le fleuve grâce à un pont ou un gué et pour enfin se greffer au diverticule principal, à proximité de la zone de confluence du site[879]. L'agglomération est ceinturée par une couronne de nécropoles, dont trois seulement sont en lien direct avec elle (nécropoles de la Motte-le-Comte, de la place de la Wallonie et de la Plante). Les autres

[877] PLUMIER, 2008, p. 553.
[878] PLUMIER, 2008, p. 553.
[879] HANUT & PLUMIER, 2014a, p. 21.

appartiennent à des habitats ruraux périphériques[880]. Il s'agit, par exemple des nécropoles de Saint-Servais, au nord-ouest, de Jambes (Haute-Enhaive), à l'est, et les nécropoles de Salzinnes (Briqueteries et Église), dans la direction opposée.

1.3. Environnements pédologique et géologique

L'agglomération de Namur baigne dans une vallée alluviale qui marque la transition entre les plateaux limoneux hesbignons situés au nord et le Condroz au relief plus accidenté, au sud[881].

1.4. Réseau hydrographique

La Meuse et la Sambre, son affluent, sont les deux cours d'eau liés à l'occupation et sont navigables durant l'Antiquité[882]. Si la canalisation moderne de ces derniers n'a pas fondamentalement altéré leur lit, elle a néanmoins réduit la largeur de leur cours et profondément modifié le paysage de la zone de confluence, où les terres ont notamment gagné une bonne quarantaine de mètres sur la rive gauche de la Meuse. Le Houyoux, un autre affluent de la Meuse, traverse également Namur[883], mais sous une forme actuellement canalisée et hors du secteur concerné par l'occupation romaine.

2. Historique des recherches

À partir du milieu du XIX^e^ siècle, les trouvailles se multiplient dans la localité namuroise. Ces fouilles ponctuelles et ces quelques sondages sont l'œuvre de la Société archéologique de Namur dont les membres très actifs, tels que M. Lauwerijs et P. Bonenfant, permettent de préciser certaines questions de topographie[884].

À partir de 1950, d'autres institutions interviennent sur le terrain. Le Service national des Fouilles, le Musée archéologique de Namur ou encore S.O.S.-Fouilles entament une série d'opérations, notamment au nord de la Sambre, mais faute de moyens disponibles, ces dernières restent discrètes[885].

Au début des années 1990, la ville de Namur connaît un développement urbain assez intense. Des zones, épargnées jusqu'à cette date, font l'objet de travaux qui modifient leur sol en profondeur. De nombreux parkings et immeubles sont construits et d'anciennes bâtisses sont réaffectées ou restaurées. Cette situation pousse plusieurs intervenants, tels le Ministère de la

[880] VAN OSSEL, 1986 ; VAN OSSEL, 1988.
[881] PLUMIER, 2013, p. 45.
[882] DEMEULDER, 1953, p. 32-34.
[883] VERBEEK & VANMECHELEN, 2007, p. 209.
[884] PLUMIER, 1993, p. 2.
[885] PLUMIER, 1993, p. 2.

Région wallonne de l'époque, la Ville, le Musée archéologique et le Service de Géographie urbaine de Namur, à collaborer et à mettre sur pied un programme permettant de sauvegarder le riche patrimoine archéologique namurois[886]. Depuis cette date, la ville reste sous la surveillance constante des archéologues et fait l'objet d'opérations ponctuelles assez fréquentes permettant une meilleure connaissance du site. Ces interventions restent cependant pratiquées en milieu urbain, ce qui implique souvent une exiguïté des espaces investigués, une rapidité des fouilles et la nécessité de respecter les niveaux de fonds de terrassements. Ces limites inhérentes aux actions de terrain entraînent par conséquence une vision fréquemment partielle des plans des structures.

3. Sources écrites

3.1. Sources textuelles (**Aucune donnée**)

3.2. Itinéraire et document géographique (**Aucune donnée**)

3.3. Sources épigraphiques

3.3.1. Inscriptions lapidaires

Bornes

Publiques

Religieuses : 2 inscriptions recensées[887].

Funéraires : 10 inscriptions recensées[888].

Indéterminée : 1 inscription recensée[889].

3.3.2. Inscriptions sur *instrumentum* (**Aucune donnée**)

3.3.3. Graffites (**Aucune donnée**)

4. Chronologie

4.1. Antécédents

Les terrains situés à la confluence de la Meuse et de la Sambre sont occupés dès les périodes pré- et protohistoriques, mais les établissements ne revêtent pas un caractère sédentaire[890]. Il a souvent été avancé d'une probable présence d'un *oppidum* gaulois sur le plateau du Champeau, mais cette hypothèse est depuis abandonnée. Cette place forte est en effet

[886] PLUMIER, 1993, p. 3.
[887] **INS227-TON** = *ILB²*, 164bis ; **INS228-TON** = VANMECHELEN *et al.*, 2019, p. 202.
[888] **INS229-TON** = *CIL*, XIII, 3620 ; **INS230-TON** = *CIL*, XIII, 3621 ; **INS231-TON** = *CIL*, XIII, 3622 ; **INS232-TON** = *CIL*, XIII, 3623 ; **INS233-TON** = *CIL*, XIII, 3624 **; INS234-TON** = *CIL*, XIII, 3625 ; **INS235-TON** = *ILB²*, 165 ; **INS236-TON** = *ILB²*, 166 ; **INS237-TON** = RAEPSAET-CHARLIER, 2004, p. 78 ; **INS238-TON** = *Idem*, p. 82.
[889] **INS239-TON** = *ILB²*, 38bis.
[890] PLUMIER, 2008, p. 554.

située à Hastedon, sur la localité voisine de Saint-Servais, où certains verraient l'*oppidum* des Aduatiques[891].

4.2. Occupation romaine du Haut-Empire

Les indices d'une occupation permanente remontent dans le courant de la dernière décennie avant J.-C., et plus précisément entre -12 et -9, dates correspondant à l'horizon nommé « Oberaden »[892]. Ces témoignages se déclinent en plusieurs fosses-dépotoirs contenant un nombre non négligeable de 500 tessons de céramiques italo-gauloises ainsi que des fragments de céramique non tournée de type *kurkun*, du mobilier classique de la période augustéenne. Ces structures fossoyées ont été retrouvées en rive gauche de la Sambre, au sein de la « Corbeille », une zone délimitée par l'actuelle place Maurice Servais et les rues des Brasseurs, du Bailly et des Échasseurs. Ces indices indirects plaident fortement pour la présence, du moins durant les premières années de l'occupation romaine de Namur, d'une base logistique militaire ou d'un poste de surveillance du trafic fluvial[893]. Dès le règne de Tibère (14-37), l'aménagement d'une voie routière[894] favorise encore plus un site bénéficiant d'une topographie avantageuse et d'une potentialité commerciale importante et incite sans doute à l'installation pérenne de civils. La création d'un port à la pointe de l'éperon rocheux, en rive droite de la Sambre, stimule également le développement économique de la bourgade qui prend un tournant significatif à la période flavienne (69-96). Ce n'est cependant qu'au cours du II^e^ siècle après J.-C. que l'agglomération connaît son plein épanouissement, avant de subir un déclin dès la première moitié du siècle suivant. On assiste alors à un repli de la population vers la zone de confluence, autour de l'éperon rocheux qui constitue un lieu naturellement mieux protégé[895].

4.3. Occupation ultérieure

Progressivement délaissé par ses habitants, le noyau habité en rive gauche tombe en ruine, au profit du noyau placé sur la rive opposée. Ce dernier prend de l'importance à la fin du III^e^ siècle après J.-C. et continue à se développer jusqu'au V^e^ siècle, mais dans un espace n'autorisant qu'une occupation limitée. Au cours de cette période, sont érigés une fortification tardive, sur la partie la plus haute de la bourgade, et un sanctuaire, le long de la voie, côté Meuse. La zone de confluence est occupée sans interruption jusqu'au Haut Moyen-Âge[896].

[891] RAEPSAET & RAEPSAET-CHARLIER, 1997, p. 271.
[892] RAEPSAET & RAEPSAET-CHARLIER, 1997, p. 272.
[893] RAEPSAET & RAEPSAET-CHARLIER, 1997, p. 271-272.
[894] PLUMIER, VANMECHELEN & DUPONT, 1998, p. 184.
[895] PLUMIER, 2013, p. 46-49.
[896] PLUMIER, 2008, p. 554 et p. 556 ; PLUMIER, 2013, p. 49-50.

5. Restitution du paysage construit

5.1. Les données archéologiques

5.1.1. Les vestiges liés à la fonction de communication (COMMU)

De tous les axes routiers avérés ou supposés traverser Namur, seuls deux diverticules ont été appréhendés par les fouilles. Les recherches ont également mis en lumière trois rues internes, dont une est directement greffée à l'une des dites routes, et une servitude d'intervalle. Une quatrième rue a été observée à la fin du XIX^{e} siècle au niveau de la rue de l'Ange, située dans la plaine alluviale, mais les observations concernant sa stratigraphie ne sont pas très claires et supposent un aménagement postérieur au Haut-Empire. C'est la raison pour laquelle elle n'a pas été prise en compte dans l'étude[897].

Le **diverticule 1** a été recoupé en trois endroits de son parcours. Au sein de la zone de confluence, il a été repéré sous l'hospice Saint-Gilles (**52-001**[898]) et dans le secteur du Grognon (**52-002**[899]). Sur la rive gauche de la Sambre, il a été observé sous la Place d'Armes (**52-003**[900]) (Fig. 159). Venant de la rive gauche de la Meuse, son tracé suit une orientation sud-ouest/nord-est, avant d'opérer un virage à 90° à la hauteur de la zone de confluence où il prend alors une orientation sud-est/nord-ouest en direction de l'agglomération placée de l'autre côté de la Sambre. Large d'au moins 4,8 m, le diverticule présente, à hauteur de l'éperon rocheux, un aménagement initial formé d'un amalgame de schiste et d'éclats de pierre calcaire. Ce niveau est par la suite recouvert de plusieurs couches de remblais et de niveaux de circulation attestant de l'entretien, de la rehausse et des recharges de la voie. Dans un de ces derniers états, la route reçoit à cet endroit un nouvel empierrement, bordée de caniveaux et de trottoirs dallés. Peu avant son passage de la Sambre, on note la présence d'un fossé, repéré sur son flanc oriental. Rectiligne, régulier et présentant un profil en pointe, ce dernier constitue le vestige d'un fossé limite initial qui sera très vite comblé. Dans la plaine, la voie présente une première phase d'aménagement formé de galets, avant d'être recouverte d'un sédiment homogène aux rares artefacts, matérialisant une phase d'abandon temporaire. L'axe de circulation est ensuite remis en service et revêtu d'un nouvel empierrement. Le diverticule est aménagé au moins dès le règne de Tibère (14-37), tandis que le fossé limite qui le borde, le précède quelque peu et est comblé dès l'aménagement de la voie. L'ajout de caniveaux et de trottoirs dallés, observés en

[897] BECQUET, 1877, p. 2-7.
[898] LAUWERIJS, 1972.
[899] PLUMIER, 1996b, p. 83 ; PLUMIER, VANMECHELEN & DUPONT, 1998, p. 184 ; VANMECHELEN *et al.*, 2019, p. 200.
[900] PLUMIER, 1996b, p. 83 ; PLUMIER, VANMECHELEN & DUPONT, 1998, p. 184.

rive droite de la Sambre, fait partie d'un programme de construction monumental qui prend cours à la fin du II^e siècle après J.-C.[901]

Du **diverticule 2** n'est appréhendée qu'une section, observée en rive droite de la Meuse, sur l'actuelle localité de Jambes, au niveau de la place de la Wallonie (**52-004**[902]) (Fig. 159). Il s'agit d'un tronçon de voie, large de 2,30 m à 3 m et orienté nord-ouest/sud-est. La chronologie attribuée à cet axe est relative et est déterminée par l'aménagement de la nécropole (**52-052**) qui prend place sur ses abords. Ce champ funéraire remontant dans le troisième quart du I^er siècle après J.-C., cette route a donc dû être construite peu avant, soit au milieu de ce siècle au moins[903].

La **rue interne 1** a été découverte dans le secteur du « Grognon » (**52-005**[904]) (Fig. 159). Greffée au diverticule 1 (**52-001/52-002**), elle se présente sous la forme d'un empierrement orienté nord-est/sud-ouest, qui dessert le port de l'agglomération (**52-035**). Cette rue interne a été construite dans la foulée des grands travaux d'aménagement d'une terrasse, construite dès le milieu du I^er siècle après J.-C. afin de servir d'assise aux habitats lovés entre l'éperon et la rive de la Meuse[905].

La **rue interne 2** a été mise au jour sous la rue d'Harscamp (**52-006**[906]), placée dans la plaine alluviale, et a été observée sur une longueur de 7,5 m (Fig. 159). Orientée nord-ouest/sud-est, elle est empierrée et présente une largeur de 3 m. Cette couverture pierreuse a été rapidement rehaussée de tuiles et de cailloux, pour ensuite être recouverte d'un remblai sablonneux, contenant quelques fragments de céramiques du Haut-Empire. Cette voie interne est aménagée dans la deuxième moitié du I^er siècle après J.-C.

La **rue interne 3** a été repérée au niveau de la rue des Brasseurs (**52-007**[907]), courant le long de la rive gauche de la Sambre (Fig. 159). Elle suit une orientation sud-ouest/nord-est et devait sans doute être connectée à la rue interne principale, située à un peu plus de 140 m plus à l'est. De largeur indéterminée, cet axe de circulation se présente sous la forme d'un chemin en terre battue composé de deux niveaux, dont le dernier est rougi et durci par le feu, sans doute à la suite d'un incendie. Il est aménagé au II^e siècle après J.-C.

[901] VANMECHELEN *et al.*, 2019, p. 203.
[902] HANUT & PLUMIER, 2014a, p. 21 et p. 157.
[903] HANUT & PLUMIER, 2014a, p. 157.
[904] PLUMIER, 1996b, p. 83.
[905] PLUMIER, 1996b, p. 83 ; PLUMIER, 2013, p. 46.
[906] SIEBRAND, 2012, p. 222.
[907] SIEBRAND, 2012, p. 221-222.

Une **servitude d'intervalle** a été appréhendée à 4 m sous l'actuelle rue du Bailly, placée également en rive gauche de la Sambre (**52-008**[908]) (Fig. 159). Il s'agit d'un sentier formé d'une succession d'empierrements, présentant une largeur de 0,80 m. Cet axe est contemporain du complexe thermal qui se déploie à l'ouest et dont la construction remonte au II^e^ siècle après J.-C.[909]

5.1.2. Les vestiges liés à une fonction « publique » (PUB)

Trois édifices à caractère public ou administratif ont été repérés à la pointe de la zone de confluence, dans le quartier du Grognon (**52-009**, **52-010**, **52-011**[910]) (Fig. 159).

L'**édifice 1** (**52-009**) est appréhendé par une série de tronçons de murs en petit appareil formant un plan rectangulaire, long de 22 m pour une superficie totale de 460 m². Il est doté d'une cave à deux niches et à deux soupiraux qui en occupent l'angle. Les remblais ont livré un fragment de relief en stuc polychrome, représentant probablement Mercure et un lot de quelques 448 pièces de monnaies. Sa construction intervient à la fin du II^e^ siècle après J.-C. et prend place sur les ruines de l'un des temples du sanctuaire (**52-014**).

L'**édifice 2** (**52-010**) est érigé à l'est du premier, ne ménageant entre eux qu'un étroit espace. Les vestiges associés à la bâtisse sont très arasés, mais on distingue néanmoins un grand espace tout en longueur, desservi par un couloir tourné vers les deux *fana* du sanctuaire (**52-013**). Le bâtiment est construit à la suite du premier édifice, soit dans le courant de la première moitié du III^e^ siècle après J.-C.

L'**édifice 3** (**52-011**) est aménagé à quelques mètres au sud-est des deux constructions publiques ou administratives précédentes. De ce dernier, il n'en subsiste que deux portions de murs en maçonnerie de petits moellons, édifiés en bordure de la terrasse artificielle. Ce bâtiment est le dernier à être aménagé dans le secteur au Haut-Empire, soit vers le milieu du III^e^ siècle après J.-C.

Ces trois constructions sont toutes abandonnées dans le courant de la seconde moitié du III^e^ siècle[911].

5.1.3. Les vestiges liés à la fonction religieuse (REL)

Une aire sacrée (**52-012**) et un sanctuaire (**52-013** et **52-014**) ont été découverts dans la zone de confluence, dans le quartier du Grognon (Fig. 159)[912]. Il existe un troisième ensemble

[908] PETIT, TARTE & LEBRUN, 1994, p. 36.
[909] DASNOY, 1988, p. 15.
[910] VANMECHELEN *et al.*, 2019, p. 203.
[911] VANMECHELEN *et al.*, 2019, p. 203.
[912] VANMECHELEN *et al.*, 2019, p. 201-202.

religieux, localisé à une septantaine de mètres au sud-ouest, le long du diverticule 1 (**52-001/52-002**), mais ce dernier est érigé à la fin du III^e^ siècle après J.-C., ce qui l'exclut de nos réflexions centrées sur le Haut-Empire[913].

L'**aire sacrée** (**52-012**) est un espace à ciel ouvert, établi à la pointe du confluent. Elle est constituée d'un épandage de mobiliers, monnaies et fibules, placés dans le limon du substrat dans une gestuelle cultuelle. Un dépôt votif plus important est rassemblé dans une fosse et est composé de plusieurs monnaies, fibules, épingles à cheveux, bracelets torsadés ou à tampons et rouelles ajourées. Dans le même secteur, ont été repérées plusieurs traces de rubéfaction, attestant de la présence de petits foyers allumés à même le sol et dont la fonction pourrait également revêtir un caractère rituel. Enfin, au pied de la zone émergée du confluent, une épaisse couche de sédiment grisâtre a livré une série monétaire de plusieurs dizaines de pièces, inaugurée par une monnaie gauloise de type AVAVCIA et quelques as d'Auguste à l'autel de Lyon. Ces offrandes de monnaies et ces dépôts votifs sont les témoins d'un lieu religieux, lié au confluent et à la traversée de la Sambre, et militent en faveur d'un lieu de sacralité précoce, soit dès le début du I^er^ siècle après J.-C., faisant suite cependant à la sépulture à inhumation (**52-049**), creusée au même endroit.

Le **sanctuaire** qui succède à la zone religieuse est constitué de trois temples aménagés en deux zones. Dans la partie orientale du sanctuaire (**52-013**), s'élève ainsi un *fanum* à *cella* carrée, annexée d'une galerie périphérique côté Sambre. Cet édifice religieux est flanqué, dans son angle sud-ouest, d'un autre petit temple ou chapelle, à simple *cella*. À l'opposé, dans la partie occidentale du sanctuaire et longeant la voirie (**52-014**), s'érige un autre édifice qui s'ouvre vers le sud-est, tournant ainsi le dos à la Sambre. Il présente un appareillage de moellons et dessine un plan rectangulaire d'une longueur de 7,60 m pour une largeur de 5,20 m. Son espace intérieur est divisé en deux parties. La pièce arrière est de forme presque carrée et est précédée d'un vestibule plus court. Cet aménagement correspond à un petit temple à simple *cella* et *pronaos* d'inspiration classique. Entre les deux *fana* (**52-013**) et le temple (**52-014**), se dressent deux grands blocs monolithes de pierre calcaire et une fondation maçonnée, correspondant vraisemblablement à l'emplacement d'autels ou de monuments. L'aménagement de ce sanctuaire prend court au début du II^e^ siècle après J.-C. Le temple « classique » est arasé avant la fin du II^e^ siècle, tandis que les deux *fana* sont abandonnés dans le courant de la deuxième moitié du siècle suivant[914].

[913] PLUMIER, 1996b, p. 85-86 ; VILVORDER, 2014, p. 124.
[914] VANMECHELEN *et al.*, 2019, p. 203.

5.1.4. Les vestiges liés à la fonction militaire (MIL) (**Aucune donnée**)

5.1.5. Les vestiges liés à la fonction résidentielle (RESID)

Les vestiges liés à la fonction résidentielle sont peu nombreux au regard de la superficie occupée par l'agglomération et ont été principalement découverts en rive gauche de la Sambre. Malgré une multiplication des interventions au cours de ces dernières années, ces habitats restent mal appréhendés, notamment au niveau de leur plan. Les quelques indices récoltés témoignent toutefois de deux phases de construction distinctes, l'une en bois et torchis, l'autre déterminée par des fondations en pierre. Si les matériaux légers semblent caractériser les maisons namuroises depuis le début de l'occupation jusqu'au début du II^e^ siècle après J.-C., les soubassements en « dur », qui viennent à leur suite, se manifestent déjà ponctuellement dès le milieu du I^er^ siècle après J.-C.

Les maisons en bois et en torchis – Au moins six maisons sur poteaux (HB) ont été repérées au sein de l'agglomération, auxquelles on peut associer une série de petits foyers isolés (F) qui leur sont contemporains. En rive gauche de la Sambre, ces structures ont été découvertes sous ou le long des places Maurice Servais (HB1 = **52-015**[915] ; F = **52-021**[916]), d'Armes (HB4 = **52-018**[917]) et du Marché-aux-Légumes (HB5 = **52-019**[918]) ainsi que des rues d'Harscamp (HB3 = **52-017**[919]) et de Joseph Saintraint (HB6 = **52-020**[920]). En rive droite, c'est au sein du secteur du Grognon que ce type d'habitat a été mis au jour (HB2 = **52-016**[921]) (Fig. 159). Aucun plan de ces bâtisses n'a pu être reconstitué à partir des alignements de trous de poteaux, seuls vestiges de ces dernières encore visibles. Les structures annexes de ces maisons sont également très peu appréhendées. On note cependant la présence de fosses à proximité de l'habitat 3 (**52-017**) et l'existence de petits foyers domestiques isolés (**52-021**), posés à même le sol. Ces demeures en bois sont les premières traces concrètes d'habitat sur le site et remontent dès la période tibérienne (à partir de 14) pour se prolonger jusqu'à l'aube du II^e^ siècle après J.-C.

Les maisons sur fondations en pierre – Neuf maisons construites sur des fondations en pierre (HP) ont été repérées au sein de l'agglomération, auxquelles on peut associer trois caves isolées (C) qui leur sont contemporaines. En rive gauche de la Sambre, ces vestiges ont été

[915] VANMECHELEN & DANESE, 2010, p. 199.
[916] VANMECHELEN & DANESE, 2010, p. 199.
[917] PLUMIER, VANMECHELEN & DUPONT, 1998, p. 184 ; VANMECHELEN & VERBEEK, 2006, p. 72.
[918] PLUMIER, 1996b, p. 76.
[919] VERBEEK *et al.*, 2002, p. 253 ; VANMECHELEN & VERBEEK, 2006, p. 71.
[920] VANMECHELEN & VERBEEK, 2006, p. 73 ; VANMECHELEN, VERBEEK & CNOCKAERT, 2007.
[921] PLUMIER, 1996b, p. 83.

découverts sous ou le long de la place Maurice Servais (HP4 = **52-024** ; HP5 = **52-025** ; HP7 = **52-027** ; HP8 = **52-028** ; C1 = **52-031**[922]) ainsi que rues des Brasseurs (HP6 = **52-026**[923]), des Bouchers (HP1 = **52-022**[924]), d'Harscamp (HP3 = **52-024**[925]), de l'Ange (HP9 = **52-030**[926]) et Marché-aux-Légumes (C2 = **52-032**[927]). En rive droite, c'est au cœur du Grognon (HP2 = **52-023**[928]) et le long de la rue Notre-Dame (C3 = **52-033**[929]) que ces derniers ont été appréhendés (Fig. 159).

Le plan de la plupart de ces **maisons** n'a pu être restitué. Seules les demeures 4 (**52-024**) et 5 (**52-025**) ont fourni quelques renseignements quant à leur longueur, estimée à 22 m, et leur aménagement interne, subdivisé en au moins deux pièces. Ces habitats relèvent également de la catégorie *Streifenhaus*, leur petit côté tourné vers la voirie. La maison 3 (**52-024**), en revanche, semble appartenir à un autre type de construction domestique. Si les indices sont trop ténus pour établir une quelconque restitution des divers espaces composants cette demeure, la présence de mortier de tuileau, d'un élément de colonne et un fragment de marbre dénotent un certain standing au bâtiment et témoignent probablement de la présence d'une *domus*. Les éléments qui complètent l'architecture domestique concernent des **caves**, mais elles ont été retrouvées de manière isolées (**52-031** à **51-033**), et ont toutes leurs parois maçonnées. Les maisons sur fondations en pierre se généralisent à partir du début du II^e^ siècle après J.-C. On note toutefois un aménagement de ce type peu avant le milieu du I^er^ siècle comme en témoigne la maison 1 (**52-022**) et à l'époque flavienne comme le démontre la maison 2 (**52-023**).

5.1.6. Les vestiges liés à la fonction commerciale (COM)

Des installations portuaires et trois bâtisses identifiées à de probables entrepôts (ou *horrea*) ont été localisées au sein de l'agglomération.

Le **port** est installé en rive droite de la Sambre, à la hauteur de sa confluence avec la Meuse (**52-035**[930]) (Fig. 159). Ce dernier est signalé par des alignements de pieux et des vestiges de quais repérés en bordure de berge. Son aménagement remonte peu avant le milieu du I^er^

[922] **HP4** & **H5P** = VANMECHELEN & DANESE, 2010, p. 199-200 ; **HP7** = SIEBRAND, 2012, p. 221 ; **HP8** = LEVA, 1957, p. 53-54 ; **C1** = PLUMIER, 1996b, p. 76.
[923] VANMECHELEN & VERBEEK, 2006, p. 72 ; VANMECHELEN & VERBEEK, 2007, p. 227.
[924] SIEBRAND, HANUT & COLETTE, 2011, p. 122.
[925] VERBEEK *et al.*, 2002, p. 253 ; VANMECHELEN & VERBEEK, 2006, p. 71.
[926] PETIT, TARTE & LEBRUN, 1994, p. 36.
[927] LEVA, 1957, p. 53-54.
[928] VANMECHELEN *et al.*, 2019, p. 200.
[929] PLUMIER, 1996b, fig. p. 81, n° 7.
[930] PLUMIER, 1996b, p. 83 ; PLUMIER, 2013, p. 46.

siècle après J.-C., date à laquelle est alors engagé un programme édilitaire important, correspondant à la création d'une terrasse au pied du rocher, entre celui-ci et la rive de la Meuse[931].

Le probable **entrepôt 1** a été découvert à la rue des Brasseurs, en rive gauche (**52-027**[932]) (Fig. 159). Il s'agit d'une imposante bâtisse partiellement fouillée[933]. Construite perpendiculairement à la rue interne 3 (**52-007**), elle présentait encore une galerie de façade d'au moins 35 m de largeur et abritait au moins cinq salles, chacune subdivisée en deux parties. L'une de ces salles abritait encore un foyer sur podium. Le bâtiment est construit au cours du II^e^ siècle après J.-C. et demeure sans doute en activité jusqu'au siècle suivant

Les probables **entrepôts 2** (**52-036**[934]) et **3** (**52-037**[935]) ont été appréhendées sous la place d'Armes, en rive gauche (Fig. 159). Ces édifices sont érigés sur des fondations en pierre et s'alignent perpendiculairement au diverticule 1 (**52-001/52-002/52-003**) et, plus précisément, de part et d'autre de ce dernier. De l'entrepôt supposé 1 (**52-037**), seul le pignon oriental, large de 16 m, a pu être dégagé. Conservé sur six assises d'élévation par endroits, il présente un parement formé d'un cordon biseauté de moellons de tuf. L'entrepôt présumé 2 (**52-036**) est, en revanche, beaucoup mieux conservé. De plan allongé, ses dimensions sont de 16 m de largeur pour 32 m de longueur. Son espace interne est composé, dans sa partie nord, d'un couloir ou d'une galerie à l'arrière de la façade, tandis que la partie sud est subdivisée en deux rangées de pièces d'importance inégale. Dans l'une d'entre elles, des murets délimitent une petite superficie réservée à un grand foyer, placé à même le sol. Ces bâtisses font suite à l'habitat en bois 4 (**52-018**) de la seconde moitié du I^er^ siècle et sont contemporaines du réaménagement de la rue principale de l'agglomération qui survient au début du II^e^ siècle au moins.

5.1.7. Les vestiges liés à la fonction artisanale (ART)

Cinq ateliers artisanaux (A) et quatre zones comprenant des indices artisanaux indirects (ZA) ont été exclusivement repérés sur la rive gauche de la Sambre. Les activités concernées sont tournées vers les artisanats du feu (travail du fer et des alliages cuivreux) et vers ceux dédiés à la transformation des matières animales (travail de la viande et de l'os). Pour deux ateliers, l'activité n'a pu être déterminée.

[931] PLUMIER, 1996b, p. 83.
[932] LAUWERIJS, 1969, p. 67-68.
[933] L'interprétation en tant que temple est également envisagée (PLUMIER, 2013, p. 48)
[934] PLUMIER, VANMECHELEN & DUPONT, 1998, p. 184 ; VANMECHELEN & VERBEECK, 2006, p. 72.
[935] PLUMIER, VANMECHELEN & DUPONT, 1998, p. 184 ; VANMECHELEN & VERBEECK, 2006, p. 72.

L'artisanat du feu – Le **travail des métaux** est le premier artisanat avéré sur le site. Il se décline en trois ateliers, découverts sous la place Maurice Servais (A1 = **52-038**[936]), à la rue d'Harscamp (A2 = **52-039**[937]) et à la rue Ruplémont (A3 = **52-040**[938]), et en deux zones comprenant des indices indirects, localisées à la place du Marché-aux Légumes (ZA1 = **52-041**[939]) et à la rue Saintraint (ZA2 = **52-042**[940]) (Fig. 159).

De l'**atelier de métallurgistes 1** (**52-038**) ne subsistent que quelques fosses et structures de combustion très dégradées, mais associées à des scories, des rejets de charbon de bois et des fragments de parois de fourneaux qui permettent de les rattacher à la métallurgie du fer. Cet atelier est aménagé à la transition des règnes d'Auguste et de Tibère (vers 14 après J.-C.) et poursuit ses activités jusque dans le deuxième quart du I^er^ siècle après J.-C.

L'**atelier de métallurgistes 2** (**52-039**) est mieux conservé et est également associé au travail du fer. Ses vestiges se déclinent en douze fours et foyers, de forme circulaires ou ovoïdes, voire exceptionnellement rectangulaires, associés à une quantité non négligeable de scories. Ces structures de chauffe n'ont pas toutes été utilisées en même temps, mais se sont succédées de manière assez rapide. Cet atelier est mis en service à la même période que l'atelier de métallurgistes 1 (**52-038**) soit, à la transition des règnes d'Auguste et de Tibère (vers 14 après J.-C.), et continue ses activités jusqu'à la fin du I^er^ siècle après J.-C.

L'**atelier de métallurgistes 3** (**52-040**) est encore composé d'un four bien conservé, accompagné d'une fosse qui contenait encore de nombreux fragments de *dolia*. Si le métal qui y était travaillé demeure indéterminé, on est en revanche assuré de son installation dans le courant du II^e^ siècle après J.-C.

Outre des scories de fer, la première **zone** de concentration d'indices indirects (**52-041**) a surtout livré des creusets et des déchets de bronze. Elle est datée de la fin du I^er^ siècle après J.-C. La deuxième **zone** d'épandage (**52-042**) comprenait quatre fosses qui contenaient encore de nombreuses scories et de fragments de parois de fours. Cette zone est datée de la deuxième moitié du II^e^ siècle.

L'artisanat des matières animales – Le travail de la viande et de l'os sont deux activités liées à la transformation des matières animales, reconnues indirectement sur le site, à la Place du Marché-aux-Légumes (**52-043** et **52-044**[941]) (Fig. 159).

---

[936] VANMECHELEN & DANESE, 2010, p. 199.
[937] VERBEEK *et al.*, 2002, p. 253 ; VANMECHELEN & VERBEEK, 2006, p. 71.
[938] MEES & PLUMIER, 1996-1997 ; VANMECHELEN & VERBEEK, 2006, p. 73.
[939] PLUMIER, 1996b, p. 77.
[940] SIEBRAND, 2012, p. 221 ; SIEBRAND, 2013, p. 282.
[941] PLUMIER, 1996b, p. 76-79.

Le **travail de l'os** (tabletterie) (**52-043**) est l'activité la plus ancienne du secteur, en étant datée de la fin du I^er^ siècle après J.-C. Les témoignages relatifs à cet artisanat se déclinent en une quantité importante d'ossements d'animaux retrouvés dans une fosse.

Le **travail de la viande** (**52-044**), qui lui fait suite, dans le troisième quart du III^e^ siècle, est attesté par une grande quantité d'ossements d'animaux, retrouvés dans le remblai d'une cave (**52-031**), et qui témoignent d'une activité bouchère sur le site.

Les ateliers indéterminés – L'agglomération de Namur compte deux ateliers artisanaux dont l'activité reste indéterminée. Ces derniers sont localisés le long de la rue des Brasseurs (A4 = **52-045**[942] et A5 = **52-046**[943]) (Fig. 159).

L'**atelier 1** (**52-045**) est composé de trois fours ou foyers, de forme circulaire et creusés faiblement à la surface des limons alluvionnaires. Deux d'entre eux présentent un fond construit de pierres plates et de fragments de *dolia*, recouvert d'une couche d'argile rapportée, à la surface indurée et fortement rubéfiée. Cet atelier est mis en place au cours des premières années de l'occupation romaine de Namur, soit vers 14 après J.-C.

L'**atelier 2** (**52-046**) est constitué de deux petits fours, dans les environs desquels ont été découverts une canalisation, un trou de pieu, une fosse contenant plusieurs poteries complètes et un abondant matériel céramique gallo-romain se déclinant en de la sigillée, de la céramique dorée, engobée, peinte, de la *terra nigra* et de la céramique commune. La datation de cet atelier n'a pu être précisée.

5.1.8. Les vestiges liés à la fonction de services (SERV) (**Aucune donnée**)

5.1.9. Les vestiges liés à la fonction de loisirs (LOIS)

Les vestiges liés à la fonction de loisirs se résument à un **ensemble balnéaire**, exhumé en plein cœur de l'agglomération, établi en rive gauche de la Meuse, sous les terrains compris entre les actuelles rues des Échasseurs et des Brasseurs (**52-047**[944]) (Fig. 159). Le complexe s'étend sur une superficie d'au moins 1200 m², mais n'est conservé que partiellement. Il comprend au moins trois pièces chauffées par hypocauste dont une est pourvue d'une abside semi-circulaire. Les thermes étaient pourvus d'une riche décoration, comme en atteste les fragments architectoniques tels des fûts de colonne en pierre blanche, des fragments de corniche, d'enduits peints et de mosaïque retrouvés dans les remblais[945]. Sa construction

[942] VANMECHELEN & VERBEEK, 2006, p. 72 ; VANMECHELEN & VERBEEK, 2007, p. 227.
[943] SOUMOY, 1993, p 120.
[944] LAUWERIJS, 1969.
[945] PLUMIER, 2013, p. 48.

remonte au II^e siècle après J.-C. et sa destruction est située dans la seconde moitié du siècle suivant[946].

5.1.10. Les vestiges liés à la fonction funéraire (FUN)

Trois nécropoles (N), un *tumulus* (T) et une sépulture isolée (S) ont été découverts au sein ou dans les environs immédiats de l'agglomération.

Les nécropoles – La **nécropole 1**, traditionnellement dénommée « nécropole de la Motte-le-Comte », est un secteur funéraire se déployant au nord de l'agglomération établie en rive gauche de la Sambre, à l'ouest des actuelles rues Pépin et Lucien Namêche (**52-048** et **52-049**[947]) (Fig. 159). À l'époque romaine, elle se développe sur au moins 130 m, de part et d'autre d'un diverticule qui relie Namur à l'agglomération de Taviers. La nécropole se compose d'une centaine de tombes à incinération dont le plan et la répartition n'ont malheureusement pas pu être effectués avec exactitude, de même que la description du mobilier funéraire. On note toutefois la présence d'un aménagement particulier accordé à certaines sépultures, avec une disposition du mobilier d'accompagnement dans un caveau constitué de dalle en pierre calcaire[948]. D'après les céramiques mises au jour, la nécropole est mise en service à partir du règne de Claude, voire peut-être même un peu avant[949]. Son utilisation semble être sans discontinuité jusqu'au moins la fin du III^e siècle après J.-C., période à laquelle sont alors attachées deux sépultures à inhumations[950].

La **nécropole 2**, appelée « nécropole de la Place de la Wallonie », est établie de l'autre côté de la Meuse, en rive droite (**52-050**[951]) (Fig. 159). En dépit de cette localisation excentrée, les indices plaident en faveur d'un lien direct avec l'agglomération[952]. Une centaine de tombes à incinération ont été minutieusement fouillées, mais ce nombre doit au moins être doublé si l'on tient compte des découvertes réalisées dans la parcelle voisine de l'ancienne école communale de Jambes, où on a observé une centaine de sépultures qui furent détruites sans être étudiées[953]. La nécropole couvrirait ainsi un large espace de 2500 m², compris entre les actuelles avenues Gouverneur Bovesse et du Bourgmestre Jean Materne et la rue d'Enhaive. Les sépultures sont creusées dans le gravier même de la Meuse et sont ordonnées selon un axe de circulation interne qui traverse le secteur funéraire du nord-ouest au sud-est et qui se greffe

[946] DASNOY, 1988, p. 15.
[947] BECQUET, 1861-1862 ; BREUEUR, 1939 ; MERTENS, 1955 ; DASNOY, 1988, p. 12-14.
[948] HANUT & PLUMIER, 2011, p. 206.
[949] DASNOY, 1988, p. 12-13.
[950] HANUT & PLUMIER, 2011, p. 207.
[951] HANUT & PLUMIER, 2014a et 2014b.
[952] HANUT & PLUMIER, 2011, p. 205.
[953] VAN OSSEL, 1988, p. 277-294.

ensuite à un diverticule menant sans doute à l'agglomération antique de Namur. La nécropole est inaugurée peu après le milieu du I^er^ siècle après J.-C. et continue à être exploitée sans interruption jusqu'au V^e^ siècle.

La **nécropole 3**, baptisée « nécropole du quai Saint-Martin à la Plante », est établie sur une étroite bande de terre de 200 m, courant le long de la rive gauche de la Meuse, au sud-est de l'agglomération placée à la confluence du fleuve avec la Sambre. Cette proximité avec l'antique territoire namurois en fait une zone funéraire attachée à la bourgade et non à un probable établissement rural des environs (**52-051**[954]) (Fig. 159)[955]. Cette nécropole n'a malheureusement jamais fait l'objet d'une fouille systématique et les découvertes ont été réalisées au gré des travaux d'urbanisation menés dans ce secteur. L'organisation tout comme la structure des tombes sont donc difficiles à appréhender, mais on note la présence de sépultures richement dotées. Le mobilier exhumé permet de définir la période d'utilisation de ce vaste champ funéraire entre les II^e^ et VII^e^ siècles après J.-C., et ce, sans discontinuité[956].

***Le* tumulus** – Un **tertre funéraire** a été exhumé au centre du confluent, en rive droite de la Sambre, sous l'ancienne place Saint-Hilaire, actuellement baptisée le Grognon (**52-052**[957]) (Fig. 159). Il s'agit de la sépulture d'un gaulois d'une vingtaine d'années, inhumé sans mobilier. La tombelle présente un diamètre extérieur de 15 m et est cernée d'un fossé en pointe, de 1 m de large et 0,80 m de profondeur. Son remplissage est constitué d'argile grisâtre, contenant de nombreux tessons en céramique commune « éclaboussée », quelques silex et surtout une monnaie romaine en bronze, de type gaulois « AVAVCIA », permettant de dater la tombe de l'époque augustéenne, soit dans la dernière décennie du I^er^ siècle avant J.-C.

La sépulture isolée – Une **sépulture à inhumation** a été découverte dans le voisinage immédiat du tertre funéraire précédent, à 35 m au nord-est de ce dernier (**52-053**[958]) (Fig. 159). Dans une fosse aux contours presque totalement effacés par les lessivages et les bio-perturbations, se place le corps d'un homme âgé de 25 à 35 ans, inhumé sans cercueil ni coffrage. Le mobilier funéraire est constitué d'un petit gobelet en céramique non tournée et d'une offrande alimentaire, probablement un jambon. L'analyse par datation C14 n'a pas encore livré ses résultats, mais plusieurs caractéristiques l'assimilent au défunt enterré un peu plus loin et dont la tombe a, selon la stratigraphie, été creusée à l'époque augustéenne, soit entre -15 et 0.

[954] VAN OSSEL, 1988, p. 277-294.
[955] HANUT & PLUMIER, 2011, p. 208.
[956] VAN OSSEL, 1988, p. 280.
[957] PLUMIER & ERVYNCK, 1994.
[958] VANMECHELEN *et al.*, 2019, p. 199-200.

5.1.11. Tableau récapitulatif des données

N°	Description	Id1	Fonction	Id2	Interprétation	Id3	Parc. cadast.	X	Y	Niv Loca	Chrono1	Chrono 2	M.S. (valeur)
001	Route empierrée	1	COMMU	1	Diverticule 1	1	(D) 137g	185440	127900	1	< Ia	< 1	
002	Route empierrée	1	COMMU	1	Diverticule 1	1	(D) /	185475	127934	1	< Ia	< 1	
003	Route empierrée	1	COMMU	1	Diverticule 1	1	(G) /	185394	128153	1	< Ia	< 1	
004	Route	1	COMMU	1	Diverticule 2	1	(J) 834a	185760	127426	1	[<Ic]	[< 2]	
005	Chemin empierré	1	COMMU	1	Rue interne 1	1	(D) /	185503	127941	2	< Ic	< 2	
006	Chemin empierré	1	COMMU	1	Rue interne 2	1	(G) /	185615	128123	1	< Ic	< 2	
007	Chemin en terre	1	COMMU	1	Rue interne 3	1	(G) /	185243	128029	1	< II	< 4	
008	Espace empierré	1	COMMU	1	Servitude d'intervalle	1	(G) /	185327	128065	1	< II	< 4	
009	Édifice rectangulaire sur fondations en pierre (plan partiel)	1	PUB	2	Édifice public 1	2	(D) /	185466	127969	1	IId-IIIB	5-5+	
010	Édifice sur fondations en pierre (plan partiel)	1	PUB	2	Édifice public 2	2	(D) /	185482	127980	1	IIIA-IIIB	5-5+	
011	Édifice sur fondations en pierre (plan partiel)	1	PUB	2	Édifice public 3	2	(D) /	185487	127949	1	IIIb/c-IIIB	5-5+	
012	Espace avec épandage de dépôts et offrandes	1	REL	1	Aire sacrée	1	(D) /	185502	127984	1	I	1-3	
013	Deux *fana*	1	REL	1	Sanctuaire	1	(D) /	185502	127984	1	IIa-IIIB	4-5+	
014	Temple classique	1	REL	1	Sanctuaire	1	(D) /	185471	127981	1	IIa-IIc	4	
015	Bâtisse sur poteaux	1	RESID	1	Habitats bois 1	1	(G) /	185245	128044	1	Ia	1	
016	Bâtisse sur poteaux	2	RESID	1	Habitats bois 2	1	(D) /	185479	127966	2	Ia-Id	1-3	
017	Bâtisse sur poteaux	2	RESID	1	Habitats bois 3	1	(G) 623h3	185608	128123	1	IA-Id	[1]-3	
018	Bâtisse sur poteaux	1	RESID	1	Habitat bois 4	1	(G) 867 a/2	185400	128132	1	Ic-Id	2-3	
019	Bâtisse sur poteaux	1	RESID	1	Habitat bois 5	1	(G) /	185220	128173	1	Id	3	
020	Bâtisse sur poteaux	1	RESID	1	Habitat bois 6	1	(G) 1122d	184967	128151	1	Id	3	
021	Foyers	1	RESID	1	Zone foyers	1	(G) /	185245	128044	1	IB	2-3	
022	Bâtisse sur fondations en pierre	1	RESID	1	Habitat pierre 1	1	(G) 674s	185464	128059	1	30/40-70	2	
023	Bâtisse sur fondations en pierre	1	RESID	1	Habitat pierre 2	1	(D) /	185459	127981	1	Id	3	
024	Bâtisse sur fondations en pierre	1	RESID	1	Habitat pierre 3 (*domus*)	2	(G) 623h3	185608	128123	1	II-III	4-5	
025	Bâtisse sur fondations en pierre	1	RESID	1	Habitat pierre 4 (*Streifenhaus*)	1	(G) /	185245	128044	1	IIa-IIIB	4-5	
026	Bâtisse sur fondations en pierre	1	RESID	1	Habitat pierre 5 (*Streifenhaus*)	1	(G) /	185245	128044	1	IIa-IIIc	4-5	
027	Bâtisse sur fondations en pierre	1	RESID	1	Habitat pierre 6	1	(G) 731b	185280	128029	1	[II-III]	[4-5]	
028	Bâtisse sur fondations en pierre	1	RESID	1	Habitat pierre 7	1	(G) /	185243	128029	1	II-III	4-5	
029	Hypocauste	1	RESID	1	Habitat pierre 8	1	(G) /	185225	128064	1	II-III	4-5	
030	Hypocauste	2	RESID	1	Habitat pierre 9	1	(G) /	185284	128210	1	II	4-5	
031	Cellier maçonné	1	RESID	1	Cave isolée 1	1	(G) /	185220	128173	1	IIa-IIIb	4-5	
032	Cellier maçonné	1	RESID	1	Cave isolée 2	1	(G) /	185225	128064	1	II-III	4-5	
033	Cellier maçonné	1	RESID	1	Cave isolée 3	1	(D) /	185417	127908	1	[II-III]	[4-5]	
034	Berges aménagées	1	COM	1	Port	1	(D) /	185536	128003	2	I[a]-III	[1]-5+	
035	Bâtiment sur fondations en pierre	1	COM	2	*Horreum* 1 ?	2	(G) 821b	185295	128047	1	II-III	4-5	
036	Bâtiment sur fondations en pierre	1	COM	1	*Horreum* 2	2	(G) 867 a/2	185400	128154	1	IIa-III	4-5	
037	Bâtiment sur fondations en pierre	1	COM	1	*Horreum* 3	2	(G) 867l	185387	128154	1	IIa-III	4-5	

038	Structures de combustion et scories	1	ART	1	Atelier 1 de métallurgistes (fer)	1	(G) /	185245	128044	1	Ia	1	
039	12 fours et foyers avec scories	1	ART	1	Atelier 2 de métallurgistes (fer)	1	(G) 623h3	185608	128123	1	Ia-Id	1-3	
040	Foyer	1	ART	1	Atelier 3 de métallurgistes	1	(G) 950s	185078	128132	1	II	4-5	
041	Creusets, scories de fer et de bronze	2	ART	1	Travail des métaux (fer et bronze)	1	(G) /	185220	128173	1	Id	3	
042	Fragments de parois de fours et scories	2	ART	1	Travail des métaux		(G) 1122d	185013	128147	1	IId-IIId	4-5	
043	Fosse avec quantité d'ossements	2	ART	1	Travail de l'os (tabletterie)	1	(G) /	185220	128173	1	Id	3	
044	Fosse avec quantité d'ossements	2	ART	1	Travail de la viande (boucherie)	1	(G) /	185220	128173	1	IIIc	5	
045	3 fours ou foyers	1	ART	1	Atelier 4 (activité indéterminée)	2	(G) 731b	185280	128029	1	Ia-Ib	1-2	
046	2 fours	1	ART	1	Atelier 5 (activité indéterminée)	2	(G) 807e	185193	128032	1	Romain	/	
047	Édifice thermal	1	LOIS	1	Thermes publics	1	(G) 821b, 861m, 903b	185293	128079	1	II-IIIB	4-5	
048	Incin. et inhumations	1	FUN	1	Nécropole 1	1	(G) 172g2	185404	128416	1	Ia-IIId	1-5+	
049	Incinérations	1	FUN	1	Nécropole 1	1	(G) 168a2/2	185489	128522	1	Ia-IIId	1-5+	
050	Incinérations	1	FUN	1	Nécropole 2	1	(J) 834a	185768	127438	1	Ic-III+	2-5+	
051	Incinérations	1	FUN	1	Nécropole 3	1	(P) 50k3	184979	127207	1	II-III+	4-5+	
052	Tertre funéraire	1	FUN	1	*Tumulus*	1	(D) /	185472	127957	1	-15-0	1	
053	Inhumation isolée	1	FUN	1	Tombe isolée	1	(D) /	185504	127980	1	[-15-0]	1	

Légende : < (à partir de) ; D (rive droite de la Sambre) ; G (rive gauche de la Sambre) ; incin. (incinérations) J (Jambes) ; P (La Plante).

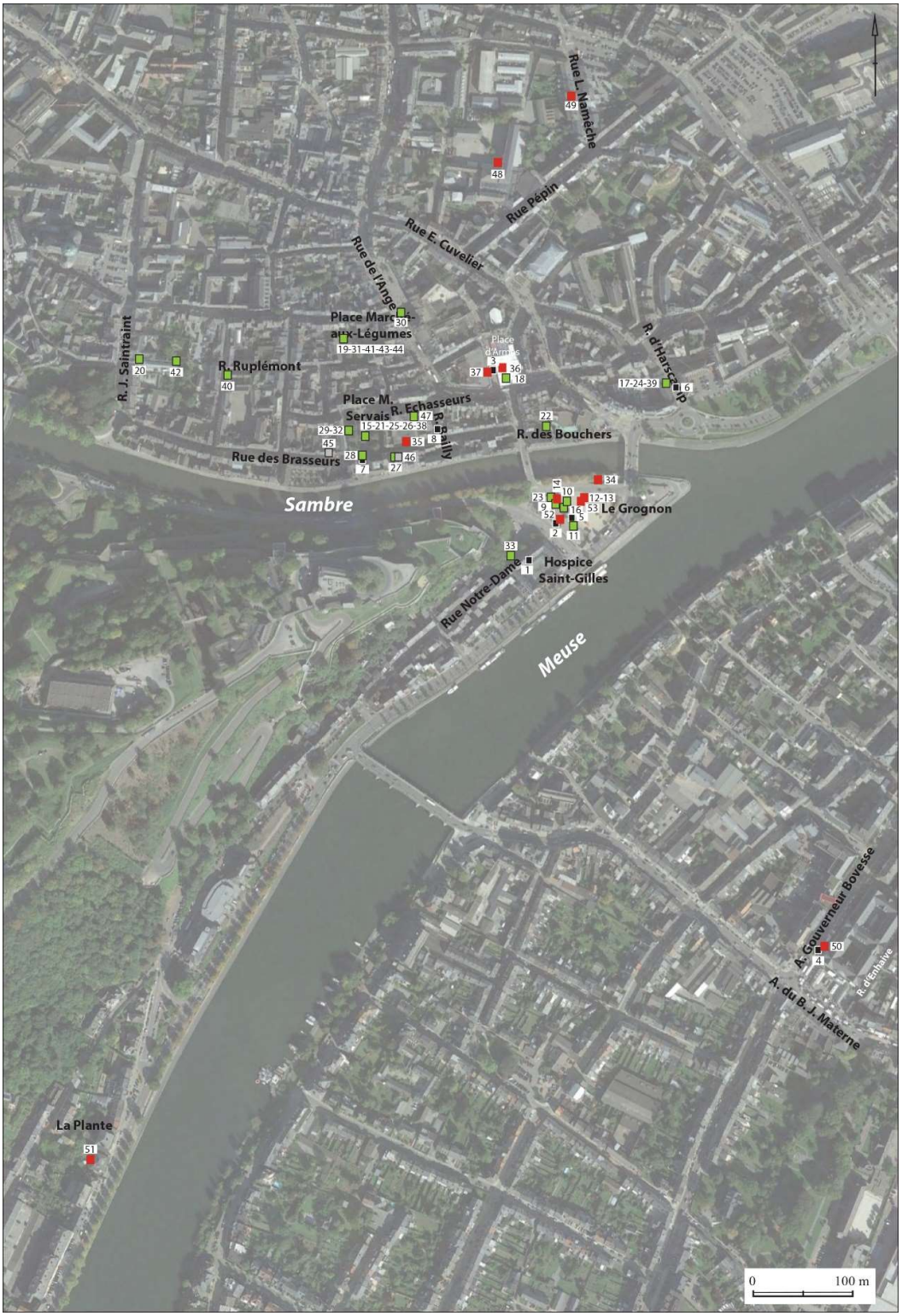

Fig. 159. Répartition des vestiges au sein de la topographie actuelle, pointés dans la couleur correspondant à leur valeur en tant que marqueurs spatiaux : inclusive (vert), exclusive (rouge), neutre (noir) et indéterminée (gris) (fond de carte Google Earth Pro © 2019, image satellite datée du 01/10/2015).

5.1.12. Niveau de fiabilité accordée à l'occupation : **agglomération avérée.**

5.2. Les phases topo-chronologiques

5.2.1. Phase 1 (-20/-15 à + 40)

Le paysage fonctionnel du site de Namur étant très changeant au cours des premières années de son occupation, il s'est avéré nécessaire de scinder la phase chronologique 1 en deux sous-états. La phase 1A est ainsi centrée sur la période augustéenne (-20/-15 à + 14), tandis que la phase 1B débute sous le règne de Tibère, à partir de 14, et perdure jusqu'à l'année 40.

A - Phase 1A (-20/-15 à + 14) (Fig. 160 à Fig. 161)

Superficie supposée du centre habité – 0,6 ha (rive gauche Sambre)

Distance centre habité- zone périphérique –

À partir du noyau habité en rive gauche de la Sambre :

- Secteur périphérique placé à la confluence de la Sambre et de la Meuse (**52-052** et **52-053**) : à 100 m.

Découpage spatial – Pas d'axe de circulation reconnu. On note toutefois, en rive droite de la Sambre, le creusement d'un fossé-limite annonçant l'aménagement d'une voie.

Limites des propriétés – /

Topographie des zones fonctionnelles – Le centre habité en rive gauche de la Sambre n'est pas appréhendé par des structures domestiques bien identifiables, mais par un nombre important de tessons de céramiques augustéennes assez caractéristiques et qui révèlent un horizon tout-à-fait cohérent[959]. Les seules infrastructures attestées se situent de l'autre côté de la rive, non loin de la confluence de la rivière avec la Meuse et concernent un tertre funéraire (**52-052**) et une sépulture à inhumation isolée (**52-053**).

[959] RAEPSAET & RAEPSAET-CHARLIER, 1997, p. 271.

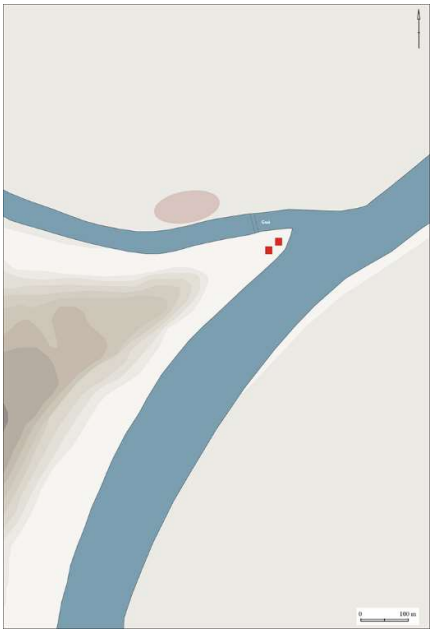

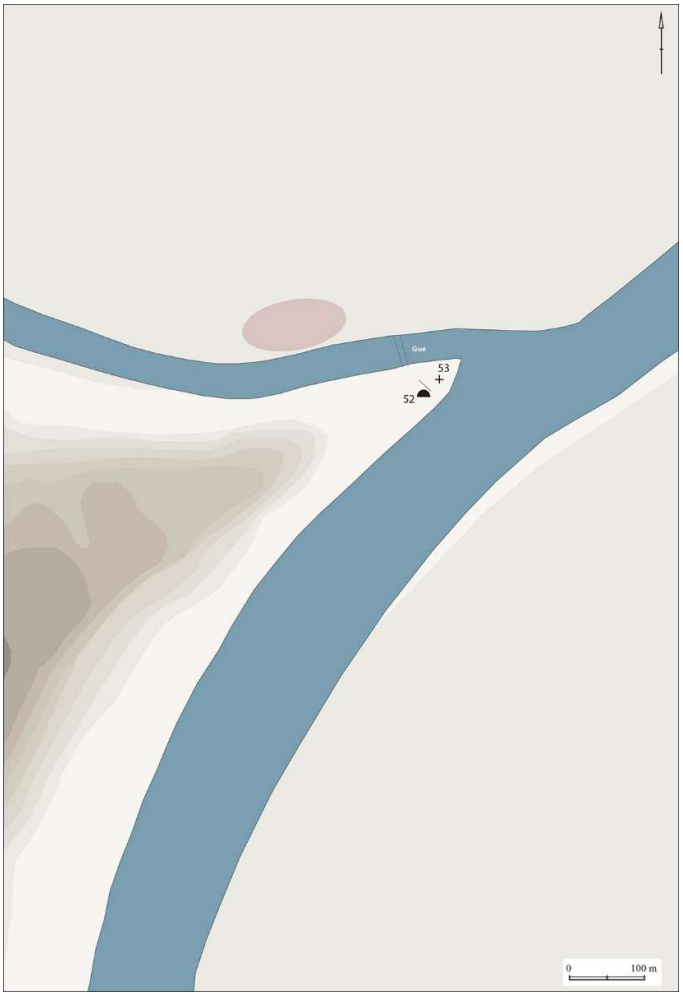

Phase 1A (-20/-15 à + 14)
Fig. 160. Répartition des marqueurs spatiaux (rouge = exclusifs) et estimation de la superficie habitée UCLouvain-CRAN).
Fig. 161. Restitution du paysage construit en fonction de l'axe fluvial dans son lit d'origine (Infographie © UCLouvain-CRAN).

B - Phase 1B (14-40) (Fig. 162 à Fig. 163)

Superficie supposée du centre habité – 2,6 ha (rive gauche Sambre) et 0,1 ha (rive droite Sambre). Total : 2,7 ha.

Distance centre habité- zone périphérique –

À partir du noyau habité en rive gauche de la Sambre :

- Secteur périphérique nord-est (**52-048/52-049**) : à 260 m.

À partir du noyau habité en rive droite de la Sambre :

- Secteur périphérique placé à la confluence de la Sambre et de la Meuse (**52-012**) : à la limite de l'espace habité ;

Découpage spatial – Aménagement du diverticule principal et des routes menant aux agglomérations de Liberchies, de Sauvenière (Baudecet) et de Taviers[960].

[960] PLUMIER, 2008, p. 553.

Limites des propriétés – Au début du Ier siècle après J.-C., un découpage parcellaire se met en place en rive gauche de la Sambre, au sein de la « Corbeille ». Sa trame est orthogonale et est dessinée par plusieurs petits fossés rectilignes creusés perpendiculairement à la rivière, dans lesquels sont maintenues des pièces de bois verticales. Chaque parcelle accueille une maison en bois et torchis dont le plan reste malheureusement impossible à reconstituer[961].

Topographie des zones fonctionnelles – Dès le règne de Tibère, l'aménagement d'un axe routier, reliant désormais les deux rives de la Sambre, change complètement la physionomie du site primitif. Occupée à l'origine par des structures funéraires, la zone de confluence regroupe désormais des lieux fonctionnels importants pour la communauté, tel le secteur religieux à ciel ouvert (**52-012**) et le port (**52-034**), auxquels s'ajoute de l'habitat érigé en bordure de la nouvelle route (**52-016**). Dans la plaine alluviale, on note enfin les premières traces concrètes d'habitats (**52-015** et **52-017**), intimement liés avec des ateliers artisanaux travaillant le fer (**52-038** et **52-039**). À cette bourgade naissante, est associée une première nécropole (**52-048/52-049**), dont les tombes sont creusées le long de la route courant en direction du nord-est, vers l'agglomération de Taviers.

[961] VANMECHELEN & DANESE, 2010, p. 199.

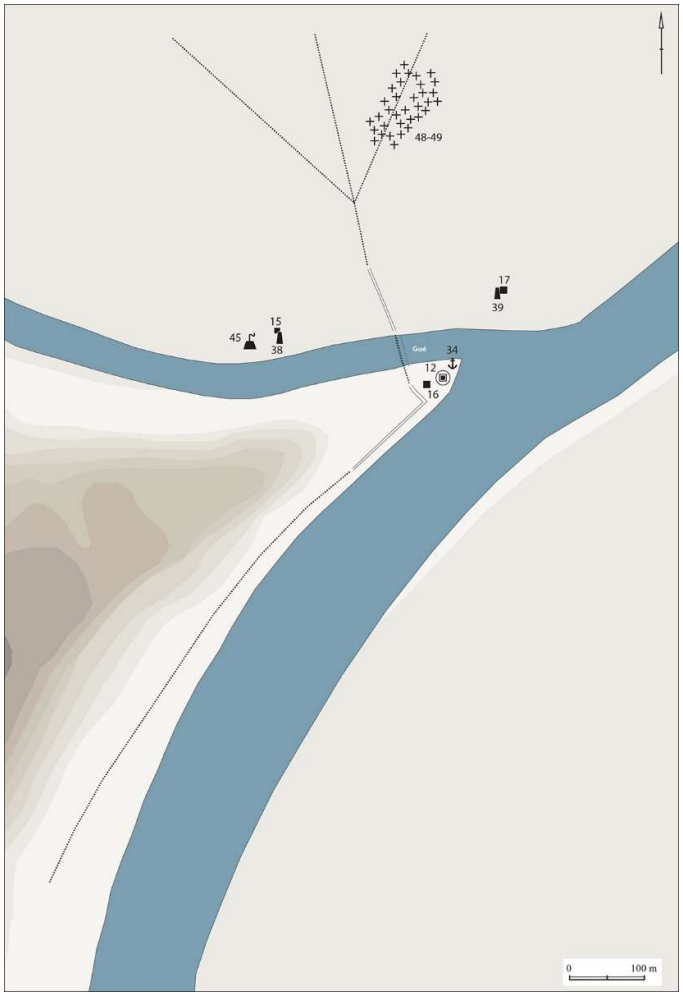

Phase 1B (14-40)
Fig. 162. Répartition des marqueurs spatiaux (vert = inclusifs ; rouge = exclusifs ; gris = indéterminés) et estimation de la superficie habitée (Infographie © UCLouvain-CRAN).
Fig. 163. Restitution du paysage construit en fonction des axes de circulation associés et de l'axe fluvial dans son lit d'origine (Infographie © UCLouvain-CRAN).

5.2.2. Phase 2 (40-69/70) (Fig. 164 & Fig. 165)

Superficie supposée du centre habité – 2,6 ha (rive gauche Sambre) et 0,1 ha (rive droite Sambre). Total : 2,7 ha.

Distance centre habité- zone périphérique –

À partir du noyau habité en rive gauche de la Sambre :

- Secteur périphérique nord-est (**52-053/52-054**) : à 260 m.

À partir du noyau habité en rive droite de la Sambre :

- Secteur périphérique placé à la confluence de la Sambre et de la Meuse (**52-012**) : à la limite de l'espace habité ;
- Secteur périphérique sud-est, de l'autre côté de la Meuse (**52-050**) : à 480 m.

Découpage spatial – Le réseau viaire est complété par l'aménagement d'un nouveau diverticule en rive droite de la Meuse et de deux rues internes dans la plaine alluviale.

Limites des propriétés – Si les indices archéologiques restent assez muets à ce sujet pour la période courant à partir du milieu du I^er^ siècle après J.-C., on est en droit de penser que le découpage parcellaire, perpendiculaire à la Sambre et observé à partir du règne de Tibère soit maintenu à l'ouest du noyau habité, situé en rive gauche. Ailleurs, les vestiges domestiques s'alignent le long des axes routiers, ce qui suppose l'existence d'une division réfléchie des propriétés en fonction de la voirie.

Topographie des zones fonctionnelles – L'organisation fonctionnelle du I^er^ siècle après J.-C. est assez semblable à celle mise en place à la phase 1B. On note cependant la découverte de nouveaux habitats dans la plaine alluviale, le long du diverticule (**52-018**) ou à proximité (**52-022**), et l'émergence d'un nouveau secteur périphérique sur la rive droite de la Meuse. Il s'agit de la deuxième nécropole associée à la bourgade (**52-050**).

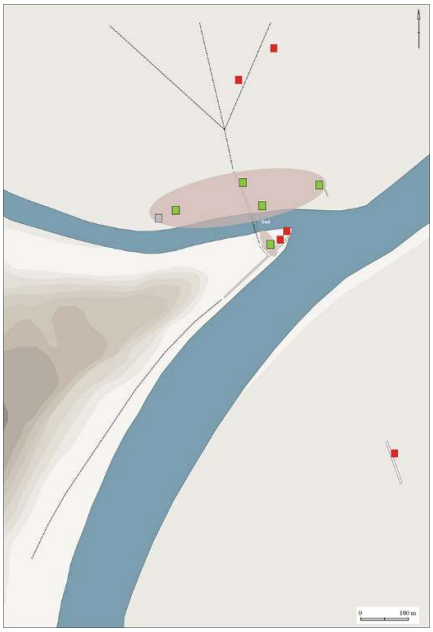

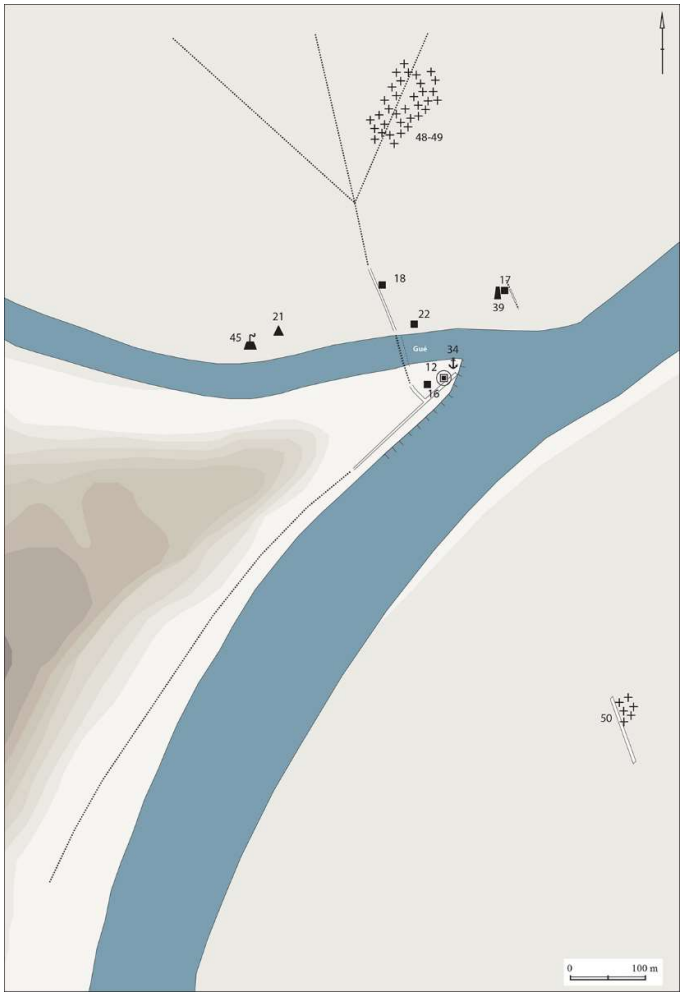

Phase 2 (40-69/70)
Fig. 164. Répartition des marqueurs spatiaux (vert = inclusifs ; rouge = exclusifs ; gris = indéterminés) et estimation de la superficie habitée (Infographie © UCLouvain-CRAN).
Fig. 165. Restitution du paysage construit en fonction des axes de circulation associés et de l'axe fluvial dans son lit d'origine (Infographie © UCLouvain-CRAN).

5.2.3. Phase 3 (69/70-100) (Fig. 166 & Fig. 167)

Superficie supposée du centre habité – 8,7 ha (rive gauche Sambre) et 0,1 ha (rive droite Sambre). Totale : 8,8 ha.

Distance centre habité- zone périphérique –

À partir du noyau habité en rive gauche de la Sambre :

- Secteur périphérique nord-est (**52-048/52-049**) : à 97 m.

À partir du noyau habité en rive droite de la Sambre :

- Secteur périphérique placé à la confluence de la Sambre et de la Meuse (**52-012**) : à la limite de l'espace habité ;
- Secteur périphérique sud-est, de l'autre côté de la Meuse (**52-050**) : à 480 m.

Découpage spatial – Le réseau viaire se maintient en l'état.

Limites des propriétés – L'organisation parcellaire réfléchie constatée pour les phases antérieures a dû surement être poursuivie et être mise en application pour les nouveaux quartiers habités de la rive gauche de la Sambre. Mais, en l'absence de plan plus précis des maisons et de la découverte de nouveaux axes de circulation, il est impossible de pousser plus en avant les réflexions.

Topographie des zones fonctionnelles – La période flavienne est marquée par une extension importante de l'espace habité en rive gauche de la Sambre. De nouveaux aménagements sont en effet signalés au nord et à l'ouest de l'occupation (**52-019** et **52-020**), auxquels sont associées des traces indirectes liées au travail du fer et du bronze (**52-041**) et au travail des matières osseuses (**52-043**). Ailleurs, tant au sein de la zone de confluence que dans la périphérie, l'organisation fonctionnelle reste inchangée.

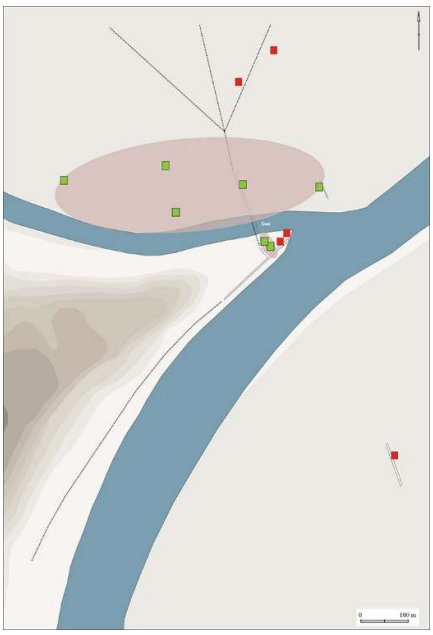

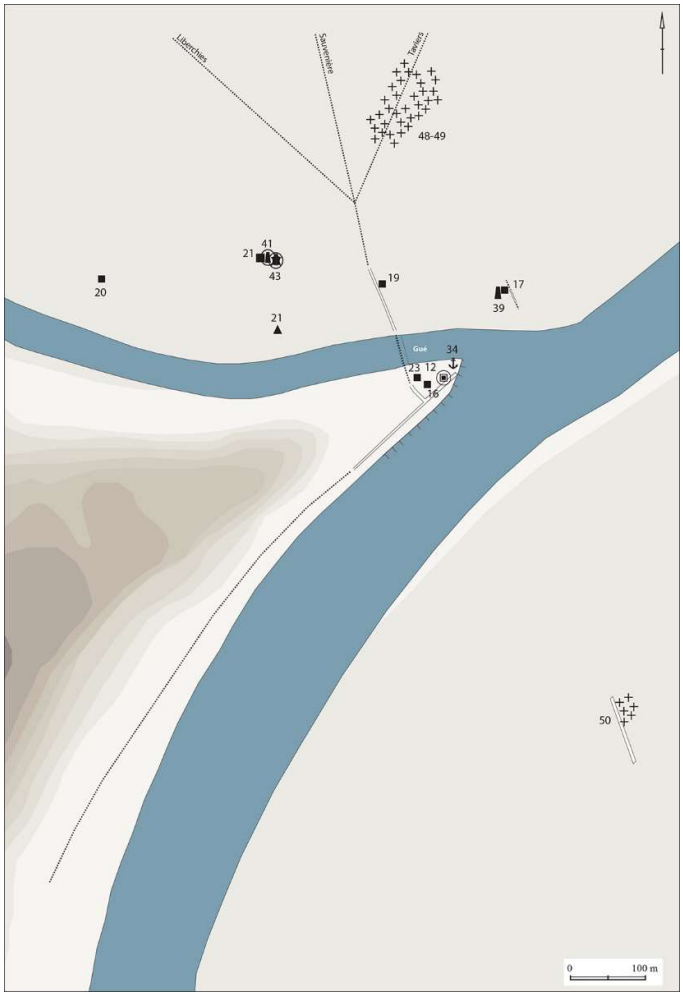

Phase 3 (69/70-100)
Fig. 166. Répartition des marqueurs spatiaux (vert = inclusifs ; rouge = exclusifs) et estimation de la superficie habitée (Infographie © UCLouvain-CRAN).
Fig. 167. Restitution du paysage construit en fonction des axes de circulation associés et de l'axe fluvial dans son lit d'origine (Infographie © UCLouvain-CRAN).

5.2.4. Phase 4 (100-172/174) (Fig. 168 & Fig. 169)

Superficie supposée du centre habité – 8,7 ha (rive gauche Sambre) et 0,4 (rive droite Sambre). Total : 9,1 ha.

Distance centre habité- zone périphérique –

À partir du noyau habité en rive gauche de la Sambre :

- Secteur périphérique nord-est (**52-048/52-049**) : à 97 m.

À partir du noyau habité en rive droite de la Sambre :

- Secteur périphérique placé à la confluence de la Sambre et de la Meuse (**52-014**) : à la limite de l'espace habité ;
- Secteur périphérique sud-est, de l'autre côté de la Meuse (**52-050**) : à 450 m ;
- Secteur périphérique sud-ouest (**52-051**) : à 600 m.

Découpage spatial – Au réseau viaire mis en place aux périodes précédentes, s'ajoutent des traces concrètes d'une interne dans le secteur de la « Corbeille », en rive gauche de la Sambre. Elle court le long de la rivière et doit rejoindre perpendiculairement le diverticule

principal, aménagé à 140 m plus à l'est. La littérature mentionne l'existence d'une seconde rue, aménagée selon un axe perpendiculaire à la première et qui devait sans doute s'y greffer[962]. Cette seconde rue est, en réalité, une servitude d'intervalle.

Limites des propriétés – Dans la plaine alluviale, l'alignement des habitats, dont le plan allongé est fortement soupçonné, se fait en fonction des axes internes Les maisons semblent ainsi aligner leur pignon au regard de ces derniers et être construites de manière à laisser un petit espace entre elles. Tout semble donc indiquer une forme laniérée des propriétés.

Topographie des zones fonctionnelles – Le début du II^e^ siècle après J.-C. s'ouvre sur des modifications fonctionnelles importantes de certains quartiers et une monumentalisation manifeste tant au sein de l'occupation située en rive gauche qu'en rive droite de la Sambre.

Le cœur de l'agglomération établi dans la plaine alluviale forme un quartier où plusieurs maisons (**52-025** à **52-030**), chauffées parfois par hypocauste, côtoient un vaste ensemble balnéaire (**52-047**), occupant l'angle des deux rues internes appréhendées à cet endroit, et une bâtisse agrémentée d'un imposant portique identifiée à un probable *horreum* (**52-035**). Le secteur oriental est, quant à lui, occupé par une bâtisse d'un certain standing (**52-024**), sans doute une *domus*, précédée par la construction de deux probables entrepôts (**52-036** et **52-037**) qui prennent désormais place de part et d'autre du diverticule principal. Concernant les lieux artisanaux, ils demeurent centrés sur le travail des métaux et sont plus volontiers placés à la limite de l'occupation (**52-040** et **52-042**).

Dans la zone de confluence, l'habitat précédemment établi à l'est de la chaussée est déporté de l'autre côté de l'axe, ce qui lui permet de s'étendre plus au nord-ouest. Les indices domestiques sont cependant assez ténus (**52-033**) et ne permettent d'hypothétiser qu'une extension minimale. La pointe située à la zone de confluence devient un véritable secteur périphérique à caractère public. Le port (**52-034**) est désormais précédé de trois temples, deux *fana* (**52-013**) et un temple aux notes plus classiques (**52-014**), aisément accessibles via le diverticule et la rue menant aux installations portuaires. Enfin, les autres périphéries accueillent principalement les champs funéraires liés à l'agglomération dont le nombre s'élève désormais à trois par l'ajout d'une nouvelle nécropole au sud-ouest, le long de la rive gauche de la Meuse (**52-051**).

[962] PETIT, TARTE & LEBRUN, 1994, p. 36.

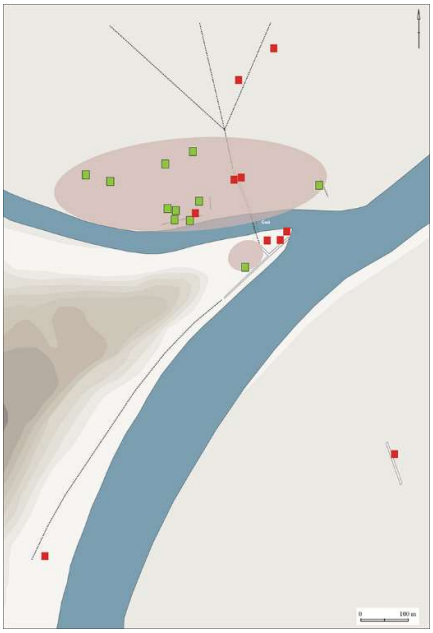

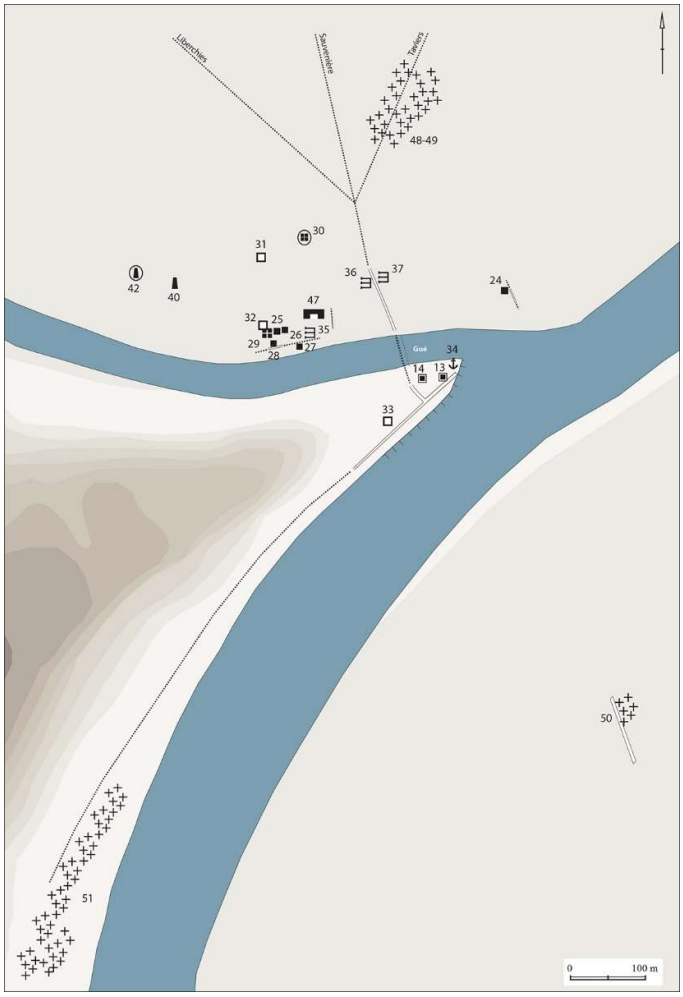

Phase 4 (100-172/174)
Fig. 168. Répartition des marqueurs spatiaux (vert = inclusifs ; rouge = exclusifs) et estimation de la superficie habitée, assurée voire maximale (Infographie © UCLouvain-CRAN).
Fig. 169. Restitution du paysage construit en fonction des axes de circulation associés et de l'axe fluvial dans son lit d'origine (Infographie © UCLouvain-CRAN).

5.2.5. Phase 5 (172/174-270/275) (Fig. 170 & Fig. 171)

Superficie supposée du centre habité – 8,7 ha (rive gauche Sambre) et 0,6 ha (rive droite Sambre). Total : 9,3 ha.

Distance centre habité- zone périphérique –

À partir du noyau habité en rive gauche de la Sambre :

- Secteur périphérique nord-est (**52-048/52-049**) : à 97 m.

À partir du noyau habité en rive droite de la Sambre :

- Secteur périphérique placé à la confluence de la Sambre et de la Meuse (**52-013**) : à la limite de l'espace habité ;
- Secteur périphérique sud-est, de l'autre côté de la Meuse (**52-050**) : à 450 m ;
- Secteur périphérique sud-ouest (**52-051**) : à 600 m.

Découpage spatial – Le réseau viaire se maintient en l'état.

Limites des propriétés – L'organisation parcellaire observée dans la plaine alluviale est également conservée.

Topographie des zones fonctionnelles – À la fin du II^e^ siècle après J.-C., ce qui change concrètement en matière de répartition fonctionnelle se situe au niveau de la zone de confluence. Le temple « classique » (**52-014**) désormais arasé permet la construction d'une bâtisse dont la fonction administrative ou politique est fortement suspectée (**52-009**). Dans son sillage, sont également érigés deux autres édifices sans doute de même nature (**52-010** et **52-011**). Ensemble, ces trois lieux procurent au secteur une forte intégration sociale qui permet de repousser la limite du centre habité jusqu'aux portes du sanctuaire à l'espace désormais réduit (**52-013**). Dans la plaine alluviale, on ne note pas de changements fonctionnels majeurs. Des traces d'une activité bouchère sont cependant repérées à la limite septentrionale habitée (**52-044**).

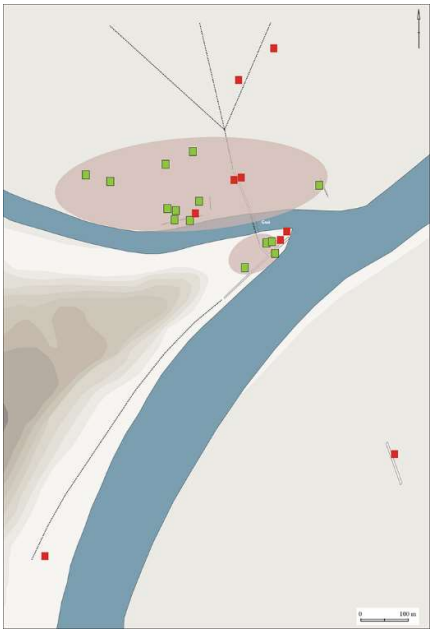

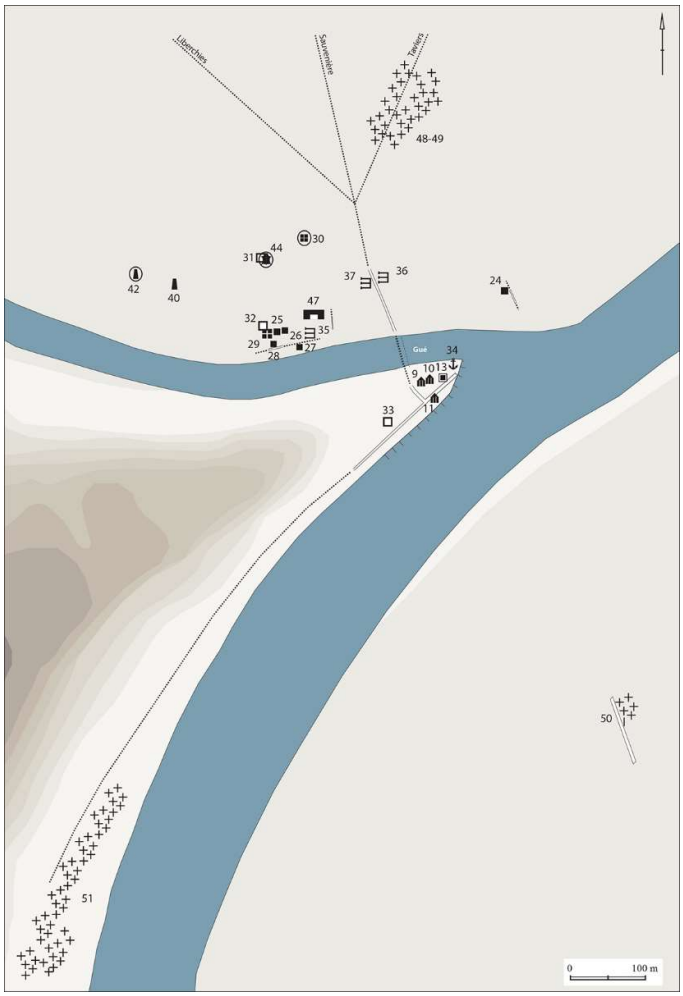

Phase 5 (172/174-270/275)
Fig. 170. Répartition des marqueurs spatiaux (vert = inclusifs ; rouge = exclusifs) et estimation de la superficie habitée (Infographie © UCLouvain-CRAN).
Fig. 171. Restitution du paysage construit en fonction des axes de circulation associés et de l'axe fluvial dans son lit d'origine (Infographie © UCLouvain-CRAN).

6. Analyse de l'organisation des espaces fonctionnels

6.1. Délimitation de la zone tampon

L'observation de la zone tampon établie à partir des noyaux habités primitifs permet préalablement de constater que (Fig. 172) :

- Les marqueurs spatiaux à valeur inclusive qui permettent d'appréhender les centres habités ne sont pas implantés de la même manière en rive gauche qu'en rive droite de la Sambre. Durant toute la durée de l'occupation, le noyau oriental reste concentré sur les abords du diverticule et prend ainsi une physionomie plutôt **étirée**. En revanche, en rive gauche, la plupart des marqueurs spatiaux sont clairement éloignés de la route et donnent au noyau occidental une forme très **dilatée** ;
- La présence de marqueurs spatiaux à valeur exclusive au sein des centres habités n'a pas la même signification sur les deux rives. En rive gauche de la Sambre, elle constitue une anomalie, tandis qu'en rive droite, elle résulte d'une variation de la limite de l'occupation ;
- Hormis ces cas relevés, la dispersion et l'implantation des marqueurs spatiaux répondent assez bien à la valeur inclusive ou exclusive dont ils sont porteurs.

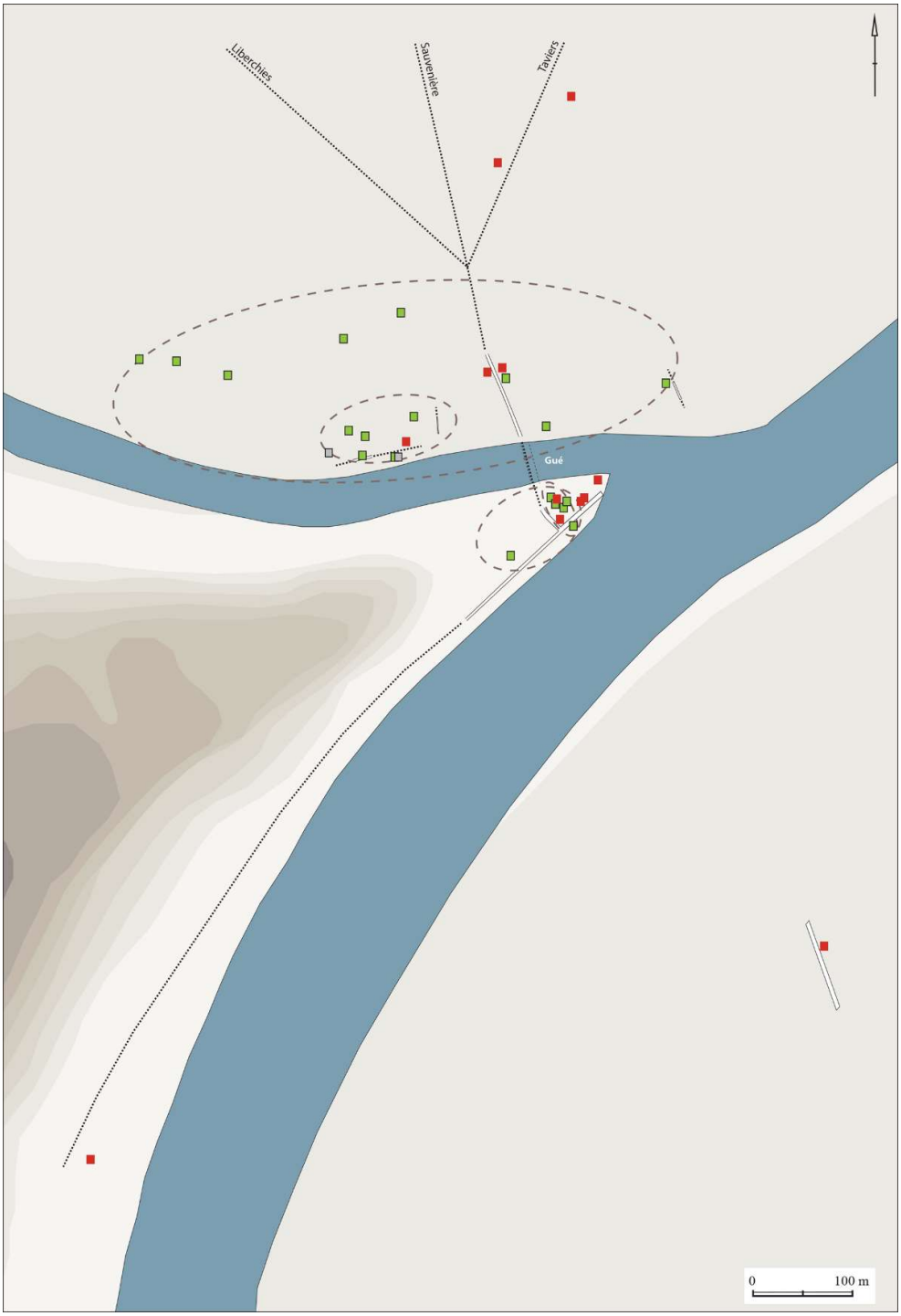

Fig. 172. Délimitation de la zone tampon et répartition des marqueurs spatiaux (vert = inclusifs ; rouge = exclusifs ; gris = indéterminés) toutes phases chronologiques confondues (Infographie © UCLouvain-CRAN).

6.2. Modélisation de la trajectoire individuelle de l'occupation

Phase 1A (-20/-15 à +14)	**Phase 1B** (14-40)	**Phase 2** (40-69/70)
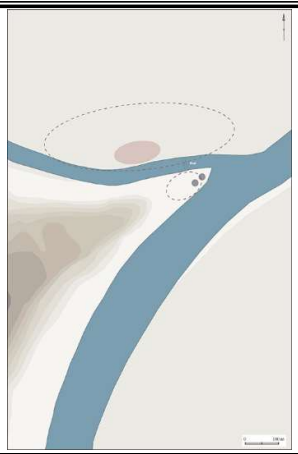	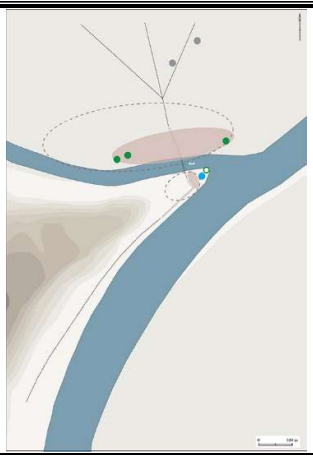	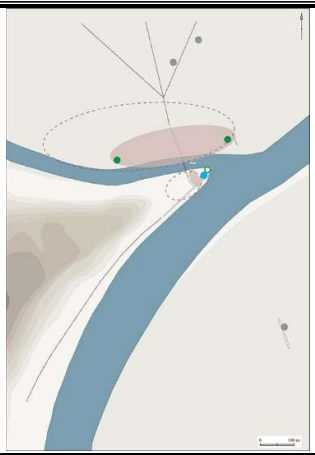
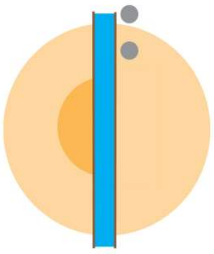	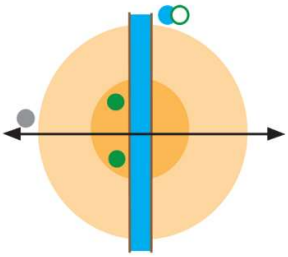	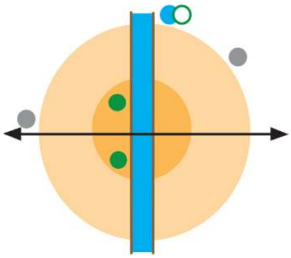
Phase 3 (69/70-100)	**Phase 4** (100-172/174)	**Phase 5** (172/174-270/275)
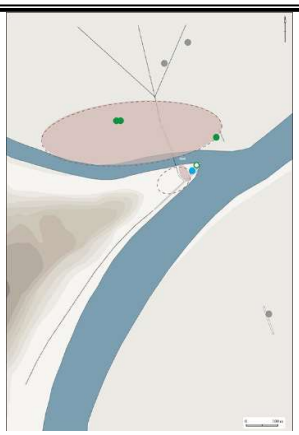	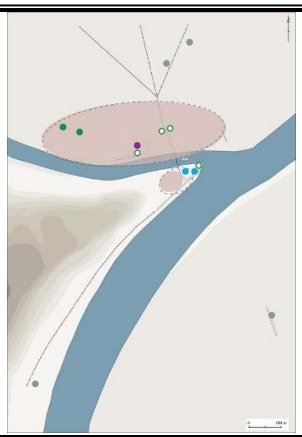	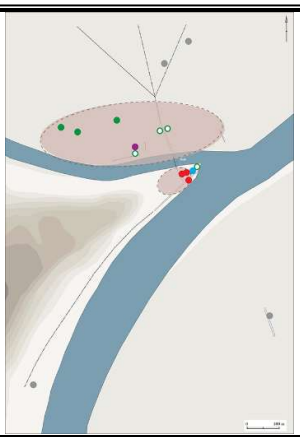
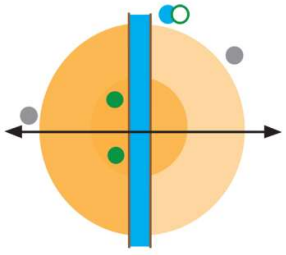	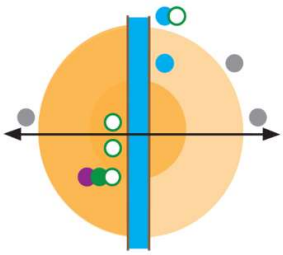	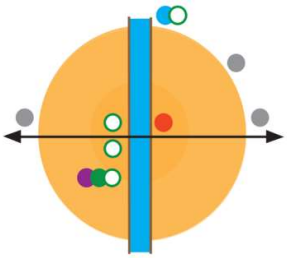

Légende :

- Espace habité (orange foncé)	-Fonction religieuse (bleu)	- Fonction artisanale (vert)
- Zone tampon (orange clair)	-Fonction résidentielle (rose)	- Fonction de loisirs (mauve)
- Fonction publique (rouge)	-Fonction commerciale (blanc cerné de vert)	- Fonction funéraire (gris)

6.3. Analyse des zones fonctionnelles

Les fonctions intégrées au centre habité – La fonction résidentielle mise à part, les traces relevées dans la zone habitée sont liées aux fonctions publique, commerciales, artisanales et de loisirs :

- La fonction « publique » : elle est représentée par trois édifices fortement soupçonnés d'être à caractère public (**52-009** à **52-011**), placés en ce sens parmi les marqueurs spatiaux à forte valeur intégrative. Ils sont érigés entre la fin du II^e^ et la première moitié du III^e^ siècle après J.-C. (phase 5) au sein de la zone de confluence, en bordure du diverticule principal ;
- La fonction commerciale : elle est identifiée par trois bâtiments présumés être des *horrea* (**52-035** à **52-037**), relevant, en ce sens, des marqueurs spatiaux à valeur exclusive. Intégrés à l'espace habité de la rive gauche de la Sambre, ces zones commerciales constituent des anomalies dans l'organisation des fonctions. Un début d'explication peut être trouvé en observant attentivement la topographie des lieux. Namur est depuis longtemps un centre économique important qui doit beaucoup à la présence d'un port (**52-034**), stratégiquement implanté à la confluence de la Sambre et de la Meuse. Ce secteur de confluence revêt un caractère particulier depuis le début de l'occupation, attirant par ce fait des lieux à caractère funéraire d'abord, religieux ensuite. Au II^e^ siècle, la fonction religieuse bénéficie enfin d'édifices qui lui sont dédiés (**52-013** et **52-014**), mais dont la construction réduit considérablement l'espace environnant le port. C'est donc en rive gauche, que des entrepôts nécessaires à la conservation des marchandises vont être édifiés et, de préférence, le long d'axes de communication favorables à la circulation des produits. Le premier *horreum* supposé (**52-035**) bénéficie ainsi de la rue interne qui dessert tout le flanc sud de l'occupation et qui longe, en outre, les berges de la Sambre qui peuvent elles aussi être des lieux de débarquements, tandis que les deux autres entrepôts probables (**52-036** et **52-037**) sont aménagés de part et d'autre du diverticule principal, peu après son passage sur la Sambre ;
- La fonction artisanale : elle est associée à des activités répertoriées parmi les marqueurs à valeur inclusive et toutes appréhendées en rive gauche. Elles sont essentiellement liées au travail des métallurgistes (**52-038** à **52-042**), présents depuis le début de l'occupation (phase 1B), auxquels s'ajoutent des artisans bouchers (**52-044**) et des tabletiers (**52-043**) dont les lieux de production sont encore à découvrir ;

- La fonction de loisirs : elle est associée à un ensemble balnéaire (**52-047**), classé parmi les marqueurs spatiaux à forte valeur inclusive. Les thermes sont érigés en rive gauche de la Sambre, à l'angle de deux rues internes, au cours de la phase de monumentalisation de l'agglomération, soit dans le courant du II^e^ siècle (phase 4).

Les fonctions situées hors du centre habités – Les périphéries sont le siège de lieux relevant de la fonction religieuse, commerciale et funéraire :

- La fonction religieuse : elle est associée à plusieurs secteurs religieux (**52-012** à **52-014**) qui relèvent des marqueurs spatiaux à valeur exclusive. Ils sont implantés au sein de la zone de confluence dès le I^er^ siècle après J.-C. (phase 1B) et ce choix est intimement lié à la situation topographique particulière de l'endroit, c'est-à-dire un lieu de rencontre de deux cours d'eau importants ;
- La fonction commerciale : elle est représentée par le port (**52-034**), marqueur spatial à valeur exclusive. Il est construit à la pointe de la zone de confluence, sur les berges de la Sambre, dès le début de l'occupation (phase 1B) ;
- La fonction funéraire : elle est essentiellement identifiée par trois nécropoles qui gravitent autour de l'agglomération (**52-050** à **52-053**) et qui se classent parmi les marqueurs spatiaux à forte valeur exclusive. Chacune se place sur un axe routier et précédent ainsi les entrées au sein de l'agglomération.

Les anomalies fonctionnelles – Les anomalies détectées au sein de l'organisation fonctionnelle du site concernent la présence de marqueurs spatiaux à valeur exclusive, de probables entrepôts (**52-036** à **52-037**), au sein de l'espace habité (cf. supra).

Les fonctions associées – /

Les secteurs fonctionnels spécifiques –

- Des secteurs polarisants : durant toute la durée de l'occupation, un intérêt particulier est accordé à la zone de confluence. De zone funéraire durant les toutes premières années de l'occupation (phase 1A), elle devient une zone portuaire et religieuse importante jusqu'à la fin du II^e^ siècle (phases 1B à 4). À l'aube du III^e^ siècle (phase 5), ce poumon économique et religieux prend un caractère public certain par l'ajout de trois bâtisses (**52-009** à **52-011**) dont la fonction politique ou administrative est fortement soupçonnée. Cette présence renforce l'aura de ce lieu qui devient un véritable secteur communautaire et de rassemblement important. De l'autre côté de la Sambre, un autre secteur polarisant se profile dès le II^e^ siècle (phase 4), composé des thermes (**52-047**) et du probable entrepôts construit juste à côté (**52-035**) ;

- Les secteurs funéraires : les nécropoles (**52-048** à **52-051**) demeurent des zones bien isolées, évoluant parallèlement à l'espace habité et n'entrant en interaction avec aucune autre fonction.

Les lieux fonctionnels réaffectés et/ou déplacés – Des réaffectations d'un lieu fonctionnel par un autre ont été constatées :

- En rive gauche de la Sambre : la maison en bois 3 (**52-017**) et l'atelier des métallurgistes (**52-038**) (phases 1B à 3) sont remplacés par une probable *domus* (**52-024**) (phase 4) ;
- En rive droite de la Sambre : les deux sépultures à inhumation (**52-052** et **52-053**) (phase 1A) sont remplacées par la maison en bois 2 (**52-016**) et la zone religieuse (**52-012**) (phases 1B à 3). Sur ce secteur religieux, prendra place le sanctuaire (**52-013** et **52-014**) (phase 4), qui sera, par la suite, partiellement arasé afin d'aménager les trois édifices à caractère public supçonné (**52-009** à **52-011**) (phase 5).

Les lieux fonctionnels à la datation imprécise – Un atelier artisanal dont l'activité demeure indéterminée (**52-046**) n'a pas été daté. Il prend place dans la plaine alluviale, non loin des berges de la Sambre, au niveau du noyau habité primitif.

7. Bibliographie

BECQUET A., 1861-1862. Cimetières belgo-romain de la Motte Le Comte à Namur, *Annales de la Société archéologique de Namur*, VII, p. 409-422.

BECQUET A., 1877. Antiquités découvertes à Namur en 1875, *Annales de la Société archéologique de Namur*, 14, p. 1-20.

BREUER J., 1939. Archéologie. Namur – Cimetière romain, *Archéologie,* 2, p. 229.

BRULET R. (dir.), 2008. *Les Romains en Wallonie*, Bruxelles.

CIL = **HIRSCHFELD O. & ZANGEMEISTER C. (éd.), 1888-1943**. *Corpus Inscriptionum Latinarum*. XIII. *Inscriptiones trium Galliarum et Germaniarum Latinae*, Berlin.

COQUELET C. (dir.), 2013. *L'archéologie en Wallonie. L'époque romaine. Voies de communication, établissements ruraux et agglomérations*, Namur (Carnet de Patrimoine, 113).

CORBIAU M.-H. (dir.), 1997. *Le patrimoine archéologique de Wallonie,* Namur.

CORBIAU M.-H. & PLUMIER J. (dir.), 1994. *Actes de la deuxième journée d'Archéologie namuroise*, Namur, 26 février 1994, Namur.

DASNOY A., 1988. *Les origines romaines et mérovingiennes,* dans *Namur, le site, les hommes* 1988, p. 9-32.

DEMEULDER H., 1953. Le développement de la ville de Namur des origines aux temps modernes, *Annales de la Société archéologique de Namur*, XLVII, p. 18-69.

HANUT F. & PLUMIER J., 2011. Namur (Belgique) : continuité, déclin démographique et repli stratégique d'un petit *vicus* à la fin du 3ème siècle, dans SCHATZMANN & MARTIN-KILCHER 2011, p. 201-219.

HANUT F. & PLUMIER J., 2014a. *La Nécropole gallo-romaine de la Place de la Wallonie à Jambes (Namur)*. *Texte*, Namur (Études et Documents. Archéologie, 33).

HANUT F. & PLUMIER J., 2014b. *La Nécropole gallo-romaine de la Place de la Wallonie à Jambes (Namur). Catalogue*, Namur (Études et Documents. Archéologie, 33).

ILB² = **DEMAN A. & RAPSEAT-CHARLIER M.-Th., 2002**. *Nouveau recueil des inscriptions latines de Belgique (ILB²)*, Bruxelles (Latomus, 264).

LAUWERIJS E., 1969. Sauvetage archéologique en 1967-1969, *Bulletin du Cercle archéologique Hesbaye-Condroz*, IX, p. 67-74.

LAUWERIJS E., 1972. Namur : nouvelle rue antique, *Archéologie*, p. 16-18.

LEVA C., 1957. Les fouilles de la Société archéologique de Namur en 1957, *Namurcum*, 31, p. 49-56.

MEES N. & PLUMIER J., 1996-1997. Namur : niveaux romains et médiévaux rue Ruplémont, *Chronique de l'Archéologie wallonne*, 4/5, p. 201.

En ligne : http://lampspw.wallonie.be/dgo4/site_caw/index.php/numeros

MERTENS J., 1955. Namur, *Archéologie*, 1, p. 140.

***Namur, le site, les hommes. De l'époque romaine au XVIIIe siècle*, 1988**. Bruxelles (Crédit Communal, Collection Histoire, 15).

PETIT V., TARTE T. & LEBRUN R., 1994. Cartes topographiques de Namur aux périodes romaine et mérovingienne, dans CORBIAU & PLUMIER 1994, p. 35-45.

PLUMIER J., 1993. *Archéologie d'un quartier namurois. De la CGER à la Place Marché aux Légumes*, Namur.

PLUMIER J. (dir.), 1996a. *Cinq années d'archéologie en province de Namur 1990-1995*, Namur (Etudes et Documents, Fouilles, 3).

PLUMIER J., 1996b. Namur. L'époque romaine, dans PLUMIER 1996a, p. 73-90.

PLUMIER J., 2008. Namur, Namur, dans BRULET 2008, p. 551-557.

PLUMIER J., 2013. Namur, port de confluence, dans COQUELET 2013, p. 45-50.

PLUMIER J. & ERVYNCK A., 1994. Une tombelle augustéenne au Grognon, à Namur, dans CORBIAU & PLUMIER 1994, p. 51-54.

PLUMIER J., VANMECHELEN R. & DUPONT C., 1998. Namur : poursuite de l'opération d'archéologie préventive à la place d'Armes, *Chronique de l'Archéologie wallonne*, 6, p. 183-185.

En ligne : http://lampspw.wallonie.be/dgo4/site_caw/index.php/numeros

RAEPSAET-CHARLIER M.-T., 2004. Nouvelles inscriptions latines découvertes au Château des Comtes de Namur, *Annales de la Société archéologique de Namur*, 78, p. 57-94.

RAEPSAET G. & RAEPSAET-CHARLIER M.-T., 1997. Namur. De l'histoire à l'archéologie : Namur et la politique augustéenne dans le nord de la Gaule, dans CORBIAU 1997, p. 270-273.

SCHATZMANN R. & MARTIN-KILCHER S. (réd.), 2011. *L'empire romain en mutation. Répercussions sur les villes dans la deuxième moitié du III^e siècle*, actes de colloque, Bern/Augst (Suisse), 3-5 décembre 2009, Montagnac (Archéologie et Histoire romaine, 20).

SIEBRAND M., 2012. Namur/Namur : éléments de topographie gallo-romaine. Découvertes 2009-2010, *Chronique de l'Archéologie wallonne*, 19, p. 220-223.

En ligne : http://lampspw.wallonie.be/dgo4/site_caw/index.php/numeros

SIEBRAND M., 2013. Namur/Namur : suivi archéologique à l'école Saint-Jacques des Bateliers, *Chronique de l'Archéologie wallonne*, 20, p. 281-283.

En ligne : http://lampspw.wallonie.be/dgo4/site_caw/index.php/numeros

SIEBRAND M., HANUT F. & COLETTE O., 2011. Namur : occupation pré-flavienne à la rue des Bouchers. Découvertes 2009, dans *Journées d'archéologie romaine*, résumés des communications, Bruxelles, 30 avril 2011, Bruxelles, p. 121-126.

En ligne : https://signaromana.wordpress.com/publications/

SOUMOY M., 1993. Namur : rue des Brasseurs 104-106, *Chronique de l'Archéologie wallonne*, 1, p. 120.

En ligne : http://lampspw.wallonie.be/dgo4/site_caw/index.php/numeros

VAN ANDRINGA W. avec la collaboration de RAEPSAET-CHARLIER M.-T., 2014. *La fin des dieux. Les lieux de culte du polythéisme dans la pratique religieuse du III^e^ au V^e^ siècle apr. J.-C. (Gaules et provinces occidentales*, *Gallia*, 71-1.

VANMECHELEN R. *et al.*, 2019. Le Grognon à Namur : centre public et religieux d'abord, quartier artisanal ensuite. Nouvelles données sur l'organisation gallo-romaine du confluent Sambre-et-Meuse, à l'issue de l'opération d'archéologie préventive, *Signa*, 8, p. 197-205.

En ligne : https://signaromana.wordpress.com/publications/

VANMECHELEN R. & DANESE V., 2010. Namur/Namur : archéologie préventive sous la place Maurice Servais. De la fondation augustéenne à la disparition de la rue du Four, *Chronique de l'Archéologie wallonne*, 17, p. 198-201.

En ligne : http://lampspw.wallonie.be/dgo4/site_caw/index.php/numeros

VANMECHELEN R. & VERBEEK M., 2006. Namur gallo-romain : apports récents de l'archéologie préventive à la topographie du *vicus* (1996-2006), dans *Journées d'archéologie romaine*, résumés des communications, Gand, 6 mai 2006, Gand, p. 69-77.

En ligne : https://signaromana.wordpress.com/publications/

VANMECHELEN R. & VERBEEK M., 2007. Namur/Namur : occupation gallo-romaine précoce, rempart(s) et habitats médiévaux à la rue des Brasseurs, n^os^ 51-55, *Chronique de l'Archéologie wallonne*, 14, p. 227-230.

En ligne : http://lampspw.wallonie.be/dgo4/site_caw/index.php/numeros

VANMECHELEN R., VERBEEK M. & CNOCKAERT L., 2007. Namur/Namur : l'ancienne école des Bateliers. Première approche, *Chronique de l'Archéologie wallonne*, 14, p. 222-226.

En ligne : http://lampspw.wallonie.be/dgo4/site_caw/index.php/numeros

VANMECHELEN R. *et al.*, 2019. Le Grognon à Namur : centre public et religieux d'abord, quartier artisanal ensuite. Nouvelles données sur l'organisation gallo-romaine du confluent Sambre-et-Meuse, à l'issue de l'opération d'archéologie préventive, *Signa*, 8, p. 197-205.

En ligne : https://signaromana.wordpress.com

VAN OSSEL P., 1986. Les cimetières romains du Haut-Empire à Namur. I. Les cimetières périphériques de la rive droite de la Meuse, *Annales de la Société archéologique de Namur*, 64, p. 197-251.

VAN OSSEL P., 1988. Les cimetières romains du Haut-Empire à Namur. II. Les cimetières périphériques de la rive gauche de la Meuse, *Annales de la Société archéologique de Namur*, 65, p. 249-294.

VERBEEK M. *et alii*, 2002. Namur/Namur : mise en défense et urbanisation d'un quartier périphérique, rue d'Harscamp, *Chronique de l'Archéologie wallonne*, 10, p. 252-255.

En ligne : http://lampspw.wallonie.be/dgo4/site_caw/index.php/numeros

VERBEEK M. & VANMECHELEN R., 2007. Namur/Namur : le Houyoux canalisé dans l'ancien fossé de la ville, rue Bas de la Place, *Chronique de l'Archéologie wallonne*, 14, p. 209-210.

En ligne : http://lampspw.wallonie.be/dgo4/site_caw/index.php/numeros

VILVORDER F., 2014. Le temple tardif de l'agglomération de Liberchies dans le cadre de la cité des Tongres, dans VAN ANDRINGA 2014, p. 119-129.

58. TIRLEMONT

CITÉ DES TONGRES

BELGIQUE
Province de Brabant Flamand
Arrondissement de Louvain
Commune de Tirlemont

1. Cadres géomorphologique et topographique

1.1. Situation

Le site est localisé à la périphérie occidentale de l'actuelle localité de Tirlemont, sous des terrains résidentiels et industriels. À l'époque romaine, la bourgade est établie à 37,67 km à l'ouest de Tongres, son chef-lieu au Haut-Empire.

1.2. Topographie et altitude

Le site archéologique est implanté sur un plateau s'élevant à l'altitude moyenne de 57 m et caractérisé par un paysage vallonné. La pente septentrionale accueille l'agglomération romaine, tandis que la pente sud-ouest, dominée par le Wijngaardberg, est investie par la périphérie la plus importante du site. La bourgade est localisée au carrefour de plusieurs voies, mais c'est le long de la Cassel-Tongres que la majeure partie de l'occupation va se concentrer. Venant en droite ligne de Tongres, la chaussée vire à 90° dans le secteur périphérique sud et contourne par ce fait le Wijngaardberg. Parcourant ensuite une pente plus douce, la voie change à nouveau d'orientation 250 m plus loin, où elle prend alors une direction nord-ouest pour se diriger vers l'agglomération d'Elewijt (n° 25). À la Cassel-Tongres, sont greffées des routes secondaires qui connectent le site de Tirlemont à d'autres bourgades routières. Si le tracé et la destination de ces voies ont longtemps été discutés, l'idée est actuellement admise de voir dans la route filant vers le nord, la voie à destination de Grobbendonk (n° 46), et dans les deux routes méridionales, une voie menant à l'agglomération de Sauvenière (Baudecet) (n° 54)[963] et une autre conduisant probablement à l'agglomération de Taviers (n° 57)[964]. L'agglomération romaine de Tirlemont est encadrée par une série d'établissements ruraux, implantés dans un rayon d'1 km à 1,5 km au nord-ouest[965], au nord-est[966] et à l'est[967].

[963] DE BOE, 1986, p. 102 et p. 105 ; MARTENS *et al.*, 2002, p. 44 ; MARTENS, 2012, p. 38.
[964] MERTENS, 1972, p. 117.
[965] MERTENS, 1972, p. 119-120 (n° 3).
[966] MERTENS, 1972, p. 120-121 (n° 13).
[967] MERTENS, 1972, p. 121 (n° 24).

1.3. Environnements pédologique et géologique

L'occupation repose sur des sols limoneux très fertiles, appartenant à la région lœssique[968].

1.4. Réseau hydrographique

Le site n'est traversé par aucun cours d'eau. En revanche, ses campagnes sont desservies par trois ruisseaux : le Kleinbeek, à l'ouest, le Menebeek au sud-ouest et la Kleine Gete à l'est[969].

2. Historique des recherches

Au XVI^e^ siècle, le paysage de Grobbendonk est encore bien marqué par la présence de trois *tumuli*, nommés tertres de Grimde, qui contribuent longtemps à alimenter l'image du passé romain de la localité[970]. Ces derniers ne sont cependant explorés qu'à la fin du XIX^e^ siècle[971]. À partir de cette date, les mentions de découvertes fortuites se multiplient dans la localité et concernent essentiellement des pièces de monnaies ou encore des céramiques. En 1951, un ouvrier met par hasard au jour un coffret funéraire, reste du caveau d'un des *tumuli* signalés à Avendoren. L'inventorisation du mobilier de cette riche sépulture est aussitôt confiée à J. Mertens[972] qui relance l'intérêt archéologique pour le site. Il faut cependant attendre 1972 pour que l'archéologue offre au public l'une des premières synthèses de l'histoire romaine du site et y regroupe les différentes trouvailles effectuées depuis un peu moins d'un siècle[973].

Les années 1980 s'ouvrent enfin sur la mise en place de quatre opérations archéologiques le long de la Tramstraat, rue située à l'ouest de l'actuelle gare. Ces interventions sont menées par une équipe du Musée de Tirlemont, sous la direction de D. Cramers et, plus tard, de M. De Clerck, et fournissent les premières informations concrètes sur les infrastructures et la situation socio-économique de l'agglomération romaine[974]. Ces témoignages sont les premiers d'une longue série permise par la multiplication des fouilles sur le site dans les années 1990. Les équipes du Musée de Tirlemont et de l'Archaeological Heritage of Flanders y mènent en effet différentes actions et leurs efforts débouchent sur une meilleure cartographie de l'ancienne bourgade[975].

[968] MARTENS, 2004, p. 26.
[969] MARTENS *et al.*, 2002, p. 44.
[970] WANKENNE, 1972, p. 98-99.
[971] DE LOË, 1895.
[972] MERTENS, 1952.
[973] MERTENS, 1972.
[974] DE CLERCK, 1983.
[975] VANDERHOEVEN, VYNCKIER & WOUTERS, 1997-1998.

En 1997, débute un vaste chantier d'une superficie de 20 ha à la périphérie sud de la localité actuelle, sur le site appelé le « Grijpenveld ». Cette opération dure six ans et révèle une occupation assez dense[976]. Elle livre d'importantes structures funéraires, religieuses et économiques ainsi qu'un mobilier archéologique très riche, qui alimentent les publications et les travaux de recherches pendant de nombreuses années[977]. Depuis, le patrimoine historique de Tirlemont reste sous la surveillance constante des archéologues.

3. Sources écrites

3.1. Sources textuelles (**Aucune donnée**)

3.2. Itinéraire et document géographique (**Aucune donnée**)

3.3. Sources épigraphiques

3.3.1. Inscriptions lapidaires

Bornes

Publiques

Religieuse : 1 inscription recensée[978].

Funéraires

Indéterminées

3.3.2. Inscriptions sur *instrumentum* : 2 inscriptions recensées[979].

3.3.3. Graffites (**Aucune donnée**)

4. Chronologie

4.1. Antécédents

Une enceinte, datée du début à la fin de l'âge du Fer, a été découverte sur le Wijngaardberg, au sud-ouest de la future bourgade romaine[980].

4.2. Occupation romaine du Haut-Empire

L'histoire du site de Tirlemont naît de l'aménagement de la route augustéenne qui le relie à sa capitale, Tongres, établie à 39 km plus à l'est. La plus ancienne trace établie le long de ses abords remonte à l'époque augusto-tibérienne et concerne un enclos cultuel, témoin sans doute de l'acte de fondation de la bourgade. Cet enclos est assez vite rejoint par une nécropole

[976] MARTENS & VANDERHOEVEN, 1998 ; MARTENS & VANDERHOEVEN, 1999 ; MARTENS, 2003.
[977] Voir entre autres MARTENS, 2011.
[978] **INS251-TON** = *ILB²*, 159ter.
[979] **INS252-TON** = DE LOË, 1895, p. 428 ; **INS253-TON** = *ILB²*, 148.
[980] MARTENS, 2004, p. 26.

et une habitation à caractère rural[981]. La naissance de la bourgade proprement dite n'intervient pas avant la période claudienne et se développe de manière significative à l'époque flavienne. Elle n'atteint cependant son plein épanouissement qu'au cours du II^e^ siècle après J.-C. Les troubles et l'instabilité du siècle suivant ont des répercussions sur le site, mais l'agglomération se maintient et continue ses activités économiques jusqu'au début du IV^e^ siècle au moins[982].

4.3. Occupation ultérieure

La période comprise entre le début du IV^e^ siècle et le Moyen-Âge tardif est marquée par un hiatus.

5. Restitution du paysage construit

5.1. Les données archéologiques

5.1.1. Les vestiges liés à la fonction de communication (COMMU)

De tous les axes routiers avérés ou supposés traverser Tirlemont, seules la chaussée Cassel-Tongres et la route Tirlemont-Sauvenière (Baudecet) ont été appréhendées par les fouilles. La recherche a également révélé la présence d'une rue interne, greffée à la première chaussée.

La **chaussée Cassel-Tongres** a été recoupée en quatre endroits au niveau de l'agglomération de Tirlemont : entre la Zijdelingsestraat et la Spikdorenstraat (**58-001**[983]), à l'angle des rues Spikendorenstraat et Zijdelingsestraat (**58-002**[984]) et sur le site du Grijpenveld (**58-003** et **58-004**[985]) (Fig. 173). L'aménagement de la route a bien été observé à son passage près de la Spikdorenstraat (**58-001**). Il se caractérise par deux niveaux de revêtement. Dans son agencement le plus ancien, la route présente une largeur variant de 3 m à 6 m et repose sur un sol nivelé. Ce dernier est composé d'une couche de galets de 5 cm d'épaisseur, comprenant à certains endroits des éclats de tuiles. Le revêtement supérieur est beaucoup plus épais, de 15 à 20 cm, formé principalement de pierres locales, tels les calcaires de Gobertange, qui sont ensuite recouvertes de galets. La largeur de la route se stabilise à 4 m et des traces d'ornières sont observées à sa surface. D'un point de vue chronologique, la chaussée Cassel-Tongres a été aménagée en deux temps. La section Tongres-Tirlemont (**58-003/58-004**) est la plus ancienne et remonte au premier aménagement des voies routières dans le Nord de la Gaule, soit dès

[981] MARTENS *et al.*, 2002, p. 45 ; MERTENS, 2012, p. 153.
[982] MARTENS & HAYEN, 2015, p. 11-12.
[983] VANDERHOEVEN, VYNCKIER & WOUTERS, 1997-1998, p. 136-139.
[984] Communication personnelle de J. Genesse, citée et localisée par MARTENS & HAYEN, 2015, p. 10.
[985] MARTENS, 2012, p. 152, fig. 4.1.

l'époque augustéenne[986]. Cette datation haute est en tout cas confirmée par les fouilles menées au Grijpenveld[987]. La section Tirlemont-Elewijt (**58-001/58-002**) semble plus tardive, construite sans doute peu avant le règne de Claude (41-54)[988].

La **route Tirlemont-Sauvenière** a été appréhendée dans le secteur du Grijpenveld (**58-005/58-006**[989]) (Fig. 173). Les fouilleurs sont peu loquaces à propos de son aménagement. Tout ce qu'on l'on sait, c'est que cette voie, large d'au moins 6 m, remonte à une période assez précoce. On note en effet, sur son côté occidental, la présence d'une vaste nécropole (**58-032/58-033**), dont les premières tombes augustéennes s'alignent parfaitement en fonction de cet axe de circulation. Vers 70 après J.-C., la route est bordée par une conduite en bois, servant à amener de l'eau depuis le Menebeek, ruisseau coulant de l'autre côté du vallon, afin d'alimenter les bains publics (**58-031**)[990].

Une **rue interne** été observée dans le secteur du Grijpenveld (**58-007/58-008**)[991] (Fig. 173). Elle est perpendiculairement greffée à la Cassel-Tongres et suit une orientation nord-est/sud-ouest sur quelques dizaines de mètres (**58-007**) avant d'opérer un retour à 90° vers le sud-est (**58-008**). Son aménagement est daté de l'époque flavienne[992].

5.1.2. Les vestiges liés à une fonction « publique » (PUB) (**Aucune donnée**)

5.1.3. Les vestiges liés à la fonction religieuse (REL)

Une zone religieuse a été exhumée lors des fouilles du site du Grijpenveld. S'y succèdent un enclos rituel (**58-009**[993]) et un mithraeum (**58-010**[994]) (Fig. 173).

L'**enclos rituel** (**58-009**) est composé de quatre fossés, présentant un profil en V et mesurant 3 m de large pour 1,50 m de profondeur. Ils forment une structure de plan carré de 60 m de côté, ouverte sur la voie Cassel-Tongres. L'espace interne est occupé par un bâtiment en bois de plan rectangulaire (9 m x 25 m), érigé dans l'angle nord-ouest. Témoin sans doute de l'acte de fondation de la bourgade, cet enclos est daté de la période augusto-tibérienne[995].

Le **mithraeum** (**58-010**) est construit devant le fossé septentrional de l'enclos rituel, depuis longtemps comblé. De ce temple, il ne subsiste que les vestiges de l'allée centrale qui

[986] CORBIAU, 2006, p. 28.
[987] MARTENS & VANDERHOEVEN, 1998, p. 7 ; MARTENS, 2012, p. 152-153.
[988] VANDERHOEVEN, VINCKIER & WOUTERS, 1997-1998, p. 138.
[989] MARTENS, 2012, p. 152, fig. 4.1.
[990] MARTENS, 2012, p. 172.
[991] MARTENS, 2012, p. 152, fig. 4.1.
[992] MARTENS, 2012, p. 172.
[993] MARTENS *et al.*, 2002, p. 45 ; MARTENS, 2004, p. 26 ; MARTENS, 2012, p. 153 et p. 169-171.
[994] MARTENS, 2004.
[995] MARTENS, 2012, p. 153.

est délimitée par un léger creusement au niveau du sol et par un alignement de trous de poteaux. Un dépôt rituel (épée, céramique, os d'animaux) est placé dans l'espace interne du temple, creusé dans une fosse délimitant un périmètre cruciforme (3 m x 4 m x 2 m), munie d'un escalier aménagé sur son petit côté occidental. Un petit bassin de forme rectangulaire a, quant à lui, été découvert au milieu de la salle, construit à l'aide de tuiles posées verticalement dans le sol. Ce dernier servait sans doute à brûler de l'encens. L'aire sacrée du temple, entourée d'une palissade en bois, comprend une série de fosses dont l'une a livré les rejets d'un imposant festin que l'on estime organisé pour une centaine de personnes. Le mithraeum est daté du III^{e} siècle après J.- C.

5.1.4. Les vestiges liés à la fonction militaire (MIL) (**Aucune donnée**)

5.1.5. Les vestiges liés à la fonction résidentielle (RESID)

Les traces liées à la fonction résidentielle témoignent de deux manières de construire : en bois et torchis pour l'une, sur des fondations en pierre pour l'autre.

Les maisons en bois et en torchis – Une maison érigée sur poteaux (**58-011**[996]) intègre cette catégorie et a été exhumées lors des fouilles du Grijpenveld. À cette demeure, s'ajoutent deux caves (C) isolées qui lui sont légèrement postérieures et qui ont été découvertes le long de la Tramstraat (C1 = **58-020**[997] et C2 = **58-021**[998]) (Fig. 173).

La **maison** en bois (**58-011**) est le plus ancien vestige résidentiel reconnu sur le site. Il s'agit d'une bâtisse de plan rectangulaire à deux nefs (10,40 m x 20,8 m), présentant des doubles poteaux à la hauteur des deux entrées, placées face à face et ouvertes sur les longs côtés. Cette maison est identifiée à une maison-étable, répondant à un répertoire domestique plutôt indigène. Elle est contemporaine de l'enclos rituel (**58-009**), placé à une centaine de mètres plus à l'ouest, et remonte donc à l'époque augusto-tibérienne. Elle fait partie du paysage jusqu'à l'aube de l'époque flavienne.

Concernant les deux **caves**, la cave 1 (**58-020**) est un cellier aux parois en bois, de forme presque carrée (2,25 m x 2,55 m) et orienté nord-est/sud-ouest. Elle est datée de l'époque claudienne et son utilisation perdure jusqu'au début de la période flavienne au moins, date à laquelle le cellier est probablement détruit par un incendie. La cave 2 (**58-021**) est voisine de la première et est sans doute destinée à la remplacer. Son creusement débute à la fin du I^{er} siècle après J.-C., mais son aménagement ne sera jamais complètement fini lors de son comblement dans le courant de la première moitié du siècle suivant.

[996] MARTENS, 2012, p. 153.
[997] DE CLERCK, 1983, p. 15-16.
[998] DE CLERCK, 1983, p. 17.

Les maisons longues sur fondations en pierre – Huit maisons répondent à cette manière de construire (HP). La majorité a été repérée de part et d'autre de la Zijdelingsestraat (HP1 = **58-012** à HP6 = **58-017** ; HP8 = **58-019**[999]), tandis qu'une seule a été découverte le long de la Tramstraat (HP7 = **58-018**[1000]) (Fig. 173). Elles sont toutes de forme rectangulaire, mais les lacunes observées dans les relevés empêchent d'en donner des dimensions moyennes précises. La largeur doit sans doute être de l'ordre d'une dizaine voire d'une douzaine de mètres, quant à la longueur, elle doit s'étirer sur une vingtaine de mètres au moins. Le pignon de ces maisons est tourné vers la voirie et est parfois agrémenté d'un portique commun à plusieurs bâtisses (ex. HP4 à HP6). Des murs transversaux subdivisent l'espace interne en deux voire trois pièces et une cave peut y être aussi aménagée (ex. HP8). Ces maisons répondent donc à un plan allongé (ou *Streifenhäuser*), d'inspiration plutôt italique. Cette phase de construction débute à partir du début du II^e^ siècle après J.-C. et perdure jusqu'à l'abandon du site. Seules les maisons 4 (**58-015**) à 6 (**58-017**) sont un peu plus tardives, érigées dans le deuxième quart du II^e^ siècle et détruites par un incendie une cinquantaine d'années plus tard.

5.1.6. Les vestiges liés à la fonction commerciale (COM)

C'est au sein du secteur établi entre la Zijdelingsestraat et la Spikdorenstraat qu'a été découvert un vaste édifice en bois de plan rectangulaire (3,60 m x 56 m), identifié comme étant un *horreum* (**58-022**[1001]) (Fig. 173). Son sol est constitué d'un plancher surélevé, reposant sur quatre rangées de 125 trous de poteaux, placés à des distances irrégulières. Ce système permet une meilleure ventilation et donc de mieux préserver de l'humidité les marchandises qui étaient entreposés dans la bâtisse, sans doute ici des céréales[1002]. Une série de portes scandaient également les longs côtés latéraux et l'un de ces côtés s'ouvrait directement sur la voirie. Ce bâtiment a été érigé à l'époque flavienne et utilisé jusqu'au début du II^e^ siècle après J.-C.

5.1.7. Les vestiges liés à la fonction artisanale (ART)

Six ateliers artisanaux (A) et deux zones comprenant des indices artisanaux indirects (ZA) ont été repérés sur le site. Les activités concernées sont principalement tournées vers les artisanats du feu (travail du fer, du bronze, de la céramique et du verre) et, dans une moindre mesure, vers la transformation des matières animales (activité d'ostéocolle).

---

[999] **HP1** à **HP3** = MERTENS, 1972, p. 125 (n° **16**) ; **HP4** = VANDERHOEVEN, VINCKIER & WOUTERS, 1997-1998, p. 147-152 ; **HP5** = MARTENS *et al.*, 2002, p. 44 ; **HP6** = VANDERHOEVEN, VINCKIER & WOUTERS, 1997-1998, p. 148 ; **HP8** = MERTENS, 1972, p. 125 (n° **18**).

[1000] DE CLERCQ, 1983, p. 18.

[1001] VANDERHOEVEN, VINCKIER & WOUTERS, 1997-1998, p. 139-142.

[1002] VANDERHOEVEN, VINCKIER & WOUTERS, 1997-1998, p. 140.

Les artisanats du feu – Le **travail du fer et du bronze** sont étroitement liés sur le site. Ces activités métallurgiques sont rassemblées en deux ateliers, l'un repéré à l'est de la Spikdorenstraat (A1 = **58-023**[1003]), l'autre à l'ouest de la même rue (A2 = **58-024**[1004]) (Fig. 173).

L'**atelier des métallurgistes 1** (**58-023**) consiste en un vaste bâtiment de forme trapézoïdale (15, 2 m x 16,8 m), subdivisé en trois pièces. Au sein de deux de ces pièces, se succèdent des foyers, témoins d'un renouvellement constant des structures de chauffe. Ils sont dédiés au travail de fonderie (bronze) et de forge (fer). Dans un premier article[1005], les fouilleurs avançaient également la présence d'un foyer lié au travail de verre, avant de revenir sur leur interprétation et de ne mentionner que les activités des métallurgistes[1006]. Cet atelier fonctionne de l'époque flavienne au III^{e} siècle après J.-C.

L'**atelier de métallurgistes 2** (**58-024**) est implanté dans l'une des maisons de l'agglomération (**58-016**) et, plus précisément, dans les deux pièces arrière de l'habitat, qui en compte trois. Il est composé d'une vingtaine de petits foyers parfois disposés en batterie. Ces structures de chauffe sont accompagnées de fosses creusées à proximité, contenant des creusets et des déchets de bronze et de fer qui témoignent bien de l'activité métallurgique qui était pratiquée au sein de cet espace de travail. À noter que ces résidus étaient associés à un nombre non négligeable d'ossements bovins sur lesquels nous reviendrons plus tard (Cf. artisanat des matières animales). Cet atelier est daté du deuxième au troisième quart du II^{e} siècle après J.-C., à la suite de quoi il est détruit par un incendie tout comme la maison qui lui est associée.

Le **travail de la céramique** est attesté par la présence de trois ateliers. Deux ont été mis au jour dans le secteur du Grijpenveld (A3 = **58-025**[1007] et A4 = **58-026**[1008]), le dernier, le long de la Tramstraat (A5 = **58-027**[1009]) (Fig. 173).

Les **officines de potiers 1** (**58-025**) et **2** (**58-026**) se font face et sont contemporaines. Chacune est composée de deux fours partageant une même une aire de chauffe. Les quatre fours sont circulaires, formés d'un alandier et de deux volumes. Le combustible et la charge y sont séparés par une sole perforée. La sole est construite sur un support médian en limon, rattaché à la paroi opposée à l'alandier. Un des fours du premier atelier (**58-025**) contient des supports latéraux et rayonnants rattachés à la paroi et s'avère être le plus ancien. Les tessons recueillis

[1003] MARTENS *et al.*, 2006 ; MARTENS & HAYEN, 2015.
[1004] VANDERHOEVEN, VINCKIER & WOUTERS, 1997-1998, p. 147-148.
[1005] MARTENS *et al.*, 2006, p. 37.
[1006] MARTENS & HAYEN, 2015.
[1007] MARTENS & HARTOCH, 2001 ; MARTENS *et al.*, 2002, p. 45.
[1008] MARTENS & HARTOCH, 2001 ; MARTENS *et al.*, 2002, p. 45.
[1009] DE CLERCQ, 1983, p. 23-24.

dans les aires de chauffe communes ainsi que dans les fosses dépotoirs des alentours montrent que les potiers se sont servis d'argile tertiaire « Ypresienne » qui apparaît à la surface à différents endroits, dans un rayon de 500 m autour du secteur. Ces ateliers produisaient essentiellement de la céramique commune, aussi bien claire que sombre. Les récipients fabriqués étaient des marmites, des pots, des jattes, des *dolia*, des bouteilles, des plats, des couvercles, des cruches à une ou deux anses (cruches-amphores) et des amphores[1010]. Ces deux ateliers sont mis en activité vers 85/90 et poursuivent leur production jusque 110/120.

L'**officine de potiers 3** (**58-027**) est composée d'un seul four de forme ovale (0,80 m), dont la chambre de chauffe est à l'origine recouverte d'une coupole. La gueule est orientée sud-ouest/nord-est et le conduit de chauffe est encore en place, long d'1,20 m. Dans les environs du four, se placent des fosses avec des rebus de cuisson, permettant d'identifier une production de céramique commune fumée se déclinant en mortiers à bord vertical, casseroles à couvercle, bols et assiettes. Le four est daté de la fin du II^e^ et fonctionne jusque dans la première moitié du III^e^ siècle après J.-C.

Le **travail du verre** est attesté par la présence d'un atelier (A6 = **58-028**[1011]), découvert dans le secteur du Grijpenveld, et d'une zone ayant fourni des indices indirects de cette activité, mise au jour près de l'angle de la Spikendorenstraat et Zijdelingsestraat (ZA1 = **58-029**[1012]) (Fig. 173).

L'**atelier de verriers** (**58-028**) est composé d'un four dont il ne subsiste que la fondation formée de *tegulae* et d'*imbrices*. Ces dernières sont partiellement recouvertes d'argile cuite à basse température. La fondation se divise en quatre parties bien distinctes. La première est le foyer, long de 1,30 m et large de 0,40 m, rempli de cendres, de charbon de bois, d'ossements et de limon brûlés. La deuxième est l'alandier, haut de 0,05 m et large de 0,20 à 0,25 m, creusé dans le limon et rougi à cause de l'oxydation du fer par la chaleur. La troisième est associée au foyer et consiste en une construction circulaire (2,25 m de diam.), profonde de 0,40 m sauf au centre où s'érige un banc d'argile de 1,25 m de long pour 0,85 m de large. Sa paroi externe occidentale est consolidée par des tuiles placées en travers, tandis que la paroi interne était placardée de tuiles placées horizontalement. Enfin, la quatrième partie se trouve dans le prolongement de la structure circulaire précédente. Il s'agit d'une partie rectangulaire (1,20 x 1,90 m), munie d'un canal interposé de 0,50 x 0,50 m. Le centre est pourvu de tuiles entassées. Ce four est daté du II^e^ siècle avec un *terminus ante quem* de fin de ce siècle.

[1010] MARTENS & HARTOCH, 2001, p. 30.
[1011] COSYNS, 2001 ; COSYNS & MARTENS, 2002-2003.
[1012] Communication personnelle de J. Genesse, citée et localisée par MARTENS, 2012, p. 43.

À cet atelier, il faut ajouter une **zone** au sein de laquelle ont été retrouvés des indices indirects liés à une production de verre (**58-029**). Cette découverte, réalisée au début des années 1990, n'a jamais été publiée. Il est cependant rapporté que plusieurs fosses contenaient encore une grande quantité de fragments de verre, de verre fondu, un creuset en terre cuite et des scories de verre. Rien sur une quelconque datation.

L'artisanat lié à la transformation des matières animales – L'activité d'**ostéocolle** (ZA2 = **58-030**[1013]) a été repérée dans l'une des habitations de l'agglomération (**58-016**), qui abrite en outre l'un des ateliers de métallurgistes (**58-024**) (Fig. 173). C'est dans l'une des fosses de la maison, parmi les rebus de fer et de bronze, qu'on a découvert une quantité non négligeable de fragments d'os de bovins, dont on avait extrait la moelle et autre matière grasse. C'est cette concentration impressionnante et l'état de ces ossements qui ont permis d'identifier le travail d'ostéocolle qui y était pratiqué (*glutinaria*)[1014]. Ce travail est contemporain de celui des métallurgistes et est donc daté du deuxième au troisième quart du II^e^ siècle après J.-C.

5.1.8. Les vestiges liés à la fonction de services (SERV) (**Aucune donnée**)

5.1.9. Les vestiges liés à la fonction de loisirs (LOIS)

Un **ensemble balnéaire** (**58-031**[1015]) a été mis au jour à l'ouest de la Spikdorenstraat (Fig. 173). Il couvre une superficie de 224 m². Les thermes se présentent sous la forme d'un bâtiment rectangulaire de 8 m de large pour 25 m de long, greffé sur ses côtés latéraux par deux absides. Les différents locaux sont assez bien conservés. L'entrée se fait à l'est, côté voirie. Se succèdent ensuite le *frigidarium*, le *tepidarium*, puis le *caldarium* pourvu de bains et encadré par les deux pièces absidiales comprenant, pour l'une, un bain et, pour l'autre, un *labrum*. Le *praefurnium* est situé à l'extrémité occidentale du bâtiment. Les thermes sont construits à la fin du I^er^ siècle après J.-C. et leur utilisation perdure jusque dans le premier quart du siècle suivant.

5.1.10. Les vestiges liés à la fonction funéraire (FUN)

Quatre nécropoles (N) et deux *tumuli* (T) ont été découverts dans les environs immédiats de l'agglomération.

Les nécropoles – Les champs funéraires encadrent l'agglomération au sud-ouest, sud-est et nord-ouest et ont été respectivement exhumés au niveau du secteur du Grijpenveld (N1 =

[1013] VANDERHOEVEN, VINCKIER & WOUTERS, 1997-1998, p. 151.
[1014] ERVYNCK & VANDERHOEVEN, 1998, p. 10.
[1015] VANDERHOEVEN, VINCKIER & WOUTERS, 1997-1998, p. 142-147.

58-032/58-033[1016] et N2 = **58-034**[1017]), entre l'Astridvest et la Danebroekstraat (N3 = **58-035/58-036**[1018]) et le long de la Withuisstraat (N4 = **58-037**[1019]) (Fig. 173).

La **nécropole 1** (**58-032/58-033**), établie au sud-ouest de l'agglomération, est le plus vaste champ funéraire appréhendé, estimé à 4 ha. À l'époque romaine, elle se déploie en bordure occidentale de la chaussée Tirlemont-Sauvenière et est limitée, au nord-ouest et au sud-ouest, par un fossé qui matérialise la limite entre le monde des morts et celui des vivants. La nécropole compte un peu plus de 1400 tombes, pour l'essentiel des incinérations, auxquelles s'ajoutent quelques inhumations, présentes dès le début de la mise en « service » du champ funéraire. D'un point de vue de l'organisation générale des sépultures, la concentration de fosses à certains endroits et durant la même période indique que ces dernières n'étaient peut-être pas signalées. Ces sépultures ont livré un mobilier abondant, assez typique des lieux funéraires (récipients en céramique, verrerie, objets personnels du défunts…) et qui permet de dater cette vaste nécropole de la période augusto-tibérienne jusqu'au début du IV^e^ siècle après J.-C., soit toute la durée de l'occupation romaine du site.

La **nécropole 2** (**58-034**) est un noyau funéraire isolé au sud-ouest, près de la vallée du ruisseau Menebeek. Indépendante de la vaste nécropole 1, elle regroupe des tombes à incinération. Cette mise à l'écart reste difficile à comprendre tout comme la détermination du groupe social auquel ces sépultures appartenaient[1020]. Les premières fosses sont creusées dans le dernier quart du I^er^ siècle après J.-C. et sa mise en service perdure jusqu'au début du IV^e^ siècle.

De la **nécropole 3**, n'ont en réalité été appréhendées que deux zones (**58-035/58-036**), assez proches toutefois pour émettre l'idée d'un ensemble funéraire commun. Les tombes à incinération associées ont été découvertes de manière fortuite, mais on a retenu en mémoire que le mobilier, céramiques et verreries, daté du II^e^ siècle après J.-C.

La **nécropole 4** (**58-037**) est encore moins bien connue car elle a simplement fait l'objet que d'un simple signalement. On peut tout au plus dire que cette dernière est implantée au nord-est de l'agglomération, non loin de la rive septentrionale de la chaussée Cassel-Tongres.

[1016] MARTENS, 2012, p. 157 et suivantes.
[1017] MARTENS, 2012, p. 182.
[1018] MERTENS, 1972, p. 157-158 (n^os^ **9** et **10**).
[1019] MERTENS, 1972, p. 157 (n^o^ **11**).
[1020] MARTENS, 2012, p. 182.

***Les* tumuli** – Le site de Tirlemont est bordé par deux tertres funéraires. L'un est situé dans le secteur du Grijpenvled (T1 = **58-038**[1021]), l'autre, non loin de la Leuvenselaan (T2 = **58-039**[1022]) (Fig. 173).

Le ***tumulus* 1** (**58-038**), ou *tumulus* du Grijpenveld, est érigé au sud-ouest de l'agglomération romaine, le long d'une rue interne greffée à la chaussée Cassel-Tongres. Il devait ainsi dominer tout le secteur périphérique et être visible depuis le centre habité. Cette sépulture est certainement associée à une personne qui devait ainsi avoir une signification particulière pour la communauté[1023]. Le tertre est composé d'une chambre funéraire creusée dans une fosse, profonde de 3,80 m et mesurant 12 m de côté. Elle est placardée de planches en bois et son sol est couvert des restes du bûcher et d'éléments de mobilier intacts. Sur le couvercle en bois scellant la chambre, a été découvert le corps d'une jeune femme, placé aux côtés d'un squelette de cheval, de quatre chiens et des dizaines de fœtus canins. Entre la femme et les animaux, avait été déposé un mobilier funéraire important, comportant des récipients complets en céramique, des objets en bronze et en verre, ainsi que les restes d'un repas funéraire. Le tout est enfin fermé par des blocs de pierre régionales, sur lesquels est érigé le tertre lui-même. Cette sépulture impressionnante est mise en place à la fin du II^{e} siècle après J.-C.

Le ***tumulus* 2** (**58-039**), ou *tumulus* d'*Avendoren*, se situe au nord-ouest de l'agglomération romaine, à proximité de la Cassel-Tongres. De ce tertre, il ne subsiste que la chambre funéraire en bois, de forme rectangulaire (1,50 x 2 m). Elle comprend encore un mobilier composé de 31 objets et les restes calcinés d'une jeune femme, conservés dans un coffret en bois. Le mobilier date la sépulture de la fin du II^{e} siècle après J.-C.

[1021] MARTENS, DEBRUYNE & VAN DEN VONDER, 2005 ; MARTENS, 2012, p. 219-231.
[1022] PROVOOST, 1981.
[1023] MARTENS, 2012, p. 195.

5.1.11. Tableau récapitulatif des données

N°	Description	Id1	Fonction	Id2	Interprétation	Id3	Parc. cadast.	X	Y	Niv Loca	Chrono1	Chrono 2	M.S. (valeur)
001	Route empierrée	1	COMMU	1	Cassel-Tongres	1	0091	189165	166824	1	< av. 40	< 1	
002	Route empierrée	1	COMMU	1	Cassel-Tongres	1	0100	189211	166745	1	< av. 40	< 1	
003	Route empierrée	1	COMMU	1	Cassel-Tongres	1	0071	189016	166577	1	< Auguste	< 1	
004	Route empierrée	1	COMMU	1	Cassel-Tongres	1	0071	189073	166528	1	< Auguste	< 1	
005	Route	1	COMMU	1	Tirlemont-Sauvenière	1	0056	188870	166495	1	< Auguste	< 1	
006	Route	1	COMMU	1	Tirlemont-Sauvenière	1	0226	188677	166362	1	< Auguste	< 1	
007	Chemin	1	COMMU	1	Rue interne	1	0071	189005	166487	1	< Flaviens	< 3	
008	Chemin	1	COMMU	1	Rue interne	1	0213	188956	166425	1	< Flaviens	< 3	
009	Structures fossoyées	1	REL	1	Enclos rituel	1	0071	188997	166522	1	Auguste-Tibère	1	
010	*Mithraeum* et enceinte	1	REL	1	Sanctuaire	1	0071	189031	166541	1	III	5	
011	Bâtisse sur poteaux	1	RESID	1	Habitat bois (maison-étable)	1	0213	189108	166423	1	0-70	1-2	
012	Bâtisse sur fondations en pierre	1	RESID	1	Habitat pierre 1 (*Streifenhaus*)	1	0082	189118	166859	1	II	4-5	
013	Bâtisse sur fondations en pierre	1	RESID	1	Habitat pierre 2 (*Streifenhaus*)	1	0082	189124	166848	1	II	4-5	
014	Bâtisse sur fondations en pierre	1	RESID	1	Habitat pierre 3 (*Streifenhaus*)	1	0091	189139	166809	1	II	4-5	
015	Bâtisse sur fondations en pierre	1	RESID	1	Habitat pierre 4 (*Streifenhaus*)	1	0091	189155	166799	1	IIb-IIc	4	
016	Bâtisse sur fondations en pierre	1	RESID	1	Habitat pierre 5 (*Streifenhaus*)	1	0091	189157	166795	1	IIb-IIc	4	
017	Bâtisse sur fondations en pierre	1	RESID	1	Habitat pierre 6 (*Streifenhaus*)	1	0091	189171	166784	1	IIb-IIc	4	
018	Bâtisse sur fondations en pierre	1	RESID	1	Habitat pierre 7 (*Streifenhaus*)	1	/	189089	166579	1	IIB	4-5	
019	Bâtisse sur fondations en pierre	1	RESID	1	Habitat pierre 8 (*Streifenhaus*)	1	0044	189071	166931	1	[II]	[4-5]	
020	Cellier aux parois en bois	1	RESID	1	Cave isolée 1	1	/	189089	166579	1	Claude-Flaviens	2-3	
021	Cellier	1	RESID	1	Cave isloée 2	1	/	189098	166591	1	Id-IIA	3-4	
022	Édifice sur poteaux	1	COM	1	*Horreum*	1	0091	189153	166826	1	Flaviens-IIa	3-4	
023	Foyers dans un bâtiment	1	ART	1	Atelier 1 de métallurgistes (fer et bronze : forge et fonderie)	1	0096	189210	166800	1	Flaviens-III	3-5	
024	Vingtaine de foyers en batterie, creusets et déchets	1	ART	1	Atelier 2 de métallurgistes (fer et bronze : forge et fonderie)	1	0091	189157	166795	1	IIb-IIc	4	
025	2 fours	1	ART	1	Atelier 3 de potiers	1	0071	189009	166552	1	85/90-110/120	3-4	
026	2 fours	1	ART	1	Atelier 4 de potiers	1	0071	189079	166506	1	85/90-110/120	3-4	
027	Four	1	ART	1	Atelier 5 de potiers	1	/	189085	166591	1	IId-IIIA	5	
028	Four	1	ART	1	Atelier 6 de verriers	1	0213	189045	166402	1	II	4-5	
029	Fosse avec fragments de verre et verre fondu	2	ART	1	Travail du verre	1	0100	189219	166749	2	/	/	
030	Os bovins sans moelle et matière grasse	2	ART	1	Travail de la colle animale (*glutinaria*)	1	0091	189157	166795	1	IIb-IIc	4	
031	Bâtiment thermal	1	LOIS	1	Thermes publics	1	0091	189160	166768	1	Id-IIa	3-4	
032	Incin. et Inhumations	1	FUN	1	Nécropole 1	1	0056	188881	166525	1	Auguste-300	1-5+	
033	Incin. et Inhumations	1	FUN	1	Nécropole 1	1	0226	188804	166491	1	Auguste-300	1-5+	
034	Incinérations	1	FUN	1	Nécropole 2	1	0056	188512	166369	1	70-300	3-5+	
035	Incinérations	1	FUN	1	Nécropole 3	1	/	189724	166373	2	[II]	4-5	
036	Incinérations	1	FUN	1	Nécropole 3	1	/	189875	166407	2	[II]	4-5	
037	Rite funéraire indéterminé	1	FUN	1	Nécropole 4	1	0070	189236	166944	2	Romain	/	
038	Tertre funéraire	1	FUN	1	*Tumulus* 1	1	0213	189978	166413	1	IId	5	
039	Chambre funéraire	1	FUN	1	*Tumulus* 2	1	0148	188725	167202	1	IId	5	

Légende : < (à partir de) ; av. (avant).

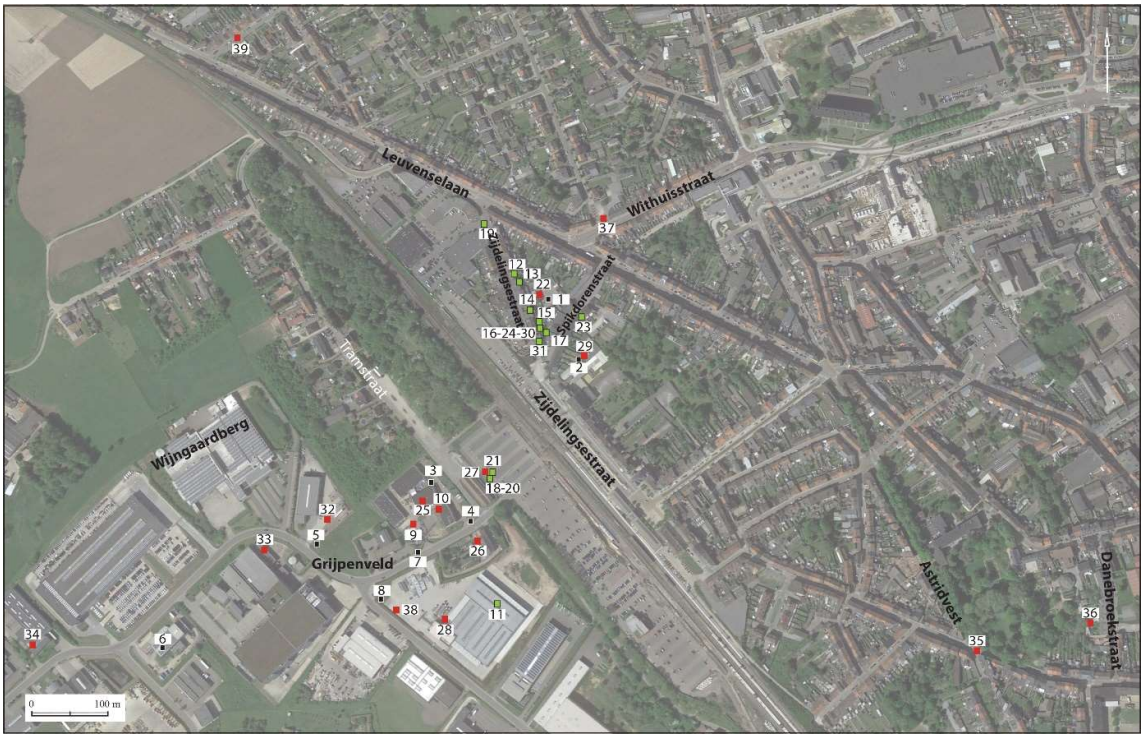

Fig. 173. Répartition des vestiges au sein de la topographie actuelle, pointés dans la couleur correspondant à leur valeur en tant que marqueurs spatiaux : inclusive (vert), exclusive (rouge) et neutre (noir) (fond de carte Google Earth Pro © 2019, image satellite datée du 05/05/2018).

5.1.12. Niveau de fiabilité accordée à l'occupation : **agglomération avérée.**

5.2. Les phases topo-chronologiques

5.2.1. Phase 1 (-20/-15 à + 40) (Fig. 174 & Fig. 175)

Superficie supposée du centre habité – /

Distance centre habité- zone périphérique – /

Découpage spatial – Aménagement de la section Tongres-Tirlemont, puis de la section Tirlemont-Elewijt. Elles forment ensemble une partie de la voie Cassel-Tongres dont le tracé semble suivre la topographie du terrain à la hauteur de l'agglomération. À cette chaussée, se greffe une route en direction de la bourgade de Sauvenière (Baudecet).

Limites des propriétés – /

Topographie des zones fonctionnelles – Les structures les plus anciennes attestées sur le site remontent à la période augusto-tibérienne. Un enclos cultuel (**58-009**) est érigé à l'angle de la chaussée Cassel-Tongres et de la voie menant au site de Sauvenière (Baudecet). Il pourrait constituer la matérialisation du rite de fondation de la bourgade. La bourgade en elle-même reste non appréhendée à cette période. Une maison (**58-011**), à caractère rural et liée à un

répertoire plutôt indigène, a bien été repérée à 100 m à l'est de l'enclos, le long de la Cassel-Tongres, mais elle ne correspond pas aux prémices du centre habité qui se développera bien plus tard, à 200 m plus au nord. Si le monde des vivants reste donc une inconnue, celui des morts est bien perçu le long de la Tirlemont-Sauvenière, où sont déjà creusées quelques tombes à incinération et, même, à inhumation (**58-032/58-033**), et ce, dans une zone assez proche de l'enclos cultuel.

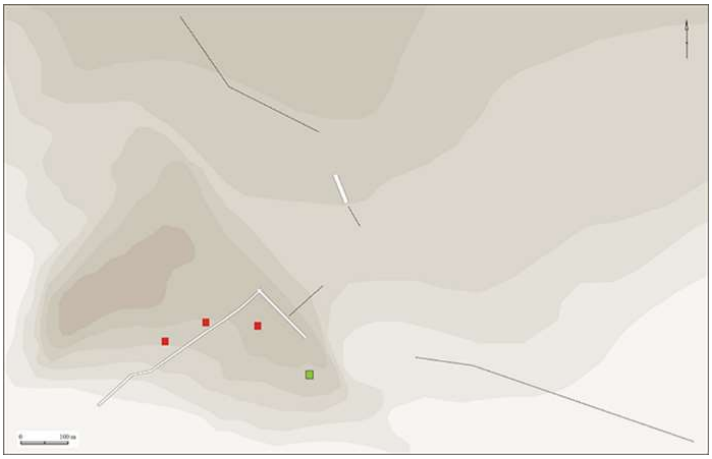

Phase 1 (-20/-15 à + 40)
Fig. 174. Implantation des marqueurs spatiaux (vert = inclusifs ; rouge = exclusifs) (Infographie © UCLouvain-CRAN).
Fig. 175. Restitution du paysage construit en fonction des axes de circulation associés (Infographie © UCLouvain-CRAN).

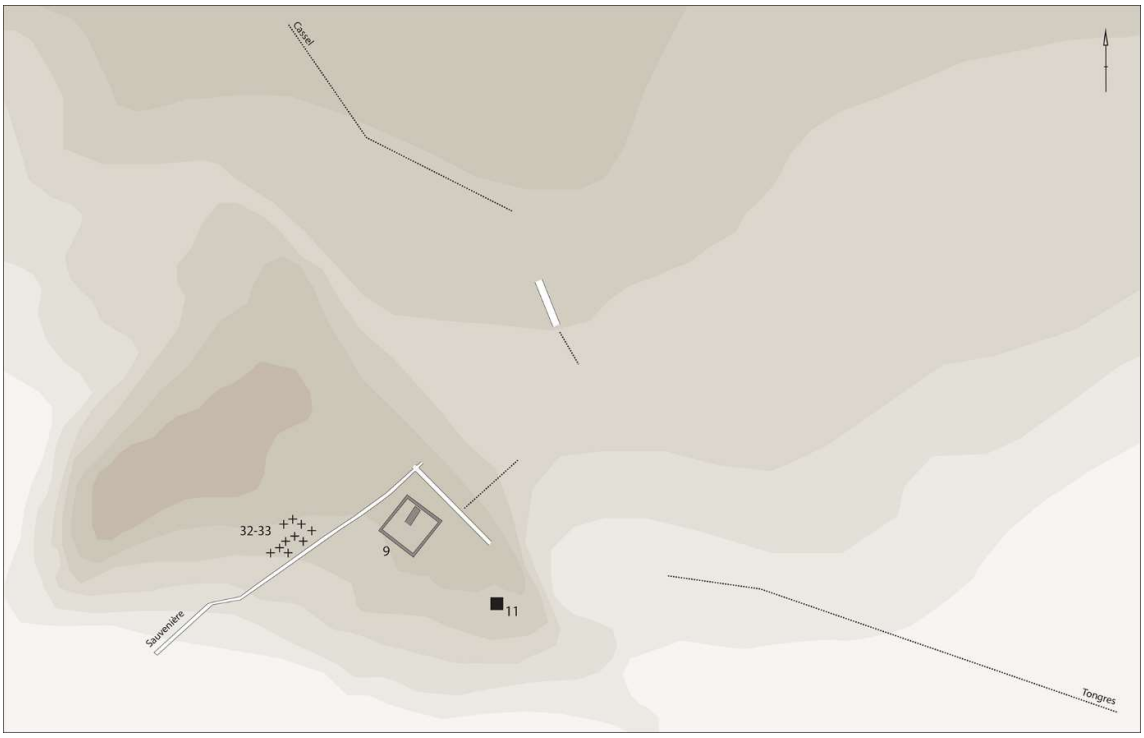

5.2.2. Phase 2 (40-60/70) (Fig. 176 & Fig. 177)

Superficie supposée du centre habité – 1 ha.

Distance centre habité- zone périphérique –

- Secteur périphérique sud-est (**58-011**) : à 95 m ;
- Secteur périphérique sud-ouest (**58-032/58-033**) : à 145 m.

Découpage spatial – Le système viaire est complété par l'aménagement de deux nouvelles routes, dont le tracé reste hypothétique au niveau de la bourgade. L'une file vers le nord-ouest, en direction de l'agglomération de Grobbendonk[1024], l'autre vers le sud-ouest, en direction probablement de Taviers[1025].

Limites des propriétés – /

Topographie des zones fonctionnelles – De l'époque claudienne (41-54) jusqu'à l'aube de la période flavienne (69-96), les structures associées à l'agglomération restent encore assez marginales. Face à l'enclos cultuel (**58-009**), qui s'érigeait jadis au début de l'occupation, s'établit un premier embryon d'habitat (**58-020**), pouvant être associé au futur centre habité. La maison à caractère rural (**58-011**) persiste, mais devient une zone domestique périphérique. Enfin, on continue à creuser des tombes dans la nécropole sud-ouest (**58-032/58-033**).

[1024] DE BOE, 1984, p. 69-70 ; DE BOE, 1986, p. 102.
[1025] MERTENS, 1972, p. 117.

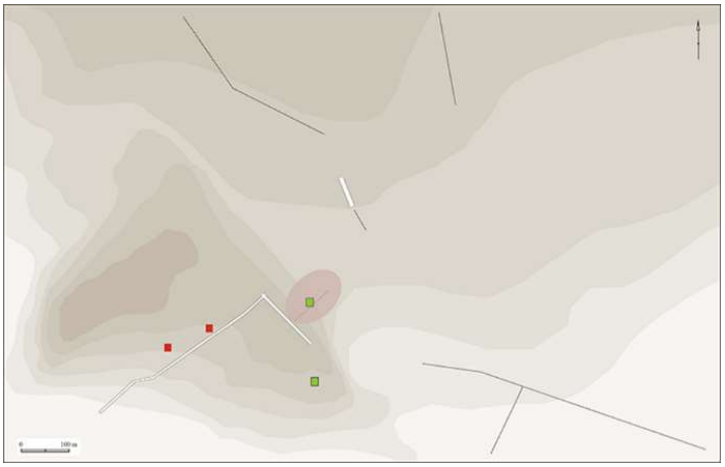

Phase 2 (40-69/70)

Fig. 176. Répartition des marqueurs spatiaux (vert = inclusifs ; rouge = exclusifs) et estimation de la superficie habitée (Infographie © UCLouvain-CRAN).

Fig. 177. Restitution du paysage construit en fonction des axes de circulation associés (Infographie © UCLouvain-CRAN).

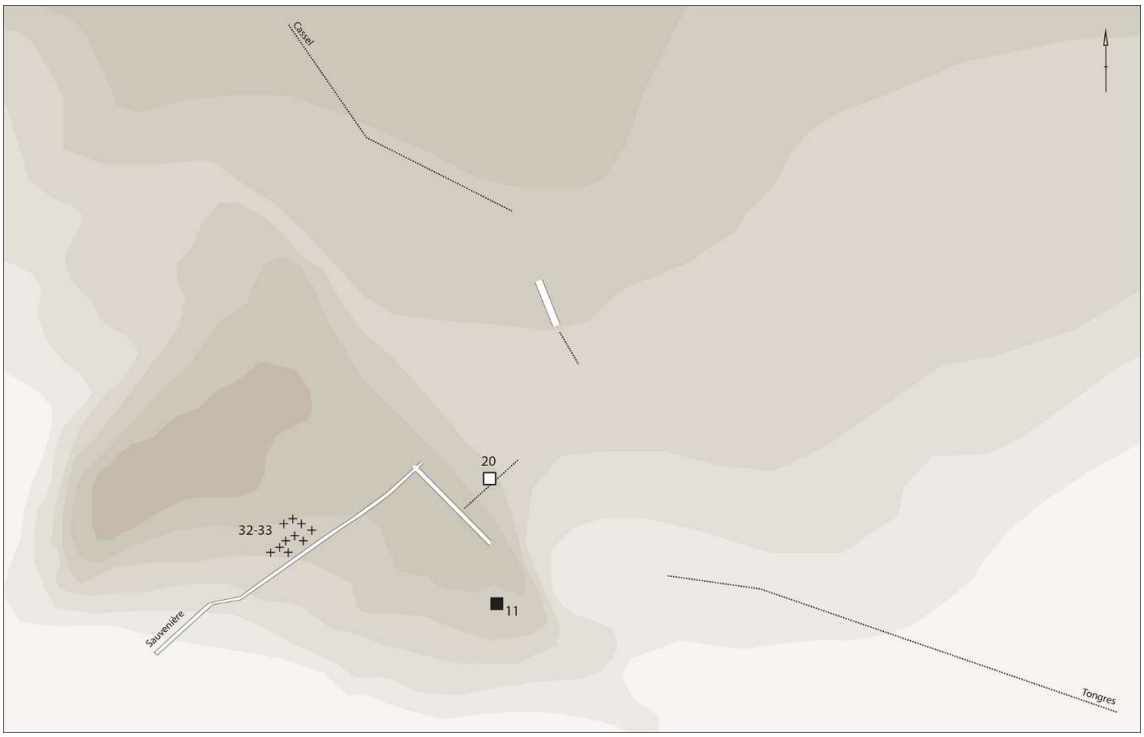

5.2.3. Phase 3 (69/70-100) (Fig. 178 & Fig. 179)

Superficie supposée du centre habité – 3,2 ha.

Distance centre habité- zone périphérique –

- Secteur périphérique nord (**58-022**) : à la limite de l'espace habité ;
- Secteur périphérique sud-ouest (**58-025**) : à 40 m ;
- Secteur périphérique sud-est (**58-026**) : à 30 m.

Découpage spatial – Au réseau viaire, s'ajoute une rue interne, greffée à la Cassel-Tongres, qui dessert les terrains périphériques établis au sud de l'agglomération.

Limites des propriétés – /

Topographie des zones fonctionnelles – Les vestiges liés à la période flavienne sont plus nombreux et attestent d'un développement important du site qui prend désormais la physionomie d'une véritable agglomération. La cave en bois creusée à la période claudienne (**58-020**) continue à marquer la limite de l'espace habité au sud, mais pour quelque temps seulement car, au début de l'époque flavienne, celle-ci est détruite par un probable incendie et remplacée par un autre cellier qui ne sera jamais achevé (**58-021**). La limite habitée au nord est soulignée par la construction de thermes (**58-031**) et d'un atelier artisanal dévolu au travail du fer et du bronze (**58-023**). Ces bâtisses sont placées face à face, de part et d'autre de la chaussée Cassel-Tongres. Cette partie du centre habité est bordée par un secteur périphérique, matérialisé par un long entrepôt (**58-022**), tandis que dans les périphéries sud, ce sont deux ateliers de potiers (**58-025** et **58-026**) qui s'installent à quelques dizaines de mètres de l'occupation, le long de la Cassel-Tongres. La nécropole sud-ouest (**58-032/58-033**) s'élargit et s'étend désormais vers le nord, l'est et l'ouest, mais elle est toujours limitée par le passage de la Tirlemont-Sauvenière au sud-est. C'est également à la période flavienne qu'un nouveau champ funéraire (**58-034**) est aménagé, implanté à 270 m au sud-ouest de la première nécropole.

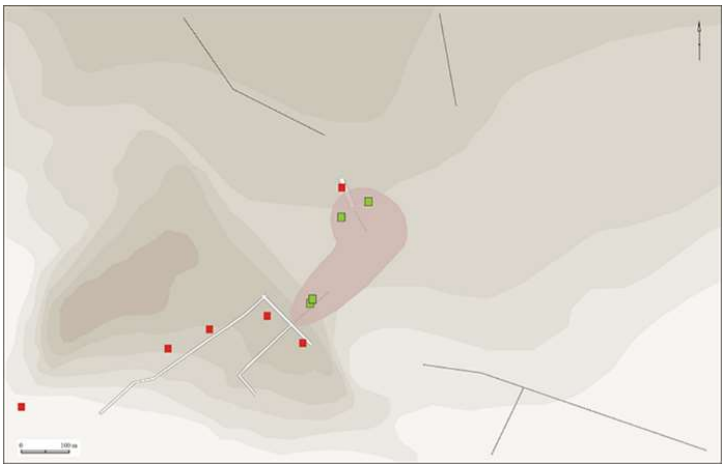

Phase 3 (69/70-100)

Fig. 178. Répartition des marqueurs spatiaux (vert = inclusifs ; rouge = exclusifs) et estimation de la superficie habitée (Infographie © UCLouvain-CRAN).

Fig. 179. Restitution du paysage construit en fonction des axes de circulation associés (Infographie © UCLouvain-CRAN).

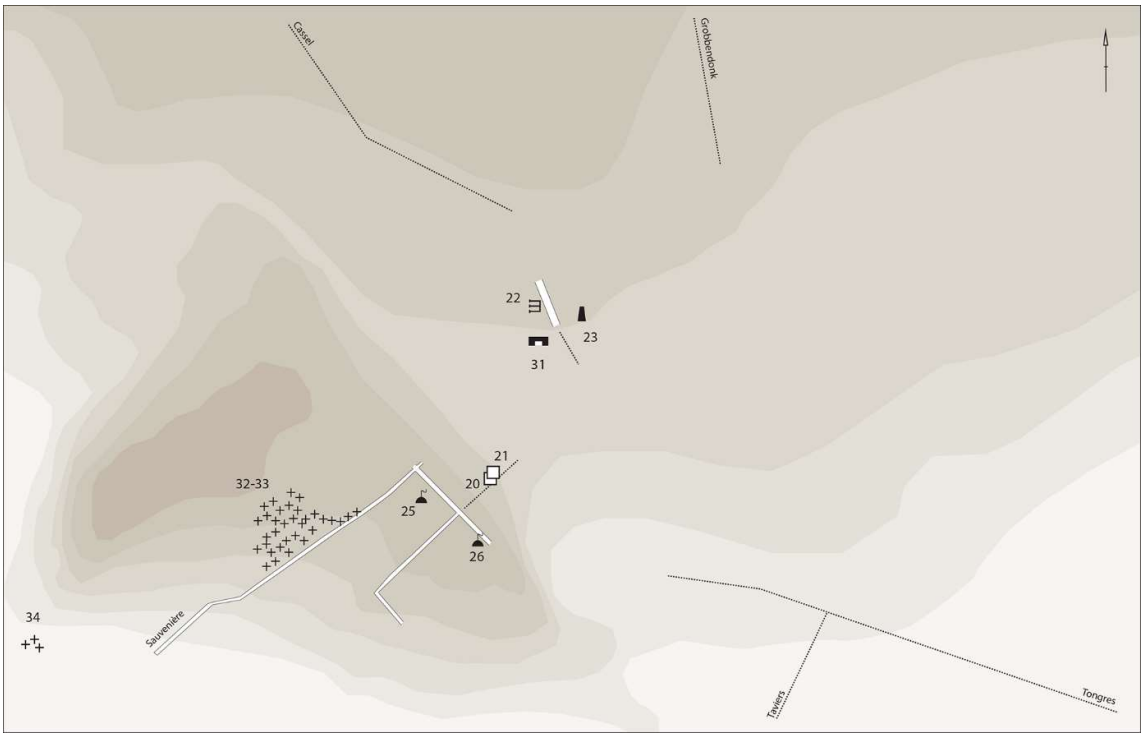

5.2.4. Phase 4 (100-172/174) (Fig. 180 & Fig. 181)

Superficie supposée du centre habité – 5,9 ha.

Distance centre habité- zone périphérique –

- Secteur périphérique sud-ouest (**58-025**) : à la limite de l'espace habité ;
- Secteur périphérique sud-est 1 (**58-026**) : à la limite de l'espace habité ;
- Secteur périphérique sud-est 2 (**58-035/58-036**) : à 620 m.

Découpage spatial – Le réseau viaire se maintient en l'état.

Limites des propriétés – Les quelques témoins domestiques repérés au sein de l'agglomération (**58-012** à **58-017** et **58-019**) prennent place le long de la chaussée Cassel-Tongres. Le plan assez bien appréhendé de certaines maisons, construites sur des fondations en pierre, montre une physionomie allongée des demeures (ou *Streifenhaüser*), dont le pignon est tourné vers la voirie. Peu d'espace sépare les maisons, ce qui pourrait suggérer une occupation assez dense du centre habité. Les demeures prennent place au sein de parcelles tout aussi allongées (ou « laniérée »), dont la largeur équivaut plus ou moins à celle de maison, soit une bonne dizaine de mètres.

Topographie des zones fonctionnelles – Le début du II^{e} siècle est marqué par un nouveau changement dans l'organisation fonctionnelle du site. Si les thermes (**58-031**) et l'entrepôt (**58-022**) subsistent encore quelque temps, ils laissent très vite la place à de l'habitat qui s'étend désormais plus vers le nord (**58-019**). L'atelier de métallurgistes (**58-023**) maintient ses activités sur la rive occidentale de la Cassel-Tongres, face aux maisons nouvellement érigées dès le deuxième quart du II^{e} siècle après J.-C. Une de ces demeures en particulier (**58-016**) va elle aussi développer un artisanat du même genre (**58-024**) ainsi qu'une activité d'ostéocolle (**58-030**). Au sud, aux côtés de la cave inachevée (**58-021**), s'érige désormais une demeure (**58-023**). Ces deux structures marquent la limite habitée au-delà de laquelle les potiers maintiennent leurs officines de part et d'autre de la chaussée (**58-025** et **58-026**). Ces derniers sont par ailleurs accompagnés de verriers qui installent leur atelier (**58-028**) à 80 m au sud-est, le long d'une rue interne aménagée à l'époque flavienne. À la nécropole sud-ouest (**58-032/58-033**) qui continue à se développer et au petit champ funéraire (**58-034**) implanté plus loin, s'ajoute une nouvelle zone funéraire (**58-035/58-036**) au sud-est de l'agglomération, en amont cette fois de la Cassel-Tongres, le long de sa rive septentrionale.

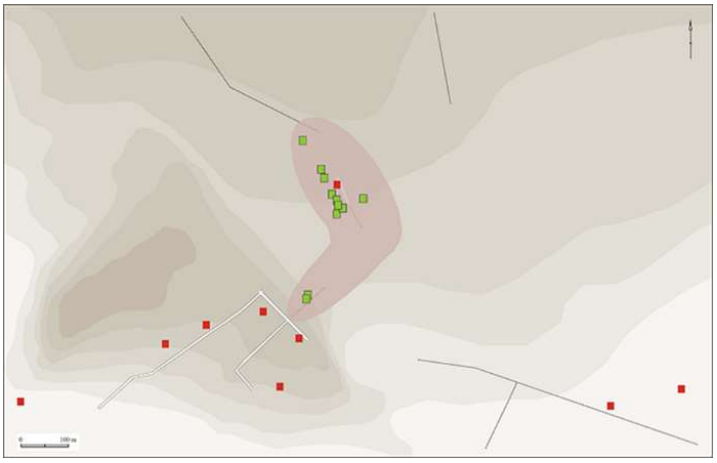

Phase 4 (100-172/174)

Fig. 180. Répartition des marqueurs spatiaux (vert = inclusifs ; rouge = exclusifs) et estimation de la superficie habitée (Infographie © UCLouvain-CRAN).

Fig. 181. Restitution du paysage construit en fonction des axes de circulation associés (Infographie © UCLouvain-CRAN).

5.2.5. Phase 5 (172/174-270/275) (Fig. 182 & Fig. 183)

Superficie supposée du centre habité – 3,3 ha.

Distance centre habité- zone périphérique –

- Secteur périphérique sud-ouest (**58-027**) : à 130 m ;
- Secteur périphérique sud-est (**58-035/58-036**) : à 880 m ;
- Secteur périphérique nord-ouest (**58-039**) : à 360 m.

Découpage spatial – Le réseau viaire se maintient en l'état.

Limites des propriétés – Les témoignages domestiques sont trop peu nombreux pour émettre la moindre hypothèse à ce sujet, mais les maisons devraient en toute logique suivre le même schéma allongé et s'insérer dans le même type de parcelle laniérée que la phase précédente.

Topographie des zones fonctionnelles – La fin du II^e^ siècle après J.-C. marque un nouveau tournant pour le site. Les indices montrent en effet que l'espace habité semble se rétracter, forçant l'habitat à s'agglomérer dans le secteur septentrional (**58-012** à **58-014** et **58-019**), où l'un des ateliers des métallurgistes (**58-023**) continue ses activités. Si l'habitat implanté plus au sud (**58-018**) apparaît encore sur la carte, ce n'est que de courte durée car le secteur est réoccupé, à la fin du II^e^ siècle, par une nouvelle officine de potiers (**58-027**), témoignant par ce fait d'une avancée du secteur périphérique sud-ouest. Cette zone périphérique connaît d'ailleurs quelques changements importants. Mis à part le maintien de l'atelier de verriers (**58-028**) et des champs funéraires (**58-032/58-033** et **58-034**), on note l'apparition d'un mithraeum (**58-010**) à l'emplacement d'une des anciennes officines de potiers de la première moitié du II^e^ siècle (**58-025**). Cet édifice redonne ainsi à cette zone la fonction religieuse qu'elle avait durant les premières années de l'occupation du site. On érige également non loin un tertre funéraire (**58-038**), placé dans le coude formé par la rue interne. Ailleurs en périphérie, la nécropole sud-est (**58-035/58-036**) demeure et précède l'entrée orientale de l'agglomération. À cette dernière, répond une nouvelle zone funéraire érigée à l'entrée nord-ouest de la bourgade se déclinant en un *tumulus* (**58-039**).

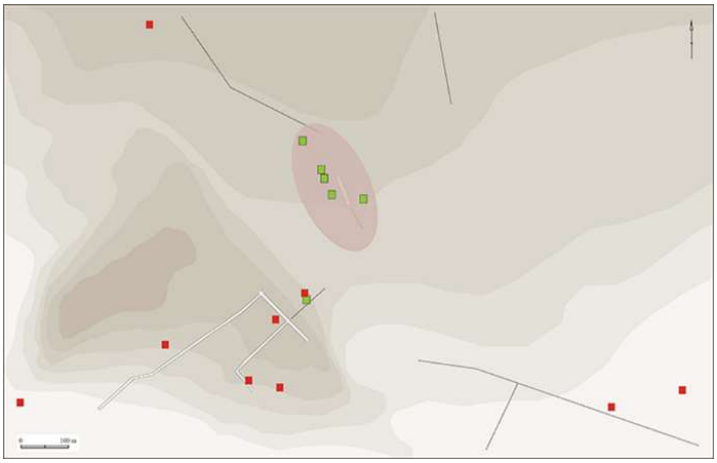

Phase 5 (172/174-270/275)

Fig. 182. Répartition des marqueurs spatiaux (vert = inclusifs ; rouge = exclusifs) et estimation de la superficie habitée (Infographie © UCLouvain-CRAN).

Fig. 183. Restitution du paysage construit en fonction des axes de circulation associés (Infographie © UCLouvain-CRAN).

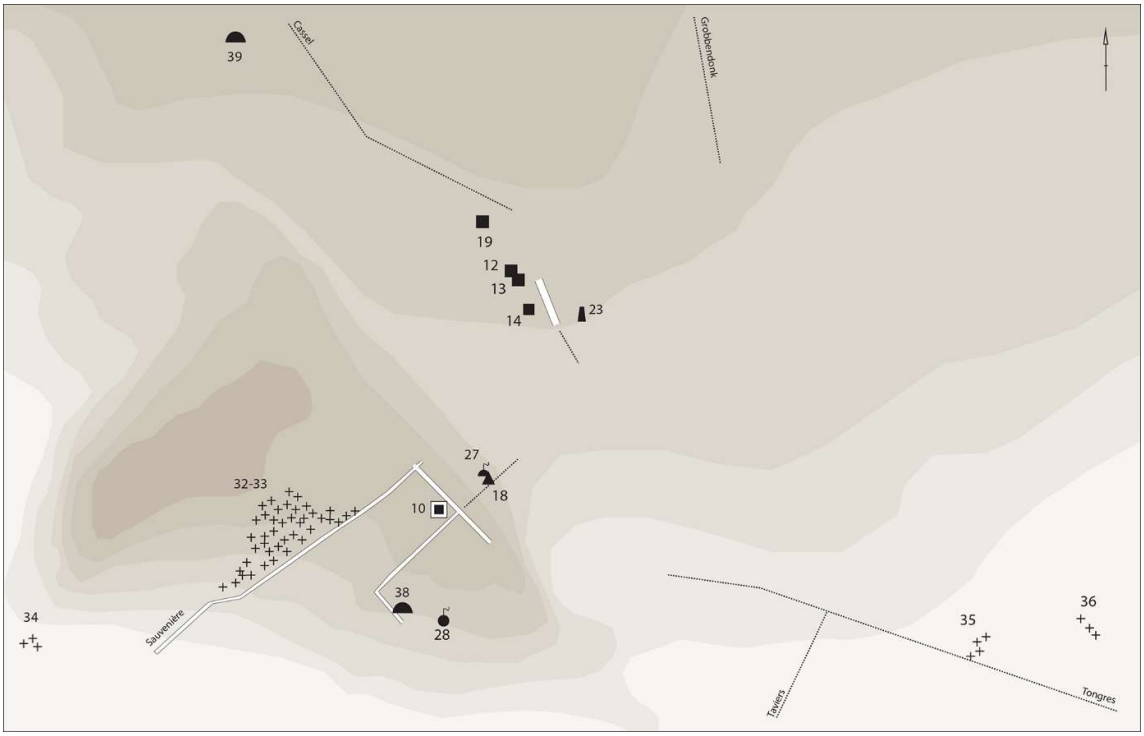

6. Analyse de l'organisation des espaces fonctionnels

6.1. Délimitation de la zone tampon

L'observation de la zone tampon établie à partir du noyau habité primitif permet préalablement de constater que (Fig. 184) :

- Les marqueurs spatiaux à valeur inclusive qui permettent d'appréhender le centre habité se concentrent sur les abords de la Cassel-Tongres. Le site de Tirlemont prend ainsi la physionomie d'une agglomération qui s'**étire** le long de cet axe de circulation durant toute la durée de l'occupation ;
- Les quelques marqueurs spatiaux à valeur exclusive que l'on observe au sein de l'espace habité ne constituent pas des anomalies, mais résultent de la variation de la superficie habitée ;
- Le marqueur spatial à valeur inclusive repéré dans la périphérie sud-est correspond à un habitat isolé très précoce, à caractère rural, qui se développe tout-à-fait en retrait de la zone au sein de laquelle se déploiera par la suite l'agglomération ;
- De manière générale, la dispersion et l'implantation des marqueurs spatiaux répondent donc assez bien à la valeur inclusive ou exclusive dont ils sont porteurs.

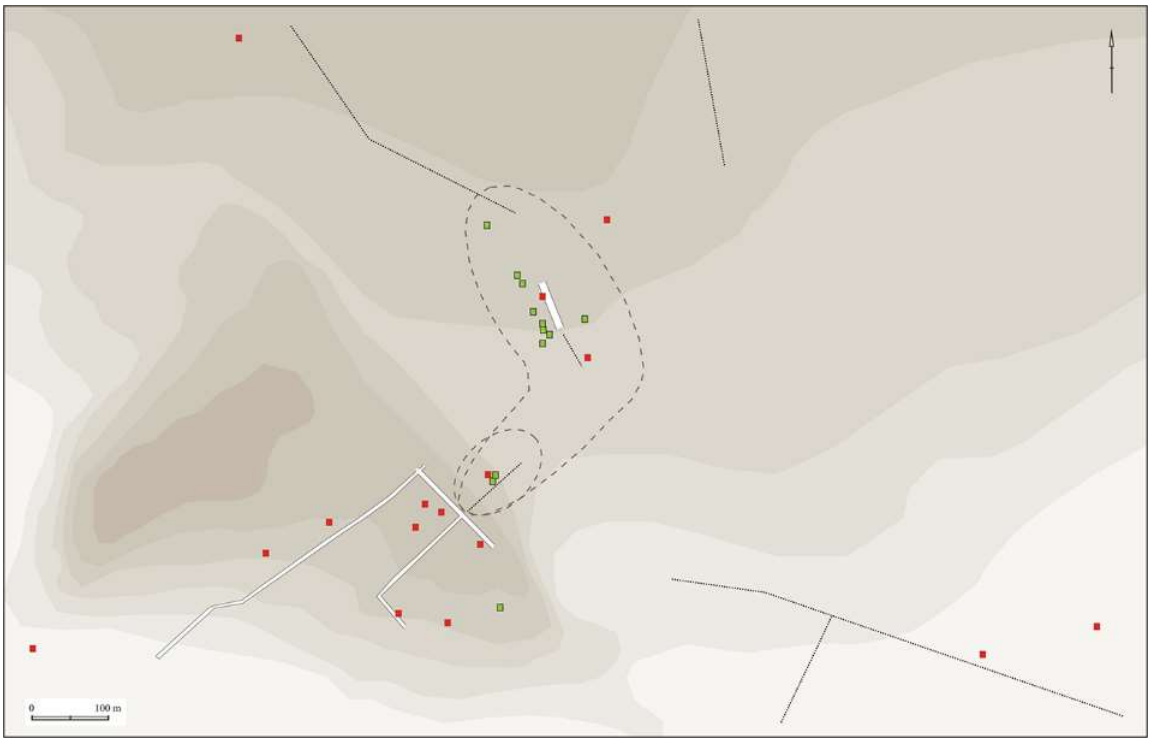

Fig. 184. Délimitation de la zone tampon et répartition des marqueurs spatiaux (vert = inclusifs ; rouge = exclusifs), toutes phases chronologiques confondues (Infographie © UCLouvain-CRAN).

6.2. Modélisation de la trajectoire individuelle de l'occupation

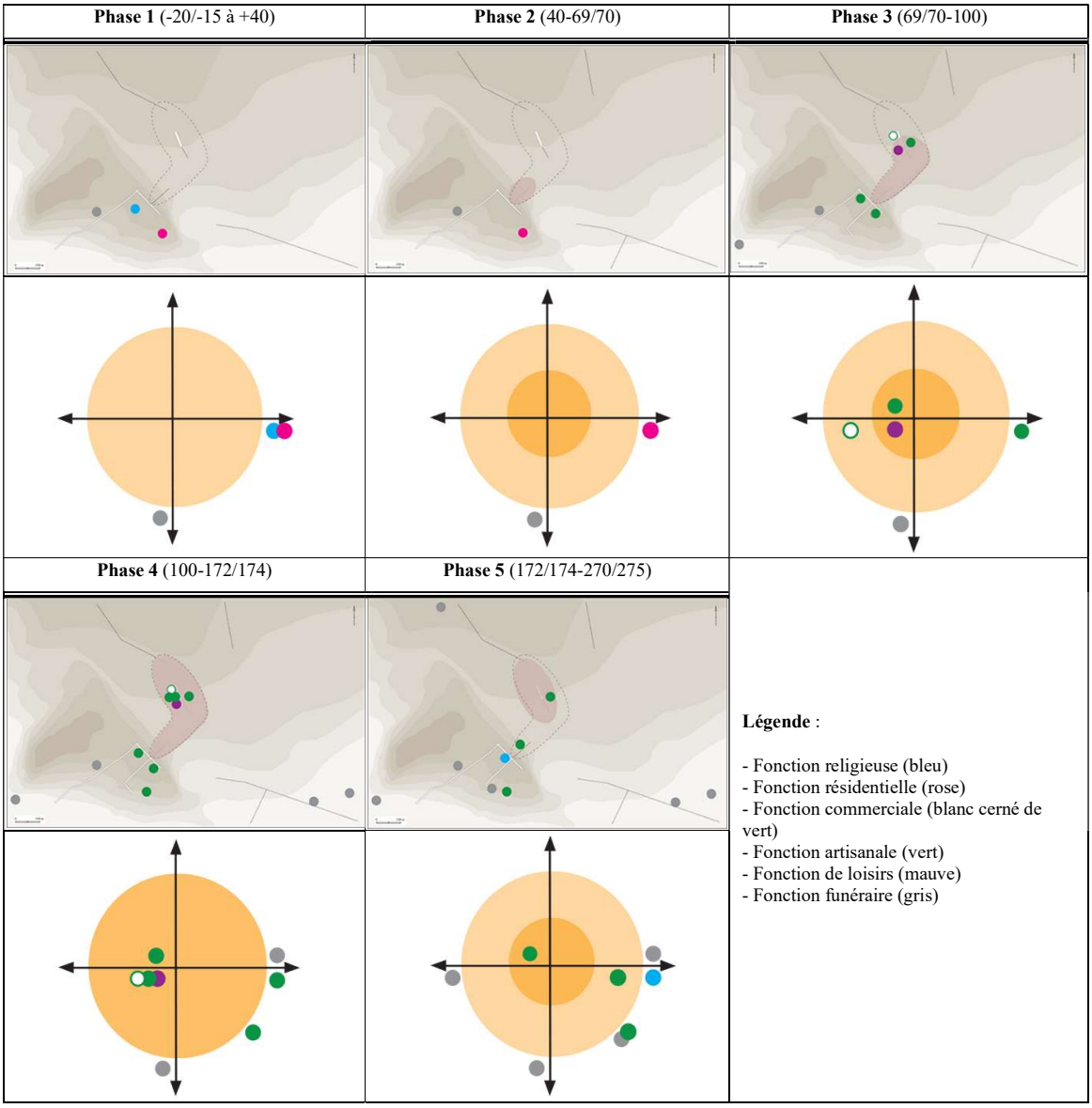

6.3. Analyse des zones fonctionnelles

Les fonctions intégrées au centre habité – La fonction résidentielle mise à part, les traces relevées dans la zone habitée sont liées aux fonctions artisanale et de loisirs :

- La fonction artisanale : elle est identifiée par la présence de deux ateliers de métallurgistes (**58-023** et **58-024**), dont l'un (**58-024**) est associé à l'activité d'ostéocolle (**58-030**). Marqueurs spatiaux à valeur inclusive, ces lieux ouvrent leurs portes dès l'époque flavienne (phase 3) sur la chaussée principale ;
- La fonction de loisirs : elle est associée à un ensemble balnéaire (**58-031**), marqueur spatial à forte valeur intégrative. Il est érigé dès la période flavienne (phase 3) en bordure

de la Cassel-Tongres, mais sa mise en service est de courte durée car il est abandonné dans le courant du début du II^e^ siècle après J.-C. (phase 4).

Les fonctions situées en dehors de l'espace habité – Les périphéries sont le siège de lieux relevant de la fonction religieuse, résidentielle, commerciale, artisanale et funéraire :

- La fonction religieuse : elle est désignée par la présence d'un enclos rituel (**58-009**) et d'un mithraeum (**58-010**), des lieux répertoriés parmi les marqueurs spatiaux à valeur exclusive. Ces structures occupent relativement le même espace en périphérie sud-ouest, le long de la chaussée principale, mais le second lieu ne succède pas directement au premier. L'enclos (**58-009**) est en effet creusé au cours des premières années de l'occupation et témoigne sans doute d'un rite de fondation (phase 1), tandis que le temple dédié à Mithra (**58-010**) n'est érigé qu'à la fin de l'occupation, dans le courant du III^e^ siècle (phase 5) ;
- La fonction résidentielle : elle est déterminée par un habitat en bois à caractère rural (**58-011**), qui, malgré la valeur inclusive qu'il revêt en tant que marqueur spatial, ne peut être associé à l'espace habité. Cette demeure est peut-être le plus ancien vestige résidentiel reconnu sur le site, érigé le long de la Cassel-Tongres (phase 1), mais il n'en constitue pas l'épicentre. L'occupation privilégiera en effet, dès l'époque flavienne (phase 3), un autre secteur moins soumis à la déclivité des terrains, soit plus en aval de la chaussée principale ;
- La fonction commerciale : elle est représentée par un *horreum* (**58-022**), reconnu comme marqueur spatial à valeur exclusive. Lors de sa construction à la période flavienne (phase 3), il se situe bien en marge de l'agglomération, mais sous la poussée de l'occupation qui s'opère dès le début du II^e^ siècle après J.-C. (phase 4), il va progressivement être intégré à l'espace habité. Cette cohabitation ne sera que temporaire car, dans le premier quart de ce même siècle (phase 4), l'édifice est abandonné et son espace, placé le long de la Cassel-Tongres, est réinvesti par les maisons de l'agglomération ;
- La fonction artisanale : elle se manifeste par la présence de trois officines de potiers (**58-025**, **58-026** et **58-027**) et d'un atelier de verriers (**58-028**), tous considérés comme des marqueurs spatiaux à valeur exclusive. Le passage de la chaussée Cassel-Tongres et les pentes du Wijngaardberg sont les critères topographiques retenus par les potiers pour l'aménagement de leurs infrastructures qui vont progressivement éclore à partir de la période flavienne (phase 3). Les verriers s'implantent dans le même secteur au II^e^ siècle (phase 4), mais privilégient les abords de la rue interne ;

- La fonction funéraire : elle est représentée par trois nécropoles (**58-032/58-033** ; **58-034** ; **58-035/58-036**) et par deux *tumuli* (**58-038** et **58-039**), des marqueurs spatiaux à forte valeur exclusive qui apparaissent progressivement au cours de l'histoire du site (phase 1 à 5). Ces lieux funéraires sont majoritairement installés sur les terrains les plus élevés du site, hormis la nécropole 3 (**58-035/58-036**), et occupent également de préférence les abords des chaussées menant à l'agglomération. Seul le *tumulus* dit du « Grijpenveld » (**58-038**) fait office d'exception en étant aménagé dans le coude formé par la rue interne mise en place dans le secteur périphérique sud-ouest. Malgré cette implantation quelque peu décalée au regard des grands axes de circulation, ce tertre reste visible depuis la chaussée Cassel-Tongres et du centre habité.

Les anomalies fonctionnelles – /

Les fonctions associées – Plusieurs lieux fonctionnels peuvent être liés et être combinés comme suit :

- Lieu résidentiel et lieu artisanal : le site de Tirlemont a livré le cas d'une maison-atelier. L'une des maisons (**58-016**) est ainsi associée à un atelier de métallurgistes (**58-024**) et à une zone de travail liée à l'activité d'ostéocolle (**58-030**) (phase 4) ;
- Lieu artisanal à activité différenciée : les deux ateliers de métallurgistes pointés travaillent autant le fer que le bronze (**58-023** [phases 3-5] et **58-024** [phase 4]). L'un de ces ateliers (**58-024**) est en outre associé à l'activité d'ostéocolle (**58-030**) (phase 4) ;

Les secteurs fonctionnels spécifiques –

- Un secteur polarisant ? : c'est à l'époque flavienne (phase 3) que se dessine un secteur particulier, à cheval entre l'espace habité et la zone périphérique nord qui le borde. Ce dernier est propice au regroupement d'édifices à caractère public, des thermes (**58-031**) et un vaste *horreum* (**58-022**), qui doivent chaque jour attirer nombre de personnes. Ces bâtiments font donc de ce secteur un lieu de fréquentation important ;
- Un secteur artisanal : à partir de l'époque flavienne (phase 3) et jusqu'au II^{e} siècle (phase 4), le secteur périphérique sud concentre des lieux artisanaux dits polluants : des officines de potiers (**58-025**, **58-026** et **58-027**) et un atelier de verriers (**58-028**). Éloignés de l'espace habité, ces artisans vont trouver en ce lieu la place nécessaire pour déployer leurs infrastructures, des axes de circulation nécessaires au transport des objets manufacturés et une position dominante permettant d'évacuer plus facilement les fumées engendrées par leur four ;

- Les secteurs funéraires : les nécropoles (**58-032/58-033** ; **58-034** ; **58-035/58-036**) restent des zones bien isolées, évoluant parallèlement à l'espace habité et n'entrant en interaction avec aucune autre fonction.

Les lieux fonctionnels réaffectés et/ou déplacés – Des réaffectations d'un lieu par un autre et un déplacement d'une zone fonctionnelle vers un autre endroit ont été constatés :

- L'espace occupé par l'enclos cultuel (**58-009**) (phase1) est réoccupé par un atelier de potiers (**58-025**) (phases 3-4) et ce dernier est remplacé ensuite par un mithraeum (**58-010**) (phase 5) ;
- L'espace occupé par l'entrepôt (**58-022**) (phases 3-4) est réinvesti par de l'habitat (**58-012** à **58-016**) (phases 4-5) ;
- L'espace occupé par l'une des maisons situées au sud de l'espace habité (**58-018**) (phases 4-5) est réoccupé par un atelier de potiers (**58-027**) (phase 5) ;
- Déplacement des officines de potiers en suivant le tracé de la Cassel-Tongres : à Tirlemont, l'artisanat de la céramique se développe en deux périodes. La première court de l'époque flavienne jusqu'au premier quart du II^{e} siècle (phases 3-4) et est représentée par deux ateliers (**58-025** et **58-026**), implantés dans le secteur périphérique sud-ouest, le long de la rive méridionale de la Cassel-Tongres, avant son brusque changement de direction. Après la cessation de leurs activités, une cinquantaine d'années s'écoulent ensuite avant de voir réapparaître une nouvelle officine (**58-027**), à la fin du II^{e} siècle (phase 5). Cette dernière n'est pas construite au même emplacement que les premiers ateliers, mais est située un peu plus au nord, dans un secteur jadis intégré au centre habité. L'aménagement de cet espace de travail, reconnu comme marqueur spatial à valeur exclusive, témoigne donc d'un recul significatif de la frontière habitée.

Les lieux fonctionnels à la datation imprécise – Les lieux fonctionnels datés non précisément sont au nombre de deux et concernent une zone ayant livré des indices indirects liés au travail du verre (**58-029**) et une nécropole (**58-037**).

- Les rebus artisanaux associés à une production de verre ont été découverts dans des structures fossoyées (**58-029**) non datées, localisées dans un secteur appartenant à l'espace habité, là où la Cassel-Tongres opère sans doute à nouveau un changement de direction. Il existe bien un atelier de verriers sur le site (**58-028**), mais ce dernier est établi à 440 m de ce dépotoir, trop loin pour imaginer un lien entre ces deux lieux. L'hypothèse est donc d'envisager la présence d'un second atelier qui serait établi près de cette zone dépotoir. Cette idée est, en tous cas, plausible sachant qu'à la fin du II^{e} siècle, la limite habitée se rétracte et se positionne plus au nord. Les terrains dégagés

deviennent des zones périphériques potentielles au sein desquelles peuvent se développer des activités généralement tenues à une certaine distance des habitats comme le travail du verre ;

- La quatrième nécropole qui encadre le site (**58-037**) est établie le long du côté septentrional de la Cassel-Tongres. Même si elle reste non datée, elle peut être exploitée comme limite à l'extension de l'habitat dans le secteur nord-est, de par sa valeur exclusive en tant que marqueur spatial.

7. Bibliographie

DE BOE G., 1984. Nieuw onderzoek in de Romeinse *vicus* te Grobbendonk : de Houtbouwfase, dans *Conspectus MCMLXXXIII*, Bruxelles (Archaeologia Belgica, 258), p. 69-73.

DE BOE G., 1986. *Het ontstaan en de ontwikkeling van de romeinse « vicus » te Grobbendonk*, Louvain (Acta Archaeologica Lovaniensia, 24), p. 101-118.

BRULET R. (dir.), 2006. *La Belgique romaine*, Dijon (Dossiers Archéologie, 315).

CORBIAU M.-H., 2006. L'organisation routière du nord de la Gaule, dans BRULET 2006, p. 28-31.

COSYNS P., 2001. Un four de verrier romain du deuxième siècle à Tirlemont (Belgique), *Bulletin de l'Association Française pour l'Archéologie du Verre*, p. 8.

COSYNS P. & MARTENS M., 2002-2003. Un four de verrier romain du deuxième siècle à Tirlemont (Belgique), *Bulletin de l'Association Française pour l'Archéologie du Verre*, p. 34-37.

DE CLERCK M., 1983. *Vicus Tienen. Eerste resultaten van een systematisch onderzoek naar een Romeins verleden*, catalogue d'exposition, Bruxelles, 7-24 septembre 1982, Tirlemont.

ERVYNCK A. & VANDERHOEVEN A., 1998. Het artisanaal gebruik van dierlijke grondstoffen in Romeins Tongeren en Tienen, dans *Journées d'archéologie romaine*, résumés des communications, Bruxelles, 1er avril 1998, Bruxelles, p. 9-10.

En ligne : https://signaromana.wordpress.com

HARTOCH E. & MARTENS M., 2001. La production de céramiques dans le *vicus* de Tirlemont (Belgique). Compositions des pâtes liées à la fonction des céramiques, dans *Société Française d'Étude de la Céramique antique en Gaule*, actes de colloque, Lille-Bavay, 24-27 mai 2001, Marseille, p. 29-39.

***ILB²* = DEMAN A. & RAPSEAT-CHARLIER M.-Th., 2002**. *Nouveau recueil des inscriptions latines de Belgique (ILB²)*, Bruxelles (Latomus, 264).

DE LOË A., 1895. Exploration des *tumulus* de Tirlemont, *Annales de la société archéologique de Bruxelles*, IX, p. 419-453.

MARTENS M., 2003. De opgravingen op het Grijpenveld (Tienen) 1997-2003 : Archeologie 2003, *Recent archeologisch onderzoek in Vlaams-Brabant*, 23.

MARTENS M., 2004. The *mitreum* in Tienen (Belgium), Small finds and what they can tell us, dans MARTENS & DE BOE 2004, p. 25-56.

MARTENS M., 2012. *Life and Culture in the Roman Small Town of Tienen. Transformations of cultural behavior by Comparative Analysis of Material Culture Assemblages*, Thèse de doctorat présenté à la Vrije Universiteit Amsterdam (L. M. Bouter, directeur de thèse).

En ligne : https://research.vu.nl/en/publications/life-and-culture-of-the-roman-small-town-of-tienen-transformation

MARTENS M. & DE BOE G., 2004. *Reman Mitraism : the Evidence of the Small Finds*, actes de colloque, Tirlemont, 7-8 novembre 2001, Bruxelles (Archeologie in Vlaanderen, 4).

MARTENS M., DEBRUYNE T. & VAN DEN VONDER I., 2005. De gallo-romeinse tumulus van Tienen-Grijpen, dans *Journées d'archéologie romaine*, résumés des communications, Bruxelles, 16 avril 2005, Bruxelles, p. 61-64.

En ligne : https://signaromana.wordpress.com

MARTENS M., DEBRUYNE T., VAN DEN VODCER I. & PAUWELS D., 2006. Een gallo-romeins gebouw met pyrotechnische ateliers en een fallus in de Spikdorenstraat in Tienen, dans *Journées d'archéologie romaine*, résumés des communications, Gand, 6 mai 2006, Gand, p. 37-39.

En ligne : https://signaromana.wordpress.com

MARTENS M., HANUT F., ERVYNCK A., LENTAKER A. *et al.*, 2002. Ensemble détritique ou contexte cultuel ? Etude du matériel archéologique et des restes fauniques d'une grande fosse (S 082) du *vicus* de Tirlemont (Tienen, Belgique), *Revue du Nord/Archéologie*, 84, p. 43-89.

MARTENS M., HARTOGH E., DEBRUYNE T. & VANDERHOEVEN A., 2000. Noodopgraving in de romeinse *vicus* te Tienen (Vlaams-Brabant), dans *Journées d'archéologie romaine*, résumés des communications, Louvain, 19 avril 2000, Louvain, p. 17-22.

En ligne : https://signaromana.wordpress.com

MARTENS M. & HAYEN M., 2015. *Preventief archeologisch onderzoek in de Spikdorenstraat te Tienen, 2005 (prov. Vlaams-Brabant)*, Bruxelles.

En ligne : https://oar.onroerenderfgoed.be/publicaties/ROEV/1329/ROEV1329-001.pdf

MARTENS M. & VANDERHOEVEN A., 1998. Een noodopgraving in de zuidelijke periferie van de romeinse vicus van Tienen, dans *Journées d'archéologie romaine*, résumés des communications, Bruxelles, 1er avril 1998, Bruxelles, p. 7-8.

En ligne : https://signaromana.wordpress.com

MARTENS M. & VANDERHOEVEN A., 1999. Het archeologisch noodonderzoek op het Grijpenveld te Tienen, dans *Journées d'archéologie romaine*, résumés des communications, Gand, 24 mars 1999, Gand, p. 11-13.

En ligne : https://signaromana.wordpress.com

MERTENS J., 1952. Une riche tombe gallo-romaine découverte à Tirlemont (Belgique), *L'Antiquité classique*, 1952, XXI, p. 39-73.

MERTENS J., 1972. *Tienen, een Gallo-Romeinse nederzetting*, Bruxelles (Acta Archaeologica Lovaniensia, 5).

PROVOOST A., 1981a. *Blik op het bodemarchief van Oost-Branbant. Opgravingen in Bierbeek, Hoegaarden, Holsbeek, Landen, Leuven, Opheylissem, Orp-le-Grand, Orsmaal, Rotselaar en Tienen*, Louvain.

PROVOOST A., 1981b. Tienen : Tumulus van Avendoren, dans PROVOOST 1981a, p. 67-69.

VANDERHEOVEN A., VYNCKIER G. & WOUTERS W., 1997-1998. Het oudheidkundig bodemonderzoek aan de Zijdelingsestraat te Tienen (prov. Vlaams-Brabant), *Archéologie in Vlaanderen*, VI, p. 133-160.

WANKENNE S. J., 1972. *La Belgique à l'époque romaine : sites urbains, villageois, religieux et militaires*, Bruxelles (Centre national de recherches archéologiques en Belgique. Répertoires archéologiques. Série C, 3).

TABLE ET SOURCE DES ILLUSTRATIONS

INDEX

Fig. 1. Localisation des agglomérations ménapiennes, nerviennes et Tongres. Les numéros attribués à chaque site se rapportent à ceux établis dans les listes ci-dessus (Infographie © UCLouvain-CRAN)…….. 7

CATALOGUE

Cité des Ménapiens

7. Kerkhove

Fig. 2. Répartition des vestiges au sein de la topographie actuelle, pointés dans la couleur correspondant à leur valeur en tant que marqueurs spatiaux : inclusive (vert), exclusive (rouge) et neutre (noir) (fond de carte Google Earth Pro © 2019, image satellite datée du 18/10/2018)……. 22
Fig. 3. Phase 2 (40-69/70) et phase 3 (69/70-100). Répartition des marqueurs spatiaux (vert = inclusifs) et estimation de la superficie habitée (Infographie © UCLouvain-CRAN)……... 24
Fig. 4. Phase 2 (40-69/70) et phase 3 (69/70-100). Restitution du paysage construit en fonction des axes de circulation associés et de l'axe fluvial sous sa forme canalisée (Infographie © UCLouvain-CRAN)…….. 24
Fig. 5. Phase 4 (100-172/174). Répartition des marqueurs spatiaux (vert = inclusifs ; rouge = exclusifs) et estimation de la superficie habitée (Infographie © UCLouvain-CRAN)……... 26
Fig. 6. Phase 4 (100-172/174). Restitution du paysage construit en fonction des axes de circulation associés et de l'axe fluvial sous sa forme canalisée (Infographie © UCLouvain-CRAN)…….. 26
Fig. 7. Phase 5 (172/174-270/275). Répartition des marqueurs spatiaux (vert = inclusifs) et estimation de la superficie habitée (Infographie © UCLouvain-CRAN)… 28
Fig. 8. Phase 5 (172/174-270/275). Restitution du paysage construit en fonction des axes de circulation associés et de l'axe fluvial sous sa forme canalisée (Infographie © UCLouvain-CRAN)……... 28
Fig. 9. Délimitation de la zone tampon et répartition des marqueurs spatiaux (vert = inclusifs ; rouge = exclusifs), toutes phases chronologiques confondues (Infographie © UCLouvain-CRAN)……... 29

16. Tournai

Fig. 10. Répartition des vestiges au sein de la topographie actuelle, pointés dans la couleur correspondant à leur valeur en tant que marqueurs spatiaux : inclusive (vert), exclusive (rouge), indéterminée (gris) et neutre (noir) (fond de carte Google Earth Pro © 2019, image satellite datée du 17/04/2018)…… 54

Fig. 11. Phase 1 (-20/-15 à + 40). Implantation du marqueur spatial (gris = indéterminé) (Infographie © UCLouvain-CRAN)……. 56

Fig. 12. Phase 1 (-20/-15 à + 40). Restitution du paysage construit en fonction de l'axe de circulation associé et de l'axe fluvial dans son lit d'origine (Infographie © UCLouvain-CRAN)……... 56

Fig. 13. Phase 2 (40-69/70). Répartition des marqueurs spatiaux (vert = inclusifs ; rouge = exclusifs ; gris = indéterminés) et estimation de la superficie habitée (Infographie © UCLouvain-CRAN)…….. 59

Fig. 14. Phase 2 (40-69/70). Restitution du paysage construit en fonction des axes de circulation associés et de l'axe fluvial dans son lit d'origine (Infographie © UCLouvain-CRAN)……... 59

Fig. 15. Phase 3 (69/70-100). Répartition des marqueurs spatiaux (vert = inclusifs ; rouge = exclusifs ; gris = indéterminés) et estimation de la superficie habitée (Infographie © UCLouvain-CRAN)..... 61

Fig. 16. Phase 3 (69/70-100). Restitution du paysage construit en fonction des axes de circulation associés et de l'axe fluvial dans son lit d'origine (Infographie © UCLouvain-CRAN)……... 61

Fig. 17. Phase 4 (100-172/174). Répartition des marqueurs spatiaux (vert = inclusifs ; rouge = exclusifs ; gris = indéterminés) et estimation de la superficie habitée (Infographie © UCLouvain-CRAN)……. 64

Fig. 18. Phase 4 (100-172/174). Restitution du paysage construit en fonction des axes de circulation associés et de l'axe fluvial dans son lit d'origine (Infographie © UCLouvain-CRAN)…….. 64

Fig. 19. Phase 5 (172/174-270/275). Répartition des marqueurs spatiaux (vert = inclusifs ; rouge = exclusifs ; gris = indéterminés) et estimation de la superficie habitée (Infographie © UCLouvain-CRAN)…….. 66

Fig. 20. Phase 5 (172/174-270/275). Restitution du paysage construit en fonction des axes de circulation associés et de l'axe fluvial dans son lit d'origine (Infographie © UCLouvain-CRAN)…….. 66
Fig. 21. Délimitation de la zone tampon et répartition des marqueurs spatiaux (vert = inclusifs ; rouge = exclusifs ; gris = indéterminés), toutes phases chronologiques confondues (Infographie © UCLouvain-CRAN)…….. 68

22. Wervik

Fig. 22. Répartition des vestiges au sein de la topographie actuelle, pointés dans la couleur correspondant à leur valeur en tant que marqueurs spatiaux : inclusive (vert), exclusive (rouge), indéterminée (gris) et neutre (noir) (fond de carte Google Earth Pro © 2019, image satellite datée du 21/04/2018)…… 85
Fig. 23. Phase 1 (-20/-15 à + 40). Implantation du marqueur spatial (gris = indéterminés) (Infographie © UCLouvain-CRAN)…… 86
Fig. 24. Phase 1 (-20/-15 à + 40). Restitution du paysage construit en fonction des axes de circulation associés et de l'axe fluvial sous sa forme canalisée (Infographie © UCL-CRAN)……. 86
Fig. 25. Phase 2 (40-69/70). Répartition des marqueurs spatiaux (vert = inclusifs ; rouge = exclusifs) et estimation de la superficie habitée (Infographie © UCLouvain-CRAN)……... 87
Fig. 26. Phase 2 (40-69/70). Restitution du paysage construit en fonction des axes de circulation associés et de l'axe fluvial sous sa forme canalisée (Infographie © UCLouvain-CRAN)……... 87
Fig. 27. Phase 3 (69/70-100). Répartition des marqueurs spatiaux (vert = inclusifs ; rouge = exclusifs) et estimation de la superficie habitée (Infographie © UCLouvain-CRAN)…….. 88
Fig. 28 Phase 3 (69/70-100). Restitution du paysage construit en fonction des axes de circulation associés et de l'axe fluvial sous sa forme canalisée (Infographie © UCLouvain-CRAN)…….. 88
Fig. 29. Phase 4 (100-172/174) et phase 5 (172/174-270/275). Répartition des marqueurs spatiaux (vert = inclusifs ; rouge = exclusifs ; gris = indéterminés) et estimation de la superficie habitée (Infographie © UCLouvain-CRAN)…….. 90

Fig. 30. Phase 4 (100-172/174) et phase 5 (172/174-270/275). Restitution du paysage construit en fonction des axes de circulation associés et de l'axe fluvial sous sa forme canalisée (Infographie © UCLouvain-CRAN)…….. 90
Fig. 31. Délimitation de la zone tampon et répartition des marqueurs spatiaux (vert = inclusifs ; rouge = exclusifs ; gris = indéterminés), toutes phases chronologiques confondues (Infographie © UCLouvain-CRAN)…….. 91

Cité des Nerviens

21. Asse

Fig. 32. Répartition des vestiges au sein de la topographie actuelle, pointés dans la couleur correspondant à leur valeur en tant que marqueurs spatiaux : inclusive (vert), exclusive (rouge), indéterminée (gris) et neutre (noir) (fond de carte Google Earth Pro © 2019, image satellite datée du 05/10/2018)…… 106
Fig. 33. Phase 1 (-20/-15 à + 40). Implantation du marqueur spatial (gris = indéterminé) (Infographie © UCLouvain-CRAN)……. 107
Fig. 34. Phase 1 (-20/-15 à + 40). Restitution du paysage construit en fonction de l'axe de circulation associé (Infographie © UCLouvain-CRAN)…….. 107
Fig. 35. Phase 2 (40-69/70). Répartition des marqueurs spatiaux (vert = inclusifs ; rouge = exclusifs) et estimation de la superficie habitée (Infographie © UCLouvain-CRAN)…….. 109
Fig. 36. Phase 2 (40-69/70). Restitution du paysage construit en fonction des axes de circulation associés (Infographie © UCLouvain-CRAN)…….. 109
Fig. 37. Phase 3 (69/70-100). Répartition des marqueurs spatiaux (vert = inclusifs ; rouge = exclusifs) et estimation de la superficie habitée (Infographie © UCLouvain-CRAN)……... 111
Fig. 38. Phase 3 (69/70-100). Restitution du paysage construit en fonction des axes de circulation associés (Infographie © UCLouvain-CRAN)……. 111
Fig. 39. Phase 4 (100-172/174). Répartition des marqueurs spatiaux (vert = inclusifs ; rouge = exclusifs) et estimation de la superficie habitée (Infographie © UCLouvain-CRAN)……. 113
Fig. 40. Phase 4 (100-172/174). Restitution du paysage construit en fonction des axes de circulation associés (Infographie © UCLouvain-CRAN)……. 113

Fig. 41. Phase 5 (172/174-270/275). Répartition des marqueurs spatiaux (vert = inclusifs ; rouge = exclusifs) et estimation de la superficie habitée (Infographie © UCLouvain-CRAN)……... 115
Fig. 42. Phase 5 (172/174-270/275). Restitution du paysage construit en fonction des axes de circulation associés (Infographie © UCLouvain-CRAN)…… 115
Fig. 43. Délimitation de la zone tampon et répartition des marqueurs spatiaux (vert = inclusifs ; rouge = exclusifs ; gris = indéterminés), toutes phases chronologiques confondues (Infographie © UCLouvain-CRAN)…….. 117

28. Famars

Fig. 44. Répartition des vestiges au sein de la topographie actuelle, pointés dans la couleur correspondant à leur valeur en tant que marqueurs spatiaux : inclusive (vert), exclusive (rouge) et neutre (noir) (fond de carte Google Earth Pro © 2019, image satellite datée du 21/04/2018)…… 140
Fig. 45. Phase 2 (40-69/70). Localisation du marqueur spatial à valeur inclusive (Infographie © UCLouvain-CRAN)…….. 141
Fig. 46. Phase 2 (40-69/70). Restitution du paysage construit en fonction des axes de 141
circulation associés (Infographie © UCLouvain-CRAN)…….
Fig. 47. Phase 3 (69/70-100). Répartition des marqueurs spatiaux (vert = inclusifs ; rouge = exclusifs) et estimation de la superficie habitée (Infographie © UCLouvain-CRAN)……... 143
Fig. 48. Phase 3 (69/70-100). Restitution du paysage construit en fonction des axes de circulation associés (Infographie © UCLouvain-CRAN)……. 143
Fig. 49. Phase 4 (100-172/174). Répartition des marqueurs spatiaux (vert = inclusifs ; rouge = exclusifs) et estimation de la superficie habitée (Infographie © UCLouvain-CRAN)……... 146
Fig. 50. Phase 4 (100-172/174). Restitution du paysage construit en fonction des axes de circulation associés (Infographie © UCLouvain-CRAN)……. 146
Fig. 51. Phase 5 (172/174-270/275). Répartition des marqueurs spatiaux (vert = inclusifs ; rouge = exclusifs) et estimation de la superficie habitée (Infographie © UCLouvain-CRAN)……... 147
Fig. 52. Phase 5 (172/174-270/275). Restitution du paysage construit en fonction des axes de circulation associés (Infographie © UCLouvain-CRAN)……. 147

Fig. 53. Délimitation de la zone tampon et répartition des marqueurs spatiaux (vert = inclusifs ; rouge = exclusifs), toutes phases chronologiques confondues (Infographie © UCLouvain-CRAN)…….. 149

38. Sains-du-Nord

Fig. 54. Répartition des vestiges au sein de la topographie actuelle, pointés dans la couleur correspondant à leur valeur en tant que marqueurs spatiaux : inclusive (vert), exclusive (rouge) et neutre (noir) (fond de carte Google Earth Pro © 2019, image satellite datée du 06/10/2018)…… 172

Fig. 55. Phase 1 (-20/-15 à + 40). Localisation des marqueurs spatiaux (rouge = exclusifs) (Infographie © UCLouvain-CRAN)…….. 173

Fig. 56. Phase 1 (-20/-15 à + 40). Restitution du paysage construit en fonction de l'axe de circulation associé (Infographie © UCLouvain-CRAN)…… 174

Fig. 57. Phase 2 (40-69/70). Répartition des marqueurs spatiaux (vert = inclusifs ; rouge = exclusifs) et estimation de la superficie habitée (Infographie © UCLouvain-CRAN)……... 175

Fig. 58. Phase 2 (40-69/70). Restitution du paysage construit en fonction de l'axe de circulation associé (Infographie © UCLouvain-CRAN)……... 175

Fig. 59. Phase 3 (69/70-100). Répartition des marqueurs spatiaux (vert = inclusifs ; rouge = exclusifs) et estimation de la superficie habitée (Infographie © UCLouvain-CRAN)…….. 176

Fig. 60. Phase 3 (69/70-100). Restitution du paysage construit en fonction des axes de circulation associés (Infographie © UCLouvain-CRAN)……... 176

Fig. 61. Phase 4 (100-172/174). Répartition des marqueurs spatiaux (vert = inclusifs ; rouge = exclusifs) et estimation de la superficie habitée (Infographie © UCLouvain-CRAN)……... 178

Fig. 62. Phase 4 (100-172/174). Restitution du paysage construit en fonction des axes de circulation associés (Infographie © UCLouvain-CRAN)……. 178

Fig. 63. Phase 5 (172/174-270/275). Répartition des marqueurs spatiaux (vert = inclusifs ; rouge = exclusifs) et estimation de la superficie habitée (Infographie © UCLouvain-CRAN)……... 180

Fig. 64. Phase 5 (172/174-270/275). Restitution du paysage construit en fonction des axes de circulation associés (Infographie © UCLouvain-CRAN)……. 180

Fig. 65. Délimitation de la zone tampon et répartition des marqueurs spatiaux (vert = inclusifs ; rouge = exclusifs), toutes phases chronologiques confondues (Infographie © UCLouvain-CRAN)……... 181

39. Velzeke-Ruddershove

Fig. 66. Répartition des vestiges au sein de la topographie actuelle, pointés dans la couleur correspondant à leur valeur en tant que marqueurs spatiaux : inclusive (vert), exclusive (rouge), indéterminée (gris) et neutre (noir) (fond de carte Google Earth Pro © 2019, image satellite datée du 17/04/2018)…… 199

Fig. 67. Phase 1 (-20/-15 à + 40). Répartition des marqueurs spatiaux (vert = inclusifs ; rouge = exclusifs ; gris = indéterminés) et estimation de la superficie habitée (Infographie © UCLouvain-CRAN)…….. 200

Fig. 68. Phase 1 (-20/-15 à + 40). Restitution du paysage construit en fonction des axes de circulation associés (Infographie © UCLouvain-CRAN)……. 200

Fig. 69. Phase 2 (40-69/70). Répartition des marqueurs spatiaux (vert = inclusifs ; rouge = exclusifs) et estimation de la superficie habitée (Infographie © UCLouvain-CRAN)……... 202

Fig. 70. Phase 2 (40-69/70). Restitution du paysage construit en fonction des axes de circulation associés (Infographie © UCLouvain-CRAN)…….. 202

Fig. 71. Phase 3 (69/70-100). Répartition des marqueurs spatiaux (vert = inclusifs ; rouge = exclusifs) et estimation de la superficie habitée (Infographie © UCLouvain-CRAN)……... 203

Fig. 72. Phase 3 (69/70-100). Restitution du paysage construit en fonction des axes de circulation associés (Infographie © UCLouvain-CRAN)……. 203

Fig. 73. Phase 4 (100-172/174). Répartition des marqueurs spatiaux (vert = inclusifs ; rouge = exclusifs) et estimation de la superficie habitée (Infographie © UCLouvain-CRAN)……... 205

Fig. 74. Phase 4 (100-172/174). Restitution du paysage construit en fonction des axes de circulation associés (Infographie © UCLouvain-CRAN)……. 205

Fig. 75. Phase 5 (172/174-270/275). Répartition des marqueurs spatiaux (vert = inclusifs ; rouge = exclusifs) et estimation de la superficie habitée (Infographie © UCLouvain-CRAN)……... 207

Fig. 76. Phase 5 (172/174-270/275). Restitution du paysage construit en fonction des axes de circulation associés (Infographie © UCLouvain-CRAN)……. 207

Fig. 77. Délimitation de la zone tampon et répartition des marqueurs spatiaux (vert = inclusifs ; rouge = exclusifs ; gris = indéterminés), toutes phases chronologiques confondues (Infographie © UCLouvain-CRAN)…….... 208

Cité des Tongres

41. Amay-Ombret

Fig. 78. Répartition des vestiges au sein de la topographie actuelle, pointés dans la couleur correspondant à leur valeur en tant que marqueurs spatiaux : inclusive (vert), exclusive (rouge), neutre (noir) et indéterminée (gris) (fond de carte Google Earth Pro © 2019, image satellite datée du 09/09/2016)…… 229
Fig. 79. Phase 2 (40-69/70). Implantation des marqueurs spatiaux (vert = inclusifs ; rouge = exclusifs) (Infographie © UCLouvain-CRAN)…… 230
Fig. 80. Phase 2 (40-69/70). Restitution du paysage construit en fonction des axes de circulation associés et de l'axe fluvial sous sa forme canalisée (Infographie © UCLouvain-CRAN)……... 230
Fig. 81. Phase 3 (69/70-100). Répartition des marqueurs spatiaux (vert = inclusifs ; rouge = exclusifs) et estimation de la superficie habitée (Infographie © UCLouvain-CRAN)……... 232
Fig. 82. Phase 3 (69/70-100). Restitution du paysage construit en fonction des axes de circulation associés et de l'axe fluvial sous sa forme canalisée (Infographie © UCLouvain-CRAN)……... 232
Fig. 83. Phase 4 (100-172/174). Répartition des marqueurs spatiaux (vert = inclusifs ; rouge = exclusifs ; gris = indéterminés) et estimation de la superficie habitée (Infographie © UCLouvain-CRAN)…….. 234
Fig. 84. Phase 4 (100-172/174). Restitution du paysage construit en fonction des axes de circulation associés et de l'axe fluvial sous sa forme canalisée (Infographie © UCLouvain-CRAN)……... 234
Fig. 85. Phase 5 (172/174-270/275). Répartition des marqueurs spatiaux (vert = inclusifs ; rouge = exclusifs ; gris = indéterminés) et estimation de la superficie habitée (Infographie © UCLouvain-CRAN)…….. 235
Fig. 86. Restitution du paysage construit en fonction des axes de circulation associés et de l'axe fluvial sous sa forme canalisée (Infographie © UCLouvain-CRAN)…….. 235

Fig. 87. Délimitation de la zone tampon et répartition des marqueurs spatiaux (vert = inclusifs ; rouge = exclusifs ; gris = indéterminés) toutes phases chronologiques confondues (Infographie © UCLouvain-CRAN)…….. 237

42. Braives

Fig. 88. Répartition des vestiges au sein de la topographie actuelle, pointés dans la couleur correspondant à leur valeur en tant que marqueurs spatiaux : inclusive (vert), exclusive (rouge), neutre (noir) et indéterminée (gris) (fond de carte Google Earth Pro © 2019, image satellite datée du 01/10/2015)…… 258

Fig. 89. Phase 2 (40-69/70). Répartition des marqueurs spatiaux (vert = inclusifs ; rouge = exclusifs) et estimation de la superficie habitée (Infographie © UCLouvain-CRAN)……... 259

Fig. 90. Phase 2 (40-69/70). Restitution du paysage construit en fonction des axes de circulation associés (Infographie © UCLouvain-CRAN)……. 259

Fig. 91. Phase 3 (69/70-100). Répartition des marqueurs spatiaux (vert = inclusifs ; rouge = exclusifs) et estimation de la superficie habitée (Infographie © UCLouvain-CRAN)……... 261

Fig. 92. Phase 3 (69/70-100). Restitution du paysage construit en fonction des axes de circulation associés (Infographie © UCLouvain-CRAN)…….. 261

Fig. 93. Phase 4 (100-172/174) et phase 5 (172/174-270/275). Répartition des marqueurs spatiaux (vert = inclusifs ; rouge = exclusifs ; gris = indéterminés) et estimation de la superficie habitée (Infographie © UCLouvain-CRAN)…….. 263

Fig. 94. Phase 4 (100-172/174) et phase 5 (172/174-270/275). Restitution du paysage construit en fonction des axes de circulation associés (Infographie © UCLouvain-CRAN)……... 263

Fig. 95. Délimitation de la zone tampon et répartition des marqueurs spatiaux (vert = inclusifs ; rouge = exclusifs ; gris = indéterminés) toutes phases chronologiques confondues (Infographie © UCLouvain-CRAN)……... 264

44. Clavier (Vervoz)

Fig. 96. Répartition des vestiges au sein de la topographie actuelle, pointés dans la couleur correspondant à leur valeur en tant que marqueurs spatiaux : inclusive (vert), exclusive (rouge) et neutre (noir) (fond de carte Google Earth Pro © 2019, image satellite datée du 09/09/2016)……. 280

Fig. 97. Phase 2 (40-69/70). Implantation des marqueurs spatiaux (rouge = exclusifs) (Infographie © UCLouvain-CRAN)…….. 282
Fig. 98. Phase 2 (40-69/70). Restitution du paysage construit en fonction des axes de circulation associés (Infographie © UCLouvain-CRAN)……. 282
Fig. 99. Phase 3 (69/70-100). Répartition des marqueurs spatiaux (vert = inclusifs ; rouge = exclusifs) et estimation de la superficie habitée (Infographie © UCLouvain-CRAN)……... 283
Fig. 100. Phase 3 (69/70-100). Restitution du paysage construit en fonction des axes de circulation associés (Infographie © UCLouvain-CRAN)…….. 283
Fig. 101. Phase 4 (100-172/174). Répartition des marqueurs spatiaux (vert = inclusifs ; rouge = exclusifs) et estimation de la superficie habitée, assurée voire maximale (Infographie © UCLouvain-CRAN)…… 285
Fig. 102. Phase 4 (100-172/174). Restitution du paysage construit en fonction des axes de circulation associés (Infographie © UCLouvain-CRAN)……. 285
Fig. 103. Phase 5 (172/174-270/275). Répartition des marqueurs spatiaux (vert = inclusifs ; rouge = exclusifs) et estimation de la superficie habitée (Infographie © UCLouvain-CRAN)……... 286
Fig. 104. Phase 5 (172/174-270/275). Restitution du paysage construit en fonction des axes de circulation associés (Infographie © UCLouvain-CRAN)……. 286
Fig. 105. Délimitation de la zone tampon et répartition des marqueurs spatiaux (vert = inclusifs ; rouge = exclusifs) toutes phases chronologiques confondues (Infographie © UCLouvain-CRAN)……..... 287
46. Grobbendonk
Fig. 106. Répartition des vestiges au sein de la topographie actuelle, pointés dans la couleur correspondant à leur valeur en tant que marqueurs spatiaux : inclusive (vert), exclusive (rouge), neutre (noir) et indéterminée (gris) (fond de carte Google Earth Pro © 2019, image satellite datée du 18/09/2018)…… 307
Fig. 107. Phase 1 (-20/-15 à 40). Implantation du marqueur spatial (gris = indéterminé) (Infographie © UCLouvain-CRAN)…….. 308
Fig. 108. Phase 1 (-20/-15 à 40). Restitution du paysage construit (Infographie © UCLouvain-CRAN)……... 308

Fig. 109. Phase 2 (40-69/70). Répartition des marqueurs spatiaux (vert = inclusifs ; rouge = exclusifs) et estimation de la superficie habitée (Infographie © UCLouvain-CRAN)……... 310
Fig. 110. Phase 2 (40-69/70). Restitution du paysage construit en fonction des axes de circulation associés (Infographie © UCLouvain-CRAN)…….. 310
Fig. 111. Phase 3 (69/70-100). Répartition des marqueurs spatiaux (vert = inclusifs ; rouge = exclusifs) et estimation de la superficie habitée (Infographie © UCLouvain-CRAN)……... 312
Fig. 112. Phase 3 (69/70-100). Restitution du paysage construit en fonction des axes de circulation associés (Infographie © UCLouvain-CRAN)……. 312
Fig. 113. Phase 4 (100-172/174). Répartition des marqueurs spatiaux (vert = inclusifs ; rouge = exclusifs ; gris =indéterminés) et estimation de la superficie habitée (Infographie © UCLouvain-CRAN)…….. 314
Fig. 114. Phase 4 (100-172/174). Restitution du paysage construit en fonction des axes de circulation associés (Infographie © UCLouvain-CRAN)……. 314
Fig. 115. Phase 5 (172/174-270/275). Répartition des marqueurs spatiaux (vert = inclusifs ; rouge = exclusifs ; gris = indéterminés) et estimation de la superficie habitée (Infographie © UCLouvain-CRAN)…….. 316
Fig. 116. Phase 5 (172/174-270/275). Restitution du paysage construit en fonction des axes de circulation associés (Infographie © UCLouvain-CRAN)……. 316
Fig. 117. Délimitation de la zone tampon et répartition des marqueurs spatiaux (vert = inclusifs ; rouge = exclusifs ; gris = indéterminés) toutes phases chronologiques confondues (Infographie © UCLouvain-CRAN)…….. 317

47. Jupille-sur-Meuse

Fig. 118. Répartition des vestiges au sein de la topographie actuelle, pointés dans la couleur correspondant à leur valeur en tant que marqueurs spatiaux : inclusive (vert), exclusive (rouge) et neutre (noir) (fond de carte Google Earth Pro © 2019, image satellite datée du 16/07/2018)……. 335
Fig. 119. Phase 2 (40-69/70). Répartition des marqueurs spatiaux (vert = inclusifs ; rouge = exclusifs) et estimation de la superficie habitée (Infographie © UCLouvain-CRAN)……... 337
Fig. 120. Phase 2 (40-69/70). Restitution du paysage construit en fonction des axes de circulation associés (Infographie © UCLouvain-CRAN)……... 337

Fig. 121. Phase 3 (69/70-100). Répartition des marqueurs spatiaux (vert = inclusifs ; rouge = exclusifs) et estimation de la superficie habitée (Infographie © UCLouvain-CRAN)……... 338
Fig. 122. Phase 3 (69/70-100). Restitution du paysage construit en fonction des axes de circulation associés (Infographie © UCLouvain-CRAN)…….. 338
Fig. 123. Phase 4 (100-172/174). Répartition des marqueurs spatiaux (vert = inclusifs ; rouge = exclusifs) et estimation de la superficie habitée Infographie © UCLouvain-CRAN)……... 340
Fig. 124. Phase 4 (100-172/174). Restitution du paysage construit en fonction des axes de circulation associés (Infographie © UCLouvain-CRAN)……. 340
Fig. 125. Phase 5 (172/174-270/275). Répartition des marqueurs spatiaux (vert = inclusifs ; rouge = exclusifs) et estimation de la superficie habitée (Infographie © UCLouvain-CRAN)……... 341
Fig. 126. Phase 5 (172/174-270/275). Restitution du paysage construit en fonction des axes de circulation associés (Infographie © UCLouvain-CRAN)……. 341
Fig. 127. Délimitation de la zone tampon et répartition des marqueurs spatiaux (vert = inclusifs ; rouge = exclusifs) toutes phases chronologiques confondues (Infographie © UCLouvain-CRAN)……... 342

49. Kontich

Fig. 128. Répartition des vestiges au sein de la topographie actuelle, pointés dans la couleur correspondant à leur valeur en tant que marqueurs spatiaux : inclusive (vert), exclusive (rouge) et neutre (noir) (fond de carte Google Earth Pro © 2019, image satellite datée du 18/09/2018)…… 358
Fig. 129. Phase 1 (-20/-15 à 40). Implantation des marqueurs spatiaux (rouge = exclusifs) (Infographie © UCLouvain-CRAN)…….. 359
Fig. 130. Phase 1 (-20/-15 à 40). Restitution du paysage construit en fonction des axes de circulation associés (Infographie © UCLouvain-CRAN)…….. 359
Fig. 131. Phase 2 (40-69/70). Répartition des marqueurs spatiaux (vert = inclusifs ; rouge = exclusifs) et estimation de la superficie habitée (Infographie © UCLouvain-CRAN)……... 360
Fig. 132. Phase 2 (40-69/70). Restitution du paysage construit en fonction des axes de circulation associés (Infographie © UCLouvain-CRAN)…….. 360

Fig. 133. Phase 3 (69/70-100). Répartition des marqueurs spatiaux (vert = inclusifs ; rouge = exclusifs) et estimation de la superficie habitée (Infographie © UCLouvain-CRAN)……... 361
Fig. 134. Phase 3 (69/70-100). Restitution du paysage construit en fonction des axes de circulation associés (Infographie © UCLouvain-CRAN)…….. 361
Fig. 135. Phase 4 (100-172/174). Répartition des marqueurs spatiaux (vert = inclusifs ; rouge = exclusifs) et estimation de la superficie habitée (Infographie © UCLouvain-CRAN)……... 363
Fig. 136. Phase 4 (100-172/174). Restitution du paysage construit en fonction des axes de circulation associés (Infographie © UCLouvain-CRAN)……. 363
Fig. 137. Phase 5 (172/174-270/275). Répartition des marqueurs spatiaux (vert = inclusifs ; rouge = exclusifs) et estimation de la superficie habitée (Infographie © UCLouvain-CRAN)……... 364
Fig. 138. Phase 5 (172/174-270/275). Restitution du paysage construit en fonction des axes de circulation associés (Infographie © UCLouvain-CRAN)……. 364
Fig. 137. Délimitation de la zone tampon et répartition des marqueurs spatiaux (vert = inclusifs ; rouge = exclusifs) toutes phases chronologiques confondues (Infographie © UCLouvain-CRAN)……... 365
50. Liberchies
Fig. 138. Répartition des vestiges au sein de la topographie actuelle, pointés dans la couleur correspondant à leur valeur en tant que marqueurs spatiaux : inclusive (vert), exclusive (rouge), neutre (noir) et indéterminée (gris) (fond de carte Google Earth Pro © 2019, image satellite datée du 25/09/2017)…… 394
Fig. 139. Phase 1 (-20/-15 à 69/70) et phase 2 (69/70-100). Répartition des marqueurs spatiaux (vert = inclusifs) et estimation de la superficie habitée (Infographie © UCLouvain-CRAN)……... 396
Fig. 140. Phase 1 (-20/-15 à 69/70) et phase 2 (69/70-100). Restitution du paysage construit en fonction des axes de circulation associés (Infographie © UCLouvain-CRAN)……... 396
Fig. 141. Phase 3 (69/70-100). Répartition des marqueurs spatiaux (vert = inclusifs ; rouge = exclusifs) et estimation de la superficie habitée (Infographie © UCLouvain-CRAN)……... 398

Fig. 142. Phase 3 (69/70-100). Restitution du paysage construit en fonction des axes de circulation associés (Infographie © UCLouvain-CRAN)…… 398
Fig. 143. Phase 4 (100-172/174). Répartition des marqueurs spatiaux (vert = inclusifs ; rouge = exclusifs) et estimation de la superficie habitée, assurée voire maximale (Infographie © UCLouvain-CRAN)…….. 400
Fig. 144. Phase 4 (100-172/174). Restitution du paysage construit en fonction des axes de circulation associés (Infographie © UCLouvain-CRAN)……. 400
Fig. 145. Phase 5 (172/174-270/275). Répartition des marqueurs spatiaux (vert = inclusifs ; rouge = exclusifs ; gris = indéterminés) et estimation de la superficie habitée (Infographie © UCLouvain-CRAN)…….. 402
Fig. 146. Phase 5 (172/174-270/275). Restitution du paysage construit en fonction des axes de circulation associés (Infographie © UCLouvain-CRAN)……..... 402
Fig. 147. Délimitation de la zone tampon et répartition des marqueurs spatiaux (vert = inclusifs ; rouge = exclusifs ; gris = indéterminés) toutes phases chronologiques confondues (Infographie © UCLouvain-CRAN)…….. 403
51. Maastricht
Fig. 148. Répartition des vestiges au sein de la topographie actuelle, pointés dans la couleur correspondant à leur valeur en tant que marqueurs spatiaux : inclusive (vert), exclusive (rouge) et neutre (noir) (fond de carte Google Earth Pro © 2019, image satellite datée du 21/07/2017)……. 424
Fig. 149. Phase 1 (-20/-15 à + 40). Restitution du paysage habité en fonction des axes de circulation associés et de l'axe fluvial sous sa forme canalisée (Infographie © UCLouvain-CRAN)……... 425
Fig. 150. Phase 2 (40-69/70). Répartition des marqueurs spatiaux (vert = inclusifs) et estimation de la superficie habitée (Infographie © UCLouvain-CRAN)…….. 426
Fig. 151. Phase 2 (40-69/70). Restitution du paysage construit en fonction des axes de circulation associés et de l'axe fluvial sous sa forme canalisée (Infographie © UCLouvain-CRAN)……... 426
Fig. 152. Phase 3 (69/70-100). Répartition des marqueurs spatiaux (vert = inclusifs ; rouge = exclusifs) et estimation de la superficie habitée (Infographie © UCLouvain-CRAN)……... 428

Fig. 153. Phase 3 (69/70-100). Restitution du paysage construit en fonction des axes de circulation associés et de l'axe fluvial sous sa forme canalisée (Infographie © UCLouvain-CRAN)……... 428
Fig. 154. Phase 4 (100-172/174). Répartition des marqueurs spatiaux (vert = inclusifs ; rouge = exclusifs) et estimation de la superficie habitée (Infographie © UCLouvain-CRAN)……... 430
Fig. 155. Phase 4 (100-172/174). Restitution du paysage construit en fonction des axes de circulation associés et de l'axe fluvial sous sa forme canalisée (Infographie © UCLouvain-CRAN)……... 430
Fig. 156. Phase 5 (172/174-270/275). Répartition des marqueurs spatiaux (vert = inclusifs ; rouge = exclusifs) et estimation de la superficie habitée (Infographie © UCLouvain-CRAN)……... 432
Fig. 157. Phase 5 (172/174-270/275). Restitution du paysage construit en fonction des axes de circulation associés et de l'axe fluvial sous sa forme canalisée (Infographie © UCLouvain-CRAN)……... 432
Fig. 158. Délimitation de la zone tampon et répartition des marqueurs spatiaux (vert = inclusifs ; rouge = exclusifs), toutes phases chronologiques confondues (Infographie © UCLouvain-CRAN)……... 433

52. Namur

Fig. 159. Répartition des vestiges au sein de la topographie actuelle, pointés dans la couleur correspondant à leur valeur en tant que marqueurs spatiaux : inclusive (vert), exclusive (rouge), neutre (noir) et indéterminée (gris) (fond de carte Google Earth Pro © 2019, image satellite datée du 01/10/2015)…… 456
Fig. 160. Phase 1A (-20/-15 à + 14). Répartition des marqueurs spatiaux (rouge = exclusifs) et estimation de la superficie habitée UCLouvain-CRAN)……... 458
Fig. 161. Phase 1A (-20/-15 à + 14). Restitution du paysage construit en fonction de l'axe fluvial dans son lit d'origine (Infographie © UCLouvain-CRAN)…… 458
Fig. 162. Phase 1B (14-40). Répartition des marqueurs spatiaux (vert = inclusifs ; rouge = exclusifs ; gris = indéterminés) et estimation de la superficie habitée (Infographie © UCLouvain-CRAN)…….. 460
Fig. 163. Phase 1B (14-40). Restitution du paysage construit en fonction des axes de circulation associés et de l'axe fluvial dans son lit d'origine (Infographie © UCLouvain-CRAN)……... 460

Fig. 164. Phase 2 (40-69/70). Répartition des marqueurs spatiaux (vert = inclusifs ; rouge = exclusifs ; gris = indéterminés) et estimation de la superficie habitée (Infographie © UCLouvain-CRAN)…….. 461
Fig. 165. Phase 2 (40-69/70). Restitution du paysage construit en fonction des axes de circulation associés et de l'axe fluvial dans son lit d'origine (Infographie © UCLouvain-CRAN)……... 461
Fig. 166. Phase 3 (69/70-100). Répartition des marqueurs spatiaux (vert = inclusifs ; rouge = exclusifs) et estimation de la superficie habitée (Infographie © UCLouvain-CRAN)……... 463
Fig. 167. Phase 3 (69/70-100). Restitution du paysage construit en fonction des axes de circulation associés et de l'axe fluvial dans son lit d'origine (Infographie © UCLouvain-CRAN)……... 463
Fig. 168. Phase 4 (100-172/174). Répartition des marqueurs spatiaux (vert = inclusifs ; rouge = exclusifs) et estimation de la superficie habitée, assurée voire maximale (Infographie © UCLouvain-CRAN)……. 465
Fig. 169. Phase 4 (100-172/174). Restitution du paysage construit en fonction des axes de circulation associés et de l'axe fluvial dans son lit d'origine (Infographie © UCLouvain-CRAN)……... 465
Fig. 170. Phase 5 (172/174-270/275). Répartition des marqueurs spatiaux (vert = inclusifs ; rouge = exclusifs) et estimation de la superficie habitée (Infographie © UCLouvain-CRAN)……... 466
Fig. 171. Phase 5 (172/174-270/275). Restitution du paysage construit en fonction des axes de circulation associés et de l'axe fluvial dans son lit d'origine (Infographie © UCLouvain-CRAN)……... 466
Fig. 172. Délimitation de la zone tampon et répartition des marqueurs spatiaux (vert = inclusifs ; rouge = exclusifs ; gris = indéterminés) toutes phases chronologiques confondues (Infographie © UCLouvain-CRAN)…….. 468

58. Tirlemont

Fig. 173. Répartition des vestiges au sein de la topographie actuelle, pointés dans la couleur correspondant à leur valeur en tant que marqueurs spatiaux : inclusive (vert), exclusive (rouge) et neutre (noir) (fond de carte Google Earth Pro © 2019, image satellite datée du 05/05/2018)……. 490

Fig. 174. Phase 1 (-20/-15 à + 40). Implantation des marqueurs spatiaux (vert = inclusifs ; rouge = exclusifs) (Infographie © UCLouvain-CRAN)…… 491
Fig. 175. Phase 1 (-20/-15 à + 40). Restitution du paysage construit en fonction des axes de circulation associés (Infographie © UCLouvain-CRAN)……. 491
Fig. 176. Phase 2 (40-69/70). Répartition des marqueurs spatiaux (vert = inclusifs ; rouge = exclusifs) et estimation de la superficie habitée (Infographie © UCLouvain-CRAN)……... 493
Fig. 177. Phase 2 (40-69/70). Restitution du paysage construit en fonction des axes de circulation associés (Infographie © UCLouvain-CRAN)……. 493
Fig. 178. Phase 3 (69/70-100). Répartition des marqueurs spatiaux (vert = inclusifs ; rouge = exclusifs) et estimation de la superficie habitée (Infographie © UCLouvain-CRAN)……... 495
Fig. 179. Phase 3 (69/70-100). Restitution du paysage construit en fonction des axes de circulation associés (Infographie © UCLouvain-CRAN)……. 495
Fig. 180. Phase 4 (100-172/174). Répartition des marqueurs spatiaux (vert = inclusifs ; rouge = exclusifs) et estimation de la superficie habitée (Infographie © UCLouvain-CRAN)……... 497
Fig. 181. Phase 4 (100-172/174). Restitution du paysage construit en fonction des axes de circulation associés (Infographie © UCLouvain-CRAN)…….. 497
Fig. 182. Phase 5 (172/174-270/275). Répartition des marqueurs spatiaux (vert = inclusifs ; rouge = exclusifs) et estimation de la superficie habitée (Infographie © UCLouvain-CRAN)……... 499
Fig. 183. Phase 5 (172/174-270/275). Restitution du paysage construit en fonction des axes de circulation associés (Infographie © UCLouvain-CRAN)……. 499
Fig. 184. Délimitation de la zone tampon et répartition des marqueurs spatiaux (vert = inclusifs ; rouge = exclusifs), toutes phases chronologiques confondues (Infographie © UCLouvain-CRAN)……... 500

ANNEXES

Annexe 1. Relevé des inscriptions découvertes au sein des chefs-lieux et des agglomérations des cités des Ménapiens, des Nerviens et des Tongres

Id	N° Inscription	Occupation urbaine	CIL, XIII	Wuilleumier 1984	*ILB²*	*AÉ*	Autre	Chronologie	Type
1	INS001-MEN	Harelbeke			146				Graffite
2	INS002-MEN	Kruishoutem			151	1992, 1244			Religieuse
3	INS003-MEN	Tournai			3				Publique ?
4	INS004-MEN	Tournai					Coquelet & Weinkauf 2011, p. 51-52		Publique ?
5	INS005-MEN	Tournai	3566		2			< fin I^{er}	Funéraire
6	INS006-MEN	Tournai			1			< fin I^{er}	Funéraire
7	INS007-MEN	Tournai	3565					III^{e}	Graffite
8	INS008-NERV	Bavay					Hoët-Van Cauwenb. 2010, p. 232	2^{e} moitié III^{e}	Borne
9	INS009-NERV	Bavay	3570					début I^{er}	Publique
10	INS010-NERV	Bavay	3571					début III^{e}	Publique
11	INS011-NERV	Bavay				1978, 773		début III^{e} ?	Publique
12	INS012-NERV	Bavay	3572						Honorifique
13	INS013-NERV	Bavay		362a-b					Dédicace
14	INS014-NERV	Bavay		367					Dédicace
15	INS015-NERV	Bavay	393*						Religieuse
16	INS016-NERV	Bavay	3568						Religieuse
17	INS017-NERV	Bavay	3569						Religieuse
18	INS018-NERV	Bavay	3573						Religieuse
19	INS019-NERV	Bavay				1969-1970, 410			Religieuse
20	INS020-NERV	Bavay				1999, 1079			Religieuse
21	INS021-NERV	Bavay	391*						Funéraire
22	INS022-NERV	Bavay	395*						Funéraire
23	INS023-NERV	Bavay	3573					< fin I^{er}	Funéraire
24	INS024-NERV	Bavay	3576						Funéraire
25	INS025-NERV	Bavay		363a-c				< fin I^{er}	Funéraire
26	INS026-NERV	Bavay		364a-b					Funéraire
27	INS027-NERV	Bavay		365a-b				< fin I^{er}	Funéraire
28	INS028-NERV	Bavay				1984, 645			Funéraire
29	INS029-NERV	Bavay				1999, 1077		< fin I^{er}	Funéraire
30	INS033-NERV	Bavay				1999, 1078		< fin I^{er}	Funéraire
31	INS031-NERV	Bavay				2000, 977			Funéraire
32	INS032-NERV	Bavay					Lambiez 1773, p. 307-310		Funéraire
33	INS033-NERV	Bavay					Dupuis 1982, n°159	< fin I^{er}	Funéraire
34	INS034-NERV	Bavay					Dupuis 1988, p. 71-72	< fin I^{er}	Funéraire
35	INS035-NERV	Bavay	392*						Indéterminée
36	INS036-NERV	Bavay	3574						Indéterminée
37	INS037-NERV	Bavay	3575						Indéterminée
38	INS038-NERV	Bavay	3577						Indéterminée
39	INS039-NERV	Bavay	3578						Indéterminée
40	INS040-NERV	Bavay	3579						Indéterminée
41	INS041-NERV	Bavay		366					Indéterminée
42	INS042-NERV	Bavay		367					Indéterminée
43	INS043-NERV	Bavay					Dupuis 1988, p. 72-74		Indéterminée
44	INS044-NERV	Bavay					Hanoune & Muller 1993, p. 15		Indéterminée
45	INS045-NERV	Bavay					Hoët-Van Cauwenb., 2007, p. 49-59		Indéterminée
46	INS046-NERV	Bavay					Delmaire *et al.* 2011, IM.7.9		Indéterminée
47	INS047-NERV	Bavay	10021.9						*Instrumentum*
48	INS048-NERV	Bavay	10021.13						*Instrumentum*
49	INS049-NERV	Bavay	10021.43						*Instrumentum*
50	INS050-NERV	Bavay	10021.86						*Instrumentum*
51	INS051-NERV	Bavay	10021.89						*Instrumentum*
52	INS052-NERV	Bavay	10021.100						*Instrumentum*
53	INS053-NERV	Bavay	10021.130						*Instrumentum*
54	INS054-NERV	Bavay	10021.161						*Instrumentum*
55	INS055-NERV	Bavay	10021.176						*Instrumentum*
56	INS056-NERV	Bavay	10024.42						*Instrumentum*
57	INS057-NERV	Bavay	10026.85						*Instrumentum*
58	INS058-NERV	Bavay	10027.157						*Instrumentum*
59	INS059-NERV	Bavay	10027.274						*Instrumentum*
60	INS060-NERV	Bavay		545		1950, 13			*Instrumentum*
61	INS061-NERV	Bavay		556		1925, 96			*Instrumentum*
62	INS062-NERV	Bavay				1928, 139			*Instrumentum*
63	INS063-NERV	Bavay				2002, 1009			*Instrumentum*
64	INS064-NERV	Bavay				2002, 1010			*Instrumentum*
65	INS065-NERV	Bavay					Biévelet 1961-1962, p. 7-18		*Instrumentum*
66	INS066-NERV	Bavay					Carmelez 1981, p. 118, n° 8		*Instrumentum*
67	INS067-NERV	Bavay					Loridant 1991, p. 177		*Instrumentum*
68	INS068-NERV	Bavay					Delmaire *et al.* 2011, F.26		*Instrumentum*
69	INS069-NERV	Bavay					Delmaire *et al.* 2011, F. 49		*Instrumentum*
70	INS070-NERV	Bavay				1928, 138			Graffite

71	INS071-NERV	Bavay					Biévelet 1950, p. 81		Graffite
72	INS072-NERV	Bavay					Biévelet 1961, p. 173		Graffite
73	INS073-NERV	Bavay					Delmaire *et al.* 2011, F23-a		Graffite
74	INS074-NERV	Bavay					Delmaire *et al.* 2011, F23-b		Graffite
75	INS075-NERV	Bavay					Delmaire *et al.* 2011, F23-c		Graffite
76	INS076-NERV	Bavay					Delmaire *et al.* 2011, IM.1.6		Graffite
77	INS077-NERV	Bavay					Delmaire *et al.* 2011, IM.2.12		Graffite
78	INS078-NERV	Bavay					Delmaire *et al.* 2011, IM.2.13		Graffite
79	INS079-NERV	Bavay					Delmaire *et al.* 2011, IM.3.11		Graffite
80	INS080-NERV	Bavay					Delmaire *et al.* 2011, IM.4.12-a		Graffite
81	INS081-NERV	Bavay					Delmaire *et al.* 2011, IM.4.12-b		Graffite
82	INS082-NERV	Bavay					Delmaire *et al.* 2011, IM.4.12-c		Graffite
83	INS083-NERV	Bavay					Delmaire *et al.* 2011, IM.7.7		Graffite
84	INS084-NERV	Bavay					Delmaire *et al.* 2011, IM.7.11-a		Graffite
85	INS085-NERV	Bavay					Delmaire *et al.* 2011, IM.7.11-b		Graffite
86	INS086-NERV	Bavay					Delmaire *et al.* 2011, IM.7.11-c		Graffite
87	INS087-NERV	Bavay					Delmaire *et al.* 2011, IM.7.11-d		Graffite
88	INS088-NERV	Bavay					Delmaire *et al.* 2011, I.M.7.14-a		Graffite
89	INS089-NERV	Bavay					Delmaire *et al.* 2011, IM.7.14-b		Graffite
90	INS090-NERV	Bavay					Delmaire *et al.* 2011, IM.7.14-c		Graffite
91	INS091-NERV	Bavay					Delmaire *et al.* 2011, IM.7.14-d		Graffite
92	INS092-NERV	Bavay					Delmaire *et al.* 2011, II.A10		Graffite
93	INS093-NERV	Bavay					Delmaire *et al.* 2011, II.B6		Graffite
94	INS094-NERV	Bavay					Delmaire *et al.* 2011, II.B8		Graffite
95	INS095-NERV	Bavay					Delmaire *et al.* 2011, II.E2-a		Graffite
96	INS096-NERV	Bavay					Delmaire *et al.* 2011, II.E2-b		Graffite
97	INS097-NERV	Bavay					Delmaire *et al.* 2011, III.A1		Graffite
98	INS098-NERV	Bavay					Delmaire *et al.* 2011, IV.F2		Graffite
99	INS099-NERV	Bavay					Delmaire *et al.* 2011, IV.J1		Graffite
100	INS100-NERV	Bavay					Delmaire *et al.* 2011, VI.C1(19)		Graffite
101	INS101-NERV	Bavay					Delmaire *et al.* 2011, VI.C1(24)		Graffite
102	INS102-NERV	Bavay					Delmaire *et al.* 2011, VI.C1(54)		Graffite
103	INS103-NERV	Bavay					Delmaire *et al.* 2011, VI.C1(55)		Graffite
104	INS104-NERV	Bavay					Delmaire *et al.* 2011, VI.C1(68)		Graffite
105	INS105-NERV	Bavay					Delmaire *et al.* 2011, VII.E5-a		Graffite
106	INS106-NERV	Bavay					Delmaire *et al.* 2011, VII.E5-b		Graffite
107	INS107-NERV	Bavay					Delmaire *et al.* 2011, VII.E5-c		Graffite
108	INS108-NERV	Bavay					Delmaire *et al.* 2011, VIIE5-d		Graffite
109	INS109-NERV	Bavay					Delmaire *et al.* 2011, VII.E6		Graffite
110	INS110-NERV	Bavay					Delmaire *et al.* 2011, IX.F1(15)		Graffite
111	INS111-NERV	Bavay					Delmaire *et al.* 2011, IX.F1(53)		Graffite
112	INS112-NERV	Bavay					Delmaire *et al.* 2011, IX.F1(85)		Graffite
113	INS113-NERV	Bavay					Delmaire *et al.* 2011, IX.H1		Graffite
114	INS114-NERV	Bavay					Delmaire *et al.* 2011, IX.D(30)		Graffite
115	INS115-NERV	Bavay					Delmaire *et al.* 2011, IX.D1(67)		Graffite
116	INS116-NERV	Bavay					Delmaire *et al.* 2011, IX.E1(28)		Graffite
117	INS117-NERV	Bavay					Delmaire *et al.* 2011, IX.E1(29)		Graffite
118	INS118-NERV	Bavay					Delmaire *et al.* 2011, IX.E1(33)		Graffite

119	INS119-NERV	Bavay					Delmaire *et al.* 2011, IX.E1(34)		Graffite
120	INS120-NERV	Bavay					Delmaire *et al.* 2011, IX.E1(42)		Graffite
121	INS121-NERV	Bavay					Delmaire *et al.* 2011, IX.E1(68)		Graffite
122	INS122-NERV	Bavay					Delmaire *et al.* 2011, IX.E1(75)		Graffite
123	INS123-NERV	Bavay					Delmaire *et al.* 2011, IX.E1(92)		Graffite
124	INS124-NERV	Bavay					Delmaire *et al.* 2011, IX.E1(95)		Graffite
125	INS125-NERV	Bavay					Delmaire *et al.* 2011, IX.E1(96)		Graffite
126	INS126-NERV	Bavay					Delmaire *et al.* 2011, IX.E1(109)		Graffite
127	INS127-NERV	Bavay					Delmaire *et al.* 2011, IX.E1(113)		Graffite
128	INS128-NERV	Bavay					Delmaire *et al.* 2011, IX.E1(147)		Graffite
129	INS129-NERV	Bavay					Delmaire *et al.* 2011, IX.E1(173)		Graffite
130	INS130-NERV	Bavay					Delmaire *et al.* 2011, IX.E1(174)		Graffite
131	INS131-NERV	Bavay					Delmaire *et al.* 2011, XI.C5		Graffite
132	INS132-NERV	Bavay					Delmaire *et al.* 2011, XI.E2		Graffite
133	INS133-NERV	Bavay					Delmaire *et al.* 2011, XII.F1(2)		Graffite
134	INS134-NERV	Bavay					Delmaire *et al.* 2011, XII.F1(10)		Graffite
135	INS135-NERV	Bavay					Delmaire *et al.* 2011, XII.F1(49)		Graffite
136	INS136-NERV	Bavay					Delmaire *et al.* 2011, XII.F1(64)		Graffite
137	INS137-NERV	Bavay					Delmaire *et al.* 2011, XII.F1(77)		Graffite
138	INS138-NERV	Bavay					Delmaire *et al.* 2011, XII.F1(94)		Graffite
139	INS139-NERV	Bavay					Delmaire *et al.* 2011, XII.F1(110)		Graffite
140	INS140-NERV	Bavay					Delmaire *et al.* 2011, XII.F1(118)		Graffite
141	INS141-NERV	Bavay					Delmaire *et al.* 2011, XII.F1(165)		Graffite
142	INS142-NERV	Bavay					Delmaire *et al.* 2011, XII.F1(169)-a		Graffite
143	INS143-NERV	Bavay					Delmaire *et al.* 2011, XII.F1(169)-b		Graffite
144	INS144-NERV	Bavay					Delmaire *et al.* 2011, XII.F1(220)		Graffite
145	INS145-NERV	Bavay					Delmaire *et al.* 2011, XII.F1(223)-a		Graffite
146	INS146-NERV	Bavay					Delmaire *et al.* 2011, XII.F1(223)-b		Graffite
147	INS147-NERV	Bavay					Delmaire *et al.* 2011, XII.F1(225)		Graffite
148	INS148-NERV	Bermerain					Hénault 1926, p. 376		Indéterminée
149	INS149-NERV	Cambrai	3583						Indéterminée
150	INS150-NERV	Cambrai	10027.206						*Instrumentum*
151	INS151-NERV	Elewijt			141	1968, 310			*Instrumentum*
152	INS152-NERV	Etroeungt					Lebeau 1871		Borne
153	INS153-NERV	Famars	3580						Religieuse
154	INS154-NERV	Famars					Fort 2013, p. 129		Religieuse
155	INS155-NERV	Famars	10021.48						*Instrumentum*
156	INS156-NERV	Montay					Delmaire 1996, p. 344		Borne
157	INS157-NERV	Pommeroeul			156				Indéterminée
158	INS158-NERV	Pommeroeul			154	1987, 774a 1989, 532			*Instrumentum*
159	INS159-NERV	Pommeroeul			155	1987, 774b 1989, 533			*Instrumentum*
160	INS160-NERV	Rues-des-Vignes					Dupuis 1982, n°175		Graffite
161	INS161-NERV	Sains-du-Nord					Lambert 2001, p. 67		Graffite
162	INS162-NERV	Velzeke			141bis				*Instrumentum*
163	INS163-NERV	Waudrez			147			mi II^{e} ou mi III^{e}	Graffite
164	INS164-TON	Tongres	9158		135			III^{e}	Borne
165	INS165-TON	Tongres	3591		7				Religieuse
166	INS166-TON	Tongres	3593		8	1901, 78		1ère moitié II^{e}	Religieuse
167	INS167-TON	Tongres	3594 10024.299		6				Religieuse
168	INS168-TON	Tongres	11306		15			fin II^{e} ou III^{e}	Religieuse ?
169	INS169-TON	Tongres			9			fin II^{e} ou III^{e}	Religieuse
170	INS170-TON	Tongres			10				Religieuse
171	INS171-TON	Tongres			11				Religieuse
172	INS172-TON	Tongres			159	1994, 1279 1995, 1100		II^{e}	Religieuse
173	INS173-TON	Tongres			159bis				Religieuse

174	INS174-TON	Tongres	3596		13			< fin I^{er}	Funéraire
175	INS175-TON	Tongres	11307		12			< fin I^{er}	Funéraire
176	INS176-TON	Tongres	3598						Indéterminée
177	INS177-TON	Tongres	11308		14				Indéterminée
178	INS178-TON	Tongres	11309						Indéterminée
179	INS179-TON	Tongres			16				Indéterminée
180	INS180-TON	Tongres			17				Indéterminée
181	INS181-TON	Tongres	3595						*Instrumentum*
182	INS182-TON	Tongres	10027.212a		139bis				*Instrumentum*
183	INS183-TON	Amay-Ombret			143bis				*Instrumentum*
184	INS184-TON	Braives					Vilvorder 1993b, p. 97, fig. 54, 36		Graffite
185	INS185-TON	Ciney	3629		54				Religieuse
186	INS186-TON	Jupille-s.-Meuse					Raepsaet-Charlier 2008b, p. 99		Religieuse
187	INS187-TON	Jupille-s.-Meuse	3608		42				Funéraire
188	INS188-TON	Jupille-s.-Meuse			42bis				Funéraire
189	INS189-TON	Jupille-s.-Meuse					Raepsaet-Charlier 2006, p. 113		Funéraire
190	INS190-TON	Kontich			150				Graffite
191	INS191-TON	Liberchies			31				Religieuse
192	INS192-TON	Liberchies			160	1989, 535		2^{e} moitié II^{e} ou début III^{e}	Religieuse
193	INS193-TON	Liberchies			161				Religieuse
194	INS194-TON	Liberchies			162				*Instrumentum*
195	INS195-TON	Liberchies			164	1985, 678			*Instrumentum*
196	INS196-TON	Liberchies					Brulet & Vilvorder, 2002, p. 187 (117)		*Instrumentum*
197	INS197-TON	Liberchies					Weinkauf, 2015, n^{o} 84		*Instrumentum*
198	INS198-TON	Liberchies			139				Graffite
199	INS199-TON	Liberchies			163			1ère moitié III^{e}	Graffite
200	INS200-TON	Liberchies					Delplace 1997, p. 293		Graffite
201	INS201-TON	Liberchies					Dewert, Raepsaet & Vilvorder 2008, n°51		Graffite
202	INS202-TON	Liberchies					Raepsaet-Charlier & Raepsaet, 2015, n°1	2^{e} moitié du I^{er}	Graffite
203	INS203-TON	Liberchies					Raepsaet-Charlier & Raepsaet, 2015, n°2		Graffite
204	INS204-TON	Liberchies					Raepsaet-Charlier & Raepsaet, 2015, n°3		Graffite
205	INS205-TON	Liberchies					Raepsaet-Charlier & Raepsaet, 2015, n°4		Graffite
206	INS206-TON	Liberchies					Raepsaet-Charlier & Raepsaet, 2015, n°5		Graffite
207	INS207-TON	Liberchies					Raepsaet-Charlier & Raepsaet, 2015, n°6		Graffite
208	INS208-TON	Liberchies					Raepsaet-Charlier & Raepsaet, 2015, n°7		Graffite
209	INS209-TON	Liberchies					Raepsaet-Charlier & raesaet, 2015, n°8		Graffite
210	INS210-TON	Liberchies					Raepsaet-Charlier & Raepsaet, 2015, n°9		Graffite
211	INS211-TON	Liberchies					Raepsaet-Charlier & Raepsaet, 2015, n°10		Graffite
212	INS212-TON	Liberchies					Raepsaet-Charlier & Raepsaet, 2015, n°11		Graffite
213	INS213-TON	Liberchies					Raepsaet-Charlier & Raepsaet, 2015, n°12		Graffite
214	INS214-TON	Liberchies					Raepsaet-Charlier & Raepsaet, 2015, n°13		Graffite
215	INS215-TON	Liberchies					Raepsaet-Charlier & Raepsaet, 2015, n°14		Graffite
216	INS216-TON	Liberchies					Raepsaet-Charlier & Raepsaet, 2015, n°15		Graffite
217	INS217-TON	Liberchies					Raepsaet-Charlier & Raepsaet, 2015, n°16		Graffite
218	INS218-TON	Maastricht	3615				Panhuysen, 1996, p. 264	II^{e}-III^{e}	Funéraire
219	INS219-TON	Maastricht	3616				Panhuysen, 1996, p. 264		Funéraire
220	INS220-TON	Maastricht					Panhuysen, 1996, p. 259-260, n°3	III^{e}	Funéraire
221	INS221-TON	Maastricht					Panhuysen, 1996, p. 262-263, n°2	II^{e}	Funéraire
222	INS222-TON	Maastricht					Panhuysen, 1996, p. 270-274, n°10	65-80	Funéraire

223	INS223-TON	Maastricht					Panhuysen, 1996, p. 334-336, nº53	100-150	Funéraire
224	INS224-TON	Maastricht					Panhuysen, 1996, p. 386-388, nº79	IIe	Funéraire
225	INS225-TON	Maastricht					Vos, 2004, p. 46-47		Funéraire
226	INS226-TON	Maastricht					Panhuysen *et al*. 1984, p. 48-49		*Instrumentum*
227	INS227-TON	Namur			164bis			2e moitié IIe ou IIIe	Religieuse
228	INS228-TON	Namur					Vanmechelen *et al.*, 2019, p. 202	IIe	Religieuse
229	INS229-TON	Namur	3620		33			< fin Ier	Funéraire
230	INS230-TON	Namur	3621		34			< fin Ier	Funéraire
231	INS231-TON	Namur	3622		35			< fin Ier	Funéraire
232	INS232-TON	Namur	3623		36			< fin Ier	Funéraire
233	INS233-TON	Namur	3624		37			< fin Ier-début IIe	Funéraire
234	INS234-TON	Namur	3625		38			< fin Ier	Funéraire
235	INS235-TON	Namur			165			fin Ier	Funéraire
236	INS236-TON	Namur			166			IIe ou début IIIe	Funéraire
237	INS237-TON	Namur					Raepsaet-Charlier 2004, p. 78	fin IIe-début IIIe	Funéraire
238	INS238-TON	Namur					Raepsaet-Charlier 2004, p. 82	< milieu IIe	Funéraire
239	INS239-TON	Namur			38bis				Indéterminée
240	INS240-TON	Rumst	12567		144			< fin Ier	Dédicace
241	INS241-TON	Sauvenière			167	1993, 1203		[fin IIe]	Religieuse ?
242	INS242-TON	Strée			51	1988, 311		1ère moitié IIIe	Religieuse
243	INS243-TON	Taviers			32	1956, 8 1958, 50	Raepsaet-Charlier 2019, p. 87-97	Milieu IIe ou 2e moitié IIe	Religieuse
244	INS244-TON	Theux	3609		50				Dédicace
245	INS245-TON	Theux	3613		45			1ère moitié IIIe	Religieuse
246	INS246-TON	Theux	3614		46			1ère moitié IIe	Religieuse
247	INS247-TON	Theux			46bis			239 ou 241	Religieuse
248	INS248-TON	Theux	3610		47			< fin Ier	Funéraire
249	INS249-TON	Theux	3611		48			< fin Ier	Funéraire
250	INS250-TON	Theux	3612		49			< fin Ier	Funéraire
251	INS251-TON	Tirlemont			159ter			IIIe	Religieuse
252	INS252-TON	Tirlemont					DE LOË 1895, p. 428		*Instrumentum*
253	INS253-TON	Tirlemont	10026.5		148				*Instrumentum*

Annexe 2. Organisation des agglomérations ménapiennes.

				AGGLOMERATIONS	1. Blélıaries-Hollain	2. Bouvines	3. Courtrai	4. Destelbergen	5. Gand	6. Harelbeke	7. Kerkhove	8. Kruishoutem	9. Merendree	10. Oudenburg	11. Ploegsteert	12. Steene	13. Taintignies	14. Templemars	15. Thiennes	16. Tournai	17. Waasmunster	18. Watten	19. Wenduine	20. Wervik
Extension	Centre habité	Minimum	2								1,7									13,9				3,5
		Maximum	2								6,3									33,6				5,8
	Zone périphérique	Minimum	3								0									0				50
		Maximum	3								0									330				1200
	Occupation habitée	Dispersion min.	2	/	1,5	1,2	1	2,3	5,2		2	5,5	3,2	/	1,1	/	2,8	/		2	/	/	
Inscriptions	Borne(s)		4																					
	Inscription(s) publique(s)		4																2					
	Inscription(s) religieuse(s)		4									1												
	Inscription(s) funéraire(s)		4																2					
	Inscription(s) indéterminée(s)		4																					
	Inscription(s) sur *instrumentum*		4																					
	Graffite(s)		4							1									1					
Réseau de communication	Chaussée(s)		4	1	2	2	1	1	1	1	1	2	1		1	1	1	1	2	2	1		2
	Voies(s) fluviale(s)	Navigation	4	1		1	1	1	1	1		1		1				1	1	1	1		1
		Franchissement (pont)	4							[1]									1				[1]
Structuration	Réseau régulier		1																x				
	Réseau irrégulier		1																				
	Chaussée(s)		4	1	1	1	1	1		1	1	2	1		1		1	1	2	1	1		1
	Diverticule (s)		4				1			1					1								1
	Rue(s) interne(s)		4							1			1						5				
	Ambitus/Ambiti		4																				
	Îlot(s)		1																				
	Propriété(s)		1							x													
	Égout(s)		1																x				
	Canalisation(s)		1																x				
	Puits		1	x	x	x	x	x	x		x	x	x	x	x				x	x			x
	Aqueduc(s)		1																x				
	Source(s)		1																				
	Cours d'eau		4	1		3	1	1	1	2		1	1	1				1	1	1	1		4
Bâtiments et lieux fonctionnels	Édifices à caractère public	Basilique(s)	4																1				
		Édifice(s) public(s)	4																				
	Édifices et lieux religieux	Aire(s) sacrée(s)	4																				
		Enclos rituel(s)	4																				
		Fanum/fana	4						1								[1]						
		Temple(s) de plan hexagonal	4																				
		Temple(s) « classique(s) »	4																				
		Autre(s) élément(s) de sanctuaire (autel…)	4								1												
		Temple(s) lié(s) aux cultes orientaux	4																				
	Architecture militaire	Ouvrage(s) défensif(s)	4																1				
		Camp(s)	4			3																	1
		Fortification(s)	4										1										
	Architecture domestique	Fond(s) de cabane	1																[x]				
		Maison(s) en bois et en torchis	1	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x		x		x		x	x		[x]	x
		Maison(s) sur fondations « en dur »	1	x	x	x			x				x				x		x	x	x		
		Maison(s) de type *Streifenhaus*	1							x									x				
		Maison(s) de type *domus*	1																[x]				
		Halle(s) barlongue(s)	1							x													
		Maison(s) de type *villa*	1																				
		Maison(s) de type germanique	1																				
	Édifices et lieux commerciaux	Boutique(s)/étal(s)	1/4																				
		Horreum/horrea	4							1									[2]				
		Port(s)	4							[1]													
		Quai(s)/débarcadère(s)	1			x	x																
	Ateliers artisanaux		4				1	1			1	1	2		1	1	1		8	2			3
	Bâtiments et lieux de services	Auberge(s)-relais	4																				
		Latrines publiques	4																				
		Décharge(s) « publiques(s) »	4																2				
	Bâtiments de loisirs	Thermes publics	4																5				
		Théâtre(s)	4																				
	Structures et lieux funéraires	Tombe(s) isolée(s)	4		1	1		2										1	3				
		Monument(s) funéraire(s)	1/4																	x	x		1
		Tumulus/tumuli	4									5											
		Nécropole(s)	4	1	2	1	1	1	2		1		2	1	1				5	1	1		1

Légende : 1 = Présence attestée 2 = Nombre exprimé en ha 3 = Nombre exprimé en m 4 = Précision du nombre

Annexe 3. Organisation des agglomérations nerviennes.

				AGGLOMERATIONS	21. Assc	22. Bermerain	23. Blicquy	24. Cambrai	25. Elewijt	26. Escautpont	27. Etrocungt	28. Famars	29. Flobecq	30. Givry	31. Gouy	32. Kester	33. Montay	34. Nimy-Maisières	35. Pommeroeul	36. Pont-sur-Sambre	37. Les Rues-des-Vignes	38. Sains-du-Nord	39. Velzeke	40. Waudrez
Extension	Centre habité	Minimum	2		4,5							2,8										0,5	4,8	
		Maximum	2		9,5							54,6										6,3	24,4	
	Zone périphérique	Minimum	3		0							0										0	0	
		Maximum	3		360							1000										195	330	
	Occupation habitée	Dispersion min.	2			5,4	7,2	1,8	3	/	/		/	/	/	6	/	4	5	/	1,2			6,1
Inscriptions	Borne(s)		4								1						1							
	Inscription(s) publique(s)		4																					
	Inscription(s) religieuse(s)		4									2												
	Inscription(s) funéraire(s)		4																					
	Inscription(s) indéterminée(s)		4			1		1											1					
	Inscription(s) sur *instrumentum*		4					1	1			1							2				1	
	Graffite(s)		4																		1	2		1
Réseau de communication	Chaussée(s)		4		2	1	1	2	2	1	1		1	1		1	1	1	1	1			2	1
	Voies(s) fluviale(s)	Navigation	4					1		1					1			1	3	1	1			
		Franchissement (pont)	4					1		1					[1]						[1]			
Structuration	Réseau régulier		1																			x		
	Réseau irrégulier		1									x												
	Chaussée(s)		4		2	1	1	2	2	1	1		1	1	1	1	1		1	1			2	1
	Diverticule (s)		4		1	1	2	1			1	5				1						2		
	Rue(s) interne(s)		4		1							10						1	2	2		8	1	1
	Ambitus/Ambiti		4									10										1		
	Îlot(s)		1									x												
	Propriété(s)		1									x												
	Égout(s)		1									x										x		
	Canalisation(s)		1					x			x	x							x			x		
	Puits		1		x	x	x	x	x			x	x	x	x	x	x	x	x		x	x	x	x
	Aqueduc(s)		1					x			x	x												
	Source(s)		1																					
	Cours d'eau		4		2	1	1	1	1	1	1	1		1	1	1		1	3	1	1	1	2	1
Bâtiments et lieux fonctionnels	Édifices politico-administratifs	Basilique(s)	4																					
		Édifice(s) public(s)	4																			1		
	Édifices et lieux religieux	Aire(s) sacrée(s)	4																					
		Enclos rituel(s)	4																					
		Fanum/fana	4																		1+	3	2	
		Temple(s) de plan hexagonal	4									1												
		Temple(s) « classique(s) »	4																					
		Autre(s) élément(s) de sanctuaire (autel…)	4													[1]			[1]					
		Temple(s) lié(s) aux cultes orientaux	4																					
	Architecture militaire	Ouvrage(s) défensif(s)	4																					
		Camp(s)	4		1				1				[1]										1	
		Fortification(s)	4											1										
	Architecture domestique	Fond(s) de cabane	1																					
		Maison(s) en bois et en torchis	1		x		x		x			x				x			x		x		x	x
		Maison(s) sur fondations « en dur »	1		x	x	x	x	x	x	x	x			x	x	[x]	x	x		x	x	x	x
		Maison(s) de type *Streifenhaus*	1		x											x							x	
		Maison(s) de type *domus*	1									x									[x]			
		Halle(s) barlongue(s)	1																					
		Maison(s) de type *villa*	1									x											[x]	
		Maison(s) de type germanique	1																					
	Édifices et lieux commerciaux	Boutique(s)/étal(s)	1/4																			[3]		
		Horreum/horrea	4									1												
		Port(s)	4																2					
		Quai(s)/débarcadère(s)	1																	x				
	Ateliers artisanaux		4		3		3	1	3			10				1	1		1	7	2	4	7	2
	Bâtiments et lieux de services	Auberge(s)-relais	4		1						1													
		Latrines publiques	4																					
		Décharge(s) « publiques(s) »	4																					
	Bâtiments de loisirs	Thermes publics	4					1				1												[1]
		Théâtre(s)	4									1												
	Structures et lieux funéraires	Tombe(s) isolée(s)	4																			1		
		Monument(s) funéraire(s)	1/4				x																	
		Tumulus/tumuli	4		1																			
		Nécropole(s)	4		2	1	1	3				2				1		1	3	1	3	1	2	1

Légende : 1 = Présence attestée 2 = Nombre exprimé en ha 3 = Nombre exprimé en m 4 = Précision du nombre

Annexe 4. Organisation des agglomérations tongres.

				AGGLOMERATIONS	41. Amay-Ombret	42. Braives	43. Ciney	44. Clavier	45. Dinant	46. Grobbendonk	47. Jupille/Meuse	48. Kemexhe	49. Kontich	50. Liberchies	51. Maastricht	52. Namur	53. Rumst	54. Sauvenière	55. Strée	56. Taviers	57. Theux	58. Tirlemont	59. Tourinnes-St Lambert	60. Vodecée
Extension	Centre habité	Minimum	2		3,6	1,9		0,6		0,4	2,4		0,08	1,8	0,8	0,6						1		
		Maximum	2		7	6		1,7		5	7,2		3,4	7,6	5,4	9,3						5,9		
	Zone périphérique	Minimum	3		0	312		0		0	30		0	0	0	0						30		
		Maximum	3		0	323		180		300	200		100	335	100	600						880		
	Occupation habitée	Dispersion min.	2				5		/			/					/	4	1,3	0,8	1,6		3,1	/
Inscriptions	Borne(s)		4																					
	Inscription(s) publique(s)		4														1				1			
	Inscription(s) religieuse(s)		4				1				1			3		1		1	1	1	03	1		
	Inscription(s) funéraire(s)		4								3				8	10					3			
	Inscription(s) indéterminée(s)		4													1								
	Inscription(s) sur *instrumentum*		4		1									4	1							2		
	Graffite(s)		4			1							1	20										
Réseau de communication	Chaussée(s)		4		1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	3		1	1	1	1	1	4	1	
	Voies(s) fluviale(s)	Navigation	4		1				1		1				1	2	1				1			
		Franchissement	4		1				[1]						1	1								
Structuration	Réseau régulier		1		x						x				x									
	Réseau irrégulier		1		x									x										
	Chaussée(s)		4		1	1	1	1	1	1	1	1		1	1		1	1	1	1	1	1	1	
	Diverticule (s)		4		3	2		1	1	1				1		5		2						
	Rue(s) interne(s)		4		2			1			4		2	4	2	4				1		1	2	1
	Ambitus/Ambiti		4			8		8	1					9										
	Îlot(s)		1			x		x						x	x									
	Propriété(s)		1		x	x		x		x			x	x										
	Égout(s)		1					x						x	x									
	Canalisation(s)		1		x		x	x	x	x	x		x	x	x	x			x			x	x	x
	Puits		1		x	x	x	x		x	x		x	x	x	x			x	x	x	x	x	x
	Aqueduc(s)		1																					
	Source(s)		1					x						x										
	Cours d'eau		4		2			1						1	2	3	1	1			1			1
Bâtiments et lieux fonctionnels	Édifices politico-administratifs	Basilique(s)	4																					
		Édifice(s) public(s)	4										1		1	3								
	Édifices et lieux religieux	Aire(s) sacrée(s)	4										1			1								
		Enclos rituel(s)	4										2					1				1		
		Fanum/fana	4					3		3	1		1	2		2		1			1			2
		Temple(s) de plan hexagonal	4																					
		Temple(s) « classique(s) »	4													1								
		Autre(s) élément(s) de sanctuaire (autel…)	4												1									
		Temple(s) lié(s) aux cultes orientaux	4																			1		
	Architecture militaire	Ouvrage(s) défensif(s)	4														1							
		Camp(s)	4							1														
		Fortification(s)	4											1										
	Architecture domestique	Fond(s) de cabane	1			x					x			x										
		Maison(s) en bois et en torchis	1		x	x		[x]		x	x		x	x	x	x			x			x		x
		Maison(s) sur fondations « en dur »	1				x							x	x	x							x	
		Maison(s) de type *Streifenhaus*	1		x	x		x	x	x	x			x		x			x	x		x	x	
		Maison(s) de type *domus*	1								[x]					[x]								
		Halle(s) barlongue(s)	1																					
		Maison(s) de type *villa*	1																					
		Maison(s) de type germanique	1							1														
	Édifices et lieux commerciaux	Boutique(s)/étal(s)	1/4					1																
		Horreum/horrea	4		3			2		1	1					[3]						1		
		Port(s)	4													1								
		Quai(s)/débarcadère(s)	1																					
	Ateliers artisanaux		4		8	2		5		4	3		2	12		5	1	1	1		3	6	2	3
	Bâtiments et lieux de services	Auberge(s)-relais	4					1		1				1	2									
		Latrines publiques	4		1									1										
		Décharge(s) « publiques(s) »	4																					
	Bâtiments de loisirs	Thermes publics	4		1	1		2		1				1	1	1						1	1	
		Théâtre(s)	4																					
	Structures et lieux funéraires	Tombe(s) isolée(s)	4											1		1								
		Monument(s) funéraire(s)	1/4												x									
		Tumulus/tumuli	4			1				1						1						2		
		Nécropole(s)	4				3		1	3	2				3	3					2	4	1	

Légende : 1 = Présence attestée 2 = Nombre exprimé en ha 3 = Nombre exprimé en m 4 = Précision du nombre

Annexe 5. Répartition des fonctions par secteur économique (agglomérations ménapiennes).

			AGGLOMERATIONS	1. Blélıaries-Hollain	2. Bouvines	3. Courtrai	54 Destelbergen	5. Gand	6. Harelbeke	7. Kerkhove	8. Kruishoutem	9. Merendree	10. Oudenburg	11. Pleogsteert	12. Steene	13. Taintignies	14. Templemars	15. Thiennes	16. Tournai	17. Waasmunster	18. Watten	19. Wenduine	20. Wervik
Primaire	Exploitation(s) agricole(s) proche(s)			x					x	x	x		x				x		x	x			x
	Stockage (silos et/ou *horreum*/*horrea*)									x	x	x	x		x		x		x				
	Ressources naturelles	Gisement(s)					x				x												
		Carrière(s)									x								x				
		Argilière(s)																					
Secondaire	Terre cuite	Céramiques											x	x		x			x	x			x
		Terres cuites architecturales															x		x				
	Fer	Réduction					x																
		Épuration/forgeage																		x			
		Indéterminé				x	x		x		x	x	x	x									
	Bronze			x		x					x		x										
	Plomb																						
	Mercure																						
	Métal non précisé					x			x			x	x										
	Verre																						
	Chaux																		x				
	Sel														x								
	Artisanats des matières animales	Alimentation																					
		Cuir (tannerie, cordonnerie)				x													x				
		Tabletterie																					
		Ostéocolle																					
	Artisanats des matières végétales	Meunerie										x											
		Boulangerie																	x				
		Torréfaction										x											
	Activité indéterminée					x		x									x						x
Tertiaire	Aménagement public																		x				
	Armée					x							x						x				x
	Religion								x		x						x						
	Commerce					x	x			x									x				
	Services																		x				
	Loisirs																		x				
	Circulation/Transport	Voie(s)		x	x	x	x	x	x	x	x	x	x		x	x	x	x	x	x	x		x
		Carrefour routier			x	x						x							x				x
		Rivière navigable		x		x	x	x	x	x		x							x	x			x
		Carrefour voie-eau								x									x				x
		Rupture de charge				x	x			[x]									x				

Annexe 6. Répartition des fonctions par secteur économique (agglomérations nerviennes).

			AGGLOMERATIONS	21. Asse	22. Beremarain	23. Blicquy	24. Cambrai	25. Elewijt	26. Escauptont	27. Etroeungt	28. Famars	29. Flobecq	30. Givry	31. Gouy	32. Kester	33. Montay	34. Nimy-Maisières	35. Pommeroeul	36. Pont-sur_sambre	37. Les Rues-des-Vugnes	38. Sains-du-Nord	39. Velzeke	40. Waudrez
Primaire	Exploitation(s) agricole(s) proche(s)			x		x	x	x					x		x			x	x	x	x	x	x
	Stockage (silos et/ou *horreum*/*horrea*)										x										x	x	
	Ressources naturelles	Gisement(s)								x	x					x					x		
		Carrière(s)								x	X						x				x		
		Argilière(s)									x										x		
Secondaire	Terre cuite	Céramiques		x		x	x	x			x							x	x		x		x
		Terres cuites architecturales				x													x	x			x
	Fer	Réduction		x		x																	
		Épuration/forgeage						x			x				x						x		x
		Indéterminé		x				x			x							x			x		x
	Bronze										x							x					x
	Plomb																				x		
	Mercure																						
	Métal non précisé											x				x							
	Verre																				x		
	Chaux																						
	Sel																						
	Artisanats des matières animales	Alimentation									x										x		
		Cuir (tannerie, cordonnerie)		x							x				x			x			x		
		Tabletterie									x												
		Ostéocolle									x												
	Artisanats des matières végétales	Meunerie																					
		Boulangerie																					
		Torréfaction																					
	Activité indéterminée																	x		x			
Tertiaire	Aménagement public																				x		
	Armée			x				x					x									x	
	Religion										x				x			x		x	x	x	
	Commerce										x							x	x		x		
	Services			x						x													
	Loisirs						x				x												
	Circulation/Transport	Voie(s)		x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x
		Carrefour routier		x			x	x			x												x	
		Rivière navigable					x		x				x					x	x	x				
		Carrefour voie-eau					x		x				[x]							[x]				
		Rupture de charge																x	x					

Annexe 7. Répartition des fonctions par secteur économique (agglomérations tongres).

			AGGLOMERATIONS	41. Amay-Ombret	42. Braives	43. Ciney	44. Clavier	45. Dinant	46. Grobbendonk	47. Jupille/Meuse	48. Kemexhe	49. Kontich	50. Liberchies	51. Maastricht	52. Namur	53. Rumst	54. Sauvenière	55. Strée	56. Taviers	57. Theux	58. Tirlemont	59. Tourinnes-St Lambert	60. Vodecée
Primaire	Exploitation(s) agricole(s) proche(s)			x	x			x				x					x				x	x	
	Stockage (silos et/ou *horreum*/*horrea*)			x	x		x		x	x		x	x		x						x		
	Ressources naturelles	Gisement(s) de métaux						x	x		x	x	x			x				x	x		x	
		Carrière(s)		x	x							x	x							x				
		Argilière(s)											x											
Secondaire	Terre cuite	Céramiques		x	x		x		x	x		x	x			x						x	x	
		Terres cuites architecturales																						
	Fer	Réduction		x					x			x	x											
		Épuration/forgeage		x	x					x		x	x				x					x	x	
		Indéterminé					x		x				x		x			x		x				x
	Bronze				x								x		x						x			x
	Plomb																			x				
	Mercure																			x				
	Métal non précisé								x						x					x				
	Verre												x								x			
	Chaux				x																			
	Sel																							
	Artisanats des matières animales	Alimentation			x					x			x		x									
		Cuir (tannerie, cordonnerie)											x	x										
		Tabletterie											x		x									
		Ostéocolle											x								x			
	Artisanats des matières végétales	Meunerie											x											
		Boulangerie		x			x						x											
		Torréfaction																						
	Activité indéterminée								x						x									
Tertiaire	Aménagement public											x		x	x									
	Armée								x				x			x								
	Religion						x		x	x		x	x	x	x		x				x	x	x	
	Commerce			x			x		x	x					x						x			
	Services			x			x		x				x	x										
	Loisirs			x	x		x		x				x	x	x						x	x		
	Circulation/Transport	Voie(s)		x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	
		Carrefour routier												x	x						x			
		Rivière navigable		x				x						x	x	x				x				
		Carrefour voie-eau		x				[x]						x	x									
		Rupture de charge													x									

Annexe 8. Évolution chronologique des agglomérations ménapiennes.

	Avant 100 av. J.-C.	100 av. – 50 av. J.-C.	Époque romaine														Mérovingien	Carolingien	Médiéval-Modeme
			50 av. – 30 av. J.-C.	30 av. – 14 ap. J.-C.	14 - 40	40-70	70-100	100-150	150-200	200-250	250-275	275-300	300-350	350-400	400-450	450-500			
1. Bléharies																			
2. Bouvines			---	---															
3. Courtrai	---	---																	
4. Destelbergen																			
5. Gand	---																		
6. Harelbeke	---																		
7. Kerkhove	---											---	---	---		---			
8. Kruishoutem		---																	
9. Merendree	---																		
10. Oudenburg	---																		
11. Ploegsteert																			
12. Steene																			
13. Taintignies																			
14. Templemars		---	---	---															
15. Thiennes																			
16. Tournai	---	---	---																
17. Waasmunster	---																		
18. Watten																			
19. Wenduine																			
20. Wervik	---	---	---									---	---	---					

Légende : Occupation attestée par des structures --- Traces d'occupation / fréquentation du lieu - Transition HE-BE

Annexe 9. Évolution chronologique des agglomérations nerviennes.

	Avant 100 av. J.-C.	100 av. – 50 av. J.-C.	Époque romaine														Mérovingien	Carolingien	Médiéval-Modeme
			50 av. – 30 av. J.-C.	30 av. – 14 ap. J.-C.	14 - 40	40-70	70-100	100-150	150-200	200-250	250-275	275-300	300-350	350-400	400-450	450-500			
21. Asse	---	----									---	---	---	---					
22. Bermerain																			
23. Blicquy (*Camp romain*)			---	---															
24. Cambrai																			
25. Elewijt			---									---	---	---					
26. Escautpont																			
27. Etroeungt																			
28. Famars																			
29. Flobecq																			
30. Givry						---	---	---	---	---									
31. Gouy																			
32. Kester	---	---																	
33. Montay																			
34. Nimy-Maisières												---	---	---	---	---	---		
35. Pommeroeul	---	----																	
36. Pont-sur-Sambre																			
37. Les Rues-des-Vignes																			
38. Sains-du-Nord		---															---		
39. Velzeke		----	---																
40. Waudrez	---	---										---	---	---					

Légende : Occupation attestée par des structures --- Traces d'occupation / fréquentation du lieu - Transition HE-BE

Annexe 10. Évolution chronologique des agglomérations tongres.

	Avant 100 av. J.-C.	100 av. – 50 av. J.-C.	Époque romaine														Mérovingien	Carolingien	Médiéval-Modeme
			50 av. – 30 av. J.-C.	30 av. – 14 ap. J.-C.	14 - 40	40-70	70-100	100-150	150-200	200-250	250-275	275-300	300-350	350-400	400-450	450-500			
41. Amay-Ombret																			
42. Braives																			
43. Ciney						---							---	---	---	---			
44. Clavier (Vervoz)																---			
45. Dinant						---													
46. Grobbendonk	---	---			---														
47. Jupille/Meuse																			
48. Kemexhe					---														
49. Kontich	---	---	---																
50. Liberchies (Bons Villers)	---	---	---										---						
51. Maastricht	---	---																	
52. Namur	---	---	---																
53. Rumst																			
54. Sauvenière (Baudecet)																			
55. Strée						---	---												
56. Taviers																			
57. Theux						---	---	----	----	----	---								
58. Tirlemont																			
59. Tourinnes-St Lambert																			
60. Vodecée				---	---	---													

Légende : Occupation attestée par des structures --- Traces d'occupation / fréquentation du lieu

Annexe 12. Classement des agglomérations ménapiennes, nerviennes et tongres : résultats des palmarès 1 et 2.

Cité des	Sites	Occupation	Antécédents	Pérennité	Superficie	Structuration (COMMU)	PUB	REL	MIL	RESID	COM	ART	SERV	LOIS	FUN	TOTAL sans bonus	Inscriptions	Hydro.	TOTAL avec bonus
Ménapiens	Blèharies-H.	6	0	2	0	1	0	0	0	2	0	1	0	0	1	**13**	0	0	**13**
Ménapiens	Bouvines	6	2	3	0	2	0	0	0	2	0	0	0	0	3	**18**	0	0	**18**
Ménapiens	Courtrai	6	1	3	0	1	0	0	1	2	1	2	0	0	2	**19**	0	0	**19**
Ménapiens	Destelbergen	6	2	2	0	1	0	0	0	1	1	2	0	0	1	**16**	0	0	**16**
Ménapiens	Gand	4	1	0	0	0	0	0	0	1	0	1	0	0	2	**9**	0	0	**9**
Ménapiens	Harelbeke	4	1	0	0	0	0	1	0	2	0	2	0	0	3	**13**	1	0	**14**
Ménapiens	Kerkhove	5	1	1	2	3	0	0	0	2	1	0	0	0	0	**15**	0	0	**15**
Ménapiens	Kruishouten	6	1	3	0	1	0	1	0	1	0	2	0	0	1	**16**	1	0	**17**
Ménapiens	Merendree	4	1	0	0	1	0	0	0	1	0	3	0	0	1	**11**	0	0	**11**
Ménapiens	Oudenburg	5	1	3	0	2	0	0	1	2	0	3	0	0	3	**20**	0	0	**20**
Ménapiens	Ploegsteert	4	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3	0	0	1	**8**	0	0	**8**
Ménapiens	Steene	4	0	0	0	2	0	0	0	1	0	1	0	0	1	**9**	0	0	**9**
Ménapiens	Taintignies	4	0	1	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	**6**	0	0	**6**
Ménapiens	Templemars	4	2	2	0	1	0	1	0	2	0	1	0	0	0	**13**	0	0	**13**
Ménapiens	Thiennes	0	2	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	**3**	0	0	**3**
Ménapiens	Tournai	7	1	3	6	4	1	0	1	2	1	3	1	1	3	**34**	5	2	**41**
Ménapiens	Waasmunster	5	1	2	0	1	0	0	0	2	0	3	0	0	1	**15**	0	0	**15**
Ménapiens	Watten	0	0	0	0	1	0	0	0	1	0	0	0	0	1	**3**	0	0	**3**
Ménapiens	Wenduine	4	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	**5**	0	0	**5**
Ménapiens	Wervik	7	1	1	2	2	0	0	1	1	0	1	0	0	1	**17**	0	0	**17**
Nerviens	Asse	6	1	0	2	3	0	0	0	2	0	3	1	0	3	**22**	0	0	**22**
Nerviens	Bermerain	0	0	0	0	3	0	0	1	1	0	0	0	0	1	**5**	1	0	**6**
Nerviens	Blicquy	6	2	0	0	2	0	0	0	2	0	3	0	0	1	**16**	0	0	**16**
Nerviens	Cambrai	7	0	3	0	1	0	0	0	1	0	1	0	1	3	**17**	2	2	**21**
Nerviens	Elewijt	7	2	1	0	3	0	0	1	2	0	3	0	0	0	**19**	1	0	**20**
Nerviens	Escaupont	3	0	0	0	1	0	0	0	1	0	0	0	0	0	**5**	0	0	**5**
Nerviens	Etroeungt	0	0	0	0	2	0	0	0	1	0	0	1	0	0	**4**	1	2	**7**
Nerviens	Famars	6	2	3	8	3	0	1	0	2	1	3	0	1	3	**33**	3	2	**38**
Nerviens	Flobecq	6	0	0	0	0	0	0	1	0	0	1	0	0	0	**8**	0	0	**8**
Nerviens	Givry	6	0	2	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	**9**	0	0	**9**
Nerviens	Gouy	6	0	0	0	1	0	0	0	1	0	0	0	0	0	**8**	0	0	**8**
Nerviens	Kester	5	1	0	0	2	0	1	0	2	0	3	0	0	1	**15**	0	0	**15**
Nerviens	Montay	0	0	0	0	1	0	0	0	1	0	1	0	0	0	**3**	1	0	**4**
Nerviens	Nimy-Maisières	5	0	1	0	1	0	0	0	1	0	0	0	0	1	**9**	0	0	**9**
Nerviens	Pommeroeul	5	1	0	0	1	0	1	0	2	1	3	0	0	3	**17**	3	1	**21**
Nerviens	Pont-sur-Sambre	6	0	2	0	1	0	0	0	0	1	2	0	0	1	**13**	0	0	**13**
Nerviens	Rues-des-Vignes	6	0	3	0	0	0	1	0	2	0	1	0	0	3	**16**	1	0	**17**
Nerviens	Sains-du-Nord	7	1	2	2	2	1	1	0	2	1	3	0	0	1	**23**	2	1	**26**
Nerviens	Velzeke	7	2	0	4	2	0	1	1	2	0	3	0	0	3	**25**	1	0	**26**
Nerviens	Waudrez	5	1	1	0	2	0	0	0	2	0	3	0	1	1	**16**	1	0	**17**
Tongres	Amay-Ombret	6	0	2	2	2	0	0	0	2	1	3	1	1	0	**20**	1	1	**22**
Tongres	Braives	6	0	2	2	3	0	0	0	2	0	3	0	1	1	**20**	1	0	**21**
Tongres	Ciney	5	0	1	0	1	0	0	0	1	0	0	0	0	3	**11**	1	1	**13**
Tongres	Clavier	6	0	2	1	2	1	1	0	2	1	3	1	1	0	**21**	0	1	**22**
Tongres	Dinant	5	0	3	0	1	0	0	0	1	0	0	0	0	1	**11**	0	1	**12**
Tongres	Grobbendonk	6	1	1	2	2	0	1	1	2	1	3	1	1	3	**25**	0	0	**25**
Tongres	Jupille/Meuse	6	0	0	2	2	0	1	0	2	1	3	0	0	3	**20**	4	1	**25**
Tongres	Kemexhe	6	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	**7**	0	0	**7**
Tongres	Kontich	6	1	0	1	1	1	1	0	1	0	3	0	0	0	**15**	1	1	**17**
Tongres	Liberchies	7	1	1	2	3	0	1	1	2	0	3	1	1	0	**23**	10	1	**34**
Tongres	Maastricht	6	1	3	2	4	1	1	0	2	0	1	1	1	3	**26**	9	1	**36**
Tongres	Namur	7	1	3	2	2	1	1	0	2	1	3	0	1	3	**27**	10	1	**38**
Tongres	Rumst	6	0	0	0	0	0	0	1	0	0	1	0	0	0	**8**	1	0	**9**
Tongres	Sauvenière	5	0	2	0	0	0	1	0	0	0	1	0	0	0	**9**	1	0	**10**
Tongres	Strée	4	0	0	0	1	0	0	0	2	0	1	0	0	0	**8**	1	1	**10**
Tongres	Taviers	6	0	2	0	1	0	0	0	1	0	0	0	0	0	**10**	1	0	**11**
Tongres	Theux	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	2	0	0	3	**6**	7	0	**13**
Tongres	Tirlemont	7	2	0	2	2	0	1	0	2	1	3	0	1	3	**24**	3	1	**28**
Tongres	Tourinnes-St-L.	6	0	0	0	2	0	1	0	1	0	3	0	1	1	**15**	0	1	**16**
Tongres	Vodecée	[5]	0	0	0	1	0	1	0	1	0	2	0	0	0	**10**	0	1	**11**

TABLE DES ANNEXES

Annexe 1. Relevé des inscriptions découvertes au sein des chefs-lieux et des agglomérations des cités des Ménapiens, des Nerviens et des Tongres……. 529
Annexe 2. Organisation des agglomérations ménapiennes…… 535
Annexe 3. Organisation des agglomérations nerviennes…… 537
Annexe 4. Organisation des agglomérations tongres……. 539
Annexe 5. Répartition des fonctions par secteur économique (agglomérations ménapiennes)…….. 541
Annexe 6. Répartition des fonctions par secteur économique (agglomérations nerviennes)……. 543
Annexe 7. Répartition des fonctions par secteur économique (agglomérations tongres) 545
Annexe 8. Évolution chronologique des agglomérations ménapiennes……. 547
Annexe 9. Évolution chronologique des agglomérations nerviennes…… 549
Annexe 10. Évolution chronologique des agglomérations tongres…… 551
Annexe 11. Classement des agglomérations ménapiennes, nerviennes et tongres : résultats des palmarès 1 et 2…… 553